This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,085,189

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

H
1
.R6

REVUE

HISTORIQUE

44806

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-ONZIÈME

Septembre-Décembre 1899.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1899

LE

DUC DE CHOISEUL

ET

L'ANGLETERRE

LA MISSION DE M. DE BUSSY A LONDRES.

« En 1761, déclare Talleyrand dans ses mémoires, M. de Choiseul, effrayé des maux de tout genre qu'éprouvait la France, essaya d'en abréger la durée par une paix particulière avec l'Angleterre. Il n'y réussit pas. »

C'est l'histoire de ces négociations que je voudrais aujourd'hui retracer dans la *Revue*. Les documents recueillis aux archives du quai d'Orsay m'ont semblé, en dépit de l'insuccès qui a mis fin à ces démarches, valoir la peine d'être présentés au lecteur, car ils jettent sur la politique étrangère du duc de Choiseul un jour tout à fait intéressant. Il est réconfortant, pour un Français, de trouver chez le ministre chargé de nos relations extérieures, dans une époque où le prestige de la France était atteint par de cruelles épreuves, une fierté d'allures et une clarté de vues qui lui font singulièrement honneur et qui auraient mérité un meilleur sort.

I.

La guerre avait épuisé les deux pays qui succombaient sous le poids de charges financières accablantes. Le crédit public était loin d'offrir à cette époque les ressources d'élasticité qu'il présente de nos jours. Comme il n'en était pas moins une des condi-

tions indispensables de la lutte, il fallait, de part et d'autre, envisager le moment où la guerre cesserait faute, non pas de combattants, mais de ressources pour les alimenter.

Il ne semblait pas, d'ailleurs, que la continuation des hostilités pût modifier d'une façon sensible la situation des belligérants. Les combats pouvaient durer quelque temps encore, la face des choses ne paraissait guère devoir changer. Un peu plus d'écrasement pour chacune des deux nations, qui en supportait déjà bien assez, voilà tout ce que l'on obtiendrait et ce qui se réalisa effectivement par suite des obstacles que fit naître Pitt à la conclusion de la paix dès l'année 1761.

Depuis le jour où l'amiral Boscawen, en exécutant les instructions du ministère Newcastle[1], avait rendu la guerre inévitable par la prise de l'Alcide et du Lys, la France avait perdu la possession de la plus grande partie de son domaine colonial en Amérique et aux Indes. En 1758, les Anglais s'étaient emparés de Louisbourg et du fort Duquesne. En 1759, la flotte française, commandée par La Clue, avait été battue au mois d'août en vue de Lagos et, le 20 novembre de la même année, la « journée de M. de Conflans » dissipa l'espoir d'une descente en Écosse préparée par les soins de Choiseul. La Guadeloupe, Marie-Galande avaient succombé, et la prise de Montréal était le signal de la perte définitive du Canada. Le 22 janvier 1760, la bataille de Wandeswah devait, en consacrant la défaite de l'influence française, donner les Indes à l'Angleterre.

La force s'était donc prononcée contre nous. Il ne restait plus d'espérance que dans l'habileté de la diplomatie. Louis XV et Choiseul le comprirent sans peine. Le 26 mars 1761, le ministre signa un « mémoire pour la paix » qu'il fit parvenir à Pitt, par l'intermédiaire du prince Galitsin, ambassadeur de Russie à Londres, et qu'il accompagna d'une lettre aussi claire que franche.

La situation de l'Europe était alors singulièrement compliquée par les prétentions contraires des deux camps en présence.

L'Angleterre, fière de ses succès, était personnifiée par l'un des plus grands ministres qu'elle ait jamais eus. William Pitt, dont on pourrait dire que la nation était folle, avait rendu au nom

1. Instructions secrètes pour le vice-amiral Boscawen, 16 avril 1755, *Record office*, citées par M. Waddington, *Louis XV et le renversement des alliances*, p. 96, n. 1.

anglais un éclat indéniable. Cette âme forte avait pris sur ses contemporains l'ascendant le plus justifié par d'éclatants services dus à la persévérance d'une volonté que rien ne pouvait ébranler une fois sa décision prise. Loin de craindre la responsabilité, Pitt la recherchait au contraire, et il semblait tirer sa gloire des charges qu'il imposait à son pays. Après s'être longtemps opposé aux alliances continentales, qui drainaient à l'étranger l'or de l'Angleterre, il en avait pris son parti en voyant qu'elles profitaient à la cause anglaise. Avec cette ardeur et cette conviction qu'il mettait en toutes choses, il était devenu le soutien le plus fidèle de la guerre en Allemagne et de la défense du roi de Prusse.

Celui-ci, par le courage politique dont il avait fait preuve et l'énergie qu'il avait déployée dans les plus grands périls, s'était montré digne de son fier allié. Après des fluctuations sans nombre, après avoir semblé, à deux reprises, sur les bords de l'abîme, Frédéric s'était toujours relevé. Il n'en voyait pas moins ses finances obérées, son royaume écrasé par le poids de la guerre, et, comprenant qu'il ne pouvait pas gagner à la continuer, il ne demandait pas mieux (ses démarches le prouvent) que de faire la paix.

L'Autriche en était, au fond, moins désireuse. La guerre ne lui avait pas donné les résultats qu'elle en attendait, et Marie-Thérèse conservait, avec une obstination que rien ne pouvait abattre, le désir et l'espoir de reconquérir la Silésie.

La Russie, malgré ses victoires sur la Prusse, n'avait en somme pas retiré grand'chose des sacrifices qu'elle s'était imposés. La haine personnelle d'Élisabeth pour Frédéric l'empêchait, sinon de se prêter aux négociations, du moins de se réjouir d'une paix qui devait permettre à son ennemi de respirer et de reconstituer un royaume dans lequel, avec une clairvoyance incontestable, elle apercevait un adversaire dangereux pour la Russie.

Il y avait dans ces dispositions de Marie-Thérèse et d'Élisabeth une sérieuse difficulté pour la France. Toutefois, comme le déclarait notre ministre des Affaires étrangères[1], si le roi ne voulait mériter aucun juste reproche de la part de ses alliés, il ne voulait pas, en même temps, sacrifier les intérêts de sa couronne aux idées ambitieuses et souvent chimériques des cours impériales. Aussi s'était-on décidé en toutes occasions à faire connaître

1. Instructions à M. de Bussy, 23 mai 1761. *Angleterre*, t. 443, fol. 118 et 119.

aux deux impératrices ce que Choiseul appelle avec une originale précision « la vérité de la chose. » On tâchait de les ramener à cette vérité, et, quand il n'était pas possible de les faire revenir de leurs préventions, on ne leur dissimulait pas « l'intérêt du roi et sa détermination sur les partis qu'il pourrait prendre. »

II.

L'intérêt du roi et du royaume était bien clair dans les circonstances présentes. Il fallait tâcher de faire la paix, puisque la guerre ne laissait plus d'espoir. Les premières ouvertures, faites sous les auspices de la Russie, ne furent pas décourageantes et, pour hâter les résultats, Choiseul décida l'envoi de M. de Bussy à Londres après s'être assuré auprès de Pitt que l'Angleterre enverrait de son côté un négociateur à Paris.

Cet échange de communications verbales devait, aux yeux du ministre français, écarter les malentendus qui « augmentent l'éloignement entre les adversaires au lieu de le dissiper. » Les circonstances ne permettaient pas à ceux qui dirigeaient la politique étrangère des deux pays de se trouver face à face pour terminer eux-mêmes le différend. Ils éprouvèrent le besoin de choisir, pour les suppléer dans cette délicate mission, des agents qui jouissaient de leur entière confiance. Ainsi peut s'expliquer la désignation par Pitt d'un juriste qui, d'après Bussy, n'avait « aucune teinture des affaires, » mais que le ministre anglais pensait devoir « soutenir avec opiniâtreté ses idées. »

Stanley n'était en effet jamais entré jusqu'alors dans la carrière politique. Il ne se chargeait de cette mission que parce qu'il pensait la France disposée sincèrement à la conciliation. S'il faut en croire le portrait qu'en trace Bussy, après l'avoir fréquenté quelques jours à Calais, c'était un homme « de beaucoup d'esprit et de connaissances. » Il aimait la douceur de la société française (comme il le prouva en faisant à Mme Geoffrin sa première visite à Paris), « mais sans dépouiller la fierté de sa nation. » Son caractère naturellement ombrageux et inquiet ne pouvait que le devenir plus encore dans l'apprentissage qu'il allait faire des négociations diplomatiques, où il devait s'attacher aux formes jusqu'à la minutie.

Les débuts de sa mission se ressentirent de sa tournure d'esprit. Des circonstances indépendantes de la volonté de Bussy et

le mauvais temps l'avaient empêché de se trouver à Calais au jour qu'il avait primitivement fixé. Ce retard, que Pitt lui-même devait qualifier de « bagatelle » quand il en eut l'explication, prit aux yeux du commissaire anglais des proportions considérables, puisque, dans sa première lettre à Choiseul, il écrivait : « Le retardement de M. de Bussy m'a causé un chagrin très violent. » Choiseul fut plutôt amusé de cette sensibilité excessive, mais il ne pouvait s'empêcher d'ajouter, en la communiquant à Bussy, que ce début « de délicatesse minutieuse » lui faisait redouter des embarras et des lenteurs singulières dans la marche des négociations.

L'agent français devait, avec une fermeté tout aussi réelle, se montrer moins tatillon et de relations moins pénibles. S'il faut en croire une lettre de Newcastle[1], Bussy, dans un premier séjour à Londres, avait été salarié par le gouvernement anglais. Était-ce une des raisons pour lesquelles on le voyait revenir volontiers? La chose est possible. Mais, si l'on avait espéré trouver en lui une certaine défaillance dans sa lutte en faveur des intérêts français, la désillusion dut être grande. Très au courant des questions qu'il allait traiter en Angleterre, Bussy, qui travaillait avec Choiseul aux Affaires étrangères, était parfaitement instruit de la pensée de son chef. Avec beaucoup de méthode et de clarté dans l'esprit, il avait la justesse du coup d'œil et la riposte prompte. Ces qualités devaient se manifester dans ses entretiens avec Pitt. Sans se laisser démonter par des déclarations que celui-ci faisait volontiers pessimistes, Bussy savait résister avec une bonne éducation parfaite, mais une énergie non moins grande, aux prétentions d'un adversaire hautain et servi par les événements.

La situation prédominante de l'Angleterre suffit à expliquer l'importance bien plus considérable des négociations entamées dans ce pays. Aussi ne suivrons-nous pas le duc de Choiseul dans ses pourparlers et ses difficultés avec Stanley. Nous en retrouverons parfois l'écho dans les instructions ou les lettres qu'il adressait à Bussy, mais c'est à Londres que nous verrons surtout les effets de sa politique et la façon dont il comprenait son rôle.

1. Waddington, *op. cit.*, p. 101.

III.

Dans le mémoire qu'il remettait à son agent le 23 mai 1761, Choiseul avait soin de l'avertir de la situation générale et de lui tracer très nettement la conduite qu'il devait tenir.

Avant l'idée de négociations particulières, Louis XV avait d'abord songé, pour mettre fin aux hostilités, à un double congrès qui se serait tenu à Londres et à Paris. La cour de Vienne avait craint dans cette combinaison une place trop effacée. Elle tenait, pour conserver son prestige impérial, à ne pas abdiquer, au moins en apparence, le principal rôle dans la pacification en Allemagne. Pour faire droit à ce désir, la cour de Versailles s'était décidée à la combinaison du congrès à Augsbourg et des pourparlers à Londres. Ce que Choiseul désirait avant tout, c'était de parvenir avec le cabinet anglais à une paix raisonnable. Aussi, comme il le déclarait en termes expressifs et énergiques, n'était-il pas curieux de savoir les projets des deux impératrices, bien persuadé que, *si l'accommodement se faisait avec l'Angleterre, toute cette dispute allemande serait bientôt finie*[1].

Mais il ne fallait pas, d'autre part, cesser de témoigner à nos alliés la confiance qui leur était due. La Russie, notamment, méritait en Angleterre un traitement de faveur, puisque c'était par elle qu'avaient été posés les premiers jalons d'un rapprochement entre Londres et Versailles. Le prince Galitsin avait, en effet, par ses relations avec les ministres anglais, facilité les échanges de vues nécessaires. Choiseul lui en témoigna sa reconnaissance dans des lettres pleines d'égard, et Bussy devait continuer ces relations cordiales en lui communiquant « les objets concluants qu'il traiterait à Londres. »

Il était aussi nécessaire de demeurer en excellents termes avec l'ambassadeur d'Espagne. Les relations de famille qui existaient entre les deux cours en faisaient déjà par elles-mêmes une obligation. Les rapports devaient être d'autant meilleurs que dès cette époque des pourparlers étaient engagés entre la France et l'Espagne pour une union plus intime et plus efficace encore que celles des liens du sang royal. Choiseul en prévint Bussy, mais en l'avertissant toutefois qu'on n'écouterait l'Espagne et ses idées

1. Choiseul à Bussy, 19 juin 1761. *Angleterre*, t. 443, fol. 226.

belliqueuses que si l'on perdait l'espoir de faire la paix. Choiseul, en effet, ne voulait trouver dans cette alliance comme dans les autres qu'un élément nouveau de profit et de puissance pour notre pays, mais il n'entendait pas lui subordonner nos intérêts et nos besoins.

« Apporter pour le succès de la paix tous les moyens de conciliation qui seraient conformes à la justice et à la dignité du roi, sans se laisser amuser par une négociation vague, » telle était l'œuvre confiée à Bussy, qui était autorisé à conclure la paix maritime quand l'Angleterre le voudrait. Mais les difficultés se dressaient à chaque pas, et dès le début se posa la question de l' « uti possidetis » et des époques qui devaient servir de base à cet « uti possidetis. »

Choiseul avait offert le 1er mai 1761 en Europe, le 1er juillet en Amérique et en Afrique, le 1er septembre aux Indes. Comme il le disait avec beaucoup de justesse, il était certain que les conquêtes réciproques ne pouvaient être fixées qu'au jour de la signature de la paix, mais on avait toujours la possibilité de prendre comme point de départ des pourparlers la situation où les parties belligérantes se trouvaient à tel ou tel moment de la guerre. Le cabinet anglais, ou plutôt Pitt, car il était à lui tout seul maître de ses résolutions, souleva des objections à ce propos. Stanley déclara de sa part à Choiseul que sa cour acceptait l' « uti possidetis, » mais qu'elle entendait négocier pour les époques.

La véritable raison de cette chicane était l'expédition que l'Angleterre avait entreprise contre Belle-Isle. Suivant le mot heureux d'un contemporain, il n'était guère séant de casser les vitres de la maison que l'on s'efforçait de réparer. C'est cependant ce que faisait Pitt en entamant les hostilités contre une possession française, alors que les premières ouvertures de paix avaient été faites et acceptées. Choiseul ne pouvait pas laisser passer sans protestation un tel procédé, et le ministre anglais, sentant malgré tout la situation délicate où il s'était mis, déclara que cette expédition avait été décidée avant le mémoire du 26 mars et qu'il n'avait pas été possible de la supprimer à cause des subsides votés pour la poursuite de la guerre. En attendant que Belle-Isle fût tombée en son pouvoir, il traînait sur la question des époques et prétendait que le mémoire du 26 mars 1761 en donnait le choix au roi d'Angleterre et lui laissait dans l'intervalle la liberté de faire la guerre partout où il le voudrait.

Pour mettre fin à une controverse qui durait trop au détriment de nos intérêts et de nos droits, Choiseul adressa à Bussy, le 19 juin 1761, une dépêche qui mérite d'attirer l'attention. « L'objet de la négociation, disait-il, est que, quelles que soient les conditions de la paix, elles soient si claires, si précises et si bien entendues des deux parts que jamais on ne puisse argumenter du traité de paix future que pour faire connaître l'injustice palpable de la partie qui ne suivrait pas ses engagements. »

Après ce préambule si net, le ministre mettait les choses au point en continuant ainsi :

Il est question de savoir actuellement si la cour d'Angleterre accepte les époques de mai, juillet et septembre proposées par le mémoire du 26 mars ou si elle les refuse. Si elle les accepte, il ne reste plus qu'à constater par les articles l'*uti possidetis* et la paix est faite. Si elle les refuse, qu'elle en propose d'autres. Si les nouvelles époques proposées conviennent au roi, il les acceptera, et l'*uti possidetis* persistera avec les époques nouvelles de l'Angleterre. Si elles ne conviennent pas, il les rejettera avec la même liberté que l'Angleterre aura rejeté les siennes, et alors la proposition de l'*uti possidetis* n'existe plus.

Il était difficile de se montrer plus catégorique et plus précis, et pareil langage autorisait largement Choiseul à penser que son raisonnement clair et aussi conforme à la justice qu'à la saine logique pouvait être soumis au jugement des raisonneurs les plus exacts de l'Europe.

Pitt avait compris que la situation ne pouvait pas se prolonger ainsi. Avant même d'être mis en demeure de la sorte, il s'était décidé à sortir de son silence. La chose lui était d'autant plus aisée maintenant que le 13 juin 1761 Belle-Isle avait succombé. Aussi déclara-t-il à Bussy que les époques offertes par l'Angleterre étaient le 1er juillet en Europe, le 1er septembre en Amérique et le 1er novembre dans les Indes, à la condition, toutefois, que tout se fît pour la négociation particulière indépendamment de la paix d'Augsbourg et que le traité de paix fût conclu avant le 1er août 1761.

Cette date du 1er juillet en Europe impliquait pour l'Angleterre l'idée de garder Belle-Isle ou tout au moins d'en faire un objet de compensation pour d'autres restitutions possibles. C'était la preuve la plus évidente du peu de bonne foi de sa conduite en

cette affaire. Le terme du 1er août comme conclusion de la paix était aussi singulièrement rapproché. Bussy en fit la remarque à Pitt. Mais il lui fut répondu que « la cour d'Angleterre ne pouvait fixer un terme plus éloigné, parce qu'il fallait qu'au mois d'août au plus tard on pourvût, non pas aux préparatifs de cette campagne, qui étaient tout arrangés, mais à ceux de toute espèce pour la campagne prochaine, si on se trouvait dans la nécessité de la faire[1]. »

Dans ce même entretien, l'envoyé français avait entendu un autre son de cloche désagréable. Suivant l'ordre de Choiseul, Bussy avait dit à Pitt qu'il pensait bien comprendre, dans la restitution des prises, celle des vaisseaux enlevés avant la déclaration de guerre. « Il n'en est pas question, » reprit le ministre anglais avec vivacité, « ils ont été pris par représailles ; par conséquent, ils sont de bonne prise. » Bussy lui demandant de quelles représailles il voulait parler : « En représailles de vos invasions sur le territoire de l'Amérique. » Bussy lui riposta qu'il ne comprenait pas l'application du terme d'invasion à la conduite de la France et qu'il était au moins en droit de lui rétorquer l'argument. « Je sens bien, » déclara alors le ministre anglais, « que nous ne nous accorderons jamais sur la justice ou l'injustice de la guerre. La France et l'Angleterre ont été en différend sur la question de l'agression, mais, comme il n'y a pas de jugement pour le décider, le canon l'a décidé en notre faveur, et nous regardons cette décision comme une sentence. »

Choiseul, dès qu'il fut mis au courant de cet entretien, approuva pleinement les réserves faites par Bussy. En lui recommandant de ne pas souffrir le moindre propos avantageux du ministère britannique, il lui ordonnait, de la part de Louis XV, de ramener cette conversation et de dire à Pitt que le canon jugeait quelquefois le procès des souverains, mais que le jugement n'était porté que lorsque le dernier coup de canon était tiré. « Comme S. M. ne pense pas qu'il le soit, » ajoutait-il en terminant, « le jugement n'est pas fait, et l'on ne peut en argumenter. »

Un autre point aussi délicat soulevait de grandes difficultés. C'était la question de savoir si les conquêtes faites en Allemagne sur l'électeur de Hanovre et sur ses alliés pourraient servir de compensations. Le gouvernement français se flattait que la chose

1. Bussy à Choiseul, 19 juin 1761.

fût toute naturelle, et il en donnait, il faut bien l'avouer, des raisons spécieuses. D'après lui, l'État de Hanovre et ceux de ses alliés devaient être regardés comme provinces d'Angleterre parce que le roi d'Angleterre, en sa qualité de roi, avait fait rompre de son autorité la capitulation de Closterseven. L'armée commandée par le prince Ferdinand en Allemagne était la sienne, elle n'agissait que par ses ordres et pour le compte de l'Angleterre.

Pitt protesta énergiquement lorsqu'il s'agit de comprendre ces États dans l' « uti possidetis. » Il ne dissimula pas à Bussy que, du temps de Georges II, cela eût fait une grande impression. Il n'en était plus de même avec son successeur, qui, lui, n'était pas né dans le Hanovre et qui, franchement anglais, n'avait pas le même attachement passionné que son grand-père au berceau de sa famille. D'ailleurs, d'après Pitt, il était difficile à la France de se maintenir dans ce pays parce que les constitutions d'Allemagne s'y opposaient. « L'empire même, disait-il, sera contre vous, si vous entreprenez d'y rester, et tout l'effet que vous en retirerez sera d'avoir dépensé des sommes immenses, perdu une quantité considérable d'hommes et d'avoir contribué à rendre la maison d'Autriche plus considérable en Allemagne[1]. » Lord Bute fit entendre à Bussy les mêmes avertissements que son collègue en l'assurant qu'on se trompait *grièvement* si l'on pensait en France que les succès de nos armes en Hanovre influeraient sur le parti à prendre par Georges III et le feraient désister de telle ou de telle conquête sur mer.

Choiseul ne voulut pas se laisser convaincre aussi facilement et s'efforça de maintenir les droits que nous avions ou que nous pourrions avoir par le sort de la guerre. « Vainement, disait-il à Bussy[2], vous répétera-t-on que l'empire, l'empereur et la maison d'Autriche ne souffriront pas que la France reste en possession des pays allemands qu'elle a conquis. » Non content de cette objection faite aux affirmations tendancieuses de Pitt, il ajoutait fièrement : « Il serait injuste et insoutenable que les nations ennemies pussent conquérir sur la France et que la France ne pût pas conquérir sur elles. C'est le droit des gens le plus commun. »

Noble et viril langage qui convient à un ministre conscient des

1. Bussy à Choiseul, 11 juin 1761.
2. Choiseul à Bussy, 19 juin 1761.

intérêts de son pays aussi bien que de sa dignité personnelle. Tous ceux qui sont chargés de nos relations extérieures devraient le reprendre et se l'approprier, surtout quand il s'agit de s'opposer aux prétentions de l'insatiable Angleterre.

IV.

Malheureusement pour nous, la toute-puissance de Pitt dans son pays et les ressources dont il disposait rendaient la tâche difficile au duc de Choiseul.

Sans doute, ainsi que Pitt le déclarait lui-même à Bussy, la dette et les dépenses de l'Angleterre étaient excessives, et l'on pouvait désirer la paix pour essayer de les diminuer. Mais, s'il fallait continuer la guerre, le gouvernement était assuré de trouver tout l'argent nécessaire à ce sujet. Il avait le fonds d'amortissement, dont les ressources considérables lui permettaient de prendre patience. Une taxe lui avait procuré les sommes indispensables à la campagne de 1761, et Bussy convenait que, malgré les banqueroutes de quelques importantes maisons de commerce et toutes celles qui arrivaient journellement aux petits négociants, Pitt, selon toute apparence, obtiendrait ce qu'il voudrait parce qu'il restait beaucoup de bonnes maisons commerçantes et que le paiement de l'intérêt garanti par le Parlement se faisait d'une façon sûre et régulière.

Bien des gens criaient, il est vrai, contre la dureté du ministre, mais tous s'accordaient à dire que l'Angleterre était avilie avant lui et que, depuis son entrée aux affaires, elle avait joué un rôle considérable dans le monde. Aussi n'y avait-il plus dans ce pays de parti d'opposition. Ceux qui pouvaient en être les chefs faisaient partie du conseil, et Pitt dominait sur tous les esprits comme il régnait sur bien des cœurs.

Son collègue, le comte de Bute, favori écossais à peine connu de la nation, avait toute la confiance du roi. C'était, d'après Bussy, un jeune homme de la plus grande espérance, mais qui était loin d'avoir la même expérience des affaires que Pitt. Malgré leurs divergences de vues, la tendance à la conciliation du premier, les prétentions intransigeantes du second, les deux ministres s'appuyaient encore l'un sur l'autre et leur union donnait aux décisions du conseil la double autorité du crédit populaire et du crédit royal.

Le duc de Newcastle avait pour lui l'ancienneté de ses services et l'éclat de sa naissance. De mœurs élégantes et polies, il avait l'esprit orné et apportait dans ses relations la tenue et la distinction naturelle à son monde. C'est avec les témoignages d'une véritable joie qu'il avait reçu Bussy, chargé de mettre fin aux hostilités des deux pays, et c'est avec toute la grâce d'un courtisan qu'il s'était informé des nouvelles de Mme de Pompadour, à qui il envoyait autrefois des ananas de ses jardins. Ses vues et ses sentiments, très différents de ceux de Pitt, le rapprochaient plutôt de lord Bute, mais il n'en subissait pas moins, lui aussi, l'ascendant de leur terrible collègue.

De ces trois hommes, en effet, sur qui reposait alors le poids des affaires anglaises, William Pitt était le seul dont l'influence fût incontestée. Le portrait que trace Bussy du redoutable adversaire de Choiseul le fait admirablement connaître et vaut la peine d'être reproduit tout entier.

Ce ministre, disait-il dans une de ses lettres[1], est, comme vous le savez, l'idole du peuple, qui le regarde comme le seul auteur de ses succès et qui n'a pas la même confiance dans les autres membres du conseil. La cour et ses partisans sont obligés d'avoir les plus grands égards pour les fantaisies d'un peuple fougueux qu'il est très dangereux de contrarier jusqu'à un certain point. M. Pitt joint à la réputation de la supériorité d'esprit et de talents celle de la probité la plus exacte et du plus singulier désintéressement. Il en a donné des preuves non équivoques dans toutes les places qu'il a occupées. Il n'est pas riche et ne se donne aucun mouvement pour l'être. Simple dans ses mœurs et dans sa représentation, il ne recherche ni le faste ni l'ostentation. Il ne fait sa cour ni ne la reçoit de personne. Grands et petits, si l'on n'a point à l'entretenir d'affaires, on n'est point admis à le voir chez lui. Il est très éloquent, il a de la sûreté et de la méthode, mais captieux, entortillé et possédant toute la chicane d'un habile procureur. Il est courageux jusqu'à la témérité. Il soutient ses idées avec feu et avec une opiniâtreté invincible, voulant subjuguer tout le monde par la tyrannie de ses opinions. *M. Pitt paraît n'avoir d'autre ambition que celle d'élever sa nation au plus haut point de la gloire et d'abaisser la France au plus bas degré de l'humiliation.*

Tel était l'homme avec lequel Choiseul devait poursuivre les

1. Bussy à Choiseul, 25 août 1761.

pourparlers si péniblement engagés. Il fallait, sans laisser croire à l'Angleterre qu'on désirait trop vivement la paix et sans souffrir de sa part des propos orgueilleux, faire les sacrifices nécessaires pour mener à bien les démarches commencées. Montrer des dispositions conciliantes, mais éviter ce que l'on pourrait taxer de faiblesse, voilà, en toute occasion, le grand art du négociateur. Les efforts de notre ministre et de son agent à Londres tendaient à y parvenir.

Pour bien témoigner ses sentiments à cet égard, Choiseul chargea Bussy, le 15 juillet 1761, de laisser au choix de la cour de Londres le renvoi au traité d'Augsbourg des préliminaires de paix ou la signature d'une convention particulière sur la base des propositions officielles qu'il adressait à Pitt le même jour.

V.

La France ne pouvait plus désormais conserver le moindre espoir en ce qui concernait le Canada. Comme on en faisait de bonne foi la cession à l'Angleterre, Choiseul laissait à Pitt le choix des termes qu'il exigerait pour en assurer la possession à son pays. — Pour la Louisiane, Bussy était autorisé à transiger et même à faire des sacrifices à la condition qu'il y aurait entre les limites, tant du Canada que des autres colonies anglaises, et celles de la Louisiane un terrain « neutre et sacrifié » qui ne puisse être, en aucun cas, occupé par les deux nations. Cette idée d'un État tampon, qui est devenue chère à nos contemporains, ne date pas de nos jours, on le voit.

Plus importante encore était aux yeux de Choiseul la question de Terre-Neuve, qui lui semblait, en cas de désaccord persistant, pouvoir devenir un motif de rupture. Le roi ne voulait absolument pas se départir du droit de pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve et dans le golfe de Saint-Laurent, non plus que de la possession d'un abri quelconque appartenant à la France pour les bâtiments pêcheurs français. On offrait d'ailleurs à l'Angleterre, afin de la rassurer sur les intentions pacifiques de notre pays, de n'élever aucune fortification sur le terrain cédé. Bussy pouvait même, après avoir résisté quelque temps, faire une autre concession qui devait coûter plus encore à l'amour-propre de la France. Je veux dire la résidence d'un commissaire anglais dans le port français pour veiller à l'exécution de notre promesse.

C'était l'île Royale (ou île du Cap-Breton) que Choiseul demandait en première ligne. « Après avoir soutenu la possession de l'île Royale pour la France comme aussi nécessaire qu'agréable, disait-il à Bussy, vous vous relâcherez en proposant aux mêmes conditions celle de Saint-Jean (aujourd'hui l'île du prince Édouard) et enfin l'île et le cap Canso, mais vous vous bornerez à ces trois alternatives. »

En Asie, le gouvernement français consentait à des sacrifices qu'il ne précisait pas, il est vrai, si les cessions que l'on y faisait devaient procurer des compensations dans les autres parties du monde. Il en était de même pour Cayenne et pour la Guyane, que l'on pensait pouvoir céder si l'on obtenait satisfaction sur les autres articles.

Nous ne parlons pas de Dunkerque dans notre mémoire, terminait Choiseul, cet article n'y est pas nécessaire. Je crois que, la cession du Canada faite, les compensations de l'Angleterre ne sont pas trop fortes vis-à-vis la restitution de Minorque et les évacuations des conquêtes des armées du roi en Allemagne. Je suis cependant persuadé que si tout était arrangé comme je viens de vous l'expliquer, la démolition de Dunkerque, ou, du moins, la stipulation qu'il restera dans l'état où il se trouve pourrait être accordée par S. M. Mais *c'est un moyen dernier et qu'il faut réserver pour la fin de la négociation soit en bien soit en mal.*

Choiseul, en faisant ces diverses propositions, savait déjà par Bussy et Stanley combien les dispositions de Pitt étaient peu favorables à nos demandes, mais il n'en croyait pas moins devoir les transmettre au cabinet de Londres pour mener jusqu'au bout la tâche de conciliation qu'il avait entreprise. Il ordonnait d'ailleurs à son agent de se borner à écouter ce que disait Pitt, sans discuter ses allégations, et de lui demander de vouloir bien répondre par écrit, afin que, sur sa réponse, la cour de France pût juger « du degré d'acquiescement qu'elle pouvait donner aux prétentions de l'Angleterre. »

Le ministre français se berçait de l'espoir, alors prématuré, que l'on pourrait déchaîner contre Pitt, s'il persistait dans ses sentiments intraitables, les dispositions populaires, et il pensait que lord Bute et le duc de Newcastle, malgré l'apparence de leur union avec Pitt, ne seraient peut-être pas fâchés de le perdre dans l'esprit du roi. Aussi donnait-il à Bussy l'ordre d'agir tout

particulièrement auprès de ces deux ministres en leur faisant sentir combien nos propositions étaient avantageuses à l'Angleterre et en leur montrant tout le danger qu'il y aurait pour les deux nations à se trouver engagées de nouveau dans une guerre aux conséquences irréparables.

Ce qui faisait désirer par Choiseul une réponse écrite à ses propositions, c'était l'idée qu'il avait, en cas de rupture, de publier, au moment qui lui conviendrait, les pièces diplomatiques de ce débat. Il sentait l'importance prise, dès cette époque, dans les relations internationales, par l'opinion publique. Aussi avait-il formé le projet de la rendre favorable à la France en faisant connaître les intentions conciliantes de Louis XV à l'Europe tout entière. Il comptait, du même coup, l'intéresser à notre cause et l'éclairer sur les dangers que créait pour tous les peuples l'ambition démesurée de la cour de Londres.

Cela était d'autant plus important que Choiseul, après avoir espéré la fin de la guerre pour 1761, se demandait si l'on pouvait encore y croire. Il confiait à Bussy, *pour sa seule instruction*, que Louis XV était décidé à le rappeler dès qu'on aurait la conviction que Pitt ne changerait pas sa manière de voir, mais il l'engageait toutefois à ne pas hâter son retour. Il était nécessaire à ses yeux de gagner, en tous les cas, du temps pour suspendre les armements que l'Angleterre songeait à diriger contre le littoral français et pour approcher de la saison où ils ne seraient plus à craindre.

Voilà, disait le ministre, le motif qui m'a fait différer de quinze jours le mémoire que je vous adresse. Avant qu'il me revienne, nous serons au mois d'août, il faudra que j'y réponde, et je le ferai de façon à m'attirer une réplique qui nous conduira au mois de septembre, temps où les entreprises de siège sur nos côtes ne peuvent pas se tenter. C'est alors et vers l'ouverture du parlement que, si nous ne pouvons pas nous accommoder avec la cour de Londres, nous romprons avec éclat la négociation.

VI.

Les pourparlers avec l'Espagne, au sujet du pacte de famille, se poursuivaient alors activement, et Choiseul prévoyait le moment où les deux pays feraient cause commune. Il avait même

dans lesquels tombent ses ennemis, mais elle m'a chargé de déclarer à V. E. que, *tant que l'Espagne l'approuvera, le roi se mêlera des intérêts de cette couronne, sans s'arrêter au refus impérieux de la puissance qui s'y opposerait.* » Cette question de principe une fois posée, Choiseul déclarait que, sans trop s'arrêter aux formes quand il était question du bonheur de l'Europe, le roi de France oublierait « le ton impératif et peu fait pour les négociations dont se servait l'Angleterre et chercherait les moyens, tout en sauvegardant l'honneur de sa couronne, de ramener la cour de Londres à des sentiments pacifiques. »

C'était œuvre difficile, à coup sûr, en présence de la réponse faite par le cabinet anglais aux propositions du 15 juillet. L'Angleterre était satisfaite des termes employés par la France pour sa renonciation au Canada et de la garantie personnelle donnée par Louis XV. Donc, ce point se trouvait réglé sans conteste. Il n'en était pas de même pour les autres et notamment pour Terre-Neuve. Au lieu de consentir à la demande française, Pitt déclarait dans l'ultimatum remis par Stanley à Choiseul, le 29 juillet 1761, que « le roi Georges III ne se relâcherait pas de la cession de l'île du Cap-Breton et du droit de pêche. » L'Angleterre demandait le Sénégal et la Gorée. Elle réclamait aussi Minorque « dans l'état où elle était quand les Français s'en sont emparés, » la restitution et l'évacuation des conquêtes faites en Allemagne sur les alliés de l'Angleterre.

Non content de ces prétentions, Stanley refusait, au nom de son ministre, de restituer les prises faites sur mer avant la déclaration de guerre. Il voulait que la France évacuât, sans aucun délai, les places d'Ostende et de Nieuport où l'Autriche nous avait concédé le droit de tenir garnison pendant la guerre. Enfin (et cette clause seule avait quelque chose d'assez bizarre pour que l'on pût se demander si Pitt ne voulait pas se procurer une occasion de rompre), la Grande-Bretagne et la France, après leur paix particulière, conservaient leur droit de soutenir en qualité d'auxiliaires leurs alliés respectifs « dans la querelle particulière pour le recouvrement de la Silésie. »

En face de toutes ces exigences et comme seule compensation de tels sacrifices, l'Angleterre *consentait* à rendre ce que Pitt appelait avec une ironique emphase « l'importante conquête de Belle-Isle, » « l'île opulente » de la Guadeloupe et Marie-Galande. Faible dédommagement, on le voit, pour tout ce qu'il

nous prenait en échange, surtout si l'on n'oublie pas qu'il déclarait ne pas pouvoir accepter la paix à moins que Dunkerque ne fût réduit aux termes du traité d'Utrecht[1].

En même temps qu'il faisait transmettre ces propositions à Choiseul, le ministre anglais répondait à l'ambassadeur espagnol ce qu'il avait dit à Bussy et lui assurait que l'Angleterre ne céderait jamais en ce qui concernait le droit de pêche pour l'Espagne sur le banc de Terre-Neuve. « On lui donnerait plutôt la tour de Londres[2]. »

VII.

Pitt se rendait assez clairement compte de la situation pour ne pas se bercer de l'espoir que Choiseul consentirait à capituler sur tant de points. Aussi commençait-il à ne plus compter sur les négociations et semblait-il se disposer à continuer la guerre. Il prenait, en tout cas, ses précautions pour ne pas être prévenu par les événements.

L'Angleterre était dans une situation très grave, et ses embarras se multipliaient chaque jour. L'intervention possible de l'Espagne, qui stimulait encore l'ardeur de Pitt, effrayait au contraire une grande partie de la nation, que l'idée de voir prolonger les hostilités ne séduisait nullement. Plusieurs ministres se demandaient avec effroi si leur pays pourrait résister aux coups d'un nouvel adversaire maritime alors qu'il avait déjà fallu de tels sacrifices pour lutter contre la France. La dette se montait à 125,000,000 de livres sterlings et devait augmenter encore si l'on recommençait la campagne. La prise de Pondichéry, que l'on apprenait au mois de juillet, faisait une médiocre sensation, tandis que le bruit d'une déclaration de guerre possible par l'Espagne faisait baisser les fonds publics de 2 °/₀ et que les difficultés relatives aux négociations avec la France amenaient une nouvelle baisse et laissaient la rente à 80 francs[3].

Pitt n'en songeait pas moins à la lutte et demeurait inaccessible à toute crainte comme à tout sentiment de faiblesse. Il envoyait de nouveaux vaisseaux en Amérique et, par une habileté des plus heureuses, il mettait quelques ministres étrangers

1. *Angleterre*, t. 444, fol. 89 et suiv.
2. *Angleterre*, t. 444, fol. 99.
3. Bussy à Choiseul, 17 juillet 1761.

au courant de ses affaires, avec l'idée que le bruit en reviendrait aux oreilles françaises et pourrait peut-être influer sur nos déterminations. Ces navires constitueraient une « escadre d'observation » sans objet fixe, mais qui attaquerait les Français ou les Espagnols suivant les circonstances. Pitt informait encore ces mêmes agents de l'envoi à la France d'un ultimatum et du retour probable de Stanley si la réponse n'était pas favorable.

La tactique de Pitt devenait surtout évidente dans ses rapports avec l'ambassadeur russe à Londres. Les ministres instruisirent le prince de Galitsin de leur décision sur le mémoire des propositions françaises et même sur celui des réclamations espagnoles. L'extrême confiance que le cabinet anglais témoignait au représentant de la Russie avait pour objet de le détourner de ses sympathies françaises bien souvent manifestées, notamment par la peine qu'il s'était donnée pour préparer l'installation de Bussy en Angleterre. Elle risquait d'autant plus de produire ses effets que Choiseul, ne sachant pas le parti auquel s'arrêterait Fuentès pour la remise du mémoire particulier relatif à l'Espagne, avait engagé Bussy à ne pas en parler au prince de Galitsin. Celui-ci, en apprenant la chose par une voie autre que celle de la France, éprouva un moment de pénible surprise qu'il ne put s'empêcher d'exprimer à l'envoyé français. Notre agent en avertit son chef[1], mais, par une coïncidence qui prouve combien Choiseul, dans toutes ces négociations, avait l'esprit en éveil, la lettre de Bussy se croisa avec l'ordre venu de Choisy[2] de communiquer « confidemment » le mémoire à l'ambassadeur de Russie après en avoir prévenu Fuentès.

Cette intimité se retrouvait plus grande encore dans nos rapports avec l'Autriche. Choiseul, en effet, n'hésitait pas à livrer au comte de Stahremberg la réponse de l'Angleterre à nos propositions, une copie de la lettre que Bussy devait remettre à Pitt et le mémoire transmis par ordre de Louis XV à M. de Grimaldi pour savoir ce que ferait l'Espagne en présence de l'attitude anglaise. Il était difficile de se montrer moins réservé et le ministre avait raison de faire remarquer au représentant de Marie-Thérèse que « le roi ne pouvait pas pousser plus loin la confiance avec laquelle il faisait part à l'impératrice-reine de

1. Bussy à Choiseul, 7 août 1761.
2. Choiseul à Bussy, 5 août 1761.

toutes les circonstances des négociations poursuivies avec l'Angleterre. »

La situation nécessitait, il est vrai, l'entente la plus complète avec nos alliés. La France ne pouvait pas, sans résister encore, se soumettre aux prétentions anglaises.

Dans l'ultimatum que Choiseul adressait, le 5 août 1761, en réponse à celui de Pitt, il maintenait pour notre pays le droit de pêche dans le golfe de Saint-Laurent, celui de sécherie sur les côtes de Terre-Neuve et la souveraineté d'un port dans ces parages. Il déclarait même à Bussy que c'étaient là des conditions « sine qua non. »

Belle-Isle semblait lui tenir moins à cœur. On ne voit pas trop bien pourquoi, car cette possession entre les mains de l'Angleterre, à qui elle eût servi de point d'appui, aurait singulièrement gêné la liberté de nos marins. Minorque, beaucoup plus éloignée de notre littoral, et qui serait restée entre nos mains si Belle-Isle était demeurée anglaise, ne nous aurait peut-être pas suffisamment dédommagés de cet incommode voisinage.

En échange de la Guadeloupe et de Marie-Galande, qu'on lui restituait, la France consentait à évacuer les pays appartenant au landgrave de Hesse, au duc de Brunswick et à l'électeur de Hanovre. Pour témoigner ses dispositions conciliantes, Louis XV voulait, en outre, bien déclarer que son intention n'était pas de garder Ostende et Nieuport après la paix. Il prenait la peine de faire constater, comme preuve de sa bonne foi, que l'impératrice-reine jouissait toujours de la souveraineté sur ces villes et que le roi avait simplement prêté des troupes à son alliée pour la garde de ces deux places.

En ce qui concernait « le recouvrement de la Silésie, » tout ce que l'on pourrait négocier, affirmait notre ministre, serait la liberté pour les gouvernements français et anglais de fournir des subsides à leurs alliés, mais quand on aurait constaté qu'il ne serait permis à aucune puissance de leur donner des secours en troupes ou en munitions de guerre. C'est que Choiseul trouvait inutile et dangereuse pour la France la latitude qu'on lui laissait d'envoyer des armées en Silésie.

Restait enfin la question de Dunkerque. « On conviendra sans doute, et *bien malgré moi*, disait-il à Bussy, de l'état de la ville de Dunkerque selon le traité d'Utrecht, mais ce ne sera qu'au-

tant que le premier article relatif au golfe Saint-Laurent sera arrêté selon les intentions du roi[1]. »

Les négociations paraissaient, dès ce moment, ne pas devoir donner de résultat. On se trouvait, en effet, en présence d'une opposition absolue et qui semblait irréductible sur la question de Terre-Neuve. Choiseul se croyait donc obligé de prévoir le cas où son agent quitterait Londres.

Je dois vous prévenir, lui confiait-il dans cette même lettre du 5 août, que nous sommes déterminés à continuer la guerre longtemps et avec la plus grande vivacité, si l'Angleterre n'accepte pas en entier notre ultimatum dans lequel nous avons poussé le désir de la paix aussi loin que possible. La matière est actuellement si fort entendue qu'elle ne demande plus qu'un oui ou qu'un non, et je vous avoue que je serais fort embarrassé de décider lequel des deux est le plus désirable pour la France.

En présence des obstacles suscités par le cabinet anglais, Choiseul pouvait se poser la question, et l'espoir qu'il mettait alors dans l'union avec l'Espagne, l'autorisait plus encore à hésiter sur la réponse.

En tous cas, il importait de connaître (et Louis XV en était impatient) les intentions de Charles III. Aussi Choiseul reçut-il du roi l'ordre de remettre au marquis de Grimaldi un mémoire qu'il ferait parvenir à la cour d'Espagne. L'insulte éprouvée à Londres réclamait un acte de ressentiment de la part de S. M. catholique. La cour de France, en joignant aux siennes les prétentions espagnoles, avait proclamé l'intimité qui existait entre les deux pays; l'Europe aurait pu, si Charles III ne l'avait pas affirmée à son tour, taxer la démarche du ministre français de légèreté et même de duplicité. C'eût été un triomphe pour l'Angleterre et un camouflet pour la France de nature à laisser planer le doute sur l'union des deux cours.

La façon d'agir de Pitt à Madrid rendait plus nécessaire encore une réponse de l'Espagne. L'ambassadeur d'Angleterre avait en effet reçu l'ordre de faire des remontrances à la cour espagnole sur la remise du « mémoire particulier. » Charles III ne voulut pas supporter de tels procédés et déclara que la démarche de

1. Choiseul à Bussy. Lettre particulière, 5 août 1761.

Bussy à Londres avait été faite « de son entier assentiment, avec son approbation et à sa satisfaction[1]. » L'objet qu'il se proposait, en agissant ainsi, n'était pas d'offenser la dignité anglaise ni d'éloigner les chances de la paix, mais de la rendre plus solide. S'il en résultait un effet contraire, c'est, disait-il, « parce que la plupart des actions sont regardées sous des points de vue différents. »

A part cette concession aux tendances pacifiques, la note espagnole était rédigée (il faut en convenir) tout à fait dans le ton des communications anglaises, puisqu'elle se terminait ainsi : « *Les deux monarques* (français et espagnol) qui n'ont que de bonnes intentions *ne passeront pas à l'Angleterre le droit sans exemple qu'elle veut s'arroger d'empêcher l'un de se mêler des affaires de l'autre* parce qu'ils sont voisins ou parce que leur union, leur amitié et leur parenté l'exigent. »

Le caractère énergique et fier du roi Charles III se trouvait, en effet, blessé de la conduite de Pitt dans toute cette affaire et n'en cédait que plus volontiers aux inspirations belliqueuses qu'il recevait de son ambassadeur à Londres, le comte de Fuentès. On est même autorisé à se demander si cet incident du « mémoire particulier relatif aux affaires espagnoles » remis au ministre anglais par Bussy ne hâta pas la conclusion du pacte de famille signé le 15 août 1761.

VIII.

Ce même jour où la France et l'Espagne unissaient leurs forces militaires contre la puissance anglaise, Pitt annonçait à Bussy qu'après avoir pris connaissance des dernières offres de Choiseul, Georges III craignait que « l'heureux moment de mettre fin à tant de maux » ne fût pas encore venu. Il comprenait cependant le danger de paraître l'auteur d'une rupture et s'efforçait, si elle devait avoir lieu, d'en rejeter la responsabilité sur la France. D'après le ministre, ce n'était pas pour prendre un ton impératif que le cabinet de Londres avait toujours cherché à parler clair, mais pour abréger les longueurs et éviter les malentendus. D'ailleurs, bien loin d'abuser de ses « prospérités, » il n'avait même pas, s'il fallait en croire Pitt, usé de tous ses droits.

1. *Angleterre*, t. 444, fol. 312.

Étrange affirmation dans la bouche d'un partenaire aussi exigeant et qui n'était pas faite pour rassurer l'envoyé de la France.

Le 17 août 1761, Bussy eut un autre entretien avec le ministre anglais. Les mêmes allégations qu'auparavant furent avancées par les deux négociateurs, mais sans aucun résultat pratique. On sentait toutefois qu'il fallait en finir d'une manière ou d'une autre. Le nouveau parlement devait se réunir en Angleterre deux mois plus tard, et Pitt désirait savoir si le cabinet lui présenterait une décision sur la paix ou sur la continuation de la guerre. Aussi les événements allaient-ils se hâter désormais. Cinq conseils des ministres se tinrent à Londres du 19 au 26 août 1761. On a prétendu que la rigueur de Pitt y fut fortement attaquée et qu'il y eut dans les délibérations un parti considérable pour la paix. La chose est assurément possible, car le secrétaire d'état avait peu d'amis, mais il ne se trouvait encore, à cette date, personne d'assez fort ou d'assez hardi pour entreprendre de le renverser.

Avant la dernière de ces séances, d'où devait sortir la continuation des hostilités, Pitt fit prier Bussy de venir le voir pour lui parler en toute franchise. « Nous sommes tellement éloignés les uns des autres sur les points principaux de la négociation, lui déclara-t-il[1], que nous ne croyons pas l'heureux moment de la paix arrivé. La propriété de la rivière Ohio a fait le sujet de la guerre, et si le ministre anglais abandonnait cet objet, il s'exposerait aux plus grands dangers de la part de la nation. » Comme Bussy allait répliquer, Pitt ne lui en donna pas le temps et il lui laissa comprendre que la cour britannique voulait se rendre maîtresse de toutes les terres et rivières jusqu'au Mississipi et que ce fleuve devait être notre barrière pour le continent de l'Amérique septentrionale comme le Rhin l'était pour l'Allemagne.

Il existait aux yeux de Pitt une autre difficulté qui ferait un « empêchement dirimant » si nous persévérions à la soutenir. C'était la part que nous voulions prendre aux différends de l'Angleterre avec l'Espagne. « A ce propos, dit-il à Bussy, on s'était écrit des choses qui n'étaient pas fort douces. Le duc de Choiseul avait menacé l'Angleterre très habilement et très honnêtement de continuer la guerre si la cour britannique ne satisfaisait pas celle de Madrid sur ses demandes. Il n'y avait que MM. les

1. Bussy à Choiseul. *Angleterre*, t. 444, fol. 248 et suiv.

Français capables de blesser poliment, et, s'il lui avait été permis de s'expliquer en anglais, il aurait tâché d'imiter un pareil style, mais il ne savait pas assez bien le français pour y mettre des tours élégants. »

On eût dit que, comptant maintenant sur la rupture, le ministre anglais voulait racheter par la politesse de forme toute la raideur qu'il avait mise dans ses conversations et ses démarches antérieures. Quel que fût d'ailleurs le tour élégant et surtout nouveau du négociateur, malgré certaines concessions jusque-là refusées, l'accord était loin d'être parfait entre les deux pays, si l'on en juge par le mémoire que Pitt chargea Stanley de remettre à Choiseul le 1er septembre 1761 et par la réponse de Choiseul le 9 du même mois.

Les pourparlers avaient fait un grand pas en ce qui concernait Terre-Neuve. Le droit de pêche était accordé par le cabinet anglais en échange des fortifications de Dunkerque. Dans le golfe Saint-Laurent, nos marins auraient aussi la liberté de pêcher, sauf sur les côtes appartenant à l'Angleterre. De plus, Georges III cédait à Louis XV l'île Saint-Pierre avec son port. Il restait toutefois entendu que la France n'y élèverait pas de fortifications et qu'elle n'y aurait pas de troupes ou d'établissements militaires. Un commissaire anglais devait y résider et le commandant de l'escadre britannique aurait le droit de visiter de temps en temps l'île et le port pour veiller à l'observation des promesses faites. Il était en outre bien spécifié que l'île de Saint-Pierre servirait aux seuls bâtiments pêcheurs de la France, à l'exclusion de ceux des autres nations.

Si ce n'était encore tout ce que nous pouvions souhaiter, il y avait cependant un progrès dans la voie de la conciliation et de l'espérance. Choiseul, dans le mémoire qu'il fit remettre par Bussy, prenait acte des concessions anglaises. Il demandait à Pitt de donner à la France, plutôt que l'île Saint-Pierre, l'île de Canso qui, par sa situation entre l'Acadie et l'île Royale, lui paraissait mieux servir les intérêts de notre pays. Bussy devait ne pas insister sur ce point et accepter Saint-Pierre avec les conditions posées par l'Angleterre, mais il devait, en outre, réclamer Miquelon.

Deux points importants restaient encore comme sujet d'inquiétude. C'était la neutralité des peuplades entre les lacs et le Mississipi d'une part et la discussion relative aux prises anté-

rieures à la guerre. La restitution de ces dernières semblait à Choiseul une question de moralité sur laquelle on ne pouvait céder. Il est incontestable que le procédé anglais de s'emparer, avant toute déclaration de guerre, de bâtiments qui naviguaient sur la foi des traités, était digne plutôt d'une nation de pirates que d'un peuple civilisé. Quant à « l'état tampon » en Amérique, il constituait, aux yeux du ministre français, une sécurité pour l'avenir et une garantie efficace pour le rétablissement définitif des bons rapports entre la France et l'Angleterre.

Malheureusement, cette idée de paix durable n'avait pas pris naissance dans le cerveau de Pitt. En dépit de ses protestations de « candeur, » de « bonne foi, » de « désir de repos pour l'humanité, » le maître tout-puissant de la politique anglaise n'avait toujours vu dans ces pourparlers qu'une trêve possible à des hostilités qui lui semblaient toutes naturelles entre nos deux pays.

IX.

Choiseul, au moment où il en était arrivé, ne se berçait plus de l'espoir de désarmer son adversaire et confiait ses sentiments à Bussy. Toutes les concessions qui lui coûtaient si fort, celle de Dunkerque surtout, il les avait faites parce qu'il avait vu dans la totalité de la réponse anglaise qu'il était impossible de négocier la paix après de pareilles propositions. « Le roi, disait-il, a voulu abonder en complaisance pour l'Angleterre afin de faire connaître à l'Europe et au peuple anglais même la disposition de la France et l'éloignement de l'Angleterre par rapport à la paix[1]. »

Il trouvait donc qu'il n'était plus digne de notre pays de continuer indéfiniment des pourparlers qui, de la part d'un des interlocuteurs en présence, étaient menés sans désir réel de les voir aboutir. Aussi recommandait-il à son agent, le 9 septembre 1761, au cas où le mémoire français ne serait pas agréé par Georges III, de déclarer à Pitt que « le roi verrait avec un sensible déplaisir que le moment heureux de rétablir la paix et l'union entre les deux nations n'était pas arrivé. Il se consolerait du retardement de ce bonheur à la pensée de tous les sacrifices qu'il était déterminé à faire pour y parvenir. Il espérait

1. Choiseul à Bussy, 9 septembre 1761.

d'ailleurs que de nouvelles circonstances rapprocheraient les esprits et faciliteraient un ouvrage pour lequel il montrerait toujours le même désir avec la vérité et la bonne foi la plus exacte. » Choiseul conseillait enfin à Bussy, après avoir demandé un passeport pour revenir en France jusqu'au jour où sa présence en Angleterre serait de nouveau utile, de ne fixer son départ qu'au moment où il penserait la chose la plus désavantageuse au crédit anglais.

L'envoyé français profita si bien de cette latitude à lui laissée par les instructions de son ministre que, le 15 septembre 1761, en remettant le mémoire de Choiseul à Pitt, il ne lui annonça même pas son départ au cas où le désaccord entre les deux pays persisterait. Il n'eut pas longtemps à prolonger cette situation délicate. Dès le lendemain, le bruit du rappel de Stanley se répandait, et Bussy en parla à Pitt, qui n'en disconvint pas. Le conseil des ministres anglais, voyant que la réplique de la France à ses propositions ne répondait pas aux vues de l'Angleterre, avait ordonné à son agent de revenir de Paris.

Il existait entre cette mesure et les concessions tardives du secrétaire d'état une trop grande contradiction pour les croire sincères. Elles n'avaient d'autre objet que de mettre les apparences de son côté et de pouvoir rompre sur la question de l'alliance espagnole des pourparlers entamés sous les auspices plus qu'équivoques de l'expédition anglaise contre Belle-Isle.

Bussy, en présence de cette déclaration nouvelle, ne put que communiquer à Pitt les ordres complets de Choiseul. Le ministre anglais, sûr désormais de la rupture, se déclara très mortifié de voir les espérances de paix évanouies. Il ne voulut pas cependant cacher à son interlocuteur que, *s'il eût été le maître, il n'aurait jamais été aussi loin dans la voie des concessions*[1], et il l'assura que, pour une grande partie de la nation, les propositions que nous trouvions trop dures eussent paru trop favorables. L'aveu et la confidence de Pitt sur sa manière de penser se conciliaient mal avec un article paru dans le *London Chronicle* du 17 septembre. Ce journal avait en effet éprouvé le besoin de prétendre que, « nonobstant les bruits qui pouvaient se répandre, il assurait le public que S. M. et le conseil avaient été constamment d'un sentiment unanime sur les conditions auxquelles la

1. *Angleterre*, t. 444, fol. 345.

paix devait être faite avec la France. » Entre la confession du principal intéressé et les affirmations tendancieuses d'une feuille publique, l'embarras du choix n'est pas permis.

X.

Il ne restait plus à Bussy qu'à prendre congé en Angleterre. On voulut du moins le laisser sur une impression favorable, et la courtoisie reprit ses droits, du moment où la politique n'était plus en jeu. Le secrétaire de Pitt, en lui apportant ses passeports, lui déclara, de la part du ministre, qu'il était très fâché de le voir partir. De vive voix déjà, le secrétaire d'état lui avait dit « mille choses obligeantes. » Le duc de Newcastle chargea Bussy de « mille compliments » pour Choiseul et « d'assurer Mme la marquise de Pompadour de son respectueux attachement, qui serait toujours le même, quelque événement qu'il arrivât. » Plus que personne, à l'en croire, il regrettait la rupture de la négociation et il espérait que les circonstances la renoueraient bientôt de façon ou d'autre. Le roi Georges III, à son tour, reçut l'envoyé français et lui parla « avec la même bonté qu'il a toujours fait. »

Les adieux de Stanley à la France ne furent pas moins touchants. Il est vrai que sa tâche n'avait pas été aussi ingrate que celle de Bussy, et ce dernier aurait eu de la peine à écrire à Pitt, en toute sincérité, un billet du genre que voici :

Je suis extrêmement fâché, disait l'agent anglais à Choiseul, d'avoir à vous communiquer la fin malheureuse de la négociation dont j'ai été chargé. *Ma commission m'a été rendue aussi agréable,* pendant qu'elle a duré, *par vos bontés personnelles qu'elle m'était flatteuse par l'espérance de contribuer à la paix.* C'est à présent que l'ombre errante de feu le négociateur va passer le Styx. Je vous prierai, Monsieur, d'ajouter au passeport de mes mânes deux autres pour des courriers avec des ordres pour mes bagages.

Comme je n'ai point encore signé la réponse de ma cour, je vous supplie de l'apporter à Paris avec vous afin que je satisfasse à cette forme mardi prochain, car je serais fâché que la situation de l'Europe, quoiqu'elle puisse me rendre mauvais convive, m'empêchât d'avoir l'honneur de dîner chez vous.

Je serai très charmé, Monsieur le duc, de prouver dans toutes les occasions futures, à tous ceux pour lesquels vous pourriez prendre

le moindre intérêt, la parfaite reconnaissance et le respectueux attachement que je vous conserverai toujours.

Il y avait moins d'effusion dans la lettre officielle qu'il adressait au ministre français pour lui annoncer son rappel, mais là encore on trouvait une extrême prévenance. « L'état de guerre ne portant aucune atteinte aux sentiments personnels de leurs majestés très chrétiennes, déclarait Stanley, le roi Georges III était persuadé de la part qu'elles voudraient prendre à son mariage. » A quoi Choiseul répondait que le roi de France avait, en effet, pris « la part la plus sensible » à cet événement.

Quelles que fussent les amabilités échangées entre les deux adversaires, les négociations n'en étaient pas moins rompues et les hostilités allaient bientôt recommencer. Choiseul faisait annoncer la rupture aux cours alliées et les informait que le roi était déterminé à continuer la lutte contre ses ennemis avec la plus grande vigueur en attendant le moment favorable de reprendre les pourparlers auxquels il se prêterait toujours volontiers. Pitt, de son côté, ne redoutait pas l'éventualité de combats où il espérait trouver pour son pays une source nouvelle de gloire et de profits. L'idée d'une guerre avec l'Espagne, loin de l'effrayer, stimulait son ardeur. Il avait même déclaré à Bussy qu'il devrait plutôt l'espérer que la craindre, parce que « l'envie de ne pas blesser la cour de Madrid avait obligé les Anglais à des égards dont il leur serait avantageux de se trouver dispensés[1]. »

Ce n'était pas, il faut en convenir, l'opinion de tous ses concitoyens, car la pensée d'en venir aux mains avec l'Espagne causait à bien des gens une impression de terreur qui se traduisait par une baisse marquée de la rente anglaise descendue jusqu'à 74 francs et par une influence déplorable sur tous les effets publics. Des lettres d'Angleterre prouvent combien la rupture des négociations fut mal accueillie par quantité de bons esprits qui « étaient étourdis des conditions auxquelles on aurait pu avoir la paix et ne faisaient pas façon de dire que l'on mériterait d'en faire une moins avantageuse pour avoir si mal répondu aux sacrifices de la France[2]. »

Ces sacrifices ne devaient pourtant pas être entièrement perdus, et la mission de Bussy à Londres ne resta pas vaine pour

1. *Angleterre*, t. 444, fol. 252.
2. *Angleterre*, t. 444, fol. 376.

l'avenir. Ces échanges de vue et ces pourparlers de quelques mois eurent comme résultats de poser les jalons les plus essentiels de la réconciliation entre les deux pays. L'alliance avec l'Espagne ne donnera pas les résultats espérés par Choiseul, mais, quand la France, au lieu de trouver en face d'elle un adversaire intransigeant comme Pitt, rencontrera les dispositions conciliantes de lord Bute, le bénéfice des conversations antérieures apparaîtra pleinement et les préliminaires de paix ne seront pas longs à signer. Si le ministre français de 1761 n'est plus là pour apposer son nom au bas du traité, il ne faut pourtant pas oublier la patience infatigable de ses efforts.

Dans ces négociations que le duc de Choiseul avait eu à poursuivre avec l'Angleterre, il s'était, en effet, révélé à la hauteur de la tâche qui lui incombait comme chef du gouvernement. Maître de lui dans la discussion et aussi courtois que ferme, il savait voir à la fois clair et loin. Louis XV a prétendu que Choiseul se croyait un grand ministre alors qu'il n'avait qu'un peu de phosphore dans l'esprit. Le mot, tout royal qu'il est, peut sembler joli, mais il manque de justesse. Il est dicté par une sorte de jalousie tout à l'honneur de celui qui l'a inspirée. Entre le roi et son ministre, c'est ce dernier qui avait le mieux saisi la vraie portée des pourparlers que je viens de retracer et l'imprudence commise en remettant le mémoire relatif à l'Espagne.

Il suffit d'ailleurs d'étudier le portrait conservé au ministère de la Guerre pour comprendre qu'au fond de ces yeux pétillants d'intelligence, et derrière ce front découvert sous la perruque de l'époque, existait une pensée capable de bien conduire les affaires du pays s'il en avait eu seulement les moyens. Richelieu disait du cabinet de Louis XIII que quelques pouces de terre lui donnaient plus de mal à gouverner que le reste du monde. Choiseul, à son tour, s'il n'avait pas été contrarié bien souvent par son maître et par les ambitions ou les rivalités qui s'agitaient autour de lui, aurait pu, bien qu'il ne présentât pas toute l'envergure du grand cardinal, réaliser, lui aussi, de grandes choses. Louis XIII avait eu du moins le mérite, au bout d'un certain temps, de sacrifier ses préférences aux mesures que Richelieu lui indiquait comme plus utiles au bien du pays. Louis XV était trop égoïste pour immoler ses préjugés ou ses désirs aux besoins de la France et trop fier, d'autre part, de ses dons naturels pour ne pas prétendre à des vues propres qu'il imposait à son ministre. Bien heureux

encore lorsqu'il ne les réalisait pas à son insu et en contradiction avec les plans officiels de son cabinet. C'est une des principales raisons du peu de résultats obtenus en tout temps par la politique de Choiseul.

Les négociations de 1761 offrent un exemple frappant de ces difficultés. Cela ne diminue pas le mérite personnel du ministre qui sut toujours trouver, pour défendre l'honneur de notre pays, le ton de la dignité fière et les arguments de la raison la plus droite. Malheureusement pour nous, le duc de Choiseul se butait à une volonté implacable servie par tous les moyens qui lui faisaient défaut. Aussi ne saurait-on lui en vouloir des sacrifices qu'il consentait pour obtenir la paix, quelque grands et pénibles qu'ils fussent pour le nom français. Plus de marine, une armée en désarroi, des finances dans un état lamentable, voilà le bilan de la situation que le ministre n'avait pas créée et qu'il n'avait pas pu modifier, parce qu'il était arrivé au pouvoir en pleine guerre.

« L'Angleterre et la France étaient comme deux champions qui se battaient; tous deux étaient blessés, mais, si le premier l'était moins, il devait continuer le combat pour s'assurer de la victoire[1]. » Ce mot de Pitt à Bussy éclaire sa politique et la juge.

Pour la condamner, non pas au point de vue anglais, mais au point de vue humain, c'est à Frédéric le Grand que je m'adresserai. Dès 1760, le roi de Prusse avait cherché à conclure la paix. Il recourait à l'intermédiaire du bailli de Froulay, ambassadeur de Malte en France, et lui faisait écrire une longue lettre, à laquelle il ajoutait de sa main :

J'espère, mon cher bailli, que cette *comition* ne vous déplaira pas. Vous en sentez l'importance foncière pour *toute* les parties *belligérante*. La paix c'est le *cris* de l'Europe, mais l'ambition *et* moins délicate. Elle ne *conte* ni le sang répandu ni les malheurs de l'humanité. Il n'y a qu'elle qui puisse *s'oposer* à nos vues salutaires. Je me *flate* que vous ne la *rencontrerai* qu'indirectement dans votre chemin et que le roi de France dont les *sentimens* sont si *conus* *ainspire* des sentiments *digne* des siens à ses *alliez*[2].

1. *Angleterre*, t. 444, fol. 252.
2. *Prusse, Berlin*, t. 186, fol. 163 et 164.

Si l'orthographe de ce billet laisse à désirer, la pensée qui le dictait à son auteur ne mérite au contraire que l'éloge. C'était le langage de la raison que Frédéric tenait ce jour-là. Aussi tout commentaire affaiblirait-il un jugement qu'il est permis de ratifier en entier. Je ne veux en souligner qu'un mot particulièrement juste dans sa sévérité : « *La paix, c'est le cri de l'Europe, mais l'ambition est moins délicate.* » Cette exécution de l'Angleterre par son allié le roi de Prusse est la justification la plus éloquente de Choiseul en même temps que la condamnation de Pitt.

Alfred BOURGUET.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UNE NOUVELLE THÉORIE

SUR

LA CONDAMNATION DE JEAN SANS-TERRE.

Depuis quinze ans bientôt que M. Bémont a soutenu sa thèse sur la condamnation de Jean Sans-Terre par la cour des pairs, aucune réfutation n'avait été tentée jusqu'ici de la solution adoptée par lui pour ce ténébreux problème historique. Les savants les plus versés dans l'histoire du XIIIe siècle, comme M. Luchaire et M. Ch.-V. Langlois, les érudits les plus prompts à la critique, comme M. F. Lot, admettaient avec M. Bémont que le roi d'Angleterre n'avait été condamné qu'une seule fois, en 1202, et que le prétendu procès de 1203 était une duperie. Amené à étudier de près la question en préparant notre *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, nous avions adopté les mêmes conclusions ; le seul texte nouveau que nous avions découvert ne faisait que les rendre plus solides à nos yeux. Enfin, la théorie de M. Bémont commençait (*mirabile dictu*) à pénétrer dans les manuels et l'enseignement secondaire, ce qui prouve sa popularité peu commune. Voici qu'un juriste érudit, M. Guilhiermoz, essaie maintenant de réagir et vient à la rescousse de la tradition abandonnée[1].

L'intéressant mémoire de M. Guilhiermoz comprend deux parties. Dans la première, l'auteur s'efforce de prouver que « Jean Sans-Terre a été condamné deux fois par la cour du roi de France ; une première fois en 1202, à la suite de la plainte des comtes de la Marche et d'Eu, et une seconde fois en 1203, pour le meurtre d'Arthur. » Dans la deuxième partie de son travail, M. Guilhiermoz établit

1. P. Guilhiermoz, *Les deux condamnations de Jean Sans-Terre par la cour de Philippe-Auguste et l'origine des pairs de France.* (*Bibl. de l'École des chartes*, 1899, p. 45 et suiv.)

que l'organisation de la cour des douze pairs a été sans doute imaginée « en vue de procéder au premier de ces jugements. »

De la dissertation sur les pairs de France, où M. Guilhiermoz apporte aux historiens le secours de sa profonde science du droit et des institutions, je ne dirai rien ici. Cette seconde démonstration, tout à fait distincte de la première, ne la confirme en rien, car elle ne se rapporte qu'au procès de 1202, dont la réalité n'a été contestée par personne. L'hypothèse de M. Bémont consiste, rappelons-le encore, à faire du procès de 1203, et de celui-là seul, une mystification forgée en 1216 au moment de l'expédition de Louis de France en Angleterre.

« Nous croyons, dit M. Guilhiermoz, qu'on aurait peine à trouver une négation plus hardie opposée à des témoignages plus formidables. » J'écrivais, au contraire, en 1894 : « Tout dans cette question est obscur et étrange si l'on s'en tient à l'opinion traditionnelle, tout devient relativement clair et naturel si l'on admet les conclusions de M. Bémont. » Je dois dire tout de suite que je persiste dans mon appréciation.

Afin de prouver qu'il est impossible de nier la réalité du procès de 1203, M. Guilhiermoz veut établir d'abord que le procès de 1202 ne suffit pas, contrairement à l'opinion de M. Bémont, pour expliquer un fait certain et incontesté, la confiscation de la Normandie. M. Guilhiermoz use de trois arguments :

1° *La Normandie n'a pu être confisquée en vertu de la sentence de 1202*, car en 1202 Jean Sans-Terre n'avait pas été ajourné, pour certaines raisons pratiques, comme duc de Normandie, mais simplement comme comte de Poitou et d'Anjou. Bref, pour citer les propres paroles de M. Guilhiermoz, « la Normandie, le plus important des fiefs confisqués, était restée justement hors de cause dans l'affaire de 1202. »

Je me contente d'opposer à cette affirmation, que je qualifierai à mon tour de « hardie, » le texte de Raoul de Coggeshall, qui nous fait connaître la sentence de 1202; texte que M. Guilhiermoz cite avec sa conscience habituelle, mais qu'il démembre, pour employer une de ses expressions, « avec une parfaite sérénité, » conservant ce qui lui plaît, rejetant ce qui le gêne : « Tandem vero curia regis Francie adunata adjudicavit regem Anglie tota terra sua privandum, quam hactenus de regibus Francie ipse et progenitores sui tenuerant. » En nous disant que Jean Sans-Terre, ajourné comme comte de Poitou et d'Anjou, ne pouvait être condamné à perdre un autre fief que ceux-là, M. Guilhiermoz se conforme au droit idéal, mais non aux faits tels que les rapporte un des meilleurs chroniqueurs de ce temps. Est-il besoin de dire que la cour de l'ambitieux Philippe-Auguste a pu vio-

ler la coutume et tourner la loi? M. Guilhiermoz ne peut pas nous forcer à croire que la loi telle qu'il nous la décrit a été certainement respectée, et que, en assurant le contraire, un chroniqueur réputé pour sa véracité a certainement menti.

2° *Après le premier procès, Philippe-Auguste continua à reconnaître au roi d'Angleterre la qualité de duc de Normandie.* Et M. Guilhiermoz donne comme référence : Mathieu de Paris, *Chronica majora*, II, 658-659.

Reportons-nous à ce texte. Mathieu de Paris, interrompant l'exposé fait au pape en 1216 par les agents de Louis de France, raconte qu'après le meurtre d'Arthur, Jean Sans-Terre, ajourné devant la cour du roi de France, objecta qu'il n'était pas seulement duc de Normandie, mais roi d'Angleterre, et que, comme tel, le baronnage anglais ne le laisserait pas comparaître. Philippe-Auguste aurait répondu alors à l'ambassadeur de Jean Sans-Terre : « Quid hoc, domine episcope? Bene scitur quod dux Normanniae, qui tenens meus est, Angliam sibi adquisivit violenter..., etc. » Mais, en s'appuyant sur cette interpolation faite par Mathieu de Paris dans la chronique de Roger de Wendover, M. Guilhiermoz commet une indéniable pétition de principe. M. Bémont, en effet, considère comme suspects les récits de chroniqueurs rédigés postérieurement à 1216. Pour prouver que M. Bémont a tort, on ne peut pas s'appuyer justement sur ces récits. Pour ma part, je n'accorde nulle créance aux interpolations dues à Mathieu de Paris quand aucun autre texte ne les confirme. Mathieu de Paris est le plus grand hâbleur du XIIIe siècle, et M. Guilhiermoz sait aussi bien que moi quel crédit il faut ajouter, par exemple, aux commérages que le fameux moine de Saint-Alban nous débite sur Blanche de Castille, pourtant sa contemporaine.

3° Lorsque, quelques mois après le premier procès, en juillet 1202, Philippe-Auguste reçut l'hommage d'Arthur, il régla ainsi avec lui la question de la Normandie : « De Normannia sic erit : quod ipse dominus noster rex Francie hoc quod acquisivit et de eo quod Deus ipsi dabit acquirere ad opus suum retinebit quantum sibi placuerit, et hominibus suis qui pro ipso terras suas amiserunt dabit id quod sibi placuerit de terra Normannie. » M. Guilhiermoz en conclut que le *roi de France ne visait à ce moment qu'à des acquisitions tout à fait partielles de territoire.* D'accord. Mais en quoi cette limitation prouve-t-elle que la cour du roi n'avait pas condamné Jean Sans-Terre à perdre la Normandie quelque temps auparavant? De ce qu'une sentence est rendue, M. Guilhiermoz conclut, avec une rigueur de juriste, qu'on doit forcément en poursuivre l'exécution intégrale. Nous rappellerons que Philippe-Auguste était l'homme le plus « pratique, » le politique le plus avisé qui fût alors. Faut-il être surpris

que, pour s'assurer la précieuse alliance d'Arthur, il ait résolu de partager avec lui la Normandie? La prudence commandait ces concessions. Qui aurait pu supposer à ce moment-là que la conquête de cette province serait si facile et Jean Sans-Terre si lâche? Personne, et certainement les rapides annexions qu'opéra dans la suite Philippe-Auguste ont pu lui causer une joie mêlée de quelque étonnement.

Nous concluons donc qu'il n'y a pas lieu de rejeter l'allégation de Raoul de Coggeshall, que Jean Sans-Terre a forfait *tous* ses fiefs en 1202, y compris la Normandie, et que « l'objection péremptoire » de M. Guilhiermoz n'est pas valable.

Passons à la prétendue sentence de 1203, dont l'existence est niée par M. Bémont. « On sait, dit M. Guilhiermoz, à quelles solennelles et précises affirmations il vient donner un démenti. » Louis de France a déclaré, en 1216, que Jean Sans-Terre avait été condamné à mort pour le meurtre d'Arthur, et ses agents en cour de Rome ont discuté là-dessus avec Innocent III, sans que la réalité du procès fût mise en doute par le Saint-Siège. Il est hardi, assurément, d'accuser le prince royal d'avoir menti et le pape de s'être laissé duper, mais, si M. Bémont l'a fait, c'est pour des raisons très sérieuses que nous pèserons tout à l'heure. En ce moment, examinons les arguments que M. Guilhiermoz produit pour prouver la véracité de Louis de France.

M. Guilhiermoz, avec beaucoup de bonne grâce d'ailleurs, nous accuse, M. Bémont et moi, de ne pas savoir le droit aussi bien que lui. Je reconnais, de la meilleure grâce que je puis, mon infériorité. J'ai dit que les vassaux de Philippe-Auguste avaient seulement le droit de déclarer Jean Sans-Terre *déchu des fiefs qu'il tenait du roi de France*. J'ai eu tort; soit. M. Guilhiermoz m'oppose un texte de Guillaume Duranti selon lequel l'homme-lige est soumis à la juridiction de son suzerain *pour les biens qu'il ne tient pas en fief d'un autre*. Il resterait à savoir si ce principe pouvait s'appliquer à des biens qui s'appelaient le royaume d'Angleterre; mais je ne discuterai pas ce point. La chance veut que je n'aie nul besoin d'entrer en controverse avec M. Guilhiermoz sur les questions de droit, où il a des armes que je ne possède pas. Il me suffit de parler des textes historiques et des faits réels et de rester sur un terrain où nous pouvons combattre à armes égales. Admettons qu'il faille trouver « dans la discussion du pape avec les envoyés de Louis une discussion juridique conduite avec le plus grand soin, où toutes les coutumes et tous les principes de droit mis en avant de part et d'autre sont de la plus rigoureuse exactitude » et que le manifeste de Louis contienne « un exposé juridique non moins correct. » Qu'est-ce que cela

prouve? L'habileté et la science des agents et des conseillers de Louis, mais non leur véracité sur le point même de notre litige[1].

Voici le grand argument de M. Guilhiermoz : « Le pape admet, sans la moindre hésitation et dans les termes les plus explicites, la mise à mort d'Arthur par Jean Sans-Terre et la réalité de la condamnation prononcée contre lui de ce chef par les barons de France; de plus sa réponse montre que ce n'est nullement par les envoyés de Louis qu'il a appris ces faits, mais qu'il les connaît de longue main... Est-il admissible, même une seconde, que si Philippe-Auguste et son fils avaient inventé, pour les besoins de la cause, l'existence de cet arrêt, Jean eût pu laisser prendre créance à une pareille affirmation, alors que l'arrêt en question était la base de tout l'échafaudage juridique construit contre lui? Est-ce que son premier soin n'aurait pas été de mettre le pape, son défenseur, en garde contre un mensonge aussi formidable et aussi facile à démasquer? » Et M. Guilhiermoz fait remarquer que Jean Sans-Terre était certainement en rapports avec le pape et lui avait fourni d'avance certaines objections.

Il est aisé d'expliquer ce qui surprend si fort M. Guilhiermoz. C'est, pour la première fois, le 24 et le 25 avril 1216, à l'assemblée de Melun, qu'il a été parlé de la condamnation à mort de Jean Sans-Terre comme meurtrier d'Arthur. Nous ne possédons, du moins, aucun texte authentique rédigé antérieurement à cette date et où il soit question de ce procès de 1203. M. Stubbs a édité une lettre écrite par un grand personnage anglais au mois de janvier 1216 et où le prétexte allégué pour justifier l'expédition prochaine de Louis est tout différent : Jean a violé les trêves et fait tort aux marchands français. De cet argument *ex silentio,* sur lequel je reviendrai tout à l'heure, on a le droit de tirer l'hypothèse que l'artifice inventé par les conseillers de Philippe-Auguste n'a jamais été produit avant le 24 et le 25 avril. Or, l'entrevue entre le pape et les agents de Louis a eu lieu dès le 10 mai. Jean Sans-Terre a donc été pris au dépourvu.

Les témoignages formidables dont parle M. Guilhiermoz ne sont donc formidables que si, par principe, on refuse d'imaginer un prince du XIIIe siècle inventant toute une mystification juridique pour justifier ses prétentions. Mais il convient de ne pas attribuer tant de scrupules aux politiques du moyen âge, qui souvent n'eurent pas la conscience plus chatouilleuse que les princes et les ministres modernes. Tenons compte d'ailleurs du caractère des personnes en cause. Il est clair que saint Louis n'aurait ni inventé ni toléré pareille duperie,

1. Je ferai remarquer que la mauvaise foi de Louis et de ses agents ne peut être contestée pour certaines questions que M. Guilhiermoz n'a pas eu à discuter. Voy. notre *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, p. 76, 82, 85, 86.

mais Philippe-Auguste n'était pas si délicat, manifestement, sur le choix des moyens[1].

Arrivons maintenant à l'hypothèse que forme M. Guilhiermoz sur le prétendu procès de 1203, car M. Guilhiermoz lui-même est obligé de recourir à l'hypothèse pour fonder sa propre théorie. Arthur, selon les *Annales de Margan*, a été tué le 3 avril 1203. Le second procès, si l'on admet sa réalité, n'a pu avoir lieu que dans la quinzaine de Pâques de la même année, c'est-à-dire à partir du 6 avril. Or, la mort d'Arthur est restée longtemps un mystère. M. Guilhiermoz est par suite contraint de supposer que le procès d'avril 1203 a été intenté, non pas à la suite du véritable meurtre d'Arthur, mais en conséquence d'un bruit sans fondement et vite démenti : la prétendue mutilation du jeune prince, exécutée par Hubert de Bourg sur l'ordre de Jean Sans-Terre, mutilation qui aurait entraîné la mort. M. Guilhiermoz imagine que, profitant de ces rumeurs et malgré le démenti qui suivit presque immédiatement, Philippe-Auguste lança une citation contre Jean Sans-Terre à la fin du mois de mars; et, deux ou trois semaines après, le roi d'Angleterre, contumace, aurait été, non pas condamné à mort (bien que ce soit le terme employé dans tous les textes), mais forbanni, ce qui revient au même d'ailleurs. Seulement, comme l'explique M. Guilhiermoz, on pouvait être forbanni pour un crime imaginaire, par le seul fait de la contumace, et quand bien même les juges ne croyaient nullement à la culpabilité de l'accusé.

Je n'insisterai pas sur la rapidité extraordinaire du procès, invraisemblance signalée par M. Guilhiermoz lui-même. Je me contenterai de soumettre à M. Guilhiermoz un petit texte auquel il n'a pas prêté une suffisante attention. Le procureur de Louis à l'assemblée de Melun, en 1216, dit au roi de France, si l'on s'en rapporte à l'autorité d'un chroniqueur contemporain : « C'est une chose très connue de tous que Jean, dit roi d'Angleterre, a été condamné à mort en votre cour, par jugement de ses pairs, pour avoir tué *de ses propres mains* son neveu Arthur[2]. » Donc, le fait qu'on voulait imposer à

1. Il n'est pas impossible de trouver, dans l'histoire des autres rois de France, des exemples de tromperies analogues. Nous avons essayé de démontrer qu'en signant le traité de Brétigny Édouard III tomba dans un piège savamment préparé par le dauphin Charles et ses conseillers. Voy. *Moyen âge*, 1897. — La production de la fausse Pragmatique de saint Louis à l'assemblée de Chartres, en 1450, n'est pas un procédé beaucoup plus recommandable, et elle nous est attestée par Thomas Basin, qui a vu de ses propres yeux la fausse « ordonnance escripte et sellée. » (*Œuvres de Thomas Basin*, éd. Quicherat, IV, 83.)

2. Wendover (ap. Math. Paris, éd. Luard), II, 652 : « Res notissima est omni-

l'opinion publique en 1216, ce n'était pas le prétendu forbannissement provoqué par une fausse nouvelle, c'était une condamnation motivée par le meurtre lui-même. Or, rappelons ici ce que nous dit M. Guilhiermoz : « Philippe-Auguste, *en avril 1204*, n'était pas encore certain qu'Arthur fût mort, et, d'autre part, il est impossible qu'un second procès ait eu lieu postérieurement au mois d'avril 1203. » La réalité du second procès paraît donc fort compromise déjà, si l'on ajoute foi à cet exposé de l'assemblée de Melun. Si l'on n'y ajoute pas foi, pourquoi s'incliner avec tant de respect devant des « témoignages formidables » qui, en somme, n'offrent pas plus de garantie? Et, si l'on veut se tirer d'affaire en alléguant que le procureur de Louis n'avait pas jugé nécessaire de rappeler avec précision les termes de cette sentence, intervenue à un moment où la mort d'Arthur était encore ignorée, pourra-t-on encore vanter l'exactitude et la bonne foi des agents du prince royal?

Mais l'argument qui me paraît le plus frappant est l'argument *ex silentio* que M. Bémont a présenté avec tant de force. Comment se fait-il que cette prétendue condamnation de 1203 ne soit relatée dans aucun document contemporain et qu'elle apparaisse tout à coup dans les textes après la date de 1216? Pour expliquer le silence gardé par le pape Innocent en 1203, dans les lettres où par exemple il énumère à Jean Sans-Terre les griefs du roi de France, M. Guilhiermoz doit supposer que Philippe-Auguste avait préféré ne pas informer le Saint-Siège du forbannissement et « ne pas entrer en conversation sur ce sujet. » Singulière réserve, en vérité! Pour se justifier auprès du pape d'avoir rompu la trêve, Philippe-Auguste pouvait invoquer le meilleur des prétextes, une sentence parfaitement régulière, et il ne l'aurait pas fait, « parce qu'il n'était pas certain de la mort d'Arthur. » Voilà des scrupules bien tardifs!

Et pourquoi ce silence *unanime* des chroniqueurs qui entouraient Philippe-Auguste au moment du prétendu procès de 1203? « C'est tout uniment, répond M. Guilhiermoz, parce que la seule chose qui les intéressait était la conquête de la Normandie et que les artifices juridiques mis en œuvre pour la légitimer les touchaient médiocrement. » Si les chroniqueurs de ce temps étaient si insensibles aux artifices juridiques, comment donc ont-ils prêté tant d'attention à la thèse développée en 1216? Ils auraient dû, selon le raisonnement de

bus quod Johannes, dictus rex Angliae, pro Arthuri nepotis [sui] proditione, *quem propriis manibus interemit*, in curia vestra per judicium parium suorum ad mortem sit condemnatus... » M. Guilhiermoz a cité ce texte, p. 49, note 3, et il le place sans doute au rang des « témoignages formidables » qui appuient sa thèse; en réalité, on le voit, il la contredit.

M. Guilhiermoz, s'intéresser uniquement à la conquête de l'Angleterre sans s'inquiéter de savoir et de dire comment on la justifiait.

J'ajouterai : puisque, d'après M. Guilhiermoz, Louis de France avait raison de prétendre en 1216 que Jean Sans-Terre avait forfait en 1203 tous ses biens, y compris la couronne d'Angleterre[1], comment expliquer que Philippe-Auguste, chargé par le pape, en 1213, de détrôner Jean Sans-Terre, excommunié et rebelle, n'ait pas songé un instant à invoquer la sentence de 1203 pour fortifier ses droits et mieux justifier l'expédition usurpatrice qu'il préparait? Comment se fait-il qu'il n'en soit pas dit un mot dans les actes de l'assemblée tenue le 8 avril à Soissons[2]?

M. Guilhiermoz conclut : « Il y a eu *certainement*, comme on le croyait avant le travail de M. Bémont, deux arrêts rendus par la cour du roi de France contre Jean Sans-Terre. » Je ne suis pas aussi « hardi » que M. Guilhiermoz. Le but de la présente réponse est de prouver, non pas qu'il n'y a eu *certainement* qu'un seul arrêt, mais que le doute doit subsister sur cette question. L'obscurité qui, pour les contemporains mêmes, enveloppait la mort mystérieuse d'Arthur, n'a fait que s'épaissir et couvrir de son ombre les circonstances environnantes. Il serait téméraire de prétendre dissiper tout à fait ces ténèbres. Mais les faits connus de nous s'accordent mieux avec le système de M. Bémont qu'avec l'opinion traditionnelle, et il faut encore rappeler, en terminant, que, pour restaurer cette tradition en ruines, M. Guilhiermoz a dû en prendre à son aise avec les textes et recourir, lui aussi, à une pure hypothèse.

Charles Petit-Dutaillis.

Note additionnelle.

Je n'ajouterai que quelques mots à la réponse faite par M. Petit-Dutaillis à la théorie de M. Guilhiermoz. Au moment même où il l'écrivait et où M. Bémont rédigeait, de son côté, une réponse pour la *Bibliothèque de l'École des chartes*, je m'occupais, avec mes élèves de l'École normale, de l'origine des pairs de France et du procès de Jean Sans-Terre, et j'arrivais, sans m'être entretenu avec M. Bémont de l'article de M. Guilhiermoz, à des conclusions identiques aux siennes. J'ajouterai un seul argument à ceux que présente M. Petit-Dutaillis. Non seulement il est inadmissible que Jean Sans-Terre ait pu être condamné en 1203 sans que ni Rigord, ni Guillaume le Bre-

1. C'est ce que prétend M. Guilhiermoz, p. 52.

2. Sur cette assemblée, voy. notre *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, p. 35.

ton dans sa chronique, ni Raoul de Coggeshall en disent rien; mais Philippe-Auguste avait deux bonnes raisons pour ne pas citer en 1203 Jean Sans-Terre devant sa cour : la première est que, comme cela ressort des renseignements donnés par M. Guilhiermoz lui-même, le fait de ne s'être pas rendu à la citation de 1202 avait dû entraîner pour Jean Sans-Terre la déchéance de tous ses fiefs, bien que l'appel des barons poitevins fût seul en cause ; la seconde est que Philippe a dû se garder de citer Jean pour le meurtre d'Arthur, car il aurait dû le citer comme duc de Normandie, et M. Guilhiermoz fait remarquer que le duc de Normandie avait le droit de ne pas comparaître devant la cour du roi, mais de se rencontrer avec lui sur les limites de leurs domaines. Jean n'aurait donc pu être condamné pour ne s'être pas rendu à Paris. Les faussetés volontaires et involontaires contenues dans la lettre de Louis de France et dans le rapport de ses agents n'ont rien qui puisse étonner; des documents aussi tendancieux et dont le premier a tout le caractère d'un manifeste ont de tout temps, mais surtout au moyen âge, été remplis d'altérations tantôt systématiques, tantôt inconscientes de la vérité.

La théorie de M. Guilhiermoz sur l'origine des *Douze pairies*, qu'on aurait imaginées à l'occasion du procès de Jean Sans-Terre, est séduisante, mais elle est une pure hypothèse. Une partie de cette hypothèse n'est guère admissible, celle d'après laquelle les six pairies ecclésiastiques auraient été choisies par l'influence de l'archevêque de Reims, Guillaume Blanches-Mains; cinq de ces pairies faisant partie de la province ecclésiastique de Reims et la sixième, Langres, en étant toute voisine. M. de Manteyer, dans son mémoire sur *l'Origine des douze pairs de France*, paru dans les *Études sur le moyen âge dédiées à G. Monod*, me paraît avoir très bien démontré que les six pairies ecclésiastiques sont des évêchés frontières dont les titulaires possédaient les pouvoirs comtaux, étaient des vassaux directs du roi capétien, des barons, des pairs, et étaient naturellement appelés à siéger dans sa cour pour le service de justice et de conseil. Quant aux pairies laïques, elles correspondent aux grands duchés nationaux qui se divisaient la France : Bourgogne, Aquitaine, Normandie (le quatrième, celui de France, était aux mains du roi), et aux comtés palatins frontières, sortes de margraviats, de Flandre, Champagne et Toulouse. Ces six grands vassaux étaient, par leur situation même, élevés au-dessus de tous les autres. Ce qui est vrai, c'est que la conception des douze pairies date de la fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe et que le procès de Jean Sans-Terre, fécond en conséquences, a pu contribuer à la fixer.

Gabriel MONOD.

UN MÉMOIRE INÉDIT DE DUMOURIEZ

SUR L'ÉTAT DE L'EUROPE EN 1773.

Le travail de Dumouriez qui suit n'a qu'une analogie dans le titre et aussi dans le plan avec l'ouvrage du même auteur qui parut en février 1798 sous le titre de *Tableau spéculatif de l'Europe* et qui reparut quelques mois après, en septembre de la même année, revu et augmenté et intitulé : *Nouveau tableau spéculatif de l'Europe.*

Celui que nous publions aujourd'hui pour la première fois a été composé à une époque fort différente de la précédente, puisqu'il embrasse l'état de l'Europe à la fin du règne de Louis XV et non celui de l'Europe pendant le Directoire. Il a été ignoré et négligé jusqu'à maintenant. Pourtant Dumouriez en parle dans ses *Mémoires* en des termes bien faits pour piquer la curiosité. Voici ce qu'il en dit : « M. de Monteynard (alors ministre de la guerre) était un ministre médiocre, mais très sage, très honnête homme et très appliqué. Il avait fort bien fait la guerre; il était bon officier d'état-major et connaissait bien les détails des armées; mais, hors de son affaire militaire, il ne savait rien du tout. Il n'était pas d'âge à étudier le droit public et les intérêts des nations; il n'en aurait même pas eu le temps. Connaissant sa propre faiblesse à cet égard, il en parlait souvent à Dumouriez dans leurs conférences particulières; ils travaillaient fréquemment ensemble sur cette matière, et, pour la lui rendre plus intelligible, il fit pour lui un petit ouvrage intitulé : *Tableau spéculatif de l'Europe,* dont Louis XV eut une copie qui lui donna pour l'auteur une prédilection qui lui valut la Bastille[1]. »

C'est ce « petit ouvrage » destiné à l'instruction d'un ministre et qui passa sous les yeux du roi que nous publions aujourd'hui pour la première fois, d'après l'autographe même de Dumouriez. Le lecteur verra bien vite quel profit en put tirer M. de Monteynard et découvrira sans peine les hardiesses qui durent choquer Louis XV. Sans doute les dissertations spéculatives, — pour se servir du mot même qui figure dans le titre, — du genre de celle-ci, n'ont qu'un avantage très relatif. Cependant, si elles se produisent à des moments bien choisis, à des heures caractéristiques de l'histoire, si

1. Dumouriez, *Mémoires*, 1822, t. I, p. 244.

elles sont composées par des esprits justes et bien informés, il ne saurait être inutile de connaître de semblables témoignages et ils nous éclairent singulièrement sur la façon dont on envisageait les faits lorsqu'ils surgirent. Tel est le cas de la dissertation de Dumouriez. Jamais la diplomatie française ne fut plus indécise qu'alors et jamais elle n'aurait dû être plus précise et plus nette. Partagée en deux sortes de négociations, les unes apparentes et avouées, les autres clandestines et secrètes, elle s'éparpillait, se contrecarrait, se contredisait, tandis qu'il eût fallu au contraire ramasser ses efforts et tendre par tous les moyens vers un but déterminé et logique. Les circonstances étaient assez graves pour commander et imposer l'union : le partage de la Pologne, les révolutions de Suède, la rivalité mal apaisée de Frédéric et de Marie-Thérèse, le développement sans cesse grandissant de la Russie devaient tenir en éveil une diplomatie moins insouciante que celle de Louis XV et de ses agents secrets et avoués. Il n'est pas superflu d'apprendre quels avertissements se produisirent alors, ce qu'on pouvait prévoir et quels moyens pouvaient être mis en œuvre.

Dumouriez n'était pas des moins désignés pour parler alors sur ce sujet avec quelque compétence. Sa vie aventureuse l'avait poussé de tous les côtés en Europe, et, soldat ou diplomate, il avait séjourné au nord comme au midi. C'était là une excellente préparation pour apprendre à juger par soi-même les intérêts des nations et les besoins de la politique française. Les pages qui suivent sont donc le résultat d'une enquête préalable longue et bien conduite. Avant de les écrire, Dumouriez avait fait campagne durant la guerre de Sept ans, voyagé en Italie et en Corse, séjourné en Espagne et en Portugal ; revenu en Corse, il y avait fait la double campagne de 1768 et 1769, puis, mécontent du métier militaire qui n'avait pas jusque-là satisfait assez bien son ambition, il allait en Pologne, envoyé par le duc de Choiseul pour négocier secrètement auprès de la confédération de Bar. Toutes ces missions convenaient fort à Dumouriez, esprit souple, intrigant, aussi mobile qu'ardent, fécond en projets divers qu'il aimait à coucher sur le papier. Dumouriez avait écrit le résumé de la plupart des affaires dans lesquelles il avait été employé. Quelques-uns de ses travaux ont été publiés. Le plus grand nombre, resté manuscrit, fut saisi lors de la trahison du général et on ignore ce qu'il est devenu.

Le mémoire ci-dessous a dû faire partie de cette saisie. Nous le publions ici d'après l'original même de Dumouriez, écrit tout entier de sa main et qui figure dans un manuscrit de la bibliothèque Mazarine, n° 3749, p. 145-172, qui a certainement appartenu à Dumouriez. Nous le reproduisons sans commentaire, car un pareil docu-

ment n'en comporte guère. On ne saurait oublier, en effet, que c'est par l'ensemble des vues générales qu'il a de l'intérêt et que sa lecture peut être instructive. Encore une fois, c'est un tableau *spéculatif*, comme l'auteur prend bien soin de nous en aviser dès le titre, c'est-à-dire à certains égards arbitraire et chimérique. On ne saurait demander à Dumouriez d'avoir vu juste sur tous les points : les prophètes se trompent souvent, heureusement pour nous. Mais celui-ci a eu raison sur trop d'endroits et on peut regretter que ses avis n'aient pas été mieux écoutés et ses vues mieux suivies. Ce petit ouvrage est, en tout cas, un document intéressant pour la psychologie d'un homme qui, après avoir été un des agents les plus actifs de la diplomatie secrète de l'ancien régime, devint une des chevilles ouvrières de celle de la Révolution, pour finir ensuite comme chacun sait.

Paul Bonnefon.

TABLEAU SPÉCULATIF DE L'EUROPE

EN FÉVRIER 1773.

Le titre que je donne à ce tableau est conjecturel (*sic*), et par conséquent sujet à tous les changements, à toutes les incertitudes qui depuis vingt ans ont renversé le prétendu système d'équilibre, ou de balance, dont tous les livres de politique sont remplis. Il serait à souhaiter qu'il fût fait ou rédigé par un homme plus instruit, plus expérimenté et qui eût vu en détail toutes les affaires publiques. Il serait possible cependant qu'avec plus de talents il eût rétréci ses idées dans le maniement de toutes les petites affaires que des ministres se succédant rapidement ont mises à la place des vrais principes des négociations. Les révolutions des ministères et le défaut de plan ont plongé l'Europe dans le chaos politique, d'où une guerre générale ne peut pas la tirer.

***

Deux traités servaient de base au système de l'équilibre : celui de Westphalie pour l'Allemagne, la France, le Midi et les puissances maritimes, — le traité de Versailles l'a totalement détruit; — celui d'Oliva pour le Nord. La malheureuse guerre de 1757, la supériorité en tout genre du roi de Prusse, l'introduction de la Russie dans les guerres et les affaires de l'Europe ont amené le partage de la Pologne, qui a entièrement anéanti ce traité, auquel celui de Versailles avait porté un coup funeste. Ce n'est donc plus dans les livres, dans les traités ni dans les négociations qu'il faut chercher la connaissance de la vraie situation de l'Europe. Les traités sont contradictoires, les principes des écrivains sont renversés, et les négociations ne portent que

sur de petits intérêts relatifs aux vues particulières des chefs de nations, rois, ministres, ambassadeurs, courtisans, favoris, etc.

***

Il faut donc chercher dans l'*intérêt topographique* (le seul réel et de durée) la base qu'on a perdue et qu'il faut retrouver pour asseoir de nouveaux plans. Les cours changent, les administrateurs publics passent, l'*intérêt topographique* reste : il est immuable. C'est sur un atlas qu'il faut examiner l'Europe politique. C'est dans les cartes particulières qu'il faut découvrir les idées d'agrandissement des peuples qui s'élèvent, et les dangers des nations qui déchoient. *La convenance* est le seul droit et le seul principe de tous les mouvements ou politiques ou militaires des différentes nations qui peuvent être rassemblées sous le titre de la République européenne.

Le partage de la Pologne prouve que les autres droits sont devenus nuls, que de simples manifestes autorisent les prétentions les plus chimériques et équivalent aux gros volumes de discussions légales, dont autrefois les souverains se croyaient obligés d'appuyer leurs usurpations. Le Nord pèse encore sur le Midi et lui prépare de nouvelles révolutions. Trois puissances, se respectant mutuellement, armées de plus de 800,000 hommes, ont envahi la Pologne, menacent à la fois la Suède, la Turquie, l'Italie, les princes de l'Allemagne et la France. Elles ne pourraient désarmer qu'en proportion réciproque. Cette condition ne peut pas exister. Elles sont donc nécessitées à s'étendre pour soutenir leur état de guerre; toutes les circonstances favorisent *leur convenance*. L'examen de leur position peut éclairer sur leurs vues. Cet examen demande un détail topographique : les réflexions naîtront en foule, la carte à la main.

Voici l'ordre que demande cette spéculation : la Russie, la Prusse, l'Autriche, le Danemark, la Suède, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne divisée en souverainetés, la Suisse, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie divisée aussi par souverainetés, enfin la Turquie. Ces quatorze articles avec leurs branches particulières feront l'ensemble du *Tableau spéculatif de l'Europe*.

I. **La Russie.** — Le trop prompt accroissement de la Russie exigeait de la part des puissances de l'Europe un plan généralement accepté pour s'opposer à l'influence de cette puissance nouvelle dans les affaires de la République européenne. Laissons le passé et partons toujours du point présent. La cour de Pétersbourg, depuis le commencement du siècle, a toujours tyrannisé ses voisins par son autorité politique, son argent, ses menaces et quelquefois ses troupes. En 1764, toute l'Europe épuisée de la guerre était hors d'état de se réunir pour connaître son véritable intérêt. Lorsque des cessions, des traités nouveaux et bizarres, des intrigues occupaient toutes les cours, la Russie a donné à main armée un roi à la Pologne. L'Ukraine polonaise a été sa récompense.

La nation polonaise, effrayée par les Russes, indignée contre un roi illégitime, a fait des protestations inutiles, des réclamations faibles et des armements mal entendus et ruineux. Presque tous les souverains de l'Europe avaient garanti la Pologne par des traités ou publics ou particuliers. La Turquie seule, excitée sous main, a pris la défense d'une nation avilie; elle-même était tombée dans l'état le plus méprisable. Dès lors, le roi de Prusse a projeté le partage de la Pologne et l'arrondissement de ses états par la réunion de la Prusse polonaise. L'Autriche, effrayée de la puissance de ce monarque, sans confiance dans son alliée, a examiné dans l'inaction la conduite des Turcs, les malheurs de la Pologne; n'osant secourir ce royaume, elle a consenti à la proposition de s'agrandir de ses dépouilles. C'est en 1770, au camp de Neustadt, en Moravie, que le plan du traité de Berlin a été esquissé; la prise de Bender, l'épouvante des Turcs, le passage du Danube, la conquête de la Crimée, la faiblesse et la mauvaise conduite de la nation polonaise ont achevé de décider l'Autriche et l'ont conduite à signer, en février 1772, le traité injuste qui, dix ans avant, eût été rejeté avec horreur et regardé comme impossible.

La Russie, par ce traité, s'assure la possession de l'Ukraine, qui lui fournit des blés, de l'argent, des chevaux et des soldats, une partie de la Lithuanie et la partie de la Livonie que les Polonais avaient conservée, avec une autorité entière sur la Courlande et la Samogitie; par conséquent, elle se rapproche de l'Allemagne et pèse sur elle. La guerre contre la Turquie lui assure l'empire de la mer Noire, mais l'Europe serait trop heureuse que la progression, les efforts et les succès de la Russie fussent dirigés de ce côté. Tant que les Turcs tiennent Oczakow, la guerre de Turquie est plus brillante qu'utile pour les Russes. Cette place coupe par le milieu les possessions de la mer Noire, rend la conquête de la Crimée précaire et couvre les provinces européennes de l'empire ottoman.

Si d'un côté les succès de la Russie contre les Turcs ont augmenté sa puissance et lui ouvrent une vaste carrière pour les projets de conquête les plus brillants dans le plus beau, le plus riche empire de l'Europe, habité par des peuples de sa religion; de l'autre, les avantages que lui a apportés le traité de Berlin, la jonction de ses états du nord de l'Asie avec ceux du nord de l'Europe et l'emplacement local de la cour à Pétersbourg doivent lui faire préférer la réalité de son établissement actuel à la chimère possible du rétablissement de l'empire de Constantinople. L'impératrice, qui, du côté de l'Asie, de la Pologne et de la Turquie, domine sur une étendue immense bornée par des peuples faibles, doit frémir en ne voyant que Pétersbourg et une petite province entre elle et un peuple que sa constitution intérieure a rendu longtemps faible et méprisable, mais qu'une récente révolution ne peut plus lui rendre indifférent. Ce n'est qu'après avoir partagé la moitié du golfe de Bothnie, maîtresse absolue de la Finlande, et après avoir rétabli l'anarchie en Suède, qu'elle peut se livrer à des projets d'agran-

dissement *méridional*. Elle doit donc tout entreprendre pour diviser la Suède, opprimer le roi et la nouvelle constitution. La *convenance* des autres voisins de ce royaume est d'accord avec son *système topographique*. Ce prince sans secours, sans alliés, sans argent et sans troupes, ne peut que succomber; il n'a, comme les Polonais, à présenter que de vaines réclamations, et il ne peut invoquer que des garants faibles ou éloignés. L'héroïsme est le seul parti qui convienne à ce roi; son caractère semble l'y porter : c'est effectivement son unique ressource; vraisemblablement, elle ne lui procurera qu'une chute glorieuse, mais les hasards sont pour lui. Tout autre parti le jetterait dans le même avilissement que le roi de Pologne, mais ne lui procurerait pas la même sûreté.

II. **La Prusse.** — Le roi de Prusse est créateur de sa puissance. Son génie et ses talents universels ont accoutumé l'Europe entière à ne considérer que lui, à regarder sa puissance comme individuelle, inhérente à sa personne, et par conséquent précaire et devant finir avec lui. A ne la considérer même que sous ce point de vue, son âge, son activité offriraient encore la carrière d'un grand nombre d'années à la crainte qu'il inspire. Mais le traité de Berlin ne laisse plus même cet espoir à ses voisins. La réunion de ses états par l'envahissement de la Prusse polonaise donne une consistance réelle à la puissance prussienne. Ce royaume n'est plus un état morcelé, composé de provinces séparées et ouvertes. Ses moyens sont réunis et augmentés, et la mort de ce monarque extraordinaire diminuera l'action de cette puissance, mais lui laissera une constitution solide et capable de résistance. L'augmentation de ses moyens ouvre une nouvelle carrière à son activité. Des conquêtes faciles, susceptibles de prétentions litigieuses, s'offrent d'elles-mêmes, et rien ne peut l'arrêter. Son *intérêt topographique* est joint à la *convenance* de la Russie. Il a été le moteur du partage de la Pologne. Celui de la Suède est du même intérêt pour lui, et il forcera encore plus aisément le roi de Danemark à y céder qu'il n'a obligé la cour de Vienne à prendre part au traité de Berlin.

Le changement de la constitution suédoise, le sort du continent de la Scandinavie par lui-même serait peu intéressant pour le roi de Prusse, s'il n'y voyait pas les moyens de chasser les Danois de leurs possessions d'Allemagne en leur faisant retrouver par échange la partie de la Suède qu'ils ont autrefois possédée; peut-être même qu'un jour, après avoir partagé la Suède, il deviendra le soutien de cette même constitution et du roi actuel contre la Russie, s'il y entrevoit l'utilité d'inquiéter cette puissance et le profit d'assurer ses droits sur la Poméranie en se faisant substituer par les Suédois à leurs prétentions sur leurs anciennes possessions de l'Allemagne. Dans la situation présente, *l'intérêt topographique* du roi de Prusse le forcera à s'emparer de Wismar et de la Poméranie suédoise, sous prétexte d'être obligé par des engagements avec la Russie de désapprouver la révolution du gouvernement suédois. Il doit profiter du moment pour forcer le Danemark, alarmé

de la révolution de Suède, à faire avec la Russie un traité de partage. Par ce traité, le Danemark doit reprendre ses anciennes possessions dans le continent de la Scandinavie, savoir : le territoire de Bahur, la Dalie, la Hollande et la Scanie, pour posséder les bords du lac Wenner, toute la côte occidentale de la Suède et rejeter la marine et le commerce de ce royaume dans le golfe de Bothnie et dans la mer Baltique, devenant par ce moyen la seule puissance maritime du Nord, maîtresse absolue du Sund, et soutenir ensuite l'anarchie en Suède. Les avantages du Danemark sont si considérables dans ce traité, qu'il ne peut pas balancer un moment à céder au roi de Prusse le pays d'Oldenbourg et Delmenhorst, avec toutes ses prétentions sur le duché de Brême et de Ferden et sur Hambourg. Le roi de Prusse doit de son côté faire céder[1], par un traité spécial avec la Russie, tous les droits de la maison d'Holstein, régnante en Russie sur le duché d'Holstein et de Schleswig. Si la maison de Brunswick, régnante en Angleterre, veut s'opposer au partage de la Suède, le roi de Prusse s'emparera aussitôt du Mecklembourg, de Brême et Ferden, qu'il couvrira. Maître de Stade, il ne craindra pas que les Anglais viennent secourir l'électorat de Hanovre, qui, pressé entre lui et les Hessois, paiera les frais de la guerre. Alors, le roi de Prusse, maître de tout le nord de l'Allemagne, depuis les frontières de la Hollande jusqu'à la Livonie, défendra facilement cette immense étendue, parce qu'elle ne pourra être attaquée fortement en aucun point. Tel est le plan d'agrandissement que les circonstances présentent au roi de Prusse et que son intérêt topographique lui prescrit.

III. **L'Autriche.** — La cour de Vienne est partagée en deux factions. La Vieille cour, attachée à l'impératrice, composée de tous les ministres, de ce qu'on nomme le Décastère, a pour chef le prince de Kaunitz, et pour substitut le comte de Perghen, qui un jour le renversera peut-être ou au moins le remplacera. Ce parti a le pouvoir et l'argent. L'impératrice, jalouse de ses droits et de son autorité, n'a rien cédé à son fils; la tranquillité de l'Europe repose sur cette tête respectable, mais les circonstances peuvent changer toutes les dispositions : la paix est nécessaire au soutien de son autorité, et c'est la crainte de la guerre plus que son inclination qui l'a engagée à accéder au traité de Berlin. Il fallait : ou s'opposer au roi de Prusse et garantir la Pologne à main armée ou, en se portant pour médiatrice de la paix (comme elle s'y était engagée avec la Porte), armer pour la médiation pour la faire accepter aux Russes et aux Turcs de gré ou de force, alors rester à découvert du côté du roi de Prusse, ou enfin, n'osant s'opposer au traité du partage de la Pologne, n'osant dicter une paix égale entre la Russie et la Porte, accéder à ce partage et y prendre un lot. La

1. *Note de Dumouriez :* Cette cession a été faite dans le cours de l'année 1773 par un traité secret fait à Kiel.

crainte l'a réduite à ce dernier parti; c'est ce qu'avait senti le roi de Prusse et c'est d'après cette certitude qu'il a traité avec le prince de Kaunitz au camp de Neustadt.

La jeune cour est composée de l'empereur, du maréchal de Lasci et de tous les militaires. Ce prince, âgé de 31 ans, abhorre Vienne, où il est en tutelle et sans état; il voyage par inquiétude, son caractère est actif et avide de gloire et de projets; il déteste les Français, il est enthousiaste du roi de Prusse, dont il craint les *sarcasmes*, le génie et la puissance. — Toute l'armée autrichienne pense de même. — Fuyant le repos, cherchant le trouble, ayant des projets vagues de conquêtes et d'agrandissement, il a pu espérer que le partage de la Pologne lui ouvrirait une nouvelle carrière, lui donnerait de l'argent, le mettrait à la tête de l'armée. Le roi de Prusse, dans leur entrevue, en lui échauffant l'imagination, n'a pas négligé de faire connaître à la vieille cour le danger de lui laisser prendre trop d'autorité. Le comte de Perghen a été envoyé par le Décastère pour régler l'administration de la nouvelle Hongrie, les militaires ont été éloignés de tout gouvernement, et l'empereur a eu le désagrément de n'y faire qu'un voyage de particulier comme tous ceux qu'il fait depuis longtemps, sans acquérir pour lui ni pour son parti.

L'*intérêt topographique* de la cour de Vienne était contraire au traité de partage de la Pologne. Cette cour qui n'a que des troupes et de vastes états tout ouverts ne devait désirer aucun accroissement au delà des monts Karpathes, qui formaient une barrière naturelle à ses états héréditaires de Hongrie; aussi n'a-t-elle accédé au traité que par convenance. Forcément obligée d'augmenter encore l'état de ses troupes, ne pouvant ni n'osant se mesurer avec le roi de Prusse, n'ayant ni la même manutention économique que ce roi, ni comme lui un état purement militaire, elle s'écrase et ne peut se soutenir qu'en cherchant autour d'elle une conquête facile et qui fournisse à l'entretien de son armée. Belgrade et la Serbie, qu'elle gagnera peut-être à la paix prochaine, ne lui fait qu'un arrondissement sans profit qui ne remplit pas son but.

Deux autres objets se présentent à elle : 1° la Lorraine et l'Alsace à reprendre sur la France; 2° l'Italie à envahir. Dans le premier objet, l'*intérêt topographique* est appuyé du caractère de l'empereur et de ses affections; la vieille cour passera ou pliera sous les circonstances. La *convenance* du roi de Prusse est d'accord avec l'*intérêt topographique* de l'Autriche : il assure ses usurpations et sa puissance, il éloigne dans sa vieillesse ce jeune prince inquiet et par conséquent dangereux, il l'occupe contre la France et devient alors prépondérant et le maître de la destinée des deux puissances qu'il met aux prises. Si l'empereur a trop de supériorité dans cette guerre, il peut l'arrêter comme il voudra; s'il a le dessous, il peut facilement diminuer une puissance épuisée et apercevoir dans les malheurs de ses voisins d'autres *intérêts topographiques* et d'autres *convenances*. La conquête de l'Italie éloigne encore plus l'empereur, lui fait embrasser des projets plus dangereux, et, par

conséquent, est encore plus favorable au roi de Prusse; il travaillera donc d'autant plus à la suggérer, et il trouvera bien de la facilité dans le génie inquiet et ardent de l'empereur, quoique son *intérêt topographique* y soit contraire, comme je le développerai à l'article des souverainetés qui composent le corps germanique.

Voilà quelles sont les trois puissances actives de l'Europe, les autres ne sont que *passives,* excepté le Danemark, que les circonstances favorisent, et l'Angleterre, que sa position met à l'abri de l'envahissement.

IV. **Le Danemark.** — Le roi de Danemark, renfermé dans sa presqu'île Cimbrique, n'a qu'un intérêt : c'est de rentrer dans la partie de la Scandinavie qu'il a autrefois possédée, en se défaisant du procès rongeur de la branche cadette de Holstein, et regagnant par un traité, garanti par le roi de Prusse, la possession et les droits sur la moitié du Sleswig et du Holstein. Cet *intérêt topographique* est d'une si grande réalité qu'il ne manquera pas de profiter de la circonstance. Il n'a que ce moment pour la saisir. D'ailleurs, l'intérêt particulier et toutes les vues du ministère danois sont tournés de ce côté et produiront vraisemblablement une guerre du Nord, qui, sans beaucoup de danger, peut le mettre au comble du bonheur où peut aspirer cette monarchie bornée. Le Danemark ne cède rien en cédant ses droits ou ses prétentions sur quelques états de la Basse-Allemagne au roi de Prusse qui les fera bien valoir, et il risquerait beaucoup en n'entrant point dans ses vues.

V. **La Suède.** — La Suède est la première victime qui sera immolée à l'*intérêt topographique.* Il semble que, dans la dernière révolution qui a fait tant de gloire au jeune roi, il a fait une faute en annonçant ses moyens de législation sous le nom de *nouvelle constitution* et qu'il aurait dû leur donner pour titre : *Rétablissement de l'ancienne constitution arrêtée par les États en 1680.* L'apparence d'innovation peut nuire intérieurement à sa démarche et peut servir de prétexte aux alarmes vraies ou simulées et aux plaintes du Danemark et de la Russie. Ce jeune monarque est menacé d'une guerre funeste; il n'a pour ressource que l'héroïsme et les négociations de ses alliés, car il ne doit pas compter sur un secours de 12,000 Français arrivant à Gottembourg; il est douteux que la France se compromette au point de les envoyer. Il faudrait que les Anglais donnassent la permission, qu'ils refuseront, de faire passer une escadre française en Suède. Ce secours même serait insuffisant, outre qu'il est possible qu'il n'arrive pas, que les Danois le prennent ou le dispersent, et qu'il compromet la marine de France contre celle de Danemark, qui, bien qu'inférieure, a des retraites et des ports prochains qui lui donnent des avantages et des ressources. Le secours français, convoyé par les Anglais, serait abandonné et perdu. En 1741 et 1742, l'Angleterre envoya une escadre pour empêcher la sortie de la flotte russe des ports de Carélie et de Livonie. Cette escadre anglaise souffrit beaucoup, coûta beaucoup et retourna en Angleterre

dans le moment le plus intéressant, au commencement de la campagne de 1743 qui termina les désastres de la Suède par le honteux traité d'Abo. Voilà ce qu'on aurait à craindre des Anglais, même de bonne foi. Que serait-ce s'ils voyaient la certitude de faire perdre 12,000 hommes à la France? D'ailleurs, ces 12,000 Français peuvent attirer 24,000 Prussiens, si le roi de Prusse a résolu le traité de partage qu'on peut présumer d'après l'intérêt topographique de tous les voisins de la Suède.

Le roi de Suède, ne pouvant compter sur des secours chimériques ou hasardés, doit donc désirer de préférence qu'on lui paye le subside en argent pour s'en servir à gagner sa nation chez laquelle la vénalité est trop invétérée pour n'être pas un des moyens de son salut ou de sa perte. Ce monarque doit s'envelopper de son courage seul, ne compter que sur ses propres ressources et inspirer sa fermeté à une nation fière et courageuse, à laquelle l'exemple de ses rois a toujours fait vaincre les plus grandes difficultés, à la tête de laquelle aucun roi guerrier n'a jamais été vaincu. Tout ce qu'il peut faire c'est de négocier par la reine sa mère un traité de séquestre entre les mains du roi de Prusse pour la Poméranie et renfermer sa défense dans son continent, confier la guerre de Finlande au plus habile et au plus fidèle de ses partisans et marcher avec audace contre les Danois qu'il battra facilement. Sa guerre de mer est plus dangereuse. Il doit peu hasarder ses vaisseaux à moins qu'il ne les monte. Le plus grand avantage que le roi de Suède peut se procurer dans cette guerre, c'est d'attirer les Danois dans son continent, en retirant ses flottes dans ses ports et leur donner toute facilité dans leur projet de conquête pour les battre sur terre, ne commencer sa campagne de mer que lorsque leurs flottes seront délabrées et découragées et leur faire la reconduite dans leurs iles avec une flotte fraiche et des troupes victorieuses. Les dangers sont grands, mais l'héroïsme est au-dessus de tous.

VI. **L'Angleterre.** — Nous sommes si fort accoutumés à distinguer ce roi d'avec sa nation, leurs intérêts sont si souvent en opposition que le roi de Prusse n'a rien à craindre des Anglais dans tous les projets d'envahissement ou de partage qu'il peut tenter. Il ne faut considérer relativement au Nord la puissance anglaise que comme commerçante. Quand même cette nation éclairée voudrait un moment s'éloigner de son véritable intérêt pour se mêler dans les guerres de terre qui désoleront le Nord, une ou deux campagnes de la Baltique la ramèneraient bien vite au calcul de ses pertes réelles. Le Danemark et le roi de Prusse, en lui présentant son intérêt commercial, s'assureraient bientôt d'elle. Un privilège exclusif ou des moyens équivalents feraient rompre par un parlement subséquent tous les engagements que le roi aurait pris au nom de la nation anglaise. Ainsi, l'appui des Anglais ne peut être que momentané, s'il a lieu, ce dont on peut douter. Toute alliance entre la France et l'Angleterre ne peut être que précaire, pleine de soupçons et de mauvaise foi, et toute guerre qu'ils (*sic*) auraient com-

mencée ensemble ne finirait pas sans qu'on les vît armés l'un contre l'autre. Le véritable intérêt de l'Angleterre est tourné vers les deux Indes contre la France et l'Espagne : celui du Nord est de second ordre. Tout son commerce est entre les mains de la Russie et à présent de la Prusse. Le moindre privilège ferait rentrer en eux-mêmes les Anglais. Ils ne peuvent se regarder dans les mers du Nord que comme marchands; toutes les fois qu'ils ont voulu y jouer un rôle différent, ils se sont épuisés en défenses inutiles et leurs pertes les ont ramenés en principe.

VII. **La Hollande.** — La Hollande a un intérêt commercial si considérable qu'elle doit craindre singulièrement que le Danemark soit maître sans partage du détroit du Sund; mais cette puissance est purement passive. Les Anglais l'observeront, attendront sa déclaration, la joueront ou l'attaqueront, et, de quelque manière que les affaires du Nord tournent, son commerce en souffrira plusieurs années, jusqu'à ce que la prépotence insultante des Anglais ait obligé les maîtres quelconques des ports du Nord à favoriser le commerce hollandais pour balancer celui d'Angleterre. La Hollande ne peut et ne doit qu'attendre, souffrir patiemment un discrédit momentané et espérer en l'insolence anglaise et en la lassitude des puissances du Nord.

VIII. **L'Espagne.** — L'Espagne n'a qu'un intérêt fort éloigné au partage de la Pologne et à la guerre du Nord. Cette puissance, qui fait l'arrière-garde de la France, ne doit pas voir sans peine que l'orage formé au Nord menace par la suite celle-ci et peut-être l'Italie. C'est du côté de ce dernier continent que ses yeux se tournent avec inquiétude; elle ne doit et ne peut que se préparer à tout événement, surtout par mer, pour secourir la France et balancer l'Angleterre. Les nœuds de l'alliance n'ont plus la même force parce que la confiance réciproque manque et que la faiblesse des deux alliés est mutuellement très connue; mais cette même faiblesse rend l'alliance encore plus nécessaire. Tant que la guerre est éloignée, tant que la France et l'Italie ne sont pas attaquées, tant que l'Océan et l'Angleterre sont tranquilles, l'Espagne, en se préparant, doit rester observatrice, modérer la France dans une partie de sa conduite et l'exciter dans d'autres parties. Si les deux puissances, si la maison de Bourbon avait plus de force, il y aurait un parti très vigoureux à prendre et un partage à proposer dans le Midi pour rompre ceux du Nord. Mais il faudrait de l'argent, des troupes et des flottes.

IX. **Le Portugal.** — Le Portugal, totalement dépendant de l'Angleterre, n'a aucun parti à prendre. Son éloignement du théâtre des projets ambitieux et des *puissances actives* ne lui donne aucun intérêt. Uniquement en garde contre l'Espagne, il ne doit penser qu'à tenir son armée sur un pied respectable, autant pour contenir l'Espagne consé-

quemment aux vues des Anglais, que pour se précautionner contre une attaque subite, qui pourrait devenir le résultat d'une guerre générale, dans le cas où l'Angleterre prendrait un parti opposé à celui de la France ou contrecarrerait l'intérêt très vif que celle-ci ne peut s'empêcher de prendre aux événements du Nord.

X. **L'Allemagne.** — Le corps germanique a le plus grand intérêt aux événements actuels et les plus grandes craintes à avoir sur l'avenir. Il ne peut pas se sauver. Il sera absorbé par les deux puissances qui partageront l'empire en Allemagne septentrionale et Allemagne méridionale. Mais le corps germanique n'est plus qu'un mot. Quatre maisons auront le déplorable honneur de figurer dans le démembrement du corps germanique, quand le moment en sera venu : celle de Brunswick, celle de Hesse, celle des Deux-Ponts dans laquelle vont fondre celle de Bavière et celle de Neubourg, et celle de Saxe.

La maison de Brunswick sera la proie du roi de Prusse. Brême et Ferden tomberont les premiers et il trouvera ensuite des prétentions ou des droits de convenance à présenter sur le reste.

La maison de Hesse, intimement liée aux intérêts du roi de Prusse, n'aura au moment du pillage qu'à chercher à s'arrondir des dépouilles de la maison de Brunswick et des évêchés qui l'environnent. Le landgrave, nouvellement allié à la maison de Brandebourg, ne peut pas être de bonne foi en traitant avec la France. Quel fonds cette puissance peut-elle faire sur un prince dont les États sont sur le débouché de Magdebourg? S'il lève des troupes conséquemment à un traité de subside, ce sont des recrues toutes faites pour le roi de Prusse qui les entraînera dans son passage; s'il reste neutre, ménagé par les Français, pillé par les Prussiens, il sera à la charge de son allié. En général, toute alliance avec des princes faibles en avant de soi est onéreuse et dangereuse. On les paye, ils sont ruinés par l'ennemi; on compte leurs troupes en ligne et dans le temps où on en a besoin, ils changent de parti, souvent par nécessité. Toutes les confédérations d'Allemagne ont toujours tourné contre leurs auteurs, excepté quand elles sont réunies pour attaquer des étrangers.

Si la France a le système de se faire des alliés en Allemagne, elle a dans la personne du duc des Deux-Ponts une troisième puissance à former dans l'empire pour contrebalancer les deux grandes puissances. Mais il aurait fallu préparer son rôle depuis la dernière paix. La succession des deux Palatinats et du duché de Neubourg, qui doivent un jour être réunis sur sa tête, le rendaient dès lors très intéressant pour la France. La position de la Bavière sur le flanc de la maison d'Autriche et du Tyrol, qui est la clef de l'Italie, devait depuis longtemps faire prévoir à la France les moyens, après la mort de l'Électeur de Bavière, de défendre en entier cet électorat contre les prétentions de la maison d'Autriche et de celles de Saxe sur plusieurs de ses parties. La même précaution devait être prise pour la mort de l'Électeur palatin.

Ces deux états devaient se défendre l'un par l'autre. Le duc des Deux-Ponts devait être l'agent et le lien de ce plan que la France devait préparer et conduire. Si on veut faire des traités de subside, que ne renouvelle-t-on ceux qu'on a faits autrefois avec le Palatinat et la Bavière? Que n'oblige-t-on ces deux princes à se mettre en mesure pour les événements? Que n'élève-t-on par précaution le duc des Deux-Ponts au point de puissance militaire où le duc de Wurtemberg s'était élevé par inconduite? Voilà le plan des traités de subside qu'il fallait suivre, si on voulait en faire, si on comptait dans une guerre générale les troupes auxiliaires du corps germanique comme un moyen, mais il est bien tard. Tout traité de subside dans la circonstance présente ne peut être qu'une duperie. C'est une faible digue qui, entraînée par le torrent, aidera à renverser le bâtiment pour le salut duquel on l'aura opposée avec trop de confiance.

La Saxe, pressée entre deux étaux, pliera sous leurs efforts; elle aura aux yeux des deux puissances co-partageantes la tâche originelle d'avoir été liée avec nous. En général, le corps germanique invite à l'attaquer par la longueur, la faiblesse, le mauvais gouvernement et le défaut de moyens militaires et pécuniaires de ses différentes souverainetés. Enfin, malgré tous les traités de subside, si l'empereur rompt le traité de Versailles, alors le corps germanique, auquel ce prince présentera la guerre de France comme une guerre d'empire pour la réunion de l'Alsace, ne se réveillera de sa langueur, ne se réunira que pour marcher sous les aigles de son chef, dans l'espérance de courir à une conquête facile et de partager nos dépouilles. Russes, Polonais, Prussiens, Autrichiens, Germains, tous se joindront pour attaquer un pays qu'ils croiront faible et pour s'enrichir.

J'ai dit à l'article de l'Autriche que l'*intérêt topographique* de cette puissance était contraire au projet de conquête de l'Italie, à titre de rétablissement des anciens droits impériaux; la raison en est que cette puissance ne peut faire de plans sur cette partie de l'Europe qu'après avoir affaibli la France et s'être assuré des deux provinces qu'elle a à revendiquer sur ce royaume et qu'après qu'elle aura rangé le corps germanique, soit par un partage avec le roi de Prusse, ou par la mort de ce souverain, ou par quelque autre voie. Tout autre plan serait précipité et imprudent; ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait pas lieu. La France doit désirer tout ce qui retardera le moment de son attaque, et le roi de Prusse s'accordera facilement avec elle sur cet article. Ces inductions seront toujours contraires aux véritables intérêts de l'Autriche, parce que le plan qui éloignera le plus l'empereur sera toujours le plus à sa convenance. La France n'a que cette chance pour elle. Mais, dans tous les cas, elle n'a aucun fonds à faire sur le traité de Versailles, qui ne subsistera qu'autant qu'il conviendra à l'Autriche, et qui est absolument contraire à la nouvelle face que le partage de la Pologne et la pression du Nord sur le Midi ont donnée à l'*intérêt topographique* de la maison d'Autriche.

XI. **Les Suisses.** — Si le corps helvétique avait de l'ensemble, si le canton de Berne n'avait pas absorbé l'intérêt commercial et le crédit national, l'*intérêt topographique* de la république des Suisses serait de garantir la Lorraine et l'Alsace à la France, d'être prête à faire une diversion sur la Souabe et de devenir la barrière de l'Italie et la protection de la succession des deux électeurs, de Bavière et Palatin du Rhin; en un mot, de conserver l'indépendance du corps germanique contre l'empereur et d'empêcher tout changement de constitution dans l'Allemagne, au moins pour la partie méridionale qu'elle avoisine. Mais la république des Suisses est idéale; composée de membres inégaux et méfiants, elle n'existe que dans ses parties et elle n'a aucune vue sur ce qu'elle doit faire ou empêcher. Ainsi, elle n'apportera aucun obstacle à la progression de la puissance autrichienne, et elle ne peut entrer que difficilement dans aucune combinaison politique pour ou contre.

XII. **La France.** — La France est donc devenue une puissance passive, une des premières que l'*intérêt topographique* invite à attaquer. L'idée de sa faiblesse se réunit à cet intérêt. Je ne peux pas m'empêcher, en qualité de citoyen, de lever le voile dont de faibles administrateurs, plus courtisans que ministres, cherchent à couvrir ses dangers : ils sont imminents. Le traité d'alliance avec l'Autriche de 1756, la guerre honteuse de 1757 terminée par une paix ruineuse ont laissé ce royaume dépourvu de toute ressource, dépouillé de sa gloire, à découvert du côté des Anglais. Il lui reste deux grands alliés : l'Espagne, dont les possessions trop étendues et la faiblesse maritime rendent l'union onéreuse; l'Autriche, dont l'égoïsme manifesté dans le partage de la Pologne, la politique lente mais sûre, et toujours tendant à son accroissement ne laissent que la funeste certitude que ses traités ne peuvent durer qu'autant qu'il lui sera utile de les observer.

Le reste de ses alliés est à sa charge. Toute puissance qui n'a pas ses ressources en elle-même essuie le même sort. Quel royaume est plus rempli de moyens, en population, en esprit national, en commerce, en agriculture, en argent? Quelle honte n'est-ce pas pour la première puissance de l'Europe d'être devenue une puissance de second ordre? Tandis que le roi de Prusse par son génie, la Russie et l'Autriche en s'épuisant sont à présent les trois premières puissances, tandis que le Nord armé entièrement menace le Midi, comment la France ne sent-elle pas qu'elle est le boulevard naturel de l'Europe, que sa position doit lui faire tenir la balance et qu'elle n'a pas de milieu entre être respectée ou être asservie? Comment une aussi grande puissance est-elle absorbée par le luxe et les idées financières lorsque l'Europe entière est toute guerrière? Comment ne craint-elle pas que des provinces, autrefois étrangères, ne volent au-devant des puissances prêtes à les envahir lorsque les impositions dont on les accable ne serviront pas à éloigner d'elles les malheurs de la guerre? L'inaction de la France invite à l'at-

taquer. Ce n'est qu'en se préparant et se montrant armée qu'elle peut conserver la paix, car la déclaration de ses intentions pacifiques n'est qu'une amorce de plus pour les voisins qui convoitent ses frontières. Ce n'est qu'en fortifiant ses places, en montrant deux cent mille hommes de troupes respectables, sans négliger ses forces maritimes, que cette puissance peut reprendre en Europe l'influence du respect. Toutes les petites négociations, toutes les subtilités (dignes à peine d'une petite république d'Italie) qu'elle emploie depuis quelques années lui attirent la dérision de ses ennemis, lui enlèvent ses alliés et découvrent sa faiblesse.

Une négociation sourde et secrète anime les Turcs contre la Russie pour la défense de la Pologne, dont le roi de France est le principal garant. On n'examine point si les Turcs sont en état de faire la guerre. Les événements tournent contre la machine qu'on a dressée et la renversent sans que la puissance motrice cherche aucun moyen pour la soutenir ou la relever. La perte d'une partie du commerce du Levant est la punition de cette trame lâche et honteuse, que les Anglais, les Danois, les Autrichiens, les Russes mêmes ne manquent pas de dévoiler à la Porte. Le changement de ministère produit un tissu d'inconséquences. Après avoir perdu l'espoir d'être médiatrice de la paix qui doit terminer une guerre funeste à l'empire ottoman, la France donne à la Porte le spectacle d'un ministre qui va mendier la bienveillance de la Russie. Je démontrerai plus loin l'absurdité de cette démarche. Je conclus qu'indépendamment de la honte, elle ne peut être que funeste et aliéner totalement les Turcs.

Les Polonais, révoltés contre la tyrannie des Russes, implorent les garants. La France envoie une vingtaine d'officiers à l'aventure et un faible subside; elle désavoue publiquement cette démarche puérile, pendant que la Russie tient dans ses prisons ces malheureuses victimes de la petite politique du cabinet de Versailles, qui deviennent corps de délit dans l'espèce de procès que la France a à subir à ce sujet. Cependant, par une suite de la même inconséquence, le cabinet de Versailles veut se charger de ramener les restes de la confédération de Pologne à Varsovie, de leur faire reconnaître le roi que la Russie a donné par force à ce malheureux royaume et d'effacer la seule réclamation légale qui, dans un temps plus heureux, pourrait servir d'acte et de moyen au rétablissement de la Pologne. Après avoir commis des petites hostilités contre la Russie, elle met en évidence la recherche la moins noble de son amitié, elle lui sacrifie publiquement les Polonais et les Turcs.

Un jeune prince, animé par l'héroïsme qui caractérise les rois de Suède, exécute dans ce royaume une révolution glorieuse, il détruit l'anarchie. La France, au lieu de lier ensemble deux intérêts que les circonstances rapprochent, au lieu de se servir du roi de Suède comme d'une diversion dans la guerre des Turcs, devient elle-même un des instruments de la pacification et de la ruine de la Pologne. La

démarche de l'envoi d'un ministre de France à Pétersbourg arrête sur tous les moyens favorables que le hasard lui présente. Elle ne profite point de la révolution de Suède, elle annule tous les actes de réclamation des Polonais, et son but est d'arriver à la médiation de la paix qu'elle devrait rejeter si on la lui offrait et qu'elle n'obtiendra pas.

La continuation de la guerre des Turcs deviendrait plus nécessaire que jamais pour soulager, au moins du côté de la Russie, la Suède menacée de toutes parts. Mais la Porte épuisée, découragée, déchirée intestinement, trompée par les Autrichiens, par les Prussiens, doit être pressée de conclure. Elle conservera le ressentiment le plus vif contre la France qui l'a précipitée dans le malheur et qui n'a rien fait pour l'en tirer. C'est une alliée faible, mais il ne fallait pas la compromettre indiscrètement; l'ayant compromise, il fallait ou la soutenir ou la sauver. Sa ruine est un grand malheur pour le commerce de France et un discrédit de plus pour le cabinet de Versailles.

Cette démarche de l'envoi d'un ministre de France à Pétersbourg porte le caractère de l'avilissement sans aucune utilité. Elle contraste avec la protection accordée aux Polonais et aux Turcs; elle est contradictoire avec le soutien de la Suède. Si la France avait à négocier en sous ordre et avec humilité, que n'a-t-elle cherché à gagner le roi de Prusse? Que n'a-t-elle essayé de désunir les trois puissances co-partageantes de la Pologne en négociant d'après leur *intérêt topographique?* Que n'a-t-elle senti que la Prusse entraînera toujours la Russie, mais que jamais la Russie n'arrêtera la Prusse dans son mouvement progressif du Nord au Midi? Que n'a-t-elle reconnu que la guerre que la Russie vient d'essuyer et qui n'est pas encore terminée la rend absolument dépendante du roi de Prusse, ainsi que la Pologne; que le génie de ce monarque conduit tout, qu'il est le créateur et le maître du système de partage et que les deux autres puissances ne sont que secondaires et subalternes? Qu'a-t-on pu espérer de la Russie épuisée lorsque l'Autriche intacte a refusé de se prêter à nos négociations? Quelle honte que de faire sa cour à la Russie en employant toute sa politique à réunir un roi esclave à quelques malheureux expatriés, auxquels on n'a donné que les secours suffisants pour les retenir dans leur obstination et leur entêtement, lesquels secours n'ont fait que les précipiter plus vite!

Après avoir aperçu cette esquisse de notre politique extérieure depuis quelques années, laissant à part le gouvernement intérieur, il faut examiner les moyens de se garantir de l'orage qui s'avance du nord au midi. Le soutien de la Suède ne peut se faire qu'en argent; soumis à l'inspection anglaise par des articles secrets, nous ne pouvons pas entreprendre une guerre de mer, à moins que ce ne soit contre les tyrans de cet élément. Le secours de Suède deviendrait une guerre de mer. Quant à l'Allemagne, tous nos efforts politiques doivent se tourner à rompre l'alliance des trois *puissances actives*. La Prusse est pour la France une alliée de convenance, et non pas la Russie, qui est trop loin, encore moins l'Autriche, qui est trop près. Il faut, quoique bien

tard, s'occuper de la succession à réunir sur la tête du duc des Deux-Ponts. Ce prince, adossé à nos frontières, fait notre avant-garde et préserve nos provinces. Il faut fortifier les places, augmenter l'armée, non pas à la manière française, sur le pied de garnison, mais comme le roi de Prusse, avec tout l'attirail de la guerre. Il faut chercher à émouvoir les Suisses. Il faut faire l'alliance la plus étroite avec le roi de Sardaigne pour couvrir l'Italie, lui donner l'espoir du royaume de Lombardie. Il faut armer le roi de Naples, tenir les Espagnols prêts à marcher en Italie, s'assurer de Gênes, de Parme et des points essentiels de Mantoue et Ferrare, tenir en Flandres un corps de troupes menaçant, négocier avec la Hollande et Venise, avec l'Angleterre même. Enfin, la France doit veiller sur l'Europe méridionale, sur la liberté de l'Allemagne, sur elle-même qui sera attaquée si elle ne déploie pas ses ressources et sa vigueur. Elle doit bien peser jusqu'à quel point les liens du traité de Versailles sont relâchés et se bien persuader que celle des deux puissances qui aura essuyé l'infraction sera la victime de la dissolution de ce traité[1].

Si dix années de paix avaient rétabli la France, elle pouvait arrêter les puissances du Nord par un traité de partage au Midi. Elle pouvait même, sans venir à ce moyen violent, assurer la continuation de la guerre des Turcs, faire passer à leur armée dix mille aventuriers et deux cent mille fusils à baïonnette, faire faire dans le premier moment une diversion des Suédois en Finlande, marcher elle-même sur la Meuse en dépassant les Pays-Bas autrichiens et négocier contradictoirement avec chacune des trois *puissances actives*.

La faiblesse et la crainte de se compromettre nous ont amenés au point où l'inaction ne nous est plus permise. La guerre est le plus grand des fléaux pour nous qui ne sommes pas en état de la faire, mais deux ans d'accroissement de la puissance de nos ennemis naturels et de notre affaiblissement peuvent rendre le mal sans remède. La connaissance qu'on a que la France craint la guerre, son inaction, l'épuisement de ses finances, le dégoût de la Lorraine et de l'Alsace qui se manifeste par des émigrations nombreuses, l'*intérêt topographique* de la maison d'Autriche, le caractère et l'inclination de l'empereur, la fureur des envahissements, l'impulsion donnée par le roi de Prusse, tout invitera l'Allemagne à fondre sur la France et à l'accabler, si elle ne fait des dispositions, non seulement défensives, mais offensives, pour sa propre sûreté, en reprenant ses droits de première puissance de l'Europe et en étant le soutien de l'équilibre qu'elle seule peut rétablir à la suite de la guerre générale qu'on peut regarder comme inévitable, d'autant plus dangereuse qu'elle aura été plus éloignée et plus longtemps suspendue par des palliatifs.

1. *Note de Dumouriez :* Ce n'est ici qu'une discussion politique; elle ne porte que sur la rivalité des intérêts mutuels des deux puissances, sans qu'on puisse présumer qu'elle soit nullement relative à l'alliance auguste que tous les Français chérissent et qui leur donne une reine adorée généralement.

XIII. **L'Italie.** — L'intérêt de toutes les souverainetés de l'Italie est absolument réuni contre les projets ambitieux que l'Autriche peut former pour envahir la plus grande partie de ce continent. On peut présumer ces projets d'après le caractère de l'empereur, d'après son inclination pour l'Italie, d'après l'intérêt qu'il met dans l'affaire des villes de la rivière de Gênes, qui, pour se soustraire à la souveraineté de la république, réclament les droits des fiefs impériaux; comme il y a fort peu de villes en Italie qui ne soient pas dans le cas de la même prétention, c'est un moyen de chicane favorable aux vues ambitieuses de l'Autriche. Ce que l'empereur accorde aux unes comme une grâce, il peut un jour l'exiger des autres comme un droit. On peut encore présumer ces projets d'après l'empressement que la cour de Vienne a mis dans sa négociation très importante avec les Grisons pour le nouveau chemin au travers de la Valteline, débouchant dans le Milanais par Chiaven et le fort de Fuentes. Cette négociation a réussi sans difficulté et la route se fait sans opposition. Le même passage de la Valteline a occasionné bien des guerres dans des temps où on calculait mieux, et la maison d'Autriche avait manqué son but jusqu'à présent.

Les souverainetés qui figurent en Italie ou que leur position met dans le cas d'être de quelque considération dans les guerres qui peuvent désoler ce continent sont le roi de Sardaigne, Gênes, la Toscane, Naples et Venise.

1° Le roi de Sardaigne arrive au trône fort à propos pour être à la tête de la ligue que l'*intérêt topographique* réunira pour repousser les projets de la maison d'Autriche. La France, en sa qualité de chef de la ligue défensive de l'Europe méridionale, a le plus grand intérêt à donner toute sa confiance à ce roi, lui inspirer fortement le projet favori de la maison de Savoie de fonder le royaume de Lombardie par la conquête du duché de Milan. Sa conduite sur l'apanage du duc de Chablais, son frère, peut lui attirer des troubles intérieurs que l'Autriche ne manquerait pas de fomenter. C'est son seul danger. On pourrait craindre, si on ne le prévenait, que l'Autriche ne le gagnât en lui cédant en sa qualité de vicaire de l'empire en Italie tous ses droits sur les fiefs impériaux. Voilà quelle est sa convenance. Mais il n'y a que les désastres les plus grands arrivés à la France qui puissent le déterminer à abandonner le plus pour le moins, le véritable *intérêt topographique* pour la *convenance*. La conquête du Milanais, en s'assurant des Génois, en étant appuyé d'une diversion en Toscane par le roi de Naples et les Espagnols, lui réussirait sans difficulté, quand même la jalousie des Vénitiens les engagerait à rester neutres ou à se joindre aux Allemands. Il n'y a qu'un moment favorable à saisir, c'est celui de la rupture de l'alliance; plus tôt ou plus tard il ne réussirait pas.

2° Gênes a un *intérêt topographique* qui, joint à la convenance de la France et de la maison de Savoie, la ferait facilement entrer dans la ligue de l'Italie. C'est de voir la maison de Savoie s'étendre à l'Orient et s'engager dans de grandes guerres contre les Allemands qui pour un

temps, garantiraient cette petite république, qui gagnerait aussi quelque accroissement dans le partage des possessions autrichiennes.

Parme serait entraîné; Modène tomberait; l'État ecclésiastique est purement passif.

3° La Toscane changerait de maître par l'expulsion entière des Allemands hors de l'Italie, à moins qu'elle n'entrât dans la ligue. Si l'Espagne ou Naples exigeait que ce duché fût partagé, la France, plutôt que d'y consentir, devrait tout faire pour engager les deux cours à y établir une nouvelle branche de Bourbons.

4° Le royaume de Naples, aidé de l'Espagne, pourrait appuyer le projet du royaume de Lombardie, sans jalousie pour cette nouvelle puissance, que son éloignement et la force de la maison de Bourbon en Italie rendraient peu dangereuse.

5° Il n'en est pas de même de la république de Venise, dont l'*intérêt topographique* est réellement en opposition égale avec les Allemands et la maison de Savoie; mais sa résolution pour ou contre ne serait d'aucun poids et on ne pourrait l'obliger à se décider que dans le cas où l'on s'apercevrait qu'elle armât et se mît en mesure. C'est le plus ou le moins de succès, d'ascendant et de démonstrations ambitieuses de la maison d'Autriche qui déciderait cette république.

C'est ainsi que la France, comme chef de la ligue méridionale de l'Europe, en se servant de la maison de Savoie, adoptant ses vues, les encourageant, les augmentant même, pourrait chasser les Allemands d'Italie, y contrebalancer la maison de Savoie par celle de Bourbon, porter un coup funeste à la maison d'Autriche. Il faudrait qu'elle se montrât très désintéressée, qu'elle n'y envoyât que point ou peu de troupes et qu'elle aidât le roi de Sardaigne par des diversions dans les Pays-Bas et en Allemagne. Si le projet de la maison de Savoie ne réussissait pas, la France y gagnerait au moins d'éloigner la guerre de ses frontières et d'épuiser la maison d'Autriche que la mauvaise foi et l'*intérêt topographique* du roi de Prusse tiendraient dans le soupçon et empêcheraient de se livrer entièrement à son projet de conquête de l'Italie. L'union de la France avec la Savoie est un coup d'état pour ces deux puissances d'une importance si considérable qu'on n'en peut pas trop tôt ni trop fortement jeter les fondements. L'alliance la plus étroite, la mieux expliquée et la plus intime doit unir ces deux couronnes; dès que l'une serait attaquée, l'autre devrait faire une diversion convenue avec toutes ses forces, sans balancer, sans attendre. Mais il serait à souhaiter que l'empereur fût prévenu en Italie. Cette alliance est la base la plus essentielle de la ligue défensive de l'Europe méridionale, qui se formera tout naturellement quand le torrent du Nord s'avancera vers le Midi.

XIV. **La Turquie.** — L'empire Ottoman ne peut plus être compté pour une puissance. Divisé, avili, épuisé par une guerre honteuse, renfermant dans son sein le fanatisme d'une religion ennemie que pro-

fessent les trois cinquièmes de ses individus, ne pouvant espérer de la Russie qu'une paix qui lui enlève la Moldavie, la Valachie, la petite Tartarie, la Crimée, l'empire de la mer Noire, plongé dans tous ses malheurs par la France, qui ne croit pas pouvoir le secourir, trompé par la cour de Vienne qui lui a enlevé en 1772 quatre millions de florins sous prétexte de lui procurer la paix, il ne peut plus attendre que sa chute à la rupture de cette paix ou plutôt de cette trêve. Alors le levain de la révolte qui aura fermenté dans les Grecs, les Égyptiens, les Barbaresques, les provinces de l'Asie amènera une dissolution puante et universelle dans toutes les parties de cet empire mal constitué. Cette révolution amènera une autre politique, d'autres *intérêts topographiques,* d'autres *convenances,* d'autres souverainetés qu'on ne peut pas prévoir. Cette catastrophe de l'empire turc ne peut être empêchée ou plutôt retardée que par la maison d'Autriche, dont l'*intérêt topographique* est en opposition évidente de ce côté avec l'*intérêt de convenance* de la Russie. Les conquêtes méridionales de la Russie, soutenues du fanatisme de religion, peuvent mener avant un siècle la Russie à l'empire universel. L'empire turc par sa constitution ne peut entrer dans aucun plan de ligue méridionale. Il est isolé, et, s'il devient un objet de diversion, ce ne peut être que sans but et par un concours fortuit de circonstances qui établiront dans cette partie l'équilibre de l'Europe par hasard, pendant qu'il s'établira dans l'Europe méridionale d'après un plan et des combinaisons certaines.

*
* *

Conclusion. — Tel est tout naturellement et sans craindre de donner dans des chimères le tableau spéculatif qu'on peut se faire de l'Europe à partir de l'époque du partage de la Pologne. La France, forcée d'être à la tête d'une guerre générale qu'on ne peut plus éviter d'ici à peu d'années, peut jouer le rôle le plus noble et le plus beau qui convienne le mieux à la majesté de sa puissance. La Hollande, une partie du corps germanique et l'Italie entière auront leur sort attaché au sien et seront couverts de son égide. Ce tableau est effrayant si on ne prend point les mesures nécessaires pour se préparer à soutenir et repousser la pression du Nord sur le Midi. Mais, au travers de tous ces dangers, il est bien glorieux, si dans tous les points la *convenance* et l'*intérêt topographique* ont été bien examinés, bien prévus et bien préparés. La plus belle nation du monde, la plus spirituelle et la plus courageuse, des armées nombreuses, des frontières hérissées de places fortes et faciles à défendre, tous les points d'attaque tournés vers l'Allemagne, l'invasion aisée dans cette grande contrée, la division facile à y introduire entre tant d'alliés et surtout entre les trois puissances principales, l'Italie se défendant d'elle-même, voilà les moyens d'attaque et de défense. C'est aux chefs à les préparer; ils ont dans leurs mains la perte ou le salut de l'Europe : tout dépend de l'administration du royaume de France.

PAPIERS ET CORRESPONDANCE

DU

PRINCE EMMANUEL DE SALM-SALM

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Le nom du prince aimable et galant qui servit avec une égale indifférence l'Autriche, l'Espagne et la France n'est pas inconnu de ceux qui ont étudié l'histoire intime du XVIIIe siècle, mais sa figure est demeurée dans l'ombre. Il ne remplit point, de toute évidence, la destinée que son ambition avait rêvée et l'effacement trouve là même son explication. Si l'homme ne mérite pas cependant un de ces monuments littéraires que l'on prodigue maintenant aux disparus, le temps et le monde au milieu desquels il vécut rendent particulièrement intéressant ce qu'il nous conte. Les lettres qu'il écrivit comme celles qu'il reçut sont toutes pleines d'enseignements, et, précisément parce qu'il demeura au second rang, parce que son esprit ne fut point perverti par le pouvoir ou l'excès des grandeurs, nous voyons mieux quelles idées hantaient le cerveau d'un grand seigneur qui, de bonne foi, se croyait libéral, au cours d'une révolution dont il avait acclamé les débuts. Propriétaire en France d'un régiment qu'il administrait comme une ferme ou une métairie, il aimait pardessus tout la table, les femmes et les livres, vertus bénignes qui lui ôtèrent aussi bien l'envie d'être un héros qu'un méchant homme.

I.

Les éditeurs des *Mémoires de Malouet* ont donné quelques notes sur le prince Emmanuel qui était lié d'amitié avec le député d'Auvergne, mais les détails jusqu'ici les plus complets sur le personnage se trouvent dans les savantes *Études sur l'Espagne* (2e série, Paris, 1890, in-8°) publiées par M. Morel-Fatio. Il existe deux fonds principaux des papiers du prince de Salm; on conserve au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ceux qui sont antérieurs à la Révolution, particulièrement la correspondance avec le duc de Fernan Nuñez, l'ami du prince et son compagnon d'armes;

c'est cette série qui a été utilisée par M. Morel-Fatio. On trouve d'autre part aux Archives nationales (cartons et registres cotés T 515 [1.2], T 1541 [1.2.3.4], T* 1541, T* 515 [1.2]) tous les papiers saisis, pendant l'émigration du prince, au domicile de son secrétaire Bernard, rue de Grenelle; ce sont ces papiers et seulement ceux d'entre eux qui touchent à la période révolutionnaire que nous voulons faire connaître. M. Morel-Fatio a consulté cette seconde série de pièces, mais, comme elles n'entraient pas dans son sujet, il n'a fait que les indiquer.

Il nous faut rappeler brièvement tout d'abord la vie un peu aventureuse du prince Emmanuel.

D'après l'acte de baptême (que nous jugeons inutile de reproduire ici en son latin défectueux) Emmanuel-Henry-Oswald-Joseph-Nicolas-Léopold était né « le 22 mai de l'an de grâce 1742 en son château de Hoogstraeten » (Hoogstraeten est un bourg de 2,039 habitants compris actuellement dans la province d'Anvers à 38 kilomètres de cette ville). Il était le treizième des quinze enfants de « Sérénissime Dorothée-Agnès née princesse de Salm » et de « Sérénissime prince Nicolas-Léopold, prince du Saint-Empire romain, prince de Salm, duc de Hoogstraeten, comte des forêts de Dhann et de Kerbourg (*sic*), comte du Rhin, d'Estein, souverain seigneur de Winstigen et d'Anholt (*sic*), chevalier de la Toison-d'Or, conseiller intime de la reine de Hongrie et de Bohême, ancien maréchal de camp et lieutenant-général des armées de la reine de Hongrie et de Bohême et maintenant (1742) commandant et colonel d'une légion d'infanterie de Sa Majesté susdite la reine de Hongrie et de Bohême. » Nicolas-Léopold, cinquième prince de Salm, né le 25 janvier 1701 (de Guillaume-Florentin et de Marie-Anne de Mansfeld), avait épousé d'abord en 1719 Dorothée-Agnès (ou, d'après d'autres pièces, Dorothée-Françoise-Agnès) désignée ci-dessus; devenu veuf en 1751, il épousa, le 12 juin 1753, Christine-Anne-Louise, sœur de la précédente, qui était, depuis 1744, veuve de Joseph, prince de Hesse-Rheinfelds-Rottembourg. D'après la généalogie publiée dans le *Dictionnaire* d'Expilly (t. VI, p. 614), les quinze enfants de Nicolas-Léopold étaient du premier lit. Emmanuel fut destiné, comme plusieurs de ses frères et sœurs, à la vie religieuse. Divers auteurs l'indiquent comme chevalier de minorité de l'ordre de Malte; un certificat, joint au dossier que nous suivons, constate qu'il reçut la tonsure cléricale des mains de l'évêque de Meaux (Antoine-René de la Roche de Fontenilles) le 23 avril 1753. Ces projets furent assez promptement modifiés. Voici, d'après les Archives de la guerre, le résumé de ses services : en 1758, sous-lieutenant au régiment de

Brelagh en Autriche; en 1759, capitaine au régiment de Salm et chambellan de l'impératrice-reine; en 1763, il passe au service de l'Espagne et devient colonel du régiment Wallons-Brabant. En 1778, il sollicita du prince de Montbarrey, ministre de la guerre, le grade de brigadier d'infanterie et la promesse d'un régiment étranger. Il écrivait à ce sujet : « Le prince Emmanuel sert depuis vingt ans. Il a fait une grande partie de la dernière guerre en Allemagne. A la paix, son père le fit passer en Espagne. Il y fut fait colonel en 1764. Se voyant obligé par différentes circonstances de renoncer aux espérances que les bontés du roi d'Espagne lui avaient données, il ne peut abandonner celle de servir un pays qu'il a été accoutumé de bonne heure à regarder comme sa patrie par l'éducation qu'il a reçue. Il n'ambitionne aujourd'hui que l'honneur et le plaisir d'être français, et c'est de M. le prince de Montbarrey qu'il espère obtenir le bonheur de le devenir. » Nous aurons à rappeler cette lettre quand nous montrerons avec quelle vilaine indifférence le prince considérait cette affaire de nationalité.

Le 13 mars 1783, le roi rendit une *ordonnance* « pour mettre le régiment d'Anhalt sous le nom de Salm-Salm et expliquer ses intentions relativement à ce changement. » Dans l'intervalle, Emmanuel de Salm avait obtenu plusieurs grâces; le 5 septembre 1778, il avait été fait brigadier; le 8 mars 1780, il avait été nommé colonel commandant du régiment d'Anhalt; le 5 juin 1781, le roi avait consenti à ce que le titre de *Cousin* lui fût donné; le 5 décembre 1781 enfin, il avait été élevé au grade de maréchal de camp. Son dossier porte cette note : « Sert avec beaucoup de zèle, est fort occupé de tout ce qui peut être utile au régiment. A fait la campagne de 1760 en Silésie, celle de 1761 et 1762 en Saxe étant alors au service de l'Autriche. »

Le prince dut faire la campagne d'Amérique. La lettre du roi l'informant qu'il désire « se servir de lui en sa charge de brigadier en mon infanterie dans le corps des troupes dont j'ai confié le commandement au sieur comte de Rochambeau, » porte la date du 1er mars 1780. A ces projets se rattache une lettre de Benjamin Franklin recommandant Emmanuel à Washington, datée du 25 mars 1780. Pour des motifs demeurés inconnus notre brigadier demeura en France. A la veille de la Révolution, il était employé, comme maréchal de camp, près des troupes qui composaient la première division des Évêchés sous les ordres du marquis de Bouillé. Il y commandait les deux régiments allemands de Nassau et de Salm-Salm. Sa lettre de service du 1er mai 1788 fut renouvelée par Puységur en mai 1789.

Les exigences du haut commandement n'imposaient pas autrefois une longue résidence. Aussi le prince de Salm était-il plus souvent à Paris qu'à Metz. Son hôtel à Paris (qu'il ne faut pas confondre avec celui de son cousin le prince de Salm-Kyrbourg, aujourd'hui palais de la Légion d'honneur) était situé rue de Grenelle, n° 231, près de l'hôtel Conti[1]. Il vendit cet hôtel à Mme de Marbeuf dans les derniers mois de 1791 pour le prix de 88,000 livres; en mai ou juin 1792 on transporta les meubles et les chers livres dans un appartement loué « rue de Grenelle, n° 98, paroisse Saint-Sulpice, en face les Saints-Pères; » c'est là que fut opérée la saisie des papiers.

Le prince Emmanuel était fort répandu à Paris dans le monde, grand et petit, qui a fait dire si injustement que l'on ne connaissait pas la douceur de vivre si l'on n'y avait point fréquenté. Marie-Antoinette était, dit-on, sa protectrice; il était assidu aux réunions de Mme d'Épinay à la Chevrette. Tous les annalistes de cette fin de régime parlent de lui; mais c'est surtout sa longue liaison avec la duchesse de Bouillon qui défrayait la chronique du temps; liaison d'une si belle constance, si respectable dirait-on aujourd'hui, qu'elle était donnée en exemple à tous les amants. Née en 1748, Marie-Edwige de Hesse-Rheinfels avait épousé, en 1766, suivant un mot cité par M. Morel-Fatio, « un de ces hommes que les infirmités humaines ont condamné à une éternelle solitude et à une végétation stérile. » Il sera souvent question, dans notre correspondance, de la duchesse de Bouillon, qui suivit le prince Emmanuel dans l'émigration. Aussi ne pouvons-nous éviter de parler d'elle. La situation semble d'ailleurs avoir reçu l'approbation de toute la famille. Écrivant à « son cher pontife, » l'évêque de Tournay, son frère, le prince l'entretient de Mme de Bouillon. Une de ses parentes, Maximilienne, comtesse de Salm, lui écrit de Cologne en janvier 1788 : « J'ose vous prier, mon prince, de me rappeler au souvenir de la princesse de Bouillon et de lui dire un million de choses de ma part et de l'assurer que rien n'égale l'impatience avec laquelle j'attends le plaisir dont on m'a flatté de la voir cet été à Thann. » Quelques liens existaient entre les deux familles de Hesse-Rheinfels et de Salm. Le père du prince Emmanuel avait épousé, en secondes noces, nous l'avons vu, la veuve de Joseph, prince de Hesse-Rheinfelds-Rottembourg, dont une fille (Marie-Louise-Éléonor) avait été mariée le 14 mars

1. L'hôtel de Conti la Marche, rue de Grenelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'hôtel de Conti qui se trouvait à l'angle de la rue de l'Université et de la rue de Bourgogne, porte maintenant le n° 101 de la rue de Grenelle. C'est la demeure actuelle du ministre du commerce.

1756 à Maximilien-François-Ernest, prince régnant de Salm qui, né en 1732, mourut en 1783.

Les branches de la famille de Salm étaient nombreuses; elles se distinguaient communément en ajoutant au nom patronymique celui de la terre souveraine ou autre dont le chef de la branche était propriétaire : Salm-Kyrbourg, Salm-Dych, Salm-Reifferscheid, etc. La branche qui nous occupe tirait son nom de Salm-Salm de la principauté de Salm, chef-lieu Senones, enclavée en France entre la Lorraine, l'Alsace et les Évêchés.

Nous dépasserions les bornes de cet article s'il nous fallait seulement rappeler les princes ou princesses de Salm cités dans les chroniques.

Salm-Kyrbourg remplit, pendant trente ans, le monde parisien de ses originalités. C'est sur lui que Mme Du Deffand raconte si plaisamment cette histoire d'un duel dans lequel il parut abrité derrière un énorme manchon et se mit aussitôt, dans cette posture, à ferrailler terriblement. Il fut d'ailleurs un fidèle de Bonaparte et la biographie Michaud lui a consacré une longue notice (t. XXXVII, p. 528).

Une princesse de Salm-Dych (née Constance-Marie de Theis et mariée d'abord à M. Pipelet) est connue par quelques œuvres poétiques et par des essais qui furent, en leur temps, fort célébrés[1], mais leur auteur était d'une grande beauté et ils ne devaient pas lui survivre.

Des quatorze frères et sœurs du prince Emmanuel les uns étaient entrés dans les ordres, d'autres n'existaient plus en 1789; nous ne rappellerons ici que les noms le plus souvent cités dans les papiers et la correspondance. Une de ses sœurs aînées, — Marie-Josèphe-Françoise, — née en 1731, avait épousé, en 1761, Georges-Adam, comte de Stahremberg, qui fut ambassadeur de Leurs Majestés Impériales à la cour de France. Une autre, — Marie-Anne, — née en 1740, avait épousé, en 1758, don Pedro d'Alcantara, duc de Lerma, qui prit plus tard le titre de duc de l'Infantado. La duchesse de l'Infantado, que nous trouvons en 1792 qualifiée « douairière de M. le duc de l'Infantado et Pierre d'Alcantara, duc de l'Infantado, » possédait une maison à Issy et avait acquis, en 1784, de la famille de Fitz-James, l'hôtel situé à l'angle des rues Saint-Florentin et de Rivoli, qui appartient aujourd'hui à M. le baron Alphonse de Rothschild[2].

1. *Œuvres complètes de Mme la princesse Constance de Salm.* Paris, Didot, 1842, 4 vol. in-8° (Bibl. nat., Inv. Z 59679).

2. Cet hôtel avait été bâti par Chalgrin en 1767 pour le comte de Saint-Florentin, qui devint duc de la Vrillière; il fut habité par Carnot en 1793 et par

Le plus connu de ses frères était Guillaume-Florentin (ou Guillaume-Félix-Jean, d'après la généalogie d'Expilly) de Salm-Salm, prince du Saint-Empire; né en 1745, il avait été nommé évêque de Tournay en 1776; il fut transféré à Prague en 1793 et mourut en 1810. Comme une grande partie du diocèse de Tournay s'étendait en France, dans la gouvernance de Lille en particulier, Guillaume-Florentin comparut, en 1789, aux assemblées électorales de cette gouvernance.

Élu député aux États généraux il prit part aux premières séances des États; il défendit même son élection dans la séance du 14 juillet; la discussion de cette affaire, à laquelle était liée celle de l'évêque d'Ypres qui se trouvait dans le même cas, interrompue par les événements de Paris fut reprise le 20 juillet. L'Assemblée nationale considéra les deux évêques comme des étrangers et annula leur élection.

En dehors de ces personnages dont le nom reviendra souvent dans les lettres qui vont suivre, il en est un dont il faut parler, bien qu'il ne soit pas du même rang; c'est un nommé Bernard (nous savons seulement qu'il avait pour prénom François et qu'il était bourguignon[1]) qualifié, dans divers actes, « secrétaire » du prince Emmanuel, mais qui étendait ses fonctions jusqu'à celles d'homme d'affaires, d'intendant, de conseiller et même de confident. Il recevait pour ces peines diverses mille livres par an. Il est question de Bernard dans une publication récemment faite par la Société d'histoire contemporaine, de bulletins journaliers adressés au prince Emmanuel au début de la Révolution. Les éditeurs, qui ne connaissaient pas la collection des Archives que nous utilisons ici et qui, par suite, ne savaient pas que le prince était un fidèle des *Nouvelles à la main*, ont hardiment intitulé l'ouvrage *Journal d'Adrien Duquesnoy, député de Lorraine*, parce que cinq lettres de Duquesnoy se rencontrent dans les manuscrits employés; quelques billets, signés Bernard, sont publiés dans cet ouvrage avec cette note (t. II, p. 11) : « Le Bernard qui paraît avoir été employé par le prince de Salm pour ses affaires était l'un des copistes du journal. » Pourquoi copiste et non rédacteur? L'insuffisante critique de ce livre, au point de vue des preuves d'authenticité, ne nous permet pas de nous y arrêter plus longuement.

Bernard n'est point un vulgaire serviteur; il est très intelligent,

Talleyrand de 1814 à 1838. On trouve des détails, plans, etc., relatifs à cet hôtel dans *Topographie de la France*, Bibl. nat., Estampes, v^a, 234.

1. Bernard était vraisemblablement de Beaune ou des environs. On voit dans une lettre du prince Emmanuel qu'il avait été mis en relation avec Bernard par Monge l'aîné, qui était né à Beaune en 1746.

très habile; il écrit très correctement, sans aucune faute, du style un peu lourd des gens de loi. Le prince discute avec lui les affaires de la Révolution et la discussion est plaisante. Le secrétaire, en effet, est resté fidèle aux enthousiasmes de la première heure, mais le maître, qui les a inspirés à l'origine, a évolué et les railleries se mêlent au rappel des principes autoritaires. Il lui écrira, par exemple, de Lausanne, le 30 septembre 1792 : « Mon cher Bernard, j'espère que votre qualité de citoyen actif ne peut pas vous dispenser de votre premier devoir qui est celui de la place qui vous attache à moi. Vous ne seriez point parisien si je ne vous avais tiré de chez vous; aussi, votre district comprendra que vous vous devez à moi avant de vous devoir à la France. Si je n'avais pas un besoin pressant de vos services je ne vous parlerais pas ainsi. »

Le prince Emmanuel n'eût point écrit si durement au début de 1789; mais l'émigration a visiblement aigri un caractère naturellement irritable. On lit ces lignes au début d'une ordonnance médicale (est-il un plus sûr document humain?) signée du docteur Esnès et datée du 24 septembre 1788 : « Le traitement est simple, on ne doit avoir en vue que de détendre et de relâcher, principalement pour le tempérament du prince qui est *irritable et sec.* » L'homme nous paraît cependant sensible et bon avec ses domestiques. Il s'occupe d'eux. Un règlement de sa main (T 1541 [3]) prescrit l'habillement, le travail de chaque jour, les gages, etc. La pièce suivante se rattache à la même série : « Ceci est pour M. Bernard qui n'en donnera pas copie comme du reste, mais qui, connaissant ma façon de penser, en fera usage en temps et lieu, soit en le lisant à mes gens, à chacun en particulier, soit en leur parlant de mes intentions quand l'occasion s'en présentera.

« Je désire que tous mes gens soient heureux; s'ils ne le sont pas, s'ils ont à se plaindre de quelque chose, qu'ils le disent à M. Bernard ou à moi et je tâcherai d'y remédier, si je le puis, mais qu'ils ne se plaignent pas entre eux, parce que c'est se gâter mutuellement sans que le profit de chacun en particulier s'y trouve.

« Je recommande que mes gens soient extraordinairement honnêtes et attentifs pour tous ceux qui viendront chez moi; que surtout ils ne repoussent jamais les pauvres et les malheureux, mais qu'ils me parlent sur le champ de ces derniers quand il s'en présentera.

« Si mes gens ont quelque nécessité pressante d'argent, ils peuvent s'adresser à moi avec toute confiance, lorsque leur conduite sera bonne, et lorsqu'ils s'occuperont eux-mêmes de mes intérêts avec scrupule sur les plus petites choses. Je suis persuadé que jamais mes gens ne découcheront, ne s'énivreront, ne feront de

pertes au jeu, ne joueront à la loterie, ne feront la contrebande. Ce serait autant de raisons pour n'être plus chez moi. Je désire que mes gens remplissent leurs devoirs envers Dieu, parce qu'ils en seront meilleurs pour les hommes, mais je ne leur parle jamais sur ce point parce que les consciences sont libres. »

II.

Le secrétaire Bernard est un homme d'ordre. Il garde une copie des lettres qu'il écrit au prince son maître, et, la saisie faite rue de Grenelle étant conservée intacte aux Archives nationales, nous avons, par une rare fortune, la réponse auprès de la demande. Mais Bernard n'était pas seulement secrétaire, il était trésorier, comptable, et ses registres des comptes du prince doivent être signalés, avant la correspondance, parce qu'ils en éclairent les parties obscures. Ces registres mériteraient bien, à vrai dire, d'être publiés en entier, tant sont précis et précieux les détails sur le prix des denrées, du bois, du blé, du charbon, du foin, etc.; nous n'en tirerons cependant que ce qui touche à notre sujet et pour la seule époque qui nous occupe. Nous ne rappellerons des temps antérieurs que ce billet qui témoigne que nos amants estimaient que les bons comptes font les bons amis : « Reçu de M. le prince E. de Salm la somme de 6,000 livres qu'il m'a prêtées et que je m'engage à lui rendre d'ici à six ans. Princesse de Bouillon. 12 novembre 1787. »

Pour l'année 1789, les recettes faites pour le prince par Bernard s'élèvent, en chiffres ronds, à 60,000 livres; les dépenses à 54,000 livres. A noter parmi les dépenses : « Pour capitation des années 1787 et 1788, 66 livres 3 sous; » cotisation du prince pour la *Société des amis des noirs*, année 1789, 48 livres; « payé à M. de Mainbourg[1], le 15 mars 1789, pour *Lettres de naturalité*, 859 livres 8 sous. » Ces lettres furent enregistrées au Parlement le 13 mars 1789; nous en donnerons plus loin la plus grande partie. Le prince n'attendait, semble-t-il, que le règlement de cette affaire de naturalisation pour commencer en Lorraine la campagne électorale en vue de se faire élire député aux États généraux. Aux termes de l'article 25 du règlement royal du 24 janvier 1789, il fallait « pour concourir à la rédaction des cahiers et à la nomination des députés » être « né français ou *naturalisé;* le moment même où se produisit

1. Le chevalier de Mainbourg était capitaine surnuméraire au régiment de Salm; son adresse à cette époque est indiquée à l'hôtel du prince, rue de Grenelle.

cet acte de naturalisation témoigne manifestement quelles ambitions il était destiné à favoriser. Le voyage en Lorraine commencé, d'après les comptes de Bernard le 18 mars, s'acheva le 19 avril; notons seulement : frais de postes de Toul à Châlons, 135 livres; souper à Châlons, 22 livres; « donné aux filles, 36 sous; » frais de postes de Châlons à Montmirail, 52 livres 10 sous; frais de postes de Montmirail à Paris, 97 livres 10 sous; « un verre d'eau à Bondy, 12 sous. » Chemin faisant on achète tous les cahiers des États généraux qui ont été imprimés. Cahiers de Toul, 1 livre 16 sous; cahiers de Châlons, même prix; cahiers de Meaux, 3 livres 6 sous. Bernard constate que le voyage a coûté au total 3,624 livres 12 sous. C'était bien de l'argent, bien de la peine pour le résultat obtenu. Élu député-électeur par la noblesse du bailliage de Vézelise (qui devait, conjointement avec d'autres bailliages, réduire à Nancy le nombre des députés) le prince Emmanuel ne fut pas compris dans la réduction dernière; il fut élu seulement député suppléant et ne fut pas appelé à siéger à la Constituante.

Les frais d'abonnement aux journaux forment un des plus fréquents sujets de dépenses d'après les comptes de Bernard : *Journal des états généraux; Gazette des états généraux*, 18, rue Thévenot; abonnements au *Journal* de Luchet, au *Courrier national*, au *Point du jour*, au *Courrier de Provence;* à noter, parmi les autres dépenses : « Pour la souscription de Mirabeau, 12 livres; « pour une garde montée au district, 2 livres; » « pour billets d'entrée de la salle de l'assemblée, 21 livres; » « payé pour l'impression de 700 exemplaires du *Moyen de conciliation*, 51 livres » (nous parlerons plus loin de cette brochure anonyme, dont l'auteur se trouve ainsi révélé). Et puis des dépenses bizarres ou maintenant difficilement explicables : « Payé pour boire à ceux qui ont tenu la jument pendant qu'on l'*anglisait;* » « pour 150 pieds de tringles pour les lieux à l'anglaise; » et cette autre plus bizarre encore : « 1er juillet. Remboursé au domestique de Mme la princesse de Bouillon deux louis que le prince avait pris auprès de lui à Versailles, 48 livres. »

Le prince Emmanuel quitta la France vers le 2 octobre 1789. On lit en effet à cette date au registre de Bernard : « Remis au prince pour faire son voyage une lettre de crédit sur Francfort de 3,000 livres plus 90 louis. »

En 1790, les plus fréquentes dépenses indiquées sont encore celles d'abonnement aux journaux : *le Modérateur*, *le Journal de Paris*, *le Journal de Sabatier*, *le Moniteur*. Bernard envoie aussi toutes les brochures à sensation : celles de Servan, de Mounier, les *Lettres du comte de Mirabeau à ses Commettants*, *le Réveil d'Épiménide*, *le*

Testament de M. de Favras, etc. Les deux livres pour garde montée reviennent fréquemment. On lit aussi : « Payé pour la capitation du prince en 1789, 400 livres 11 sous 6 deniers. » La Révolution se fait déjà sentir. Nous avons vu précédemment que pour deux années (1787-1788) le prince n'avait payé que 66 livres sur un revenu de 60,000.

En 1791 et 1792, les frais d'envoi de journaux au prince se multiplient, mais le choix s'est modifié. Bernard, en 1789 et 1790, envoyait surtout les journaux qui défendaient la cause libérale, celle que le prince avait défendue lui-même au début de l'année 1789; il en prend maintenant dans le parti réactionnaire : *le Journal* de M. de Laclos ou des *Amis de la Constitution*, *les Débats de la Société des Amis de la Constitution*, *le Journal des Indépendants*, *la Correspondance politique*, *la Feuille du Jour*, *la Feuille d'Audouin*[1], etc. A la date du 17 février 1792, Bernard écrit : « Reçu du trésor national la somme de 87,840 livres. » Le prince Emmanuel vint à Paris vers cette époque; on lit en effet au 3 mars 1792 : « Payé, par ordre du prince, à un pauvre, 20 sous, » et une procuration passée, le 24 février 1792, devant Mes Lemoine et Fourcauld de Pavant, notaires à Paris, commence ainsi : « Fut présent Emmanuel-Henry-Nicolas-Léopold-Oswald, prince de Salm-Salm et du Saint-Empire, wild rhingrave, duc d'Oogstraten, seigneur souverain d'Anholt, commandeur de Monteza, demeurant à Paris, rue de Grenelle, n° 98, paroisse Saint-Sulpice, lequel a constitué pour son procureur général et spécial M. François Bernard, son secrétaire, demeurant à Paris, » etc.

III.

Éclairés par ces détails nous suivrons plus aisément la correspondance du prince et de son secrétaire. Celle de l'année 1789, peu nombreuse, se rapporte uniquement à la campagne tentée en Lorraine par le prince pour se faire élire député. La première lettre est d'un agent électoral, vraisemblablement gentilhomme, du nom de *De Metz;* elle est datée de « Nancy, 5 février 1789 : »

[Il a reçu une lettre de Bernard et saisira toutes les occasions d'être utile au prince Emmanuel. Les lettres de convocation ne sont pas encore arrivées, et il y a des doutes à leur sujet.] — « Mais si le

1. Nous donnons l'indication des journaux sans recherches plus précises; le lecteur trouvera des détails exacts sur ces feuilles dans le savant ouvrage de M. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française* (Paris, 1892-94, gr. in-8°), t. II.

ministre insiste à faire assembler la noblesse par bailliages, il faudra que Monseigneur opte entre les deux bailliages de Lunéville et de Vézelise. Ogeviller, dont la seigneurie appartient pour quart à la sérénissime maison, est du bailliage de Lunéville. Pulligny, Centrey et Voinemont dépendent de Vézelise. Il ne sera pas difficile dans ces bailliages de le faire nommer au nombre des électeurs qui doivent se rendre à Nancy pour choisir les députés aux états généraux, mais cette seconde élection sera plus difficile, parce que Monseigneur n'est pas assez connu de la noblesse lorraine. » — [De Metz termine en disant que le prince de Salm devrait se rendre à Nancy pour se faire connaître, et l'assure de son dévouement.]

Dans la seconde lettre, datée du 7 février 1789, De Metz annonce « qu'il a conféré avec M. Regnier[1] suivant l'intention de Son Altesse... »

Les trois ordres de Lorraine demandent l'assemblée des états provinciaux avant celle des états généraux. On a imprimé le procès-verbal des séances, mais il est trop volumineux pour vous l'envoyer par la poste. Vous pouvez l'avoir de M. Prugnon[2] que vous trouverez chez M. Coster[3] son beau-frère.

A cette question du prince : « Si la noblesse ne m'élisait pas, y aurait-il moyen de me faire élire par le tiers, ce que j'aimerais bien mieux ? » De Metz répond : « Si on en juge par les dispositions actuelles du tiers, il n'élira pas de nobles pour le représenter. » De Metz écrit encore de Nancy, le 16 février 1789 :

Je viens d'apprendre que les femmes qui possèdent des fiefs pourraient voter par procureurs fondés. Mme la duchesse de Coaslin possède la seigneurie de Jolivet près Lunéville. Si Son Altesse la connaissait, il faudrait lui demander sa procuration. Cela sauverait les difficultés que l'on pourrait faire en se présentant comme procureur fondé d'un prince étranger... Dans le cas où ce moyen manquerait, M. le comte d'Hédival, seigneur de Vroncourt, près Vézelise, m'a promis de me donner sa procuration, dont je pourrais disposer. Mais il serait plus convenable de paraître pour Mme de Coaslin.

1. Claude-Ambroise Regnier, avocat en Parlement, était (voir lettre du 20 mai 1792) chargé des intérêts du prince régnant de Salm, Constantin. Il fut élu député aux États généraux par le tiers état des bailliages réunis à Nancy.

2. Pierre-Joseph Prugnon, avocat en Parlement, qui fut élu député aux États généraux par le tiers état des bailliages réunis à Nancy.

3. La famille Coster était nombreuse. Il s'agit vraisemblablement ici de Joseph-François Coster, premier commis au contrôle général des finances, où il était chargé des États généraux et provinciaux. L'abbé Sigisbert-Étienne Coster, élu député aux États généraux par les bailliages des Évêchés réunis à Verdun, était un de ses frères.

L'agent De Metz est très actif. Il s'applique surtout à obtenir pour le prince des procurations qui lui permettront d'augmenter le nombre des voix puisque, au moment du vote, il pourra s'en accorder un plus grand nombre à lui-même. Il se procure ainsi les pouvoirs notariés de « Son Altesse sérénissime monseigneur le prince Constantin de Salm-Salm en qualité de tuteur et gardien noble du prince Guillaume-Florentin, son fils, seigneur et comte de Puttelange, bailliage de Sarreguemines » (7 mars 1789). Par l'intermédiaire d'un autre agent, nommé Benoist, on obtient encore, pour le bailliage de Vézelise, la procuration de « Monseigneur Charles-Just de Beauvau, prince du Saint-Empire..., maréchal de France, baron d'Autrey et seigneur de fiefs en dépendant, demeurant à Paris, en son hôtel, rue du faubourg Saint-Honoré. » (23 février 1789.)

La période électorale s'avance et les questions du prince à De Metz se multiplient. A celle ainsi posée : « Quelle serait la meilleure manière de solliciter pour être élu député ? » De Metz répond : « La meilleure manière de solliciter est de montrer, dans les conversations, que l'on connait parfaitement ce qu'exige l'intérêt public aux états généraux. Les personnes dans les intérêts du prince doivent solliciter les voix en sa faveur, » et De Metz ajoute les noms des personnes influentes qu'il « faudrait voir et solliciter. »

Il y avait encore d'autres manières de solliciter. Un sieur Pagnot l'aîné écrit de Vézelise, le 15 avril 1789 : « Mon prince, daignez recevoir tous les remerciments de ma fille du joli cadeau que vous avez bien voulu lui faire. Son petit amour-propre est infiniment flatté du souvenir de Votre Altesse, dont les bontés la pénètrent ainsi que nous de la plus vive reconnaissance. » On lit, en effet, au livre de comptes de Bernard, au 5 avril : « Robe pour la fille de M. Pagnot, 88 livres. »

Le billet suivant n'est pas daté, mais il est certainement de la fin de mars 1789 :

Monseigneur,... ce n'est qu'hier que j'ai pu savoir le jour fixé pour l'assemblée de réduction. M. de Boufflers... a annoncé qu'il avait pris son jour au 6 avril. Je crois que Votre Altesse fera bien de se rendre à Nanci lundi soir, afin d'avoir le reste de la semaine pour faire des connaissances utiles. M. de Bussenne est passé à Lunéville, où il a appris que le parti de M. le maréchal de Beauvau était faible, et que M. le chevalier de Boufflers travaillait à se faire élire pour la noblesse, ce qui parait surprenant[1]. Les élus sont : pour Nomény, M. de Tous-

1. Stanislas-Jean marquis de Boufflers, plus connu sous le nom de chevalier de Boufflers, maréchal de camp et abbé commendataire des abbayes de Longueville et de Belchamps, fut élu député par la noblesse des bailliages réunis

tain de Viray, lieutenant général des armées du roi, et, comme il était absent, M. son fils doit le remplacer, s'il refuse[1]. Pour Blamont, M. de Bussenne; pour Rozières, M. de Châtillon. Ceux de Lunéville doivent être élus aujourd'hui... Je suis, etc.

Les agents électoraux étaient habiles. Le choix du bailliage de Vézelise le témoigne. Le voisinage de la principauté de Salm y rendait les influences locales plus puissantes qu'ailleurs. Il s'y trouvait surtout un grand bailli d'épée, — Didier, comte Dourche, marquis de Tantonville, — tout acquis au parti du prince. Ce grand bailli prit part aux premiers actes de la convocation des États généraux, mais (on ne trouverait pas un autre exemple de pareil dévouement) il disparut au moment précis où, par son droit à la présidence de la chambre de la noblesse, ses fonctions devenaient particulièrement intéressantes et actives. Le procès-verbal de la noblesse constate, en effet, que, « attendu l'absence de M. le grand bailli, » il y avait lieu d'élire un président. Cette circonstance permit aux partisans du prince de faire une manifestation sur son nom; il fut nommé président; quelques jours plus tard, il était choisi pour être l'un des deux députés-électeurs du bailliage de Vézelise. Par la conception la plus bizarre qui se pût imaginer, le règlement royal pour la Lorraine avait décidé que les députés de ce pays se réuniraient en quatre villes désignées pour réduire leur nombre sans réduire leurs cahiers, de sorte qu'un député se trouvait porteur pour les États généraux de cahiers, dont le nombre variait de cinq à dix, dont il ne connaissait qu'un seul cahier, qui pouvaient se contredire sur tous les points et que le député élu devait, *par serment*, s'engager à défendre. C'est là un des exemples les plus curieux de l'incohérence qui présida à cette convocation des États généraux qui dévoile, sur l'administration d'autrefois, tant d'aperçus étranges. Cette réduction, nous l'avons dit, écarta le prince Emmanuel des États généraux où, avec ses principes autoritaires, aggravés des prétentions libérales, il n'eût pas siégé bien longtemps.

L'assemblée dite de réduction de Nancy eut lieu le 6 avril; nous voyons, d'après les comptes de Bernard, que le prince était de retour à Paris le 15 avril. Il publia, peu de temps après, une brochure intitulée : *Moyen de conciliation entre les ordres sur la question du vote*

à Nancy. Une missive royale lui interdit, à cause de ses bénéfices ecclésiastiques, de voter dans l'ordre de la noblesse.

1. Joseph-Maurice comte de Toustain-Viray, maréchal de camp (fils du lieutenant général marquis de Toustain-Viray), nommé député-électeur par la noblesse du bailliage de Darney, fut élu député titulaire par la noblesse des bailliages réunis à Mirecourt.

par têtes ou par ordres (Paris, 5 juin 1789) — (s. d., in-8°, Bibl. nat., Lb[39], 1794). L'échec de Nancy n'a pas modifié les opinions du prince; il se met nettement du côté du tiers état qu'il eût voulu représenter.

A quelque ordre qu'on appartienne, écrit-il, si l'on est juste, on doit vouloir que la loi qui doit soumettre tous les sujets de ce vaste royaume soit le résultat de la volonté du plus grand nombre, non pas seulement de ceux qui représentent le plus grand nombre, mais de tous les députés de la nation sans distinction d'ordres... Je suis et je serai toujours du troisième ordre, et cependant le plan que je propose est le même que les députés du clergé et de la noblesse pourraient prétendre s'ils représentaient un nombre égal au troisième ordre... il ne s'agit pas seulement des biens, mais des droits de l'homme... Dans tout ce qui intéresse la nation, les hommes, la liberté individuelle, les propriétés, il est impossible de faire des distinctions d'ordres... Mais dans la formation actuelle des états généraux, 600 des membres jouissent de certaines prérogatives, de telles propriétés qui ne sont pas connues aux 600 autres; il me paraît juste de ne pas soumettre les premiers aux seconds; il faut qu'ils y consentent librement; il faut que la pluralité dans les trois ordres soit possible pour obliger la minorité. Pour arriver à ce terme, il n'est qu'un moyen, celui d'arrêter que dans la délibération par têtes et en ordres réunis, il faudra, pour que la loi soit portée, qu'elle ait réuni les trois quarts plus deux des suffrages, etc.

Cette brochure est anonyme. Salm se disait évidemment du troisième ordre pour donner plus de force au *Moyen de conciliation*. Nous en connaissons aujourd'hui l'auteur, grâce aux comptes de Bernard qui mentionne, comme nous l'avons vu, le prix de revient et le nombre des exemplaires qui en furent tirés.

La lettre suivante de De Metz, datée de Nancy, 11 juin 1789, traite de cette brochure dont la matière s'y trouve indiquée, mais, le titre n'y figurant pas, nous n'aurions pu, sans le livre de comptes, l'identifier.

Monseigneur, j'ai lu avec un plaisir extrême l'imprimé que Votre Altesse a eu la bonté de m'adresser... Le style en est noble, les raisonnements justes...

[Il lui fait cependant quelques objections. Le prince Emmanuel ayant, par exemple, proposé de réduire les états généraux en deux chambres, son correspondant lui écrit :] « Je crains bien que les têtes soient trop échauffées pour adopter ce tempérament... Vous avez raison, Monseigneur, de ne pas regretter de n'être pas aux états. Sensible comme vous l'êtes, vous auriez été peiné de voir à votre ordre des sentiments si éloignés des vôtres, et au tiers des prétentions si outrées. Le pauvre Regnier en gémit; toutes ses lettres annoncent des craintes

pour l'avenir; elles me paraissent malheureusement trop fondées. Je vous suis obligé, Monseigneur, de m'avoir appris qu'il avait enfin trouvé l'occasion de montrer aux états généraux des talents qui n'étaient connus que dans sa province. Il ne m'en avait rien dit, quoiqu'il m'eût écrit par le même courrier. Je me suis acquitté de votre commission près de Mme Regnier. Elle est, ainsi que ma mère et mon épouse, très sensible au souvenir de Votre Altesse, et elles me chargent de vous témoigner leur reconnaissance. »

IV.

Le prince quitta la France, nous le rappelons, en octobre 1789. Il se rendit, une lettre de change nous l'apprend, à Francfort. Dans le dossier des Archives que nous suivons, il n'y a pour les mois qui suivirent aucune trace de correspondance avec Bernard. Nous n'avons pour l'année 1790 que le billet suivant, non signé, mais de l'écriture connue, et par suite certaine, d'Emmanuel :

Genève, le samedi 10 mars 1790. — Un mot, mon cher Bernard, pour vous dire que je me porte bien et que je suis arrivé ici en parfaite santé et sans la plus légère vexation. On ne m'a fait que des compliments et des révérences à la frontière, tant les gardes nationales que les commis. Point de fouillerie du tout. C'est moi qui ai montré mon passe-port, qu'on ne me demandait pas, et qu'on a à peine regardé. Je suis charmé de vous faire ces détails, parce que la bienheureuse démocratie de mon cher Bernard en jouira en compagnie de celle de Mme Denizot, que vous saluerez mille fois de ma part. Adieu, mon brave homme. Aimez-moi toujours et donnez-moi de vos nouvelles bien vite.

Dans les premiers mois de 1791, le prince Emmanuel se retire, en compagnie de la duchesse de Bouillon, au Désert, près de Lausanne, et c'est de là que sera dorénavant datée la correspondance.

La lettre suivante est la première de cette période qui nous soit connue.

Au Désert, le 4 juin 1791. — J'apprends par le *Moniteur* d'aujourd'hui que l'Assemblée nationale a décrété l'indemnité des propriétaires étrangers. Ceux qui pourront justifier, dit le décret, que leur régiment est arrivé au service de la France tout armé et équipé seront remboursés sur le pied de 200 livres par homme au complet de 1788, qui porterait le dédommagement environ à 240,000 livres; les propriétaires autres que ceux mentionnés ci-dessus recevront 100,000 livres.

D'après ce décret, il ne me paraît point douteux que je ne sois dans la classe de ceux qui doivent toucher 240,000 livres, puisque le premier article de la capitulation faite avec le prince Guillaume de Furs-

temberg porte que ce prince lèvera son régiment à ses frais et dépens au nombre de 2,400 hommes. Or, cette capitulation a été remplie. Donc, etc. (*sic*). Maintenant, vous sentez, mon cher Bernard, combien il est important que vous ne quittiez point Paris jusqu'à ce que cette grande affaire soit entièrement terminée. Il faut que vous employiez les meilleurs moyens possibles pour amener le tout à une heureuse et prompte conclusion. *Souvenez-vous bien que le plus tôt sera le mieux.* Instruisez-moi des démarches que vous allez faire. Il me semble que la première devrait être de vous présenter chez le baron de Wimpffen[1], et de le prier d'avoir le bon procédé de vous indiquer ce qui reste à faire pour que je sois payé. Vous lui direz que je lui écrirais bien moi-même, si je ne craignais de l'importuner. Personne ne connaît mieux que lui mes droits, puisque c'est lui qui les a fait valoir auprès de l'Assemblée nationale. Ainsi, il faut que vous puisiez dans les armes qu'il vous donnera celles que vous emploierez pour réussir auprès de ceux qui sont chargés d'examiner la nature des prétentions des différents propriétaires. La principale pièce qui est en ma faveur, celle à laquelle il me paraît qu'il n'y a pas de réplique, est la capitulation faite avec le prince de Furstemberg, premier auteur de mon ci-devant régiment. L'original de cette capitulation est peut-être dans les bureaux de la guerre. Enfin, voyez tout ce qu'il y a à faire; rendez-m'en compte, et surtout ne quittez point Paris, je vous en prie, que vous n'ayez fini. Si on me paye les 240,000 livres, je voudrais faire venir la moitié de cette somme, et je désirerais qu'avec le reste vous achetassiez (bien entendu, à votre nom) des prés, des champs, ou ce qui vaudrait le mieux comme emploi d'argent. J'espère que vous allez toucher incessamment le prix de ma maison. Il faudra payer toutes les dettes que j'ai encore. Quant à ce que je dois à M. de Bonneval, vous vous entendrez avec M. Malouet sur la manière de le lui faire parvenir. Voilà une lettre qui renferme bien des points intéressants pour moi. Je vous prie de vous en occuper avec tout le zèle et l'activité qui dépendent de vous et dont je ne doute nullement. Adieu, mon cher Bernard.

Je meurs de peur que vous ne soyez déjà parti. Pourquoi ne m'envoie-t-on pas le journal des séances que je vous ai demandé? Toutes réflexions faites, j'écris au baron de Wimpffen. Allez chez lui.

Il sera longuement question dans cette correspondance de cette liquidation du régiment de Salm. Aussi, comme le groupement des papiers saisis procure, par fortune, des rapprochements intéressants, nous donnons une lettre adressée par Emmanuel à l'évêque de Tournay, son frère, au moment où il était question de l'acquisition de ce régiment.

Paris, le 17 août [vraisemblablement 1782]. — Je suis arrivé ici, mon

1. Félix-Louis baron de Wimpffen, maréchal de camp, élu député aux États généraux par la noblesse des bailliages réunis à Caen.

cher pontife, cette nuit. Mme de Bouillon m'a dit qu'il ne vous était pas possible de vous engager à fournir un nombre fixe de recrues. Je ne sais pas, mon cher Guillaume, pourquoi vous avez le scrupule de ne pas oser dire que vous donnerez tant d'hommes tous les ans. Il ne s'agit que de garantir la levée d'un certain nombre de recrues que moi recruteur je m'engage à vous fournir, en vous promettant en même temps qu'ils ne seront point du rhingraviat; le landgrave de Darmstadt avait promis de donner ses sujets et il a manqué à sa parole. Ce serait bien malheureux de manquer la plus belle occasion qui se présentera jamais de faire une acquisition militaire aussi brillante et aussi utile pour la maison que le serait celle d'un régiment. [De l'écriture certaine du prince Emmanuel.]

Bernard rendit visite à son prince à Lausanne dans les premiers jours de juin 1791; il n'y demeura que peu de temps. La correspondance reprit aussitôt très active.

Lausanne, le 17 juin. — Je vous envoie, mon cher Bernard, ce que j'ai reçu pour vous depuis votre départ. Le petit séjour que vous avez fait ici m'a laissé des regrets bien sincères qui ne m'apprennent pas que je vous aime de tout mon cœur, mais qui me le rappellent d'une manière fort triste, car enfin je crains que mille événements ne vous empêchent de me tenir votre parole de venir me revoir au mois de septembre. Il en est un auquel je pardonnerais de vous retenir à Paris : ce serait celui qui vous y fixerait d'une manière agréable et solide. Comment avez-vous pu croire un instant que je puisse ne point me réjouir de tout ce qui vous arriverait d'heureux? C'est là un des rêves de mes bons amis Monge, auxquels j'espère que vous répéterez fidèlement toutes les injures que je vous ai chargé de leur dire.

J'ai reçu une lettre du baron de Wimpffen, qui m'invite à aller à Paris pour y traiter moi-même de mes affaires. Je lui réponds par celle qui est ci-jointe que je me garderai bien de suivre ses conseils, et que je préfère de beaucoup, dans l'alternative qu'il me donne, le parti de vous charger de mes intérêts. Le baron me dit aussi qu'il faut que vous voyiez l'homme d'affaires de la Marck[1], dont le régiment sort du mien et que par cette raison on suppose devoir faire cause commune avec moi... Je crois ne pas assez vous répéter que les circonstances peuvent faire varier les dispositions de l'Assemblée nationale, et qu'ainsi on ne peut trop se presser, surtout de faire changer les assignats. Adieu, mon bien cher Bernard, n'oubliez pas celui qui vous connaît, qui vous aime et vous estime à l'avenant.

Bernard assista, peu de jours après son retour, aux incidents qui

1. Auguste-Marie-Raymond prince d'Arenberg, comte de la Marck, maréchal de camp, dont la correspondance avec Mirabeau a été publiée, était député de la noblesse des bailliages réunis au Quesnoy.

marquèrent la fuite de Louis XVI; il les raconte au prince dans les lettres qui suivent :

[*De l'écriture de Bernard.*]

Paris, le 22 juin 1791. — Mon bon prince, D'après votre excellente lettre, j'ai bien peu de mérite de répondre à vos bontés. De plus grands intérêts vous occupent. Je sortais de chez moi pour aller chez le comte de Crillon[1] et M. de Wimpffen, à neuf heures, quand un ami de ma province me dit : « La famille royale est partie! » En arrivant chez M. le comte, il savait déjà la nouvelle. Il me demanda si elle était vraie. Il était pétrifié. Je lui remis la lettre de Mme de Bouillon, qu'il ne lut pas. Je passai chez M. de Wimpffen, chez qui je trouvai un domestique de M. de la Mark. Je vous apporte une lettre, lui dis-je, de M. le prince Emmanuel de Salm-Salm; je sais que des devoirs pressants vous conduisent à l'Assemblée; je vous prie de nous conserver votre bonne volonté; j'aurai l'honneur de vous voir dans un autre temps. — Je me rendis aussi à l'Assemblée. J'avais eu occasion de remarquer que tout le peuple se ralliait à l'Assemblée nationale et qu'il en attendait son salut. Toutes ses délibérations furent sages et tranquilles. Vous en jugerez vous-même. Il n'y a pas eu jusqu'ici un événement tragique. M. le duc d'Aumont est le seul qui a été blessé par ses propres soldats, qui ont cru qu'il avait favorisé le départ de la famille royale. M. de Cazalès fut arrêté et conduit à l'Assemblée. Tous les citoyens furent à l'instant en armes; cette fuite, qui devait occasionner les plus grands malheurs... [*inachevé*].

[*De l'écriture de Bernard.*]

Paris, le 24 juin 1791. — Mon prince, Je n'ai rien à vous dire sur vos affaires. Le grand mouvement occasionné par la fuite du roi a tout laissé en stagnation. Les papiers publics que vous recevrez aujourd'hui vous apprendront qu'il a été arrêté à Varennes, près de Clermont-en-Argonne, et qu'il sera à Paris aujourd'hui. Je me bornerai à vous peindre la disposition des esprits comme je les ai vus.

J'ai oublié de vous dire, dans ma précédente, qu'à la séance de l'Assemblée nationale, le côté gauche fut bientôt rempli, qu'à onze heures il n'y avait que cinq ou six personnes dans le côté droit. Cinq ou six mille personnes entouraient la salle. Cinq députés sortirent pour les haranguer. Tous en levant les mains au ciel promettaient d'attendre avec respect, avec tranquillité les décrets. Quelques centaines de personnes se répandirent dans les Tuileries. On y brisa quelques meubles; des fleurs de lys furent brisées et déchirées. Le tableau du roi fut insulté : on voulait le jeter par les fenêtres. Quelqu'un le couvrit. Rien n'a été emporté, quoiqu'il y eût beaucoup à prendre, et quelques

1. François-Félix-Dorothée Berton des Balbes, comte de Crillon, était député de la noblesse du bailliage de Beauvais.

gardes nationales, sans se servir d'autres armes que la prière, repoussèrent tout ce monde-là dehors.

Pendant ce temps, tous les citoyens prenaient les armes et se rendaient à leur section. Bientôt les gardes furent doublées et des patrouilles nombreuses confirmèrent les plus timides qu'ils pouvaient en sûreté vaquer à leurs affaires. Les prêtres avaient quitté leur costume pour prendre la queue et la cocarde. J'en ai vu quelques-uns dans l'après-midi qui, dans des maisons particulières, donnaient de grands éloges à la conduite du roi; mais il faut le dire, c'était le très petit nombre, car ceux même que je sais être les ennemis déclarés du nouvel ordre de choses sentaient que les maux qui résulteraient de cette fuite, soit que le roi fût arrêté ou qu'il passât à l'étranger, étaient incalculables. En effet, les mesures sages qu'a pris (*sic*) l'Assemblée ont fait croire, même au petit peuple, qu'on pouvait se passer de roi, et dans toutes les places j'ai entendu crier : « Nous n'avons pas besoin de roi; l'Assemblée et les ministres nous suffisent; qu'avons-nous besoin d'un pouvoir exécutif qui coûte 25,000,000, quand tout cela peut se faire pour deux ou trois? »

Je vois d'autre part quelques personnes qui s'affligent du retour du roi comme du plus grand des malheurs. Pour moi, je leur dis bonnement que ce n'est pas de son retour que je m'afflige, mais de sa fuite qui inspire le mépris pour la personne du roi, mépris qui s'étend jusqu'au trône; je crains que les factieux ne profitent de ces dispositions... [*inachevé*].

[*De l'écriture du prince Emmanuel.*]

Au Désert, le 5 juillet. — [Il s'occupe d'abord de l'affaire de son régiment, la capitulation de Furstemberg, etc.] Vous me demandez s'il faut continuer de payer l'abonnement de l'*Encyclopédie;* oui, sans doute; nous nous sommes trop avancés pour nous arrêter. Je vous prie de passer au bureau où vous avez souscrit le journal des *Débats des amis de la Constitution*. Je n'en reçois pas tous les numéros. Demandez pourquoi on les supprime et pourquoi je ne les reçois pas de la même date que les *Moniteurs*. Ils sont de deux jours en arrière. Quant au journal de M. Laclos, il y a plus d'un mois qu'il ne m'en vient plus. Dites-moi pourquoi. J'écrirai à mon frère, l'évêque de Tournai, pour lui recommander la personne dont vous me parlez. Tout ce qui vous appartient, mon cher Bernard, m'intéresse, mais je vous supplie de ne point me parler du *bon peuple,* ou apprenez-moi le français. Ce qui est bon, c'est vous, et puis tous les honnêtes gens, mais *en conscience*, est-ce la majorité?

[*De l'écriture de Bernard.*]

Paris, le 11 juillet 1791. — [Il parle d'abord de la capitulation faite avec le prince de Furstemberg, et qu'il est impossible de retrouver]. Quelques personnes m'ont dit que je pourrais peut-être trouver ce que je demande dans les bureaux de M. de Guybert, mais le transport

des papiers s'est fait avec tant de désordre qu'à peine on trouve des traces des lieux où ils ont été déposés. J'avais faiblement compté sur ce M. d'Avrange[1]. Il m'avait été indiqué par M. le baron de Wimpffen, qui avait eu des relations avec lui, peut-être pour son rapport, car j'ai vu entre ses mains beaucoup de pièces sur lesquelles on pourrait s'appuyer. Je ne sais jusqu'où il a pu lui être utile, et quel intérêt il attache à cet homme. Je l'ai vu cinq ou six fois; il m'a fait voir toutes les pièces qui, sans avoir un rapport direct avec votre affaire, pouvaient y nuire par comparaison, surtout en y donnant un sens forcé. Sans m'en laisser imposer, je l'ai prié de me permettre d'en prendre copie, en lui annonçant que je voulais précisément me servir de ces pièces pour fortifier votre demande. Il me l'a refusé. Je l'ai prié de vouloir les porter chez M. le baron de Wimpffen qui, disait-il, les avait lues comme lui et y avait donné le même sens; il m'a élevé des difficultés quand il a fallu y aller. Je n'avais vu en lui, quoique décoré de la croix de Saint-Louis, qu'un intrigant sans talents. Je l'ai laissé peu content de moi, parce que je ne l'ai pas beaucoup ménagé, etc... [*inachevé*].

Le prince Emmanuel à Bernard.

Au Désert, le 12 juillet. — J'ai reçu votre lettre du 9; j'y vois que l'affaire de la liquidation en est au même point; cependant, j'imagine que vous en viendrez à bout. Mon absence n'est point une émigration; un étranger ne peut jamais être censé avoir émigré, parce qu'il a voulu se retirer chez lui. Il faudrait donc aussi déclarer émigrant le prince de Nassau, le landgrave de Darmstadt, etc... Adieu, mon cher Bernard... Bien des choses à madame Denizot... Souvenez-vous de l'automne.

Le prince Emmanuel qui, de toute évidence, croyait qu'en assimilant complètement son affaire à celle des princes étrangers propriétaires comme lui de régiments en France, il obtiendrait plus vivement et plus avantageusement sa liquidation, revient à plusieurs reprises sur cette qualité d'étranger; aussi, puisque l'heureux rapprochement de pièces que nous avons déjà signalé nous met en main des arguments décisifs, nous croyons devoir dès maintenant trancher la question. Or, depuis mars 1789 il était français, bien français, ou les mots n'ont plus aucun sens et les textes authentiques aucune valeur. Voici en effet les parties essentielles des *Lettres de naturalité* octroyées au prince Emmanuel lorsqu'il espérait se faire élire député aux États généraux; la pièce que nous suivons est un parchemin revêtu du sceau royal portant la mention : « Par le roi. Laurent de

1. D'Avrange d'Haugeranville était commissaire des guerres et chargé d'un important service au ministère de la guerre. Voir *État militaire de* 1789, p. 4-6.

Villedeuil. » Elle a été comprise dans la saisie, son authenticité est donc indiscutable.

Louis, par la grâce de Dieu... Notre cher et bien aimé cousin Emmanuel-Henry-Oswald-Joseph-Nicolas-Léopold Rheingraff[1], prince de Salm-Salm, maréchal de nos camps et armées, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande de son nom à notre service, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, nous a fait exposer que sa maison a, dans tous les temps, témoigné son attachement pour nous et pour notre couronne, que la qualité de français a toujours fait le désir de ses père et mère, que ses bisaïeul et aïeul maternel, sa mère et son frère ont obtenu successivement des rois nos prédécesseurs, des lettres de naturalité, lesquelles ont été duement enregistrées; qu'attaché depuis longtemps à notre service il n'a laissé échapper aucune occasion de faire connaître son inclination pour la nation française, son respect et sa vénération pour notre personne. C'est pour se mettre à portée de nous prouver ses sentiments que, dans la crainte qu'on ne lui objecte qu'étant né à Hoogstraten, dans le Brabant autrichien, il n'est point véritablement français, il désirerait s'unir encore plus particulièrement à nous et à notre royaume, vu les circonstances où il lui importe plus particulièrement de réclamer son roi et sa patrie; à cet effet, il nous a très humblement fait supplier de lui assurer nos lettres sur ce nécessaires; à ces causes... avons notre dit cousin, prince de Salm-Salm, reconnu, tenu, censé et réputé par ces présentes signées de notre main, le reconnaissons, tenons, censons et réputons pour notre vrai naturel sujet et régnicole; voulons et nous plait... qu'il jouisse des privilèges, avantages, franchises et liberté dont jouissent nos vrais originaux sujets et régnicoles... Donné à Versailles au mois de mars 1789... [signé :] Louis.

La pièce porte : « Insinué à Paris le 12 mars 1789. » « Enregistré au Parlement le 13 mars 1789. » Elle est conservée dans le carton coté T. 1541[4].

Le prince qui, en 1783, « n'ambitionnait que l'honneur et le plaisir d'être Français » (lettre citée plus haut), qui « n'a laissé échapper aucune occasion de faire connaître son inclination pour la nation française, » qui, en 1789, supplie très humblement le roi de lui accorder des lettres de naturalité, met un acharnement véritablement extraordinaire à établir, pour le profit de sa liquidation, qu'il n'a jamais été Français, qu'il est demeuré étranger, etc. La preuve est là, dans ses propres papiers, qu'il ne peut ignorer. Ce n'est point de l'inconscience, encore moins du cynisme, mais la manifestation

1. Le copiste a, par une amusante méprise, pris ce titre pour le nom patronymique; on lit au dos de cette pièce : « Naturalité en faveur de M. Rheingraff, prince de Salm-Salm. »

d'un état d'esprit particulier, celui des grands seigneurs (et ils sont nombreux encore en 1789) qui, pervertis par les droits qu'ils tiennent encore de la féodalité, s'estiment pour les principes même de l'honneur au-dessus du vulgaire. Il n'y avait point alors, il faut bien l'entendre, comme une gradation dans la naturalité; le mot a le sens exact de naturalisation. Guyot écrit dans son *Dictionnaire de jurisprudence* (t. XII, p. 23) : « Naturalisation. C'est l'acte par lequel un étranger obtient les mêmes droits et privilèges que s'il était né dans le royaume. On naturalise un étranger par des lettres qu'on lui accorde en grande chancellerie et qu'on nomme lettres de naturalité. » Il ne peut rester, croyons-nous, aucun doute sur les sentiments du prince qui, en 1789, commandait comme maréchal de camp deux régiments à la frontière. Le lecteur appréciera.

Nous reprenons, après cette parenthèse, la correspondance de Bernard et du prince.

[*De Bernard.*]

Paris, le 20 juillet 1791. — Mon prince, je n'ai pas avancé d'un pas dans vos affaires... Vous recevrez les journaux; je suis allé les recommander, mais je n'ai pu rencontrer personne dans la maison où l'on souscrit pour le journal Salomon ou Sabathier. Il n'y a plus assez de souscripteurs pour le continuer; le journal de M. de Laclos ne paraît qu'une [fois] par semaine, etc. (*sic*).

[*De l'écriture de Bernard.*]

Paris, le 25 juillet 1791. — Mon prince, j'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 16 et 19; dans cette dernière, vous me donnez l'ordre de vous adresser directement à Lausanne les papiers publics et tout ce qui vous sera destiné. Je m'y conforme pour la présente, mais les journalistes seront en retard d'un courrier pour l'adresse et peut-être de plusieurs courriers pour l'envoi, car je sais qu'ils se hâtent d'abord de faire tirer pour le nombre de leurs souscripteurs de Paris, et qu'ils renvoient quelquefois au lendemain leurs souscripteurs de province, ce qui leur fait manquer un courrier.

Vous me demandez les *Nouvelles à la main;* cette feuille n'existe plus depuis qu'on a la liberté entière de faire imprimer ce qu'on veut; il existe encore moins de papiers publics impartiaux; beaucoup de gens le promettent dans leur *prospectus* et cessent de l'être dès le premier numéro.

Le cours de la rue Vivienne était à peu près fixé ainsi le 23 à midi : pour des assignats de 100 livres et au-dessus, on donnait des billets de caisse patriotique à 20 sous pour cent, c'est-à-dire que pour un assignat de 100 livres, vous receviez 100 livres en petits billets de 5,20 et 25 livres et vous donniez 20 sous en monnaie. On assure qu'il y a beaucoup de ces billets qui sont faux, je n'en ai pas vu encore, mais c'est

cependant cette crainte qui les a fait tomber, car j'ai changé, il y a quelques jours, un assignat de 100 livres en petits billets qu'on me faisait payer 6 °/₀; le même assignat de 100 livres coûtait 12 1/2 pour être converti en argent, c'est-à-dire que pour un assignat de 100 livres vous ne receviez que 87 livres 10 sous... J'ai fait transporter vos meubles chez Mme d'Aguesseau; on est bien riche, quand on déménage, car l'écurie et cinq chambres sont pleines. Il m'en a coûté 52 livres de frais; rien n'a été cassé... [Il raconte encore ses démarches pour obtenir le remboursement du régiment de Salm, il a vu] M. de La Marck et M. de Roussel, auteur de l'*Historique* de tous les régiments, imprimé in-folio à l'Imprimerie royale[1]. Il a eu la complaisance de me faire voir tous ses manuscrits, etc.

La duchesse de Bouillon à Bernard; lettre datée : « Lausanne, le 10 août 1791. »

[Elle a trouvé l'emploi des 24,000 livres que le prince Emmanuel va lui rembourser.] Aller chez M. Le Bat, intendant de mon beau-père, et le prier de demander à M. Goblet, ou, en son absence, à mon beau-père lui-même, s'il voudrait prendre mes 24,000 livres pour acquitter ou des impositions ou des dettes... Si M. Le Bat a touché pour moi au premier août le semestre de juillet chez M. de Lambesc, il joindrait les 4,000 livres aux 24,000 du prince Emmanuel pour les offrir à mon beau-père. Si mon beau-père ne veut pas de mes assignats, envoyez-m'en le montant, je vous prie, par une lettre de change sur Berne ou sur Genève (je préférerais Berne), mais ne songez plus à une lettre sur Francfort. Le voisinage des Français doit y avoir fait hausser le change. Ne convertissez pas mes assignats en numéraire avant de les remettre au banquier de Paris. J'ai fait l'essai de cette méthode et elle est ruineuse. J'ai perdu 26 pour cent au lieu de 16 pour avoir changé à Paris mes assignats en écus. Si M. Le Bat a besoin de ma lettre pour l'envoyer à Navarre[2], vous la lui laisserez. Je vous demande mille pardons, Monsieur, de toute la peine que je vous donne. Le prince Emmanuel partage ma peine et ma reconnaissance.

Psse de Bouillon, née Psse de Hesse.

Je vous prie de faire observer à M. Le Bat que ce n'est pas pour tirer un intérêt de mes 24 ou 28,000 francs que je désire les passer à mon beau-père. Je ne me soucie pas de l'intérêt. Je ne songe qu'à ne pas diminuer le fonds, parce que c'est tout ce que je puis laisser après moi, si je mourrais (*sic*). Mon beau-père ne me rembourserait qu'à sa

1. Cf. *Tableau historique et chronologique ou militaire depuis la création des régiments jusqu'à présent*, par M. de Roussel. Paris, Impr. royale, 1773, in-fol. Bibl. nat., Lf. 50/10.

2. Le château de Navarre, près d'Évreux, bâti à la fin du XVIIe siècle par Jules Hardouin-Mansard, appartenait au duc de Bouillon. Cf. *Dictionnaire* d'Expilly, t. II, p. 810.

volonté et en argent monnoié ; au lieu qu'en déposant ce fond en France ailleurs que chez lui, je risquerais d'être remboursée en papier qui perdrait 95 pour cent, et c'est ce qui peut arriver dans peu, malgré la superbe révolution, la sublime constitution et les trois milliards du clergé. Faites, je vous prie, mes compliments à Messieurs Monge, que j'aime bien, malgré leurs spéculations philosophiques.

Cette lettre est signée très nettement « princesse de Bouillon, » comme le billet que nous avons déjà donné ; le prince de Salm qualifie toujours son amie de *princesse* de Bouillon ; comment pourrait-on justifier cette prétention ? Le duché de Bouillon n'avait jamais été cependant érigé en principauté. Son mari, Godefroid-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, était duc souverain de Bouillon, vicomte de Turenne, prince d'empire, duc d'Albret et de Château-Thierry, etc., mais il n'aurait pu, suivant les lois du temps, se qualifier *prince de Bouillon*. Dans son entourage on l'appelait souvent princesse ; croyait-elle vraiment pouvoir là encore compléter par l'amant l'insuffisance du mari ? La question est délicate et scabreuse. Passons.

Les deux lettres suivantes soulèvent une question de pièces fausses que l'on dirait presque d'actualité.

[*De la main du prince Emmanuel.*]

Au Désert, le 23 août (reçue le 29). — [Il raconte une excursion aux glaciers de Chamonix et s'occupe du remboursement de son régiment.] Si ces lettres existent à Versailles, comme vous l'a dit M. de La Marck, notre cause est gagnée, mais je vous avoue que j'ai, comme vous, des doutes. Prenez garde aux faux, mon honnête homme. Il vaudrait mieux tout perdre. Ainsi faites-vous montrer les pièces, ou assurez-vous qu'elles existent en demandant au comte de La Marck s'il les a vues. Quant à récompenser noblement, magnifiquement, excessivement même ceux qui contribuent par des moyens légitimes, je ne regretterai rien. Vos lettres m'annoncent du vin que j'attends avec impatience... Je trouve la réclamation de M. de Bonneval très fondée... il n'est pas douteux qu'il faille, sans vous faire prier le moins du monde, payer les 32,000 francs.

Réponse de Bernard.

Paris, le 31 août 1791. — Mon prince, j'ai vu et tenu les différentes pièces que je vous ai annoncées. Je n'ai de soupçons qu'elles puissent être fausses ; j'ai seulement été étonné qu'elles nous aient échappé dans les recherches que j'ai faites avec mon honnête M. Bertin qui y a mis tout le zèle et le désintéressement possible et qu'elles se soient trouvées à point, lorsque M. d'Arangeville[1] a été bien assuré qu'il

1. Le nom est incorrectement écrit par Bernard. Il s'agit certainement de

serait noblement récompensé. Je les ai encore revues aujourd'hui chez M. le comte de La Marck ; il espère qu'avant la quinzaine il sera remboursé sur le pied de 243,000 livres. Notre remboursement sera fait en même temps.

J'ai écrit à l'abbé Denizot.

[*De la main du prince Emmanuel.*]

Au Désert, le 27 août 1791 (reçue le 31 août). — [Il va aller à Genève pour rédiger la procuration. Bernard lui a recommandé d'y mettre tous ses noms.] Je vous préviens que j'y joindrai tous mes titres, afin que ces messieurs n'oublient point ma qualité d'étranger. Car je crains toujours qu'on ne confonde l'honneur que j'ai eu d'être au service avec ma patrie, et qu'en conséquence on n'exige que je paraisse en France pour y toucher ma créance. Si jamais on vous faisait quelque objection sur ma résidence, ne manquez pas de leur demander si leur projet est de citer à Paris ou le duc des Deux-Ponts, ou le landgrave de Darmstadt, ou le prince de Nassau, et s'ils croient que ces princes y viendront pour toucher les 100,000 francs qui ont été décrétés pour eux. Or, je suis absolument dans le même cas, avec la différence seule qu'ayant servi *en personne*, je me suis retiré chez moi.

La confusion que le prince Emmanuel veut établir ici avec les princes allemands ne saurait se défendre ; ceux qu'il nomme possédaient au titre souverain des territoires enclavés en France ; ils étaient propriétaires de régiments, mais ces droits ne modifiaient en rien l'état de la personne et ces princes n'avaient pas sollicité des lettres de naturalité.

Bernard au prince Emmanuel.

Paris, 16 septembre 1791. [Le notaire Fourcault de Pavant[1] ne lui a remis que 84,000 livres au lieu de 94,000 (il s'agit, croyons-nous, du produit de la vente de l'hôtel de la rue de Grenelle) ; 4,000 livres ont été retenues pour diverses dépenses et 6,000 pour le service de la rente de 300 livres à servir à un ancien domestique du nom de Donon.]

Vous savez l'acceptation du roi. Il existe encore deux partis qui tâchent de persuader que cette acceptation n'est pas sincère. Celui qu'on continue d'appeler *les aristocrates*, et celui qu'on appelle les *républicains*. Les premiers voudraient que le peuple s'opposât à tout voyage, afin de pouvoir dire : il n'était pas libre ; les seconds voudraient l'obliger à fuir encore pour dire : il ne doit plus y avoir de roi ; établissons

d'*Avrange d'Haugeranville*, dont nous avons déjà parlé. On trouve au dossier un billet daté du 14 septembre 1791 ainsi conçu : « Bien le bonjour à M. Bernard. Est-il content de la marche de ses affaires ? D'Avrange d'Haugeranville. »

1. René-François Fourcault de Pavant était notaire depuis le 1er avril 1783. Il mourut sur l'échafaud le 17 février 1794.

la république, pour déjouer tous les malintentionnés. Le roi et les ministres feront loyalement exécuter tous les décrets. La lettre du roi est de l'auteur du discours sur les successions qui a été lu à l'Assemblée sous le nom de Mirabeau par M. l'évêque d'Autun. C'est le faiseur de M. de Montmorin. Depuis l'acceptation, l'argent baisse de prix et, les gens de parti exceptés, tout le monde dit que nous aurons la paix.

Lettre de Bernard.

19 septembre 1791. — Mon prince, je savais que M. le comte de La Marck était liquidé, mais non payé, et si je me fusse trouvé dans la même position que lui, je ne me serais pas laissé gagner de vitesse... Il fit investir par lui et ses amis les ministres et tous ceux qui pouvaient favoriser le succès de sa demande; au lieu de cela, j'ai été obligé de perdre dix jours à attendre la lettre que j'avais eu l'honneur de vous demander pour le ministre, d'en perdre deux pour la lui présenter... [Énumération de ses déboires avec d'Avrange, Rayneval, etc.]... J'ai adopté, sur l'avis de notre homme à argent, un autre plan qui nous réussit. J'ai fait voir hier mon travail à M. Malouet et j'espère qu'aujourd'hui nos pièces seront à la liquidation. J'ai présenté la récompense au bout de la carrière, et je ne doute plus que nous n'y arrivions bientôt. — Je m'occupe des moyens de placer votre argent de M. de Bonneval. Je crois que M. le prince de Croÿ l'acceptera. J'en ai écrit à son notaire.

Lettre de Bernard.

24 septembre [1791]. — Mon prince, [il a vu La Mark, qui lui demande 2,400 livres pour la quote-part des frais qu'il a fallu faire. — Il détourne le prince de prendre du « papier sur l'étranger. »] Il vaut mieux placer cela chez des notaires, acheter des privilèges; vous n'auriez, il est vrai, que 4 ou 4 1/2, mais, si on voulait vous rembourser, vous changeriez en votre faveur les conditions que M. de Bonneval exige de vous. [Le prince de Salm se méfie à l'extrême de toutes les affaires de France.] Je vous ai placé hier 20,000 livres de cette manière en mon nom, remboursables en cinq ans, sur un M. de Roynes. C'est un homme dont je fais les affaires, et je connais l'état de sa fortune comme je connais la vôtre; ainsi, dans la remise que je vous ferai au besoin de son obligation, j'y ajouterai mon cautionnement, etc. (*sic*).

Bernard au prince Emmanuel.

Paris, le 28 septembre 1791. — Mon prince, le manifeste des princes a paru. Il n'a guère fait plus de sensation que le *Père Duchesne* et, malgré cet écrit, les papiers publics se sont soutenus, ont même augmenté et le prix de l'argent a baissé, car j'ai échangé un billet de 100 livres contre 84 livres qu'on m'a données, moitié en écus de 6 livres et 3 livres et le reste en monnaie de 12 et 15 sous. Je ne m'en suis pas tenu à ces preuves. J'ai interrogé bien du monde. Je vois des gens qui croient à quelques mouvements. De ce nombre est M. Malouet; cependant, il ne

les voit que dans le lointain. D'autres pensent comme lui, mais le plus grand nombre pense qu'il ne peut y avoir que quelques folles incursions. Une personne avec laquelle j'ai des liaisons intimes et qui connaît les bureaux des ministres (où, comme vous le savez, tous les commis jusqu'au dernier désirent l'ancien régime), m'assure qu'il est faux que l'empereur veuille donner des troupes aux princes. Je pourrais vous ajouter que j'ai vu des lettres d'émigrés qui ne sont retenus que par la honte d'arriver. Je puis vous citer entre autres les deux fils de M. de Courteil (ou Courtal) qui a lu les lettres de ses fils dans une société où je vais. Je n'y étais pas présent, mais on me l'a répété dans le cercle qui avait entendu la lecture. Ainsi, vous voyez que vos pressentiments funestes ne sont pas fondés. Vous aurez vos 243,200 livres en bons assignats, et si vous ne les avez pas eus aussitôt que M. de La Marck qui les a reçus lundi matin, cela tient à tous les obstacles que j'ai éprouvés... Notre affaire eût été finie lundi, si je n'avais pas éprouvé un incident qui n'est peut-être qu'une indiscrétion, mais qui peut être aussi un trait décoché d'une main bien perfide qui m'est inconnue. Je ne puis entrer dans de plus longs détails. Je n'y ai perdu qu'un peu de temps et j'ai tout réparé, et j'aurai l'honneur de vous conter tout cela, car j'ai mes preuves écrites.

Lettre de Bernard.

Paris, 8 octobre 1791. — Mon prince,... [Il expose les difficultés qu'il éprouve au sujet de la liquidation du régiment; le prince croit que les liquidations vont être suspendues; il semble qu'il traiterait à n'importe quel prix.] Je ne sais sur quels indices vous croyez à la suspension de liquidation; je n'ai jusqu'ici pas entendu un mot qui puisse justifier vos craintes... Il n'est pas question de faire des sacrifices; ils ne vous conduiraient à rien. Je suis bien au désespoir que les peines que je me suis données ne m'aient pas conduit à un dénouement plus heureux, mais j'ai la satisfaction de pouvoir me dire qu'il n'était pas possible de faire mieux. [Il a remis les 24,000 livres de Mme de Bouillon à M. Le Bat.] Je serais bien douloureusement affecté si jamais je voyais se réaliser les craintes que j'ai sur ce placement. Au reste, j'ai été forcé d'obéir. [Il déconseille au prince l'achat pour 100,000 livres de la maison qu'il habite à Lausanne; il quittera bientôt ce pays qui ne lui paraît agréable que par circonstance.]

Lettre de Bernard.

Paris, le 10 octobre 1791. — Mon prince,... j'étais le mercredi matin à la barre lorsqu'on décréta votre liquidation. Le rapporteur disait tant pour telle partie, tant pour telle autre, et enfin 400,000 livres *in globo* pour les colonels propriétaires. J'appelai à l'instant M. de Wimpffen pour lui demander si vous étiez compris dans cette somme; il me répondit qu'il ne le croyait pas... Je sortis à l'instant pour le demander à M. Bergerot; il me dit qu'il n'en doutait pas... [Le fait est difficile à

vérifier; trente écrivains sont chargés des expéditions, etc.]... J'ai toujours la même espérance, mais il faut attendre la formation des comités. M. de Wimpffen m'a encore dit aujourd'hui de ne rien faire actuellement.

Lettre de Bernard.

Paris, le 2 novembre 1791. — Mon prince... Les quatre bouteilles de vinaigre à l'estragon partiront par la première diligence... Vous me donnez bien des nouvelles du vin de M. Denizot, mais vous ne m'avez pas encore parlé des six bouteilles que je vous ai adressées par la diligence; je pense qu'elles vous seront parvenues, puisque vous ne formez aucune plainte sur cet envoi. Je me suis contenté de vous faire sentir l'avantage que vous auriez eu à suivre vous-même votre liquidation, et je ne vous ai pas pressé bien vivement, parce qu'il m'a semblé que vous y aviez une répugnance invincible. Maintenant qu'il me paraît qu'elle n'est plus aussi forte, je vous prie, si votre santé vous le permet, de venir très promptement. C'est l'avis de M. Malouet, qui m'a dit vous l'avoir écrit, mais, dans sa lettre, il a oublié des raisons décisives : c'est que M. de Saint-Léon, qui vous a négligé jusqu'ici, est la créature de M. Necker; il lui doit sa place, et à cette recommandation et à celle de Mme de Staël, il vous servira avec chaleur. J'ignorais ces liaisons, et j'en profiterais par le moyen de M. de Crillon, si je n'étais assuré que vous vous mettrez en marche incessamment. Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut pour un pied-à-terre. Logement au troisième, composé d'une antichambre, d'une chambre à coucher qui, par sa disposition, peut servir de salon, et un grand cabinet à cheminée. Tout cela est sans luxe, mais très propre... Je n'ai pu revoir M. Camus, qui n'est guère abordable. J'y retournerai. Saint-Léon ne vous écrira pas. Je vous ai mandé sa réponse.

A. Brette.

(Sera continué.)

LES *GRUNDKARTEN* D'ALLEMAGNE.

On s'est préoccupé, depuis quelques années, en Allemagne, de publier ce qu'on appelle des *Grundkarten,* nous dirions en français des « fonds de cartes » à grande échelle, permettant de figurer des données historiques, statistiques, etc..., comme par exemple d'anciennes limites politiques ou ecclésiastiques, ou encore la densité de la population à telle ou telle époque, la répartition des cultures, des industries... L'idée première de ces cartes appartient à M. le professeur de Thudichum, de Tubingue, qui fut frappé de leur utilité lors-

qu'il préparait son travail sur l'histoire économique et sociale de la Wetterau. En 1887, la Société d'histoire rhénane de Cologne, une des plus riches et des plus laborieuses de l'Allemagne, entreprit de publier un atlas historique de la province. Elle reconnut bientôt l'impossibilité de poursuivre son œuvre sans avoir de « fonds de cartes. » Sur la proposition de M. le Dr Lamprecht, alors professeur d'histoire à l'Université de Bonn, elle commença à en faire dresser, en 1889, pour la portion du territoire dont elle s'occupait. L'œuvre a été terminée en 1894. Entre temps, M. de Thudichum montrait l'utilité d'une publication de ce genre s'étendant à toute l'Allemagne. A deux reprises, le *Gesammtverein deutscher Geschichtsvereine* s'est prononcé en faveur de son projet, et, en 1895, la *Conferenz deutscher Publicationsinstitute* y a donné son adhésion. Plusieurs sociétés hollandaises, belges, suisses ont également émis un avis favorable. Actuellement, des « fonds de cartes » ont été dressés ou sont en train de l'être pour les pays suivants : Province rhénane, grand duché de Hesse, Alsace-Lorraine, royaume de Wurtemberg, royaume de Saxe, provinces de Brandebourg et de Posen, Mecklembourg, Schleswig-Holstein. Pour l'Autriche, il existe des cartes cadastrales des communes (katastralgemeindekarten) qui peuvent être utilisées pour le même office. En Belgique, dans les Pays-Bas, dans la province de Saxe, la publication est décidée. Elle est à l'étude en Thuringe, dans le grand duché de Bade, en Bavière et en Suisse.

M. le professeur Lamprecht, secrétaire de la conférence des Instituts allemands pour la publication des sources historiques, voudrait étendre le réseau à toute l'Europe centrale et aux pays scandinaves. Il nous demande de faire connaître son projet dans notre pays.

L'idée est excellente. De plus en plus, l'habitude de dresser des cartes s'introduit dans tous les ordres de recherches. L'image est un secours pour l'esprit : c'est un moyen rapide et commode d'embrasser d'un seul coup d'œil un grand nombre de faits, et qui dispense d'énumérations confuses et souvent ennuyeuses. C'est le tableau schématique substitué à des pages de chiffres. Mais cette utilité pratique des cartes n'en est pas la plus haute. Dresser une carte, c'est localiser des faits, c'est les remettre à leur place, dans leur milieu. Cette préoccupation de voir les faits dans leur cadre naturel est un des résultats du progrès de la géographie à notre époque. Le point de vue géographique devient bon gré mal gré une des nécessités de l'histoire, de la sociologie, de la statistique. Pour ne prendre qu'un exemple, étudier l'histoire territoriale dans les textes, sans chercher à se représenter le pays, c'est se condamner à ne rien comprendre à telles ou telles divisions politiques ou autres; c'est se priver en

même temps d'une source d'information très précieuse. La simple connaissance des lieux en dit souvent plus long que bien des livres.

Aidons-nous donc des cartes toutes les fois qu'il s'agit d'étudier des faits ayant une attache avec le sol. Dressons des cartes pour mettre ces faits en lumière. Mais il faut bien s'entendre : une véritable carte est une représentation aussi fidèle que possible d'un pays à l'échelle adoptée. Si l'on n'y figure que les rivières, ou les divisions politiques, ou les lieux habités, c'est une naïveté de dire qu'on n'aura qu'une image infidèle, qu'une représentation abstraite, car, dans la nature, les rivières ne sont pas indépendantes, par exemple, du relief. C'est pourquoi l'entreprise allemande me paraît appeler quelques observations.

Le « fond de carte » spécimen, joint à la brochure allemande de propagande[1], représente les environs de Chemnitz et de Dœbeln, en Saxe. C'est une réunion, sur la même feuille, des deux sections n°s 416 et 442 de la carte d'état-major allemande à 1/100,000, exception faite du relief. En d'autres termes, la carte indique en noir les rivières, les noms de lieux, en rouge les limites des communes et des forêts. Or, je ne puis m'empêcher d'avoir une crainte, c'est que le savant, quel qu'il soit, qui se servira de ce dessin pour y localiser tels ou tels faits, ne se dispense d'examiner la véritable carte, celle qui donne en plus le figuré du terrain, auquel cas il risquerait de se tromper fort, car il s'agit précisément d'une partie de la Saxe déjà assez montagneuse et où la montagne influe de la façon la plus visible sur les groupements humains, sur la répartition des cultures, des industries, etc... Il faut donc bien sous-entendre que jamais le « fond de carte » ne dispensera de recourir à la carte véritable.

Pour cette raison, je préférerais au fond de carte simplement les feuilles mêmes de la carte d'état-major toutes les fois qu'il n'y aurait pas impossibilité matérielle à se servir de ce dessin déjà très chargé. Et pourquoi, dans ce dernier cas, n'adopterait-on pas un fond de carte sur papier suffisamment transparent, pour que la superposition soit toujours possible?

Je pense en effet que le fond de carte doit surtout servir aux travailleurs, à ceux qui préparent les cartes. Il sera bien rare que celles-ci puissent être publiées à l'échelle adoptée 1/100,000 et la publication définitive exigera presque toujours des frais de gravure.

1. *Erläuterungen zur historisch-statistischen Grundkarte für Deutschland im Massstabe* 1/100000 (Königreich Sachsen). Herausg. v. d. König. Sächsischen Komm. f. Geschichte, bearbeitet von Hubert Ermisch. Druck von B.-G. Teubner. Leipzig, 1899.

Raison de plus pour les économiser le plus possible lorsqu'il s'agit simplement d'un travail préparatoire.

Il me semble dans tous les cas que nous pouvons très facilement, d'une façon ou de l'autre, donner satisfaction dans notre pays au vœu de M. le professeur Lamprecht. Nous avons précisément une carte de France à l'échelle de 1/100,000. C'est celle du ministère de l'Intérieur, gravée et imprimée par Erhard, vendue par la librairie Hachette. Elle ne vaut pas la carte d'état-major à 1/80,000, puisqu'elle a été faite à l'aide de celle-ci, sans examen nouveau du terrain ; elle n'en est pas moins très suffisante. Le relief y est en gris, l'hydrographie en bleu, les routes en rouge, les forêts en vert, les lieux habités et les limites de communes en noir. Il suffirait d'un tirage donnant simplement le bleu et le noir pour avoir à peu près l'équivalent des cartes allemandes. J'imagine que si une académie ou une société s'occupant d'études relatives à une partie du sol français demandait un tirage de ce genre, elle pourrait facilement l'obtenir.

Mais, en attendant, rien de plus simple que d'appliquer sur la feuille à 1/100,000 dont on se sert du papier à calquer, on aura ainsi le fond de carte le plus économique et le plus facile à se procurer.

La question est posée. A ceux qui ont le plus souvent occasion de dresser des cartes de donner leur avis. Je n'ai voulu, pour ma part, qu'indiquer une solution possible et mettre en garde contre les inconvénients que peuvent présenter, — à côté de beaucoup d'avantages, — les fonds de cartes allemands.

L. Gallois.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Historiens et curieux liront avec grand plaisir l'agréable biographie que M. F. Engerand a consacrée à Ange Pitou[1]. Dans un récit vivant et spirituel, M. Engerand nous a retracé la physionomie et l'existence tourmentée de ce singulier aventurier qui occupa la première partie de sa vie à noircir du papier, chanter et conspirer en faveur des Bourbons, fut déporté à Cayenne, revint en France, fit faillite sous l'Empire et passa toutes ses dernières années, après la Restauration, à quêter inutilement une fortune auprès des Bourbons oublieux de ses services réels, amplifiés ou peut-être parfois imaginaires. Le livre de M. Engerand se lit comme un roman. Il est si plein de péripéties, de complots, d'aventures de tout genre que parfois une inquiétude vient au lecteur méfiant. Est-il vraiment bien sûr que tout cela soit vrai, et l'imagination féconde du conteur n'a-t-elle pas parfois orné la réalité? Sauf quelques racontars de journaux et des rapports d'officiers de police, c'est, en somme, presque toujours le récit d'Ange Pitou lui-même qui sert de base à celui de son biographe. On regrette que M. Engerand, dont l'érudition est si visible, n'ait pas fait précéder son étude d'une introduction critique où il aurait examiné la valeur historique des documents qu'il utilisait et particulièrement celle des écrits d'Ange Pitou. Il nous eût ainsi permis de nous abandonner avec plus de confiance aux propos du chansonnier et aurait achevé en même temps de préciser sa psychologie et la valeur de son témoignage.

Plus austère est l'œuvre considérable du commandant Margueron, dont j'ai signalé l'an dernier le premier tome[2]. Le deuxième vient de

1. Fernand Engerand, *Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues* (1767-1846). Paris, Leroux, 1899, 1 vol. in-8° de III-332 p.

2. Commandant Margueron, *Campagne de Russie.* 1re partie : *Préliminaires de la campagne de Russie, ses causes, sa préparation, organisation de l'armée du* 1er *janvier* 1810 *au* 31 *janvier* 1812. T. II. Paris, Charles-Lavauzelle, 1 vol. in-8° de 408 p.

paraître, consacré également à la préparation de la campagne de Russie. C'est, avant tout, une leçon de choses pour les militaires. Les historiens pourtant auront également beaucoup à y prendre, tant parmi les nombreux documents inédits publiés que dans les résumés sobres et précis qui servent de guide pour suivre la marche des événements.

Les mémoires du général Gourgaud[1] viennent s'ajouter à la série déjà nombreuse des souvenirs sur Sainte-Hélène. Presque tous ceux qui furent témoins de la captivité de Napoléon et qui étaient capables de tenir une plume ont tenu à nous redire tout ce qu'ils avaient vu et entendu, et, malgré la monotonie forcée de leurs récits, on les lit tous avec intérêt, tant demeure grande la curiosité de la figure napoléonienne. Si ceux de Gourgaud sont parmi les plus mauvais quant au style, ils ont le mérite d'être un journal tenu au jour le jour et présentent un grand caractère de sincérité. Gourgaud était le type du brave soldat, mauvaise tête et bon cœur, et il nous a rapporté scrupuleusement, outre un grand nombre de faits et de paroles curieuses de Napoléon, le menu de toutes les intrigues et de toutes les discordes qui sévissaient parmi ses compagnons. On ne peut s'empêcher d'être affligé de toutes les mesquineries de ces braves gens qui reportaient dans leurs jalousies intimes toute leur ardeur belliqueuse et qui bataillaient contre leurs gardiens avec toute l'énergie qu'ils ne pouvaient plus dépenser en coups de sabre contre l'Europe coalisée. Assurément, Napoléon et ses compagnons, avec leurs soucis puérils d'étiquette, gardèrent mal la dignité qui convenait à de si grands vaincus. MM. de Grouchy et Guillon ont fait précéder le premier volume d'une introduction fort intéressante, quoique d'un ton lyrique. Ils y établissent un point curieux, qui est que la brouille de Gourgaud avec Montholon et l'empereur fut à peu près complètement feinte et que son retour, au lieu d'être dû uniquement à son mauvais caractère, fut concerté avec ses compagnons d'infortune pour transmettre leurs griefs au monde civilisé. Ajoutons, toutefois, que le mauvais caractère était réel et qu'il est difficile de trouver compagnon plus parfaitement insupportable que le brave Gourgaud.

C'est une physionomie bien amusante et qui s'en rapproche peut-être par certains côtés que celle que nous fait revivre la publication de MM. J. et H. du Teilhet de Lamothe[2]. Bien qu'ils les aient surtout

1. Général baron Gourgaud, *Sainte-Hélène. Journal inédit de* 1815 *à* 1818, avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillon. Paris, Flammarion, 2 vol. in-8° de 590 et 564 p.

2. *Mémoires du lieutenant-colonel Aubin du Theillet de Lamothe.* Bruxelles, Lamertin, 1899, 1 vol. in-8° de x-292 p.

destinés à leur famille et à leurs amis, il faut déclarer que les mémoires de leur père sont parmi les plus mouvementés de la fin de l'empire, et on pourrait leur prédire un succès auprès du grand public, s'ils lui étaient présentés d'une manière plus élégante par un éditeur parisien. Né en 1791, mort en 1856, Dutheillet de Lamothe (ainsi orthographiait-il son nom) servit sous l'empire, sous la Restauration, à laquelle il se rallia violemment par rancune contre le régime qui n'avait pas su protéger la France contre l'invasion, et sous la monarchie de Juillet, qu'il exécrait. Ses mémoires n'apportent pas de renseignements nouveaux sur l'histoire générale ; mais ils sont pleins d'anecdotes caractéristiques. Dutheillet apparaît, lui aussi, comme un bel exemple du soldat français : loyal, galant et batailleur. Il commença par avoir un avancement brillant, mais ses opinions politiques et la violence de son caractère l'empêchèrent d'aller aussi loin qu'il était en droit de l'espérer. On lira avec un intérêt particulier dans ses mémoires tout ce qui concerne la retraite de Russie, ses duels sous la Restauration, la Révolution de 1830, son temps de service dans l'armée belge. Dutheillet a le style militaire un peu fleuri du premier empire qui donne à sa narration beaucoup de piquant.

Après les héros de la légende napoléonienne, ceux qui l'ont chantée :

M. Garsou vient de consacrer une étude à Barthélemy et à Méry [1], et elle emprunte à nos préoccupations permanentes une sorte d'actualité. Je ne crois pas pourtant que la curiosité, qui nous fait lire jusqu'aux plus informes documents du temps, aille jusqu'à valoir un regain de popularité aux deux aèdes. M. Garsou a patiemment raconté l'histoire de leurs œuvres en en donnant de nombreux extraits. C'était les desservir. A petite dose, la ferblanterie héroïque de Barthélemy et de Méry éblouit quelque peu par son clinquant. En grande quantité, on en subit douloureusement tout le vide. Ils (je veux dire surtout Barthélemy) exploitèrent pendant un tiers de siècle et convertirent en espèces sonnantes le souvenir du héros et l'enthousiasme populaire. Méry eut d'autres travaux « littéraires. » Barthélemy s'en tint à cette source de revenus, variant ses accents selon les convenances du moment, bientôt déconsidéré par ses palinodies, fidèle pourtant à son bonapartisme fructueux et en recueillant le produit sous l'empire. Médiocre fut l'écrivain, médiocre l'homme.

Plus hardis furent ceux dont M. A. de Courson a voulu célébrer la

1. Jules Garsou, *les Créateurs de la légende napoléonienne : Barthélemy et Méry*. Paris, Fischbacher, 1899, 1 vol. in-8° de 221 p.

gloire dans ce volume, où il a étudié le soulèvement de 1832[1]. Il ne faut pas que le lecteur se laisse effrayer par une certaine frénésie légitimiste de l'auteur qui se manifeste à chaque page du livre et lui donne l'allure d'un pamphlet violent. A part les insurgés de 1832, nul ne trouve grâce aux yeux de M. de Courson. Et les « légitimistes enjuivés » sont aussi maltraités que les philippistes, les libéraux et les républicains. Malgré cela, l'auteur pense être impartial, et il l'est dans une certaine mesure, en prévenant d'abord, malgré lui, le lecteur de son parti pris et ensuite en publiant une très grande quantité de documents inédits qu'il a eu la chance de se procurer et dont quelques-uns sont fort curieux. Il n'a pas de peine à montrer l'héroïsme et l'abnégation des chouans, pas plus qu'à dénoncer quelques-unes des traîtrises dont ils furent victimes. Mais la triste et lâche incapacité de Charles X fait davantage regretter que tant de courage et de sang ait été dépensé pour une si piètre cause trahie par ses chefs eux-mêmes.

M. Émile Ollivier continue la publication de ses souvenirs sur l'empire[2]. Son quatrième volume est consacré principalement au mouvement politique en France avant la guerre d'Italie et à la guerre d'Italie et à ses suites. C'est, je crois, un des plus intéressants. La personne de M. Ollivier commence à prendre une grande importance à l'intérieur de l'empire, et il est infiniment curieux de le voir expliquer son rôle et ses intentions. Les chapitres consacrés aux élections parisiennes et à la politique des cinq appellent sans doute la discussion, mais n'en constituent pas moins des documents importants. Quant au récit des événements d'Italie, c'est peut-être le plus vivant et le plus politique que nous ayons. Il se termine par un beau portrait de Cavour. L'histoire de M. Ollivier est pleine d'art, si pleine qu'il y en a peut-être trop parfois ; mais elle constitue une œuvre de haute volée littéraire et de grande allure qui captive singulièrement le lecteur.

On trouverait quelque chose de la même manière historique dans le quatrième tome de l'*Histoire du second empire*, de M. P. de la Gorce, qui vient de paraître[3]. M. P. de la Gorce écrit l'histoire selon la méthode des Thiers et des Guizot, en la considérant non comme un simple exposé de faits, mais comme une œuvre aussi bien littéraire

1. Aurélien de Courson, 1830. *Chouans et réfractaires* (*Bretagne et bas Maine*). Paris, Sauvaitre; Nantes, Cier, 1899, 1 vol. in-8° de 389 p.

2. Émile Ollivier, *l'Empire libéral. Études, récits, souvenirs*. T. IV, *Napoléon III et Cavour*. Paris, Garnier, 1 vol. in-18 de 616 p.

3. Pierre de la Gorce, *Histoire du second empire*. T. IV. Paris, Plon et Nourrit, 1899, 1 vol. in-8° de 642 p.

et philosophique. Au rebours de l'école historique moderne, il dérobe ses sources, évite les renvois et met une coquetterie à ne donner qu'un récit harmonieux et bien ordonné, dépourvu de l'appareil encombrant de l'érudition. Ce procédé a ses avantages et ses inconvénients ; on les a assez souvent discutés. Qu'il suffise de dire ici que, la méthode étant admise, elle est admirablement appliquée par M. de la Gorce, et on goûte les résultats avec d'autant plus de plaisir que l'on s'aperçoit malgré tout, çà et là, des preuves de la sûreté d'informations et de l'abondance des recherches de l'auteur. L'expédition du Mexique, la politique intérieure en 1863, le développement de l'Allemagne et de la Prusse, l'insurrection polonaise, les affaires danoises, le conflit austro-prussien, telles sont les principales matières traitées. On le voit, M. de la Gorce n'a pas séparé l'histoire de la France de celle de l'Europe, et c'est ainsi qu'il nous a permis de suivre avec une clarté merveilleuse l'enchaînement des événements. Ajoutons que, sans qu'il soit impossible de deviner ses préférences politiques, l'auteur a un respect scrupuleux de la vérité historique, un jugement impartial et un talent de premier ordre pour suivre une intrigue diplomatique ou peindre un portrait (quelque remarquables que soient ceux qu'il donne, peut-être en a-t-il un peu abusé).

Le commandant Pichon nous a retracé la vie d'Abd-el-Kader et les luttes que le célèbre émir a soutenues contre la France [1]. Sans afficher de prétentions à l'érudition, l'auteur semble posséder une documentation suffisante à laquelle il joint la connaissance des lieux. Il n'a pu, dans un volume assez bref, prétendre donner une histoire complète de nos démêlés avec Abd-el-Kader. Il en a donné un précis net et commode. Peut-être a-t-il parfois été quelque peu indulgent pour son héros ; l'odieuse conduite de la république de 48 vis-à-vis de son prisonnier ne nous donne pas le droit de juger de trop haut les actes de cruauté ou de mauvaise foi dont il put se rendre coupable en combattant pour son pays. Le commandant Pichon semble n'avoir eu qu'une connaissance sommaire des rapports d'Abd-el-Kader avec M. Émile Ollivier ; les mémoires de celui-ci contiennent des détails intéressants sur cette question.

Plusieurs volumes se rattachent à la guerre de 1870. Le général Bonnal [2] nous donne une étude approfondie sur les débuts de la campagne, à laquelle il prit part comme lieutenant. Il appartient

1. Commandant J. Pichon, *Abd-el-Kader. Sa jeunesse, son rôle politique et religieux, son rôle militaire, sa captivité, sa mort* (1807-1883). Paris, Lavauzelle, 1 vol. in-8° de 192 p.

2. Général H. Bonnal, *Frœschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les*

aux spécialistes de se prononcer avec plus de compétence sur le mérite de son ouvrage, qui semble rédigé avec le plus grand soin, et où l'on peut suivre par le menu les événements militaires. Deux de ses conclusions générales sont à retenir. En premier lieu, l'auteur confirme énergiquement l'opinion bien établie de l'incapacité du haut commandement dans l'armée française; c'est à son ignorance en même temps qu'à l'état de désorganisation de notre armée qu'est due principalement notre défaite. Mais, deuxième point, l'auteur signale de très nombreuses fautes, tant pendant qu'après la bataille, dans les opérations de l'armée allemande; mais ce sont des erreurs, ce ne sont pas des *fautes de principe*. Chaque officier général savait son rôle, le remplissait mécaniquement. Les chefs prussiens ont pu engager et commencer de gagner la bataille dans l'absence du général en chef. Leur armée se présentait comme un organisme gigantesque fonctionnant régulièrement dont la victoire était fatale.

Le récent ouvrage du lieutenant-colonel Rousset[1] est également un bon livre d'histoire militaire en même temps qu'un hommage pieux offert au général de Ladmirault par les officiers qui combattirent sous ses ordres dans le 4e corps. C'est un récit clair, nourri et précis, digne tout à fait de la plume de l'auteur de la *Guerre franco-allemande*, des opérations du 4e corps et particulièrement des formidables batailles qu'il livra devant Metz, Borny, Rezonville, Saint-Privat, Noisseville. Il est téméraire à un profane de porter un jugement absolu sur un ouvrage qui est principalement de tactique militaire : qu'il suffise de dire que l'auteur s'applique très soigneusement à distribuer les responsabilités, montre, lui aussi, les fautes de l'armée ennemie aussi bien que les nôtres, et que la conclusion générale qui se dégage de son livre avec une force toute particulière est que c'est au maréchal Bazaine, à son effrayante inaction, que remonte tout entière la responsabilité du désastre de Metz. Sans doute, l'observation est loin d'être nouvelle; mais quelques-uns des faits sur lesquels elle s'appuie sont présentés par M. Rousset d'une manière particulière et donnent de la valeur à son ouvrage même au point de vue de l'histoire générale.

M. Reitlinger fut envoyé par Jules Favre, au mois d'octobre 1870, pour sonder les dispositions de l'Europe à notre égard. Après un départ en ballon, dont il nous a laissé un récit pittoresque et émou-

Vosges moyennes, du 15 juillet au 12 août 1870. Paris, Chapelot, 1899, 1 vol. in-8° de 494 p.; accompagné d'un *Atlas* formant 1 vol. in-8°.

1. Lieutenant-colonel Rousset, *le 4e corps de l'armée de Metz*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1 vol. in-8° de 384 p.

vant et qui se termina par une descente périlleuse, il alla en Allemagne, en Autriche, où il entretint M. de Beust, et en Angleterre, où il fut reçu par lord Granville et par M. Gladstone[1]. Les détails qu'il donne sur ces entrevues sont fort curieux. Le témoignage de M. Reitlinger confirme, après bien d'autres, d'une manière précise plusieurs faits importants : c'est d'abord la volonté universellement répandue en Allemagne d'exiger la cession de l'Alsace-Lorraine ; c'est surtout la ferme résolution des puissances européennes, même amies, à ne pas intervenir en notre faveur, pour deux raisons : à cause du mécontentement que leur causa la guerre, dont la France paraissait seule responsable, et principalement à cause de l'infériorité militaire où elles se trouvaient vis-à-vis de la Prusse ; par un entraînement savant et formidable, celle-ci était arrivée à constituer un instrument de guerre contre lequel nulle puissance européenne ne pouvait se risquer sans une préparation analogue préalable. Sans doute, l'égoïsme prudent des puissances a, au point de vue français, quelque chose de révoltant ; il faut reconnaître pourtant qu'il s'inspira des considérations sinon les plus chevaleresques au moins les plus judicieuses, et que la politique mi-sentimentale mi-machiavélique de Napoléon III avait été parfois aussi désagréable à ses amis qu'à ses ennemis.

Bien qu'ayant avant tout un caractère littéraire, le récent ouvrage de M. Henry Bérenger[2] mérite d'être signalé aux historiens comme un recueil d'intéressants essais sur les traits et les œuvres caractéristiques de notre littérature contemporaine. Deux qualités essentiellement historiques rehaussent la valeur de l'ouvrage : une grande impartialité et une indépendance absolue de jugement ; elles ne sont pas si banales chez nos critiques littéraires qu'il ne faille leur rendre un hommage particulier.

Il n'y a pas lieu de nous arrêter davantage au volume intitulé *la Société française contemporaine*, où le vicomte Brenier de Montmorand[3] a réuni un certain nombre d'essais d'une lecture agréable. On ne saurait, sans exagération non plus, leur accorder une véritable valeur historique, mais l'auteur y a mis de nombreuses observations personnelles qui ne manquent ni de justesse ni de piquant, et il fait judicieusement son profit de plusieurs livres récents de philosophie ou d'économie sociale.

1. F. Reitlinger, *Une mission diplomatique en octobre* 1870. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-12 de 252 p.

2. Henry Bérenger, *la France intellectuelle*. Paris, Colin, 1 vol. in-18 de VIII-293 p.

3. Vicomte Brenier de Montmorand, *la Société française contemporaine. Clergé. Noblesse. Bourgeoisie. Peuple*. Paris, Perrin, 1 vol. in-12 de XIX-238 p.

L'histoire sociale et sociologique devient de plus en plus féconde.

Le volume que M. de Seilhac[1] vient de publier dans la bibliothèque du Musée social sur *les Congrès ouvriers en France de 1876 à 1897* rendra de précieux services à tous ceux qui désirent suivre le mouvement social et ouvrier de ces vingt dernières années. M. de Seilhac n'a pas voulu écrire proprement l'histoire du mouvement ouvrier de 1876 à 1898 (bien qu'il eût été mieux qualifié que personne pour entreprendre cette tâche). Il s'est borné, plus modestement et plus utilement peut-être, à nous donner le résumé des « protocoles » des différents congrès ouvriers depuis la ruine de l'association internationale des travailleurs jusqu'à la fin de 1897. Publiés dans divers journaux et brochures, ces textes sont infiniment difficiles à se procurer, et le recueil de M. de Seilhac sera fort utile à consulter. Il permet de suivre dans le détail la formation, l'évolution et la dissolution des divers partis ouvriers. Les dernières pages montrent la division croissante qui s'est dessinée entre les syndicaux, partisans de la grève générale, et les guesdistes, partisans de l'action politique, et nous font assister, au congrès de Londres (1896), à l'émancipation définitive de l'élément syndical et à sa victoire sur les politiciens.

Des disciples de M. Jaurès lui ont demandé la permission de réunir un choix de ses articles et discours, et le premier volume de ce recueil vient de paraître[2]; il se divise en deux parties : *le Socialisme et l'enseignement* et *le Socialisme et les peuples*, et traite, par conséquent, au point de vue socialiste des questions universitaires et de politique extérieure. Le choix a été bien fait : on a écarté les violences de polémique courante, les questions personnelles, les mesquineries de chaque jour, et l'on nous a donné une contribution des plus utiles à l'histoire du socialisme. Même ses adversaires, à parcourir ce volume, reconnaîtront combien souvent dans ses dernières années il s'est placé hardiment et éloquemment du côté de la justice et des vrais intérêts de la France. Il est peu de recueils d'articles et de discours qui soient aussi émouvants et se lisent avec autant d'avidité que celui-ci. On pouvait craindre que la lecture à tête reposée fît du tort à l'improvisation rapide de M. Jaurès. C'est une erreur. Il est aussi éloquent à lire qu'à écouter, et je crois que tels de ces discours resteront parmi les monuments de notre éloquence parlementaire. Les questions universitaires sont traitées par lui avec une autorité toute spéciale, et le

1. Léon de Seilhac, *les Congrès ouvriers en France* (1876-1897). Paris, Colin, *Bibl. du Musée social*, 1 vol. in-18 de IX-364 p.

2. Jean Jaurès, *Action socialiste*. 1re série. Paris, Bellais, 1 vol. in-8° de VII-558 p.

discours sur les massacres d'Arménie est d'un mouvement vraiment grandiose. Ceci dit, n'oublions pas que les partis d'avant-garde et d'opposition ont toujours le beau rôle et qu'il est plus aisé de bien parler que de bien agir, et constatons, hélas, que si le socialisme prétend abattre les idoles mesquines dressées par le cléricalisme et le chauvinisme, il les remplace et grandement. M. Jaurès a foi dans le peuple ou l'humanité comme un courtisan dans son roi ou un dévot dans son saint. Cet optimisme n'est guère moins naïf que tout autre. Mais une foi est sans doute nécessaire, et l'idéalisme de M. Jaurès est assurément d'ordre élevé. Nous pouvons compter sur M. Guesde pour le ramener au juste point quand nous serons socialisés.

Le volume où M. D'EICHTHAL a réuni neuf articles parus antérieurement n'est pas, à proprement parler, un livre d'histoire, ainsi que l'indique son titre : *Socialisme et problèmes sociaux*[1]. Mais il mérite d'être signalé ici, non seulement parce qu'il étudie quelques-unes des questions les plus brûlantes de notre histoire contemporaine (le socialisme électoral, l'antisémitisme, l'idée de l'État), mais surtout à cause de l'esprit essentiellement historique, c'est-à-dire critique et impartial, que l'auteur apporte dans ses discussions. M. d'Eichthal est un adversaire du socialisme ; il en donne excellemment les raisons, mais sans jamais se départir du ton de la discussion la plus scientifique. Malgré son caractère fragmentaire, ce volume a une unité réelle, moins encore par les matières qu'il traite que par l'empreinte générale que lui donne la manière de l'auteur, claire, ferme et philosophique.

La récente *Histoire des doctrines économiques*[2] de M. Joseph RAMBAUD a principalement pour objet d'être un manuel précis et clair pour les étudiants en droit qui aspirent au doctorat ès sciences politiques, créé par décret du 30 avril 1895. Beaucoup plus développé que celui de M. Espinas, bien mieux au courant que celui d'Ingram, déjà ancien, le travail de M. Rambaud est d'une réelle utilité. L'auteur n'a adopté ni la méthode analytique, qui consiste à étudier l'histoire de chaque notion économique en l'isolant et en négligeant ainsi la filiation des diverses écoles, ni une simple méthode chronologique qui risque de fatiguer le lecteur et de lui laisser une impression de confusion. Le plan qu'il a choisi consiste à distinguer ces écoles principales et à les décrire successivement, étudiant dans

1. Eugène d'Eichthal, *Socialisme et problèmes sociaux*. Paris, Alcan, 1899, 1 vol. in-18 de 269 p.

2. Joseph Rambaud, *Histoire des doctrines économiques*. Paris, Larose ; Lyon, Cote, 1899, 1 vol. in-8° de 509 p.

l'ordre chronologique les écrivains qui constituent chacune d'elles. C'est ainsi que son ouvrage se divise en quatre parties fort inégales : les précurseurs, les théories des lois économiques, l'école historique et le socialisme d'État, le socialisme démocratique. Sans doute, on pourrait discuter sur la légitimité de ces divisions, en proposer d'autres et remarquer que certains écrivains sont classés assez arbitrairement. C'est cependant un plan très défendable et qui a l'avantage de donner aux étudiants des notions claires et ordonnées. M. Rambaud l'a fort bien rempli et l'on appréciera mieux le mérite du volume à mesure qu'on le maniera davantage. S'il y avait une critique générale à lui faire, ce serait peut-être d'avoir donné trop de place à la discussion des théories, qui aurait pu être reléguée au second plan dans un volume d'histoire, et d'avoir ainsi souvent donné à son ouvrage un caractère quelque peu subjectif de livre de polémique. Je me hâte d'ajouter, d'ailleurs, que cette observation très générale serait éloge pour beaucoup de critiques.

L'histoire n'a pas grand'chose à prendre dans le volume de M. Antonio Labriola, traduit par M. A. Bonnet sous le titre de *Socialisme et philosophie*[1]. C'est, sous forme de lettres adressées à M. G. Sorel, un commentaire assez étendu sur diverses questions relatives au « matérialisme historique, » dont M. Labriola est un des fervents. Il faut regretter que la forme et le style de l'ouvrage le rendent singulièrement peu agréable à manier et parfois d'une compréhension laborieuse.

Je ne puis non plus que mentionner sans m'y arrêter la deuxième année de *l'Année sociologique*[2], publiée par M. Durckheim et ses collaborateurs. Ce recueil se compose de deux parties distinctes, mémoires originaux et analyses. Il est à souhaiter que les auteurs se décident à opérer au plus tôt la réforme à laquelle ils seront nécessairement amenés, c'est-à-dire la suppression de la première partie, qui n'a que faire dans un recueil tel que celui qu'ils ont entrepris. La deuxième partie contient une masse très considérable de renseignements bibliographiques et de comptes-rendus généralement bien rédigés. Il faut savoir beaucoup de gré aux rédacteurs de *l'Année sociologique*, qui fournissent aux travailleurs un excellent instrument de travail.

Parmi les nombreux volumes relatifs aux questions coloniales,

1. Antonio Labriola, *Socialisme et philosophie*. Paris, Giard et Brière, 1899, 1 vol. in-18 de v-262 p.

2. *L'Année sociologique*, publiée sous la direction de E. Durckheim, 2e année, 1897-1898. Paris, Alcan, 1899, 1 vol. in-8° de vi-596 p.

géographes et explorateurs liront avec intérêt et profit le rapport que le commandant Toutée a adressé au ministère de l'Instruction publique à son retour de Guinée et qui constitue le récit le plus sérieux et le mieux informé d'un voyage scientifique[1]. Le commandant Toutée ne dit pas tout ce qu'on désirerait savoir des pays qu'il a visités. Mais il dit ce qu'il a vu et il a réussi à beaucoup voir. Non seulement il apporte aux sciences géographique, botanique, économique de la région du Niger un appoint précieux, mais son expérience lui permet de donner aux futurs explorateurs une foule de renseignements qu'ils feront bien de ne pas négliger.

C'est avec grand profit également qu'on lira le volume consacré par M. Pierre Mille au *Congo belge*[2]. Bien qu'il consiste en une série d'articles de journal, il constitue un travail fort sérieux fait sur les lieux après des études préparatoires approfondies. C'est un curieux spectacle que le développement de cette colonie, non pas belge, mais léopoldienne, et nos voisins y ont consacré une énergie et un sens pratique qu'on ne saurait trop admirer. Sans doute, tout n'y est pas parfait et il reste encore beaucoup à faire. Il n'empêche que nous aurons avantage à nous inspirer dans la mesure du possible de leurs procédés.

Nous demeurons dans les questions coloniales avec les *Mémoires* du général Baratieri[3], qui sont singulièrement utiles à méditer. Ils constituent à la fois une description de la guerre d'Abyssinie, qui aboutit à la catastrophe d'Adoua, et un mémoire justificatif de l'auteur, sur qui l'on se plut à faire retomber toute la responsabilité du désastre. Je ne sais ce que vaut en italien le récit du général Baratieri. La traduction, qui semble pourtant scrupuleuse, est parfois difficile à suivre, et l'auteur y emmêle à la fois descriptions et dissertations, sans présenter des tableaux d'ensemble et des considérations générales. Je me figure que le général fut un peu comme soldat ce qu'il est comme écrivain : soigneux et consciencieux, mais ne sachant pas dominer les hommes et les événements. Il n'en est pas moins vrai que ses Mémoires, s'ils ne constituent pas une bonne histoire de la guerre d'Érythrée, suffisent à démontrer très amplement avec combien d'autres le général Baratieri doit partager la responsabilité de la défaite. Son récit, exempt de toute amertume, de toute récrimination, prévient par la dignité de son accent et la lecture attentive corrobore

1. Commandant Toutée, *Du Dahomé au Sahara. La nature et l'homme.* Paris, Colin, 1 vol. in-18 de XII-272 p.

2. Pierre Mille, *Au Congo belge.* Paris, Colin, 1 vol. in-18 de XV-308 p.

3. Général O. Baratieri, *Mémoires d'Afrique*, 1892-1896. Paris, Delagrave et Charles-Lavauzelle, 1 vol. in-8° de XIV-542 p.

cette première impression. Le véritable coupable fut le ministère italien, qui pressa sans cesse le général d'occuper des territoires disproportionnés avec le chiffre de ses ressources, qui ne connaissait rien au pays où il l'envoyait combattre, qui lésinait sur les subsides, tout en ordonnant d'aller de l'avant, qui condamna l'armée à se battre et à être défaite quand sa situation parlementaire lui rendait nécessaire une victoire. Le général Baratieri montra à bien des reprises tous les dangers de cette politique; il usa de prudence et de patience, et ce n'est que forcé qu'il livra bataille. Un soldat ne pouvait peut-être faire autrement qu'il ne fit devant les sommations injurieuses qui lui arrivaient. Certes, il ne fut pas un général sans reproche; ses seconds furent plus répréhensibles, et les soldats ne valurent pas mieux que les chefs. Mais, il faut le répéter, le grand coupable fut le gouvernement, qui plaça tous ces malheureux dans une situation où le désastre était inévitable. C'est une leçon que l'histoire ajoute à beaucoup d'autres pour engager les nations à ne pas se laisser entraîner à des aventures disproportionnées avec leurs forces; ensuite, si elles ont eu la faiblesse de s'y abandonner, pour les avertir au moins de s'imposer tous les sacrifices nécessaires en vue d'une paix honorable, sans se laisser éblouir par quelques succès et enfler démesurément leurs ambitions.

Le numéro exceptionnel que la *Nouvelle Revue internationale* a consacré à Emilio Castelar, qui fut son rédacteur assidu, constitue le travail le plus important, si je ne me trompe, et dans tous les cas le plus intime, qui ait eu chez nous pour objet le grand homme d'État espagnol[1]. Ce n'est pas, à proprement parler, une biographie ni une étude politique sur sa vie et les événements auxquels il fut mêlé : ce sont des souvenirs et des appréciations sur lui-même, sur ses goûts, sur ses talents, où l'homme privé apparaît plus encore que le politique. Il a entretenu avec Mme Rattazzi une correspondance de vingt années; elle l'a fréquemment reçu à Paris et a vécu dans son entourage à Madrid. Aussi a-t-elle pu émailler de lettres intéressantes et d'anecdotes curieuses ou typiques le récit où elle a voulu retracer la physionomie de son grand ami. Tous ceux qui essayeront de tracer le portrait de Castelar auront à recourir à cette étude si documentée.

C'est à Mme Rattazzi[2] également que nous devons un joli volume intitulé *la Petite reine* et coquettement illustré de nombreuses pho-

1. Mme Rattazzi, *Une époque. Emilio Castelar. Sa vie, son œuvre, son rôle historique.* Paris, 1899, numéro spécial de la *Nouvelle Revue internationale.*

2. Mme Rattazzi, *la Petite reine.* Paris, édit. de la *Nouvelle Revue internationale,* in-12 de 208 p.

tographies. Sous ce titre, elle a rassemblé ses souvenirs et impressions de Hollande rapportés de nombreux voyages, et spécialement elle s'est attachée aux événements du couronnement de la petite reine Wilhelmine. Il y a sur les deux reines, sur les fêtes, sur l'aspect de la ville et du peuple de jolies pages qui notent finement l'attitude de ce gracieux et émouvant moment historique.

Les articles que M. Andler avait consacrés à M. de Bismarck dans la *Revue de Paris* se distinguaient de toute la production de circonstance qu'avait suscitée la mort du chancelier de fer. Il vient, en les développant, de les réunir dans un volume qui est sans contredit le meilleur que nous ayons en français sur le chancelier de fer[1]. M. Andler a écrit son œuvre avec une absolue indépendance sentimentale et traite Bismarck comme il eût traité quelque grand personnage historique d'un passé lointain ; peut-être retrouverait-on même chez lui, par-ci par-là, un peu de cette partialité intellectuelle à laquelle échappe rarement le biographe d'une personnalité aussi puissante. Complètement impartial vis-à-vis de Bismarck, M. Andler n'a pas caché son antipathie pour les bourgeois et sa sympathie pour les démocraties socialistes ; de là quelques épithètes dont on aurait tort de s'alarmer ; elles ne nuisent pas à la valeur historique de son récit. Une autre qualité très appréciable de ce volume est que c'est bien le Bismarck allemand au centre de son œuvre qu'il nous retrace. Nos historiens ont une tendance naturelle à le voir au point de vue français et de l'étudier par rapport à la France. M. Andler, admirablement au courant de l'histoire d'Allemagne et de toute la littérature de son sujet, a puissamment restitué toutes les phases de sa personnalité parallèlement au mouvement politique et social de son pays. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait bien des points où l'on puisse être d'un avis différent de celui de l'historien, beaucoup plus encore où l'on peut lui reprocher d'affirmer d'une manière tranchante des propositions discutables. Voulant resserrer son étude en un bref volume, M. Andler n'a pu sans doute nous donner l'explication de toutes ses opinions. Je lui reprocherais davantage le style de son ouvrage : dans la crainte de la manière pédante, compassée et impersonnelle, il a adopté fréquemment une phrase contournée, invertie ou désarticulée, qui va jusqu'à faire songer parfois à de médiocres articles de la *Revue Blanche*. Mais je me hâte d'ajouter que le livre est au-dessus de ces menues chicanes.

1. Charles Andler, *le Prince de Bismarck*. Paris, Bellais, 1899, 1 vol. in-12 de x-402 p.

M. Paul Thureau-Dangin a entrepris de nous retracer le curieux mouvement religieux qui commença en Angleterre vers le début du second tiers de notre siècle et qu'on a appelé la Renaissance catholique anglaise, et il publie aujourd'hui le premier volume de cette œuvre[1]; il est consacré au mouvement d'Oxford et à Newman. On sait que c'est à Oxford que se forma ce parti high-church, la secte la plus formaliste de l'Église anglicane, dont peu à peu un certain nombre de membres, parmi les plus distingués d'ailleurs, retournèrent au catholicisme. M. Thureau-Dangin nous a retracé leurs physionomies avec grâce, érudition et talent. La vie et les luttes morales de Newman, le plus grand d'entre eux, sont du plus haut intérêt à suivre. Peut-être est-il permis de regretter que M. Thureau-Dangin ait expliqué ce mouvement plutôt en catholique qu'en historien. A le lire, il semble que ce soit surtout l'excellence morale de l'Église catholique et en quelque sorte la grâce qui aient agi sur ces hommes. A vrai dire, la situation illogique et la médiocrité morale et intellectuelle de l'Église anglicane dans la première moitié du XIXe siècle doit être peut-être davantage prise en considération, et ce n'est pas seulement au profit du catholicisme qu'elle se transforma; elle-même, en partie, dut se régénérer moralement, et une autre portion de ses membres passa franchement au dissidentisme ou au rationalisme. L'Église anglicane était en somme une sorte de cadre administratif où des hommes préoccupés de moralité devaient forcément se sentir enfermés. Le mouvement catholique n'est qu'un épisode de sa transformation. Parmi les éléments qui le favorisèrent, à côté des très nobles préoccupations sur lesquelles insiste M. Thureau-Dangin, il faut en compter d'une humanité moins élevée. Newman lui-même réclame un culte « plus conforme aux besoins du cœur, plus approprié aux besoins extérieurs. Donnez-nous plus de services divins, plus de vêtements et d'ornements religieux; donnez-nous des monastères... » On avait besoin d'une religion plus esthétique, qui parlât davantage à l'imagination; la renaissance catholique ne fut pas un mouvement religieux populaire, mais quelque chose comme une protestation esthétique et morale contre des laideurs et des vulgarités. Qui sait si nous n'avons pas été il y a quelques années près d'assister chez nous à un mouvement analogue?

Il y a beaucoup de profit à tirer du récent ouvrage de M. Vigouroux

1. Paul Thureau-Dangin, *la Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*. 1re partie : *Newman et le mouvement d'Oxford*. Paris, Plon et Nourrit, 1899, 1 vol. in-8° de LX-333 p.

sur *la Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, paru dans la *Bibliothèque du Musée social*[1]. Les économistes et les hommes politiques le liront comme les historiens. Dans une mission que le Musée social lui avait confiée aux États-Unis, M. Vigouroux a étudié sur place l'organisation et le fonctionnement des immenses associations ouvrières qui se sont formées de l'autre côté de l'océan, et il nous a mis à même de constater et de comprendre les immenses résultats auxquels elles sont arrivées. Assez dédaigneuses en général de la politique proprement dite et du socialisme, c'est sur le terrain économique et les conditions pratiques du travail qu'elles ont porté toute leur attention. Et il peut dire que, secondées d'ailleurs par l'état économique encore assez particulier où se trouvent les États-Unis, elles ont obtenu de grands succès. La journée de huit heures, les salaires élevés, toutes sortes d'autres avantages ont été vaillamment conquis par elles. Ajoutons que par leur attitude modérée et prudente elles sont parvenues souvent à être vues avec faveur par les employeurs eux-mêmes. Par l'institution du contrat de travail collectif, elles sont arrivées à traiter sur un pied d'égalité avec les syndicats patronaux. Oppressive parfois à l'égard de la liberté individuelle, leur action au point de vue social a été des plus efficaces. M. de Rousiers a fait précéder l'étude de M. Vigouroux d'une préface fort intéressante où il compare la situation des trades-unions anglaises à celles des américaines.

Rappelons en terminant les dernières notes de voyage de Mme Bentzon. Sous le titre de *Nouvelle France et Nouvelle Angleterre*[2], elle a réuni quatre études prises de vif sur *les Femmes du Canada français, le Saint-Laurent et le Saguenay, l'Éducation et la Société au Canada* et *la Nouvelle Angleterre*. Il y a une jolie description des mœurs de ces pays, où l'on trouve tant de choses de la vieille France : principalement, la vie des couvents catholiques est délicatement esquissée, et l'auteur mêle gracieusement à son récit une foule de souvenirs historiques contés avec émotion ou pittoresque.

André Lichtenberger.

1. Louis Vigouroux, *la Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*. Paris, Colin, 1 vol. in-18 de xxvi-362 p.

2. Th. Bentzon, *Notes de voyage. Nouvelle France et Nouvelle Angleterre*. Paris, Calmann-Lévy, 1899, 1 vol. in-18 de 320 p.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

TRAVAUX RELATIFS A L'HISTOIRE GRECQUE.

Années 1886-1898.

(Suite[1].)

Voyages. Recherches géographiques et topographiques. Monnaies. — Le but des érudits qui s'occupent de géographie ancienne est d'arriver à dresser des cartes historiques aussi fidèles que possible. En étudiant cette littérature géographique, je devrai me borner encore à parler des travaux d'ensemble les plus importants. Je mentionnerai d'abord les quelques ouvrages qui exposent les connaissances des anciens dans ce domaine. Puis j'étudierai les travaux cartographiques et les monographies géographiques récents et importants, enfin je m'occuperai des ouvrages qui traitent de voyages plus étendus, particulièrement en Asie Mineure. J'y rattacherai les travaux consacrés à l'histoire de certaines localités particulières, qui, présentant réunis des documents de caractère topographique, épigraphique et littéraire, permettent de former des tableaux d'ensemble.

Les fragments géographiques d'Ératosthènes ont été publiés, il y a déjà un certain temps, par Berger. Parmi les publications des textes géographiques grecs, il suffit, du reste, de mentionner une nouvelle édition de la relation d'Hannon sur son voyage dans l'Océan occidental; l'éditeur, K.-Th. Fischer[2], identifie sur la carte moderne de l'Afrique occidentale les localités nommées par le voyageur; il place le voyage entre 466 et 450 av. J.-C. Les découvertes de celui-ci ont eu le même sort que celles du célèbre Marseillais Pythéas; il s'est passé longtemps avant qu'on leur ait assigné dans la littérature géographique de l'antiquité la place qu'elles méritaient. Une monographie de W. Mueller[3] traite du voyage de circumnavigation de l'Afrique accompli par des marins phéniciens partis de la mer Rouge et raconté dans Hérodote; l'auteur tient ce récit pour absolument exact et s'efforce de retrouver les différentes stations où les vaisseaux phéniciens se sont arrêtés plus ou moins longtemps. Enfin, comme

1. Voy. *Revue historique*, t. LXX, p. 114.
2. *De Hannonis Carthaginiensis periplo*. Leipzig, Teubner, 1893.
3. *Die Umsegelung Afrikas durch phönikische Schiffer*. Rathenow.

il y a bien des savants qui mettent en doute l'authenticité des fragments de la périégèse d'Hécatée, je ferai encore observer qu'à mon sens H. Diels[1] l'a définitivement prouvée. Du même auteur nous avons une étude très intéressante concernant l'explication que nous donnent Sénèque et Lucain sur les causes de l'inondation du Nil[2].

Le travail d'ensemble de H. Berger[3] sur les connaissances des Grecs en matière de géographie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à Ptolémée, est terminé maintenant et comble d'une façon remarquable une lacune très sensible dans la littérature. Hérodote, Aristote et Strabon marquent les trois grandes époques dans le développement de cette science. Hérodote reproduit les opinions des géographes vieux-ioniens, augmentées des connaissances acquises par les voyageurs sur les pays et les peuples lointains. Aristote retrace les grands progrès accomplis depuis le ve siècle dans la géographie physique et mathématique. L'expédition d'Alexandre en Orient et le voyage audacieux de Pythéas, qui conduisit à la découverte du nord-ouest de l'Europe, vinrent ensuite élargir le cercle des connaissances géographiques et ethnographiques; celles-ci amènent à réaliser en mathématique, en physique et en astronomie des progrès qui sont liés aux noms de Dicéarque, Ératosthènes, Kratès et Hipparque. L'état des connaissances géographiques parvenues à ce point a été exposé par Strabon dans les deux premiers livres de sa géographie; il a pris une nouvelle extension sous l'influence des Romains.

Après des recherches poursuivies pendant plus de cinquante années pour fixer l'image cartographique du monde ancien, Henri Kiepert a entrepris d'en donner les résultats[4]. Ces études s'étendent aussi bien aux documents, souvent difficilement accessibles, qui sont nécessaires pour dresser une carte oro-hydrographique exacte, qu'à l'ensemble de la littérature antique, aux voyages plus récents, aux découvertes épigraphiques et aux noms modernes des localités où la dénomination antique a souvent été conservée. Dans le texte qui accompagne chaque carte se trouvent mentionnés ces riches documents, et sur tous les points douteux l'auteur donne les raisons qui ont déterminé son opinion. Le premier fascicule paru jusqu'à présent contient, entre autres, une carte de l'Asie Mineure ancienne qu'il est intéressant de comparer avec celle que Kiepert avait donnée autre-

1. *Herodot und Hekataios.* Hermes, Bd. XXII, S. 411.
2. *Seneca und Lucan.* Abhandlungen der Berliner Akademie, 1885.
3. *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen.* Leipzig, Veit, 1887-1893.
4. *Formae orbis antiqui.* Berlin, Reimer, 1894, 1e Liefrg, 6 Karten.

fois établie sur une plus grande échelle[1]; elle témoigne de nombreux changements nécessités par les voyages et les découvertes en Asie Mineure. Mais ce travail d'ensemble n'a nullement épuisé l'activité de Kiepert pour la géographie antique. Presque tous les voyageurs d'Asie Mineure ont été munis par lui des indications nécessaires, et, pour la majeure partie des relations de voyages concernant ce pays, c'est le savant vieillard qui a dressé les cartes[2].

En même temps que les *Formae orbis antiqui*, est parue une nouvelle édition de l'atlas de Spruner-Menke; les cartes pour l'histoire de l'antiquité ont été dressées par W. Sieglin[3], très au courant des travaux qui ont été publiés sur ces questions. Après l'achèvement de l'ouvrage, il paraîtra une table des noms anciens avec l'indication des sources qui ont servi à les identifier, et l'atlas sera ainsi complété par un appendice d'un usage commode. Un service de même nature est rendu par les articles géographiques de la célèbre *Real-Encyclopædie des klassischen Alterthums* de Pauly, dont une nouvelle édition remaniée paraît sous la direction de Wissowa[4] et avec le concours de nombreux spécialistes. Les cartes de l'Attique de E. Curtius et Kaupert[5] vont être bientôt terminées; huit fascicules sont complets, du neuvième il est paru la première livraison avec le texte explicatif par A. Milchhœfer[6]. Sur l'Épire et une partie de la Thessalie, A. Philippson[7] a fait paraître de nouvelles cartes dressées en partie d'après ses observations personnelles.

Sur la géographie et la topographie de la Hellade, H.-G. Lolling nous a donné[8] un travail de récapitulation auquel est joint un appendice relativement détaillé sur la topographie de l'ancienne Athènes. Ce travail, qui comble une réelle lacune, sera très utile comme introduction à ce sujet ou encore comme livre de référence.

1. *Specialkarte vom westlichen Kleinasien.* Berlin, 1890-1892, 15 Blätter.

2. On sait que Henri Kiepert est mort récemment. Voy. *Revue historique*, LXX, 459.

3. *Handatlas zur Geschichte des Alterthums, des Mittelalters und der Neuzeit.* I Abtheilung : *Atlas antiquus* von W. Sieglin. 5 Lieferungen. Gotha, Perthes, 1893-1895.

4. Stuttgart, Metzler, 1894 et suiv.

5. *Karten von Attika*, Heft 7-9. Berlin, Reimer, 1893-1897.

6. *Erläuternder Text zu den Karten von Attika.* Berlin, Reimer, 1889-1897.

7. *Karte von Epirus und Westthessalien. Karte von Südostthessalien.* Berlin, 1896.

8. *Hellenische Landeskunde und Topographie.* Handbuch der klass. Alterthumswissenschaft, herausgegeben von J. v. Müller, Bd. III. Nördlingen, Beck, 1889.

Un sujet intéressant a été traité par feu G. Hirschfeld[1] dans un mémoire plus considérable; il étudie les types de construction des villes antiques. Parmi les villes grecques, l'auteur distingue trois groupes différents qui se succèdent dans un ordre chronologique. Dans les temps les plus reculés, les Grecs recherchent pour l'emplacement de leurs villes les positions qui leur offrent le maximum possible de sécurité. Vient ensuite une période pendant laquelle le choix de cet emplacement est déterminé par des considérations commerciales et sociales. Dans la troisième période, c'est la question de confort et de luxe qui pèse du poids le plus lourd dans la balance. La marche et les progrès de la civilisation grecque se reproduisent dans ces trois types; ils prouvent en quel rapport étroit se trouvaient en Grèce les conditions naturelles d'existence et le développement historique.

Parmi les monographies géographiques d'importance plus considérable, je citerai ici les suivantes : A. Philippson[2], tout en étudiant le Péloponèse surtout au point de vue géologique, a étendu le champ de ses recherches jusqu'à la connaissance complète du pays; quoique ses observations portent exclusivement sur l'état de choses actuel, son travail contribue à mieux faire juger et comprendre les nouvelles données des écrivains antiques. Le même auteur[3] nous a donné des travaux analogues sur la Thessalie et d'autres parties de la Grèce. Sur Corfou, Leucade, Céphalonie, Zante et Ithaque, Partsch a publié[4] une série de mémoires où les données fournies par les sciences modernes d'observation occupent également le premier rang. Ces mémoires sont munis de cartes excellentes et tiennent compte aussi de la topographie antique. A Ithaque se rapporte encore une étude d'E. Reisch[5]; l'auteur y recherche notamment jusqu'à quel point les indications topographiques fournies par l'*Odyssée* correspondent à la réalité; il a démontré que le pays n'est décrit exactement que dans les parties les plus récentes du poème, et que l'épopée, à ses débuts, n'a pas connu la précision géographique. Les indications fournies par Thucydide et Xénophon sur l'île de Corfou ont été récemment discutées

1. *Die Entwickelung des Stadtbildes.* Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde, Bd. XXV, S. 277 ff.

2. *Der Peloponnes, Versuch einer Landeskunde auf geologischer Grundlage.* Berlin, Friedländer, 1892.

3. *Thessalien, Griechenland,* etc. Hettners geogr. Zeitschrift, 1897.

4. *Die Insel Corfu, die Insel Leukas, die Inseln Kephalonia und Ithaka, Zante.* Ergänzungsbände 19, 21 et 37 der Geographischen Mittheilungen de Petermann. Gotha, Perthes, 1887, 1890, 1891, 1895.

5. *Ithaka,* dans Serta Harteliana, S. 145 ff. Vienne, 1897.

par Bernard Schmidt[1] d'après les données acquises par la science moderne; il se range à l'opinion, admise également par Partsch, que l'Heraion était placé sur la colline appelée aujourd'hui Euphemia, et que l'île mentionnée dans Thucydide comme étant située devant l'Heraion doit être identifiée avec la petite île sur laquelle se trouve aujourd'hui la citadelle. Enfin, il faut mentionner un excellent mémoire d'E. Fabricius[2] sur la Crète et plus spécialement sur la situation actuelle de cette île.

Sur la topographie d'Athènes et de l'Attique, nous possédons de nombreux mémoires et des ouvrages considérables. E. Curtius[3] est mort sans avoir pu achever son histoire de la ville d'Athènes. Le premier volume, seul paru jusqu'à présent, contient une introduction de A. Milchhœfer où l'auteur a rangé dans l'ordre alphabétique les témoignages relatifs à la topographie d'Athènes. En appendice sont ajoutés les renseignements tirés depuis 1890 des inscriptions et des écrivains, entre autres aussi ceux qui proviennent du traité d'Aristote. Quand il raconte l'histoire même de la ville, E. Curtius maintient les opinions qu'il avait émises dans ses précédents ouvrages, sans étudier de plus près les objections et les opinions contraires présentées par d'autres érudits; c'est ainsi qu'il soutient, entre autres, que le vieux marché de la ville était situé au sud de l'Acropole, et encore que les Ioniens ne sont venus s'ajouter que plus tard à la population attique. Les périégètes, et en particulier la périégèse de Pausanias, sont traités dans un excursus plus important. Le récit de l'histoire même de la ville se termine à l'époque des Antonins.

L'histoire de la ville d'Athènes dans l'antiquité, par C. Wachsmuth[4], est infiniment plus riche en indications scientifiques. Au premier volume, paru depuis un certain temps déjà, a succédé maintenant la première moitié du second, qui traite de la ville maritime située au Pirée et de ses fortifications. En ce qui concerne le marché du Pirée notamment, l'auteur ne s'est pas contenté de réunir et d'utiliser les récits des écrivains et les renseignements fournis par les ruines, il a su animer le tableau topographique de la ville par des descriptions empruntées à la vie journalière et au mouvement intense de ce centre commercial si important. Mais, depuis l'apparition de ce volume

1. *Korkyräische Studien*. Leipzig, Teubner, 1890. Le même, *Zur Topographie Korkyras*. Jahrbücher für Philologie, 145. Bd., S. 313 ff.

2. *Die Insel Kreta*. Geographische Zeitschrift von Hettner, 1897, S. 361 ff., 425 ff.

3. *Die Stadtgeschichte von Athen*. Berlin, Weidmann, 1891.

4. *Geschichte der Stadt Athen im Alterthum*, Bd. II, I Abtheilung. Leipzig, Teubner, 1890.

même, nos connaissances se sont augmentées, surtout grâce aux fouilles pratiquées par Dœrpfeld. C. Wachsmuth[1], dans un mémoire où il catalogue et discute les travaux relatifs à ce sujet, déclare que les conclusions tirées par Dœrpfeld de l'emplacement des fouilles ne sont pas assez certaines pour permettre d'affirmer que le sanctuaire découvert par ce savant archéologue était celui de Bacchus dans les Limnae.

Les renseignements fournis sur la division du territoire par Clisthène ont donné une base nouvelle et sûre aux études topographiques de l'Attique. Tandis que l'on avait cru jusqu'alors que la participation du territoire urbain à la division des terres avait été formée par les dèmes, il apparaissait maintenant que c'était par les trittyes, qu'il n'y eut donc pas dix dèmes municipaux, mais dix trittyes municipales. Les recherches inaugurées par Wilamowitz[2] et A. Milchhœfer[3] sur les dèmes attiques ont été par là tantôt rectifiées tantôt confirmées. En dehors de ces deux érudits, E. Szanto[4] et R. Lœper[5] ont pris part à ces recherches, et l'on peut établir dès maintenant, avant même la publication de la brochure de Milchhœfer qui traitera la question, que l'on est tombé d'accord sur tous les points essentiels et que les données fournies par Aristote dans ses Institutions athéniennes ont reçu une éclatante confirmation. Les divergences qui existent encore ne se rapportent qu'à des points d'importance secondaire.

A cause de l'espace limité qui est mis à ma disposition, je suis obligé de passer sous silence une quantité appréciable de travaux sur les inscriptions et les monuments récemment découverts à Athènes. De même, je ne mentionnerai, parmi les nombreux mémoires relatifs à la topographie d'autres localités grecques, que quelques-uns d'entre eux qui contiennent en même temps des données d'importance historique. Je laisserai de côté les comptes-rendus des fouilles.

Aux témoignages que nous possédons sur la Grèce préhistorique sont venues s'ajouter des ruines découvertes en Béotie lors des tra-

1. *Neue Beiträge zur Topographie von Athen.* Abhandlungen der phil. hist. Classe der königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, Bd. XVIII, 1897.

2. *Demotika der attischen Metœken.* Hermes, XX, S. 107 ff.

3. *Ueber Standpunkt und Methode der attischen Demenforschung.* Sitzungsber. der Berl. Akademie, 1887, S. 41 ff.

4. *Die Kleisthenischen Trittyen.* Hermes, XXVII, S. 312 ff.

5. *Die Trittyen und Demen Attikas.* Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes, XVIII, S. 319 ff. Comp. v. Wilamowitz, *Aristoteles und Athen*, II, S. 145 ff., A. Milchhöfer, dans les Mittheilungen des deutschen archäol. Inst. XVIII, S. 277 ff.

vaux de desséchement entrepris par les Français au lac Copaïs. Les légendaires Minyens et les travaux grandioses exécutés par eux en vue de dessécher et de protéger le bassin de ce lac appartiennent également à la période appelée mycénienne. Parmi les savants allemands, E. Curtius[1], Philippson[2] et F. Noack[3] ont publié des études sur ce sujet; Noack, en particulier, a tenté d'identifier les restes des fondations d'une ville découverte dans une île du lac Copaïs avec la légendaire ville d'Arnè, disparue plus tard. Sur la situation et l'étendue de Thèbes, nous possédons deux mémoires. E. Fabricius[4], ayant séjourné à plusieurs reprises sur les hauteurs aux environs de la ville moderne, l'ancienne Cadmeia, avait observé la présence de restes de tuiles vernissées et de parties de murailles qui lui avaient servi à retrouver la direction de l'ancien mur d'enceinte. Il arriva ainsi à la conclusion que l'ancienne ville s'étendait vers l'est et vers l'ouest sensiblement au delà des deux rivières qui limitent la Cadmée, et à l'aide de ces conclusions il chercha à concilier les données que nous possédons sur les sept portes et sur le siège de Thèbes par Alexandre le Grand avec la reconstruction de la ville par Cassandros. Wilamowitz[5], se basant sur des recherches faites sur place, a élevé des objections contre l'opinion de Fabricius, qui voyait dans les restes de tuiles le toit du mur d'enceinte. Il considère les fragments de tuiles découvertes un peu partout comme les restes de la ville détruite une seconde fois en 290 av. J.-C., rasée ensuite, et dont les villas se trouvaient aussi sur les collines environnantes. Au ve siècle, au contraire, la ville était bornée par les deux rivières qui arrosent la Cadmée à l'est et à l'ouest. La tentative faite pour retrouver la trace des sept portes doit être abandonnée, car elles n'ont existé que dans l'imagination du poète de la Thébaïde et non dans la réalité. La Cadmée était originairement, comme Tirynthe et Mycènes, un château fortifié, et selon la légende du combat des Sept, qui nous a conservé le récit de la plus ancienne des expéditions guerrières d'Europe qui soit historiquement confirmée, les maîtres de Sicyone et d'Argos subirent sous les murs de Thèbes une terrible défaite.

1. *Die Deichbauten der Minyer*. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1892, S. 1181 ff.

2. *Der Kopais See*. Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde. Berlin, 1894, S. 1 ff.

3. *Arne*. Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes in Athen, Bd. XIX, S. 407 ff.

4. *Theben*. Eine Untersuchung über die Topographie und Geschichte der Hauptstadt Böotiens. Freiburg-i-B., Mohr, 1890.

5. *Die sieben Thore Thebens*. Hermes, XXVI, S. 191 ff.

L'état des ruines de Delphes[1], telles qu'elles étaient avant les fouilles entreprises par les Français et avant la démolition du village de Kastri, a été exposé par Pomtow dans un ouvrage considérable, documenté par des recherches faites sur place et à plusieurs reprises. Le même auteur a commenté dans de nombreuses études les résultats des nouvelles fouilles[2]. Avant cette publication, Wilamowitz[3] avait déjà soutenu la thèse d'après laquelle le trésor des Athéniens aurait été érigé en mémoire de la victoire remportée aux bords de l'Euripe en 504 av. J.-C., et que, par conséquent, le temple ne pouvait pas encore être achevé à ce moment. Enfin, il faut mentionner encore deux travaux relatifs à la situation géographique actuelle des deux îles de Samos[4] et de Milo[5]; ils peuvent être comparés aux études de Partsch sur les îles ioniennes, et, de même que celles-ci, ils contiennent des indications précieuses pour faire comprendre les relations que nous en a laissées l'antiquité, ainsi que des cartes spéciales pour les deux îles.

J'en arrive maintenant à parler des relations de voyage et des mémoires relatifs à l'Asie Mineure; la plupart d'entre eux sont dus à des savants autrichiens, de même que ce sont des Autrichiens qui ont entrepris la rédaction du nouveau *Corpus* des pierres inscrites d'Asie Mineure, et récemment ce sont encore eux qui se sont chargés de continuer les fouilles commencées par les Anglais à Éphèse. Des archéologues allemands ont entrepris avec succès des fouilles à Pergame, à Priène et à Magnésie.

De l'ouvrage où Humann et Puchstein[6] décrivent leur expédition dans le nord de l'Asie Mineure et dans la Syrie, au sud du Taurus, je puis me permettre de parler brièvement, en ayant déjà rendu compte aux lecteurs de cette *Revue* (année 1891, p. 400 et suiv.). Outre le relevé des ruines de différentes villes (Pessinonte, Pteria de Cappadoce), les auteurs ont étudié surtout les monuments des princes de la Comagène établis à Samosate au Ier siècle av. J.-C., monuments qui ont révélé un mélange de civilisation gréco-orientale. Les fouilles allemandes à Pergame ont été provisoirement arrêtées et l'ouvrage

1. *Beiträge zur Topographie von Delphi.* Berlin, Reimer, 1889.
2. Rheinisches Museum, Bd. 49, S. 517 ff.; Bd. 51, S. 329, 560, 580 ff.; Bd. 52, S. 105 ff. Jahrbücher für class. Philologie, Bd. 153, S. 505, 577, 754 ff. Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes, Bd. XX, S. 483 ff.
3. *Aristoteles und Athen,* Bd. II, S. 291 ff.
4. L. Bürchner, *Das ionische Samos.* Programme du Gymnase d'Amberg, 1892.
5. Ehrenburg, *Die Inselgruppe von Milos.* Leipzig, Dissertation, 1889.
6. *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien,* etc. Berlin, Reimer, 1890.

monumental qui en donne les résultats s'est enrichi de plusieurs volumes; j'ai parlé plus haut (LXX, 170) de celui qui contient les inscriptions. Aux fouilles entreprises là-bas furent rattachées les recherches faites près de Nimrudkalessi sur les ruines d'une ville qu'on identifia avec celle d'Aegae, dont Hérodote fait le premier mention. Bohn a étudié les restes d'architecture et Schuchhardt le nom et l'histoire de cette ville[1]. Aux fouilles de Pergame se rapporte encore l'ouvrage de E. Thraemer[2]. Il pense que la ville de Teuthrania fut, à l'époque prépergaménienne, la principale localité de la vallée du Caïcos, et il en indique la situation. Il traite à ce propos des plus anciennes relations qu'eurent entre elles les populations de l'Asie Mineure et combat l'opinion d'après laquelle les Teuthraniens appartenaient à la race de Mysie.

Sur la Lydie, nous possédons plusieurs travaux de feu M. Buresch[3] que des voyages réitérés ont mis à même, soit de rectifier des indications de lieux, soit d'en identifier de nouveaux; il décrit en détail les ruines qu'il a visitées et note les monnaies et les inscriptions qu'il a recueillies. Dans l'héritage de cet infatigable chercheur, Ribbeck a encore trouvé la matière d'un important volume qu'il a publié sur la topographie de la Lydie[4].

Le sud de l'Asie Mineure est le domaine des savants autrichiens; leur activité date de l'expédition de Benndorf, de Petersen et de F. v. Luschan et s'est continuée depuis lors d'une façon ininterrompue. Sont définitivement achevés les ouvrages contenant les résultats des observations faites en Carie, en Lycie, dans la Milyas et la Cibyratis, les récits de voyage d'un grand seigneur artiste, le comte Lanckoronski, en Pamphylie et en Pisidie, et des expéditions entreprises en 1891 et 1892 en Cilicie par Heberdey et Wilhelm, sous les auspices de l'Académie de Vienne. De même qu'il a collaboré à la publication du livre posthume de Buresch, H. Kiepert a contribué pour une large part à établir les cartes des voyages entrepris par les savants autrichiens, qui donnent avec la plus grande clarté les résultats topographiques obtenus. Le plus grand nombre des inscriptions grecques découvertes dans ces pays datent de l'Empire romain; une

1. *Althertümer von Aegae.* Erzänzungsheft II des Jahrbuches des kais. deutsch. Institutes.

2. *Pergamos, Untersuchungen über die Frühgeschichte Kleinasiens und Griechenlands.* Leipzig, Teubner, 1888.

3. Berichte der kgl. sächsischen Gesellschaft der Wissensch., 1894, S. 88 ff. Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes, Bd. XIX, S. 201 ff.

4. Buresch, *Aus Lydien*, aus dessen Nachlass herausgegeben von Ribbeck. Leipzig, Teubner, 1898.

plus petite partie appartient à la période hellénique et très peu seulement à l'époque précédant Alexandre le Grand. A la première expédition[1] entreprise à l'instigation du ministère de l'Instruction publique autrichien succédèrent les voyages de Lanckoronski et de ses compagnons[2], parmi lesquels G. Niemann fut chargé de relever et de décrire les motifs d'architecture, tandis que Petersen s'occupait des inscriptions et de l'histoire antique du pays. Dans ce domaine aussi la plus grande partie des découvertes appartient à l'époque impériale. Tandis que de plusieurs siècles de l'hellénisme nous n'avons presque exclusivement conservé que des restes de fortifications, toutes les constructions de luxe et de magnificence appartiennent à l'époque de la domination romaine. La différence des conditions de la vie à l'époque grecque et à l'époque romaine ressort plus nettement et plus clairement de ce fait que des récits qui nous sont parvenus sur l'histoire de ces pays.

Heberdey et Wilhelm[3] ont parcouru en tous sens la haute et la basse Cilicie; poussant jusqu'à Alexandrette, ce qui leur permit de visiter le champ de bataille d'Issus, ils ont fait une riche moisson de renseignements topographiques et d'inscriptions nouvelles. H. Kiepert en a dressé une carte, malheureusement sur une échelle trop restreinte. Les deux voyageurs sont arrivés à la conclusion que pour le moment l'emplacement de la ville d'Issus doit être considéré comme incertain, mais ils ont montré d'autre part qu'on rencontre dans le nord de la plaine d'Issus des traces de fortifications analogues à ce qu'on est convenu d'appeler des portes ciliciennes et syriennes, et qu'ils identifient avec les portes qu'Arrien appelle amaniennes. A certaines inscriptions qu'il a étudiées, Wilhelm a joint un commentaire détaillé dans lequel il traite aussi de nombreuses questions concernant l'épigraphie de l'Asie Mineure.

Soit dans l'*Anzeiger*, soit dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne ont paru les comptes-rendus provisoires des voyages accomplis à plusieurs reprises par Kubitschek, Reichel, Hula, Szanto, Benndorf, Kalinka et Heberdey en Carie, en Phrygie et en Lycie.

1. Benndorf, Petersen, F. v. Luschan, *Reisen im südwestlichen Kleinasien*, I Bd. *Reisen in Karien und Lykien*, II Bd. *Reisen in Lykien, in der Milyas und Kibyratis*. Vienne, Gerold, 1884 et 1889.

2. *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, unter Mitwirkung von G. Niemann und E. Petersen herausgegeben von Karl Grafen Lanckoronski, I Bd. *Pamphylien*, II Bd. *Pisidien*. Vienne, Tempsky, 1890 et 1892.

3. *Reisen in Kilikien, ausgeführt* 1891 *und* 1892, im Auftrage der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Denkschriften der kais. Akad., 44 Bd. 1896.

Une fondation du prince de Lichtenstein a, en effet, permis à l'Académie de Vienne d'entreprendre dans une aussi large mesure l'exploration méthodique de l'Asie Mineure et de rassembler ainsi les matériaux nécessaires à la composition du Corpus des inscriptions d'Asie Mineure. La création de l'Institut archéologique autrichien, à la tête duquel est placé O. Benndorf, a donné à cette entreprise un soutien précieux, et, grâce à la publication des *Jahreshefte* de l'Institut, on sait où se trouvent réunis les comptes-rendus des explorations en Asie Mineure. Il faut ajouter à cela que Théodore Mommsen, à l'aide de fonds obtenus par une quête, a pu mettre en train la publication du Corpus des monnaies d'Asie Mineure. La rédaction en a été confiée au numismate autrichien W. Kubitschek, de sorte que la plupart des recherches qui ont trait à l'Asie Mineure sont centralisées maintenant à Vienne.

Je suis obligé de renoncer à parler en détail des nombreuses relations de voyage des savants autrichiens que j'ai nommés plus haut; je ne puis cependant négliger de mentionner que, sous la direction de Benndorf, les travaux de déblaiement d'Éphèse ont été dernièrement entrepris avec succès. Sur les résultats donnés jusqu'à présent par les fouilles et qui sont d'une importance capitale pour l'histoire de la ville, nous avons les rapports de O. Benndorf et de Heberdey[1]; Benndorf a étudié en outre, dans un mémoire spécial, une inscription trouvée au cours des fouilles[2], et Heberdey a publié également, dans une édition spéciale, une inscription du tombeau d'Opramoas à Rhodiapolis, contenant soixante-quatre décrets honorifiques pour le défunt[3].

A Lesbos, les Allemands avaient, il y a longtemps déjà, organisé des fouilles dont les résultats ont été publiés par Koldewey[4] dans un ouvrage spécial pourvu d'une carte et de tables. Pour la critique et l'intelligence des textes de Thucydide et de Xénophon, il est indispensable d'étudier les excursus ajoutés à cet ouvrage; ils se rapportent aux événements des guerres dont Lesbos a été le théâtre.

Dans ces derniers temps, des fouilles ont été faites par les Allemands à Priène et à Magnésie, fouilles qui avaient été inaugurées par feu M. Humann. Sur Priène, nous n'avons jusqu'à présent que deux

1. *Ephesus.* Anzeiger der kaiserlichen Akademie der Wissenschaft in Wien, 1897, 1898.

2. *Topographische Urkunde aus Ephesos.* Festschrift für H. Kiepert. Berlin, Reimer, 1898.

3. *Opramoasinschrift vom Heroon zu Rhodiapolis.* Vienne, Hölder, 1897.

4. *Die antiken Baureste der Insel Lesbos.* Berlin, Reimer, 1890.

brefs rapports[1]. La littérature relative aux fouilles de Magnésie est plus riche. Sur l'agora de la ville se trouvaient, à l'époque hellénistique, bien en vue, deux inscriptions contenant la légende, qui passait alors pour officielle, de la fondation de la ville. Des fragments assez importants en ont été conservés, qui relatent l'émigration des Magnètes thessaliens en Crète; puis, partis de là, leur établissement sur les bords du Méandre. Ces documents ont été étudiés par O. Kern[2], U. v. Wilamowitz[3] et W. Judeich[4], qui ont cherché chacun à sa manière à résoudre le problème de l'histoire grecque à l'époque des émigrations. Sur la découverte du théâtre de Magnésie, nous possédons également un mémoire[5]. Deux voyageurs allemands, Preger et Noack[6], ont publié leurs observations sur Dorylée et ses ruines antiques situées près de la ville, localité moderne d'Eski-Schehir.

Enfin, je rappellerai encore que W. Dœrpfeld[7] a poursuivi les fouilles entreprises par H. Schliemann à Troie. Il a été établi que la sixième couche en partant d'en bas appartient à l'époque mycénienne. Ce sont les ruines d'une grande ville, solidement fortifiée, dont le plan offre des analogies frappantes avec les descriptions fournies par l'épopée et qui peut par conséquent être considérée comme la Troie d'Homère. Sur la géographie de l'ancienne Chypre, nous avons un mémoire d'Oberhummer[8]. Sur la topographie d'Alexandrie ont paru également une série de mémoires[9] dans des diverses revues périodiques; de plus, Puchstein a donné une vue d'ensemble de la question dans un article accompagné d'un plan et publié dans la nouvelle édition de la *Realencyclopædie* de Pauly.

En manière d'appendice, je me propose d'étudier une série d'ouvrages traitant de l'histoire de différentes villes et basant cette étude

1. A. Conze, *Jahrbuch des deutschen archäol. Institutes*, 1897; H. Schrader, *Berliner philologische Wochenschrift*, XV (1898), S. 272 ff.

2. *Die Gründungsgeschichte von Magnesia am Maiandros*. Festschrift für Curtius. Berlin, Weidmann, 1894.

3. Hermes, Bd. XXX, S. 177 ff.

4. Göttinger Gelehrte Anzeigen, 1896, S. 316 ff.

5. Hiller v. Gärtringen, Dörpfeld et O. Kern, dans les Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes. Bd. XIX, S. 1 ff.

6. Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes. Bd. XIX, S. 301 ff.

7. *Troja* 1893. Leipzig, Brockhaus, 1894. Le même dans Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes. Bd. XIX, S. 380 ff., 536 ff.

8. *Studien zur alten Geographie von Kypros*. Abhandlungen W. v. Christ zum 60. Geburtstag dargebracht, S. 80 ff. München, Beck, 1891.

9. C. Wachsmuth, Rheinisches Museum, Bd. XLII, S. 462 ff.; Bd. XLIII, S. 306 ff.; O. Crusius, Jahrbücher für Philologie, Bd. CXLVII, S. 34 ff.; Philologus N. F. II, S. 191 ff.

surtout sur les découvertes des inscriptions. Ces recherches ont été dans ces derniers temps choisies à plusieurs reprises comme travaux de début par de jeunes érudits ; elles sont d'ailleurs tout à fait appropriées à cet usage. Le fait seul de collectionner et de cataloguer les inscriptions trouvées dans un endroit déterminé, ainsi que les données fournies par les inscriptions et les œuvres littéraires relatives à cet endroit, est déjà chose méritoire et fait de ces monographies d'utiles instruments de travail.

Sur les commencements de Mantinée et le sort de la ville jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, nous avons une monographie de Schwedler[1]. L'étude simultanée des documents fournis par les inscriptions et par la tradition littéraire apparait surtout dans les ouvrages suivants. La dissertation de A. Pridick[2] sur l'île de Céos démontre d'une manière frappante combien cette méthode est favorable aux progrès de la science. Un peu plus d'une centaine d'inscriptions trouvées à Céos et réunies dans un appendice, et quarante environ trouvées ailleurs, mais contenant des renseignements sur cette île, ont fourni à l'auteur des matériaux infiniment plus riches que les quelques indications fournies par les auteurs. Il étudie l'histoire de l'île depuis les temps les plus reculés jusqu'à la seconde ligue maritime d'Athènes. La plus grande moitié de son ouvrage est cependant consacrée à l'étude de la constitution de Céos, de l'établissement de la bourgeoisie et des institutions religieuses.

E. Jacobs[3] a fait sur l'île de Thasos un travail analogue, sauf qu'il a renoncé de prime abord à présenter un récit historique complet et qu'il s'est borné à étudier la préhistoire légendaire, les listes fournies par les inscriptions des membres du sacré collège des théores de Thasos et sa constitution politique. En utilisant le traité d'Hippocrate sur les épidémies, où paraissent également quelques-uns des personnages nommés dans les listes des théores, il a réussi à dater celles-ci avec plus d'exactitude. Sur les rapports d'Athènes avec Thasos, nous avons un travail de E. Szanto[4], mais Jacobs n'accepte pas ses conclusions.

Deux monographies se rapportent à Délos. L'essai tenté par G. Attinger[5] d'éclaircir l'histoire de Délos à l'aide des nombreuses

1. *De rebus Mantinensium.* Commentationes philologae für O. Ribbeck, S. 363 ff. Leipzig, Teubner, 1888.

2. *De Cei insulae rebus.* Dorpater Dissertation, Mattiessen, 1892.

3. *Thasiaca.* Berlin, Weidmann, 1893.

4. *Zur Geschichte von Thasos.* Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes in Athen. Bd. XV, S. 72 ff.

5. *Beiträge zur Geschichte von Delos bis auf ol.* 153-2. Frauenfeld, Huber, 1887.

inscriptions qui ont été découvertes a échoué. Un excellent ouvrage sur le même sujet, dans lequel les résultats des fouilles françaises sont indiqués dans le plus grand détail, est dû à V. v. Schœffer[1]. Les parties historiques alternent dans ce livre avec les parties consacrées aux institutions. Dans les quatre premières parties, l'auteur traite de l'histoire de l'île jusqu'au commencement du IIe siècle avant notre ère; dans la cinquième et la sixième, des institutions politiques dans la période de son indépendance, et, dans les deux dernières, de nouveau l'histoire depuis l'établissement des clérouques athéniens jusqu'au temps de l'empire romain. L'auteur fait dater les relations entre Athènes et Délos seulement de Solon. A partir de Pisistrate, Athènes exerça d'une façon intermittente une suprématie qui, avant l'établissement des clérouques, n'était pas positivement une hégémonie, car elle se bornait à l'administration des temples et à l'organisation des jeux.

Sur Priène, nous avons un travail de Lenschau[2]. Son mémoire est précédé d'une introduction dans laquelle il a réuni les documents topographiques; puis il décrit les combats entre Samos et Priène, ainsi que la domination des Perses en Asie Mineure et les institutions qui en formaient la base; enfin, il reprend l'histoire de Priène jusqu'à l'époque des diadoques et étudie la constitution politique de la ville. Dans le même genre, H. Gæbler[3] a publié sur Erythrée une monographie qui va d'Alexandre le Grand jusqu'à l'année 133 avant J.-C.; elle contient un catalogue des inscriptions d'Erythrée; l'auteur s'attache à compléter et à expliquer les inscriptions triomphales de Pergame. L'éditeur des inscriptions de Pergame, dont Gæbler attaque les conclusions, ne s'est pas laissé convaincre et a publié un mémoire dans lequel il défend son opinion[4].

La nouvelle Ilion, colonie grecque établie sur l'emplacement de l'ancienne Troie, a été l'objet d'un travail de Haubold[5], qui a réuni les documents, bien plus nombreux depuis les fouilles de Schliemann. Une intéressante inscription, découverte lors des dernières fouilles de Dœrpfeld, et reproduisant une loi des Troyens contre la tyrannie et l'oligarchie, a été étudiée séparément par A. Brueckner[6]. Je ferai

1. *De Deli insulae rebus*. Berlin, Calvary, 1889. (Berliner Studien für class. Philologie und Archäologie, Bd. IX, Heft 1.)

2. *De rebus Prienensium*. Leipziger Studien, Bd. XII, S. 113 ff.

3. *Erythrae. Untersuchungen über die Geschichte und die Verfassung der Stadt im Zeitalter des Hellenismus*. Berlin, 1892. Leipziger Dissertation.

4. M. Fränckel, dans le Philologus, N. F., Bd. VIII, S. 1 ff.

5. *De rebus Iliensium*. Leipziger Dissertation, Grumbach, 1888.

6. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1894, S. 461 ff.

observer enfin que W. Judeich[1] a publié un mémoire sur l'histoire de la ville de Jasos, son transfert après sa destruction par Lysandre, et sa reconstruction, après la bataille de Cnide, dans les environs de l'ancien emplacement, et que J. Tœpffer[2] a réuni et publié les renseignements sur Astakos, qui était depuis 435 colonie de citoyens athéniens. L'histoire légendaire de Siris, la destruction de l'ancienne colonie et la résurrection de la ville au ve siècle ont été traitées par J. Beloch[3] dans un mémoire qui, pour compléter les données des écrivains, utilise aussi les monnaies de la ville.

Les travaux entrepris pour dresser le catalogue des grandes collections de monnaies ont avancé d'une façon très appréciable dans ces dix dernières années. Comme je l'ai déjà fait observer plus haut, les monnaies de l'Asie Mineure, qui formeront la première partie du nouveau *Corpus nummorum*, seront bientôt classées; les découvertes de monnaies, de même que celles d'inscriptions, se sont beaucoup augmentées, et la numismatique a réalisé quelques progrès importants. J.-W. Kubitschek[4] en a rendu compte dans un aperçu instructif qu'il a conduit jusqu'en 1895. Le même auteur doit publier prochainement dans le *Jahresbericht für classische Alterthumswissenschaft* une revue analogue, mais embrassant une plus grande période de temps. Cette indication me permet de raccourcir mon propre Bulletin.

Adolf Bauer.

(Sera continué.)

1. Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes, XV, S. 137 ff.
2. Hermes, Bd. XXXI, S. 124 ff.
3. Hermes, Bd. XXIX, S. 604 ff.
4. *Rundschau über ein Quinquennium der antiken Numismatik* (1890-1894). Vienne, Holder, 1896.

BELGIQUE.

Nécrologe. — Depuis la publication du précédent *Bulletin*[1], la Belgique a perdu plusieurs hommes distingués qui, à des titres divers, ont servi la science historique.

M. P. Willems[2], professeur à l'Université de Louvain (6 janvier 1840-23 février 1898), philologue de premier ordre, s'était acquis un renom européen par ses travaux sur l'histoire de l'antiquité romaine. *Le Droit public romain*[3] fonda sa réputation; les critiques les plus sévères y reconnurent une rare clarté, une connaissance approfondie des sources et des travaux modernes, une distinction parfaite entre les faits acquis, les controverses et les hypothèses. Son ouvrage principal est *le Sénat de la République romaine*[4], œuvre qui fit sensation dans le monde de la philologie ancienne et y suscita des polémiques du plus haut intérêt. Comme professeur, Willems eut le mérite de créer, le premier en Belgique, un séminaire ou cours pratique, sous le nom de *Societas philologa*, où il initia pendant un quart de siècle quelques élèves choisis à l'étude de l'antiquité classique. Lorsque la mort l'a frappé, il venait de fonder avec M. P.-J. Waltzing le *Musée belge*, revue de philologie et d'histoire ancienne.

M. J. Küntziger (8 décembre 1849-27 février 1898), professeur à l'Athénée royal de Liège, s'était surtout occupé de l'histoire religieuse du XVIe et du XVIIIe siècle. Outre quelques travaux de vulgarisation, on lui doit deux livres importants : un *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle*[5], couronné par l'Académie royale, et *Febronius et le Fébronianisme*[6], étude considérable sur l'influence exercée en Allemagne par les ouvrages de J.-N. de Hontheim.

M. Alph. Wauters (13 avril 1817-1er mai 1898), archiviste de la ville de Bruxelles, secrétaire de la Commission royale d'histoire, pro-

1. Voir *Revue historique*, LXV, 135-157, 369-399; LXVI, 134-144.

2. V. Brants, *Notice sur Pierre Willems*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. 1899, p. 67-122.

3. 1re éd., 1870; 6e éd., 1888. Voir *Rev. hist.*, XIII, p. 237.

4. T. I : *la Composition du Sénat*, 1re éd. Louvain, 1878, in-8°; 2e éd. Ibid., 1882. — T. II : *les Attributions du Sénat*. Ibid., 1883. — T. III : *Registres*. Ibid., 1885. — Voir *Rev. hist.*, VII, p. 501; XI, p. 177.

5. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, 1879, t. XXX. Voir *Rev. hist.*, XVIII, p. 102.

6. *Ibid.*, 1889, t. XLIV. Voir *Rev. hist.*, XLVII, p. 175.

fesseur aux cours publics institués par la ville, avait consacré une longue carrière à l'étude de l'histoire nationale. Doué d'une activité prodigieuse que l'âge n'était pas parvenu à ralentir, il a, par d'innombrables publications, porté la lumière sur bien des points jusque-là demeurés obscurs. Comme la plupart des historiens de sa génération, M. Wauters était un autodidacte, et s'il a pu, grâce à un labeur acharné et à un sens critique remarquable, suppléer le plus souvent au manque de préparation scientifique, ce défaut de formation lui a fait commettre, dans certains de ses ouvrages, des erreurs qui lui ont été reprochées avec une sévérité non peut-être exempte d'exagération. Nous ne pourrions citer ici tous ses travaux, dont la liste complète tient près de vingt pages dans la Bibliographie académique[1]; nous nous bornerons à en indiquer les plus importants, en suivant l'ordre chronologique de leur publication : *Histoire civile, politique et monumentale de la ville de Bruxelles* (en collaboration avec A. Henne). Bruxelles, 1843-45, 3 vol. in-8°; — *Histoire des environs de Bruxelles.* Ibid., 1850-57, 3 vol. in-8°; — *la Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges.* Ibid., 1859-87, 4 vol. in-8°; — *le Duc Jean Ier et le Brabant sous le règne de ce prince*[2]. Ibid., 1862; — *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique.* Ibid., 1866-96, 9 vol. in-4°; — *les Libertés communales. Essai sur leur origine et leurs premiers développements en Belgique*[3]. Ibid., 1878, 2 vol. in-8°; — *Inventaire des cartulaires et autres registres faisant partie des archives anciennes de la ville de Bruxelles.* Ibid., 1888-94, 2 vol. in-8°. M. Wauters a fourni plus de cent cinquante notices aux quatorze premiers volumes de la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique. Plusieurs de ces notices sont de véritables mémoires dont la préparation a donné lieu à de longues recherches dans les archives, et qui abondent en révélations curieuses. Telles sont les biographies de *Anneessens;* du comte *de Cobenzl;* des ducs de Brabant Godefroid Ier, II et III; de *Guillaume de Dampierre;* du cardinal *Granvelle;* des comtes de Louvain Henri Ier, II et III; des ducs de Brabant Henri Ier, II, III et IV; de *Jean d'Avesnes;* des nombreux comtes *de Lalaing;* des princes *de*

1. *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés.* Bruxelles, 1897, p. 632-650.

2. *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique,* coll. in-8°, t. XIII.

3. Cet ouvrage a obtenu le grand prix de 25,000 francs institué par le roi des Belges.

Ligne; des princesses *Marguerite d'Autriche*, *Marguerite de Constantinople*, *Marguerite de Parme*, etc.[1].

Le baron Prosper DE HAULLEVILLE (28 mai 1830-25 avril 1898) avait débuté comme chargé d'un cours d'histoire à l'Université de Gand. Un ministre mal conseillé par des hommes chez qui les rancunes politiques primaient les considérations d'ordre scientifique, lui enleva sa chaire, et le jeune professeur dut, pour vivre, s'astreindre à l'absorbant labeur de la presse quotidienne. Nous n'avons pas à nous occuper ici du polémiste catholique, qui fit d'ailleurs brillante figure. Le journalisme ne le détourna pas entièrement des études historiques. Il écrivit plusieurs ouvrages remarquables par la richesse de l'information, la hauteur de vues, la modération des jugements et la distinction de la forme. On lui doit notamment une *Histoire des communes lombardes depuis leur origine jusqu'à la fin du XIIIe siècle*[2]. Gand, 1857-58, 2 vol. in-8°; — *les Institutions représentatives en Autriche*. Bruxelles, 1863; — *les Allemands depuis la guerre de Sept ans*. Ibid., 1868; — *la Nationalité belge*. Gand, 1870; — *l'Avenir des peuples catholiques*, réponse à la célèbre brochure d'Émile de Laveleye : *le Protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples*. Bruxelles, 1876; — *Portraits et silhouettes. Études d'histoire contemporaine*. Ibid., 1892-93, 2 vol. in-18.

M. C.-A. SERRURE (1836-6 juin 1898) était l'auteur de nombreuses publications sur l'histoire littéraire, telles que l'*Histoire des littératures française et néerlandaise dans le comté de Flandre*[3], et de deux mémoires sur *Jacques Van Maerlant*[4]; mais il était surtout connu par ses travaux sur la numismatique. Ses brochures relatives à cette science lui avaient valu un renom de bon aloi; il avait fait paraître récemment une étude sur *les Monnaies des Voconces*.

M. E. BANNING[5] (12 octobre 1836-13 juillet 1898), directeur général des archives au ministère des Affaires étrangères, avait été le collaborateur distingué du roi Léopold II dans son œuvre africaine et

1. Voy. *Rev. hist.*, VI, 161; VII, 239; XI, 165; VII, 501; IX, 471; XI, 175; XVIII, 103-106; XIX, 494; XXI, 250; XXIII, 238; XXIV, 474; XXVI, 463; XXIX, 482; XXXI, 234; XXXIV, 127-172; XXXVIII, 464; XL, 232-241; XLI, 232; XLIII, 238; XLIV, 173, 458; LI, 443; LIV, 230; LVIII, 457.

2. Cet ouvrage obtint en 1861 le grand prix quinquennal des sciences morales et politiques.

3. *Geschiedenis der nederlandsche en fransche letterkunde in het graefschap Vlaenderen*. 1re éd., Gand, 1855; 2e éd., Ibid., 1872.

4. Gand, 1861, 1862 (en flamand).

5. Voir *Rev. hist.*, LXVIII, 91-92.

l'un de ses plénipotentiaires au congrès de Berlin de 1886; c'était aussi un remarquable publiciste et un historien de valeur. Nous nous bornerons à rappeler parmi ses ouvrages historiques l'*Histoire des débats parlementaires en Belgique* (dans la *Patria Belgica*). Bruxelles, 1872; — *l'Histoire des relations extérieures de la Belgique* (en collaboration avec S. Van de Weyer). Ibid.; — *le Partage politique de l'Afrique d'après les transactions internationales les plus récentes.* Ibid., 1888, in-8°; ce livre fut traduit en allemand par le docteur Pfungst (Berlin, 1890, in-8°). L'œuvre la plus importante de Banning est le recueil de documents diplomatiques publié sans nom d'auteur par le gouvernement belge, après la rupture des relations diplomatiques avec la cour de Rome, sous le titre *la Belgique et le Vatican.* Bruxelles, 1883-84, 3 vol. in-8°. L'introduction expose avec ampleur les relations qui existèrent entre la Belgique et la Cour de Rome depuis la révolution de 1830[1]. M. Banning a laissé en manuscrit des études sur l'histoire diplomatique du XIXe siècle; il faut espérer qu'elles seront bientôt livrées à la publicité.

Nouveau recueil périodique. — L'année 1897 a vu paraître une nouvelle revue historique qui, après quelques tâtonnements et deux changements de nom, a pris une forme définitive et semble destinée à rendre à l'histoire nationale de réels services. Le 15 juillet 1897, la *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* décida de publier une *Chronique* mensuelle pour tenir ses membres au courant de tous les faits qui peuvent présenter de l'intérêt pour leurs études. Cette chronique contenait l'analyse des conférences faites aux réunions mensuelles et une partie bibliographique. Le tout était consacré à l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale. A la fin de l'année 1897, la *Chronique* se transforma en *Archives liégeoises* en conservant le même programme. Le dépouillement bibliographique était très fourni, les appréciations, généralement empreintes d'une louable sévérité, étaient aussi, à de très rares exceptions près, suffisamment objectives. Seulement, malgré le vif intérêt que présente l'histoire de l'ancien pays de Liège, il n'y avait pas là matière suffisante pour occuper une revue mensuelle. Les rédacteurs s'en rendirent compte: après un an, ils élargirent leur cadre, et les *Archives liégeoises* devinrent les *Archives belges.* Elles se donnèrent comme programme l'étude critique de tous les travaux relatifs à l'histoire nationale.

1. Cf. *Collection complète de documents publiés par le Saint-Siège depuis la cessation des rapports officiels entre la Belgique et lui.* Malines, Dessain, 1888. — P. de Haulleville, *les Missions du roi des Belges auprès du Saint-Siège depuis* 1830. (*Revue générale*, 1888, XLIX, p. 16-43; 214-259; 320-410).

Chaque livraison est divisée en trois parties : le compte-rendu des livres, l'analyse des périodiques et les nouvelles. Le directeur, M. G. Kurth, promit une « critique absolument indépendante, sans faiblesse comme sans acrimonie, ne faisant aucune acception de personnes et visant à ne rendre que des jugements définitifs. » Il s'est assuré le concours d'un grand nombre de professeurs d'universités, d'académiciens et de plusieurs Bollandistes.

Documents. — La Commission royale d'histoire a continué à donner l'exemple de l'activité scientifique, et ses collections se sont enrichies de plusieurs recueils utiles.

M. Ch. Duvivier[1], en faisant des recherches dans les archives de la France du Nord, a trouvé cent quarante-sept actes relatifs à l'histoire de la Belgique depuis le IXe siècle jusqu'au XIIe, qui fournissent de nombreux renseignements sur l'histoire territoriale et administrative de nos provinces et aident à faire mieux comprendre les événements et les acteurs de cette période. Nous devons à M. L. Devillers[2] une belle édition en fac-similé, avec traduction française et d'excellentes notes explicatives, de la charte féodale et de la charte pénale du Hainaut. Ces deux monuments de l'ancien droit belge datent de la fin du XIIe siècle, et les originaux, que l'on avait cru perdus pendant longtemps, ont été retrouvés respectivement en 1842 et 1854. M. A. d'Herbomez[3], déjà connu par de solides travaux sur l'histoire du Tournaisis, a entrepris d'éditer le cartulaire de la fameuse abbaye de Saint-Martin de Tournai, qui, fondée au XIe siècle, eut une existence brillante jusqu'au XIIIe, et subit ensuite une décadence ininterrompue jusqu'à la veille de la Révolution française. Le premier volume contient cinq cent soixante et une chartes rédigées entre 1094 et 1245 ; on y trouvera beaucoup d'indications chronologiques, toponymiques, juridiques et philologiques très utiles. Le même érudit a complété son remarquable mémoire sur les relations de Philippe le Bel avec les Tournaisiens par la publication de vingt-quatre chartes nouvelles[4] datées de 1292 à 1312. MM. Bormans et Schoolmeesters[5]

1. *Actes et documents anciens intéressant la Belgique.* Bruxelles, Hayez, 1898, 460 p.

2. *Chartes du comté de Hainaut de l'an MCC.* Mons, Dequesne, 1898.

3. *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai.* Bruxelles, Hayez, 1898, t. I, in-4°, 747 p.

4. *Philippe le Bel et les Tournaisiens. Preuves supplémentaires.* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série. 1897, VII, 37-70).

5. *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège.* Bruxelles, Hayez, 1898, t. III, in-4°, 721 p. — Les mêmes éditeurs ont publié le *Liber officiorum ecclesiae leodiensis* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*,

ont fait paraître le tome III du Cartulaire de Saint-Lambert. Ce nouveau volume nous apporte trois cent quatre-vingt-huit chartes datées de 1301 à 1342. C'est la période des luttes ardentes d'où sortit la constitution démocratique de la principauté de Liège. Un certain nombre de ces documents présente de l'intérêt au point de vue de l'histoire économique. Pour ce qui concerne la politique, nous signalerons le texte de la paix de Flône du 1er juin 1330 ; le traité de Perwez, conclu le 11 mai 1332 entre le roi de Bohême, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liège contre le duc de Brabant, et la sentence arbitrale rendue le 30 août 1334 par le roi de France en cause de ces seigneurs ennemis. M. H. Pirenne[1] s'est astreint à un long et pénible travail pour transcrire un manuscrit presque indéchiffrable : le livre de comptes de Guillaume de Ryckel, qui releva au XIIIe siècle la fortune compromise de l'abbaye de Saint-Trond et provoqua en même temps une remarquable renaissance scientifique et littéraire. Ce précieux document nous initie à tout le mécanisme de la gestion abbatiale durant plus de vingt années et nous apprend de nombreux détails inédits relatifs à l'histoire économique, juridique et religieuse de l'époque. Le texte imprimé sous le titre incompréhensible de *Cotton*[2] est un registre du British Museum dans lequel on a inscrit, en 1404-1405, des actes diplomatiques échangés entre l'Angleterre et la Flandre, et notamment des pièces relatives aux négociations de Calais. L'archiviste de la ville de Bruges, M. L. Gilliodts-Van Severen, a annoté cette publication et y a joint divers actes tirés du dépôt confié à sa garde. Ces additions éclairent d'un jour nouveau l'histoire du mariage projeté entre Marguerite de Male et un prince anglais, et celle des pirateries exercées sur les côtes britanniques par les marins flamands. M. H. Pirenne[3] a mis au jour plusieurs documents intéressants pour l'histoire de la Flandre pendant la première moitié du XIVe siècle : l'inventaire des héritages des Flamands tués à la bataille

5e série. 1896, VI, 445-520). C'est un tableau complet de l'organisation d'une grande église au XIVe siècle.

1. *Le Livre de l'abbé Guillaume de Ryckel* (1249-1272). *Polyptique et comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIIIe siècle.* Gand, Engelcke, 1896, 440 p. — L'éditeur y a joint des identifications de noms de personnes et de lieux, des éclaircissements de termes techniques et juridiques, un aperçu de la valeur des monnaies et des mesures, et une carte des possessions de l'abbaye.

2. E. Scott, *le Cotton, manuscrit Galba B-I*, transcrit sur l'original par E. Scott et annoté par L. Gilliodts-Van Severen. Bruxelles, Hayez, 1896, in-4°, 552 p.

3. *Documents relatifs à l'histoire de la Flandre pendant la première moitié du XIVe siècle* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série. 1897, VII, 15-36; 477-493).

de Cassel ; les négociations entreprises par la ville d'Ypres auprès du roi de France afin de pouvoir conserver ses fortifications ; des dépêches des ambassadeurs vénitiens accrédités à la cour pontificale d'Avignon qui contiennent des indications sur l'état de la Flandre et spécialement sur la trêve d'Esplechin.

Voici un volume dont l'importance historique est très faible et qui présente peut-être quelque intérêt pour les philologues : c'est la traduction néerlandaise d'une partie du texte de Froissart[1], faite vers 1430 par un magistrat hollandais du nom de Geryt Potter van der Loo. La version hollandaise suit servilement l'original sans rectifier aucune de ses nombreuses erreurs.

La Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances a fait imprimer, par les soins de M. L. Gilliodts-Van Severen[2], les tomes I, III et IV des coutumes de Furnes. Suivant son habitude, l'éditeur a fait précéder ses documents d'une introduction considérable consacrée à l'étude topographique, statistique, administrative et judiciaire de la région. C'est un travail consciencieux, mais d'une lecture pénible. Le tome III contient cent neuf chartes promulguées entre 1065 et 1782, notamment la grande charte concédée par le comte Louis de Nevers le 26 avril 1332, plusieurs documents relatifs aux conflits de la juridiction séculière avec les tribunaux ecclésiastiques, et des ordonnances sur l'assèchement des marais dits *Moëres*, qui restitua pendant le xviie siècle près de 4,500 hectares à l'agriculture. Le tome IV contient l'état des fiefs relevant de la cour féodale du bourg de Furnes.

M. L. Crahay[3] a publié, sous les auspices de la même Commission, un nouveau volume contenant les records civils des échevins de la cour de Vliermael et les statuts de Hasselt, de Looz et de Saint-Trond. La volumineuse correspondance de Granvelle[4] est complètement imprimée. Dans le tome XII et dernier figurent des lettres échangées entre le cardinal et Marguerite de Parme au sujet du gouvernement du duc d'Albe dans les Pays-Bas ; les deux correspondants sont

1. N. de Pauw, *Jehan Froissart's Cronyke van Vlaenderen getranslateert uutten fransoyse in duytscher tale bij Geryt Potter van der Loo*. Gand, Siffer, 1898, t. I, 579 p.

2. *Coutumes des pays et comté de Flandre, quartier de Furnes. Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes*. Bruxelles, Goemaere, in-4°. T. I, 1897, 311 p. T. III, 1898, 540 p. T. IV, 1898, 566 p. Le t. II n'a pas encore paru.

3. *Coutumes du comté de Looz et de la seigneurie de Saint-Trond*. Bruxelles, Goemaere, 1897, in-4°, t. III, 669 p.

4. C. Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*. Bruxelles, Hayez, 1896, in-4°, t. XII, 683 p.

absolument d'accord pour blâmer les procédés du farouche lieutenant de Philippe II. D'autres lettres nous renseignent sur les intrigues nouées en vue d'assurer au cardinal Farnèse la succession du pape Grégoire XIII; sur les tentatives de Philippe II pour coaliser toutes les puissances catholiques contre les protestants; sur les campagnes de Farnèse; sur la mission de Gilles de Gottignies en Hollande pour amener une réconciliation des provinces du Nord avec le roi d'Espagne. L'éditeur a joint à ce recueil une étude biographique assez détaillée; il émet sur Granvelle un jugement favorable et s'efforce d'atténuer autant que possible les erreurs et les fautes de l'homme d'État. Cette correspondance de Granvelle a été, nous semble-t-il, publiée d'une manière assez malheureuse. Au lieu d'accumuler dans douze immenses in-quarto des milliers de lettres, dont beaucoup sans doute ont une importance réelle, mais dont la majeure partie est d'une insignifiance historique presque absolue, on aurait mieux fait de suivre le modèle fourni par Gachard dans son excellente édition de la *Correspondance de Philippe II*, de ne publier in extenso que les documents capitaux, et de se borner pour les autres à une brève analyse avec l'indication du fonds où ils se trouvent déposés. Enfin, un index général serait indispensable pour permettre aux travailleurs de se retrouver dans cette multitude de pièces de toute espèce et de toute provenance. La collection de documents rassemblée par P.-L. Müller et A. Diegerick[1] sur l'éphémère domination du duc d'Anjou dans les Pays-Bas s'est enrichie d'un nouveau volume contenant deux cent onze pièces datées de janvier 1581 à mars 1583. On y voit que, même après le coup d'État du 17 janvier 1583, le prince d'Orange s'employa avec une grande activité à rétablir l'accord entre le duc et les États; il ne voyait d'autre alternative possible que l'alliance française ou la domination espagnole. La correspondance de l'abbé d'Éversham, Jean van Loo[2], avec l'historien Marchand, les évêques Morillon et Rythovius, le juriste Viglius, les poètes Sluper et Hœmus, etc., pendant les années 1568 à 1576, présente de l'intérêt pour l'histoire littéraire du XVIe siècle.

Nous avons indiqué dans le *Bulletin* précédent l'importance du recueil de documents diplomatiques[3] concernant les rapports de la

1. *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas*, 1576-1584. La Haye, Nijhof, 1898, t. IV, 576 p.

2. A. Roersch. *Correspondance inédite de Loaeus, abbé d'Éversham*. Gand, Siffer, 1898, in-12, 171 p.

3. E. de Marneffe, *la Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle. Correspondances et documents politiques*. (*Société des bibliophiles liégeois*.) Liège, Cormaux, 1897, t. IV, 1re partie, 184 p.

principauté de Liège avec les Pays-Bas sous les règnes d'Érard de la Marck, de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche. Après huit années d'interruption, nous recevons une partie du tome IV, mais on nous annonce que la publication va être indéfiniment suspendue, ce qui est hautement regrettable. Les cent quarante-huit pièces publiées en dernier lieu ont trait surtout à la lutte de Charles-Quint et de Henri II (1552-1555). M. L. La Haye[1] a terminé l'impression du *Cartulaire de la commune d'Andenne;* le tome II renferme les chartes et ordonnances rendues de 1651 à 1792. Nous devons à M. L. Halkin[2] une excellente édition de la correspondance d'un érudit liégeois du siècle dernier, le baron G. de Crassier, avec les célèbres Bénédictins D. Martène et D. Montfaucon. Nous en signalerons surtout les lettres traitant de la querelle de primauté qui avait surgi entre les abbayes de Stavelot et de Malmédy, et celles où il est question de la nouvelle édition du *Glossaire* de Du Cange par D. Claude Guesnié et ses confrères. Le baron de Reiffenberg avait fait paraître en 1848 les neuf premiers livres des Annales de l'abbaye bénédictine de Saint-Ghislain, rédigées au XVIIIe siècle par D. P. Baudry et D. A. Durot, sans grand souci de la forme littéraire, mais avec beaucoup de soin, et après de longues recherches dans les archives. Cette publication, très défectueuse, s'arrêtait à l'an 1609. Or, les derniers livres de cette chronique contiennent des chapitres qui nous éclairent sur l'histoire politique et sociale autant que sur les questions d'ordre religieux. Les guerres de la succession d'Espagne et de la succession d'Autriche eurent pour théâtre une région voisine du célèbre monastère, et les auteurs en parlent longuement. On n'avait jamais compris pourquoi de Reiffenberg avait laissé inédite cette partie du manuscrit. Le P. A. Poncelet[3], Bollandiste, s'est chargé de réparer cette faute, et il nous a fourni une édition, excellente sous tous les rapports celle-ci, de la fin des Annales. C'est une contribution de premier ordre à l'histoire du XVIIIe siècle belge.

M. J. Lameere[4] a continué le recueil des ordonnances de Charles-

1. Namur, Wesmael, 1897, t. II, 460 p.

2. *Lettres inédites du baron G. de Crassier, archéologue liégeois, à Bernard de Montfaucon* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXVI, 73-146. Tiré à part). — *Correspondance de D. Edm. Martène avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois* (*Ibid.*, XXVII, 19-308, tiré à part).

3. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain par Dom Pierre Baudry et Dom Augustin Durot*, liv. X, XI et XII (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, 1897, t. XXVI, 538 p., tiré à part).

4. *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2e série, 1506-1700. Bruxelles, Goemaere, 1898, in-fol., t. II, 628 p.

Quint, interrompu par la mort de M. Ch. Laurent[1]. Le tome II contient deux cent quatre-vingt-cinq édits datés du 29 janvier 1519 (n. st.) au 31 décembre 1529. Il y en a un grand nombre qui sont portés en vue de détruire l'hérésie; d'autres visent les conflits qui surgissent entre les tribunaux civils et ecclésiastiques, abolissent la juridiction du Parlement de Paris, interdisent aux gens de mainmorte l'acquisition de nouveaux immeubles, réglementent l'imprimerie, comminent la peine capitale contre les *Égyptiens*. Citons aussi l'ordonnance du 17 septembre 1523 interdisant, sous quelque prétexte que ce soit, « à tous religieux, prêtres et ecclésiastiques des Pays-Bas d'aller en France, et à ceux de France de venir dans les Pays-Bas pendant la guerre, à peine d'être noyés. » On regrette de ne pas trouver en tête de ces imposants volumes une préface qui en détermine l'importance historique[2]; il serait également utile de faire précéder chaque ordonnance d'un sommaire.

La collection des lois et ordonnances du gouvernement autrichien au XVIIIe siècle continue à paraitre, mais assez lentement. Le dernier volume[3] va du 7 janvier 1763 au 21 décembre 1769. Il contient des pièces concernant les Jésuites français; un décret de Marie-Thérèse autorisant les protestants des Pays-Bas à disposer de leurs biens par testament; des règlements sur la discipline et les études à l'Université de Louvain; des dispositions contre les prétentions excessives des corps de métiers.

Histoire de la Belgique aux diverses époques. — Moyen age. — On ne connait pas d'une manière précise et complète les transformations survenues pendant la période médiévale dans les frontières des diverses provinces des Pays-Bas, et la question est malaisée à résoudre. M. L. Van der Kindere n'a pas reculé devant les difficultés de cette tâche et a entrepris de déterminer les variations territoriales que subirent les seigneuries de l'ancienne Belgique depuis le règne de Charlemagne jusqu'à la création des principautés de l'époque bourguignonne. La première partie de cette étude, faite d'après les meilleures sources, est consacrée aux déplacements de la partie de la frontière franco-germanique qui passe par la Belgique actuelle, du IXe au XIe siècle. Les traités de Verdun, de Meersen, de Ribemont, etc., sont examinés de très près à ce point de vue spécial. L'auteur

1. Voir le Bulletin précédent.

2. C'est ce que feu Gachard a fait pour les premiers volumes des ordonnances du XVIIIe siècle.

3. J. Delecourt, *Recueil des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, 3e série, 1700-1794. Bruxelles, Goemaere, in-fol., 1898, t. IX, 594 p.

passe ensuite à la Flandre; constatons qu'il n'admet aucune des étymologies qui ont été successivement assignées à ce nom. Il décrit le comté primitif et assigne à chaque règne la part qui lui revient dans l'extension ou la diminution du territoire depuis Baudouin Bras-de-Fer jusqu'à Robert le Frison. Le chapitre qui traite du pays de Waes est particulièrement intéressant. Ce district flamand a relevé longtemps de la couronne de France, et les documents sont à peu près muets sur les événements qui le firent passer à l'Empire et sur le moment précis où ce transfert s'opéra. Après un abondant exposé critique des solutions données à ce problème par les historiens antérieurs, M. Van der Kindere conclut qu'il n'est pas « chimérique de faire remonter à Othon Ier la première occupation de Waes par l'Allemagne; seulement, cette occupation n'a pas été durable. Louis IV, dans sa faiblesse, n'avait pu s'opposer à cette usurpation. Lothaire, son successeur, se montrera plus énergique. » Chemin faisant, le savant professeur de Bruxelles combat, en des dissertations très originales, les thèses défendues par Dümmler, par le P. de Smedt, par de Vlaminck, au sujet du territoire lotharingien ou flamand. Notons aussi les conjectures très ingénieuses par lesquelles il cherche à suppléer à la rareté des sources concernant le règne de Robert le Frison[1].

XVIe SIÈCLE. — Tout le monde connaît les résultats malheureux du gouvernement du duc d'Albe dans les Pays-Bas et la résistance énergique opposée par le peuple belge aux décrets tyranniques du brutal capitaine. M. L. DEVILLERS[2] a trouvé dans les archives de Mons les traces d'un voyage fait à Madrid par une députation des États du Hainaut, afin de porter aux pieds du trône les doléances de la province. La négociation avec le roi n'aboutit qu'à des promesses illusoires. Le « duc de fer » ne respectait pas plus les privilèges de l'Université de Louvain que ceux des États ou des particuliers. Au mépris des droits reconnus dans le serment inaugural du prince, et malgré les protestations du recteur, il fit enlever de force le comte de Buren, fils du Taciturne, qui faisait ses études à Louvain, et l'envoya en Espagne, où il fut retenu longtemps après la mort de son

1. *Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.* 1898, 5e série, VIII, 257-295; 397-500).

2. *Une députation des États du Hainaut en Espagne*, février-novembre 1572 (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.* 1896, 5e série, VI, 21-80).

père. M. E. Van Even[1] a exposé ce poignant épisode de l'histoire du XVIe siècle d'après des documents récemment découverts dans les archives de Louvain.

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — L'étude du XVIIe siècle a été généralement négligée par les historiens belges, et nous ne connaissons guère cette période de nos annales que par les historiens français. Presque seuls, Gachard et le général Henrard s'en étaient occupés[2], lorsque l'Académie royale de Belgique mit au concours une question ainsi conçue : « Montrer comment l'Espagne, par sa diplomatie et par ses armées, a combattu la politique de la France aux Pays-Bas de 1635 à 1700. » M. H. Lonchay, dont la *Revue historique* a signalé à plusieurs reprises des ouvrages de valeur[3], a remporté le prix et fourni aux Mémoires de l'Académie une étude d'histoire diplomatique et militaire neuve et très complète[4] sur les événements qui se déroulent depuis la mort de l'archiduchesse Isabelle jusqu'à la conclusion du traité de Ryswick (1er décembre 1633-12 septembre 1697). C'est aussi le côté diplomatique qui a surtout attiré l'attention de M. F. Magnette[5] dans la tentative faite par Joseph II en 1784 pour rouvrir l'Escaut, fermé au commerce belge depuis le traité de Münster. Le conflit ne fut pas exclusivement austro-hollandais : la France, la Prusse, l'Angleterre y intervinrent d'une manière plus ou moins active; cette attitude des puissances, de la France surtout, était connue, mais on n'avait pas déterminé jusqu'à présent avec une rigueur suffisante la portée de leur action. M. Magnette a étudié les archives des chancelleries à Paris, à Vienne et à Berlin; il a eu la chance d'y découvrir des documents précieux et le mérite de les utiliser avec une critique très judicieuse.

On a célébré en 1898 le centenaire de la Guerre des paysans, c'est-

1. *Onbekende bijzonderheden over de oplichting uit de hoogeschool van Leuven van Philips Willem graf van Buren, zoon van Willem de Zwijger, prins van Oranje* (*Dietsche Warande*. 1898, XI, 2-36).

2. L. Gachard, *le Cardinal Bentivoglio. Sa nonciature à Bruxelles* (*Études et notices historiques concernant l'histoire des Pays-Bas*. Bruxelles, 1890, III, 65-169). — P. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé*. Bruxelles, 1870. — Ibid., *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*. Bruxelles, 1876.

3. Notamment XXXI, 177-483, XXXIV, 152; XXXVI, 235; XLVIII, 154.

4. *La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas* (T. LIV des *Mémoires couronnés publiés par l'Académie royale de Belgique*. 1896, coll. in-8°). — Voir le compte-rendu détaillé dans la *Rev. hist.*, LXVII, 172.

5. *Joseph II et la liberté de l'Escaut. La France et l'Europe* (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*. Bruxelles, 1897, coll. in-8°, t. LX, 254 p., tiré à part).

à-dire de la lutte soutenue avec un rare courage par les classes rurales d'une grande partie de la Belgique contre le gouvernement français, qui venait de décréter la loi sur la conscription, et dont les commissaires commettaient des exactions sans nombre. Ce jubilé a occasionné la publication d'un certain nombre d'écrits destinés à glorifier la mémoire des victimes tombées sans défaillance sous les balles françaises. On pouvait espérer que l'un ou l'autre écrivain profiterait de cette circonstance pour présenter un travail d'ensemble sur cet épisode remarquable de notre histoire, ou tout au moins pour compléter, d'après les archives de Bruxelles et de Paris et les documents publiés depuis peu, le beau livre d'Orts[1] qui a trente-six années de date. Il n'en a pas été ainsi, malheureusement. Sans doute, dans le nombre de ces productions, il en est qui ne manquent pas d'un certain mérite, soit historique, soit littéraire, mais la plupart sont des œuvres de vulgarisation sans aucune valeur scientifique, où les exagérations dramatiques abondent à tel point qu'on se demande parfois si l'on n'a pas ouvert par mégarde un feuilleton de petit journal au lieu d'un livre d'histoire. Certains auteurs, reprenant les procédés de Thucydide, font prononcer par leurs héros des harangues, parfois éloquentes, mais inventées de toutes pièces. D'autre part, beaucoup de ces historiens improvisés manquent d'éducation scientifique et même d'instruction générale; ils confondent à plaisir les faits et les dates et ne parviennent pas à distinguer l'essentiel de l'accessoire; les indications bibliographiques font presque toujours défaut, ce qui rend le contrôle malaisé, sinon impossible. Enfin, l'esprit d'apologie domine habituellement aux dépens de la vérité. Certes, les soldats français traitèrent notre pays d'une manière barbare et le livrèrent à des exécutions sans merci, mais ils ne furent pas les seuls cruels : les paysans révoltés exercèrent d'horribles vengeances sur les agents du Directoire, et l'on ne sait à qui décerner, à certains moments, la palme de la cruauté. Or, l'abbé Van Canegem[2] est presque le seul qui ne passe pas sous silence cette face des événements. Nous devons aussi accorder une mention spéciale au livre, très bien écrit, de M. J. Muyldermans[3], qui ne se borne pas uniquement à l'épisode de 1798, mais présente une synthèse des institutions anciennes de la Belgique, et expose la chute du régime autrichien

1. *La Guerre des paysans.* Bruxelles, 1863, 395 p. — L'ouvrage de A. Thys, *les Conscrits belges.* Bruxelles, 1885, contient quelques faits qu'Orts n'a pas connus.

2. *La Guerre des Paysans.* Bruxelles, Schepens, 1897, 291 p.

3. *Sans-Culotte et Brigand ou victime et bourreau* (*Sans Culot en Brigand of Beul en Slachtoffer*). Roulers, Demeester, 1898, 288 p.

ainsi que les péripéties de l'occupation française depuis 1792; il indique scrupuleusement les sources où il a puisé, mais il a le tort de se livrer parfois à des digressions sur la politique actuelle. L'opuscule de M. DE LANDTSHEERE[1] est le plus mince de la série, mais c'est, à notre avis, celui qui a le plus de portée historique[2].

XIXe SIÈCLE. — On commence à considérer avec plus de calme l'histoire du royaume des Pays-Bas et la révolution qui le détruisit en 1830. Il n'existe pas encore de travail d'ensemble présentant avec l'ampleur et la sérénité suffisantes la marche des événements pendant les quinze années que subsista l'œuvre si intéressante du congrès de Vienne, mais déjà paraissent des études fragmentaires sur documents originaux qui prêtent certainement à la controverse, puisque toute question politique est essentiellement discutable, mais qui ont une valeur scientifique réelle, et abandonnent complètement le ton des polémiques de la presse quotidienne. Nous avons déjà relevé dans le Bulletin précédent l'esquisse de l'histoire des Pays-Bas durant les années 1815-1818, due à M. P. POULLET[3]. Le même érudit a dépouillé les rapports des ministres étrangers accrédités auprès du roi Guillaume Ier et en a conclu que, dans le monde diplomatique, on ne crut jamais le royaume orangiste viable et que la révolution de 1830 n'y causa aucune surprise[4]. La chose n'est plus niable après les preuves que l'auteur apporte; ses conclusions, bien établies, ont frappé tous ceux qui étudient cette période, mais il est certain,

1. *Le Dossier d'un brigand*. Bruxelles, Lacomblez, 1898, 77 p. — Voir aussi L. Opdebeek, *la Guerre des paysans*. Bruxelles, Schepens, 1898, 64 p. — J.-F. Pallemaerts, *Histoire chronologique de la guerre des paysans, octobre-décembre* 1798 (*Beknople geschiedenis der Boerenkrijgs, october-december* 1798). Malines, van Velsen, 1898, 85 p. — Th. Sevens, *la Guerre des paysans dans l'ancien département de la Lys* (*De Boerenkrijg in het voormalig department der Leie*). Louvain, Davidsfonds, 1898, 140 p. — F. de Potter, *Sous la Terreur*, 1798 (*Onder het Schrikbewind*, 1798). Gand, Van der Poorten, 1898, 146 p. — A. de Rees, *la Guerre des paysans à Malines en* 1798 (*De Boerenkrijg te Mechelen in* 1798). Malines, Rijckmans, 1898, 83 p. — O. Robyns, *les Brigands de* 1798 (*De Brigands van* 1798). Maeseyck, Vander Donk, 1898, 126 p. — Pattijn, *Nos gaillards de* 1798. *Souvenirs d'un ancien brigand* (*Onze jongens van* 1798. *Uit de herinneringen van een vlaamschen brigand*). Gand, Siffer, 1898, 260 p.

2. On consultera utilement les comptes-rendus détaillés consacrés à ces divers travaux par M. P. Poullet dans les *Archives belges*, I, 9-12.

3. *Les Premières années du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, Schepens, 1895, 92 p.

4. *Relations inédites sur les débuts de la révolution belge de* 1830 (*Revue générale de Belgique*, LXVI, 617-637; 782-810, tiré à part. Bruxelles, 1897, 48 p.).

d'autre part, que même les Belges, qui combattaient le plus ardemment la politique du roi Guillaume, ne songeaient pas à la dissolution de l'État créé en 1814, et visaient tout au plus à faire décréter la séparation administrative du Nord et du Sud. La chute de la dynastie d'Orange fut amenée par le soulèvement imprévu du peuple bruxellois, et surtout par l'indignation générale que provoqua le bombardement d'Anvers, ordonné par le général Chassé.

Le comte Osw. de Kerchove de Denterghem[1] a défendu par des arguments ingénieux un système original sans doute, mais qui ne nous semble guère admissible, bien que son auteur l'étaie par de nombreux témoignages nouveaux. Il estime que la révolution belge de 1830 a été surtout « un divorce par consentement mutuel, déguisé de commun accord sous la forme de divorce pour injure grave. » Or, comme nous venons de le dire, la tournure prise presque immédiatement par les troubles dérouta surtout les auteurs du mouvement, et leur désarroi fut complet lorsqu'ils virent éclater une révolution, tandis que leur but était d'obtenir une simple séparation administrative. Cette étude n'est qu'une introduction à une histoire complète du royaume des Pays-Bas que le comte de Kerchove rédige en grande partie en s'aidant des papiers inédits de plusieurs fonctionnaires de l'époque, et qui ne pourra manquer de présenter un vif intérêt.

L'*Histoire parlementaire de la Belgique* de L. Hymans a été continuée par P. Hymans et A. Delcroix[2]. En 1896-98, ils ont fait paraître les débats de la revision constitutionnelle de 1892-93 et la session ordinaire de 1896-97. Tous les discours y sont résumés de la manière la plus exacte et avec une impartialité absolue. D'excellentes tables analytiques et onomastiques facilitent l'usage de cet utile répertoire.

Biographies. — La *Biographie nationale*[3] est arrivée au t. XV et à la lettre N. La valeur des notices est fort inégale; toutefois, il est juste de reconnaître que l'ensemble de cette œuvre s'est considérablement amélioré. Parmi les articles les plus importants, nous citerons Maximilien d'Autriche et les comtés de Mercy-Argenteau (E. Duchesne); de Méan (H. Lonchay); Memling (A.-J. Wauters); Mercator (P. Wouvermans); le général Van der Meersch (H. Van der Linden); les historiens Mirœus (Alph. Wauters), Molanus (Id.) et Moke (P. Bergmans); les chroniqueurs Molinet et Monstrelet (Alph. Wau-

1. *Les Préliminaires de la révolution belge en* 1830 (*Revue de Belgique*, 2e série, XVIII, 203-222; 359-390, tiré à part. Bruxelles, 1896, 49 p.).

2. *Histoire parlementaire de la Belgique*, 3e série. Session extraordinaire de 1892; session ordinaire de 1892-93. Bruxelles, 1897, 210 p. — Session ordinaire de 1896-97. Bruxelles, 1898, 205 p.

3. Bruxelles, 1897, t. XIV, 2e fasc., 240 p. — Ibid., t. XV, 1er fasc., 208 p.

TERS), et Philippe Mouskès (H. PIRENNE); les barons de Montigny (P. HENBARD et baron C. DE BORCHGRAVE); l'imprimeur anversois Moretus (Max ROOSES); l'évêque de Tournai Morillon (C. PIOT); l'évêque d'Arras Mathieu Moulart (ID.). M. G. KURTH[1] a reconstitué très habilement la biographie d'un puissant seigneur féodal de la Lotharingie au xe siècle, qui aurait joué un rôle important dans les luttes du duc Giselbert avec l'empereur Othon Ier et qui aurait été comte du Luihgau, c'est-à-dire du territoire qu'on appela plus tard duché de Limbourg. L'étude de M. V. DEPREZ[2] sur Jacques van Artevelde, faite surtout d'après les comptes de la ville de Gand et les *Fœdera* de Rymer, révèle chez son auteur de sérieuses qualités de chercheur et de critique; il rectifie impitoyablement les nombreuses erreurs de Kervyn et d'autres historiens antérieurs, mais il pèche peut-être par trop d'admiration pour son héros. C'est un écueil que les biographes évitent difficilement. La *Practique criminelle* de Josse de Damhoudere est célèbre, mais on ne connaît guère la vie de l'auteur. M. L. GILLIODTS-VAN SEVEREN[3] a découvert aux archives de la ville de Bruges des documents qui complètent la biographie du fameux criminaliste. On possédait plus de légendes que de renseignements vrais sur l'anatomiste André Vésale; les mêmes erreurs se répétaient à travers les siècles. M. Alph. WAUTERS[4] a entrepris de rectifier les écrivains antérieurs, et il a fourni un travail critique qui semble définitif. M. BÉTHUNE[5] a retracé la carrière du célèbre numismatiste brugeois Olivier de Wree ou Wredius qui, le premier, démontra l'importance de la sphragistique et de la numismatique comme sciences auxiliaires de l'histoire. M. Th. DE DECKER[6] a fait sortir de l'oubli un personnage dont le rôle fut important lorsque surgirent, sous le règne de Napoléon Ier, de graves difficultés entre le clergé belge et le gouvernement français. Peut-être, dans son désir de glo-

1. *Le Comte Immon* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, XXXV, 320-334, tiré à part. Bruxelles, 1898).

2. *La libération de la Flandre flamingante par Jacques van Artevelde.* Bruxelles, Castaigne, 1897, 176 p.

3. *Notes et documents pour servir à la biographie de Josse de Damhoudere* (*Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.* 1896, XLV, 147-211).

4. *André Vésale, ses ascendants, sa famille et sa demeure à Bruxelles nommée la maison de Vésale* (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, LV, 75 p., tiré à part. Bruxelles, 1897).

5. *O. Vredius*, 1596-1667 (*Revue belge de numismatique*, LIV, 175-203, tiré à part. Bruxelles, 1898).

6. *J.-F. van de Velde de Eximius van Beveren*, 1743-1823 (en flamand). Saint-Nicolas, 1897, 296 p.

rifier son héros, s'est-il laissé entraîner à trop de développements et est-il tombé dans le panégyrique. Cependant, son livre, indépendamment de l'intérêt biographique qu'il présente, éclaircira heureusement certains points de l'histoire religieuse du XVIIIe et du XIXe siècle en Belgique. Les biographies de J. Gantrelle par A. WAGENER[1], et de Wagener lui-même, par P. THOMAS[2], font bien connaître l'histoire du haut enseignement et spécialement de la philologie en Belgique pendant les cinquante dernières années. A ce point de vue, la vie du philosophe et polygraphe Alph. Le Roy, par J. STECHER[3], et celle du mathématicien E. Catalan, par P. MANSION[4], fournissent aussi des renseignements utiles.

La remarquable physionomie de frère Orban a été très bien rendue par P. HYMANS[5]. On trouvera dans les pages que le jeune publiciste a consacrées au chef défunt du parti libéral des considérations judicieuses sur les luttes d'opinion en Belgique et sur l'histoire parlementaire de 1847-94. Nous devons signaler aussi le recueil de biographies de M. A. DU BOIS[6], qui forme une histoire politique et administrative de la capitale de la Belgique pendant les soixante-cinq dernières années.

Eugène HUBERT.

(*Sera continué.*)

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. F. DES ROBERT.

Nancy, 6 juillet 1899.

Monsieur,

En vous remerciant de l'article que vous avez consacré à mon dernier ouvrage *Charles IV et Mazarin*, je crois devoir protester contre

1. Bruxelles, 1896, 67 p.
2. Bruxelles, 1898, 42 p.
3. Bruxelles, 1898, 76 p.
4. Bruxelles, 1896, 57 p.
5. *La Politique de Frère Orban* (*Revue de Belgique*, 2e série, XVI, 209-31; 313-48, tiré à part. Bruxelles, 1896, 57 p.).
6. *Les Bourgmestres de Bruxelles* (*Revue de Belgique*, 2e série, XVI, 365-396; XVII, 21-41, 162-180, 291-319, 349-375; XVIII, 46-65, tiré à part. Bruxelles, 1896, 111 p.).

l'opinion que vous émettez sur le rôle peu important qu'a joué le prince dont j'écris la vie. Quoique souverain d'un petit État, Charles IV, dans sa lutte disproportionnée avec la France, a montré assez de résistance et montré assez de talents militaires, sinon diplomatiques, pour qu'à mon avis l'on s'occupe de lui.

Condé et Turenne l'appréciaient comme capitaine et l'invoquaient comme modèle. N'avait-il pas à son actif sa défense de la Lorraine en 1635, après avoir contribué grandement à la bataille de Nœrdlingen, et la défense de la Franche-Comté en 1637 et 1638, où il gagna la bataille de Poligny sur Longueville? Ne remporta-t-il pas, en 1643, la victoire de Tuttlingen, où il écrasa l'armée française?

Dans le livre que je viens de publier, j'ai reconnu que, pendant ses campagnes de Flandre, Charles IV, occupé de ses négociations multiples avec Mazarin, n'avait pas été à la hauteur de son ancienne réputation comme conducteur d'armée, mais sa dernière lutte avec Turenne et Créqui, en 1674 et 1675, et surtout dans la dernière campagne où il trouva la mort après sa victoire de Consarbrück, ne fut-elle pas la preuve éclatante de ses talents militaires admirés par les meilleurs connaisseurs?

Vous me reprochez, Monsieur, d'avoir négligé de m'occuper de l'invasion des Lorrains en Alsace, en 1652, mais mon but étant de suivre, surtout, Charles IV dans ses faits et gestes et ses déplacements multiples, il n'entrait pas dans mon plan de me transporter en Alsace où je l'avais suivi en 1635.

Un reproche plus grave m'est adressé par vous. Vous ne comprenez pas l'opinion émise par moi que la politique de Richelieu et de Mazarin eut, pour conséquences éloignées, l'annexion présente de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine à l'Allemagne. Cette opinion, d'autres auteurs la partagent.

Qu'ai-je dit à ce propos : « Pourquoi donc les plénipotentiaires réunis en Westphalie considéraient-ils le sort de ce duché (de Lorraine) comme une affaire négligeable et se préoccupaient-ils davantage des États protestants de l'Allemagne, dont l'accroissement devait être, dans un avenir lointain, un danger pour la France en même temps que pour l'Empire[1]? »

Le marquis de Brandebourg, ancêtre de Guillaume II, empereur actuel des Allemands, ne vit-il pas, au lendemain et par le fait même du traité de Westphalie, ses États minuscules s'agrandir de la Poméranie orientale et d'une importante partie des bords de l'Elbe? N'acquit-il pas un port sur l'Oder? Ne prit-il pas pied dans le bassin de l'Oder? Ne s'arrondit-il pas sur l'Elbe et le Havel? Ses droits dans l'héritage de Clèves, Berg et Juliers ne lui donnèrent-ils plus tard les bords du Rhin et ne devint-il pas, lui et ses successeurs, un adversaire redoutable pour la France?

Veuillez, Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

F. des Robert.

1. P. 240 de *Charles IV et Mazarin*.

LETTRE DE M. PAUL MARMOTTAN.

Monsieur le Directeur,

Les auteurs d'un article sur *Élisa Baciocchi en Italie,* MM. Rodocanachi et Marcotti, ont contesté dans une note de la page 286 du dernier fascicule de la *Revue historique* (juillet-août derniers) un fait inédit que j'avais rapporté dans mon ouvrage *le Royaume d'Étrurie,* pages 243 et 370 dudit.

J'avais affirmé qu'en quittant Florence le 10 décembre 1807, — dépossédée de son royaume, — Marie-Louise de Bourbon emmenait avec elle, dans une voiture séparée, le corps de son mari, le feu roi Louis Ier, décédé à Florence en 1803. MM. R. et M. doutent du fait, paraît-il, *parce qu'il n'est pas relaté par les journaux du temps!*

Sans m'arrêter à cette mince objection, — désireux que je suis de ne pas donner à l'incident plus d'importance qu'il ne comporte, — je me contenterai de poser cette simple interrogation à mes sceptiques confrères : « Quel compte tenez-vous donc, s'il vous plaît, des sources que je cite en note page 243, à savoir une lettre du ministre de France d'Aubusson, et page 370 la mention qu'en écrit, le jour même du passage de la reine à Modène, le chroniqueur Rovatti, deux témoins oculaires de premier plan qu'il vous est facile de vérifier, si vous voulez en prendre la peine, l'un au ministère des Affaires étrangères, vol. 159e, *Toscane,* pièce 310, l'autre aux archives municipales de Modène, *Cronaca modenese* (à la date), page 272, vol. de 1807? »

Poser la question, n'est-ce pas la résoudre en faveur du maintien de mon dire et de l'infirmation de votre note?

En vous remerciant, Monsieur le Directeur, de l'hospitalité que vous voudrez bien donner à ma rectification, je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Paul Marmottan.

P.-S. — Quant au lieu de sépulture des souverains d'Étrurie, il est bien à l'Escurial, ainsi que m'a permis de le constater une visite que j'ai faite à ce monastère en 1896.

A PROPOS DE L'ASSASSINAT DES PLÉNIPOTENTIAIRES DE RASTATT.

La livraison de juin 1899 de l'excellente revue *la Révolution française* contient, p. 564, un article intitulé : « Les plénipotentiaires de Rastatt. La vérité sur leur assassinat. » On y publie la traduction française d'une lettre de l'archiduc Charles à l'empereur François écrite de

Stockach le 18 mai 1799. On présente cette lettre comme un document récemment découvert qui met fin à toutes les discussions sur cette lugubre affaire et en donne la vraie solution. L'article de *la Révolution française* est emprunté au journal *le Temps* du 13 mai 1899. Ce même article a été reproduit dans le *Bulletin mensuel du Comité international pour la célébration du centenaire de Marengo* de juillet 1899, p. 107. On indique ici comme source le *Courrier de Bruxelles* du 24 mai (qui a évidemment copié *le Temps*) et l'abbé de Furnel de Saint-Julien comme l'auteur de la communication.

Je ne nie pas l'importance de cette lettre; mais je conteste la nouveauté de sa découverte. Je l'ai trouvée à Vienne dans les archives de l'archiduc Albert le 3 novembre 1894; j'en ai publié le texte original à la p. 93 de mon ouvrage *Der Rastatter Gesandtenmord* (Bonn, 1896), et j'en ai donné la traduction presque intégrale dans mon article sur *l'Assassinat des plénipotentiaires de Rastatt* paru dans la livraison de juillet 1896 de la *Revue historique*. M. Albert Sorel, dans le remarquable article sur *l'Europe et le Directoire* paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1897, en a fait usage à plusieurs reprises. — Les autorités militaires autrichiennes ont fait publier depuis par le capitaine Christe dans les *Mittheilungen aus dem k. u. k. Kriegsarchiv in Wien* 1899 tous les actes relatifs à l'assassinat de Rastatt tenus jusqu'alors secrets. Le mérite principal de cette publication revient toutefois à l'esprit de vrai libéralisme scientifique qui anime le directeur des archives de la guerre, M. le feldmaréchal lieutenant de Wetzer.

Sur plusieurs détails de l'événement, on est maintenant parfaitement au clair. Mais la question de l'instigateur direct et des véritables auteurs de l'assassinat n'est pas encore tout à fait élucidée, et je crois devoir encore aujourd'hui m'en référer aux conclusions que j'ai formulées il y a trois ans dans la *Revue historique* comme résultat de mes recherches. Une connaissance plus complète des faits n'a rien ôté de leur valeur aux observations que me suggérait alors la lettre de l'archiduc Charles.

Hermann Hueffer.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

F. KNOKE. **Das Caecina-Lager bei Mehrholz**. Berlin, Heyfelder, 1898. In-8°, 27 pages, avec une carte et deux plans.

M. K. croit avoir retrouvé, près de Mehrholz, au nord-ouest de Diepholz, l'emplacement exact et des restes topographiques et archéologiques du camp où le général romain Cecina se serait arrêté en 15 ap. J.-C. avant de traverser les *Pontes longi*. Cette découverte confirmerait ses hypothèses précédentes sur l'emplacement des *Pontes longi* romains, dans la région marécageuse comprise entre la Hunte et la Haase (voir *Kriegszüge des Germanicus*, p. 229). Sont-ce vraiment là des restes romains? Les savants d'Allemagne sont tellement divisés sur ces questions et les idées de M. K. ont soulevé de telles critiques qu'il serait téméraire de prendre parti.

Ch. LÉCRIVAIN.

BLASS. **Aristotelis Πολιτεία Ἀθηναίων** (3e édition). Leipzig, Teubner, 1898.

Dans cette troisième édition de la *Politique des Athéniens* d'Aristote, M. Blass a tenu compte des nouvelles lectures du manuscrit faites par Wilcken et introduites dans la troisième édition de Kaibel-Wilamowitz, des renseignements que lui a fournis M. Kenyon et de tous les travaux critiques. Son travail représente donc un nouveau et considérable progrès dans la constitution du texte. M. B. expose dans sa préface sa théorie du rythme dans la prose d'Aristote; il indique les principaux points sur lesquels il diffère d'avis avec ses devanciers; par exemple au c. 4, 1, il maintient sa lecture, d'après laquelle la constitution politique dite de Dracon serait antérieure à Dracon, ce qui ferait disparaître toute contradiction entre la *Politique des Athéniens* et la *Politique;* au c. 49, 3, sa lecture donne un sens nouveau : le sénat ne jugerait plus les plans des constructions publiques, mais simplement les modèles du *peplum;* généralement très circonspect, M. B. laisse des lacunes aux c. 57, 4 (p. 92, l. 1); c. 47, 2 (p. 74, l. 3); c. 48, 2 (p. 75, l. 18). Cette édition a toutes les qualités qu'on pouvait attendre de l'auteur.

Ch. LÉCRIVAIN.

Einhard, von Dr Friedrich Kurze, Oberlehrer am königlich Luisen-Gymnasium zu Berlin. Berlin, Gærtner, 1899. In-8°, 91 pages.

Le Dr Kurze, auquel on doit d'excellentes éditions des historiens carolingiens et de nombreuses études sur l'historiographie au IXe siècle, a voulu écrire une biographie définitive du meilleur écrivain de cette époque, de l'ami et du biographe de Charlemagne, Einhard. On retrouve dans ce mémoire la même science, la même critique que dans les travaux de l'auteur sur les *Annales regii* et *Fuldenses ;* bien mieux, l'ouvrage est agréable à lire, bien composé, et M. Kurze a visiblement cherché à doter Einhard d'une biographie à la fois scientifique et attrayante. Le premier chapitre traite de la vie d'Einhard à la cour de Charlemagne. M. Kurze fait remarquer que son héros, ayant rempli à Fulda, de 788 à 791, les fonctions de scribe ou notaire, il faut placer sa naissance au plus tard en 770, et que sa venue à la cour ne peut être antérieure à 791 ; au reste, dès 796, il est mentionné comme faisant partie de l'Académie du Palais. M. Kurze, utilisant les poésies du temps, nous montre Einhard en relations amicales avec le chef de l'école, Alcuin, avec Théodulf et les autres littérateurs. Ceux-ci, dans leurs vers, vantent l'activité, le caractère aimable, la science de leur jeune ami; ils le plaisantent sur sa petite taille, l'appellent *formica, nardulus,* mais ces moqueries sont sans fiel et pleines d'enjouement. Dès lors Einhard s'occupe d'architecture et a reçu le surnom de Béséleel. A-t-il dès ce moment collaboré à la rédaction des annales officielles, telle est la question que M. Kurze se pose après beaucoup d'autres. Pour la première partie de ces annales jusqu'à l'an 787 et leur suite jusqu'à 795, il propose le nom de Riculf, métropolitain de Mayence de 787 à 813; pour la suite, de 796 à 820, il prononce encore le nom d'Einhard, protégé de Riculf, et cherche à expliquer par cette hypothèse certain passage de la *Vita Karoli*, qui semblait en contradiction avec un fait bien connu, à savoir que le biographe de Charlemagne avait certainement utilisé les *Annales*. Il fait commencer la collaboration d'Einhard à ce dernier ouvrage à Pâques 796. Einhard s'applique en même temps à la lecture et à l'étude, surveille les constructions impériales et, de plus en plus en faveur auprès de Charles, il tient à la cour de ce prince la place de conseiller intime.

M. Kurze raconte ensuite l'existence de son héros à la cour de Louis le Pieux. Einhard est dès lors un peu isolé, dans un monde nouveau ; de ses anciens amis, les uns sont morts, les autres sont tombés en disgrâce, et il en arrive à prendre de jour en jour moins de part aux affaires publiques. C'est à cette période de sa vie qu'appartiennent la plupart des lettres de lui qui nous sont parvenues, et c'est avec ces lettres, en s'aidant des travaux tout récents de M. Hampe, que M. Kurze fait l'histoire d'Einhard durant seize années. Il s'occupe de la construction du monastère de Seligenstadt, écrit la *Vita Karoli,* fait apporter

d'Italie les corps de saint Marcellin et de saint Pierre, enfin il administre les abbayes dont il est le chef, entre autres Blandigny. Dans cette seconde phase de son existence, Einhard paraît se détacher de plus en plus des intérêts du siècle, et les événements politiques lui rendent ce détachement de jour en jour plus facile; il n'y a plus place à la cour pour cet homme honnête et raisonnable, entre le parti aristocratique, dirigé par l'ardent Wala et le parti impérialiste, livré aux intrigues. Aussi en 830 il quitte définitivement le palais et se retire à Seligenstadt.

Dans cette pieuse retraite, il dut continuer à s'occuper de travaux littéraires; ce serait alors que, suivant M. Kurze, il aurait composé une partie des *Annales Fuldenses;* l'auteur a déjà exposé ailleurs son sentiment à ce sujet, mais il a trouvé des contradicteurs, auxquels il répond aujourd'hui. Il rappelle d'abord les mots : *Huc usque Einhardus,* qui figurent à l'an 838 dans le manuscrit de Schlestadt; ces mots d'après lui désignent l'auteur de la *Vita Karoli*. La thèse est séduisante, mais elle nous paraît vraiment peu sûre; toute la discussion de M. Kurze mérite d'ailleurs d'être lue; elle ne nous a pas convaincu. Peut-être l'auteur trouvera-t-il d'autres lecteurs moins difficiles à persuader. — Par contre, un peu plus loin, M. Kurze se refuse absolument, et à bon droit semble-t-il, à accorder à Einhard la paternité de la seconde rédaction des Annales royales jusqu'en 801 (*Annales Einhardi*), et se rallie à la thèse déjà ancienne, reprise de nouveau par M. Hüffer; il y voit l'œuvre d'un Saxon et probablement de Geroldus, archichapelain de Louis le Germanique.

Après ces discussions sur les travaux littéraires d'Einhard, M. Kurze reprend la biographie de celui-ci, et le montre de plus en plus indifférent aux affaires publiques, tout occupé de la construction de sa chère abbaye, et n'entretenant avec la cour que les relations obligées. La mort de sa femme, Imma (836), lui porte un coup terrible, que les consolations de ses amis, anciens et récents, au nombre desquels Loup de Ferrières, ont quelque peine à adoucir. Dès lors, il ne pense plus qu'à se préparer lui-même à la mort, qui vient pour lui le 14 mars 840. Il serait difficile de trouver existence mieux remplie et plus admirable.

A. MOLINIER.

CARTELLIERI (Otto). **Abt Suger von Saint-Denis** (*Historische Studien,* Heft XI). Berlin, E. Ebering, 1898. In-8°, 192 pages.

On a beaucoup écrit sur la vie et les ouvrages de Suger, mais on n'a pas encore une biographie complète et étendue de ce célèbre homme d'état, l'ouvrage de l'abbé Gervaise ne pouvant passer pour un travail sérieux. Le mémoire de M. Cartellieri nous paraît devoir combler heureusement cette lacune. En voici l'économie : l'auteur commence

par une étude sur le rôle de Suger aux temps de Louis VI et de Louis VII; ami et conseiller du premier prince, il est pour ainsi dire le tuteur du second, qui lui confie durant son voyage d'Orient la régence du royaume. Puis M. Cartellieri étudie le rôle de Suger comme abbé de Saint-Denis : réformes religieuses et administratives, constructions, travaux d'art, etc. Il termine par un examen rapide des œuvres littéraires, complétant ainsi dans la mesure du possible ce portrait d'un grand homme d'état et d'un excellent administrateur du XIIe siècle. L'ouvrage se complète d'un régeste très developpé, donnant la liste des lettres écrites et reçues par Suger et renfermant toutes les mentions du personnage dans les textes contemporains; ce régeste, dressé avec beaucoup de soin, compte 331 articles. En un mot l'ouvrage de M. Cartellieri est une monographie aussi complète que possible; quiconque s'occupe de l'histoire de France au XIIe siècle devra la consulter.

A. M.

Korveier Studien. Quellenkritische Untersuchungen zur karolinger Geschichte, von Professor G. Hueffer, in München. Munster, 1898. In-8°.

Ce très intéressant travail du professeur Hüffer se compose de deux morceaux de longueur inégale; tout d'abord, une courte dissertation où l'auteur s'attache à démontrer : 1° que le remaniement des grandes Annales royales a été composé en Saxe; 2° qu'il est l'œuvre de Geroldus, chapelain de Louis le Germanique, lequel devint moine à Corvey vers 847. Le premier point nous paraît établi sans contestation possible; pour le second, il y a non point certitude mais vraisemblance. L'opinion de M. Hüffer a été déjà émise par quelques critiques; il a certainement apporté pour la soutenir quelques arguments nouveaux dont il faudra tenir compte à l'avenir. — Le second morceau, beaucoup plus étendu, est une étude sur le poète Agius, auquel on a parfois attribué le célèbre poème historique sur Charlemagne, dit *Poeta Saxo*. M. Hüffer cherche à montrer, par des comparaisons de style, que ce poème, la *Vita Hathumodae* et la *Translatio S. Liborii* sont du même auteur. Puis il recherche les sources littéraires et historiques de l'écrivain; un long chapitre est employé à prouver la réalité de la paix de Salz de 803, dont l'existence a été niée par M. Simson. L'auteur place ce pacte au début de mai 803, et expose l'organisation ecclésiastique de la Saxe au IXe siècle, en classant ses remarques par évêchés (Brême, Verden, Osnabruck, Halberstadt). Enfin il montre qu'Agius a été le disciple de Geroldus et qu'il faut lui attribuer l'épitaphe de ce dernier.

A. M.

Henry Guy. **Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale.** Paris, 1898. In-8°.

Alfred Jeanroy et Henry Guy. **Chansons et dits artésiens du XIIIe siècle,** publiés avec une introduction, un index des noms propres et un glossaire. Bordeaux (dans la *Bibliothèque des universités du Midi*), 1898. In-8°.

I. — Il n'est pas, dans l'histoire de France, de sujet plus intéressant à étudier que la ville d'Arras au XIIIe siècle : riche et brillante cité patricienne, comparable de tous points aux cités italiennes du XIVe siècle, Gênes, Venise ou Florence. Ce qui distinguait plus particulièrement Arras, — et c'est un point que les auteurs des deux très remarquables publications indiquées ci-dessus n'ont pas suffisamment mis en lumière, — c'est que, au milieu des villes florissantes par le commerce et l'industrie qui l'environnait, Arras était plus particulièrement une ville de financiers. Certes, il y avait également à Arras de l'industrie; la fabrication des draps y était excellente; mais, encore une fois, la spécialité en était le commerce de l'argent. Arras était une ville de grands banquiers. Ce fut la cause de sa richesse et de sa splendeur, mais aussi de la fragilité de sa prospérité, l'argent étant de toutes les sources de prospérité d'une ville ou d'une nation celle qui se tarit le plus facilement. Les grands bourgeois d'Arras comprenaient leur rôle de patriciens comme les patriciens des villes italiennes. Ils furent des mécènes brillants et éclairés. Les poètes, particulièrement, trouvèrent en eux des protecteurs généreux, et plusieurs même de ces grands bourgeois ne dédaignèrent pas d'être poètes. Ainsi se forma le fameux Puy d'Arras : la colline des muses où fleurirent, comme les pommiers d'avril, tant de délicates productions. Sur le Puy et sur les bourgeois d'Arras, M. Henry Guy donne maints détails racontés — ce qui en double la valeur — d'une plume charmante de finesse, de clarté, de grâce et d'esprit. Passant en revue les protecteurs d'Adam de la Halle, il nous promène par toute une galerie de portraits de patriciens arrageois, portraits en pied, enlevés d'un pinceau brillant et sûr. La visite terminée, notre cicérone nous dit : « Des protecteurs d'Adam l'énumération est maintenant terminée. Les indications fournies par nous sur leur compte ont semblé, nous ne le prévoyons que trop, fastidieuses, rebutantes même. » C'est à nos yeux la partie du livre la plus intéressante, la plus vivante, la plus pittoresque, et le livre tout entier est pittoresque, vivant et intéressant. L'auteur nous permettra cependant une critique. Pour ces bourgeois, il est trop sévère. C'étaient des banquiers : tel était leur métier. Celui de sœur de charité est sans doute préférable au point de vue de la morale absolue, mais le métier peut être honnête et il est des banquiers qu'on peut estimer. M. Guy a prêté l'oreille aux déclama-

comptes-rendus; l'éloge le plus grand et le plus sincère occupe deux lignes, les objections se répandent dans des pages entières.

M. Guy enrichit la biographie de l'un des plus grands poètes dont puisse s'enorgueillir notre langue de bien des faits nouveaux; non qu'il produise des textes inédits, mais, par une étude fine et attentive, les textes connus sont renouvelés. Le père d'Adam, maître Henri, n'était pas un riche bourgeois, mais un modeste fonctionnaire municipal, obscur et gêné. Le fameux *congé* n'a pas été écrit lors de l'exil du poète à Douai, mais lors de son départ volontaire pour Paris, où il allait étudier. Le tableau des mœurs et sentiments privés d'Adam dans la *Feuillée* est pure fiction; Adam a été bon fils et bon époux. Enfin, Adam n'était pas bossu, le surnom dont il était affligé était une manière de surnom patronymique appliqué également à d'autres membres de sa famille.

Et que M. Guy comprend bien la valeur des renseignements historiques que nous tirons de la *Feuillée!* « Elle peint naïvement, dit-il, crûment même, les mœurs privées, les menus soucis, les occupations quotidiennes des Arrageois du XIIIe siècle; elle nous les montre sans apprêt ni déguisement en pleine réalité brutale; elle dévoile leurs faiblesses, leurs vices; elle cite leurs noms; elle explique leurs alliances, leurs parentés; elle dit l'origine et l'état de leur fortune; elle entre dans leurs logis, leurs ménages. Adam de la Halle force ses compatriotes à conserver avec nous, à s'exprimer dans leur vraie langue, celle de la place publique, des kermesses, de la taverne. »

Mais pourquoi M. Guy a-t-il eu l'idée bizarre d'appeler notre grand poète « Adan de le Hale? »

II. — En publiant les *Dits artésiens,* MM. Alfred Jeanroy et Henry Guy ont enrichi la littérature historique de textes d'une valeur inappréciable. La plupart de ces curieuses chansons satiriques ou morales étaient inédites. Elles ont été composées entre 1248 et 1280 à Arras. Tandis qu'Adam de la Halle appartenait à la faction patricienne et que ses vers en sont l'écho, les *dits* sont les satires rédigées par les chansonniers de la faction populaire, et l'on voit immédiatement quel en est le prix au point de vue historique. Dans ce recueil, les pièces satiriques sont les plus intéressantes à tous les points de vue, non seulement à cause des indications qu'elles contiennent, mais aussi au point de vue littéraire. La première pièce, « Arras est escole de tous biens entendre, » est déjà célèbre, citée bien souvent. La pièce III est d'une vivacité et d'un rythme charmants :

Arras ki ja fus
Dame sans refus
Des païs,
Tu es confondus,

Traïs et vendus
Et haïs,
N'en toi n'a desfense
Se cil ne te tense
Ki en crois fu mis.
Ti vilain ouvrage
T'on mis en servage,
Por ce dirai *gnif!*

Les dix strophes sont du même mouvement. La pièce XIII est d'un mérite et d'un intérêt encore plus grands :

E! Arras vile,
De vos nait li ghile
Dont vos estes en tel doleur;
Tresk' en Sezile
N'a gent si nobile
Com d'Arras, ne de tel valeur;
Mais li ruihote
A no cité morte,
Ce dient li plaigneur.
Tailleur
Ont fait taille vilaine à peu d'honneur.

Voilà la fameuse taille qui hantait M. Guy écrivant son *Adan de le Hale*. Toute cette pièce est d'une valeur incomparable pour l'histoire des villes du nord de la France à cette époque. C'est le spirituel et vivant commentaire du célèbre passage de Beaumanoir.

M. Jeanroy a établi le texte de ces piécettes avec son érudition et sa conscience coutumières. Est-ce à dire qu'aucune observation ne serait à faire? Dans des textes aussi difficiles à établir, remplis d'allusions à d'infimes faits locaux, quelques erreurs de détail étaient inévitables.

M. Guy a enrichi l'édition d'un répertoire biographique des personnages cités, qui est le fruit de longues recherches. Les deux Gilebert dont il est question dans la notice de la page 129 sont certainement un et même personnage. Page 145, la localité en question est Sottegem, chef-lieu de canton dans l'arrondissement d'Alost, les formes citées sont les formes françaises de ce nom. Page 147, M. Guy parle d'un Mathieu de Trie qui « jouissait d'une certaine notoriété. » Effectivement, il s'agit de Mathieu Ier de Trie, panetier, puis chambellan de France, à moins qu'il ne s'agisse de son fils aîné, Mathieu II.

Frantz Funck-Brentano.

Robert HOLTZMANN. **Wilhelm von Nogaret, Rat und Grossiegelbewahrer Philipps des Schœnen von Frankreich.** Fribourg-en-Brisgau, libr. Mohr, 1898. In-8°.

Étude très exacte, très minutieuse et, d'autre part, écrite avec beaucoup d'agrément. Tout le récit de l'attentat d'Anagni, entre autres, est dramatique et vivant. L'auteur a su classer les diverses sources utilisées pour la relation de cet événement célèbre d'une manière critique, et son travail en gagne beaucoup de fermeté et de précision.

Plus d'un document important concernant Nogaret a échappé à l'auteur, mais il n'était pas possible, dispersés comme ils le sont, de les réunir tous, et on ne saurait raisonnablement lui en faire un grief, car toute la partie du livre qui concerne directement le ministre de Philippe le Bel laisse peu à désirer. Il n'en est pas de même des autres parties où l'auteur est amené à parler de questions plus générales. On voit que l'histoire des rapports de la France et de l'Angleterre à cette époque lui est presque inconnue; il juge beaucoup trop sévèrement Clément V, qui aurait à peine été un pape, tandis qu'à Boniface VIII il accorde l'indulgence coutumière. P. 119-121, M. Holtzmann, par une argumentation serrée, démontre l'authenticité des bulles de Benoît XI des 25 mars et 2 avril que, d'après Funke, Philippe le Bel aurait falsifiées. Du moment qu'il s'agit de Philippe le Bel, c'est bien le spectacle auquel nous assistons sans variation. Dès qu'un document ne convient pas à un auteur, Philippe le Bel l'a falsifié, et dès qu'intervient un historien bien informé et d'un esprit critique, l'authenticité du document est démontrée. Nous en sommes toujours à attendre la preuve que Philippe le Bel ait falsifié un acte quelconque ou qu'en une circonstance quelconque il ait altéré la vérité. On parle et reparle de ses « falsifications » des monnaies; mais voilà beau temps que ces opérations du trésor royal ont été mises dans leur vrai jour. En appendice M. Holtzmann imprime quelques documents inédits qui ne laissent pas d'être intéressants bien qu'ils n'ajoutent pas de fait réellement nouveau à la vie de Nogaret. L'éditeur a pu reconnaître l'écriture même de ce dernier dans quelques actes. C'est une observation précieuse. On conserve de même à Lille des lettres autographes d'Enguerrand de Marigni. On répète communément que l'écriture ne devient personnelle qu'au XVIe siècle; c'est qu'auparavant on ne l'étudie pas d'assez près. Est-il permis de prendre cette comparaison : le passant trouve que tous les moutons d'un troupeau sont pareils; le berger trouve à chacun d'eux sa physionomie?

Frantz FUNCK-BRENTANO.

HALLER. **Concilium Basiliense,** Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel. Band II. Protokolle des Concils, 1431-1433. Bâle, Reich, 1897. Pages I-XXI, 1-647.

Dans un précédent numéro de la *Revue historique* (LXIII, p. 181), nous avons dit tout le bien que nous pensions de la publication entreprise par M. Haller sur le concile de Bâle. Le même éditeur nous donne dans un second volume les procès-verbaux des séances de cette assemblée depuis sa réunion en mars 1431 jusqu'aux derniers jours de 1433. Dans une courte préface, il montre le degré de confiance que nous devons avoir en ces documents : ils présentent un caractère officiel puisqu'ils ont été rédigés par un de ces notaires choisis par les Pères *ad scribendum acta ipsius Concilii*. En quelques mots, M. Haller nous en présente l'auteur. C'est Pierre Brunet, chanoine d'Arras, qui, après avoir exercé au concile les fonctions de notaire de l'assemblée générale et d'une de ses quatre grandes commissions, la *deputatio pro communibus*, fut rappelé de Bâle par son souverain Philippe, duc de Bourgogne, en 1438, et reprit à Arras le calme de la vie canoniale jusqu'en 1451, date de sa mort (p. XII).

Dans ses procès-verbaux nous voyons notés, jour par jour, et avec la plus grande précision, les actes du concile réuni en commission, congrégation générale et session. M. Haller les publie d'après l'exemplaire même de Brunet, conservé à la Bibliothèque nationale dans l'ancien fonds de la Sorbonne (ms. lat. 15623) et d'après un autre exemplaire, d'exécution ultérieure, quoique encore du XVe siècle, appartenant à la bibliothèque du Vatican, fonds de la Reine 1017. Le premier sert de base à la publication, mais l'éditeur note les variantes du second, et lorsque les deux leçons diffèrent plus profondément, il met en regard, sur deux colonnes, le texte de l'un et de l'autre.

Ces nouveaux documents font la lumière sur l'histoire un peu confuse et si discutée du concile de Bâle. Ils sont rédigés par un partisan résolu des doctrines gallicanes : dans le préambule, Brunet vante les avantages de la périodicité des conciles (p. 2) ; et, cependant, il se dégage de cette lecture une impression peu favorable aux Pères de Bâle. Ces prélats, qui n'allaient pas reculer devant le schisme pour défendre et accroître encore les droits de l'épiscopat, ne se pressèrent pas de se rendre à la convocation pontificale. Le 28 février 1431, l'assemblée ne comptait qu'*un* membre, l'abbé de Vezelay! il dut attendre quarante jours des compagnons; jusqu'au 12 avril, il fut tout le concile! A cette date, il n'y a encore que l'abbé de Vezelay, les représentants de l'Université de Paris et du clergé de Bâle : pas un évêque! le président du concile, le cardinal Cesarini, est absent et ne doit arriver que le 9 septembre! Eugène IV était donc fondé à dissoudre le concile, le 18 décembre 1431, *propter paucitatem*. Comment en effet pouvait-on reconnaître le caractère œcuménique à une pareille assemblée? Et même dans la suite,

lorsque plusieurs sessions eurent été tenues, le 13 décembre 1431, le 15 février 1432, le 29 avril 1432, lorsque le concile eut battu le rappel chez les princes, les universités et dans toute la chrétienté, au point d'envoyer 42 lettres en une seule journée, le 7 avril 1432, c'est à peine si l'on atteint, le 29 avril 1432, le nombre de 37 prélats présents, et le 20 juin, dans la 4e session, celui de 33; et encore faut-il noter que dans ce total figurent beaucoup plus d'abbés que d'évêques, d'évêques élus ou contestés que d'évêques exerçant une juridiction pleine et entière. De plus, les plus qualifiés et les plus influents sont des mécontents plus soucieux peut-être de leurs vengeances personnelles contre la cour romaine que du bien de l'Église : le cardinal de Fermo, Dominique Capranica, vient, dès le mois de mai 1432, siéger dans le concile dissous, pour protester contre Eugène IV qui lui a refusé la reconnaissance de son titre cardinalice; l'évêque de Périgueux est heureux de faire juger devant le concile des procès qui lui semblent compromis en cour de Rome. Malgré les citations pressantes et répétées, malgré les procès canoniques entrepris contre des évêques récalcitrants, tels que ceux d'Avignon, de Mâcon, d'Aix, de Saint-Papoul, les menaces de suspension et de privation, le nombre des prélats ne s'élève que faiblement : il est de 33 le 20 juin 1432, de 32 le 6 septembre, de 34 le 6 novembre, et si, par leur défection au pape, la plupart des cardinaux viennent, en 1433, donner une nouvelle vie au synode qui comprend 49 prélats le 9 janvier 1433, 50 le 27 avril et 63 le 11 septembre, c'est peut-être en raison des circonstances désespérées où se trouve alors la papauté à Rome et en Italie, plus que par l'action du Saint-Esprit!

Et cependant le concile était nombreux; à plusieurs reprises on discuta pour savoir si telle salle serait assez grande pour la tenue d'une congrégation générale. C'est que, à côté des prélats, l'on voyait s'agiter une foule de religieux, de curés, de prébendés, de gradés en théologie, en droit ou ès arts, docteurs, licenciés et même simples bacheliers[1], vraie démocratie cléricale qui formait l'élément prépondérant de l'assemblée. Le 4 avril 1432 se constituaient les commissions qui devaient préparer le travail des congrégations; or, dans celle des affaires communes, on ne comptait que 3 évêques sur 15 membres, 2 sur 14 dans celle de la foi, 2 sur 16 dans celle de la réforme, 2 sur 23 dans celle de la paix. Ainsi composé, de quel droit le concile se prétendait-il le mandataire de l'Église universelle? De quelle autorité pouvait-il disposer quand il entreprenait de régler les deux grandes difficultés du moment, la pacification de la Bohême et l'union des Églises? Enfin et surtout, comment pouvait-il envisager d'un cœur si léger l'éventualité du schisme,

1. Le 25 mai 1433, le concile dut rendre un décret pour réglementer cette invasion des bacheliers : « Quo ad incorporandos in concilio, quod non admittantur nisi magistri aut baccallarii formati in sacra pagina, aut doctores et licenciati in altero jurium et constituti in dignitatibus, cum illa moderacione quod, si aliquis baccallarius petat incorporari, qui sit gravis persona et studuerit aut legerit » (p. 414).

et cela, au lendemain du jour où l'unité avait été si péniblement reconstituée à Constance?

Dès les premières sessions, en effet, le concile se montra intransigeant envers le pape. La bulle de dissolution fut apportée à Bâle le 13 janvier 1432, on ne voulut pas même en écouter la lecture, et le 11 février suivant, sans attendre le retour des ambassadeurs qui avaient été envoyés au pape, on décidait de tenir la seconde session malgré lui. Le 16 avril, on s'engageait ouvertement dans la voie du schisme en citant le pape et les cardinaux et en les menaçant de procès canoniques qui devaient aboutir à leur déposition. Le 26 mai, on usurpait sur le pouvoir temporel du pape en faisant saisir les recettes du camérier d'Avignon et des collecteurs apostoliques; en juillet, sur sa juridiction spirituelle en organisant des tribunaux qui devaient juger les appels en cour de Rome, et en opposant à la chancellerie pontificale une chancellerie du concile. On essayait d'enlever à Eugène IV plusieurs de ses prérogatives, telles que la création de nouveaux cardinaux, la nomination des fonctionnaires de l'état pontifical; enfin on prétendait se réserver l'élection du futur pape, comme l'on avait fait à Constance; et tout cela n'était que le prélude du procès d'Eugène IV et de la sentence de déposition qui se préparait dans les commissions sous l'œil bienveillant du représentant du pape, le cardinal-légat Cesarini, président du concile. Eugène IV avait une attitude plus conciliante : à plusieurs reprises, il envoya des ambassadeurs à Bâle pour offrir des transactions; le 9 mars 1433, il alla jusqu'à promettre d'approuver tous les actes de l'assemblée, jusqu'à lui laisser le choix de la ville dans laquelle elle devrait se transférer, pourvu que ce fût en Italie; enfin il n'exigeait que la présence d'au moins 70 évêques pour reconnaître au synode le caractère œcuménique et lui donner une entière adhésion.

Les tendances schismatiques du concile étaient si marquées qu'elles effrayèrent les princes, même ceux qui nourrissaient les plus grandes méfiances contre les empiétements de la cour romaine et avaient assuré leur protection à l'assemblée de Bâle. Le 17 août 1433, les envoyés du roi des Romains rappelaient au concile le but que lui avaient assigné ceux qui l'avaient convoqué et ils le suppliaient d'éviter toute démarche qui pourrait aboutir au schisme. C'étaient les mêmes conseils de sagesse et de prudence qui étaient donnés à l'assemblée, le 6 octobre, par Simon Charles, ambassadeur du roi de France, et, le 13 octobre, par les représentants de la république de Venise.

Cette attitude du concile est d'autant plus à remarquer que, lorsqu'il le voulait, il savait se contenir et montrer la plus grande modération. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à suivre les négociations et les discussions qu'il poursuivit avec les représentants des Hussites. Les théologiens bohémiens furent accueillis avec une extrême déférence, ils purent, en toute liberté, présenter, dans des discours qui occupaient plusieurs séances, leurs théories sur la communion utraquiste, la séparation absolue du spirituel et du temporel, l'émancipation des prêtres, etc. Les réponses qu'on leur fit furent en général courtoises, et lorsqu'ils se

jugèrent blessés, on s'empressa de leur donner toute satisfaction. Le cardinal-légat fut d'autant plus doux avec eux qu'ils se montraient susceptibles et hautains. C'est que, de part et d'autre, on se rendait compte que de la réussite de l'affaire de Bohême dépendait l'issue de la lutte entre le concile et le pape.

Ces considérations, auxquelles nous nous sommes laissé entraîner, suffisent pour montrer l'intérêt de cette publication et les services qu'elle rendra à l'histoire. J'ajoute qu'elle est faite avec le plus grand soin. Toutefois, on peut y relever quelques fautes de lecture ou plutôt d'impression : p. 231, au lieu de *Trenordio* ne faudrait-il pas lire *Trenorchio*? P. 421, abbas S. Honorati *Lirinensis* au lieu de *Hirinensis*? Il peut se faire d'ailleurs que ces erreurs figurent dans le manuscrit, mais alors n'aurait-on pas dû en prévenir le lecteur?

Jean Guiraud.

Les derniers temps du siège de la Rochelle (1628), relation du nonce apostolique, par Emmanuel-P. Rodocanachi. Paris, Alphonse Picard et fils, 1899.

Ni Mervault ni Bassompierre, les chroniqueurs du siège de la Rochelle les plus exacts que l'on connaisse, ne s'en sont montrés narrateurs aussi circonstanciés que le nonce apostolique Giovanni-Francesco Guidi, évêque de Cervia, archevêque de Patras et naguère vice-légat à Avignon, dont M. Emmanuel-P. Rodocanachi vient de publier la relation d'après les archives vaticanes.

Au surplus, Mervault parle en assiégé, ignorant de tout ce qui s'accomplit en dehors de l'enceinte des murailles, Bassompierre en militaire, préoccupé exclusivement des travaux de l'investissement, des petits combats quotidiens et, sur toutes choses, de se mettre en évidence.

M. de Richemond a publié en 1872 une relation inédite du siège de la Rochelle qui a, en partie, servi de canevas à l'ouvrage de Mervault. M. Musset a étudié les diverses éditions de la relation de Mervault. Reveau a écrit en 1649 *De Rupella ter obsessa dedita demum*. Colin a laissé des annales. Hubert Jaillot a préparé l'*Histoire de la Rochelle* publiée par Arcère (1756). Citons encore la correspondance du pasteur Philippe Vincent, la biographie du maire Jean Guiton par P.-S. Callot, la thèse de M. C. Laronze *Quas ob causas Rupellensis Respublica perierit*, les *Souvenirs d'un naturaliste* d'A. de Quatrefages de Bréau, l'*Histoire des Rochelais* de L. Delayant et les publications de la Société de l'histoire de France (Mémoires de François de Bassompierre; Archives curieuses de Cimber et d'Anjou), et de la Société de l'histoire du protestantisme français, et l'inventaire des archives de la ville de la Rochelle par de Richemond, etc., etc.

L'évêque de Cervia raconte, à la date du 22 juillet, qu'une jeune fille se présenta aux avant-postes, ayant appris qu'il y avait dans le régiment de M. de la Bergerie un lieutenant de belle apparence; elle lui

offrait sa main s'il voulait l'arracher à ses misères. Elle avait trente mille livres de dot; le lieutenant trouva le parti avantageux, obtint du roi qu'il autorisât la demoiselle à franchir les lignes et consentît à ne pas confisquer ses biens après la prise de la ville, et le mariage eut lieu avec les solennités militaires. Le 19 juillet, un troupeau de bœufs et de vaches avait été introduit dans la ville du côté de la Molinette, que le régiment de M. de la Bergerie était chargé de surveiller. On comprend alors que la jeune Rochelaise ait porté ses préférences de ce côté. Mais le régiment de M. de la Bergerie reçut un autre poste. Un capitaine et deux officiers ayant favorisé l'introduction de vivres dans la place furent écartelés vivants (*Avvisi*, 10 juin 1628 ; *Cod. vat. urb.*, 1098). Le 1er septembre, une femme, accompagnée de ses deux fils, tente de sortir, les sentinelles font feu sur elle; elle tombe, un sergent s'approche et l'achève d'un coup de poignard, puis tue ses deux enfants. Louis XIII ne savait pas, comme son père devant Paris affamé, fermer les yeux lorsque passait un convoi de blé. D'ailleurs, le nonce montre l'indolence constante du roi, et toute la responsabilité des cruautés de l'investissement incombe au prince de l'Église, au cardinal de Richelieu, si justement exécré des Rochelais, qui avaient pris en horreur le prénom d'Armand. Le tragédien s'entendait en coup de théâtre, lorsqu'il met en présence, dans une galerie, les députés de la Rochelle venus pour solliciter la clémence du roi, et Vincent et Gobert, venus, eux aussi, pour traiter avec le roi, tandis qu'on les croyait en Angleterre. Le roi ne s'interrompait de ses divertissements de chasse que pour imposer les mains à deux mille sept cents malades à Estré, pendant que Richelieu inventait des torpilles, dont on ne fit pas usage d'ailleurs. Un soldat duelliste est passé par les armes. — Les ministres prédicants, au nombre de huit, trouvaient à vivre pour eux ; aux autres, en guise de consolation, ils promettaient la vie éternelle, écrit le nonce dans ce style de sacristie si éloigné de celui de l'Évangile. Les femmes et les petits enfants qui s'approchaient des lignes de fortification étaient tués à coup de mousquet. Tous les Rochelais qui tentaient de sortir de la ville étaient pendus, on les obligeait à se faire catholiques avant de monter au gibet. L'abjuration exigée d'un ancien prêtre de Dampierre qui s'était fait huguenot fut exigée également de presque tous les Rochelais qui, pendant le siège, furent saisis et exécutés.

Le soldat qui tenta de mettre le feu à la maison du maire, sans y réussir, était en correspondance avec le P. Joseph. Le nonce ignore le nom des Rochelais qui furent bannis avec leurs biens confisqués. M. E. Rodocanachi complète sa publication par l'état de l'armée assiégeante et des pièces de vers sur les personnages ayant joué un rôle dans le siège de la Rochelle, pièces aussi médiocres que le poème latin d'un jésuite traduit et publié par le docteur Atgier.

Le très grand intérêt de la publication de M. E. Rodocanachi l'engagera, nous l'espérons, à publier les autres documents français des archives vaticanes.

BURNET. **History of my own time.** T. I, éd. Osmund AIRY. Oxford, Clarendon Press, 1897. In-8°, XXXV-607 pages.

Parmi les grands ouvrages qui rentrent à la fois dans le genre mémoires et dans le genre histoire, celui de l'évêque Burnet, *l'Histoire de mon temps,* répandu en langue anglaise et en langue française depuis le commencement du XVIIIe siècle, occupe une place considérable. Souvenirs personnels fréquemment attestés, larges proportions et envergure dans l'exposition des événements généraux, importance du rôle de l'auteur dans ces événements eux-mêmes, rien n'y manque. La *Clarendon Press* entreprend une édition monumentale de ce travail. On n'annonce encore que la première partie, le règne de Charles II, confiée à M. Osmund Airy, qui nous donne en ce beau volume seulement la première moitié du règne, de 1660 à 1672. Il imprime d'abord trois préfaces, toutes utiles, celle de Burnet lui-même, celle du Dr Routh, en tête de l'édition de 1823, celle du nouvel et savant éditeur. Vient ensuite le tableau sommaire, tracé par l'évêque de Salisbury, des faits qui ont précédé et amené la restauration du singulier et remarquable, sinon estimable, petit-fils de Henri IV. Enfin l'exposé détaillé de son règne.

Peu de personnages ont été de leur vivant l'objet de plus de prières que notre historien. Tout bon clergyman tory, depuis la révolution de 1688, demandait au ciel, avec l'élévation du roi légitime au trône, l'élévation de Burnet à la potence. On exécrait en lui l'homme qui, dit spirituellement M. A. Filon, avait préparé cette révolution comme conspirateur, puis l'avait bénie comme évêque. Le légiste Somers, l'ecclésiastique Burnet, une demi-douzaine de grands seigneurs, tels sont les auteurs principaux de ce changement mémorable. Naturellement, on ne peut demander à un politicien aussi actif l'impartialité de l'historien, même pour une période antérieure à son grand rôle. Dès les débuts de sa très longue carrière, il s'était signalé par son caractère envahissant et indiscret, qui n'a pas peu contribué à lui faire des ennemis, en même temps que par ses talents et son énergie. L'esprit un peu brouillon avec cela, il n'avait pas la bosse de l'exactitude. De là les reproches et les sarcasmes dont il a été le point de mire dès le siècle dernier, surtout de la part des critiques tories tels que le célèbre docteur Johnson.

M. Airy, qui trouve ces critiques en partie méritées, et qui entreprend son édition dans l'idée de redresser les erreurs de son auteur, répond pourtant, et avec toute raison, qu'on ne l'a jamais accusé sérieusement d'avoir trompé sciemment le lecteur. Il avait ses passions, ses confusions aussi dans sa chronologie, mais il était un honnête homme. Il était aussi un libéral, un ancêtre des libéraux anglais modernes, qui comptent dans leurs rangs tant d'honnêtes gens. De telles qualités, jointes à une information immense et à certains dons politiques, constituent une source historique de grande valeur. L'éditeur actuel tient à nous la donner clarifiée, et il y réussit.

Ses notes sont nombreuses et utiles. Le règne de Charles II a été de nos jours l'objet de publications importantes qui lui servent à contrôler ou à compléter son auteur. Pour prendre deux exemples entre mille, le portrait de Shaftesbury est retouché en note par M. Airy, qui a en main les ouvrages de MM. Christie et Traill, et des documents ignorés au temps de Burnet servent à corriger en note ce qu'il dit du traité de Douvres.

Le second volume sera encore plus intéressant, parce qu'il contiendra la partie la plus agitée du règne. Dès maintenant, M. Airy a droit à tous nos remerciements.

Édouard SAYOUS.

G. DESDEVISES DU DEZERT. **L'Espagne de l'ancien régime. La Société.** Paris, Lecène et Cie, 1897. In-8°, XXXII-294 pages.

M. Desdevises du Dezert a tenté de faire pour l'Espagne ce qu'a fait Taine pour la France dans son premier volume des *Origines de la France contemporaine*. Le procédé est le même. C'est celui du mosaïste, comme M. Desdevises le reconnaît lui-même dans sa préface : des quantités de petits faits recueillis dans les écrits les plus divers, dans les actes et les papiers d'archives, puis juxtaposés. De cette accumulation de détails l'impression de la vie se dégagera, plus ou moins complète, plus ou moins adéquate à la vérité, mais cette méthode, si l'écrivain a de la critique et sait choisir, est encore une des meilleures pour faire revivre une société disparue. L'écueil est de rapprocher les uns des autres des faits parfois éloignés dans le temps ou dans l'espace, de généraliser trop souvent d'après des données insuffisamment nombreuses; c'est aussi, et surtout, de prendre pour des traits de la vie ordinaire des faits d'exception, qui sont précisément ceux que se plaisent à consigner les auteurs de mémoires, parce qu'ils en sont plus frappés, tandis que les détails de la vie de chaque jour échappent facilement à l'attention des contemporains. Pour certaines coutumes, pour certains traits de mœurs qui diffèrent d'un pays à un autre, les récits de voyage peuvent fournir des indications précieuses, mais il faut en même temps se mettre en garde contre la tendance commune aux voyageurs à généraliser leurs observations trop souvent hâtives et incomplètes. Pour pénétrer dans l'intimité d'un peuple et d'une époque, c'est encore des actes notariaux ou judiciaires que l'on doit attendre les plus fidèles témoignages, et c'est dans ces documents, pour qui sait les lire et les interpréter, que l'on retrouve le plus sûrement les éléments nécessaires pour retracer la physionomie du passé, en l'avivant çà et là par quelques touches plus colorées, empruntées aux récits ou aux mémoires des contemporains.

M. Desdevises du Dezert l'a bien compris ainsi, et de ses visites aux archives d'Espagne il a rapporté nombre de détails intéressants. Les

autres petites pierres de sa mosaïque, il les a empruntées à une foule d'ouvrages dont il nous donne la liste à la fin de son livre. Cette bibliographie a été jugée incomplète de l'autre côté des Pyrénées. Nous ne croyons pas que M. Desdevises ait jamais eu la prétention de ne rien laisser échapper, et, pour être complet en un pareil sujet, il faudrait avoir lu tout ce qui a été écrit, livres et manuscrits, pendant le siècle dont il s'occupe, tâche qui dépasse les forces du plus infatigable érudit. Ce qu'il fallait, c'était choisir et choisir des ouvrages très variés, de façon à récolter des témoignages sur toutes choses et à avoir des aperçus de la Société sous tous ses aspects, et M. Desdevises nous semble en effet avoir suffisamment étendu le cercle de ses lectures.

Ce volume est le premier d'une série qui comportera deux autres ouvrages, l'un sur « les institutions, » l'autre sur « la culture. » Celui-ci est consacré à l'étude de « la Société, » du règne de Philippe V à celui de Ferdinand VII. Après une description générale de l'empire espagnol tel qu'il s'est trouvé constitué par les traités d'Utrecht, M. Desdevises aborde, chapitre par chapitre, l'étude des diverses classes de la Société : clergé, noblesse, bourgeoisie de Madrid et des villes de province, paysans. Il s'en faut que dans ce cadre tout ait trouvé place. Nous aurions souhaité par exemple y rencontrer plus de détails sur la vie intime de la famille, sur les rapports de pères à enfants, entre mari et femme. Le commerce et l'industrie, pour peu développée qu'ait été celle-ci, ont été négligés, et il n'eût peut-être pas été hors de propos de nous parler des quelques tentatives faites à la fin du XVIIIe siècle pour établir en Espagne de nouvelles manufactures.

Ces réserves faites, nous nous plaisons à reconnaître combien d'intéressants détails de l'existence quotidienne ont pu trouver place dans cet ouvrage à côté des renseignements un peu secs de la statistique. Après avoir étudié moralement l'Espagnol des diverses classes, M. Desdevises sait le placer dans son milieu. Il nous décrit son costume, la maison où il vit et le mobilier qui l'entoure. S'il nous montre quels étaient les divertissements des jours de fêtes, processions, bals, théâtres et *toros*, il ne nous laisse pas ignorer le menu du repas de chaque jour, chez le bourgeois ou chez le campagnard. Tout cela compose un tableau coloré et vivant. Le chapitre sur le clergé a une précision documentaire qui lui donne une valeur toute spéciale. A un autre point de vue, l'étude sur les paysans mérite d'être mentionnée. Animée et pittoresque, elle fait très bien ressortir l'extrême diversité des populations rurales éparses dans l'empire espagnol.

Ce que l'on pourrait être tenté de regretter, c'est quelque chose d'un peu flottant dans l'ensemble. Précis en eux-mêmes, les détails ne sont peut-être pas toujours entre eux en rapports exacts de temps et de lieu, et il faut au lecteur une grande attention pour maintenir chaque chose en sa place. Il n'en pouvait guère être autrement. La période embrassée est trop longue : elle comprend trois quarts de siècle, et dans un tel laps de temps une société, surtout dans ses hautes classes, subit des

modifications qu'il est difficile de suivre. Cet inévitable inconvénient à part, le livre de M. Desdevises du Dezert, dégagé de toute influence de préjugé national, de passion religieuse ou politique, est certainement une des œuvres les mieux faites pour donner un aperçu d'ensemble et, croyons-nous, généralement juste de l'Espagne vers la fin du XVIIIe siècle, à la veille de la grande crise patriotique d'où allait sortir l'Espagne moderne.

H. LÉONARDON.

The Monroe Doctrine, by W. F. REDDAWAY, B. A., Fellow of King's College, Cambridge. — Cambridge, University Press, 1898. 1 vol. in-12, VII-162 pages.

Nous ne pouvons que recommander la lecture du petit livre de M. Reddaway, qui est venu tristement à son heure au moment où les États-Unis abusaient de leur puissance contre l'Espagne pour lui enlever ses dernières colonies d'outre-mer. On ne saurait encore prédire s'ils vont définitivement se lancer dans les voies de l'impérialisme militant, auquel l'Angleterre les invite à se rallier pour la gloire et les intérêts de la famille anglo-saxonne, ou s'ils s'en tiendront à la doctrine de Monroe, qui, depuis soixante-dix ans, est le principe de leur politique internationale. Mais, de toute façon, leur ambition risque de dépasser leur droit, et, de leur part, l'Europe ne peut rien attendre de pacifique. La doctrine, ou, si l'on veut, la politique de Monroe, comme préfère l'appeler un savant juriste, Sir Frederik Pollock, suffirait seule à mettre presque inévitablement aux prises le Vieux-Monde et le Nouveau, durant le siècle prochain. On conviendra qu'il est utile, en prévision des éventualités futures, de s'édifier sur ses origines, ainsi que sur les déformations qu'elle a subies dans l'esprit du public américain, où elle prend maintenant, en quelque sorte, la forme brutale et dogmatique d'un droit de prépotence absolue, d'un pôle de l'hémisphère à l'autre, au profit de la grande République anglo-saxonne. M. R., qui s'est entouré de tous les renseignements, qui a même consulté les archives diplomatiques d'Angleterre, n'a pas de peine à établir l'inanité juridique et politique de cette prétention.

Il étudie d'abord *les postulats de la Doctrine* (chap. I) et nous montre que, si elle est l'aboutissement logique d'un état d'esprit qui datait de la guerre d'Indépendance, ou même d'avant, cependant elle ne se référait point aux précédents et visait seulement *la situation internationale de 1823* (ch. II). Cela fait, l'auteur nous raconte sans parti pris, avec une remarquable absence de *jingoïsme*, le jeu de l'Angleterre, éveillant alors, surexcitant la susceptibilité des États-Unis et s'efforçant de diriger, surtout contre la France, une manifestation que les Américains voulaient opposer principalement aux idées de la Sainte-Alliance, à leur implantation possible dans le Nouveau-Monde. Deux chapitres

instructifs, *James Monroe et son Cabinet, la Diplomatie en 1823* (ch. III et IV), nous font ensuite pénétrer dans la coulisse et le secret des négociations. Puis, lorsque la thèse est enfin déclarée, dans le message présidentiel du 2 décembre 1823, M. R. nous explique qu'elle reflète les idées intransigeantes, spéculatives du secrétaire d'État, John G. Adams, plutôt que les idées pratiques et modérées du président Monroe (ch. V). Les derniers chapitres traitent de *l'accueil fait à la Doctrine,* de *sa valeur en droit international,* de *la façon dont ses auteurs mêmes l'interprétaient,* enfin de *l'influence qu'elle a exercée par la suite sur la politique des États-Unis* (ch. VI-IX). Un appendice, consacré aux colonies insurgentes de l'Espagne à l'époque de Monroe, termine ce petit ouvrage excellemment substantiel.

« La Doctrine de Monroe, » dit M. R., « est un volcan dont l'éruption menace tout le monde » (p. 1-2); c'est pourquoi nous avons amplement raison de nous en préoccuper. Mais, à notre point de vue d'Européens, elle ne saurait nous imposer aucun respect. Outre que les circonstances qui l'ont évoquée ont disparu, le développement du commerce et de l'industrie lui ont enlevé toute ombre de légitimité. Elle reposait essentiellement sur l'idée que deux continents, séparés par l'immensité des mers océanes, pouvaient vivre isolés. Jefferson rêvait d'une ligne de séparation idéale entre les deux hémisphères, analogue au méridien de partage du pape Alexandre VI[1], et que ne franchirait jamais le bruit du canon tonnant de part et d'autre (p. 83, 112). Or, depuis 1820, ou même 1850, les conditions matérielles ont changé du tout au tout. L'Atlantique n'est plus un *Oceanus dissociabilis,* comme eût dit Horace, mais une simple Méditerranée. Il facilite les rapprochements entre les peuples qui le bordent; et, suivant la juste remarque du commandant Mahan, les échanges commerciaux se font plus aisément aujourd'hui de Londres à New-York que de New-York à San-Francisco[2]. Il va de soi que les occasions de conflit se multiplient à proportion de ces échanges, et que les relations commerciales ou financières de l'Europe avec l'Amérique amèneront bien des froissements aigus. Nous n'accepterons jamais que les États-Unis, de par une doctrine ressemblant plus ou moins à celle de Monroe, se mêlent d'interdire le règlement litigieux de nos affaires, par exemple avec l'Argentine ou le Brésil. Pour se préparer d'ailleurs à intervenir, à exercer leur hégémonie de la sorte, il faudrait que les État-Unis devinssent une grande puissance militaire et maritime, ce qui les rendrait infiniment dangereux pour l'équilibre, non plus européen, mais, si l'on ose dire, planétaire. La formule : « Chaque hémisphère a ses hémisphé-

1. Il n'est d'ailleurs pas démontré qu'Alexandre VI ait entendu faire un partage sérieux ni tracer une ligne d'un pôle à l'autre (cf. Ernest Nys, *Études de droit international,* p. 193-210; Garnett, *Engl. Hist. Rev.,* 1897, p. 561.

2. L'éminent tacticien vient de publier un nouvel ouvrage dont les conjonctures présentes doublent la valeur : *The interest of the United States in Sea Power, present and future;* Londres, Sampson Low, 1898.

riens, » ne présente donc rien de solide. Il est regrettable que l'Angleterre, qui doit à la doctrine de Monroe quelques déboires, sinon quelques avanies, ne sache pas faire cause commune avec le reste de l'Europe. Par un mouvement de sentimentalité fraternelle anglo-saxonne, fort mal venu, elle risque de laisser à l'Allemagne la direction d'une ligue de défense que le percement final du canal interocéanique de Panama ou de Nicaragua ne manquera pas de provoquer tôt ou tard, si les États-Unis persistent dans leur attitude outrecuidante. Mais l'Angleterre obéit, plus souvent qu'on ne le croit en France, à des fantaisies sans avenir. Non seulement, comme l'écrivait à son propos Châteaubriand, en 1823, on ne « peut se flatter que des intérêts d'un ordre général balancent les intérêts d'un ordre particulier[1], » mais on ne peut même se flatter que l'intérêt particulier balance chez elle le caprice du moment.

R. DE K.

Ch. D. HAZEN. **Contemporary american opinion of the French Revolution.** Baltimore, Johns Hopkins press, 1897. In-8°, x-315 p. (J. Hopkins, Univ. Studies, XVI).

M. Hazen a eu la très heureuse idée de réunir les opinions exprimées sur la Révolution française par les Américains contemporains des événements. Il a divisé son travail en deux parties : 1° opinions des Américains résidant en France; 2° opinions des Américains aux États-Unis.

La première partie se réduit à l'étude des trois représentants successifs des États-Unis en France, Jefferson, Gouverneur Morris, J. Monroe.

1. A M. de la Garde, 1er janvier 1823 (Mis de Gabriac, « Châteaubriand et la guerre d'Espagne, » *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1897, p. 70). — Du reste, l'Angleterre en est venue brutalement à imiter les États-Unis et à s'attribuer, par une sorte de doctrine renouvelée de Monroe, toutes les terres vacantes ou douteuses du vieil hémisphère, sous le prétexte d'empêcher qu'on y introduise le protectionnisme : « Nous ne saurions admettre que l'on ferme au commerce anglais des régions importantes du globe... On reproche toujours à l'Angleterre ses projets d'agrandissement égoïstes; c'est chose malheureuse, mais assez naturelle, car les peuples continentaux se sont pris d'un beau zèle d'expansion coloniale; or, les Anglo-Saxons les chassent de partout... Nous voulons bien accueillir leurs nationaux à titre privé, mais le gouvernement ne sera point pour eux » (*Edinburgh Rev.*, « British Policy in China, » juill. 1898, p. 266-270). Il suffit, pour réfuter la thèse, de faire observer que, si l'Angleterre travaille au triomphe du libre-échange, elle travaille contre une grande partie des Anglo-Saxons qui sont protectionnistes, et que, si elle se dévoue pour le triomphe des Anglo-Saxons, elle travaille en bonne partie contre le libre-échange. Dès lors, en refusant à la Russie le droit de se créer en Chine une sphère d'influence intangible pareille à celle qu'ils réclament eux-mêmes, les Anglais font simplement preuve d'un exorbitant cynisme.

Jefferson et Morris représentent chacun une des deux tendances opposées entre lesquelles se partageait le monde politique américain; Jefferson est démocrate, ami des français, favorable à la Révolution française; Gouverneur Morris est d'esprit et de goûts aristocrates, admirateur de l'Angleterre, hostile à la Révolution. — On voit l'évolution des impressions de Jefferson, d'abord son mépris pour la France de l'ancien régime où il a vécu depuis 1785 et où il fait une tournée de plus de mille lieues en 1787, puis sa sympathie croissante pour les États généraux et l'Assemblée nationale et l'admiration qu'il emporte en quittant la France au début de la Révolution. — Morris, au contraire, quoique indifférent à la forme des gouvernements et très méprisant pour Louis XVI, est dès l'origine dominé par la doctrine aristocratique du respect absolu de la propriété et de la tradition. Aussi, malgré son désir de voir la France alliée des États-Unis, est-il l'adversaire de la Révolution, telle qu'elle s'est produite, même avant le 14 juillet, et il lui devient de plus en plus hostile jusqu'à son départ en 1793. — Monroe, bien que présent en France au temps du Directoire, ne cesse pas d'être sympathique à la République française et d'avoir confiance dans son avenir.

La seconde partie, qui est la plus neuve et la plus instructive, est faite surtout de citations de journaux, de pamphlets, de lettres ou de discours de personnages notables des États-Unis, rangées par ordre chronologique. On y voit très nettement les deux tendances opposées de l'opinion américaine : les démocrates, admirateurs de la France et de la Révolution, les fédéralistes, hostiles au mouvement qu'ils trouvent trop démocratique et trop peu respectueux de la tradition et de la religion (J. Adams reproduit presque les objections mêmes de Burke). En 1793, les démocrates américains sont excités par l'établissement de la République, il se forme des « sociétés démocratiques » pour défendre les droits de l'homme contre le gouvernement fédéraliste, elles prennent parti pour la France en guerre contre les monarchies et publient des déclarations en faveur de l'égalité. Les affaires de France tiennent une place très grande dans les journaux, les productions littéraires, même au théâtre; on s'en occupe beaucoup dans les assemblées politiques. L'opinion, d'abord en grande majorité favorable à la Révolution, se refroidit à partir du 10 août; cependant le parti républicain reste fidèle à la France jusqu'au bout; mais les fédéralistes et les conservateurs reprochent aux révolutionnaires français leurs doctrines égalitaires, leur conduite envers la religion. — Les conflits pratiques entre les États-Unis et le Directoire accrurent le mécontentement.

M. Hazen, après avoir laissé parler les contemporains, fait ressortir, en une conclusion générale, les motifs de l'attention passionnée avec laquelle les Américains des deux partis ont suivi la Révolution française, et l'action que ce spectacle a exercée sur le développement de leurs doctrines politiques.

Ch. Seignobos.

G. H. ALDEN. **New Government West of the Alleghanies before 1780.** (Bulletin de l'Université de Wisconsin, thèse de doctorat en philosophie). Madison University, 1897. VII-74 pages.

Cette étude, très honorable pour une thèse d'étudiant, est née dans le séminaire d'histoire américaine de Harvard. Elle est faite avec les documents des bibliothèques de Harvard et de la Société historique du Wisconsin et forme une introduction à l'étude de l'organisation des territoires avant leur admission dans l'Union. L'auteur a cherché à réunir tous les projets de création d'établissements nouveaux et de sectionnements de la région alors déserte à l'ouest des Alleghanies. Il analyse successivement les propositions, qu'il groupe en trois périodes : 1° avant 1766 (chap. I), 2° de 1766 à 1776 (chap. II et IV), 3° de 1776 à 1780 (chap. V). Il s'arrête pour examiner l'origine des projets et l'accueil que leur fit le gouvernement anglais (chap. III). Cinq cartes éclairent les principaux projets.

Il en ressort que tous les projets placent la colonie à fonder sur l'Ohio, qu'ils sont surtout proposés par des gens de Pensylvanie et de New Jersey, que le gouvernement anglais n'a pas eu de plan arrêté pour l'organisation de l'Ouest, et que, si aucun des projets n'a abouti, ils avaient du moins entretenu aux États-Unis une agitation qui prépara le Congrès à des créations de nouveaux États.

Ch. SEIGNOBOS.

Ordenes militares. Discursos leidos ante la R. Academia de la historia en la recepcion publica del Excelentisimo señor D. Francisco DE UHAGON, el dia 25 de marzo de 1898. Madrid. In-4°, 144 pages.

D. Francisco de Uhagon, le nouvel académicien, est ancien secrétaire de la Société des bibliophiles espagnols, membre de l'Académie des belles-lettres de Séville, majordome de semaine de la maison royale, chevalier de Calatrava et membre du Tribunal métropolitain et conseil des Ordres. Il a publié, depuis vingt-cinq ans, un grand nombre d'études sur des points curieux d'histoire locale et généalogique et il a rendu à la science le grand service de faire transporter à la Bibliothèque nationale de Madrid les archives des Ordres militaires, qui se trouvent désormais à l'abri des accidents et à la disposition des travailleurs.

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, D. Feliciano Ramirez de Arellano, marquis de la Fuensanta del Valle, l'un des érudits les plus laborieux de l'Espagne, D. Francisco choisit pour sujet de son discours la biographie de D. Pedro Tellez Giron, vingt-huitième grand maître de Calatrava. Ce personnage résume en lui la vie d'un ordre puissant pendant les années de troubles qui correspondent à la fin du

règne de Jean II et au règne d'Henri IV. Favori du prince des Asturies, concurrent heureux de D. Alonso, bâtard d'Aragon, instrument principal de la chute du fameux connétable de Luna, D. Pedro Giron était à l'avènement de Henri IV le plus puissant seigneur de Castille. Il essaya de lancer son maître dans la guerre contre les Mores de Grenade, et, n'ayant pu y réussir, il se mêla habilement aux luttes des partis, sut toujours fort bien se faire payer ses services et mourut au moment d'épouser l'infante Isabelle, sœur du roi. « C'était, dit La Fuente Alcantara dans son histoire de Grenade, le plus brave, le plus riche et le plus turbulent de tous les seigneurs d'Espagne. » D. Francisco de Uhagon a étudié la biographie de D. Pedro d'après les sources originales, mais n'a su en tirer qu'une sèche chronique, et l'a noyée dans une mer de détails tout à fait étrangers au sujet. Dans ce long discours de quarante-trois pages, la vie de D. Pedro en occupe une vingtaine, et l'on ne sait pas au juste si l'auteur a voulu faire l'éloge de son héros en particulier ou des Ordres militaires en général. Le cadre est manifestement trop grand pour le tableau. D. Francisco de Uhagon parle bien plutôt en chevalier de Calatrava qu'en historien, du moins au sens que nous attachons à ce mot. Il voit dans la mort de D. Alvaro de Luna et de D. Pedro les secrets desseins de la Providence, jalouse d'abattre l'orgueil des Ordres militaires, et dans ces Ordres il ne veut voir, de parti pris, que la gloire aristocratique et guerrière. Dans sa réponse au nouvel académicien, D. Manuel Danvila se montre plus pénétrant et plus vrai et remet les choses au point avec une assez singulière vivacité. Il ose dire que du jour où les Ordres militaires cessèrent d'être un moyen de défense nationale pour devenir un instrument des partis, leur rôle fut virtuellement fini et ils passèrent au rang d'institutions mortes. Il ne craint pas de déclarer que D. Pedro Giron fut un vassal révolté et pervers.

D. Francisco de Uhagon a enrichi son étude de notes parfois curieuses et d'un appendice d'une cinquantaine de pages qui renferme plusieurs documents extrêmement intéressants : la protestation adressée par les chevaliers de Calatrava à l'archevêque de Tolède contre l'élection de D. Alonso de Aragon; le bref de Pie II légitimant les trois fils bâtards de D. Pedro Giron; l'hommage prêté à D. Pedro par D. Fernando de la Cueva, seigneur de Belmez; le testament de D. Pedro; l'enquête dirigée par les exécuteurs testamentaires de D. Pedro pour connaître les sommes dues à Doña Catalina de Guzman, en réparation du tort causé à son père par D. Pedro; la bulle d'Alexandre VII accordant à Velazquez le droit de porter l'habit de saint Jacques malgré ses origines roturières. Ces quelques pièces en disent peut-être plus long sur les Ordres militaires que tout le discours de D. Francisco de Uhagon.

G. Desdevises du Dezert.

Documentos para a historia contemporanea. Jose da Silva Carvalho e o seu tempo, compilaçao annotada por Antonio VIANNA. Lisboa, 1891-1894. 3 vol. in-4°, 510, VII-512, III-211 pages.

M. Antonio Vianna, membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, a publié sous ce titre la correspondance et les papiers d'un des hommes les plus considérables du parti libéral portugais. M. Vianna se propose d'écrire une biographie complète de son grand-père José da Silva Carvalho, mais il n'est point de ces érudits égoïstes qui gardent par-devers eux tous les documents qu'ils se proposent d'utiliser. Il donne au public un ample répertoire de faits intéressants et de documents authentiques et inédits, et déclare modestement n'avoir pensé qu'à faciliter le travail des écrivains désireux de s'occuper de l'histoire contemporaine du Portugal. Cette histoire est peu connue chez nous, et les larges notices, les précieux renseignements bibliographiques dont M. Vianna a enrichi son édition rendront son ouvrage indispensable à tous ceux qui voudront étudier l'histoire portugaise dans la première moitié de ce siècle.

Fils de pauvres laboureurs du Beira, José da Silva Carvalho naquit en 1782 à Villa Dianteira, dans le district de Viseu, et fit ses premières études au séminaire diocésain de Viseu, puis au collège des arts à Coïmbre. Après avoir terminé son droit en 1805, il fut nommé en 1807 auditeur au tribunal du Palais, et le 4 juillet 1810 juge foral (*juiz de fōra*) de la petite ville de Ricardães. Il fut successivement juge protecteur des orphelins de Porto (1814) et auditeur de guerre des troupes cantonnées à Porto (1820). Lors du soulèvement de la ville, Carvalho fut un des premiers à se prononcer en faveur des idées libérales. Il fit partie du gouvernement provisoire, et les Cortès générales, extraordinaires et constituantes de Portugal le nommèrent membre du Conseil de régence, qui devait gouverner le royaume jusqu'au retour du roi Jean VI, installé au Brésil depuis 1808. Jean VI, rentré à Lisbonne le 4 juillet 1821, confia à Carvalho le ministère de la justice et des affaires ecclésiastiques, qu'il garda jusqu'au 28 mai 1823, remplissant à plusieurs reprises les fonctions de ministre de l'intérieur, de la guerre ou de la marine par intérim.

La réaction de 1823 l'obligea à émigrer. Il ne revint en Portugal qu'en 1826 et vécut à la campagne jusqu'en 1828. Trompé par les promesses libérales de D. Miguel, qui venait de prêter serment à la charte de 1826, Carvalho revint à Lisbonne et se lia avec le chef des libéraux portugais Mousinho da Silveira. Mais D. Miguel, à peine arrivé en Portugal, oubliait ses promesses et se laissait, au mois de juin 1828, proclamer roi absolu. Carvalho passa en Angleterre et se mit à la disposition du marquis de Palmella, ministre de Portugal à Londres, et resté fidèle à la cause de la reine Doña Maria II.

Les documents relatifs à cette première partie de la vie de Carvalho ont été presque tous détruits par le gouvernement miguéliste. A partir

de 1828, ils vont au contraire abonder et nous permettre de suivre à travers toutes ses péripéties la vie politique de Carvalho.

Les libéraux émigrés à Londres étaient dans la plus triste situation. Le gouvernement brésilien ne voulait point leur venir en aide, l'empereur D. Pedro ne leur donnait que des encouragements. Le gouvernement français voyait d'un mauvais œil les Portugais réfugiés en France. Les émigrés étaient divisés entre eux, les conservateurs obéissaient à Palmella, les progressistes au général Saldanha.

En 1830, une régence marianiste réussit à s'installer aux Açores. La révolution de Juillet exalta les espérances des libéraux qui attendaient leur salut de la France. Carvalho et Freire organisèrent entre les palmellistes et les saldanhistes un *tiers-parti*, qui devait s'appuyer sur la bourgeoisie portugaise. D. Pedro proposa à Louis-Philippe de rétablir la charte à Lisbonne, comme il l'avait fait à Paris, et lui offrit la main de Doña Maria pour le duc de Nemours.

Le 9 juin 1831, D. Pedro, détrôné par les Brésiliens, arrivait à Falmouth fort découragé. La régence des Açores venait de s'emparer de l'île de Fayal, Carvalho conseilla à D. Pedro de se mettre à la tête des libéraux et de reconquérir le Portugal pour Doña Maria. Vers le milieu du mois d'août 1831, D. Pedro s'était décidé à tenter l'entreprise. L'amiral Roussin venait de la lui faciliter en saisissant la flotte portugaise qu'il emmena à Brest. D. Pedro réussit après de longues négociations à contracter un emprunt avec les banquiers Ardoin, Goldsmith et Mendizabal, et arma cinq ou six navires avec lesquels il tenta l'aventure. Il fallait de l'audace pour le suivre. Au moment d'engager la partie, D. Pedro s'amusait à des niaiseries : sa femme venait d'accoucher d'une fille en France, et il voulait que la petite princesse fût naturalisée brésilienne; il demandait au gouvernement brésilien la permission d'accepter le grand cordon de la Légion d'honneur. Ses partisans ne savaient plus s'il se considérait comme Brésilien ou comme Portugais, il les décourageait par son inquiétude et sa mobilité; les progressistes n'avaient qu'une faible confiance dans son libéralisme, les émigrés nobles cherchaient à évincer tous les conseillers roturiers, et se promettaient bien qu'une fois en Portugal, les « fidalgues » seuls auraient part au gouvernement, dût-on pour y parvenir employer la force. Ce fut Carvalho qui conquit définitivement D. Pedro à la cause libérale, avec l'aide de Mousinho da Silveira et d'Agostinho Jose Freire. « L'influence de l'intelligence et de la richesse devait remplacer celle du clergé et de la noblesse. » M. Vianna approuve fort cette formule et ajoute même « que le troisième état s'avançait triomphalement, portant sur ses fortes épaules l'arche sainte qui contenait les décrets de Mousinho (t. I, p. 125). » — On ne s'aperçoit cependant pas que le Portugal ait beaucoup gagné à être gouverné par des politiciens et des capitalistes.

L'expédition marianiste partit de Sao Miguel le 27 juin 1832; elle débarqua le 8 juillet à Mindello et entra le 9 à Porto. D. Pedro s'attendait à un soulèvement général du royaume, mais telle était la ter-

reur répandue par la police miguéliste que pendant près d'un an le Portugal resta muet et immobile entre les deux prétendants. L'état intérieur du pays nous est révélé par une note du consul anglais Hoppner à son gouvernement. La situation des marianistes assiégés dans Porto nous est dépeinte par une lettre du général de Salignac, major-général de l'armée libératrice, à M. Baradère, secrétaire général du ministre de la guerre de France. Il résulte de cette lettre que D. Pedro disposait de 12,459 hommes, dont 7,359 disponibles pour une action. D. Miguel avait environ 25,000 hommes, mais l'esprit de ses troupes était encore moins bon que dans le camp de D. Pedro. Les deux partis vivaient d'expédients. D. Miguel était tombé aux mains d'un aventurier juif, le baron de Haber, et d'un chevalier d'industrie, Héliodoro Jacinto de Arango Carneiro, qui le flattaient et le volaient avec la plus risible impudence; de Haber écrivait au vicomte de Santarem : « Rien n'est impossible avec un pareil roi, un pareil peuple et un pareil pays! » (24 mai 1833). Et il essayait d'obtenir le monopole du commerce des vins de Porto. Héliodoro n'était pas moins courtisan et demandait à être autorisé à faire frapper des monnaies d'or et d'argent aux armes royales à l'étranger. D. Pedro vivait dans des angoisses continuelles et attendait son salut des banquiers de Londres et de Paris, qui se montraient plus avares de deniers que de conseils. Une lettre confidentielle de Mendizabal à Manuel Gonçalvez de Miranda (20 décembre 1832) montre jusqu'où allait le dénuement de D. Pedro. Les Anglais vendaient impartialement des armes et des vaisseaux aux deux partis.

L'armée miguéliste était travaillée par l'indiscipline; le cardinal Giustiniani, nonce à Lisbonne, appelait l'attention des ministres sur le triste état de l'armée et de la flotte; l'amiral avait passé tout l'hiver à la cour de Braga sans paraître une seule fois à bord. Le ministre de Prusse essayait de son côté d'ouvrir les yeux au roi. A la fin de juin 1833, D. Miguel se décida à mettre deux étrangers de distinction à la tête de ses forces. L'anglais Éliot devait commander la flotte et le français Bourmont l'armée, mais ni l'un ni l'autre n'arrivèrent à temps pour éviter la défaite du parti miguéliste.

Chez D. Pedro, les choses n'allaient guère mieux. L'amiral Sartorius, dépouillé de son commandement, refusait d'obéir et emmenait ses navires aux îles de Bayona, annonçant l'intention de les garder en gage si le gouvernement se refusait plus longtemps à payer à ses marins l'arriéré de leur solde. Il fallut que le baron de Quintella avançât 16,000 livres au gouvernement portugais pour le tirer d'embarras. Salignac se rendait ridicule par sa vanité, ses manières autoritaires, sa susceptibilité. D. Pedro finit par être obligé de le congédier.

Les deux partis, placés en face d'un peuple inerte, attendaient leur salut de l'intervention étrangère. D. Miguel, mal secondé par ses ambassadeurs, qu'il ne payait point, avait grand'peine à obtenir que l'Angleterre et la France gardassent la neutralité et essayait de s'entendre avec la Junte apostolique d'Espagne. D. Pedro invitait la France

et l'Angleterre à assurer en Portugal le triomphe du régime constitutionnel. Palmerston offrait de tout terminer par un mariage entre D. Miguel et Doña Maria.

La défaite de la flotte miguéliste au cap Saint-Vincent (5 juillet 1833) rompit enfin l'équilibre entre les deux partis. D. Miguel abandonna Lisbonne, où D. Pedro fit son entrée le 24 juillet à bord du vapeur anglais le *Guillaume IV*.

Là s'arrête le premier volume de M. Vianna. Les appendices contiennent une curieuse correspondance entre Ferdinand VII et son frère D. Carlos, exilé en Portugal, et des documents intéressants sur les emprunts contractés par D. Pedro de 1830 à 1833.

Dans le tome II, M. Vianna étudie la période la plus active et la plus féconde de la vie de Silva Carvalho. Les différentes phases en sont racontées par les documents, et chaque chapitre important est précédé d'une étude d'ensemble où M. Vianna replace son héros dans son milieu et cherche à dégager la part qu'il a prise à la vie politique du Portugal.

D. Pedro, maître de Lisbonne, eut encore à lutter quelques mois contre D. Miguel. Bourmont, qui essaya de reprendre la capitale, fut repoussé dans deux assauts, et, au printemps de 1834, la capitulation d'Evoramonte termina la guerre civile; mais déjà le parti marianiste se divisait; Saldanha accusait ses tendances radicales, et D. Pedro, qui cherchait à tenir la balance égale entre les palmellistes et les saldanhistes, perdait toute sa popularité. Le 24 septembre 1834 il était insulté par la populace de Lisbonne et mourait découragé quelques jours plus tard.

Le gouvernement libéral se débattait au milieu des plus grandes difficultés. A peine était-il installé que les libéraux espagnols réclamaient son appui en faveur de l'*invicta Christina* contre *el astuto Bermudez*. Les Anglais se plaignaient des allures dictatoriales du gouvernement portugais. La question de régence se posait. D. Pedro ne pouvait être régent d'un royaume dont il n'avait pas voulu être roi; on parlait de la régence de Doña Isabelle, tante de la reine, mais Palmerston se montrait opposé aux régences féminines : « Les femmes, disait-il, même au pouvoir, n'oublient pas à quoi elles sont destinées. »

Carvalho avait été investi par D. Pedro des fonctions de ministre des affaires étrangères et de président du Tribunal suprême. Il y fit preuve de grands talents et s'y montra libéral, dans le sens qu'on attachait alors à ce mot. Au mois d'avril 1834, un droit de 15 0/0 frappa toutes les marchandises étrangères; l'Angleterre réclama aussitôt, et Freire répondit avec fermeté « que le gouvernement anglais devait se persuader que les Portugais n'avaient pas travaillé à détrôner l'usurpateur portugais pour se soumettre aux vues intéressées d'aucune nation étrangère. » Le 19 juin 1834, un décret du régent ordonna la mise en vente des biens des couvents. C'était une réponse à l'opposition furieuse faite par le clergé à la minorité libérale, aux prédications des

moines, aux mandements des évêques contre les hérétiques, les libéraux et les francs-maçons, que certains énergumènes recommandaient *d'empoisonner*.

Carvalho essaya de remettre l'ordre dans les finances et donna l'exemple du plus rare désintéressement. Il réussit à acquérir une réputation de sagesse qui rendit à son pays quelque crédit. Le 12 juin 1835, Rothschild lui écrivait de Londres : « Je ne me réputerai pas peu heureux d'avoir confié à mes soins une partie des affaires qu'un gouvernement aussi distingué et d'un si haut rang en point de finances que le vôtre aura à traiter en Inglaterre. » Carvalho usa de son zèle et récompensa le riche banquier israélite en le nommant commandeur de l'ordre du Christ (23 octobre 1835).

Le second mariage de la reine Doña Maria, veuve en premières noces du prince de Leuchtemberg, donna lieu à de curieuses négociations. On avait parlé du duc de Nemours, mais la santé du duc d'Orléans ne paraissait pas sûre; Nemours pouvait être appelé au trône de France, puis... l'Angleterre n'en voulait pas. Palmerston pensait que Louis-Philippe ne serait pas fâché qu'on lui demandât un de ses fils pour se donner la vaine gloire de refuser et s'en faire un mérite auprès de l'Angleterre, et il ajoutait qu'il y avait en Wurtemberg et en Saxe des princes très bien (*muito bem*) qui feraient parfaitement l'affaire. La reine épousa Ferdinand de Saxe-Cobourg.

Carvalho quitta un instant le ministère (18 novembre 1835) et profita de ses loisirs pour publier en février 1836 un lumineux exposé de la situation financière du Portugal. Dès le mois d'avril, il rentrait au ministère des finances et s'efforçait d'obtenir de l'Angleterre la revision du traité de commerce de 1810, considéré par tous les patriotes portugais comme vraiment trop léonin.

Au mois de septembre 1836, une révolution saldanhiste chassa les modérés du pouvoir, mais telle était la considération dont jouissait Carvalho que le lendemain de la révolution le nouveau ministre, Sa da Bandeira, venait le prier de l'aider de ses conseils.

Carvalho crut prudent de quitter le Portugal pendant la période de dictature radicale qui suivit le triomphe de Saldanha et se retira pendant dix-huit mois en Angleterre. A cette période de sa vie se rapporte son *Répertoire parlementaire*, recueil de maximes politiques et de citations qui peuvent servir à établir la psychologie de ce ministre, encore très « pombalien. » Il écrivit également un mémoire justificatif de son administration, et quand les Cortès eurent voté une nouvelle Constitution, il y donna son adhésion et revint en Portugal, où la seule annonce de son retour fit monter les fonds publics de 2 0/0.

Ses ennemis tentèrent d'égarer le peuple et il faillit périr dans une émeute le 14 juin 1838, mais bientôt les passions se calmèrent, Carvalho reparut aux Cortès comme député, puis comme pair; il fut conseiller d'État, président de la Chambre des pairs et président du Tribunal suprême.

Le coup d'État du 28 janvier 1842, qui donna la dictature à Costa Cabral, fut désapprouvé par Carvalho, et il eut le courage, au mois d'août 1844, de protester contre un décret qui menaçait l'indépendance des Tribunaux. Costa Cabral le fit révoquer, et la reine, prétextant un manquement à l'étiquette, fit retirer son couvert à la table du palais. Lord Howard s'approcha de Carvalho et lui dit : « Monsieur, puisque la reine de Portugal vous retire votre couvert, V. E. dînera aujourd'hui avec moi à la légation britannique, ce qui est la même chose que de dîner chez la reine d'Angleterre. » — Carvalho ne garda pas rancune à la reine Doña Maria, il savait bien qu'elle ne pouvait se dispenser d'obéir à Cabral. Renommé président du Tribunal suprême le 9 juin 1847, il regretta Doña Maria en fidèle sujet et en ami. « Elle fut bonne mère, bonne épouse et bonne reine, » dit-il avec émotion dans une lettre datée du jour même de la mort de Doña Maria (15 nov. 1853).

Il mourut à son tour en 1856. Dans le tome III de son ouvrage, M. Vianna publie une seconde édition du manifeste de Carvalho à la nation portugaise en février 1836, plusieurs discours du même homme d'État à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs, la correspondance de Mendizabal avec le gouvernement portugais, le catalogue de la bibliothèque de Carvalho et son testament. Il avait deux filles et un fils, et, après avoir pendant vingt ans occupé les plus hautes fonctions dans son pays, il laissait une fortune évaluée à 40,900 milreis (223,000 fr.).

G. Desdevises du Dezert.

Mathias Murko. **Deutsche Einflüsse auf die Anfænge der bœhmischen Romantik.** Graz, Verlags-Buchhandlung Styria, 1897. In-8°.

Ce volume est le premier d'une série d'études que l'auteur compte consacrer à l'influence que l'Allemagne a exercée sur les commencements du romantisme slave. M. Murko est Slovène; il appartient à un peuple assez calme, sans grand idéal politique, qui a donné à la science des philologues comme Kopitar, Miklosich, Krek, mais qui n'a pas produit des apôtres fougueux du slavisme, tels que l'historien Palacky, l'archéologue Schafarik, le poète Kollar. Ce qu'il appelle *Romantik* chez les Slaves, c'est tout simplement cette école patriotique (patriotische Schule) à laquelle sont dus la renaissance littéraire et politique de la Bohême, le mouvement illyrien chez les Slaves méridionaux, le développement des idées panslavistes qui devait aboutir au congrès slave de Prague en 1848. Cette histoire de la renaissance du slavisme est un sujet très complexe et très délicat. Il touche à une foule de problèmes politiques. L'Autriche officielle et traditionnelle n'a pas vu ce mouvement d'un air sympathique; aujourd'hui encore elle en subit les conséquences avec plus de résignation que de bonne volonté.

Ainsi que nous l'apprend M. Murko dans sa préface, son livre est : *Eine Habilitationsschrift auf dem Gebiete der neueren Literaturgeschichte.* Le caractère officieux et académique d'une thèse ne permet pas à l'auteur d'étudier sous tous ses aspects cette grave question de la renaissance slave. Il a choisi celui qui lui semblait le moins dangereux. Il a relevé un certain nombre de faits intéressants. Il étudie tour à tour l'œuvre de Dobrowsky, de Jungmann, de Hanka, de Celakovsky, de Palacky, de Schfarik et de Kollar. Son livre apprendra beaucoup à ceux qui ne peuvent lire dans l'original l'œuvre de ces illustres restaurateurs de la nationalité tchèque. On lui saura particulièrement gré d'avoir traduit dans un appendice la partie des mémoires de Kollar qui est relative à son séjour à Iéna. Dans un travail publié il y a une dizaine d'années et réimprimé dans mon volume *Russes et Slaves* (1re série, Paris, 1890), j'avais appelé l'attention sur ces mémoires si curieux. M. Murko a rendu un véritable service en en donnant de copieux extraits. Son livre n'est pas fait pour déplaire aux Allemands, qui trouveront beaucoup à y apprendre. Les Slaves regretteront à coup sûr qu'il ne soit pas plus complet.

L. Leger.

Les événements politiques en Bulgarie depuis 1876 jusqu'à nos jours, par A.-G. Drandar. Paris, Alcan, 1896. 1 vol. in-8°, 384 pages.

Rien n'est difficile comme d'écrire l'histoire contemporaine; les faits trop récents se présentent sans qu'on ait le recul suffisant pour les apprécier sainement; les passions n'ont pas encore pu trouver leur équilibre; les rancunes saignent encore; l'historien se transforme en pamphlétaire, et l'œuvre entreprise pour éclairer la postérité menace de l'égarer.

M. Drandar a eu conscience de ce danger; il le déclare dans sa préface : « Nous avons prévu les désagréments qu'il nous faut attendre. La vérité est amère, et il y a peu de personnes à qui nous pourrons plaire..., nous nous excusons auprès des personnes dont nous mentionnons les actes si nous n'avons pu les apprécier d'une autre manière, mais notre critique a été, nous l'espérons au moins, inspirée par l'observation des faits et le souci impartial de la vérité. » Ce que M. D. pouvait faire, ce qu'il a loyalement essayé, c'est « de rassembler des matériaux pour l'histoire de Bulgarie et de les offrir à l'historien futur à titre de renseignements propres à lui faciliter la tâche. Ce programme est bien celui qu'on espérait voir adopter, que l'auteur s'est efforcé de suivre, qu'il a suivi, tout au moins dans la première partie de son livre.

Il n'est pas inutile de dire que M. D. a publié antérieurement un livre intitulé : *le Prince Alexandre de Battenberg en Bulgarie*, le présent

volume en est la suite; il contient d'abord l'histoire de la Roumélie orientale depuis la guerre des Balkans jusqu'à son union avec la Bulgarie en 1886; puis l'histoire des deux Bulgaries depuis 1886 jusqu'à aujourd'hui.

Dans le chap. I, nous assistons à la proclamation de l'indépendance rouméliote; depuis cinq ans ce dénouement de la crise était imminent, malgré l'opposition de la Russie. Aleko-Pacha, gouverneur de la Roumélie pour le sultan, était acquis à la cause nationale; en 1884, quand il fut arrivé au terme de son mandat quinquennal, le tzar s'opposa à son maintien et fit agréer un rouméliote, M. Krstevitch; mais la Russie ne profita pas de cette victoire; mal servie, affirme M. D., par des agents maladroits ou négligents, elle fut surprise par la révolution du 18 septembre 1886; Alexandre de Battenberg, oubliant la promesse faite quelques jours avant à M. de Giers, dans l'entrevue de Franzensbad, acceptait le titre de prince des Bulgaries unies.

L'indignation de l'empereur se traduisit par une rupture immédiate : les officiers russes qui commandaient l'armée bulgare furent rappelés; la Bulgarie se trouvait désarmée à la veille d'une guerre imminente, car nul ne pouvait douter que le sultan ne cherchât à rétablir par les armes son autorité méconnue.

Chap. II. Les troupes bulgares étaient massées à la frontière turque lorsque la guerre éclata; mais ce fut la Serbie qui la déclara : on sait quelles déplorables rivalités arment les unes contre les autres les populations slaves de la péninsule; le roi Milan se déclara le défenseur de l'équilibre balkanique, et, brusquant les choses, envahit le territoire bulgare.

La position était critique; un peu plus de décision chez les Serbes les amenait, sans coup férir, dans les murs de Sofia abandonnée; l'héroïsme de quelques bataillons bulgares arrêta les envahisseurs juste assez longtemps pour permettre au gros de l'armée de faire face à l'ennemi. Au bout de quelques jours, les Bulgares étaient en nombre au prix d'efforts surhumains : deux régiments avaient franchi 123 kilomètres en trente heures; les capitaines s'improvisaient généraux, les sergents capitaines, un admirable élan de patriotisme força la fortune à se retourner; les Serbes, vaincus à Slivnitza le 19 novembre, à Dragoman le 22, à Tsaribrod le 23, repassèrent la frontière en désordre, et, battus encore devant la place de Pirot, ils étaient perdus sans l'intervention de l'officier autrichien, major de Kevenhüller, qui signifia au prince de Battenberg le « Tu n'iras pas plus loin. »

Le chapitre III résume avec clarté les négociations fort compliquées d'où sortit la paix du 5 avril 1887. Les Bulgares se montrèrent mécontents des satisfactions dérisoires qui leur étaient accordées; ainsi l'avaient imposé l'Autriche et l'Angleterre, pendant que la Russie se renfermait dans une abstention malveillante.

Chap. IV. Il fallait un bouc émissaire; ce fut le prince Alexandre qui

expia; renversé par le *pronunciamiento* du 21 août 1888, rétabli par une contre-révolution, il rentra à Sofia le 4 septembre pour y signer une abdication définitive que lui imposaient les *grandes litterae* du tzar.

Jusqu'ici, M. D. a su se contenir dans le rôle de chroniqueur impassible ou à peu près; il rapporte minutieusement les faits, cite les documents, les discute avec un calme que lui fait perdre l'apparition de Stamboulof.

Les chap. v à viii sont consacrés à la régence de Stamboulof, à son ministère, qui dura de 1887 à 1894, au ministère Stoïlof, qui lui succéda, à l'assassinat de Stamboulof et aux mouvements populaires que provoqua cet acte de vengeance. Le ton n'est plus le même; sans doute les faits abondent, et quelques-uns paraissent solidement établis, mais les hommes sont jugés avec des préventions qui indisposent le lecteur.

Le chap. ix, consacré à l'armée bulgare, est d'un ton un peu plus apaisé; on y trouve cependant çà et là des critiques trop violentes pour être admises sans réserves, et l'auteur oublie les éloges même qu'il décernait quelques pages plus haut à ses vaillants compatriotes. L'armée bulgare a eu le tort de faire de la politique et de soutenir un parti qui n'est peut-être pas celui de M. D.

Le chapitre dernier est, à mon avis, le meilleur de tous; c'est une étude sur les finances bulgares, remplie de chiffres adroitement groupés. Elle se lit avec facilité et fait oublier les sorties furibondes qui déparent le milieu de l'ouvrage.

Enfin, un appendice fort curieux est consacré aux Pomaques, Bulgares convertis à l'islamisme, qui forment, dans les monts Rhodope, une petite république fédérative des plus turbulentes. Réunis par les traités à la Roumélie, ils refusèrent absolument d'accepter l'autorité d'un *giaour*, et finalement, en janvier 1886, le gouvernement bulgare fut heureux de rétrocéder ces administrés réfractaires à l'empire ottoman.

J'ai analysé l'ouvrage et rendu hommage à ses réels mérites; il me reste à présenter quelques critiques.

Dans la préface (p. 8 à 12), M. D. examine la question de l'origine des Bulgares; deux opinions sont en présence. L'une a pour elle l'autorité du plus grand nombre des historiens, et en première ligne de Jiriček, dont la compétence est universellement reconnue; les Bulgares seraient des finno-tartares, rapidement slavisés. Ce système est contesté par des patriotes à qui répugne la pensée d'être les cousins germains des Hongrois et des Turcs; M. D. résume leurs arguments avec talent, mais j'avoue qu'il n'a pas réussi à faire passer sa conviction dans mon esprit. C'est d'ailleurs matière à discussion académique.

A la page 11, je relève une erreur : d'après M. D., l'archevêque national des Bulgares résidait, jusqu'en 1767, à Ochrida *en Macédoine*, et fut déposé pour permettre à l'influence des Grecs de s'établir sur le pays. Il y a là une confusion qui pourrait bien n'être pas fortuite. Ochrida fut la métropole religieuse du premier empire bulgare fondé par Pierre au xe siècle; en 932, Romain Lécapène, empereur byzantin, reconnut

au métropolite le titre de patriarche du nouvel empire; mais cet empire succomba en 1019 sous les coups de Basile le Bulgaroctone, et avec lui disparut l'indépendance de l'église d'Ochrida.

En 1186, Pierre et Assan restaurèrent les libertés de leur pays en établissant l'empire vlaco-bulgare qui devait subsister jusqu'à la conquête ottomane, mais cet empire n'avait pas la même extension que le premier : à cheval sur le Danube, il n'allait pas jusqu'à l'Épire ou Albanie, dans laquelle, quoi que puisse dire M. D., se trouve Ochrida. Le « despotat » d'Épire resta gouverné par un prince grec, et l'église d'Ochrida continua à graviter dans l'orbite de Constantinople et à être gouvernée par des Grecs. La métropole religieuse du nouvel empire bulgare fut Tirnovo; en 1393, cette ville fut prise par les Turcs, le patriarche bulgare Jevtimié disparut, et les orthodoxes bulgares passèrent sous la direction religieuse du patriarchat de Constantinople, d'où ils ne sortirent, et encore partiellement, qu'en 1870, lors de la création de l'exarchat des Bulgares; ce ne fut pas une émancipation totale, mais un accomodement dont aucune des parties ne se montre pleinement satisfaite, ainsi que le montrent les réclamations incessantes auxquelles donne lieu l'application de cet acte.

Ce développement, que j'aurais voulu pouvoir abréger, fait toucher du doigt l'erreur où est tombé M. D.; j'ajouterai qu'on devine pourquoi il l'a commise, ou pourquoi ceux qui l'ont renseigné la lui ont fait commettre. La Macédoine, bien nommée, a-t-on dit, est une province peuplée de Bulgares, de Serbes et de Grecs; le dosage numérique et l'importance sociale des trois nationalités varient de district à district, mais, pour les trois peuples, c'est une province *irredenta* qu'il faut arracher aux convoitises des voisins. Or, s'il était démontré, ou seulement admis, qu'Ochrida, ville de Macédoine, a été jusqu'en 1767 la métropole religieuse des Bulgares, cela constituerait un argument important à l'appui de leurs revendications; seulement, ce fait ne paraît pas encore démontré, et aucun esprit impartial ne l'admettra tant que de solides arguments n'auront pas été produits.

A la page 280 (note), je lis ce qui suit : « M. Vernazza est un levantin, c'est-à-dire un homme sans patrie. En Orient, les Levantins sont considérés comme les gens les plus bas et les plus méprisables. »

A cela je répondrai :

1° Il y a aux archives des Affaires étrangères des cartons entiers qui contiennent la preuve des longs et loyaux services rendus à la France par toute une lignée de Vernazza, ces soi-disant sans patrie.

2° Je suis issu moi-même d'une famille levantine qui, je m'en fais gloire, n'a eu à rougir d'aucun de ses membres.

M. D. fera donc sagement en s'abstenant à l'avenir des généralisations précipitées.

J'aborde maintenant avec toute l'impartialité possible un point délicat. Bien qu'il me répugne de le faire, je dois cependant examiner le passage (p. 313 à 320) où M. D. attaque avec violence le clergé catholique

de Bulgarie; je m'inspirerai, en traitant cette question irritante, de cette largeur et de cette indépendance d'esprit que pratiquent et la direction de cette Revue et l'ensemble de ses lecteurs.

M. D. appartient, comme la très grande majorité de ses compatriotes, à l'église bulgare orthodoxe; il partage les animosités de beaucoup d'entre eux contre l'église romaine; il reprend et s'approprie (p. 315) la parole du grec Notaras : « Je verrai mille fois plus volontiers le turban du turc que la tiare du pape. » A ces répugnances, qui relèvent du domaine de la conscience, s'en joignent d'autres, celles-là d'ordre politique : il s'imagine et cherche à démontrer que le clergé catholique est à la solde de l'Autriche et travaille sourdement à faire passer la Bulgarie sous l'influence étrangère. Je ne discute pas cette opinion, mais je signale, sans les relever une à une, un certain nombre d'assertions qui ne me paraissent pas exactes, et devant lesquelles mon silence pourrait être regardé comme un acquiescement. Je me tais, et pourtant, si j'étais d'humeur agressive, j'aurais la partie belle pour commenter certain passage (p. 339) où je lis : « La foi orthodoxe a un passé sans souillures. Elle n'a jamais élevé une femme dépravée au trône pontifical, elle n'a jamais été gouvernée par un Borgia; elle n'a jamais eu un Torquemada pour brûler ceux qui ne voulaient pas professer la foi orthodoxe. » J'admets que tous les patriarches orientaux ont appartenu, comme tous les papes, d'ailleurs, au sexe masculin; j'admettrai au besoin que tous ont été de bonne vie et mœurs, cependant je crois que les avis sont partagés; mais je ferai remarquer à M. D. que la Bulgarie a un Torquemada qui est M. Drandar lui-même. Si 25,000 Bulgares sont catholiques, ils ont le droit de ne pas professer la foi orthodoxe, et M. D. a le devoir, s'il veut être conséquent avec lui-même, de respecter leur croyance; or, il l'insulte, il appelle sur leur clergé les foudres de la justice nationale. Voici les propres paroles de M. D. (p. 320, note) : « Le missionnaire Dr Willibald Czok a été condamné à trois mois de prison, par le tribunal serbe de Nich, pour avoir injurié (!) l'Église orthodoxe. Le gouvernement serbe a, en cette occasion, donné un exemple et une leçon au gouvernement bulgare en laissant la justice défendre la religion nationale. » Voilà pour la tolérance.

J'ajoute que le P. W. Zchokke (et non Czok) n'a pas injurié la religion orthodoxe, ainsi qu'il résulte des jugements rendus, d'abord par la cour d'appel de Nich, ensuite par la cour de cassation de Belgrade, qui tous deux le renvoient des fins de la plainte. Voilà pour les égards dus à la vérité.

M. D. est un passionné; intéressant et exact quand il est maître de lui-même, il s'égare quand ses répulsions ou ses haines prennent le dessus; il n'a que des amis ou des ennemis; nul ne lui est indifférent. Toutes ses sympathies vont aux Russes; ses violences sont réservées aux Autrichiens; le prince Ferdinand est le modèle des princes; Alexandre était un aventurier, un brasseur d'affaires louches, un parjure et un lâche; oui, un lâche, car, à entendre l'auteur, Alexandre se

serait enfui jusqu'à Sofia au moment où s'engageait la bataille décisive de Slivnitza (p. 101 et 172). Je ne connais pas les sources qui permettent à M. D. d'articuler cette grosse accusation; mais je puis dire que j'étais à Sofia et à Slivnitza en mars 1887, que, pendant un assez long séjour que j'y ai fait, j'ai eu l'occasion de causer avec beaucoup de gens bien placés pour savoir ce qui s'était passé : bulgares et étrangers, diplomates, missionnaires, officiers et bourgeois; on a fait devant moi bien des médisances, mais je n'ai jamais entendu un mot, entrevu une allusion à la prétendue fuite du prince que tous paraissaient regarder comme un héros.

Chez M. D., la passion est aveugle jusqu'à manquer de logique : Stamboulof est pour lui le mauvais génie de la Bulgarie; il l'accuse de tous les crimes; il a malversé, il a torturé et pendu ses compatriotes, et je crois qu'en effet Stamboulof avait en mourant beaucoup de mauvaises actions sur la conscience. Le prince Ferdinand, au contraire, a toutes les vertus d'un bon prince; je ne le nie pas. Mais de qui Stamboulof a-t-il été le ministre? quel est le prince qui, pendant sept ans, a laissé Stamboulof dévaliser, fustiger et pendre les Bulgares? Je ne puis expliquer cette contradiction qu'en supposant que le prince Ferdinand s'est trouvé lavé de toutes ses fautes passées le jour où il a favorisé ou servi le parti auquel appartient M. D.

L'impression que m'a laissée la lecture parfois affligeante de ce livre, c'est que l'adolescence des peuples, comme celle des hommes, est un âge ingrat; une mauvaise éducation première est pour beaucoup dans le développement anormal de la jeunesse et dans ces crises violentes, quoique nécessaires peut-être. Hier encore sous le bâton des Turcs, un peu sujets encore d'Abd-ul-Hamid l' « Arménoctone, » ils n'ont pas complètement dépouillé les habitudes brutales de leurs anciens maîtres. Les libertés dont ils ont été subitement gratifiés sont des armes dangereuses entre les mains de ces grands enfants inexpérimentés; une poignée de politiciens a confisqué les libertés politiques; ces ambitieux ont avili une vaillante armée en la lançant dans la lutte des partis, ils ont tyrannisé, terrorisé, corrompu une population honnête et laborieuse; ils ont déchaîné partout les plus mauvais instincts. Le gouvernement turc était bien mauvais; que pouvaient-ils faire de plus s'ils voulaient le réhabiliter?

P. Pisani.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Avril 1899. — Louis Lévêque. Saint Augustin de Cantorbéry (l'auteur pense que la lutte entre l'Église bretonne et l'Église anglo-saxonne a eu des causes plus nationales que religieuses; en gros cette opinion est juste). — Abbé Vacandard. L'idolâtrie en Gaule au vi^e^ et au viie s. (pense, contrairement à Fustel, que le paganisme a subsisté, sans prêtres officiellement reconnus, mais avec des temples et des pratiques idolâtriques, jusqu'au viie s.). — Abbé Féret. L'Université de Paris et les Jésuites dans la seconde moitié du xvie s. (récit de la lutte soutenue par les Jésuites à partir de 1551 pour obtenir de faire partie de l'Université, malgré l'opposition du Parlement et de l'Université. En 1562, leur collège de Clermont reçut la personnalité civile et se mit à enseigner comme s'il faisait partie de l'Université, mais celle-ci leur refusa l'incorporation, réclama leur expulsion du royaume, qui fut prononcée par le Parlement après l'attentat de Jean Châtel). — A. de Ganniers. Dumouriez contre Luckner, 1792 (raconte, d'après les documents des archives de la guerre, le conflit qui éclata en juillet 1792 entre l'incapable Luckner et son subordonné Dumouriez, qui resta, malgré son chef, au camp de Maulde et dut à cela le grand rôle qu'il joua après le 10 août). — E. Garnault. La prise du *Triton* (navire rochelais, capturé en pleine paix, le 8 mars 1743, par le capitaine anglais Ranton, et, déclaré de bonne prise à la Jamaïque, avec le mépris habituel des Anglais pour le droit des gens). — Froidevaux. Les rapports américains sur le Contesté anglo-vénézuélien (intéressante analyse critique des importants mémoires de MM. Jameson et Burr sur l'histoire du Contesté). — Abbé J. Chevalier. Deux nouveaux volumes de l'*Histoire des papes* du Dr Pastor. — A. du Bourg. Un nouveau livre sur saint François de Sales (analyse malveillante du livre de M. Strowski). — L. Germain. La bibliothèque municipale de Nancy. = Comptes-rendus : *Ferrère*. La situation religieuse de l'Afrique romaine depuis la fin du ive s. jusqu'à l'invasion des Vandales (bon). — *Bellet*. Les origines des Églises de France et les fastes épiscopaux (le critique approuve la vaine défense du traditionalisme entreprise par M. Bellet). — *Montarlot*. Un essai de commune autonome et un procès de lèse-nation. Issy-l'Évêque, 1789-1794 (curieuse histoire du curé Jean-François Carion, qui fut le potentat de son village pendant cinq ans). — *P. Guérin*. Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la chancellerie de France (récit des événements de 1431 à 1447 survenus en Poitou, avec 111 documents; très important). — *P. Allard*. Études d'histoire

et d'archéologie (excellentes). — *Plehn*. Der politische Charakter von Mathaeus Parisiensis (aristocrate dévoué à la féodalité). — *Baur*. Philipp von Sœtern geistlicher Kurfürst zu Trier, t. I, 1567-1635 (important pour la guerre de Trente ans). — *Lapie*. Les civilisations tunisiennes (mélange d'observations justes et de théories chimériques). — *Saurel*. Raymond de Durfort, évêque d'Avranches et de Montpellier, archevêque de Besançon (bon). — *Paulus*. Luthers Lebensende (réfutation par un catholique de la fable ridicule du suicide de Luther, que les *Croix* et autres feuilles à scandale rééditent de temps à autre). — *Filsjean*. Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, 1615-1698 (excellent). = Juillet. E. Muntz. L'argent et le luxe à la cour pontificale d'Avignon (précieuse série de documents financiers tirés des registres de la curie; fixe la valeur relative des monnaies en cours au xive s.). — Révillout. Hérodote et les oracles égyptiens (confirme, d'après la chronique démotique, les renseignements d'Hérodote sur Amasis et prouve, d'après un papyrus du Bristish Museum, que l'on consultait les oracles dans les procès). — A. Spont. Marignan et l'organisation militaire sous François Ier (très intéressant article avec documents inédits qui prouvent la mauvaise organisation de l'infanterie). — A. Hamy. La politique de Louis XIV en pays conquis. La mission des PP. Bontault et Bouhours à Dunkerque, 1663-1669 (très curieux documents sur la mission de ces Pères jésuites, chargés par Colbert de gagner les Flamands à la France et de les éloigner des Espagnols. Ils exploitent jusqu'aux superstitions dont ils rient tout bas). — E. Beauvoir. Un élève du grand Condé, Hérard Bouton, comte de Chamilly (très important pour l'histoire de la campagne de Hollande de 1672). — Ermoni. La cosmogonie hindoue. — Allard. Le forum romain (d'après le P. Thédenat). — E. Maurice. L'extension des possessions carthaginoises en Sicile au commencement de la première guerre punique. — Ch. de la Roncière. *La Cordelière* et *le Régent* (raconte, d'après des documents réunis par A. Spont pour la *Navy Record Society*, les exploits de Hervé de Portzmoguer, commandant *la Cordelière* lorsqu'il se fit sauter le 10 août 1512 en combattant *le Régent*, alors que le vice-amiral René de Clermont s'était enfui). — B. Palustre. L'abbesse Anne d'Orléans et la réforme de l'ordre de Fontevrault (1478-1491). — Ch. de la Roncière. Un ambassadeur au xvie s., Charles de Marillac. = Comptes-rendus : *Butler*. The Lausiac history of Palladius (restitue le texte de Palladius dégagé des interpolations de Rufus; défend l'autorité de Palladius). — *Tauton*. The english black monks of S. Benedict (fragmentaire, mais très intéressant). — *Pfeilschifter*. Der Ostgotenkœnig Theodoric der Grosse und die katholische Kirche (ne persécuta les catholiques que pour des raisons politiques). — *A. Lefranc*. Olivier de Clisson (bon, avec des négligences). — *Roussel*. Un évêque assermenté : Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine (excellent, fait sur des documents inédits). — *P. Audigier*. Histoire d'Auvergne; t. I (l'Académie de Clermont-Ferrand a jugé utile d'imprimer cette histoire provinciale, inférieure aux

travaux des Bénédictins). — *Guillemant*. Histoire de la Bresse Louhanaise (2 vol., c'est bien long). — *Maufras*. Histoire de Bourg-sur-Gironde en 1789. — *Lex*. Histoire de Saint-Point (excellent). — *Pichenart*. Château-Regnault. Bogny (travail érudit et agréable). — *Dassé*. Chaville historique. — *Abbé Galabert*. Réalville, bastide royale. — *Bloch*. Le commerce des grains dans la généralité d'Orléans en 1768 (d'après la correspondance de Cypierre où Doinel avait vu à tort les preuves de l'existence du Pacte de famine). — *Egidi*. Intorno all' esercito del comune di Roma nelle prime del secolo XIV (érudit et confus).

2. — La Correspondance historique et archéologique. 1899, juin. — L.-G. Pélissier. Une relation rimée de la peste d'Aix en 1720. — Id. Nouveaux documents sur Robert Guibé, évêque de Tréguier (qui fut employé à diverses mémoires diplomatiques par Anne de Bretagne et par Louis XII). — Rapport sur un nouveau moyen de procurer de l'eau à la ville de Paris, 1770 (signé par Vaucanson et Lavoisier). — La bibliothèque du seigneur de Padoue en 1404.

3. — Revue d'histoire diplomatique. 1899, n° 3. — Kurino. Le Japon dans ses rapports avec les puissances continentales. — Comte d'Haussonville. La reprise des relations diplomatiques entre la France et la Savoie au moment de la paix de Ryswick. — Marquis de Courcy. Un incident diplomatique en Chine ; érection du mât de pavillon français à Canton, 1853. — Ed. Driault. Napoléon à Finkenstein, avril-mai 1807, d'après la correspondance de l'empereur, les archives du ministère des Affaires étrangères, les Archives nationales, etc.

4. — La Révolution française. 1899, 14 juin. — A. Aulard. L'opinion républicaine et l'opinion royaliste sous la première république, avant le 9 thermidor (« le royalisme se cache au début de la République pendant nos succès militaires, de sept. 1792 à mars 1793. Après nos défaites et la trahison de Dumouriez, il éclate et nous tient en échec dans la Vendée, à Lyon, à Toulon, et fait de la propagande çà et là dans les autres régions. Puis, quand la République tient victorieusement tête à nos ennemis, il se cache de nouveau et semble disparaître jusqu'au 9 thermidor »). — G. Isambert. Histoire du *Ça ira* (ce fameux refrain est né brusquement pendant les travaux de nivellement du Champ-de-Mars pour la première fête de la Fédération. Il a servi à beaucoup de chansons; celle qu'on a appelée le *Ça ira* terroriste de 1793 date en réalité de 1791 et n'a rien de terrible; ce fut « la sonnerie joyeuse de l'assaut donné à l'aristocratie au nom de la monarchie populaire »). — G. Roberti. Le siège de Coni en 1799. — La commune de Challignac, Charente, en l'an II (extraits des registres des délibérations de cette petite commune rurale de 800 habitants). = 14 juillet. A. Aulard. La constitution de 1793 (cette constitution inexécutable et qui ne fut pas appliquée eut du moins pour heureux effet de réconcilier tous les républicains et de fortifier le parti de résistance à la guerre civile et étrangère). — C. Pierre. L'hymne à l'Être suprême

enseigné au peuple par l'Institut national de musique). — Ch. Perroud. Une amie de Mme Roland; souvenirs inédits de Sophie Grandchamp.

5. — Bulletin critique. 1899, 25 juin. — *P. Sakmann.* Une correspondance inédite de Voltaire, avec un appendice : Voltaire et la maison de Würtemberg (très curieux, du moins en ce qui concerne le génie commercial de Voltaire). = 5 juillet. *D. Vaglieri.* Di una iscrizione romana che ricorda un centurione trecenario (le *trecenarius* paraît être l'officier chargé de commander les *speculatores*). — *H. Gelzer, H. Hilgenfeld, O. Cuntz.* Patrum Nicaenorum nomina latine, graece, coptice, syriace, arabice, armeniace (excellent répertoire, indispensable à tous ceux qui s'occuperont d'histoire ecclésiastique en général et en particulier de l'histoire des Conciles). = 25 juillet. *Abbé F. Laugier.* Le schisme constitutionnel et la persécution du clergé dans le Var (très intéressant).

6. — Journal des Savants. 1899, juin. — L. Delisle. Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham (histoire et description détaillée des quinze volumes de cette collection que la Bibliothèque nationale a pu acquérir tout récemment); 1er article. — G. Maspero. Deir el Bahari (expose les fouilles faites par Édouard Naville dans un des temples thébains qu'il a explorés sur la rive gauche du Nil); 1er article. — G. Perrot. Mantinée et l'Arcadie orientale; 2e article (sur le livre de G. Fougères).

7. — Le Moyen Age. 1899, t. XII, n° 1. — L. Levillain. Deux diplômes d'Hugues Capet en faveur de l'abbaye de Corbie (987). = Comptes-rendus : *A. Dieudonné.* Hildebert de Lavardin. — *P.-M. Perret.* Histoire des relations de la France avec Venise du XIIIe siècle à l'avènement de Charles VIII. — *H. Pirenne.* L'origine des constitutions urbaines au moyen âge. — *A. Doren.* Entwicklung und Organisation der Florentiner Zünfte in 13 und 14 Jahrhundert. — *S. Jerôme.* Commentarioli in Psalmos. Tractatus sive Homeliae in Psalmos, éd. *dom G. Morin.* — *C. Cartellieri.* Ein Donaueschinger Briefsteller. Lateinische Stilübungen des XII Jahrhunderts aus der Orléanschen Schule. — *A. Parmentier.* Album historique, II. — *A. Morini* et *P. Soulier.* Monumenta ordinis servorum Sanctae Mariae. = N° 2. J. Calmette. Étude sur les relations de Charles le Chauve avec Louis le Germanique et l'invasion de 858-859. — A. Guesnon. La satire à Arras au XIIIe s.; second article au n° 2. = Comptes-rendus : *S. Reitschel.* Markt und Stadt in ihrem rechtlichen Verhältnis. — *R. Parisot.* Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens. — *A. Pätzold.* Die individuellen Eigentümlichkeiten einiger hervorragenden Trobadors im Minneliede. — *J. Gollancz.* Hamlet in Iceland. — *Baron de Bonnault-d'Houet.* Les francs-archers de Compiègne. — *A. Nutt.* The celtic doctrine of Re-Birth. — *R. Holtzmann.* Wilhelm von Nogaret, Rat und Grossiegelbewahrer Philipps des Schönen. = N° 3. H. d'Arbois de Jubainville. Fragments d'un dictionnaire des noms propres francs de personnes à l'époque

mérovingienne. — J. Roman. La Société provençale à la fin du moyen âge. = Comptes-rendus : *F. Morel*. Les juridictions commerciales au moyen âge. — *E. Meyer*. Charles II, roi de Navarre, comte d'Évreux, et la Normandie au xive siècle. — *H. Omont, L. Auvray* et *C. de la Roncière*. Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français : ancien Saint-Germain français, tomes I et II; anciens petits Fonds français, tome I. — *M. Dieulafoy*. Le château Gaillard et l'architecture militaire au xiiie siècle. — *Raoul de Houdenc*. Meraugis von Portlesguez, hrsg. von *M. Friedwagner*. — *C. R. Conder*. The latin Kingdom of Jerusalem. — *G. Kurth*. Les origines de la civilisation moderne, 4e éd.

8. — Polybiblion. 1899, juin. — *Abbé E. Briand*. Histoire de sainte Radegonde, reine de France, et des sanctuaires et pèlerinages en son honneur (remarquable). — *L. de la Brière*. Madame Louise de France (portrait aimable, sans prétentions érudites). = Juillet. *W. Norden*. Der vierte Kreuzzug im Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz (l'auteur a donné une explication trop absolue des causes qui firent dévier la 4e Croisade). — *Grisar*. Geschichte Roms und der Pæpste im Mittelalter (l'ouvrage se publie par livraisons. Dans ce qui a déjà paru, l'auteur fait preuve de critique et d'indépendance autant que de science). — *G. du Bosq de Beaumont*. Les derniers jours de l'Acadie, 1748-1758. Correspondances et mémoires extraits du portefeuille de M. Le Courtois de Surlaville, lieutenant général des armées du roi. — *A. Molien* et *F. Duine*. Lamennais, sa vie, ses idées. Pages choisies (fort intéressant). — *Ch. Montagne*. Histoire de la Compagnie des Indes (sans valeur). — *H. Beaune*. Un juge de Marie-Antoinette (biographie de Maire-Savary, ci-devant seigneur de Vermandon).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1899, n° 23. — *H. Houssaye*. Waterloo (compte-rendu critique très important par Salomon Reinach, qui indique des lacunes importantes dans cet ouvrage pourtant si richement documenté, et critique certains jugements contestables sur quelques épisodes de la campagne). = N° 24. *Al. Benedek*. Le passé et l'état actuel du peuple hongrois; tome I : de la servitude à la liberté (récit très détaillé, en hongrois, du rôle que le peuple, ou pour mieux dire le paysan, a joué au cours des siècles). — *R. Koser*. Frédéric le Grand. Correspondance inédite avec le maréchal de Grumbkow et le président de Maupertuis (très intéressant). = N° 25. *A. Schulten*. Die römische Flurteilung und ihre Reste (étude remarquable, bien que systématique à l'excès, sur la centuriation, ou division des champs en centuries à l'époque romaine, dont l'auteur veut à tout prix retrouver encore aujourd'hui les traces dans certaines villes d'Italie qui furent des colonies romaines). — *A. Marignan*. Louis Courajod, un historien de l'art français; t. I : les temps francs (résumé fort intéressant du cours de Courajod à l'École du Louvre; beaucoup d'idées contestables, mais certaines sont fécondes). — *Fr. Novati*. L'influsso del

pensiero latino sopra lo civiltà italiana del Medio evo (bon). = N° 26. *G. Billeter*. Geschichte des Zinsfusses im griechischrömischen Altertum bis auf Justinian (bonne dissertation sur le taux de l'intérêt dans l'antiquité grecque et romaine). — *Knœpfler*. Walafridi Strabonis Liber de exordiis et incrementis quarumdam in observationibus ecclesiasticis rerum (bonne édition avec un embryon de commentaire). — *J.-E. Weiss*. Christenverfolgungen (bonne dissertation sur le fondement juridique des persécutions). — *E. Rodocanachi*. Les derniers temps du siège de la Rochelle, 1628 (publie une relation du nonce G.-F. Guidi, évêque de Cervia). = N°s 27-28. *Olivieri*. Codices florentini (description des mss. florentins relatifs à l'astrologie grecque. Sous la direction de M. Cumont, l'auteur et ses collaborateurs se proposent de réunir les éléments d'un *Corpus astrologorum graecorum*, dont les textes intéressent l'étude des mœurs grecques et romaines). — *G. Monod*. Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne; 1re partie. — *W. Wiegand*. Urkundenbuch der Stadt Strassburg; IV Bd. — *Al. Meister*. Der Strassburger Kapitelstreit, 1583-1592 (curieux chapitre de l'histoire de la contre-réforme). = N° 29. *Stock*. Caesar De bello gallico, books I-VII (consciencieux; le commentaire historique contient beaucoup de recherches; la partie grammaticale est médiocre). = N° 30. *A. Blanchet* et *F. de Villenoisy*. Guide pratique de l'Antiquaire (très utile). — *J. Flach*. L'origine historique de l'habitation et des lieux habités en France (résumé plein d'idées et de faits). — *R. Röhricht*. Geschichte des Königreichs Jerusalem, 1100-1291 (tableau très exact et très complet de tous les événements intéressant l'histoire du royaume de Jérusalem. Pas d'idées générales; rien sur les institutions). — *L. Crouslé*. La vie et les œuvres de Voltaire (excellent). — *J. Delafosse*. Vingt ans au Parlement.

10. — Annales de géographie. 1899, 15 mai. — E. Bertaux. Étude d'un type d'habitation primitive. Trulli, caselle et specchie des Pouilles. — P. Vidal de la Blache. Les civilisations africaines, d'après Frobénius. = 15 juillet. Fr. Ratzel. La Corse; étude anthropogéographique. — S. Lévi. De Nagasaki à Moscou par la Sibérie.

11. — Annales des sciences politiques. 1899, mai. — J. Chailley-Bert. Les protestants de l'Inde britannique; 2e article. — L. Salaun. A propos des affaires de Chine, 1895-1899. = Juillet. G. Alix. Les origines du système administratif français (à partir du XIVe siècle).

12. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1899, n° 3. — Adh. Leclère. Recherches sur les origines brahmaniques des lois cambodgiennes; fin. — J. Toutain. Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir-Mettich; 2e article. — J. Declareuil. Les preuves judiciaires dans le droit franc, du Ve au VIIIe siècle; fin (applications diverses du serment avec cojurateurs dans le droit mérovingien; les ordalies et la procédure du duel judiciaire). — M. Prou. Un nouveau texte des coutumes de Lorris (fourni par un diplôme

original de Louis VII concédant le texte de ces coutumes à Lorrez-le-Bocage en 1160). — Paul Henry. Un commentaire manuscrit de l'usement de Rohan; aperçus rétrospectifs sur le domaine congéable. = Comptes-rendus critiques : *Ch. Lefèvre*. Leçons d'introduction à l'histoire du droit matrimonial français (court et incomplet, mais très remarquable. L'auteur donne à la direction chrétienne la première place dans le développement de l'institution matrimoniale). — *Edm. Picard*. L'évolution historique du droit civil français; 3e édit. (simple esquisse, mais pleine d'idées). = Bulletin bibliographique.

13. — Revue archéologique. 1899, mai-juin. — Th. Reinach. Notes archéologiques (une de ces notes fournit à l'auteur un nouvel argument en faveur de l'authenticité de la tiare d'Olbia). — Costantin. Le mythe du chêne marin. — P. du Chatellier. Le tumulus de Kervastal en Ploneis (Finistère). — H. Hubert. Fibules de Baslieux (fibules mérovingiennes provenant d'un tombeau de femme découvert isolément à Baslieux (Meurthe-et-Moselle). — Delattre. Les cimetières romains superposés de Carthage, 1896; fin. — G. Katcheretz. Les nécropoles de Lada et de Tomnikov dans le gouvernement de Tambov. — J. Keifer. Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg, de 1845 à 1897; suite. — S. Reinach. Index des localités et des collections d'où proviennent, qui possèdent ou qui ont possédé des statues antiques, publiées dans le *Répertoire de la statuaire*. — Id. Une tirade inédite de Juvénal (texte et traduction de trente-six vers, trouvés dans un manuscrit d'Oxford, et qui appartiennent à la satire VI sur les femmes). = Bibliographie : Ermitage impérial. Musée de sculpture antique; 3e édition corrigée. — *P. Pilloy*. Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne (la première concerne le tombeau de Childéric Ier; l'auteur n'a guère fait que reproduire, avec des corrections de détail, les reconstitutions proposées par Lindenschmit). — *J. Hampe*. Les monuments du moyen âge en Hongrie, IVe-Xe siècles; t. II (très riche répertoire, malheureusement écrit en hongrois). — *Zanardelli*. Toponymie fluviale. La précelticité des noms de rivière en Belgique (dissertation sur la toponymie ligure; certaines affirmations sont très osées). — *M. Le Roux* et *Ch. Marteaux*. Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie.

14. — Revue des Études anciennes. (Annales de la faculté des lettres de Bordeaux.) Tome I, n° 3, juillet-septembre 1899. — P. Foucart. Athènes et Samos, de 405 à 403 (réédite et commente trois décrets qui étaient gravés sur une même stèle de marbre blanc, autrefois exposée sur l'acropole d'Athènes). — Perdrizet. Miscellanea (1° dédicace archaïque faite à Delphes par un Potidéate; 2° sur un passage des *Économiques* d'Aristote). — C. Jullian. Notes gallo-romaines (3e article : de la précision géographique dans la légende carolingienne. Dans la *Chanson* de Roland, Charlemagne, sur le chemin de Saragosse à Bordeaux, rencontre la ville de « Nerbune; » cette localité doit être iden-

tifiée avec Arbonne, paroisse située à cinq kilomètres au sud de Biarritz. L'auteur montre avec quelle précision l'auteur du *Turpin saintongeais* a décrit les localités voisines de Bordeaux quand il a raconté la prise de cette ville par Roland). — E. Huebner. Epistola scripta in latere nondum cocto et nuper invento in Hispania (texte et commentaire de cette inscription trouvée à Villafranca de los Barros, en Estramadure.

15. — Bulletin de littérature ecclésiastique, publié par l'Institut catholique de Toulouse. 1899, mai. — A. Auriol. Les Clarisses du Salin; fin. = Juin. Louis Saltet. Étude critique sur la Passion de sainte Foy et de saint Caprais (donne une édition critique du texte de cette *Passio*).

16. — Revue de l'Orient chrétien. 1899, n° 2. — Baron d'Avril. Les hiérarchies en Orient. — Dom J. Parisot. La bibliothèque du séminaire syrien de Charfé. — Abbé F. Nau. Opuscules maronites (œuvres inédites de Jean Maron : chronique maronite en syriaque; écrits de controverse; histoire de Daniel de Mardin; détails sur Beyrouth au ve siècle, etc.). — R. P. Petit. Règlements généraux de l'Église orthodoxe en Turquie; suite. — Mgr Graffin. Le synode de Mar Jésuyab (en 588; ce synode donne une idée de l'état où se trouvait l'Église nestorienne, un siècle environ avant la domination musulmane. Traduction française et texte syriaque).

17. — L'Ami des monuments et des arts. N° 68, 4e partie du t. XII, 1898. — Ch. Normand. Une vue inédite des tombeaux des Mamelouks, souvenirs se rattachant à l'histoire de France. — Ed. Corroyer. Les origines de l'architecture française au moyen âge (elle s'est formée de trois éléments : grec, gréco-romain et byzantin, et a pris naissance dans l'Aquitaine, c'est-à-dire dans l'Anjou et le Maine). — Enlart. Les monuments et souvenirs nationaux à l'étranger. Abbaye de Lapaïs, Chypre; district de Cérines. = N° 71, 1re partie du t. XIII. Ch. Normand. Une ville antique inédite : Aquae calidae Colonia ou Hammam R'ihra, province d'Alger; suite dans le n° 72. — Enlart. L'Église cathédrale de Saint-Nicolas de Famagouste, Chypre, bâtie à la mode champenoise; texte, dessins et photographies (elle fut commencée vers l'an 1300). = N° 72. A. Darcel. Documents sur les monuments parisiens. Les restaurations de Notre-Dame de Paris jusqu'en 1862.

18. — Revue archéologique. 1899, mars-avril. — J. de Morgan. Fouilles à Suse, 1897-1898; suite. — Paul Vitry. Le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray (sa biographie. Il est le père de Simon Guillain, un des fondateurs de l'Académie de peinture et de sculpture). — S. Reinach. Deux bustes du prétendu Vitellius. — H. Cavaniol. Sur Chanteroy (fouilles dans cette localité, voisine de Langres; elles ont fourni un certain nombre d'antiquités romaines). — A. Moret. Stèle de la XVIIIe dynastie (Musée du Louvre) représentant une fabrique d'arcs. — Delattre. Les cimetières romains superposés de Carthage, 1896;

suite. — Isidore Lévy. Dieux siciliens : les Δέλλοι et les Παλικοί. — G. Katcheretz. Notes d'archéologie russe; suite : les tumulus du gouvernement de Saint-Pétersbourg.

19. — Revue maritime. 1899, avril. — Ch. Barrières et F. Ollivier. Historique du service de la mousqueterie dans la marine depuis Richelieu jusqu'à nos jours; suite en mai.

20. — Revue militaire. 1899, juin. Archives historiques. — L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux xviie et xviiie siècles; suite (avec un plan du camp de Compiègne. Une feuille de la carte du commandant Legrand). — Les historiographes militaires aux armées. — Armée de Rhin et Moselle (campagne de 1796); suite. — La guerre de 1870-1871. — Historique du 5e corps d'armée; suite.

21. — Le Bibliographe moderne. 1899, mars-juin. — Ch. Schmidt. Un cours de bibliographie à la fin du xviiie s. (publie un mémoire adressé par le Père Laire sur ce sujet au président de l'Assemblée nationale en 1792). — Geoffroy de Grandmaison. L'Espagne et la France sous le premier empire, à travers les archives espagnoles (utile dépouillement de ces archives). — H. Stein. L'origine flamande de l'imprimeur Chr. Wechel. — F. Gerbeaux. Les papeteries d'Essonnes, de Courtalin et du Marais à l'époque de la Révolution française. — C. Couderc. Les archives de la châtellenie de Bressuire (cette collection, heureusement retrouvée chez un marchand, put être achetée par le département des Deux-Sèvres; elle est maintenant à Niort. Les documents ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du xive s.).

22. — Le Correspondant. 1899, 10 juin. — Duc de Broglie. M. Buffet; II : l'Assemblée nationale. Le Sénat (récit très intéressant et neuf à quelques égards du rôle de M. Buffet avant le 24 mai et pendant la présidence de Mac-Mahon). — Grabinski. Nouvelles révélations sur la politique napoléonienne en Italie, 1860-1864 (les souvenirs de Minghetti permettent de préciser l'action de Pepoli dans la conclusion de la convention de Septembre et comment le transfert de la capitale à Florence fut imposé à Victor-Emmanuel). — Mury. Les esclaves blancs aux Antilles françaises (tableau lamentable et trop vrai de la situation politique aux Antilles. La suppression de la représentation coloniale est le seul remède). — Thureau-Dangin. La Renaissance catholique en Angleterre au xixe s.; fin (touchant récit de la conversion de Newman). = 25 juin. J. Darey. L'État indépendant du Congo; I. — Lanzac de Laborie. Les missions catholiques françaises dans l'Inde méridionale (d'après un livre de M. A. Launay sur *les Missions de l'Inde*. Leur principal résultat a été la création de huit archevêchés et dix-sept évêchés. Ce qui manque, ce sont les indigènes convertis. L'auteur paraît regretter l'absence de persécutions violentes qui auraient, croit-il naïvement, propagé le christianisme. La vérité est que le cerveau des Indous et leur organisation sociale sont aussi rebelles au catholicisme qu'au protestantisme). — Bossard. La Vendée (psychologie intéressante de l'âme

vendéenne). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Murat en Espagne, 1808 (d'après les documents des Affaires étrangères et des Archives nationales. Au fond, Murat, « cette bête et ce héros, » n'a joué aucun rôle dans le drame de la chute du roi d'Espagne, dont Napoléon seul tenait les fils. M. de G. croit apocryphe la lettre de Napoléon du 29 mars 1808). — JANSSEN. L'art du moyen âge et l'art de la Renaissance en Allemagne.

23. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1899, 20 juin. — H. PRÉLOT. Bismarck et la transformation de l'Allemagne; 3e article : la guerre franco-allemande. = 5 juillet. H. CHÉROT. Saint François de Sales et la prédication au XVIIe siècle. — P. BRUCKER. Lettre de l'évêque de Chartres à Louis XIV, 1697 (donne une nouvelle édition, d'après l'original, qui existe encore, de la lettre adressée au roi par Godet des Marais, évêque de Chartres, son directeur, dans lequel se trouve un témoignage explicite du mariage de Mme de Maintenon avec Louis XIV. Cette lettre est accompagnée d'une attestation des dames de Saint-Cyr). = 20 juillet. G. LONGHAYE. Mme de Staël. — V. DELAPORTE. Deux princesses de la maison de France : la duchesse de Bourgogne et la vénérable Mme Louise (à propos des ouvrages de MM. d'Haussonville et de la Brière).

24. — La Revue de Paris. 1899, 15 avril. — Pierre DE NOLHAC. Les premières fêtes de Versailles (décrit les fêtes données par le roi en 1664, 1666 et 1668; cette dernière est la plus somptueuse qu'il ait jamais donnée). = Fr. FUNCK-BRENTANO. Le drame des Poisons; 2e article : Mme de Montespan (prouve, d'après les papiers de la Reynie, que la maîtresse du roi se livra aux plus horribles pratiques de la sorcellerie pour écarter ses rivales et retenir à tout prix le roi. Louis XIV eut la preuve de ses crimes, mais il n'osa la frapper et arrêta la procédure. Louvois s'employa de toutes ses forces pour sauver la maîtresse du roi); fin le 1er juin : un magistrat (La Reynie, qui dirigea l'enquête avec toute la fermeté que lui commandaient son profond sentiment de la justice et son souci constant de l'honneur du roi). = 15 mai. Albert PINGAUD. Napoléon III et le désarmement (efforts tentés en 1863, par l'empereur, à l'occasion des affaires de Pologne, pour établir la paix perpétuelle en faisant remanier par un congrès européen la carte politique de l'Europe et en fixant un maximum d'armements que les divers États ne pourraient dépasser. L'idée échoua. En janvier 1870, nouvelle proposition de désarmement, qui échoue également par l'opposition déclarée de la Prusse). — Baron DE BARANTE. Après la Révolution de février (extrait de sa correspondance, du 28 février au 11 décembre 1848); fin le 1er juin. = 1er juin. La mission Marchand (avec une carte; intéressant, surtout en ce qui concerne les origines diplomatiques de l'entreprise). = 15 juin. Fréd. MASSON. Le royaume d'Italie, 1805 (expose d'une façon lumineuse, à l'aide de documents nouveaux, comment Napoléon, fatigué des exigences de ses frères, qui convoitaient son

héritage, impuissant à leur faire renoncer à leurs droits à la succession impériale même en leur offrant la couronne d'Italie, décida de garder pour lui la couronne italienne en même temps que la couronne impériale, en se faisant représenter à Milan par un simple vice-roi; ce fut Eugène, qui représentait la famille rivale de celle des Bonaparte. Du projet de fédération italienne formée autour du royaume d'Italie). = 1er juillet. Duc de Choiseul. Mon ambassade à Rome (1754-1755; très intéressant fragment de ses Mémoires authentiques). — D. Pasquet. L'administration de Londres. = 15 juillet. Alfred Droz. Le procès de Foucquet (montre les irrégularités du procès, l'introduction au dossier de pièces frauduleuses, l'intervention illégitime du pouvoir royal à tous les moments de la procédure. Ce procès fut un monument d'iniquité). — Ém. Faguet. Taine; 1er art. — J. Jusserand. Un duc et sa ville. Vespasien de Gonzague, duc de Sabbioneta (construction de la ville de Sabbioneta par Vespasien, son éphémère prospérité, qui ne survécut pas à la mort du duc, le 27 février 1591).

25. — Revue des Deux-Mondes. 1899, 15 avril. — Marquis de Gabriac. Voyage de la duchesse de Guiche en France en 1801 (la duchesse de Guiche était fille de la duchesse de Polignac; elle fut envoyée en France en 1801 pour essayer de pénétrer les pensées intimes du nouveau gouvernement qui venait de s'installer aux Tuileries. Elle fut accueillie très gracieusement par Joséphine, reçut l'impression qu'on voulait témoigner quelque bonne grâce au parti royaliste, mais acquit la conviction que le premier consul ne renoncerait en faveur de qui que ce soit à la moindre parcelle de ses pouvoirs). = 1er mai. Émile Ollivier. Napoléon III général en chef. La campagne d'Italie (de l'attitude hésitante des Cinq en face de la déclaration de guerre. La mobilisation, la concentration des troupes françaises jusqu'au 1er juin); suite le 15 mai : Magenta et Solférino; fin le 1er juin : les préliminaires de Villafranca (la guerre d'Italie avait montré qu'une refonte des institutions militaires s'imposait aux grandes nations continentales; malheureusement, c'est la Prusse seule qui sut retirer tout le fruit de cette grave leçon). — Comte Remacle. Un document inédit sur le consulat (extrait des rapports adressés à Louis XVIII par ses correspondants français en 1802-1803); fin le 1er juin. — G. Valbert. La reine Christine de Suède et sa correspondance avec le cardinal Azzolino, 1666-1668. = 15 mai. Comte d'Haussonville. La duchesse de Bourgogne à la cour; 3e art. : la vie intime. = 1er juin. G. Hanotaux. Richelieu rebelle. Du traité d'Angoulême à la bataille des Ponts-de-Cé, 1619-1620; fin le 15 juin. — Ph. Berger. Les fouilles de Carthage. = 15 juin. Lettres de Mme la comtesse Della Rocca et du général Treuille de Beaulieu (deux lettres sur la bataille de Solférino et sur les canons rayés, analysées par M. É. Ollivier). = 1er juillet. Ch. Benoist. Le prince Bismarck; 1er art. : la période militante; 2e art. le 15 juillet : la période triomphante. = 15 juillet. Arvède Barine. La grande Mademoiselle; 1er art. : l'enfance.

26. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1899. Bulletin de mars-avril. — Thédenat. Le forum romain (découvertes récentes et restaurations : temple de Vesta, temple de César, tombeau de Romulus). — Gauckler. Découvertes à Carthage. — Ph. Berger. Sur un rouleau de plomb avec inscription phénicienne trouvé à Carthage. — Max. Collignon. Note sur des bijoux d'or de Sardes. — Arbois de Jubainville. Les suffixes des noms géographiques inscrits dans le cartulaire de Gellone. — Le R. P. Lagrange. Lettre sur l'emplacement de la ville biblique de Gezer (avec trois planches). — Maxe-Werly. Francesco da Laurana, fondeur-ciseleur à la cour de Lorraine.

27. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu, 1899, juillet. — L. Aucoc. La justice administrative en France (à propos de l'ouvrage de M. Rod. Dareste sur ce sujet). — E. Levasseur. Les ouvriers du temps passé (quelques pages à l'occasion de l'ouvrage de M. Hauser). — P. de Boutarel. Les mobiles d'une faction au xviie siècle (causes de la Fronde).

28. — Société nationale des Antiquaires de France. 1899, 7 juin. — M. Toutain fait une communication relative à un texte d'Hérodote relatif à quelques peuplades de l'Afrique qui, raconte-t-il, se teignaient le corps en rouge. Une récente découverte de M. Mowat à Mahedia, entre Sousse et Sfax, a prouvé que les anciens habitants du pays teignaient en vermillon les ossements de leurs morts. La concordance entre la coutume rapportée par Hérodote et l'usage funéraire ainsi révélé donne une grande valeur à l'observation de l'historien grec. — M. le baron de Baye signale la récente découverte d'ossements humains teints en rouge trouvés dans deux dolmens fouillés au Caucase. Cet usage funéraire avait été observé dans des tombeaux de l'Ukraine. = 16 juin. M. Leyté de Vasconcellos fait une communication sur deux monuments trouvés en Portugal. L'un est une mosaïque romaine représentant Orphée, provenant des environs de Leiria, l'autre une inscription latine. — Au nom de M. de Villefosse, M. l'abbé Thédenat présente le dessin d'une colonne découverte à Montagnac (Hérault), aujourd'hui déposée au musée de Béziers et portant une nouvelle inscription gauloise en caractères grecs. — M. l'abbé Thédenat fait ensuite une communication sur les fouilles récemment faites au Forum romain sous le pavé noir, où l'on avait cru découvrir le tombeau de Romulus. Les objets trouvés rendent cette attribution peu vraisemblable. Il y avait là un *locus sacer* remontant à la plus haute antiquité, mais dont la destination est inconnue. = 28 juin. M. Cagnat entretient la Société d'une inscription sur bronze qui lui a été communiquée de Beyrouth par le P. Ronzevalle. C'est une lettre adressée aux naviculaires d'Arles par un personnage auquel ils avaient présenté leurs doléances. Il y est question des mesures à prendre pour assurer l'intégrité de la livraison du blé fourni par la Gaule Narbonnaise à la

ville de Rome. = 19 juillet. M. Bruston, associé correspondant, entretient la Société de la médaille du Christ à inscription hébraïque dont il a été plusieurs fois question depuis quelque temps. D'après lui, cette inscription aurait une double signification chrétienne ou juive suivant le sens où on la lirait. — MM. Samuel Berger et Babelon croient qu'il est difficile de voir dans cette inscription autre chose qu'une inscription chrétienne.

29. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1899, 15 juin. — L. Bastide. La Réforme dans les environs de Patay. — H.-V. Aubert. Lettre d'une huguenote à son fils réfugié à Genève, 1557. — H. Hauser. Documents sur la Réforme en Auvergne (extraits des archives et de la bibliothèque de Genève). — E. Arnaud. La messe ou l'amende. Ordonnance de l'intendant Bernage à l'adresse des instituteurs et institutrices du Languedoc, 1739. — Id. Actes du colloque d'Uzès assemblé le 19 septembre 1770. — J. Pannier. Les registres de l'état civil après l'édit de 1787 (aux archives communales de Nauroy, Aisne). = 15 juillet. Th. Maillard. Prédicants poitevins : Vinet, Migault, les deux Potet. — N. W., P. Herzog et G. Chabrier. Les dernières années de l'église réformée de Bergerac, 1669-1685; trois documents. — L.-M. de Richemond. Notes sur la Révocation dans l'arrondissement de la Rochelle, par un curé contemporain. — N. W. et Destandau. Fugitifs provençaux à la suite de la Révocation, 1691. — Le beau-père de Sully (quelques notes biographiques sur le dernier Courtenay, sire de Bontin).

30. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Bulletin. 1899, 3e et 4e livraisons. — L. Grou. Nouveaux documents sur Anthoine et Loyse Heroet (documents relatifs à la maison à l'enseigne du Moulinet, rue Vieille-du-Temple, et au fief de la Maison-Neufve, près de Saint-Germain-en-Laye). — E. Coyecque. La réforme de l'Hôtel-Dieu de Paris au xvie siècle. — Notes d'histoire et d'événements parisiens, 1580-1760.

31. — Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletins. T. XX, 1898, 3e trim. — Th. Ducrocq. Rectification de diverses inexactitudes ou erreurs relatives à la famille Thibaudeau. = 4e trim. Léo Desaivre. Notes sur Mélusine. — E. Ginot. A.-F. Lièvre et ses publications; notice bio-bibliographique. — Maurice Prou. Monnaies mérovingiennes et anglo-saxonnes appartenant à la Société des Antiquaires de l'Ouest. = 3e trim. P. Charreyron. Le passage du roi Louis XIV à Chauvigny-du-Poitou, 1651, d'après quelques documents inédits).

32. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique. T. XXVII, 1899, 1er trim. — Abbé C. Daux. L'hymnaire de l'abbaye de Moissac aux xe-xie siècles.

33. — Annales de l'Est. Juillet 1899. — G. Morizet. La princesse Marguerite de Lorraine, de 1613-1643 (fragment d'un mémoire sur Gaston d'Orléans, présenté par l'auteur pour l'obtention du diplôme d'études

supérieures). — P. Boyé. Les travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au XVIIIe siècle (montre la charge écrasante que l'établissement de la corvée fit peser sur le pays). — A. Mansuy. Les sociétés populaires à Nancy pendant la Révolution, du 1er décembre 1789 au 18 pluviôse an IV (analyse détaillée d'un mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'études supérieures). = Bibliographie : *G. Gide*. Essais historiques sur l'Alsace-Lorraine. Organisation militaire de la ville de Mulhouse et de son système de défense contre l'incendie. Notice historique sur la commanderie de l'ordre Teutonique à Rixheim, de 1235 à 1797.

34. — Annales du Midi. 1899, juillet. — V. Mortet. Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale, le cloître et le palais archiépiscopal de Narbonne, XIIIe-XVIe siècles; 2e art. : les architectes de la cathédrale et du cloître). — L.-G. Pélissier. Un conventionnel oublié : J.-P. Picqué et *l'Hermite des Pyrénées*. — A. Thomas. Lettres de Louis de Chasteignier de la Rochepozay, gouverneur de la Marche, 1591-1592. — P. Dognon. De quelques noms employés au moyen âge, dans le Midi, pour désigner des classes d'hommes : *platerii, platearii* (dans le Midi, notamment à Narbonne et à Nîmes, on entendait par « placiers » une classe de la société communale, la première après la noblesse; à l'origine, c'étaient les gens « de platea, » de la place de la ville, c'est-à-dire ceux qui avaient leur maison autour, ou du moins dans le voisinage de cet endroit).

35. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1898 (Auxerre, 1899). — Ch. Demay. L'évêque d'Auxerre et le chapitre cathédral au XVIIIe siècle (d'après les archives capitulaires. Mémoire important de 222 pages, avec deux plans et bon nombre de pièces justificatives, de listes de chanoines, etc.).

36. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1898, mai-juin. — Abbé Attaix. Les églises du canton d'Ennezat; fin.

37. — Revue d'Auvergne. 1899, n° 2. — Desdevises du Dezert. Les grandes étapes de la Révolution. = N° 3. H. Chotard. L'assistance publique et les enfants-trouvés en Auvergne au XVIIIe siècle.

38. — La Province du Maine. 1899, juin. — Amb. Ledru. Le Maine sous le règne de Jean le Bon, 1350-1364; suite (avec un tableau des localités de la province du Maine et des environs occupées par les Anglais à cette époque); suite en juillet. — L. Froger. Un combat singulier au Mans en 1435. — Vicomte Menjot d'Elbenne. Les francs bouchers au Mans au XVe siècle, d'après des documents inédits; fin (pièces justificatives).

39. — Revue de l'Agenais. 1899, mai-juin. — G. Tholin. Les sceaux et les armoiries des villes de l'Agenais. — Ph. Lauzun. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-1586; introduction. — Louis Couyba. Une circulaire au clergé d'Agenais après 1685

(pour recommander à tous les membres du clergé de surveiller les huguenots et organiser contre lui un vaste système d'espionnage). — Journal agenais des Malebaysse; fin 1775-1778. — F. DE MAZET. Étude sur les statuts, actes des consuls et délibérations de Jurade de la commune et juridiction de Villeneuve-d'Agenais, de juin 1260 à octobre 1785; suite. — Nouvelle de l'assassinat de Henri IV. Lettre de Denis Ricault, avocat en Parlement, à noble de Melon, escuyer, seigneur de Maucan, de Bordeaux, le 18 mai 1610.

40. — Revue de Champagne et de Brie. 1899, janvier. — H. JADART. Voyage de Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, à Reims, dans la Champagne et les Ardennes, en 1695.

41. — Revue de Gascogne. 1899, juillet-août. — Abbé A. DEGERT. Saint Vincent évêque de Dax. — J. GARDÈRE. Histoire religieuse de Condom pendant la Révolution; 4e art. — Abbé C. TAUZIN. Chroniques landaises. Préludes de la grande révolte. Les premiers Plantagenets, 1152-1216; 1er art. — L. BATCAVE. Lettres patentes de la reine Jeanne, souveraine de Béarn, en faveur de la maison d'Abidos, au sujet de la révolte du sieur de Terride, avril 1571. — P. DE CASTERAN. Relation d'un voyage dans le Labourd, par M. de Froidour, 1672.

42. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1899, 1er mars. — E. G. Les familles rochelaises; suite : famille Admyrauld. — LA MORINERIE. Assassinat de MM. de l'Isle et de Marlonges, 1614. — G. AUDIAT. Autour du siège de la Rochelle (quelques documents inédits). — Puits gallo-romains à Saintes. = 1er mai. L. AUDIAT. Les pasteurs du Désert à La Rochelle et en Poitou. — ID. Le culte de saint Eutrope (article très documenté). = 1er juillet. L. AUDIAT. Fénelon et son *Télémaque* (le *Télémaque* ne fut composé ni à Bussac-Fontcouverte, ni à Usseau-Marignac, mais à la cour, et quand Fénelon jouissait encore « de la confiance et de la bonté du roi. » Il est de 1693 ou 1694). — Un épisode de l'histoire du collège de Saintes, 1692-1694.

43. — Revue historique et archéologique du Maine. 1899, 1er semestre. T. XLV, 2e livr. — Abbé A. FOUCAULT. Histoire religieuse et féodale de la paroisse de Poillé; suite dans la 3e livr. — Chanoine Jules DIDIOT. Le culte de saint Julien du Mans dans l'église slave; 2e art. — Henri ROQUET. Saint Gervais-en-Belin; fin. = 3e livr. Abbé VAVASSEUR. La paroisse de Pouvrai et la famille de Tascher. — Abbé FROGER. L'église de Saint-Gervais-de-Vic.

---

44. — Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. 5e série, t. II, 4e livr., 1899. — J. VAN SPILBEEK. Armoiries des abbayes norbertines en Belgique (illustré). — F. DONNET. Les cloches chez nos pères (2e part. : bénédiction des cloches. Inscriptions). — E. LALOIRE. L'union des étudiants anversois à Louvain (notice historique sur cette corporation, de 1687 à 1794). = T. III, 1re livr. A. DE

Behon de Dornau. Un parallèle entre les grandes bombardes du xve s. et les canons de gros calibre du xixe siècle (les anciennes bombardes étaient d'une qualité supérieure). — V.-B. de Jonghe. Résumé de la numismatique gemblacienne (en réalité, il n'y a pas de numismatique de l'abbaye de Gembloux). — F. Donnet. Le sculpteur Robert Moreau (c'était un artiste remarquable, mais ses œuvres sont malheureusement perdues). — A. de Witte. Une requête de F.-J. Moretus en 1758 (page intéressante de notre histoire économique).

45. — Archives belges. 1899, n° 4. — Comptes-rendus : *A. Cartellieri.* Philipp II August, König von Frankreich (important surtout au point de vue du règne de Philippe d'Alsace en Flandre. Bonne critique des sources). — *L. Kæmmerer.* Hubert und Jan van Eyck (renseignements abondants et sûrs). — *Laurent* et *Lameere.* Recueil des ordonnances des Pays-Bas, 2e série, t. II (29 janvier 1519-31 décembre 1529. Près de 300 documents). — *Mémoires du lieutenant-colonel Aubin Dutheillet de Lamotte* (concernent l'histoire de la Belgique pendant les années 1831-1839 et aussi l'histoire de la France sous l'Empire et la Restauration. Médiocrement intéressants). = N° 5. *Ch. Gillès de Pelichy.* L'organisation du travail dans les ports flamands sous l'ancien régime et à l'époque moderne (bonne application de la méthode historique à l'économie sociale). — *A. de Haulleville.* Les aptitudes colonisatrices des Belges et la question coloniale en Belgique (partie historique importante). — *Vos.* Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Tournai (trop sommaire). — *A. Philippi.* Die Kunst des xve und xvie Jahrhunderts in Deutschland und den Niederlanden (bien au courant de la science). = N° 6. *L. van der Kindere.* Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge (excellent travail). — *Borrelli de Serres.* La réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe-Auguste (clair, méthodique, plein d'érudition). — *S. Ehses.* Nuntiaturberichte aus Deutschland, 1584-1590 (dépouillement systématique des archives du Vatican et de Naples). — *H. Schlitter.* Kaunitz, Philipp Cobenzl und Spielmann. Ihr Briefwechsel, 1779-1792 (indications nouvelles sur la question orientale et sur l'histoire des Pays-Bas au xviiie siècle). — *C. Vallaux.* Les campagnes des armées françaises, 1792-1815 (travail de vulgarisation). — *La Motte-Rouge.* Souvenirs de campagne (attrait médiocre). — *A. Kauffmann.* Thomas von Chantimpré (fait double emploi avec la thèse d'Élie Berger). = N° 7. *J. Finot.* Étude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne au moyen âge (tableau clair et précis). — *E. Jopken.* La culture de la vigne à Tournai au xve siècle (intéressant; n'est pas bien au courant des travaux antérieurs). — *C. Bornate.* Ricerche intorno alla vita di Mercurino Gattinara, gran cancelliere di Carlo V (bon). — *H. Schuermans.* L'abbaye de Villers. Les reliques de la B. Julienne de Cornillon (œuvre d'un homme qui raisonne selon une bonne méthode et qui use de la conjecture avec sagacité).

46. — Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique.

5e série, n° 4. — Van Overloop. La pierre de Saint-Bavon (épisode curieux de l'histoire du VIIe siècle). — J. Nève. Louis Dalmau, peintre espagnol, élève de J. van Eyck. — H. Hymans. La date de l'achèvement de la tour de la cathédrale d'Anvers (cette question reste douteuse). — A. Blomme. Produits archéologiques des dragages de l'Escaut à Termonde (important). = N° 5. H. Schuermans. Anvers, Bruxelles, Malines en 1749 (extraits de l'intéressant journal de voyage du bénédictin Dom Guytom). = Comptes-rendus : *Finot*. L'artillerie bourguignonne à la bataille de Montlhéry (d'après les comptes de l'époque). — *Th. Leuridan*. Histoire de la châtellenie de Lille (très complet). — *L. Halkin*. Correspondance de D. Martène avec le baron de Crassier (beaucoup de détails très intéressants pour l'histoire littéraire). — *Bled*. Les évêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne (importante étude d'histoire religieuse). — *Barbier*. Le couvent des Dominicains à Namur (consciencieux).

47. — Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. 1899, n° 1. — C. Piot. Les duumvirs dans le nord de la Gaule (les peuples germains installés dans le nord de la Gaule ne connaissaient pas, en général, l'institution des duumvirs ; elle s'est maintenue seulement dans les pays celtes). — P. Fredericq. La question des indulgences dans les Pays-Bas au commencement du XVIe siècle (histoire des indulgences et du mouvement d'opinion auquel elles donnèrent naissance avant Luther). — J. Leclercq. Le plus ancien entrepôt de commerce (il s'agit de Pointe-de-Galle (Ceylan), qui serait la Tarsis orientale des Phéniciens). — H. Pirenne. La Hanse flamande de Londres (beaucoup de rectifications aux travaux de Mayer et de Warnkoenig). = Compte-rendu : *J. de Chestret de Haneffe*. Histoire de la maison de La Marck, y compris les Clèves de la seconde race (très important pour l'histoire de France, d'Allemagne et des Pays-Bas). = N° 2. H. Delehaye. La légende de la lettre du Christ tombée du ciel (excellente dissertation critique. Il s'agit d'une prétendue lettre écrite par le Christ lui-même dont l'objet principal est l'observation du dimanche). = Compte-rendu : *H. Pirenne*. Geschichte Belgiens (ouvrage de premier ordre). = N° 3. E. Gossart. Quelle part de responsabilité doit-on attribuer à Philippe II dans l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes ? (l'auteur produit des textes contemporains d'où il résulterait que l'exécution des comtes était convenue entre le roi et le duc d'Albe avant le départ de ce dernier pour les Pays-Bas). = Compte-rendu : *F. Cumont*. Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra (œuvre magistrale). = N° 5. C. Piot. La nationalité des Ubiens. — A. Giron. De la condition juridique des Juifs (histoire sommaire des persécutions subies par les Juifs au moyen âge, notamment dans les Pays-Bas). — C. De Smedt. L'histoire est-elle une science ? (réfutation des paradoxes de Lacombe, Brunetière et Lamprecht). = Comptes-rendus : *de Borchgrave*. Daniel de Borchgrave, procureur général au conseil de Flandre (ce personnage fut le premier

secrétaire d'État des Provinces-Unies et joua un rôle considérable dans l'histoire des Pays-Bas). — *Ch. de Ribbe.* La société provençale à la fin du moyen âge (plein d'intérêt).

---

48. — Hermes. Bd. XXXIV, Heft 3, 1899. — H. D'ARNIM. Sur la vie de Dion de Pruse (cherche à repousser les attaques dirigées par Dessau contre son livre). — W. KOLBE. Une addition chronologique aux préliminaires de la guerre du Péloponèse (en combinant le compte publié dans le *C. I. A.*, 179[a], réédité avec de nouveaux compléments, et le récit de Thucydide, l'auteur arrive à dater avec plus de précision la défection des Chalcidiens et par suite la bataille de Sybota, qui doit être placée dans l'automne de 433). — F. BECHTEL. Nouveaux noms grecs de personnes (addition à la table des noms propres du t. IV des *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei*). — E. SCHWARTZ. Tyrtée (l'idée qu'on se fait de la seconde guerre de Messénie comme étant une guerre de coalition est née d'une tendance légendaire. C'est une rhétorique grossière, et cette sorte de superstition factice qui protégea Épaminondas auprès des Péloponésiens, qui ont fait d'Aristomène, chef de brigands, un héros national. Les poésies attribuées à Tyrtée n'ont pas été composées avant le ve siècle à Athènes; par là s'explique la légende de l'envoi de l'athénien Tyrtée à Sparte).

49. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. XIV, 1899, Heft 2. — U. VON WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF. Les « technopægnies » grecques (explique les rapports de ces raffinements graphiques avec l'épigraphie. Les poésies hellénistiques et les poésies plus anciennes encore renferment beaucoup de renseignements pour l'histoire des mœurs; il n'y a qu'à les prendre). — F. WINTER. Études relatives au plus ancien art grec (parle d'une industrie de terre cuite à Samos dans la première moitié du vi[e] s.). — Samuel WIDE. Vases géométriques de provenance grecque; suite. = Fouilles archéologiques en 1898. — Fouilles et acquisitions en Égypte en 1897-1899. — Fouilles en Italie en 1898. — Nouveautés archéologiques de l'Afrique du Nord. — Rapport sur les travaux de la Commission du Limes en 1898. — Bibliographie.

50. — Mittheilungen des kaiserlich deutschen archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung. Bd. XXIII, 1898, Heft 4. — Engelbert DREAUP. Un décret athénien de proxénie pour Aristote (reconstitue un ψήφισμα en faveur d'Aristote d'après la biographie arabe d'Ibn Abi Usaibia et tire des conclusions sur la situation politique d'Aristote à l'égard des Athéniens). — F. HILLER VON GÆRTRINGEN. Inscriptions de Rhodes; suite. — A. WILHELM. L'inscription dite des hétaires de Paros (corrections au texte publié par Pernice dans les *Arch.-epigr. Mittheilungen aus Œsterreich*, 1897. Contre Maas, Wilhelm dit : « D'aucune des femmes mentionnées dans la liste, nos moyens ne nous permettent de dire qu'elle fut une hétaire »). —

R. Herzog. Rapport sur une mission dans l'île de Cos (recherches topographiques sur la situation de l'Asclépion ; inscriptions). — A. Wilhelm. Monuments écrits de l'Attique ancienne (étudie l'inscription de Salamine et celle de l'Hekatompedon. Reproduit l'inscription de Salamine d'après tous ses fragments connus; chronologiquement, elle ne peut remonter plus haut que les dernières années du VIe s. Quant à celle de l'Hekatompedon, la date de 485-484 proposée par Kirchhoff gagne en vraisemblance). = Rœmische Abtheilung. Bd. XIII, fasc. 4. P. Orsi. Les nécropoles de Licodia Eubea et les vases géométriques de la quatrième période sicilienne (les fouilles exécutées à Licodia, dans la province de Catane, ont permis : 1° de déterminer au point de vue chronologique et ethnographique un groupe jusqu'ici imprécis de céramique; 2° de décrire une nouvelle phase de la civilisation sicilienne en contact avec celle de la Grèce, du VIIIe au Ve s.). — A. Mayr. Pantelleria (rapport sur un séjour de trois semaines dans cette île en 1897 : 1° étude sur les monuments dits « Pesi » appartenant à une époque de la civilisation qui porte les signes de l'âge de pierre le plus récent; 2° antiquités de l'époque punique. Autant qu'on peut s'en rendre compte, il régna jusqu'au commencement de notre ère à Pantelleria une civilisation exclusivement punique qui ne céda que peu à peu devant celle de Rome). — P. Hartwig. Le vase d'argile de C. Popilius avec des scènes du combat d'Alexandre (publié pour la première fois). — E. Petersen. Tombeau trouvé à Volterra.

51. — Neue Jahrbücher für das classische Alterthum, Geschichte und deutsche Litteratur. Jahrg. II, 1899, Heft 3. — Thaddaeus Zielinski. La légende d'Oreste et l'idée de la justification; fin. — Friedrich Hultsch. Les poids grecs et romains (montre les rapports étroits entre les règles qui régissent les poids grecs et romains et les poids égyptiens et babyloniens; ramène leurs relations réciproques à de très simples formules arithmétiques). — Hermann de Petersdorff. Le développement de la légende impériale en Allemagne (traite de la légende du Kiffhæuser d'après les plus récents travaux). = Heft 4. Otto Seeck. La formation de la religion grecque (1er art. : l'animisme). — Joh. Geffcken. La pluie miraculeuse chez les Quades (discute les opinions émises par Petersen, Domaszewski, Harnack, Mommsen. Suit les marches et les contre-marches de la polémique chrétienne et païenne). — Oscar Treuber. Une nouvelle philosophie de l'histoire (expose la controverse soulevée par le livre de Paul Barth : *Die Philosophie der Geschichte als Sociologie*, Theil I. Leipzig, 1897).

52. — Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur. Bd. XXXIII, Heft 2, 1899. — Hermann Mœller. Les Chattes et les Hessois (défend, par des raisons philologiques et historiques, l'identité des Chatti et des Hessois contre l'objection de Wilhelm Braune).

53. — Nord und Süd. Bd. LXXXIX, Heft 266, mai 1899. — Tomy

Keller. Madame Récamier (compilation pure). — W. Bruchmueller. Une nouvelle histoire universelle (celle qui parait sous la direction de Helmolt). = Heft 267, juin. Franz Ruehl. L'Ordre teutonique en Grèce (regrette qu'on ait négligé cette partie de l'histoire de l'Ordre teutonique et montre les lacunes de notre connaissance. Réunit les fragments épars de cette histoire jusqu'à la prise de Modon en Morée par Bajazet II, le 10 août 1520). — Hans Schmid-Kunz. Les villes de l'est de l'Elbe (d'après les travaux de Meitzen). — August Wuensche. La légende de l'arbre de vie et de l'herbe de vie dans les diverses religions des peuples civilisés.

54. — Preussische Jahrbücher. Bd. XCVI, Heft 2, mai 1899. — Émile Daniels. Les mémoires du général Della Rocca (d'après la traduction parue à Berlin en 1899). = Heft 3, juin. Id. La reine Christine de Suède; 1er art. (à propos du livre publié par le baron de Bildt, ouvrage très savant, qui ajoute un « nouveau laurier » à la méritoire historiographie suédoise). — Hans Delbrueck. Des ouvrages récents concernant Bismarck (ceux de Busch, de Bamberger, de Chr. de Tiedemann, de Blume, de Louise de Robell).

55. — Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland. Bd. CXXIII, 1899, Heft 8. — Les préliminaires de la guerre de 1866. Le comte Rechberg et von Biegeleben. = Heft 9. Des publications récentes concernant les ouvrages du pseudo-Cyprien. — H. Kohl et son fil conducteur à travers les Pensées et Souvenirs de Bismarck. — Publications récentes sur le Bouddha. = Heft. 10. Ad. Franz. L'assassinat des pèlerins et sa punition, d'après les légendes du moyen âge. — Le comte Charles Hohenwart (notice nécrologique sur « le plus grand homme d'État autrichien que l'Autriche ait eu depuis Metternich »). = Heft 11. Edward-Bouverie Pusey (à l'occasion des t. III et IV de sa biographie par H.-P. Liddon); suite dans Heft 12. = Heft 12. J.-A. Ketterer. Les *Korveier Studien* de G. Hueffer.

56. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe. 1899, Heft 1. — F.-L. Baumann. Les Eidgenossen et la guerre des Paysans en Allemagne; suite (rapport des Suisses avec le soulèvement des Paysans en Allemagne, de mars 1525 jusqu'à la fin du soulèvement; suit les tentatives de médiation faites par les localités confédérées et montre que cette médiation fut tentée seulement dans les limites de leur propre intérêt; 58 p.).

57. — Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst. Dritte Folge, Bd. VI, 1899. — E. Fromm. L'industrie à Francfort au moyen âge (166 p.; d'après un grand nombre de documents d'archives). — H. von Nathusius-Neinstædt. Les livres d'église à Francfort (ces livres sont dus primitivement à une institution protestante qui, dans les pays catholiques, ne fut pas appliquée avant le concile de Trente. Liste des livres d'église des différentes communautés chrétiennes de Francfort).

— J. Kracauer. Francfort-sur-le-Mein et la République française, 1802-1803; suite.

58. — Mittheilungen des historischen Vereins der Pfalz. Bd. XXII, 1898. — Richard Krebs. Histoire de la maison de Leiningen (en partie d'après les inventaires d'archives perdues. Les archives ont été réorganisées en 1892). — Hermann Hahn. Breidenborn et les Breidenborner (les Breidenborner étaient des habitants de Kaiserslautern. La monographie, basée sur un grand nombre de documents, de cette famille est un travail préliminaire d'une étude sur les fiefs bourgeois de Kaiserslautern dont on peut tirer des renseignements sur les biens d'empire à l'époque des Hohenstaufen). = Bd. XXIII, 1899. R. Krebs. La politique du comte Emich VIII de Leiningen et la destruction du monastère de Limbourg en 1504 (corrige le récit partial, hostile au comte, qu'en a donné Tritheim dans les Annales de Hirsau et dans la Chronique de Spanheim). — Ordonnance de chancellerie rendue par le duc de Deux-Ponts, Wolfgang, en 1559; publiée par Philippe Keiper et Rodolphe Buttmann (art. de 226 p. Texte, 19 p. d'explications. L'ordonnance contient des renseignements curieux sur la situation du prince, l'organisation des services publics, l'esprit du gouvernement, l'écriture, la transcription sur les registres. Complète le mémoire de L. Eid publié au t. XXI des *Mittheilungen*). — Gruenenwald. Musée historique du Palatinat (acquisitions faites en 1897 et 1898. A l'avenir, ce bulletin paraîtra tous les deux ans).

59. — Neues Lausitzisches Magazin. Bd. LXXIV, 1898, Heft 1. — Hermann Knothe. Le registre des jugements prononcés par le tribunal de Gœrlitz en 1406-1423 (l'auteur complète les indications qu'il avait données lui-même dans sa *Rechtsgeschichte der Ober-Lausitz*). — Brueckner. Histoire du village de Gersdorf près de Reichenbach dans la Haute-Lusace (l'histoire de ce village dépasse de beaucoup le cadre d'une simple monographie). — W. de Boetticher. Généalogies de la Haute-Lusace, surtout au xviie s. — E. Schulze. Le Diarium consulare de Johann Emerich de l'année 1617-1618. = Heft 2. P. Kuehnel. Table des noms slaves de lieux et de plantes (table onomastique des articles publiés dans les vol. LXVI-LXXIII du *Magazin*). — R. Weil. Alfred de Sallet, directeur du Cabinet des médailles des musées royaux de Berlin, mort en 1897; notice nécrologique.

60. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XVIII, 1899, Heft 2. — Von Sarwey. Voies romaines dans la région du Limes; suite. — W. Osiander. Argentoratum, Argentovaria et Argentaria (d'après le Dictionnaire topographique de la Haute-Alsace publié par G. Stoffel. 1° Argentoratum signifie : la forteresse sur l'Argenz; l'Argenz désigne la Bruche; 2° Argentovaria n'était pas sur le Rhin, mais sur la route tracée par l'Ill, en face de l'embouchure de la Fecht; 3° Argentaria, où les généraux de Gratien battirent les Alamans, correspond à ce qui est aujourd'hui Egergestell, à 9 kil. au

sud-est de Mulhouse). — Fr. Zurbonsen. Herrmann Zoestius de Marienfeld et ses ouvrages (monographie très détaillée sur ce moine, qui écrivit et polémiqua beaucoup au commencement du xve s. Caractérise son « Chronicon Campi s. Mariae, » ses ouvrages sur le calendrier, son activité en matière de politique ecclésiastique, ses écrits au conseil de Bâle. Zoestius était bien le fils de son temps : impatient du repos, plein de ressources, hardi de pensée et d'action, digne d'une meilleure cause et d'un autre temps). — Karl Wild. Ph.-L. de Reiffenberg, chanoine de Mayence et gouverneur d'Erfurt, 1664-1667, homme d'État du xviie s.

61. — Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins. Bd. XXXIII, Jahrg. 1897 (1898). — L. Schmitz. Inventaire des objets de valeur laissés par le duc Jean de Clèves à sa mort, 15 mars 1521 (cet inventaire montre combien son train de maison était médiocre). — E. Pauls. La dernière maladie du duc Jean-Guillaume de Juliers, Clèves et Berg, 1609. — W. Sauer. Histoire des possessions de l'abbaye de Werden (complète et commente la liève publiée par Lacomblet dans l'*Archiv für die Geschichte des Niederrheins,* Bd. II); suite dans Bd. XXXIV. = Bd. XXXIV, Jahrg. 1898-1899 (1899). Nebe. Les lettres relatives aux négociations de Peter Lo avec les anabaptistes à Blankenberg, 1565 (lettres de Peregrinus Willach à Georgius Cassander tirées de la Sylloge epistularum de Pierre Burmann, avec une introduction historique détaillée). — Schafstædt. L'assistance publique à Mülheim sur le Rhin, du xve s. jusqu'au commencement du xixe, d'après des documents d'archives.

62. — Zeitschrift der Gesellschaft für Beförderung der Geschichts-, Alterthums- und Volkskunde von Freiburg, dem Breisgau und den angrenzenden Landschaften. Bd. XIII, 1897. — Hermann Mayer. Notes extraites des registres matriculaires de l'Université de Fribourg-en-Brisgau (concerne le xve et le xvie s. L'introduction contient une liste des registres matriculaires des universités allemandes et étrangères qui ont été publiés). — Karl Riedler. De l'année où mourut saint Trudpert (il mourut en 607, ainsi que le rapportent les *Annales Zwifaltenses;* la date de 642-644, donnée par le *Breviarium Constantiense,* est celle de la première translation du saint, associée à sa canonisation). = Bd. XIV, 1898. Le siège de Fribourg en 1713. Journal du gouverneur autrichien, le feldmaréchal-lieutenant baron de Harrsch; publié par Fr. von der Wengen (xiv-434 p. L'original de ce document, rédigé par le gouverneur autrichien, n'existe plus. Wengen publie un remaniement développé, composé sous les yeux du général, et qui est conservé aux archives de la guerre à Vienne. Dans les notes, l'auteur a utilisé les sources françaises et cite les variantes d'un extrait du Journal qui se trouve à la bibliothèque municipale d'Ueberlingen. Table des noms très détaillée).

63. — Zeitschrift des Harzvereins für Geschichte und Alter-

thumskunde. Jahrg. XXXII, 1899, Hælfte 1. — A. Brackmann. Histoire du chapitre de Halberstadt au moyen âge (147 p. : 1° les membres du chapitre; 2° les dignitaires; 3° les droits corporatifs; 4° situation du chapitre dans le diocèse). — Rothert. Une excursion à travers l'histoire de la Basse-Saxe d'après les monnaies du Harz. — Heinrich Drees. Histoire du gymnase de Wernigerode (important pour l'histoire de l'enseignement depuis le XVIe s.). — R. Steinhoff. Généalogie des comtes de Regenstein et de Blankenburg.

---

64. — Denkwürdigkeiten der k. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Philosophisch-historische Classe. Bd. XLVI, 1898, n°s 1-2. — Max Buedinger. L'histoire universelle au moyen âge (chapitre I : comment elle a été façonnée par le christianisme : 1° l'histoire universelle considérée comme un témoignage religieux : Africanus; les historiens payens contemporains; 2° l'histoire universelle chrétienne considérée comme une étude scientifique : Porphyrios et la dernière persécution contre les chrétiens, Eusèbe, Ammien Marcellin, saint Jérôme, Sulpice-Sévère; 3° l'histoire universelle chrétienne considérée comme un moyen de combat : Orose, les continuateurs de saint Jérôme, Jordanès, Grégoire de Tours; 4° limitation des études d'histoire universelle : Marius d'Avenches, Johannes Biclarensis, Isidore de Séville, la compilation de Frédégaire, Bède le Vénérable. Chapitre II : Recommencement de l'histoire universelle savante : Fréculf, Ado, Liudprand, Otton de Freising). = N° 3. D.-H. Mueller. Inscriptions de Palmyre d'après les estampages d'Alois Musil (46 inscriptions, la plupart sépulcrales, avec traduction et glossaire). = N° 4. J. Krall. Études sur l'histoire des Blemmyes et des Nubiens (1° les Blemmyes d'après les documents grecs et coptes. Pense, contrairement à Letronne, que Blemmyes était le nom officiel du peuple et, contre Baillet, qu'ils étaient chrétiens. Rapports des Blemmyes avec les Romains; ils doivent être nettement distingués de ceux qui soutinrent le royaume de Méroé; 2° histoire des Nubiens. Publie et analyse un document démotique écrit au VIIIe s. après J.-C. sous Kyrikos, roi de Nubie. = Additions au mémoire publié au t. XI des *Sitzungsberichte* sur la situation du pays de Pwene(t), d'après des textes connus postérieurement. Additions, par Carl Wessely, à la lecture du troisième document sur les Blemmyes).

65. — Mittheilungen des k. und k. Kriegsarchivs (Vienne). Neue Folge, Bd. X, 1898. — Christen. L'Autriche pendant la guerre contre la Révolution française en 1792; suite (invasion de Custine en Allemagne. Le plan général de conquête de Dumouriez). — Veltzé. Le feld-maréchal Raimond, comte de Montecuccoli, et ses papiers. — Les événements de Prague en juin 1848 (récit composé en 1850 sous les yeux du prince de Windischgrætz, d'après des sources officielles). — Seidl. L'attentat de Milan, le 6 février 1853 (108 p.). — Les écrits

du feld-maréchal Louis-André, comte Khevenhüller, 1663-1744; fin. = Bd. XI, 1899. Oscar Criste. L'assassinat des plénipotentiaires français de Rastadt (mémoire de 431 p. Des preuves nombreuses parlent contre la culpabilité des hussards szècles autrichiens; « la solution précise de l'énigme de Rastadt se trouvera difficilement dans une seule archive; mais il est très vraisemblable qu'il y a pourtant encore d'utiles indications à trouver dans plusieurs archives. » La présente publication épuise toute la masse de documents qu'on peut tirer des archives de Vienne. Voir plus haut, page 141).

66. — Mittheilungen für die Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Jahrg. XXXVII, 1898-1899, n° 1. — Hermann Hallwich. Le duc de Reichstadt (additions au *Duc de Reichstadt* publié par Montbel en 1833. Publie plusieurs lettres du prince à son précepteur Foresti et au comte Neipperg). — Ant. Rebhann. La bataille de Bruex en 936 (la campagne racontée par Widukind II, 4, n'a pas eu lieu en Bohême; la bataille où fut tué Ekkehard n'a pas eu lieu à Bruex). = N° 2. Henri de Zeissberg. L'archiduc Charles en Bohême en 1798 (74 p.). — Laur. Wintera. Le traité de paix de Braunau en 1477 (ce traité, étudié ici pour la première fois en détail, est intéressant pour l'histoire du différend siléso-bohémien au temps du roi de Hongrie Matthias et de Jagellon Vladislav). = N° 3. Menčik. Le système économique du comte Swéerts-Spork (important pour l'histoire des théories agraires et économiques au xviiie s. 55 p.). — Val. Schmidt. Le domaine de Rosenberg et ses environs, 1457-1460. — Ad. Horčička. Un manuscrit du monastère d'Ostrow de 1403 (contribution à l'histoire de la Bohême au commencement du xve s.). = N° 4. Rudolf Knott. Rapport d'un ambassadeur mantouan à Prague en 1383 (cet ambassadeur était Boniface de Cuppis. Publie ce rapport, avec une lettre du roi Wenceslas à François de Gonzague). — W. Mayer. Le dernier quartier de Wallenstein. — Ad. Horčička. Chronicon breve regni Bohemiae saec. xv (d'après un ms. provenant du monastère de Schlægl dans la Haute-Autriche).

---

67. — The Athenæum. 1899, 10 juin. — *H. Fisher.* The medieval empire (ouvrage très intelligent; très bien informé, mais criblé de fautes d'impression et de menues erreurs). — *Eug. de Faye.* Clément d'Alexandrie; étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque (excellent). = 17 juin. *Sir William Hunter.* A history of British India; vol. I (récit fort attachant, écrit avec vigueur et couleur). — *J. M. Robertson.* A short history of freethought, ancient and modern (intéressant). — *A. F. Leach.* A history of Winchester college (bon). = 24 juin. *Bateson.* Records of the borough of Leicester, 1103-1327 (textes intéressants analysés et publiés avec intelligence. Des erreurs dans la traduction des noms propres). — *Payne.* History of the New-World called America, t. II (ouvrage savant, profond, subtil même, qui ne trouvera pas d'accès auprès du grand public, mais qui place son auteur

au premier rang des historiens). — *Mahaffy*. A history of Egypt under the Ptolemaic dynasty (très intéressant). — *Cyrus Thomas*. Introduction to the study of North American archæology (bref résumé par un savant très compétent. Très intéressant et instructif). = 1er juillet. La littérature continentale, de juillet 1898 à juillet 1899. — *Baldock*. Cromwell as a soldier (remarquable étude sur la carrière militaire de Cromwell). — *G. H. Pike*. Oliver Cromwell and his times (ouvrage de vulgarisation écrit trop vite et à l'aide de matériaux insuffisants). — *Sir Richard Tangye*. The two Protectors : Oliver and Richard Cromwell (intéressant résumé). — Alfred the Great, by several writers (recueil de récits ou de dissertations destinés à populariser le nom du grand roi de Wessex). — *Cap. Mahan*. Life of Nelson (2e édit. revue; l'auteur a refait l'épisode de Nelson à Naples à l'aide des documents italiens qu'il avait négligés dans la première édition; mais cette nouvelle rédaction ne vaut pas mieux que l'ancienne). = 8 juillet. *Francis, count Lützow*. A history of Bohemian Literature (très bon résumé de l'histoire littéraire de la Bohême). = 15 juillet. *J. K. Laughton*. From Howard to Nelson; twelve sailors (très remarquable). — *Sir Alex. J. Arbuthnot*. Lord Clive; the foundation of british rule in India (bonne biographie, qui n'apprend cependant rien de nouveau. L'auteur rend mieux justice à Clive comme homme d'État que comme soldat). — *E. Pais*. Storia di Roma, t. II (beaucoup d'érudition, critique très éveillée et très destructrice). = 29 juillet. *S. R. Gardiner*. Oliver Cromwell (ouvrage richement illustré; le texte est remarquable. L'auteur y a résumé la substance de ses longs travaux sur l'homme et sur son temps). — *G. W. Botsford*. A history of Greece for high schools and academies (insuffisant). — *Fr. W. Maitland*. Roman canon law in the church of England (très remarquable; mais parfois les discussions portent sur des mots plutôt que sur le fond des choses et les raisonnements ne forcent pas toujours la conviction). — The annual of british school at Athens. Session 1897-1898 (compte-rendu des fouilles exécutées à Phylacopi, dans l'île de Milo).

68. — The English historical Review. 1899, juillet. — J. H. Round. Bernard, scribe du roi (publie et commente plusieurs actes transcrits sur un cartulaire du prieuré de Merton, et concernant, outre ce Bernard et plusieurs membres de sa famille, un grand nombre d'autres officiers de la maison de Henri Ier. Un de ces actes relate un procès soutenu avant 1130 devant l'Échiquier de Normandie où sont nommés en premier rang l'évêque de Lisieux et Robert de Haia. Cette dernière mention prouve manifestement l'existence de l'Échiquier de Normandie bien avant Henri II). — Miss Eckenstein. Les Guidi et leurs rapports avec Florence; 2e art. (les comtes Guidoguerra et Guido Vecchio). — A. Tilley. Quelques pamphlets des guerres de religion en France. — Capitaine A. T. Mahan. Les républicains de Naples et les accusateurs de Nelson (les preuves sur lesquelles repose l'accusation de trahison ont été tellement frelatées qu'elles n'ont plus aucune valeur).

— Miss Bateson. Quelques textes de caractère juridique dans le « Vellum book » de Leicester. — J. E. Morris. Deux documents relatifs à la conquête de Galles, 1278 et 1282. — F. G. Davenport. Terra soliata (cette expression, qui se rencontre dans certains textes du Norfolk, a pour équivalent cette autre : terra tenta per incrementum). — G. T. Lapsley. Le livre de comptes d'un maitre forgeron au xve s. — W. A. J. Archbold. Sir William Stanley et Perkin Warbeck (publie une enquête de 1493). — R. J. Witwell. Blake à Leghorn. — C. H. Firth. La prise de Santiago de Cuba par le capitaine Myngs, 1662. = Comptes-rendus : *T. K. Cheyne*. Jewish religious life after the Exile (intéressant). — *Aug. Mommsen*. Feste der Stadt Athen im Alterthum (nouvelle édition mise au courant des plus récentes découvertes ; mais la première était mieux ordonnée et bien moins pénible à lire). — *S. Dill*. Roman society in the last century of the western empire (remarquable). — *S. Bugge*. The home of the Eddic poems, with especial reference to the Helgi lays; trad. p. *W. H. Shofield* (les efforts de l'auteur pour établir d'étroits rapports de parenté entre ces poèmes et la littérature irlandaise sont en grande partie vains). — *Fr. de Paravicini*. Life of saint Edmond of Abingdon, archbishop of Canterbury (l'auteur croit avoir retrouvé la vie de saint Edmond par Mathieu de Paris dans le ms. Cotton Jul. D. VI; ses raisons sont peu convaincantes). — *S. P. Molenaer*. Les livres du gouvernement des rois; a thirteenth century french version of Egidio Colonna's treatise De regimine principum (l'éditeur n'a pas vu que cette traduction française, œuvre de Henri de Gauchi, a servi de base à la traduction en dialecte florentin qui a été publiée par Fr. Corazzini). — Calendar of the patent rolls preserved in the P. R. O. Edward II; vol. II, 1313-1317; Edward III, 1338-1340. — Calendar of close rolls, Edward II, 1323-1327; Edward III, 1330-1333. — *Dr H. Dalton*. Lasciana, nebst den æltesten evangelischen Synodal-protokollen Polens, 1555-1561 (important pour la vie de Laski et pour l'histoire de la Réforme en Pologne). — *E. Bekker*. Beitræge zur englischen Geschichte im Zeitalter Elisabeths (trois intéressants mémoires sur le développement industriel, les années de voyage de Thomas Cecil, fils du grand ministre de la reine, et sur les relations commerciales de l'Angleterre avec l'Afrique et le Portugal). — *Baldock*. Cromwell as a soldier (l'auteur n'est pas toujours bien informé, mais sa critique est aiguisée et instructive). — *Firth*. Scotland and the Protectorate. Letters and papers relating to the military government of Scotland, 1654-1659 (important). — *Lord Ashbourne*. Pitt; some chapters of his life and times (peu de nouveau. L'auteur s'attache surtout à défendre la politique de Pitt en Irlande; en réalité, s'il faut louer les intentions du ministre, sa politique a misérablement échoué). — The records of Northampton (cette édition est à envoyer au pilon, tout simplement). — *Sir George O. Trevelyan*. The american revolution. Part I, 1766-1776 (plan insuffisant : l'auteur affecte de ne voir dans la Révolution d'Amérique que Fox et le parti whig). — *Sir*

Harry H. Johnston. A history of the colonisation of Africa by alien races (bon résumé). — *Macray.* Catalogi codicum manuscriptorum bibliothecae Bodleianae partis V fasc. 4.

69. — Edinburgh Review. Vol. CLXXXIX, janv.-avril 1899. — Stonewall Jackson (sa biographie par le lieutenant-colonel Henderson). — Les écrits de Wagner (beaucoup de confusion dans l'esprit du célèbre musicien comme philosophe, poète et polémiste. Se rallie aux critiques de Nietzsche sur sa musique). — L'esclavage dans l'Écosse moderne (n'était pas un reste de l'esclavage antique. A été créé de toutes pièces aux XVIIe et XVIIIe siècles pour supprimer brutalement le chômage et le vagabondage. Les plus fervents défenseurs des libertés publiques étaient souvent les plus fermes soutiens de cette forme de servitude. Le dernier esclave est mort sous le règne de la reine Victoria). — Plunket et l'émancipation des catholiques (on oublie trop la part qu'il a prise au mouvement dont on fait surtout gloire à Grattan et à O'Connell). — La puissance militaire des États-Unis (« si les États-Unis avaient pu éviter de s'engager dans les voies de l'impérialisme, ils eussent fait sagement de s'abstenir;... mais, puisque les circonstances les ont conduits jusqu'en Extrême-Orient, il serait immoral à eux de ne point garder la tutelle des peuples dont ils ont détruit le gouvernement en chassant l'Espagne;... et ils en seront récompensés parce qu'ils auront désormais le sentiment de la responsabilité gouvernementale;... et, s'il était besoin d'une autre justification pour la dernière guerre, on la trouverait dans ce fait que les Américains seront désormais obligés de réformer leur administration, ne fût-ce que pour l'adapter aux besoins de leurs nouvelles conquêtes »). — Sir George Trevelyan et la révolution d'Amérique (regrette que l'auteur n'ait pas simplement continué sa biographie de Fox au lieu d'employer son talent à raconter de nouveau l'insurrection des colonies. Mentionne l'excellente édition que le professeur Woodburn vient de publier des passages de la grande Histoire de M. Lecky relatifs aux affaires de l'époque, 1763-1783). — Sir Robert Peel (2e et 3e vol. de sa biographie par M. Parker). — La Bretagne romaine (progrès des études archéologiques et fouilles récentes). — Sir Henry Wotton (sa carrière d'ambassadeur à Venise et en Allemagne sous Jacques Ier; son caractère et ses talents d'écrivain). — Une chronique florentine en dessins (reproduite par l'Imprimerie impériale de Berlin d'après les originaux du British Museum. Attribuée à Maso Finiguerra). — Madagascar colonie française (récit des évènements depuis 1896. Critique assez vive du gouvernement militaire, tout en approuvant la façon dont les opérations sont conduites pour étendre notre autorité. Reconnaît toutefois que la grande faute commise, l'émancipation des esclaves, est attribuable au gouverneur civil, M. Laroche). — L'autobiographie du troisième duc de Grafton. — L'Asie Mineure. — Parnell et son œuvre (sa vie par M. Barry O'Brien. Montre l'énergie curieuse du personnage mêlée d'une ignorance et d'une étroitesse de vues qui ont contribué fort à son succès momentané).

70. — Quarterly Review. Vol. CLXXXIX, janv.-avril 1899. — Saint-François d'Assise (à propos du livre de M. Sabatier). — L'amiral Duncan (et la bataille navale de Camperdown). — Espagnols et Mores (tableau sommaire de leurs luttes pour la possession de la péninsule ibérique. « L'Espagne a répété le crime de Rome détruisant Carthage. Elle a supprimé un peuple, et elle en a été punie par une décadence vieille déjà de quatre siècles »). — Le troisième duc de Grafton (son autobiographie, publiée par sir William Anson). — La démocratie et les affaires étrangères (estime que la démocratie a fait preuve de qualités diplomatiques qu'on ne lui soupçonnait pas). — L'empire d'Autriche (sévère pour l'empereur François-Joseph. Détails très intéressants sur les préparatifs de la guerre de 1866, où M. de Bismarck sut se servir de la presse viennoise pour écarter l'archiduc Albert du commandement de l'armée destinée à opérer en Bohême et pour le faire remplacer par Benedek. Ce dernier se sacrifia, d'ailleurs, sachant ce qui l'attendait, et détruisit avant de mourir tous ses papiers, par dévouement dynastique, pour que l'on ne sût point la part que la politique impériale avait eue au désastre de Sadowa. Très partisan de la prépondérance allemande en Autriche). — L'Inde sous lord Elgin (difficultés croissantes du gouvernement de l'Inde avec la naissance d'une classe de lettrés faméliques créés par les Universités anglo-indiennes. Le vice-roi a fait preuve de sens et d'énergie dans les circonstances critiques où la peste et la famine ont mis l'Inde pendant son règne). — La tactique au moyen âge (grand éloge du livre de M. Oman. Au moyen âge, il n'y a eu de tactique que chez les Byzantins). — Peel et Pitt. — La réaction catholique en France (l'anti-sémitisme et l'anti-protestantisme).

71. — The Nineteenth century. 1899, juillet. — Herbert Thurston, S. J. L'observation du dimanche au moyen âge (montre que la stricte observation du repos dominical ne procède pas, comme on l'a dit, de l'abbé de Saint-Germer de Flai, Eustache, en 1200-1201; expose la doctrine de l'Église à cet égard durant le moyen âge; cette doctrine n'est pas aussi rigide, à beaucoup près, qu'elle l'est devenue depuis la Réforme). — Sir Spencer Walpole. Lord Ellenborough (détails nouveaux pour sa biographie tirés de la correspondance de sir Robert Peel).

---

72. — Archivio storico italiano. 1899, disp. 1. — C. de Fabriczy. Un sculpteur oublié du xve siècle : Domenico Rosselli. — G. Salvémini. Les assemblées politiques de la République florentine au xiiie s. (montre l'intérêt des *Consulte fiorentine* publiées par Al. Gherardi et résume l'évolution des institutions politiques de Florence pendant les vingt dernières années du xiiie siècle, en particulier les rapports entre l'État et l'Église). — P. Villari. La question de Savonarole; lettre au directeur de l'*Archivio* (proteste contre des écrivains récents et entre autres le directeur de l'*Archivio*, qui ont lancé contre Savonarole l'excommunication majeure). — Amy-A. Bernardy. Les archives commu-

nales de Pietrasanta. — C.-A. Garufi. D'une pièce sur parchemin bilingue conservée au Musée national de Palerme (c'est un acte en grec et en latin rédigé en 1125 et relatif à l'évêché de Messine). — R. Davidsohn. Le père de Giovanni Boccaccio (note le fait qu'en 1324 le père de Boccace était en relations avec Robert, roi de Naples). — L.-G. Pélissier. Notes et documents sur Louis XII et sur Ludovic Sforza. = Bibliographie : *D. Castelli*. Gli Ebrei (bon ouvrage de vulgarisation). — *S. Ricci*. Epigrafia latina (manuel estimable, mais où les erreurs abondent). — *Eubel*. Hierarchia catholica medii aevi (additions et corrections assez nombreuses). — *M. Da Civezza* et *T. Domenichelli*. La leggenda di S. Francesco scritta da tre suoi compagni (ces érudits, Franciscains tous deux, nous ont donné pour la première fois le texte sincère de cette ancienne traduction qui permet de reconstituer en son entier la légende des Trois Compagnons). — *Fr. Muciaccia*. I Veneziani a Monopoli, 1495-1530. — *Sforza*. Francesco Sansovino e le sue opere storiche (bon). — *Casagrandi*. L'archivio della r. università di Catania (très utile pour l'histoire littéraire de la Sicile à partir de la seconde moitié du xviie siècle). — *A. Cappelli*. Lexicon abbreviaturarum quae in lapidibus, codicibus et chartis praesertim medii aevi occurrunt (ce lexique aurait besoin de corrections nombreuses). — *E. Monaci*. Esempî di scrittura latina dal sec i di Cristo al xviii per servire all' insegnamento paleografico nelle scuole universitarie (planches très bien choisies). = Disp. 1. Lud. Frati. L'emprisonnement du roi Enzo à Bologne (sa vie en prison et sa mort). — Gius. Sanesi. Observations et notes relatives à trois historiens de second ordre du xvie s. : Giovio, Nerli, Segni (ces trois historiens ont travaillé sur un fonds commun et se sont inspirés d'idées semblables. Les *Historiae* de Giovio ont été largement mises à profit par les deux autres. Les œuvres de ces trois historiens sont néanmoins distinctes et ont des traits qui leur sont propres). — Fr. Dini. Francesco Campana et les siens (notes biographiques sur un homme d'État qui rendit de grands services aux Médicis pendant le second quart du xvie s.). — Aug. Piccini. La conférence internationale pour la conservation des mss. anciens. — Fr. Carabellese. Notes d'histoire et d'art sur Rome dans la première moitié du xive s. — V.-D. Valla. Deux lettres d'Alessandro Tessauro. — L.-G. Pélissier. Notes et documents sur Louis XII et Ludovic Sforza. = Bibliographie : *Langlois* et *Seignobos*. Introduction aux études historiques (très long article de C. Merkel). — *N. Rodolico*. Saggio sul governo di Taddeo Pepoli in Bologna (très intéressant). — *N. Machiavelli*. Il principe ; éd. *Gius. Lisio* (excellente édition critique). — *P. Molmenti*. Sebastiano Veniero e la battaglia di Lepanto (bonne biographie). — *C. Calisse*. Storia di Civitavecchia (monographie très bien documentée, intéressante pour l'histoire de Rome et de l'État romain). — *Lonardo*. Gli Ebrei in Pisa sino alla fine del secolo xv (important).

73. — Archivio storico lombardo. 1899, 31 mars. — Fr. Novati. Seize lettres inédites de M. G. Vida, évêque d'Alba, publiées et com-

mentées, avec un appendice concernant la famille, les prébendes, le testament de Vida et des documents, 1530-1547. — A. Zanelli. Gabriel de Concoreggio et la commune de Brescia (il ne faut pas prêter une attention trop crédule aux jérémiades de Concoreggio, maître de grammaire et de rhétorique à Brescia, quand il se lamente de n'être jamais payé de ses leçons). — S. Ricci. Des études archéologiques à Milan. — Em. Orioli. Matteo Visconti, étudiant à l'Université de Bologne (en 1288). — L. Beltrami. Les livres de chœur donnés par l'évêque Carlo Pallavicino à la cathédrale de Lodi au xve siècle (six antiphonaires, dérobés à la cathédrale de Lodi, ont été depuis mis plusieurs fois en vente; description de ces mss.). = Bibliographie : *J. Hürbin.* Die Statuten der Juristen-Universitæt Pavia vom Jahre 1396 (texte intéressant, qui appelle de nombreuses corrections de détail). — *Filippi.* Studii di storia ligure, Savona (histoire et institutions municipales au moyen âge. Travail utile et sérieux). — *A.-L. Crespi.* Del senato di Milano, al tempo della dominazione spagnuola; fasc. 1 (intéressant; mais l'auteur a eu le tort de ne pas montrer ce qu'était le Sénat avant la domination espagnole; il donne à croire que ce fut une innovation, ce qui est tout à fait inexact). — *C. Sacchi.* Il comune e il contado di Pavia nell' acquesto del ducato di Milano (bon). = Bulletin bibliographique de l'histoire de la Lombardie. = 30 juin. Fr. Tarducci. L'alliance du marquis Gianfresco Gonzaga et du duc Filippo-Maria Visconti contre Venise en 1438 (explique la conduite de Gonzague à l'aide d'un grand nombre de documents inédits). — A. Portioli. Giacomo Galopini, prêtre et miniateur mantouan du xve s. — A. Cipollini. Carlo-Maria Maggi; ses « Consulte » (inventaire des dépêches manuscrites, conservées aux archives d'État de Milan, que Maggi rédigea en qualité de secrétaire du sénat milanais, 1661-1699). — G. Romano. Pour servir à l'histoire des Carrarais, 1451. — Andrea Valentini. Les livres de chœur du monastère de Saint-François de Brescia. = Bulletin bibliographique de l'histoire lombarde.

74. — Archivio storico per le provincie Napoletane. Anno XXIV, fasc. 1, 1899. — F. Cerasoli. Le pape Grégoire XI et Jeanne I, reine de Naples; documents inédits des archives du Vatican; suite. — M. Schipa. Le royaume de Naples; description de 1713 par P.-M. Doria. — G. Romano. Niccolò Spinelli de Giovinazzo, diplomate du xive s. (biographie établie à l'aide de nombreux documents inédits. Spinelli n'était guère connu que comme jurisconsulte et humaniste; il se trouva être de plus un diplomate très exercé, employé par exemple aux négociations de 1392-1393, où il se trouva en relations avec le duc d'Orléans); 1er article. — G. Ceci. Tableau des seigneurs féodaux du pays napolitain à la fin du xvie s. (tableau tracé vers 1600 à la demande du grand-duc de Toscane, qui, désireux de provoquer un soulèvement de la noblesse napolitaine, tenait à connaître les ambitieux ou les mécontents qui pouvaient l'y aider). = Bibliographie : *Badham.* Nelson and the Neapolitan Republicans. — *F. Lemmi.* Nelson e Caracciolo, e la

Repubblica Napoletana 1799 (les lettres de Nelson publiées en appendice montrent que la conduite de Nelson, tant pour l'arrestation des patriotes embarqués que pour le supplice de Caracciolo, a été légale). — *A. Professione.* Il ministero in Spagna e il processo del cardinale Giulio Alberoni (excellent). — *F. Pometti.* Studii sul pontificato di Clemente XI, 1700-1721 (études fondées sur un grand nombre de documents inédits). — *Fr. Schirmer.* Feldzug der Œsterreicher gegen König Joachim Murat im Jahre 1815 (bon). — *B. Labanca.* Giambattista Vico e i suoi critici cattolici. — *A. Zambler* et *F. Carabellese.* Le relazioni commerciali fra la Puglia e la Repubblica di Venezia dal sec. x al xv; vol. II (bon nombre de documents nouveaux). = Fasc. 2. Thiébault. L'attaque et la défense de la porte de Capoue à Naples, janvier 1799 (reproduction d'un chapitre des Mémoires du général baron Thiébault). — G. Fortunato. L'année 1799 en Basilicate; notes chronologiques. — B. Croce. La réaction furieuse de 1799; extraits des Mémoires inédits composés par un garde national de la République parthénopéenne, Giuseppe de Lorenzo. — Journal napolitain de 1798 à 1825; 1re partie (ce Journal, dont la publication commence dans le présent fascicule et sera poursuivie dans les fascicules suivants avec une pagination séparée, a été tenu par l'avocat Carlo de Nicola. Le fragment publié aujourd'hui s'arrête en juin 1799).

75. — Archivio storico siciliano. Anno XXIII, 1899, fasc. 3-4. — L. Siciliano-Villanueva. A propos de Mgr Testa sur la loi 25 de roi Philippe Ier de Sicile et II d'Espagne, en 1563; d'une prétendue abolition de la milice urbaine en Sicile au temps de Charles III. — G. Falcone. Les plus anciens refuges et hospices pour les pauvres de Palerme (au xviie s.). — G. Oliva. De quelques éditions siciliennes du xvie s. — G.-B. Siragusa. La traduction italienne de l'*Historia* de Hugo Falcandus par Filoteo Omodei. — M. La Via. Rivalités et luttes entre les Mariani et les Nicoleti à Nicosia de Sicile; à propos d'un traité de paix du xive s. (les Mariani et les Nicoleti étaient les habitants du quartier haut ou de Santa-Maria à Nicosia et ceux du quartier bas ou de San-Nicolò, dont la rivalité avait pour cause le désir des uns et des autres de faire reconnaître la suprématie de leur église). — S. Salomone-Marino. Notes d'histoire sicilienne du xive au xixe s. (à signaler en particulier l'article richement documenté sur divers capitaines siciliens qui figurèrent dans l'expédition dirigée contre Tripoli et qui se termina par la destruction de l'armée chrétienne, anéantie par la flotte ottomane dans l'île de Gerbi ou Zerbi en 1560).

76. — R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e Memorie. 3e série, t. XV, 1897, fasc. 4-6. — G. Sergi. Ombriens, Italiens, Aryens et leurs rapports (les Italiens ne sont pas des Aryens; les Ombriens sont un mélange d'Italiens et d'Aryens avec une civilisation encore mélangée). — P. Accame. Notes et documents pour servir à l'histoire des rapports de Gênes avec Bologne; fin (publie

à la fin une liste des Génois qui ont été lecteurs, répétiteurs ou étudiants à Bologne du XIIIe au XIXe s., ainsi qu'un grand nombre de documents inédits; art. de 140 pages). = Vol. XVI, 1898, fasc. 1-3. N. Tamassia. Débris d'un décret rendu par Justinien en faveur de l'église de Ravenne. — G.-B. Salvioni. Sur la valeur de la livre de Bologne; suite dans le fasc. 4-6. — F. Malaguzzi-Valeri. Les parchemins, les mss. à miniatures et les dessins des archives de l'État à Bologne (110 numéros). — F. Bosdari. Bologne dans la première ligue lombarde; suite (la politique particulière de Bologne au service de la ligue lombarde, 1168-1177; la trêve de Venise; Bologne isolée de la ligue). = Fasc. 4-6. G. Mazzatinti. Leone Cobelli et sa chronique (jusqu'en 1460, Cobelli n'a guère fait que copier la chronique de Giovanni di Pedrino; il n'est original qu'à partir de 1461; sa chronique se rapporte à l'histoire de Forli). — A. Palmieri. Des anciennes communes rurales, en particulier de celles de la région apennine du pays bolonais (art. de 200 p. avec des documents inédits). — L. Maccaferri. Histoire du château de S. Giovanni in Persiceto au moyen âge.

77. — Nuovo archivio veneto. Tome XVI, 2e partie, 1898. — G. Cogo. Le patriarcat d'Aquilée et les aspirations des Carrarais à la possession du Frioul, 1381-1389 (art. de 100 pages suivi de documents inédits). — A. Bratti. Les croix des chevaliers de Saint-Marc. — G. Da Re. Testament de Piccardo Della Scalla, 22 novembre 1288 (rectifie quelques détails généalogiques dans une branche de la famille des Scaliger). = Bibliographie : *A. Segre.* La marina militare sabauda ai tempi di Emanuele Filiberto, e l'opera politico-navale di Andrea Provana di Leyni, 1560-1571 (excellent). = C. Cipolla. Publications relatives à l'histoire de l'Italie au moyen âge; suite.

78. — Rivista storica italiana. Vol. IV, 1899, fasc. 1. — *G. Fabriziani.* I conti Aldobrandeschi e Orsini (guide illustré du pays d'Amiata, Sovana, Pitigliano et Sorano). — *Tarducci.* Piobbico e i Brancaleoni. — *Corazzini di Bulciano.* Storia della marina militare. Vol. V : la marina di Virgilio; vol. VI : le tavole attiche di marina (liste dressée avec érudition de tous les termes de marine usités chez les auteurs latins, avec analyse et commentaire philologique). — *Masi.* Vicende politiche dell' Asia dall' Ellesponto all' Indo. Vol. I : dall' anno 63 av. C. al 66 d. C. (bon). — *Foglietti.* Delle Alpi Scuzie e dell' omonimo patrimonio della chiesa romana (le territoire des « Alpi Cozie » donné par Liutprand à l'Église de Rome n'a rien à voir avec l'ancien royaume de Cottius; il doit être cherché du côté de Montefeltro). — *P. Fedele.* Di un preteso dominio di Giovanni VIII sul ducato di Gaeta (commente un passage de la chronique de Léon d'Ostie). — *Sanesi.* L'origine dello spedale di Siena e il suo più antico statuto (consciencieux). — *Boffito.* Eretici in Piemonte al tempo dello scisma (important). — Statuta et ordinamenta comunitatis terre Utini 1425. — *Heyck.* Die Mediceer (bon ouvrage de vulgarisation). — *Molmenti.* Sebastiano

Veniero e la battaglia di Lepanto (excellent). — *Civalieri-Inviziati*. Cronaca alessandrina di Carlo Guasco (cette chronique se rapporte aux années 1660-1679). — Publications relatives à la Révolution française. = Fasc. 2. *P. Savignoni*. L'archivio storico del comune di Viterbo. — *F. Savini*. Gli archivi Teramani. — *E. Pais*. Storia di Roma. Vol. I, parte 1ª (remarquable étude critique sur la tradition jusqu'à la chute du triumvirat). — *Hodgkin*. Charles the Great (bon résumé). — *G. Hueffer*. Korveier Studien. Quellenkritische Untersuchungen zur Karolinger-Geschichte (bonne étude sur Geroldus et Agius, moines à Corvei, vers 847). — *C. Lux*. Papst Silvesters II Einfluss auf die Politik Kaiser Ottos III (bon). — *E. Kuehne*. Zur Geschichte des Fürstentums Antiochia unter normannischer Herrschaft, 1098-1130 (bon). — *Domeier*. Die Pæpste als Richter über die deutschen Könige von der Mitte des XI bis zum Ausgang des XIII Jahrh. (très intéressant). — *U. Congedo*. Il capitano del popolo in Pisa nel secolo XIV (insuffisant). — *G.-V. Imperiale*. Viaggi, Giornali (les Voyages d'Imperiale se rapportent aux années 1609-1631; le t. I des Journaux à l'année 1631-1632). — *A. Professione*. Il ministero in Spagna e il processo del cardinale Giulio Alberoni (utilise beaucoup de documents). — Publications relatives à l'histoire du Risorgimento. = Fasc. 3. *Troiano*. La storia come scienza sociale (très intéressant et suggestif). — *A. Manno*. Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia; vol. VI (très important). — *L. Astegiano*. Codex diplomaticus Cremonae (le t. I va des années 715 à 1300; jusqu'à l'année 1200, le catalogue indique tous les actes qu'on a pu trouver dans les archives; depuis le XIIIe s., on a été obligé de faire un choix. Le t. II contient 302 actes jusqu'en 1334, année où cesse l'autonomie de la commune et où commence le règne des vicomtes). — *P. Caffaro*. Notizie e documenti della chiesa Pinerolese; vol. III (beaucoup de détails sur le XVe s.). — *N. Colombo*. Alla ricerca delle origini del nome di Vigevano (l'histoire constatée de cette localité commence seulement au Xe s., avec les documents qui mentionnent le lieu dit Vicoguebin). — *Fr. Savini*. S. Maria Aprutiensis, ovvero l'antica cattedrale di Teramo. — *E. Rodocanachi*. Una cronaca di Santa Sabina sull' Aventino (cette chronique présente un intérêt uniquement local). — *A.-F. Sorrentino*. Menai, la patria di Ducezio, capo dei Siculi (discussion assez érudite du récit de Diodore). — *Jos. Führer*. Forschungen zur Sicilia sotterranea (beau et bon volume). — *A. Solmi*. Diritto longobardo e diritto nordico (les ressemblances qu'on a signalées entre le droit lombard et le droit scandinave proviennent, non point d'une parenté entre les Lombards et les Scandinaves, mais de la nécessité pour les Lombards, menacés par l'influence romaine et ecclésiastique, de maintenir leurs institutions dans leurs formes strictement primitives). — *H. Grisar*. Geschichte Roms und der Pæpste im Mittelalter (les quatre fasc. déjà parus font inaugurer très favorablement de l'ouvrage). — *L. Duchesne*. Les premiers temps de l'État pontifical, 754-1073 (remarquable). — *D. Giani*. Alcune osservazioni su la cronologia di Agnello Ravennate

(bon; l'auteur dresse en appendice la liste chronologique des archevêques de Ravenne jusqu'au milieu du IXe s.). — *L. Usseglio.* Il regno di Tessaglia, 1204-1227 (bonne histoire du royaume de Thessalonique, un des États les plus éphémères qui sortirent de la quatrième croisade). — *V. La Mantia.* I privilegî di Messina, 1129-1816. — *A. Todaro.* Le consuetudini di Trapani. — *B. Nogara.* Statuti del comune di Bovegno, 1341. — *A. Professione.* Siena e le compagnie di ventura nella seconda metà del XIV secolo (beaucoup de faits, que ne relie aucune idée générale). — *H. Sieveking.* Genueser Finanzwesen, mit besonderer Berücksichtigung der Casa di San Giorgio; Bd. I (excellent). — *Al. Weiss.* Aeneas Sylvius Piccolomini als Papst Pius II (fait connaître beaucoup de documents intéressants pour l'histoire de l'humanisme en Allemagne). — *F. Gabotto.* Contributi alla storia del conte Verde, 1361-1362. — Nuovi documenti sulla ribellione di Filippo Senza-Terra nel 1471. — *P. del Giudice.* Consigli ducali e il senato di Milano (bonne contribution à l'histoire du droit public milanais du XIVe au XVIe s.). — *A. Neri.* Andrea d'Oria e la corte di Mantova (intéressant). — *A. Segre.* L'opera politico-militare di Andrea Provana di Leini nello stato Sabaudo, 1553-1559. La marina militare sabauda ai tempi di Emanuele Filiberto e l'opera politico-navale di A. Provana, 1560-1571 (récits bien documentés). — Publications récentes sur la Révolution française et sur le « Risorgimento. »

79. — Studi storici. Vol. VIII, 1899, fasc. 1. — G. Paroli. Titres de docteur conférés pendant le XVe s. à l'Université de Lucques. — F. Pintor. Le domaine pisan dans l'île d'Elbe durant le XIVe s.; fin dans le fasc. 2. — P.-M. Lonardo. Les Juifs à Pise jusqu'à la fin du XVe s. — G. Gentile. Le concept de l'histoire (discute les idées présentées par le prof. Trojano : *la Storia come scienza sociale*); fin dans le fasc. 2. = Compte-rendu : *Fr. Muciaccia.* I Veneziani a Monopoli, 1495-1530 (publie d'importants documents). = Fasc. 2. G. Santini. Cosma Raimondi, humaniste et épicurien. — A. Crivellucci. Le pontificat de Sabinien, premier successeur de saint Grégoire le Grand. — G. Brizzolara. Pétrarque et Cola de Rienzo (cherche à déterminer ce que Pétrarque pensa de la tentative révolutionnaire de 1347 : Pétrarque était d'accord avec Cola pour l'établissement d'une monarchie nationale italienne; mais il souhaitait aussi le retour du pape à Rome. Ce fut le fondement secret de ses espérances). = Comptes-rendus : *N. Tamassia.* Fonti gotiche della storia longobarda (bon). — *G. Romano.* I documenti Viscontei del codice ambrosiano, c. 117 (ces documents se rapportent au troisième quart du XIVe s.). — *M. Rosi.* Alcuni documenti relativi alla liberazione dei principali prigioneri turchi presi a Lepanto.

---

80. — Bollettino storico della Svizzera italiana. 1898, nos 11-12. — Pour servir à l'histoire des années 1798-1803; fin dans la livr. suivante (liste de proscrits). — Documents curieux tirés des archives Tor-

riani à Mendrisio; suite. — Les Rusca, seigneurs de Locarno, de Luino, de Val Intelvi, etc.; suite dans la livr. suivante. — Curiosités d'histoire lombarde tirées des archives et des bibliothèques milanaises. = 1899, nos 1-3. Deux lettres du comte d'Antraigues (19 août 1792, 12 avril 1794). — Lettres inédites de Carlo Cattaneo. — Lettres de souverains, princes et prélats adressées à Pie IV, au cardinal Borromeo et à d'autres.

---

81. — Boletin de la Real Academia de la Historia. T. XXXII. Janvier-juin 1898. — Marquis de Monsalud. Pierres inédites (inscriptions latines de Mérida et Loarre). — F. Codera. Inscription arabe sur pierre découverte dans la cathédrale de Cordoue en 1896 (texte et discussion sur la traduction). — Ces. Fernandez Duro. Voyage en Espagne, en Portugal et à la côte d'Afrique au xve siècle (compte-rendu du voyage d'Eustache de la Fosse, publ. par M. Foulché-Delbosc). — A. Rodriguez Villa. Histoire généalogique et héraldique de la monarchie espagnole, de la maison royale et des grands d'Espagne (compte-rendu critique du t. I de l'ouvrage de M. Fernández de Bethencourt). — F. Fita. San Miguel de Escalada. II : Document apocryphe du xiie s. Documents authentiques du xiiie; III : Documents inédits, première moitié du xive s.; IV : Seconde moitié du xve s.; V : xve s.; VI : Anciens fueros et documents nouveaux; VII : Dernière période de son histoire (longue monographie renfermant plus de cent cinquante documents inédits sur ce monastère). — F. Codera. Le t. III de la « Tecmila de Abén Alabar » (indications sur les biographies contenues dans la troisième partie de ce recueil et intéressantes pour l'histoire d'Espagne). — R. Alvarez de la Brana. La synagogue de Bembibre et les Juifs de Léon. — J. Gómez de Arteche. « Le général D. José de Urrutia et la guerre contre la République française, 1795, » par D. Julián de San-Pelayo (compte-rendu). — Marquis de Monsalud. Nouvelles inscriptions romaines d'Extremadure (de Badajoz, Ribera del Fresno, Villafranca de los Barros et Castuera). — F. Codera. Inscription funèbre arabe découverte à Tolède en janvier 1898 (de peu d'importance). — M. Rosso de Luna. Dalle sépulcrale de Solaña de Cabañas, district de Logrosán, Cáceres (dessins primitifs). — M.-R. Martínez. Inscriptions romaines de Burguillos. — G. Puig y Larraz. Cantibedonieses (note sur l'identification d'une ancienne localité qui serait aujourd'hui *Béon*, dans le district d'Orense). — C. Fernandez Duro. « Siège et conquête de Manille par les Anglais en 1752, » par M. Marquès de Ayerbe (compte-rendu). — Cartes nautiques espagnoles acquises par la Bibliothèque nationale de Paris (atlas de Juan Martinez, carte de Juan Oliva, dit Riezo, carte du xve s. attribuée à Gabriel Vallseca). — M. Magallón. Cartulaires de Leire (note sur le contenu de cinq vol. mss. relatifs au monastère bénédictin de San Salvador de Leire, appartenant à l'Archivo histórico-nacional). — L. Vidart. « Histoire et bibliographie de l'imprimerie à Séville, » par D. Manuel Chaves (compte-rendu). —

Fr.-P. Garofalo. Les Ibères en Gaule (étude très documentée. En italien). — M.-R. Martínez. Basilique du VIIe s. à Burguillos (substructions et objets divers). — Marquis de Monsalud. Nouvelles inscriptions romaines (à Valverde de Burguillos et Mérida). — Fr. Fabrellas. Pierres romaines de Encinasola. — Marquis de Monsalud. Nouvelles pierres wisigothiques. — Épigraphie romaine (Mérida, La Puebla de Sancho Pérez, Medina de las Torres, Fregenal de la Sierra). — C. Fernandez Duro. Monographies historiques de la province de Zamora (par MM. Zatarain Fernández et Cuadrado y Chapado). — A. Blazquez. Le mille romain (étude sur sa longueur exacte que M. Blázquez estime à 1,670 mètres). — M. Magallón. Les Templiers de la couronne d'Aragon. Table de leur cartulaire du XIIIe s. (table analytique de cet important ms., conservé à l'Archivo histórico nacional). = *Variedades* : Notices épigraphiques de MM. A. del Argo (Tarragone), F. Fita (inscription consulaire de Bergidum Flavium = Bierzo; inscriptions d'Isona). — M. Danvila. Histoire des communes de Castille. Introduction sur les sources bibliographiques et manuscrites de cet important travail. — X. Restes préhistoriques et historiques de la civilisation maya (Amérique centrale). — Le monument de Guzman el Bueno, à Léon (inscriptions proposées pour le socle). — Demandes de classement comme monuments nationaux du monastère de San-Miguel de Escalada, des églises San-Pablo, Santa-Maria et San-Miguel de Tarrasa. — Circulaire de l'évêque de Coïmbre relative à la célébration du centenaire de la découverte du chemin des Indes. = Dans les *Noticias*, quelques indications bibliographiques et épigraphiques.

82. — Revista crítica de Historia y Literatura. Janv.-sept. 1898. — Notes critiques sur les ouvrages suivants : *J. Calcaño.* El castellano en Venezuela. — *A. Membreño.* Honduñerismos (deux études philologiques). — *L. Rouanet.* Auto sacramental nuebo de las pruebas del linaje umano y encomienda del honbre (1605) (publication d'un *auto* inédit). — Relaciones geográficas de Indias, publiée par *M. Jimenez de la Espada.* — *H. Buter Clarke.* The Cid Campeador, and the waning of the Crescent in the West (histoire de la conquête des Arabes et étude critique de la légende du Cid). — *A. Stern.* Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871 (étude critique au point de vue espagnol). — *K. Haebler.* Spanische und Portugiesische Bücherzeichen des XV. und XVI. Jahrhunderts. — *A. Campion.* Blancos y Negros (Guerra en la paz) (roman racontant les luttes entre carlistes et libéraux dans une petite ville de Navarre). — Chronica dos reis de Bisnaga et Textos en aljamía portuguesa, documentos para a historia do dominio português en Safim, publiés par *David Lopes* (documents relatifs à la domination portugaise aux Indes et au Maroc). — *A. Dobelli.* Una scena della Commedia e una del Don Chisciotte (rapprochement des plus discutables). — *Rocha Peixoto.* A Terra portugueza (articles de vulgarisation). — *R.-A. Salazar.* Historia

del desenvolvimiento intelectual de Guatemala (bon travail d'histoire littéraire). — *Juan Arzadun*. Poesia (t. XI de la Biblioteca Bascongada). — *Arturo Farinelli*. Apuntes sobre viajes y viajeros por España y Portugal (à propos du livre de R. Foulché-Delbosc, *Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal;* cet article est une étude très importante, de 104 pages, et forme un véritable supplément à la bibliographie en question). — *A. Lopez Ferreiro*. Galicia en el ultimo tercio del siglo XV (bon livre d'histoire régionale à l'époque des rois catholiques). — *F. Pedrell*. Estudio bio-bibliográfico del maestro Victoria (travail destiné à préparer une édition complète des œuvres musicales du maître d'Avila). — *R.-G. Duron*. Honduras literaria; t. I (anthologie et biographie des prosateurs du Honduras depuis l'indépendance). — *Dr S. Gräfenberg*. Praktisches Lehrbuch der spanischen Sprache für Handelsschulen und zum Selbstunterricht (bonne grammaire pratique). — *Angel Ganivet*. La conquista del reino de Maya por el último conquistador español Pio Cid et Idearium español (fiction et livre philosophique. L'auteur invite ses concitoyens à vivre par eux-mêmes, à se dégager de l'imitation étrangère). — *B. Croce*. Ricerche ispano-italiane (la littérature espagnole en Italie à la fin du xve et au commencement du xvie s. Notes sur quelques expressions italiennes contenant des allusions à l'Espagne et sur les types espagnols dans la comédie italienne). = Communications et notices : J. Villa-Amil. Le pèlerinage à Saint-Jacques de Galice; 3e art. (sur les pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle, leur condition, leurs privilèges). — A. Giménez. Causes du séjour d'Alphonse V en Italie; 4e art. (intéressant pour l'histoire d'Alphonse V d'Aragon et de la domination aragonaise à Naples et en Sicile). — J.-M. de Santistéban. Monuments historiques de Salamanque (description archéologique de l'église San Martin). — Z. Las querellas del rey Sabio (contre l'authenticité de ce roman, à propos d'une publication de M. E. de la Barra). — Note relative à un planisphère portugais de 1561 conservé à Florence. — R.-D. Perés. Notes catalanes (revue littéraire de livres catalans, poésie et théâtre). — A. Monner. Notes lexicographiques (sur quelques mots ou expressions non classés dans les dictionnaires). — A. Farinelli. Appendices aux notes sur les voyages et les voyageurs pour le compte de l'Espagne et du Portugal (supplément bibliographique et citation d'extraits à joindre à l'article signalé ci-dessus). — Fr. Codera. Les bibliothèques publiques (sur l'organisation possible du prêt des livres). — A.-E. de Molins. Une note sur Don Quichotte (sur l'expression *narros y cadells*). — A. Hillman. Coup d'œil sur les relations historiques qui ont existé entre l'Espagne et la Suède (indications sur les rapports, peu nombreux et peu importants, entre l'Espagne et la Suède, depuis les Vikings jusqu'à 1813). — A. Note sur les relations littéraires entre le Tasse et Camoens.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Ch. Chesnelong est mort le 22 juillet dernier âgé de soixante-dix-neuf ans. On lui doit un important ouvrage sur *la Campagne monarchique de 1873* (1895), où il a raconté, avec toute l'autorité d'un témoin direct, les vaines négociations entamées entre les royalistes de l'Assemblée nationale et le comte de Chambord pour la restauration de la royauté en France.

— On annonce la mort du marquis de Sassenay, qui avait récemment publié des études remarquées sur *les Derniers mois de Murat* et sur *l'Amérique du Sud au temps de Liniers.*

— M. Eugène Robillard de Beaurepaire est mort à Caen, âgé de soixante-douze ans. Il avait publié un grand nombre de livres, d'articles, de documents relatifs à l'histoire de la Normandie, parmi lesquels nous citerons : *le Tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur* (1866) ; *l'Histoire générale du Mont-Saint-Michel,* par dom Huynes (*Soc. hist. de Normandie,* 1872-1873) ; *le Chevalier Destouches, son procès et son enlèvement* (1878) ; *le Journal du sire de Gouberville* (1893) ; *le Marquis de l'Isle; documents sur la campagne d'Italie en 1733-1734* (1897).

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de deux de nos collaborateurs, M. Jules Flammermont, professeur d'histoire à l'Université de Lille, et M. Édouard Beaudouin, professeur de droit à l'Université de Grenoble, enlevés prématurément dans toute la force de leur production scientifique et de leur talent. Nous consacrerons à chacun d'eux une notice détaillée.

— Le 26e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (Hachette) contient entre autres articles les suivants : *Italia,* par E. Babelon ; *Jaculum,* par de Ridder ; *Janitor* et *Janua,* par E. Pottier ; *Judaei,* par Th. Reinach ; *Judex, Judicium,* par G. Lafaye ; *Jugerum, Judicia publica, Judicium domesticum,* par Ch. Lécrivain ; *Jugum,* par A. Baudrillart ; *Juridicus,* par C. Jullian ; *Jurisconsulti* et *Jurisdictio,* par Ed. Cuq.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis en distribution le 2e fasc. du t. II du *Corpus inscriptionum semiticarum.*

— La librairie Letouzey et Ané a mis en vente le 1er fasc. d'un *Dictionnaire de théologie catholique* contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire, publié sous la direction de M. A. Vacant. L'ouvrage paraîtra par fascicules, devant

former cinq volumes in-4° au prix de 5 francs chaque fascicule. Le fasc. 1 contient les mots de *Aaron* à *Acta Martyrum*.

— M. Paul Meyer a découvert, dans la couverture d'un registre des délibérations municipales de Forcalquier et publié sous le titre : *le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332)*, des fragments d'un très curieux registre de comptes où maître Teralh notait le détail de ses opérations commerciales avec le nom de l'acheteur, la description de l'objet acheté, la date à laquelle le paiement devait être effectué et la date de la livraison ; quelquefois, les obligations de l'acheteur sont inscrites par lui-même sur le parchemin, et il se trouve que ces acheteurs sont parfois des juifs. De là des inscriptions en langue hébraïque au milieu du texte rédigé d'ordinaire en provençal et plus souvent en latin. Les indications fournies par ces fragments de registre sont précieuses pour l'histoire de l'industrie drapière et du commerce dans la région du Rhône au xive siècle. Le texte a été publié avec une traduction française et avec un commentaire qui en fait mieux apprécier l'importance (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXVI, 1898).

— L'infatigable M. Jorga vient de publier chez E. Leroux un gros volume de *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XVe siècle*. Ces documents proviennent pour une fort petite partie des registres de comptes de la Chambre apostolique, des comptes des « Camerlinghi » de Florence et des comptes du roi Alphonse Ier de Naples. Mais la grande masse des matériaux accumulés dans ce volume provient des archives de Raguse ; ils occupent les pages 57-503. Le reste est occupé par deux appendices de documents (p. 505-542) et par une très copieuse table alphabétique des noms. Les actes sont rarement publiés *in-extenso ;* mais les analyses, rédigées en français, renferment des citations textuelles de documents originaux. Ces derniers sont en latin ou en italien. Des notes souvent très copieuses remplissent le bas des pages. L'ambition de M. Jorga ne se borne d'ailleurs pas là. « Je me propose, » écrit-il dans sa préface, « d'écrire l'histoire des projets, des tentatives, des espérances de croisade au xve siècle, de poursuivre jusqu'au bout le déclin de ce grand idéal du moyen âge, d'étudier spécialement, dans la conquête turque, un épilogue, une revanche musulmane des croisades classiques. » Le volume de *Notes et extraits* sera suivi d'une étude sur les chroniqueurs byzantins du xve siècle. « Viendra ensuite un premier volume de récit qui, commençant en 1396, s'arrêtera en 1453. Une nouvelle enquête documentaire préparera le second volume de l' « Épilogue des croisades, » qui ira jusqu'en 1526. Et, si mes travaux d'histoire roumaine ne m'arrêtent pas, si, d'autre part, les recherches dont j'ai parlé jusqu'ici ne trouvent pas un trop mauvais accueil auprès des personnes compétentes, peut-être donnerai-je ensuite une histoire des relations entre les Turcs et l'Europe chrétienne pendant l'époque où l'antagonisme religieux subsiste et du point

de vue spécial de cet antagonisme. » — Nous ne pouvons que former des vœux pour que ce vaste programme puisse être rempli. M. Jorga sait travailler vite et bien.

— M. Alphonse Roserot vient de publier les *Lettres missives de rois et reines de France pour la collection des prébendes du chapitre de Langres de 1527 à 1575* (in-8°, 44 p.), qui présentent un réel intérêt parce qu'elles nous montrent l'ingérence des souverains dans l'élection des chanoines. Recommandations, prières, menaces sont employées tour à tour par les princes pour obtenir la majorité des suffrages en faveur de leurs protégés. Charles IX ordonne même de nommer un de ses candidats; il exige qu'un autre soit élu, sous peine de saisie du temporel des membres du chapitre. Ceux-ci n'en sont point émus et résistent la plupart du temps à cette intervention excessive du pouvoir séculier, qui s'exerce parfois en faveur du fils d'un archer de la garde écossaise ou du fils d'un tailleur du roi. Le texte des *Lettres missives* est précédé d'une savante introduction, qui donne quelques détails intéressants sur les candidats appuyés par les rois.

— Après avoir, dans la *Jeunesse de Napoléon,* exposé ce qu'étaient les écoles militaires de l'ancienne monarchie, M. A. Chuquet a voulu retracer complètement les destinées de l'*École de Mars* (Plon, 362 p. in-12), instituée en 1794 pour préparer aux armées de la Révolution les chefs dont elles avaient besoin. Cette École n'eut qu'une existence éphémère puisqu'elle fonctionna seulement du 8 juillet au 23 octobre et ne porta pas tous les fruits que la Convention en avait attendus; elle ne fut cependant pas stérile. M. Chuquet s'est efforcé de retrouver la trace ou d'esquisser la bibliographie des chefs, soldats et instructeurs, dont il donne une liste tout à fait complète; dans le nombre, certains ont fourni une honorable carrière dans les armées de la Révolution et de l'Empire; la plupart sont restés tout à fait inconnus. On s'était trompé en croyant que trois mois suffiraient pour former une bonne pépinière de sous-officiers et d'officiers; tout n'était pourtant pas chimérique dans l'instruction et l'éducation qu'on leur donnait.

— Les tomes XX et XXI des publications de la *Société d'histoire contemporaine,* qui viennent de paraître à la librairie Alphonse Picard et fils, contiennent un *Mémoire de Pons de l'Hérault aux puissances alliées,* publié par L.-G. Pélissier (LVI-374 p. Prix : 8 fr.) et les *Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen,* d'après le manuscrit original publié par l'abbé Julien Loth et Ch. Verger, 1803-1818 (t. III, VIII-392 p. Prix : 8 fr.).

— La librairie A. Pedone a mis en vente un *Répertoire des traités de paix, faisant suite au répertoire de M. Tétot.* C'est une table générale des principaux recueils français et étrangers, publiée sous les auspices du ministère des Affaires étrangères, par M. Gabriel de Ribier. Partie alphabétique (1867-1897). Prix de l'ouvrage complet, 2 vol. in-8° : 30 fr.

— La librairie Bernoux et Cumin, de Lyon, publie une *Nouvelle his-*

toire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes, par André STEYERT. C'est un ouvrage de luxe, qui sera illustré de plus de deux mille dessins à la plume et au lavis imprimés dans le texte. Il comprend trois volumes, consacrés, le premier à l'antiquité, le second au moyen âge, le troisième aux temps modernes, au prix de 100 francs les trois volumes. — La même librairie a publié, dans des conditions analogues, *la Vie lyonnaise, autrefois, aujourd'hui*, par Emmanuel VINGTRINIER (avec 650 illustrations, au prix de 40 francs), et *l'Ouvrier en soie*, monographie du tisseur lyonnais, étude historique, économique et sociale, par Justin GODARD. La première partie est consacrée à la réglementation du travail de 1466 à 1791.

— M. E. PILOT DE THOREY vient de publier, pour la Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, le t. I d'un *Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné* (XXVII-536 p.).

— La *Revue des Pyrénées* annonce qu'elle publiera, dans le courant de la présente année, un compte-rendu très détaillé des travaux accomplis par le 37e Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Toulouse du 4 au 8 avril. Ce premier Congrès provincial aura ainsi son histoire écrite avec compétence par ceux qui en ont été les meilleurs ouvriers comme les partisans les plus convaincus.

— Un nouveau volume du *Catalogue général des manuscrits français* de la Bibliothèque nationale vient de paraître; c'est le tome I des *Nouvelles acquisitions françaises*, rédigé par M. OMONT (nos 1-3060. E. Leroux). Cette série contiendra les acquisitions faites depuis 1863, qui sont venues accroître le fonds français. Elle compte actuellement dix mille volumes, sans compter les manuscrits de Victor Hugo et de Lamartine qui forment deux collections distinctes et dont le détail est donné à la fin de l'*Avertissement*.

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE GÉNÉRALE. — *G. Laurent*. Un faux dauphin dans le département de la Marne : Jean-Marie Hervagault, d'après les documents inédits, 1781-1812. Châlons-sur-Marne, impr. de l'Union républicaine, 1 13 p. — *Général Bonnal*. Frœschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la Basse-Alsace et les Vosges moyennes, du 15 juillet au 12 août 1870. Chapelot, VI-494 p., avec un atlas de 38 cartes. Prix : 12 fr. — *Gigout*. La bataille de Nuits, 18 déc. 1870. Dijon, Damidot, 181 p. (Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur, 1899).

HISTOIRE LOCALE. — *A. Buhot de Kersers*. Histoire et statistique monumentale du département du Cher; t. VIII et dernier. Bourges, impr. Tardy-Pigelet. — *E. Thellier*. Notice historique sur le village d'Annelles, Ardennes. E. Renart, 16 p. Prix : 1 fr. 25. — *A. Sevène*. Notice sur Villemur, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Toulouse. Villemur, impr. Brusson, 200 p. — *L. Guibert*. Registre des anniversaires de la communauté des prêtres séculiers de Saint-Maximin à Magnac-Laval. Limoges, Ducourtieux, 23 p. — *Guillotin de Courson*. Combour, étude historique. Rennes, Plihon et Hervé, 140 p. —

D. Haigneré. Recueil historique du Boulonnais, 1845-1893; annoté, documenté et illustré par *A. de Rosny ;* t. I. Boulogne-sur-Mer, Homain, 540 p. — Armorial des écuyers du bailliage de Saint-Mihiel, rédigé par *Dominique Callot*, d'après la recherche de *Didier Richier*, fin du XVIe siècle. Publié et annoté par *L. Germain.* Nancy, Sidot, 58 p. — *J. Chevalier.* Histoire religieuse d'Issoudun, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Issoudun, impr. Gaignault, XVIII-444 p. — Documents sur la Révolution française. Département de l'Yonne. Procès-verbaux de l'administration départementale de 1790 à 1800; t. III : Séances du Directoire départemental, du 24 mai 1791 au 4 février 1792, par *Fr. Molard;* t. IV : Délibérations du Directoire du département, du 29 octobre 1791 au 16 août 1792, par *Ch. Schmidt.* Auxerre, impr. Gallot (aux archives de la préfecture), LVI-403 et LXXX-451 p. — *P. Gachon.* Quelques préliminaires de la Révocation de l'édit de Nantes en Languedoc, 1661-1685. Toulouse, Douladoure-Privat; Paris, A. Picard, 357 p. — *Abbé Bouxin.* Les prévôtés du chapitre de la cathédrale de Laon au XIIIe siècle. Laon, impr. du Journal de l'Aisne, 79 p. (Bull. de la Soc. acad. de Laon, t. XXX). — *Ch. Sabaté.* Essai sur les sources du droit des comtés de Roussillon et de Cerdagne jusqu'en 1344. Toulouse, impr. Saint-Cyprien, IX-387 p.

BIOGRAPHIE. — *Labande.* Histoire et généalogie de la famille des Friches : Ile-de-France, Picardie, Normandie, Orléanais, Berry. Picard, XIV-238 p. — *P. de Verax.* Un livre de famille. Généalogie de la famille de Pomey; ses fiefs et seigneuries. Lyon, impr. Waltener, 256 p. in-4°. — *H. de Flamare.* Les Courtenay de Bontin. Fontainebleau, impr. Bourges, 63 p. (Annales de la Soc. hist. du Gâtinais). — *E. Roze.* Charles de l'Escluse d'Arras, le propagateur de la pomme de terre au XVIe siècle. Rothschild et Lechevalier, 110 p. in-16. — *G. Valran.* Quare Salvianus, presbyter Massaliensis, magister episcoporum a Gennadio dictus sit. A. Rousseau, VIII-64 p. — *R. de Vissac.* Les barons de Châteauneuf-de-Mazenc; chroniques dauphinoises. Champion, 228 p. in-16.

Belgique. — Le 2 avril 1899 est décédé à Ixelles-lez-Bruxelles, à l'âge de soixante-sept ans, M. J.-J.-E. PROOST, ancien archiviste général adjoint du royaume de Belgique. C'était un fonctionnaire actif et zélé, d'une rare obligeance pour les travailleurs qui fréquentaient le dépôt des archives générales de Bruxelles. Il avait publié un certain nombre d'études intéressantes et originales. Nous citerons son *Histoire du droit d'asile religieux en Belgique* (Gand, 1870. In-8°) et *les Tribunaux ecclésiastiques en Belgique* (Anvers, 1872. In-8°).

— Le 14 juillet est décédé à Louvain le chevalier Charles-Joseph DE HARLEZ, né à Liège le 21 août 1832. Après avoir dirigé d'abord le collège Saint-Quirin de Huy et l'École normale ecclésiastique de Louvain, il occupa pendant trente-deux ans, à l'Université catholique de cette ville, la chaire des langues de l'Inde, de la Chine et de la Perse. Il jouissait dans le monde de la philologie orientale d'une réputation très haute. Nous en citerons une preuve bien intéressante : il y a quelques années, une controverse avait surgi entre les prêtres du culte de Zoroastre sur l'interprétation à donner à certains passages de leurs livres sacrés. Les deux partis demandèrent à M. de Harlez, prélat romain, de fixer le sens des passages en cause, et son interprétation fit loi. Célèbre par sa traduction de l'*Avesta* (Liège, 1875; 2e éd. Paris,

1881), le savant professeur de Louvain ne se confina pas dans le domaine philologique, il s'occupa également de l'histoire des religions et publia un grand nombre de livres et de mémoires d'une incontestable valeur scientifique. En voici les plus importants[1] : *Études avestiques. La religion de la Perse ancienne* (Paris, 1878. In-8°); — *Des origines du Zoroastrisme* (Ibid., 1879. In-8°); — *Introduction à l'étude de la religion mazdéenne* (Ibid., 1881. In-4°); — *la Vie religieuse des disciples de l'Avesta* (Louvain, 1882. In-8°); — *Lao-Tze, le premier philosophe chinois, ou un prédécesseur de Schelling au VIe siècle avant notre ère* (Bruxelles, 1884. In-8°); — *la Religion nationale des Tartares orientaux comparée à la religion des anciens Chinois, d'après les textes indigènes avec le rituel tartare de l'empereur K'ien-Long* (Ibid., 1887. In-8°); — *les Croyances religieuses des premiers Chinois* (Ibid., 1888. In-8°); — *l'École philosophique moderne de la Chine ou le système de la nature* (Ibid., 1891. In-8°); — *les Religions de la Chine. Histoire critique* (Leipzig, 1891. In-8°); — *Shen-Sien-Shu. Le livre des esprits et des immortels. Essai de mythologie chinoise d'après les textes originaux* (Bruxelles, 1892. In-8°); — *la Religion et les cérémonies impériales de la Chine moderne* (Ibid., 1893. In-8°). M. de Harlez, aidé d'un groupe important de collaborateurs distingués, avait fondé le *Muséon*, revue de philologie orientale et d'histoire des religions.

— On a célébré à Liège, le 20 novembre dernier, le 25e anniversaire de la création par M. G. Kurth du premier cours pratique d'histoire dans les universités belges. Le comité organisateur de cette manifestation vient de publier un *liber memorialis* contenant un remarquable rapport de M. Paul Fredericq sur l'origine et les développements des séminaires historiques depuis cette époque. Ce rapport, rédigé au moyen de notes fournies par les divers professeurs qui ont institué, à la suite de M. Kurth, l'enseignement pratique de l'histoire, fournit des renseignements fort intéressants sur les méthodes mises en œuvre et les résultats obtenus. Si l'on tient compte des ressources minimes dont les professeurs belges ont pu disposer, on est vraiment surpris de constater le chemin parcouru depuis un quart de siècle. Le volume, orné d'un beau portrait du héros de la fête, contient aussi les discours prononcés par MM. Fredericq, Pirenne, Schollaert, ministre de l'Intérieur, Gérard, Tschoffen, etc. (*A Godefroid Kurth*. Liège, Poncelet, 224 p. in-8°).

— Le P. C. van Duerm a publié récemment la *Correspondance du cardinal Hercule Consalvi avec le prince Clément de Metternich, 1815-1823*, d'après les papiers des archives de la cour de Vienne et de la famille de Metternich (Bruxelles, Logaert, 1899, 421 p. in-8°).

— M. F. Cumont vient de faire paraître l'introduction de son important

1. On trouvera la liste complète des travaux de M. de Harlez dans les *Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie royale de Belgique*. Bruxelles, 1897.

Recueil de textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra (Bruxelles, Lamertin, 1899, 136 p. in-4°).

Allemagne. — Le 20 juin dernier est mort le Dr G. Tœpke, éditeur des *Matrikel der Universität Heidelberg, 1386-1662.* — Le 25 juin est mort Albert Sorin, professeur de philologie sémitique à l'Université de Leipzig. — Le 1er juillet est mort Joseph Klein, professeur extraordinaire de philologie classique à l'Université de Bonn ; il avait dirigé des fouilles dans la région rhénane et était un collaborateur des *Bonner Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande.*

— M. U. de Wilamowitz-Mœllendorff, professeur à l'Université de Berlin, a été appelé à la direction centrale de l'Institut archéologique.

— Un congrès des archivistes allemands aura lieu le 25 septembre à Strasbourg.

— Dans les *Beilage* de l'*Allgemeine Zeitung* on peut signaler les articles suivants : nos 134-135 : le Développement de la science du droit en Allemagne au xviie et au xviiie siècle, par Eberhard Gothein; no 143 : le 4e centenaire de Johannes Brenz, le réformateur de Schwæbisch-Hall et du Württemberg, par G. Gmelin ; nos 159-160 : Ranke et les travaux historiques sur Frédéric le Grand, par Reinhold Brode (grand éloge de Ranke, qui a créé l'histoire en Allemagne, de Droysen, des travaux de Lehman sur le grand Frédéric. Cet article est le précurseur d'un livre détaillé).

— La seconde livraison du grand ouvrage de F. Liebermann, *Die Gesetze der Angelsachsen* (Halle, Niemeyer, 1899, p. 191-371), contient les lois d'Edgar, l'importante collection des lois d'Æthelred et celles de Cnut. La prochaine contiendra les lois qui nous sont parvenues sans nom de roi, les fragments et les formules, les traités non officiels de législation civile et canonique.

Angleterre. — Mlle Mary Dormer Harris a donné un exemple utile à suivre en retraçant, d'après les archives de la ville, l'histoire municipale de Coventry. On ne peut qu'approuver à la fois la conscience avec laquelle elle a réuni les documents nécessaires pour son travail et la modestie avec laquelle elle nous en présente les résultats. Elle n'a rien fait que retracer le passé et l'organisation sociale d'une petite ville de province, sachant dire quand elle ignorait, et se gardant de combler les lacunes de ses connaissances par des emprunts faits à l'histoire générale. Elle a réussi d'ailleurs à rendre agréable la lecture de son petit livre. Quant aux idées générales, elle s'est inspirée du beau livre de Mme Green sur les villes au xve siècle et ne pouvait suivre un meilleur guide (*Life in an old english town ; a history of Coventry from the earliest times compiled from official records.* Londres, Swan Sonnenschein, 1898, xxiii-391 p. *Social England Series*, dirigée par K. D. Cotes).

— La librairie Longmans annonce, comme devant faire suite à l'ou-

vrage de M. G. M. Trevelyan, *England in the age of Wycliffe*, un recueil de documents intitulé : *The peasant's rising and the Lollards*, publié par M. Trevelyan, en collaboration avec M. E. Powell.

— La librairie F. Unwin a publié un volume sur *Piers Gaveston*, par M. Walter Phelps Dodge (249 p. Prix : 12 sh.), et une étude de M. G. H. Pike sur Cromwell : *Oliver Cromwell and his times : social, religious and political life in the seventeenth century* (286 p. Prix : 6 sh.).

— Le tome LIX du *Dictionary of national biography* comprend les mots de Wakeman à Watkins (Smith, Elder et Cie).

— Signalons un nouveau volume des registres épiscopaux de Winchester : c'est le *Register of bishop William Wykeham*, t. II, publié par T. F. Kirby (Simpkin, 660 p. Prix : 21 sh.).

Italie. — Le 30 juin dernier est mort un des meilleurs érudits génois, Cornelio Desimoni.

— M. Carlo Merkel, professeur d'histoire moderne à l'Université de Pavie, est mort le 15 mars dernier, âgé seulement de trente-sept ans. Né à Turin d'un père allemand et d'une mère italienne, il fit d'excellentes études en Italie et alla les terminer à Munich ; il venait seulement d'être nommé professeur ordinaire d'histoire quand il mourut. Ses travaux sont nombreux : il collabora aux *Indices* des *Scriptores* de Muratori ; il institua des recherches approfondies sur l'histoire politique et littéraire des empereurs souabes en Italie, sur la domination angevine de Piémont et à Naples, puis aborda l'histoire des usages et des mœurs, en particulier au temps du Décaméron, etc. C'était un érudit très bien informé que sollicitaient également toutes les parties de l'histoire du moyen âge et moderne et qui y réussissait.

— Le rapport officiel des découvertes récentes faites au forum (Comitium) a été publié par les soins du ministère de l'Instruction publique sous le titre : *Stele con iscrizione latina arcaica scoperta nel foro romano* (Rome, tip. dei Lincei, mai 1899). Selon M. G.-F. Gamurrini, cette inscription, qui a été gravée en lettres grecques et *boustrephedon*, est du VIIe ou au plus tard du VIe siècle avant notre ère. Elle est donc contemporaine des rois de Rome. Outre son grand intérêt linguistique, cette inscription tend à confirmer l'exactitude de certains renseignements fournis par Tite-Live sur cette époque et par conséquent à relever cet historien du discrédit où certaine école hypercritique le reléguait volontiers.

Espagne. — Sous le titre de *Historia y arte. Estudios críticos* (Madrid, 1898, in-8°), notre collaborateur, M. Rafael Altamira y Crevea, a réuni des articles très divers. Quelques-uns appartiennent uniquement à la critique littéraire, telle l'étude sur le théâtre de Perez Gáldos. La majeure partie intéresse l'historien, et à ce titre nous en signalerons ici plusieurs. M. Altamira a publié déjà deux éditions de son livre *La Enseñanza de*

la Historia. Il en prépare une troisième et nous livre dès maintenant les chapitres additionnels qu'il compte y joindre. Ils contiennent de très nombreuses indications bibliographiques sur le sujet même de l'ouvrage, l'enseignement de l'histoire, et nous ne pouvons qu'admirer l'étendue des informations de l'actif professeur d'Oviedo. La seconde étude du présent volume est intitulée : *Archivos, bibliotecas y museos de España*. Elle peut rendre aux hispanisants de très réels services. Elle leur indique les livres qui traitent des archives et bibliothèques de la Péninsule, catalogues, mémoires, rapports de missions. Suivent des notions sommaires sur les dépôts d'archives historiques et officielles existant en Espagne, avec des notes sommaires sur leur contenu. Mêmes indications sur les bibliothèques, depuis la Biblioteca nacional jusqu'à des bibliothèques de cercles ou de sociétés. L'article se termine par une liste des musées d'Espagne avec de brèves mentions sur la nature et l'importance de chaque collection. Citons deux articles, l'un : « Livres de voyages nord-américains relatifs à l'Espagne, » l'autre : « Voyages en Espagne, » qui peuvent s'adjoindre utilement à la bibliographie des voyages en Espagne de M. Foulché-Delbosc. Rappelons à ce propos que M. A. Farinelli a publié en 1898, dans la *Revista crítica de historia y literatura*, deux compléments très copieux à cette bibliographie. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de tous les articles réunis dans ce volume. Nous nous sommes contenté de nous arrêter à ceux qui intéressent le plus directement les historiens de l'Espagne. Faisons cependant mention encore d'une petite étude sur « la question de Cuba et les États-Unis en 1850. »

H. Léonardon.

Erratum du précédent numéro.

Page 375, ligne 11, *supprimer les mots :* comme au faubourg Saint-Honoré.

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

SAINT BERNARD

Saint Bernard, qui, par le seul prestige de son éloquence et de sa sainteté, gouverna, de 1125 à 1153, la chrétienté d'Occident, est la synthèse de son siècle. Il personnifie tout le système politique et religieux d'une époque du moyen âge dominée par le pouvoir moral de l'Église. Raconter sa vie serait écrire l'histoire des ordres monastiques, de la réforme, de la théologie orthodoxe, des doctrines hérétiques, de la seconde croisade, des destinées de la France, de l'Allemagne et de l'Italie pendant une période de près de quarante ans. Devant une entreprise aussi lourde, rien d'étonnant que les biographes aient reculé[1].

A la difficulté de la tâche, s'ajoute celle de comprendre et de définir l'homme. On a pu dire, avec raison, que, de tous ses miracles, le plus surprenant fut sa personne même, union inconcevable de deux tempéraments contradictoires : d'un côté, le moine selon l'idéal du temps, le contemplatif, le mystique, l'ascète qui dompte la chair presque jusqu'à la supprimer et semble avoir perdu le sens des choses matérielles, côtoyant le lac de Genève toute une journée sans le voir et buvant de l'huile pour de l'eau ; d'autre part, l'homme d'action, le prédicateur infatigable, le conseiller officieux des hauts barons, des rois et des papes, le chef réel de l'Église d'Occident, le politique extraordinairement occupé et agité. Même opposition entre le physique et le moral : un corps qui avait été beau et sain dans la jeunesse, mais de bonne heure exténué, consumé par les jeûnes et les macérations, détruit au point de ne pouvoir presque plus se nourrir, brûlé de fièvre, perclus d'infirmités précoces. Sous cette frêle enveloppe, un ressort étonnamment vigoureux d'âme et d'esprit, une force de travail incroyable, une énergie qui dévorait la fatigue. Et dans cette

1. La plus récente biographie de saint Bernard, celle de Vacandard (1895, 2 vol. in-8°), malgré ses mérites, n'a que la valeur d'une esquisse bien documentée.

âme même des antinomies singulières. La douceur, l'onction, la bonté, étendues jusqu'aux animaux, jusqu'aux Juifs (ce qui est caractéristique pour le moyen âge), à côté d'une volonté impétueuse, militante, qui se décèle, en mille endroits de la correspondance de Bernard, par de violents excès de langage. L'humilité la plus profonde et la plus sincère, jointe à un amour très vif de la domination, au mépris, qui éclate en expressions hautaines, pour l'humanité et les choses d'en bas. Voilà comment des historiens modernes ont pu, sans avoir tort, comparer saint Bernard aux deux hommes qui se ressemblent le moins, à Fénelon et à Bossuet; mais comme il est plus grand dans l'histoire!

L'homme se peint d'ailleurs admirablement dans sa manière d'écrire. Malgré l'abus de l'allégorie, des jeux de mots et des citations, est-il un style plus personnel, plus original, et néanmoins plus déconcertant? Mélange indéfinissable de sérieux et d'ironie, de calme et de violence, de simplicité et d'élévation; à chaque page, les expressions familières s'entremêlent aux accords d'un lyrisme débordant, le ton railleur fait place tout à coup aux apostrophes enflammées d'une passion qui ne se contient pas. Style fait de contrastes, comme la personne même.

Qui dit « contrastes » ne dit pas « incohérence. » Une logique secrète, en saint Bernard, concilie tout et les contradictions ne sont qu'apparentes; logique fondée d'abord sur la foi, une foi absolue qui n'admet aucun tempérament et va jusqu'au mépris le plus complet de la raison humaine, puis sur l'idée que Bernard se faisait de l'intérêt supérieur de l'Église. C'est là le criterium suprême, le principe auquel il subordonne tous ces actes, auquel il sacrifie, sans pitié, ses propres inclinations, ses affections les plus chères, les intérêts particuliers de ses amis, de ses alliés, les convenances sociales, et jusqu'à la cohésion extérieure de sa pensée et de sa conduite. C'est parce qu'il croit et que tout s'efface à ses yeux devant le bien général de l'Église, que sa rude franchise ne ménage personne, qu'il attaque avec vivacité les mêmes institutions et les mêmes hommes pour qui il s'était jadis dévoué, et que ceux qui ont bénéficié de son zèle d'apôtre en deviennent à leur tour les victimes.

L'influence incontestable que cet homme extraordinaire a exercée sur ses contemporains dérive justement de ces contradictions mêmes. Il les a maîtrisés et conduits à son gré parce que sa nature complexe offrait de quoi satisfaire leurs aspirations les

plus diverses. Les uns ont été étonnés, ravis par ses vertus monastiques, sa sainteté, ses miracles; il a plu aux autres par son ardeur militante et sa puissance d'agitateur; à d'autres enfin, par le désintéressement dont il a fait preuve au milieu des circonstances les plus favorables à l'enivrement d'une ambition d'homme. Nous devinons d'ailleurs, plutôt que nous ne connaissons, le mode d'action de cette éloquence qui entraînait irrésistiblement la foule quand Bernard voulait l'amener à se convertir, à entrer dans les cloîtres ou à partir pour la guerre sainte. Les contemporains n'en décrivent guère que les effets, d'ordre physique autant que moral, dus à la force suggestive d'une nature vibrante, faite pour agir sur des tempéraments passionnés et impressionnables à l'excès.

Quelques mots suffisent à résumer l'œuvre historique de saint Bernard. Il a continué, dans tous les sens, la réforme de l'Église, dirigé la papauté pour la sauver du schisme, combattu pour l'unité de la foi et déterminé un second mouvement de l'Europe sur l'Asie. Le moyen âge n'offre pas un autre exemple d'une activité aussi prodigieuse et d'un pouvoir moral aussi universellement accepté.

Né à Fontaines, près de Dijon, d'une famille d'assez grande noblesse, Bernard commença tout jeune par s'essayer à l'apostolat sur ses propres parents et sur les personnes de leur entourage. Dans sa retraite de Châtillon « il devint la terreur des mères et des jeunes femmes, les amis craignaient de le voir aborder leurs amis. » Convertisseur passionné, il ne comprenait que la vie du cloître et entraîna ses frères, à sa suite, dans l'abbaye de Cîteaux (1113-1114).

Il y fut un moine admirable, on peut même dire le moine idéal, travaillant à la fois de l'esprit et du corps, maniant la faucille avec une habileté qui lui valut la réputation « d'un excellent moissonneur. » Mais il tenait à créer lui-même un système particulier de vie monastique, et, le 25 juin 1114, il s'établissait dans la vallée inculte et sauvage de Clairvaux. « La cellule qu'il occupa dans le nouveau monastère ressemblait, dit son plus récent biographe, à une prison. L'escalier, par sa courbe, l'entamait en un coin. Dans cet angle, il installa son lit, où un morceau de bois recouvert de paille lui servait d'oreiller. Sous le toit mansardé, dans le mur qui le supportait, était taillé, à un pied d'élévation du plancher, l'unique siège de la cellule. Lorsqu'il vou-

lait s'asseoir ou se lever, il lui fallait courber la tête, sous peine de se heurter aux poutres. Une tabatière formait la fenêtre. » C'est là que le dominateur de l'Europe chrétienne vécut plus de trente ans, et mourut.

La première œuvre de saint Bernard, c'est le moine cistercien, la règle de Cîteaux.

Le moine cistercien doit se trouver le moins possible en contact avec le monde extérieur. Une abbaye de cet ordre est construite de préférence loin des villes, dans un endroit sauvage et de difficile accès. Clairvaux ne peut posséder, comme Cluni, toute espèce de propriétés. La règle lui interdit d'acquérir des églises, des villages, des serfs, des fours, des moulins banaux, tout ce qui constitue un domaine seigneurial, une source d'autorité politique. Une abbaye cistercienne n'exploite légalement que les propriétés utiles au travail manuel des moines, les champs, les vignes, les prés et les bois. Interdiction absolue aux religieux de faire le commerce et de vendre au détail les produits de leurs terres. Interdiction non moins rigoureuse de prendre charge d'âmes, c'est-à-dire de desservir une église ou une chapelle paroissiale. Fuyant la fréquentation des laïques, l'abbaye cistercienne se gardera d'ouvrir une école et d'admettre les étrangers à y étudier. On a peur de tout ce qui ouvre l'esprit sur le dehors, sur le siècle, sur les choses profanes. On se défie des livres, de la littérature et de la science. Le moine coupable d'avoir fait des vers est relégué dans une autre maison. Les convers, qui ne sont pourtant pas de vrais moines, ne peuvent avoir de livres entre les mains. On se contente de leur faire apprendre par cœur le Pater, le Credo, le Miserere et l'Ave Maria. Aux âmes pures, l'acte de foi suffit.

Le retour à l'ascétisme caractérise la règle de Clairvaux, comme celle des autres congrégations issues de la réforme. La chasteté, l'obéissance, le silence, la pauvreté individuelle, deviennent des obligations inviolables. Une des plus graves fautes que puisse commettre un moine cistercien, c'est d'être propriétaire : le moine propriétaire, assimilé à l'incendiaire ou au voleur, est passible de l'excommunication. Non seulement la viande, à Clairvaux, est prohibée, mais les légumes au gras ne sont pas permis, et les malades eux-mêmes ne mangent pas de viande en carême, ni le samedi. Pas de pain blanc, pas d'épices, rarement du poisson, très peu de vin. Les premiers compagnons de saint Bernard

mangent souvent des plats de feuilles de hêtre. Ils vivent de pois, de lentilles et d'autres légumes sans assaisonnement. Et cette pauvre cuisine est faite par les moines eux-mêmes, chacun d'eux étant cuisinier à son tour. Les suppléments de repas ou pitances, en usage à Cluni certains jours de la semaine, sont formellement interdits. Pour se coucher, les Cisterciens se jettent tout habillés sur leur lit, dans un dortoir sans cellules, et qui, bien entendu, n'est pas chauffé. Le lit se compose d'un oreiller, de deux couvertures et d'une paillasse. Le matelas est une institution clunisienne : à Clairvaux, il n'est autorisé que pour les malades, par exception.

Le vêtement du Cistercien se distingue de la robe noire du Cluniste : il est gris, de cette nuance de la laine qui n'a pas reçu de teinture. Interdiction absolue de porter la robe fourrée, la chemise de laine, les gants et les bottes comme le faisaient tant d'abbés et de moines des anciennes congrégations. La même sévérité de principes s'étend aux cérémonies du culte. Les Cisterciens chantent à l'unisson sans accompagnement d'orgue. De leur église on proscrit impitoyablement tout ce qui agit sur les yeux, sur les sens, tout ce qui peut distraire le religieux de la contemplation et de la prière. Les murs sont nus; pas de pavés ornés, pas de mosaïques, pas de vitraux de couleurs, ni de peintures murales. Pas de sculptures : on ne tolère que la croix et encore ne veut-on pas de grandes croix dorées ni argentées. Les ornements de soie sont prohibés, même dans les grandes cérémonies. A l'extérieur, les tours en pierre sont interdites : il faut les construire en bois et leur donner des proportions restreintes. Les petites cloches sont seules autorisées. Enfin, il ne sera permis d'enterrer dans les églises abbatiales, en fait de personnes étrangères à l'ordre, que les rois, les reines, les archevêques et les évêques.

Au fond, Clairvaux à ses débuts est la satire vivante de Cluni. Clairvaux est l'abbaye modèle, la création nouvelle opposée à l'ancien système monastique. La prépondérance morale, le prestige religieux ne tardèrent pas à passer des Clunistes aux Cisterciens. Bernard contribua à la victoire de Clairvaux par la ferveur de sa propagande, écartant de tout son pouvoir les moines étrangers, appelant des Cisterciens à occuper les sièges épiscopaux. Concurrence, après tout, légitime; il n'agissait ainsi, comme toujours, que sous l'empire de sa conviction chrétienne. L'ardeur parfois assez âpre qu'il mettait à lutter contre l'abbaye rivale fit d'autant mieux ressortir les sentiments d'amitié qu'il

ne cessa de professer pour son chef, Pierre le Vénérable, un réformateur de sens pratique et d'allure douce. L'affection réciproque des deux moines triompha des incidents qui parurent le mieux faits pour l'altérer.

Pierre avait retenu à Cluni un jeune cousin de saint Bernard, Robert, que l'abbé de Clairvaux aimait d'une tendresse toute spéciale. Celui-ci se plaignit vivement, mais il prit sa revanche en enlevant de haute lutte à un Cluniste l'évêché de Langres pour le donner à un Cistercien. Le conflit s'aggrava lorsque les moines clunisiens de Gigni en Bourgogne eurent détruit, à main armée, un prieuré de Cîteaux. Les chefs des deux ordres continuèrent pourtant leur correspondance amicale; entente méritoire, moins due à la modération de Bernard qu'à la patience peu commune de Pierre le Vénérable : « Qui pourra jamais étouffer la tendre affection de mon cœur envers vous, » écrivait celui-ci, « puisque tant d'orages n'ont pu le faire jusqu'ici, et que notre amitié a résisté tour à tour au flot de nos ordres et à la tempête de Langres?... J'ai toujours tâché de maintenir la bonne harmonie entre mes frères et les vôtres, et, s'il était possible, de confondre tous les cœurs dans une charité parfaite. En public, en particulier, dans nos grandes assemblées de chapitres, je n'ai jamais cessé de travailler à détruire cette rouille de jalousie et d'animosité qui ronge secrètement nos entrailles. »

Bernard voulut, lui aussi, montrer qu'il n'était animé d'aucune malveillance contre Cluni, et il écrivit, entre 1123 et 1125, l'*Apologie*, où il proteste de son amour pour toutes les règles monastiques. Il traite de « pharisiens » les moines qui parlent avec dédain des autres observances, et célèbre lui-même en termes magnifiques l'unité de l'Église régulière « à la tunique multicolore et sans coutures. » Mais le sujet l'entraîne, et il ne peut s'empêcher de flétrir, avec sa verve sarcastique, les habitudes de mollesse et de luxe des Bénédictins. Il n'attaque pas leur moralité, mais leur méthode de vie religieuse, leur répugnance pour les mortifications et le travail manuel, leurs idées sur les conditions extérieures du culte, profondément différentes des siennes. Les Clunistes sont condamnés par ce juge impitoyable, même pour leur zèle à orner les églises et à consacrer l'art au service de Dieu : « L'Église, dit-il, resplendit dans ses murailles et manque de tout dans ses pauvres. Elle dore ses pierres et laisse ses enfants nus. Avec l'argent du misérable, on charme les regards du riche. »

A quoi bon les représentations figurées, les objets sculptés et peints? Tout cela étouffe la dévotion et rappelle les cérémonies judaïques. Les œuvres d'art sont des idoles qui détournent de Dieu et sont bonnes tout au plus à exciter la piété des âmes faibles et des mondains.

Le fougueux apôtre qui s'élevait avec tant de force contre les abus de la congrégation rivale ne ménagea pas davantage les monastères indépendants de l'ancien ordre de saint Benoît. Il fut particulièrement dur pour la royale abbaye de Saint-Denis, où le Capétien, ses courtisans et ses soldats se considéraient un peu comme chez eux, et empêchaient les moines de céder aux idées nouvelles. Il la traitait de « caserne, d'école de Satan et de caverne de voleurs. » Lorsque l'abbé Suger, sur ses instances, eut réformé son monastère, son ami de Clairvaux le combla d'éloges avec autant d'ardeur qu'il en avait mis à lui reprocher les scandales d'autrefois. « Les blessures faites par un ami, disait-il, valent mieux que les baisers d'un ennemi. »

De Clairvaux, le souffle de la réforme monastique passait déjà sur l'Église épiscopale elle-même; il fallait amener les évêques à changer de vie et à s'inspirer de l'esprit cistercien. Un conflit s'éleva en 1128 entre Louis le Gros et l'évêque de Paris, Étienne de Senlis, qui fut soutenu par la main puissante de Bernard. Une des conversions les plus éclatantes fut celle de l'archevêque de Sens, Henri le Sanglier. En adoptant la réforme et le nouveau genre d'existence qu'elle entraînait, il s'attira l'hostilité du roi de France et de ses courtisans (1130). Mais Bernard défendit l'archevêque, allant jusqu'à dire de Louis VI, fils aîné de l'Église, protecteur de la papauté : « Ce nouvel Hérode ne poursuit plus le Christ dans son berceau, mais il l'empêche de triompher dans les églises. »

C'est que la réforme des évêchés entrait dans ses vues autant que celle des abbayes et qu'il s'indignait des obstacles. Aussi hardiment qu'il avait dénoncé les vices des moines dans l'*Apologie*, il stigmatise ceux de l'épiscopat dans son *Traité du devoir des évêques* (1126). Personne n'a peint en traits plus vifs l'indignité de ces prélats qui croient honorer leur ministère par le faste des vêtements, le luxe des chevaux et des harnais « et dépensent le bien des pauvres en somptuosités inutiles. » Il s'effraie de voir « des écoliers, des imberbes élevés par l'influence de leurs familles aux plus hautes dignités de l'Église. A peine ont-ils échappé à la

férule du maître qu'ils sont pourvus de sièges importants et président des assemblées de prêtres. » Il leur reproche de porter « des toilettes de femmes » et conclut « qu'un bon évêque est un oiseau rare. »

La faute en est, dans sa pensée, au recrutement de l'épiscopat, toujours vicié par les influences laïques. Nulle part, il n'a dit expressément ce qu'il pensait de la grave question des élections épiscopales; mais de tous ses écrits et de toute sa conduite ressort l'idée que les évêques ne peuvent être canoniquement institués que par le choix du clergé, du peuple et le consentement des évêques de la province. C'est le retour aux pratiques de la primitive Église. Pour saint Bernard, la nomination des prélats est une affaire ecclésiastique. Le roi n'a pas le droit de retarder l'élection, d'y intervenir pour la faire tourner à son profit, encore moins d'imposer ses candidats. Ainsi, le parti religieux dont Bernard était l'âme et l'organe, après avoir condamné d'abord la simonie, puis l'investiture, rejetait toute ingérence du pouvoir laïque dans l'élection; troisième phase par laquelle passa le mouvement réformateur. Jamais l'abbé de Clairvaux n'hésita, comme les papes du XIe siècle, ses modèles, à entrer en lutte même contre la royauté française, quand les principes de la réforme étaient en jeu.

Et pourquoi eût-il hésité? Exclusivement dominé par l'idée religieuse, il ne s'est jamais placé au point de vue des progrès de la dynastie capétienne, ni même des intérêts particuliers de la nation française. Ceux qui ont cru et dit le contraire se sont trompés.

On célébrait, il y a quelques années (1891), dans les ruines du vieux château de Fontaines-lès-Dijon, le huitième centenaire de saint Bernard, et l'un des orateurs revendiquant ce grand homme comme le plus national et le plus français de tous les saints (presque à l'égal de Jeanne d'Arc), parlait « de sa préoccupation incessante des intérêts de la France et de l'Église, mariées ensemble. » En réalité, Bernard ne représente aucune nationalité spéciale; il ne personnifiait que l'Église universelle du moyen âge régénérée par les moines. Il est au-dessus de l'idée dynastique et nationale et n'agit que pour le bien suprême de la chrétienté et de la réforme. Le reste, au fond, lui est indifférent et étranger. Aussi, sa physionomie s'oppose-t-elle à celle de Suger, si étroitement lié à la famille régnante et à la nation.

Dans certains passages de la *Vie de Louis le Gros*, le senti-

ment encore vague de l'unité de la patrie française commence à poindre; rien de semblable dans les écrits du fondateur de Clairvaux. Et si l'on considère les actes, la même différence éclatera. Alors que la dynastie capétienne tendait à s'identifier avec le pays, saint Bernard a préféré le comte de Champagne au roi de France. On l'a vu faire à Louis VII, coupable d'avoir voulu nommer à Bourges un archevêque que la cour de Rome repoussait, une opposition des plus vives (1141), et soutenir avec passion le Champenois Thibaud IV, allié du pape et ennemi du roi. Saint Bernard a favorisé, au moins indirectement, le divorce impolitique de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine. Il serait aussi puéril de nier cette attitude du célèbre abbé que de la condamner au nom de principes qui n'étaient pas les siens. Lui et Suger agissaient chacun dans leur sphère, conformément à leurs situations et à leurs idées, qui ne se ressemblaient pas. Nationaliser saint Bernard équivaudrait à le rapetisser.

Il s'est montré réformateur même contre la papauté, et c'est peut-être l'aspect le plus original de son apostolat. Au temps de saint Bernard, l'omnipotence du Saint-Siège est devenue un fait indiscutable. Mais alors l'esprit de réforme commence à se retourner contre la monarchie pontificale elle-même et entreprend de la rendre tout à fait digne de l'autorité absolue qu'elle exerce. Une partie de l'opinion éclairée murmure déjà contre des abus devenus criants : la multiplication excessive des exemptions, l'extension exagérée de l'appel à Rome, le luxe de la cour romaine, son attachement aux intérêts temporels, la vénalité des cardinaux. Les plus ardents réformistes condamnent la politique d'atermoiements, de compromissions, d'opportunisme, qui fut celle des successeurs de Grégoire VII et d'Urbain II. D'autre part, ceux qui ne veulent pas que la hiérarchie traditionnelle soit trop profondément atteinte s'inquiètent déjà de l'étendue même du pouvoir pontifical, de cette énorme souveraineté dévolue à un seul homme, bien faite pour tourner les têtes les plus solides.

De tous ces griefs, de tous ces mécontentements, de toutes ces craintes, saint Bernard a composé la trame de son traité sur la *Considération* (1149-1152), ouvrage étrange, qu'on a appelé « le catéchisme des papes. » Singulier catéchisme où la papauté, dans la personne d'Eugène III, reçoit autant de réprimandes et de coups que de marques d'affection et de conseils d'ami !

Pour le prémunir contre l'orgueil, saint Bernard lui rappelle, en termes bibliques, qu'un souverain insensé sur le trône ressemble « à un singe sur un toit » et que la dignité dont il est revêtu ne l'empêche pas d'être un homme, « c'est-à-dire un être nu, pauvre, misérable, fait pour le travail et non pour les honneurs. » Il n'y a ni poison ni fer qu'il craigne tant pour lui que la passion de dominer. L'ambition et la cupidité sont, dans l'Église romaine, la source des plus déplorables abus. Les cardinaux sont des « satrapes » qui préfèrent les grandeurs à la vérité. Et comment justifier le luxe inouï de la cour romaine? « Je ne vois pas que saint Pierre ait jamais paru en public chargé d'or et de pierreries, revêtu de soie, porté sur une mule blanche, entouré de soldats et suivi d'un bruyant cortège... Dans l'éclat qui vous environne, on vous prendrait plutôt pour le successeur de Constantin que pour le successeur de saint Pierre. »

En présentant à la papauté le « miroir où elle pouvait reconnaître ses difformités, » Bernard espérait la rendre meilleure. Il comptait, pour se faire pardonner ce dur langage, sur les services qu'il avait rendus à l'institution.

Services immenses autant que désintéressés. Le spectacle auquel l'Occident assista pendant huit années consécutives, de 1130 à 1138, est resté unique dans l'histoire. Deux papes, Anaclet II et Innocent II, ayant été élus à la fois, Bernard, pour mettre fin au schisme, se fit le juge suprême d'un procès infiniment complexe et délicat. Il se déclare avec une hardiesse singulière pour Innocent II, celui des prétendants qui avait eu l'élection la moins légale dans la forme. Mais il lui reconnaissait une valeur morale supérieure et pensait que, pour le choix d'un pape, les votes se pèsent et ne se comptent pas. Non content d'imposer son candidat au clergé et à l'opinion chrétienne, il oblige les rois et les hauts barons à l'accueillir : Louis VI au concile d'Étampes, Henri Beauclerc à Chartres ratifient avec solennité le jugement de l'abbé de Clairvaux. Durant le long voyage d'Innocent à travers la France, la Normandie, la Lorraine et les pays d'Empire, Bernard accompagne son protégé, écarte de lui les obstacles, prodigue son éloquence, convertit ou foudroie les opposants. A Liège, l'empereur Lothaire voulait abuser de sa situation de protecteur du nouveau pape, revenir sur le concordat de Worms et remettre l'Église sous le joug de l'État. Tout

était perdu, si l'éloquente intervention du moine n'avait sauvé Innocent II de cet immense péril. L'empereur lui-même se prosterna aux pieds du pape de saint Bernard (1131).

L'homme qui dictait ainsi sa volonté à l'Europe n'était qu'au début de sa tâche. Anaclet restait maître de Rome et de l'Italie.

L'essentiel était de décider Lothaire à passer les Alpes afin d'ouvrir Rome à Innocent II. En attendant l'armée impériale, Bernard, infatigable, parcourait avec son pape la haute Italie et réconciliait les Génois avec les Pisans, très fier de cette nouvelle victoire : « Avec quelle rapidité, dit-il lui-même, s'est opérée cette merveille! Le même jour j'ai semé, moissonné et chargé sur mes épaules les gerbes de la paix. » Enfin, Lothaire et Innocent entrent ensemble à Rome, et l'empereur est couronné par le pape (1133), tandis qu'Anaclet et ses défenseurs se barricadent dans la tour Saint-Ange. Mais, à peine les Impériaux partis, l'antipape réussit encore à expulser son rival, qui se réfugie à Pise. Pour réparer cet échec, Bernard passe en Allemagne. Il apporte son concours à une œuvre politique de haute importance : la réconciliation de Lothaire avec ses concurrents, Frédéric et Conrad de Hohenstaufen, héritiers du duché de Souabe et prétendants perpétuels à l'Empire. Les faire entrer dans l'alliance de l'empereur, c'était enlever à l'opposition allemande tout prétexte de révolte et à l'antipape une protection utile. Bernard paraît à l'assemblée de Bamberg ; il parle, et les démêlés des princes allemands s'apaisent ici encore, comme par miracle. Lothaire rend la Souabe aux Hohenstaufen et ceux-ci lui promettent de prendre part à une nouvelle expédition d'Italie. Puis le saint repasse les Alpes à la hâte et vient à Pise, où il est accueilli en triomphateur. Un concile était réuni dans cette ville (juin 1135) ; il fallait encore excommunier Anaclet et ses partisans, affermir l'autorité d'Innocent, réformer les abus, fortifier la discipline de l'Église. L'abbé de Clairvaux dirigea les opérations du concile, dénoua toutes les difficultés, dicta toutes les résolutions, vivifia tout de son souffle puissant.

Quand il eut converti Milan, la place forte des schismatiques, à la cause d'Innocent II, l'enthousiasme devint du délire. A lui seul, par sa présence, ses prédications, ses miracles, l'abbé de Clairvaux brisait un à un les obstacles contre lesquels échouaient les efforts combinés du pape et de l'empereur. La foule s'écrasait autour de lui, l'acclamait, lui baisait les pieds, coupait ses vête-

ments pour se faire des reliques. A Milan, les malades remplissaient tous les jours le presbytère de Saint-Laurent, où il était descendu, et les paralysies, les possessions, les épilepsies disparaissaient sous la main de ce médecin incomparable. Lui, impassible au milieu de l'enivrement populaire, profitait de son prestige pour fonder ou réformer des établissements religieux, refusant les évêchés qu'on lui offrait, ne songeant qu'à reprendre sa place dans sa chère cellule, entouré de ses frères de Clairvaux.

La maladie le torturait sans trêve, et plus encore le scrupule de conscience qui lui faisait trouver « monstrueuse » la vie à laquelle l'Église le condamnait. « Je suis je ne sais quelle chimère de mon siècle, ni clerc, ni laïque, portant l'habit d'un moine et n'en gardant pas les observances. » Il fut cependant obligé de quitter une troisième fois son abbaye et de faire en Italie un dernier voyage (1137), lorsque Lothaire et Innocent entrèrent en lutte ouverte avec le roi de Sicile Roger II, partisan obstiné d'Anaclet. La défaite des Normands à Salerne, les objurgations pressantes de Bernard et surtout la mort de l'antipape eurent enfin raison du schisme.

A la nouvelle de la disparition d'Anaclet, la joie de l'abbé de Clairvaux éclata : « Grâce à Dieu, le misérable qui a induit Israël dans le péché a été englouti par la mort et jeté dans les entrailles de l'enfer. Puissent tous ceux qui lui ressemblaient subir le même châtiment ! » L'unité de l'Église était sauve, et c'était au dévouement, à l'héroïsme d'un simple moine que la papauté devait sa victoire. Une telle œuvre pouvait bien étonner et enthousiasmer un siècle de foi : « Me voici, » écrivait Bernard au prieur de Clairvaux ; « je ne vous dis plus : je vais revenir ; je reviens, j'arrive et j'apporte avec moi ma récompense, le triomphe du Christ et la paix de l'Église. »

Sa récompense, Bernard la trouva aussi dans un prodigieux accroissement d'influence morale et dans l'avènement au trône de saint Pierre d'un religieux de son ordre, Eugène III (1145). Au fond, les cardinaux et la cour romaine ne lui pardonnaient pas facilement d'être ce qu'il était devenu, un particulier plus puissant dans l'Église que le pape et les évêques et tenant cette puissance de son prestige personnel. Ils allèrent jusqu'à lui faire sentir qu'il était trop porté à substituer son action à celle du gouvernement officiel et régulier de la chrétienté. « Les affaires de Dieu sont les miennes, » disait-il avec une naïveté imprudente

à son ami le cardinal Aimeri, « et rien de ce qui les regarde ne m'est étranger. » Le cardinal lui répondit : « Il y a dans l'Église diverses vocations. Tout est en paix quand chacun reste à sa place et à son rang, mais tout se confond et se désorganise quand on dépasse les bornes de sa situation professionnelle. Qu'est-ce qu'un moine doit avoir de commun avec les cours et les conciles ? »

On lui reprochait surtout de désapprouver l'évolution irrésistible qui poussait Rome à désirer sans partage la domination de l'Europe catholique. Si la querelle des investitures était finie, la rivalité entre le pape et l'empereur subsistait. On était à la veille de la guerre furieuse qui allait se déchaîner entre le sacerdoce et l'Empire. Il s'agissait de savoir qui, du pape ou de l'empereur, serait maître de Rome et de l'Italie; et, sur cette grave question, l'opinion de saint Bernard était connue. Il voulait le maintien et la conciliation des deux pouvoirs. Il reconnaissait le droit temporel des empereurs sur la ville de Rome, puisque, dans une lettre à Conrad III, il proclamait Rome la capitale de l'Empire. D'un autre côté, il réagissait avec énergie contre la tendance qui portait le Saint-Siège à s'occuper des choses terrestres. Non pas qu'il ait condamné en termes clairs le pouvoir temporel des papes, mais ce qu'il a écrit et ce qu'il a fait prouvent que ce pouvoir lui paraissait peu conciliable avec la mission spirituelle de la papauté et dangereux pour l'avenir de l'institution. En fallait-il davantage pour rendre l'abbé de Clairvaux suspect aux hommes d'État qui dirigeaient l'Église romaine et visaient à gouverner par elle le monde entier ?

Celui qui avait su rétablir l'unité dans le gouvernement religieux des peuples chrétiens devait travailler aussi à la maintenir dans le domaine de la foi. Bernard lutta avec la même ardeur contre les tentatives que faisait déjà la pensée humaine pour secouer le joug de l'Église et se dégager de la tradition. Il se montra en tout temps le défenseur convaincu de l'antique croyance, l'ennemi naturel des nouveautés introduites par les théologiens et les philosophes. On pense bien que cet homme, qui corrigeait si vertement ses amis, n'hésita pas à se mesurer avec l'ennemi. Il avait la foi irréfléchie et puissante des âmes simples. Tantôt il prétendait qu'il suffisait de s'instruire à la grande école de la nature : « Les arbres et les rochers de la forêt t'en apprendront plus que les livres ; » tantôt il ne reconnaissait pour maîtres que les apôtres ; « ils ne m'ont pas enseigné à lire Platon et à démê-

ler les subtilités d'Aristote; mais ils m'ont appris à vivre, et ce n'est pas là une petite science. »

Il savait pourtant la théologie, mais il méprisait profondément la scolastique et ses adeptes. « Il y en a quelques-uns, ajoutait-il, qui ne veulent apprendre que pour savoir, et cette curiosité est indigne d'un homme; d'autres ne veulent apprendre que pour être regardés comme habiles, et cette vanité est honteuse; d'autres n'apprennent que pour trafiquer de leur science, acquérir l'argent ou les honneurs, et ce trafic est déshonorant. » Aussi voudrait-il dissuader la jeunesse de venir à Paris chercher la science et, par la science, le plaisir et la fortune : « Fuyez de Babylone et sauvez vos âmes, » s'écriait-il dans un sermon prononcé, en 1140, devant les étudiants, et vingt d'entre eux le suivirent à Clairvaux.

En réalité, la science lui déplaisait surtout parce qu'il la trouvait dangereuse pour la religion; il se plaignait avec amertume des hardiesses de son siècle : « On se rit de la foi populaire, on met à nu les mystères divins, on agite témérairement les plus hautes questions; on tourne en dérision les pères qui ont mieux aimé assoupir ces querelles que les décider. L'esprit humain usurpe tout, ne réservant rien à la foi. »

Il a combattu l'hérésie scolaire (ce qu'il appelait « la stultilogie ») dans la personne d'Abélard et de Gilbert de la Porrée, et l'hérésie purement religieuse et sociale chez Henri de Lausanne et Pierre de Bruys.

L'hérésie politique était représentée par Arnaud de Brescia, agitateur populaire et tribun dangereux. Celui-ci déniait aux clercs le pouvoir de posséder des fiefs et ne leur laissait que l'autorité religieuse. Plus de droits régaliens aux évêques, plus de propriété collective aux moines : la dîme suffit aux gens d'Église. Il faut une séparation absolue entre le temporel et le spirituel; les prêtres ne peuvent gouverner que les consciences : ils n'ont aucun droit sur la terre et sur l'argent. Une telle doctrine n'était pas en si grand désaccord avec les idées de certains apôtres de la réforme ecclésiastique. L'idéal chrétien, pour les esprits conséquents, eût été que le clergé renonçât à ses possessions territoriales et le pape lui-même à sa souveraineté. La thèse d'Arnaud de Brescia venait à point pour exciter le peuple des grandes villes à rejeter la domination des évêques et légitimer le mouvement communal, que l'Église avait condamné.

L'abbé de Clairvaux se hâta de dénoncer Arnaud de Brescia comme un homme d'autant plus à craindre que, menant une vie austère, « il avait les formes de la piété sans en avoir l'esprit. »

Un légat du pape, qui aimait la philosophie et les philosophes, eut l'imprudence d'accorder sa protection à l'hérésiarque. La réprimande ne se fit pas attendre : « Arnaud de Brescia est un homme d'une conversation aimable et séduisante, mais sa doctrine est empoisonnée; il a une tête de colombe et une queue de scorpion, créature monstrueuse que la ville de Brescia a vomie, que Rome a rejetée, que la France a repoussée, que l'Allemagne déteste, que l'Italie ne veut plus recevoir, et l'on dit que c'est vous qui lui donnez asile! Protéger un tel homme, c'est être infidèle au pape, ou plutôt à Dieu même. » La cour de Rome comprit mieux l'indignation de saint Bernard quand elle eut vu le peuple romain mettre en pratique les théories d'Arnaud, s'émanciper par le pillage et le meurtre, et procéder sous sa direction à une reconstitution peu intelligente des formes de l'ancienne république latine (1143-1145).

Bernard reprocha violemment à cette populace de faire de Rome « la fable de tout l'univers. » Depuis le schisme, il avait pour elle une antipathie méprisante qu'il ne cachait pas : « Que dire de ce peuple? » écrit-il dans la *Considération*. « C'est le peuple romain ; il n'y a pas de terme plus bref ni plus expressif pour indiquer ce que j'en pense. » Mais ailleurs il s'explique mieux : « Pardonnons aux voleurs, ce sont des Romains, et l'argent, pour eux, est une tentation trop forte. » La cause des libertés urbaines l'intéressait peu. A Reims, où il essaya de calmer l'effervescence de la bourgeoisie (1140), toute son éloquence échoua contre l'obstination de ceux qui voulaient la commune. Pour lui, comme pour l'Église entière, Louis VII, en soumettant par la force ces manants insurgés, ne fit que remplir son devoir de roi.

Le moine de Clairvaux ne pouvait admettre qu'on osât s'élever contre les puissances établies et s'attaquer à un ordre social dont la religion même était le fondement. Il prêchait la charité, il compatissait aux misérables, il condamnait le luxe des riches parce qu'il aurait voulu donner le nécessaire aux pauvres; mais on chercherait vainement dans ses écrits des tendances démocratiques ou une théorie socialiste au sens moderne de l'expression. Il ne flatte pas plus les paysans qu'il ne ménage les rois, les

évêques et les papes. Il réprouve en eux la grossièreté des mœurs, l'esprit de lucre et de rapine, la croyance aux sorciers. Il veut que le peuple continue, comme par le passé, à payer l'impôt au seigneur et la dîme au curé.

Cet homme, qui retenait à peine, à force d'énergie, la vie toujours prête à s'échapper, trouva le moyen, avant de disparaître, de remuer tout l'Occident en l'appelant de nouveau à la guerre sainte. Fils de soldat, Bernard était un grand partisan de la croisade. Plus que personne il avait contribué à fonder l'ordre des Templiers, les chevaliers moines, dont la règle fut en majeure partie son ouvrage (1128). Un souffle tout militaire inspire son *Éloge de la nouvelle milice,* plein de la haine du Sarrasin, fait pour justifier les guerres religieuses et enflammer le zèle des croisés. Ce clerc avoue qu'il est des circonstances où il est nécessaire et même glorieux de verser le sang : « Sans doute, dit-il, il ne faudrait pas tuer les païens si l'on avait un autre moyen d'arrêter leurs invasions et de les empêcher d'opprimer les fidèles. Mais, aujourd'hui, il vaut mieux les massacrer que de laisser la verge des pêcheurs suspendue sur la tête des justes. Allons! que les enfants de la foi tirent les deux glaives contre l'ennemi!... » « Le chevalier du Christ, dit-il ailleurs, tue en conscience et meurt plus tranquille : en mourant, il fait son salut; en tuant, il travaille pour le Christ. »

La seconde croisade fut son ouvrage, et il y introduisit les rois, qui n'avaient pas paru dans la première. Ses apologistes d'aujourd'hui, voyant que cette entreprise tourna mal, ont cherché à démontrer qu'il n'en était pas l'auteur; que l'initiative en appartint réellement au roi Louis VII, l'incendiaire de Vitry, et au pape Eugène III; que Bernard a suivi le mouvement en qualité d'orateur de l'Église romaine chargé de prêcher les peuples chrétiens. La distinction, au fond, est subtile. S'il est vrai que le roi de France ait le premier pensé à la croisade, c'est saint Bernard seul qui l'a faite, parce que lui seul pouvait entraîner une féodalité qui n'avait pas encore oublié les désastres de l'expédition précédente. On sait par quelle suite de fatalités la seconde croisade aboutit à une catastrophe, véritable scandale pour les âmes religieuses, à tel point que la popularité du saint s'en trouva elle-même ébranlée. Il subit cette nouvelle épreuve avec la sérénité du croyant qui ne vit plus que pour les choses d'en haut. La maladie qui le consumait ne l'empêcha pas cependant, quelques

semaines avant sa mort, de courir encore à Metz pour y mettre fin aux querelles sanglantes des nobles et des bourgeois, qui s'entretuaient. Ce dernier effort l'acheva. Le 20 août 1153, il mourait, entouré de ses frères de Clairvaux, dans cet asile de paix où l'Église et le monde ne l'avaient pas laissé reposer autant qu'il l'aurait voulu.

Il ne disparut pas assez tôt pour ne pas assister à la fin lamentable de sa croisade; mais combien d'autres déceptions la mort lui a épargnées! Cet orateur sans pareil a perdu la plupart des causes pour lesquelles sa voix puissante avait retenti. Cinquante ans après sa mort, la France et l'Europe ont vu se briser ses plus chères espérances, s'évanouir ses rêves les plus généreux. Tout avait tourné contre lui.

Il avait fait de Clairvaux le chef-d'œuvre de l'ascétisme monastique. Dans le courant du XIIIe siècle, la congrégation, corrompue par les libéralités mêmes des fidèles, n'a plus rien à reprocher à Cluny. Elle est descendue au même point, et d'une chute encore plus rapide. La vie même de son fondateur avait contribué à sa déchéance. C'est par un miracle permanent que le premier abbé de Clairvaux put concilier le rôle de chef de monastère avec le gouvernement général de l'Église chrétienne. Absorbés par les occupations étrangères à leur fonction propre, ses successeurs n'eurent pas, comme lui, la force de rester vraiment moines au milieu de la politique et des cours.

Réformateur de l'épiscopat, il aurait voulu supprimer l'ingérence des rois dans les élections. Or, l'Église française, devenue de plus en plus monarchique et soumise, d'autre part, aux volontés du pape et de ses cardinaux, perdit ce qui lui restait de liberté.

En combattant l'hérésie sous toutes ses formes, Bernard avait essayé de faire prédominer la foi sur la raison et d'entraver l'essor de la pensée indépendante. Mais on ne résiste pas à un tel courant : les hérésies se multiplièrent; il fallut noyer la France du Midi dans le sang pour rétablir l'unité de croyance. Au même moment, la scolastique triomphait dans les écoles et l'Université de Paris était fondée.

Il avait craint que l'Église catholique ne devînt une monarchie occupée surtout d'intérêts terrestres et centralisée avec excès. Or, tout le moyen âge tendait à cette fin. On la poursuivit malgré lui, et le pontificat d'Innocent III, préparation de celui

de Boniface VIII, fit, à certains égards, de l'idée théocratique une réalité.

Bernard, enfin, avait proclamé la nécessité de la concorde entre le sacerdoce et l'Empire, l'égalité de leurs droits sur Rome. Dix ans après sa mort, la guerre sévissait entre les deux puissances; le pape était chassé de Rome et d'Italie. L'Europe entrait dans cette période troublée et sanglante qui ne se termina qu'après un siècle de luttes acharnées, par la chute de l'Empire allemand.

Que fut donc l'œuvre de saint Bernard? L'opposition inutile d'un homme de génie aux courants qui entraînaient son siècle. Peut-être même pourrait-on dire que le grand moine de Clairvaux apparaît comme une cause de trouble accidentel dans le développement normal du catholicisme et des institutions générales du moyen âge. La tentative isolée de cet admirable rêveur était condamnée d'avance. Il n'en a pas moins laissé au monde l'exemple d'une énergie et d'une vertu qui dépassèrent l'humanité.

Achille LUCHAIRE.

UNE

SOCIÉTÉ SECRÈTE CATHOLIQUE

AU XVIIe SIÈCLE.

On savait vaguement jusqu'ici qu'il avait existé au XVIIe siècle, à côté et en dehors de l'Église officielle, une Société catholique secrète, mystérieusement désignée çà et là dans les mémoires contemporains sous le nom de cabale des dévots ou des invisibles, dont l'ingérence occulte dans les affaires de l'Église et de l'État aurait fini par alarmer le pouvoir, et que Louis XIV, non content de l'abolir, aurait abandonnée au fouet vengeur de l'auteur du *Tartuffe*.

Or, il existe de cette Société, dont tout le monde avait peur, dont on ne parlait qu'à mots couverts et avec effroi, une histoire circonstanciée et parfaitement authentique, puisque les faits qui la composent ont été enregistrés au jour le jour par ceux-là mêmes qui les ont accomplis. Cette histoire d'un système d'intolérance et d'inquisition religieuse merveilleusement organisé et secrètement appliqué dans la France tout entière, pendant trente-cinq années consécutives, en plein siècle de Louis XIV, s'appelle les *Annales de la Compagnie du saint sacrement*. Elles restaient enfouies dans les papiers et registres de la Société, au Séminaire des Missions étrangères, sous la garde d'un de ses plus vieux survivants, quand il passa par la tête d'un des anciens secrétaires de la Compagnie, le comte Marc-René de Voyer d'Argenson, de les mettre en ordre et d'en extraire la substance et l'esprit. Deux sentiments lui dictaient cet ouvrage : d'abord le désir « de ne pas laisser périr la mémoire de tant d'entreprises héroïques de piété, » puis l'espoir qu'un jour, à la lecture de ces pages, « un ministre, aussi éclairé de la science du ciel que de celle du gouvernement politique, favoriserait de sa protection et ferait revivre ce qu'un autre avait tant persécuté sans le con-

naître. » Il comptait surtout, pour ressusciter la Compagnie, sur le zèle du nouvel archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles[1], à qui il adressait dans le plus grand secret, par son fils l'abbé[2], un exemplaire de ses *Annales*. C'est ce manuscrit, « achevé le jeudi au matin, 18 d'août 1695, à Argenson, » et communiqué à l'archevêque de Paris le 24 mai 1696, qui est entré, probablement à l'époque de la Révolution, dans la Bibliothèque nationale, où on peut le consulter aujourd'hui sous le n° 14489 du fonds français.

Comment ce document important de l'histoire religieuse de notre Paris et de nos provinces a-t-il pu échapper jusqu'ici à nos historiens, à notre Michelet lui-même, c'est ce qui peut s'expliquer par l'innocuité apparente d'une étiquette qui ne semble en effet annoncer que l'histoire d'une pieuse confrérie, ayant uniquement pour but de glorifier et de faire glorifier par de saintes pratiques le culte de la divine Eucharistie. Même silence dans les livres où on s'attendrait à le voir naturellement figurer, tels que l'*Histoire de la police au XVIIe siècle*, de M. Clément, ou le livre de M. Feillet sur *la Misère au temps de la Fronde*[3]. Le silence gardé à son sujet par les écrivains et historiens ecclésiastiques nous étonne moins. Au premier coup d'œil jeté sur ces *Annales*, on s'explique pourquoi les catholiques, qui, dans le cours de notre siècle, ont publié tant de pieux documents du XVIIe, se sont bien gardés d'exhumer celui-là. La gravité des révélations qu'il renferme leur a fait un devoir de garder sur cette Société le secret, qui pour elle était la première condition de son existence et de ses succès. Bien qu'en réalité la Compagnie du saint sacrement n'englobât pas toute l'Église de France, et qu'elle ait trouvé dans un certain nombre d'évêques, légitimement jaloux

1. Élevé au siège de Paris le 19 août 1695; créature de Mme de Maintenon.

2. François-Hélie de Voyer d'Argenson, né le 22 septembre 1656, mort archevêque de Bordeaux le 25 octobre 1728.

3. L'auteur de ce dernier ouvrage eût pu recueillir dans les *Annales* de la Compagnie du saint sacrement une foule de faits relatifs à son sujet. La seule allusion aux Œuvres de la Compagnie que nous y rencontrions est la fondation des *Magasins charitables*, qu'il attribue à Duplessis-Montbard : « De longues recherches nous ont permis, dit-il, de trouver quelques détails sur ce bienfaiteur oublié. » Si M. Feillet avait connu les *Annales* de d'Argenson, il y eût vu que ce Duplessis-Montbard n'était dans cette fondation que l'agent de la Compagnie du saint sacrement, et il eût pu s'épargner de longues recherches sur un homme dont les *Annales* racontent tout au long le rôle et les exploits au service de la Compagnie.

de leur propre autorité, une vive opposition, il est difficile de ne pas reconnaître dans ses faits et gestes le plus pur, le plus parfait esprit de l'Église. Comme le remarque à maintes reprises d'Argenson, « jamais on ne vit d'intentions plus pures, d'actions plus louables, de soumission plus entière au souverain, de plus éclatants services rendus à la Religion et à l'État. » Son seul crime, aux yeux des évêques comme à ceux de Mazarin, qui l'abolit à leur sollicitation, était de travailler clandestinement en dehors des puissances établies, et de porter ombrage, par suite de cette influence occulte, à l'autorité ecclésiastique et civile. On louait, on exaltait ses intentions et ses œuvres; mais on soupçonnait le secret de son ingérence de cacher quelque entreprise souterraine contre les droits de l'Église ou de l'État. Mazarin redoutait une nouvelle Ligue et le clergé gallican un complot ultramontain. Richelieu l'avait approuvée et soutenue; elle avait, dans les assemblées du clergé, l'oreille d'un grand nombre d'évêques[1]. Si elle était avant tout une société laïque, ces laïques qui la composaient étaient, comme le reconnaissait Louis XIII, « les plus qualifiés, les plus fidèles et les plus pieux de ses sujets, » et à côté de ces laïques brillaient dans la Compagnie ceux qu'on peut appeler les astres de l'Église de France; c'était, pour n'en citer ici que quelques-uns, le P. Suffren, confesseur du roi et de la reine mère, le P. de Condren, Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles, l'abbé Paul Vincent, qui devait devenir saint Vincent de Paul, l'abbé Olier, fondateur de Saint-Sulpice, mort en odeur de sainteté, enfin celui qui devait être le plus grand évêque du siècle, l'abbé Bossuet, qui y faisait ses premières armes.

On comprend qu'il est difficile à l'Église catholique de désavouer une Compagnie protégée par de tels noms et appuyée de telles autorités. C'était bien l'esprit de l'Église qui vivait en elle, et c'est parce qu'elle représentait réellement cet esprit qu'elle put trouver dans les dépositaires des autorités civiles et ecclésiastiques les instruments dociles de ses résolutions et de ses desseins.

Avant de retracer l'histoire de cette Compagnie, telle que nous la présentent les *Annales* de d'Argenson, il faut dire quelques mots de l'auteur.

Il appartient à cette famille des Voyer d'Argenson, chez qui le

1. Voir plus loin, année 1649.

génie de la police et de l'inquisition semble s'être incarné de père en fils jusqu'au XVIIIe siècle. La vocation du grand policier de la fin du règne de Louis XIV, dont Saint-Simon a buriné l'*effrayante* figure, s'explique par le caractère de son père et de son aïeul, qui jouèrent tous deux un rôle important dans cette merveilleuse institution de police religieuse que fut la Compagnie du saint sacrement[1]. Son père, l'auteur des *Annales*, était le fils de ce René Voyer d'Argenson, personnage politique assez en vue dans la première moitié du XVIIe siècle, qui fut conseiller du roi, intendant de la justice, police et finances. Il semble avoir eu l'estime du cardinal Mazarin, qui l'appelle homme « habile et prudent, » et lui confia plusieurs missions assez délicates. Nous le voyons en 1646 intendant de l'armée d'Italie, spécialement recommandé par Mazarin au cardinal Grimaldi[2]. Retenu prisonnier pendant quelque temps au château de Milan, il charma les loisirs de sa prison en composant un petit ouvrage de piété, que son fils traduisit plus tard en italien et donna à l'ambassadeur d'Espagne à Venise pour le traduire en espagnol. Depuis 1642, il remplissait en Poitou la charge d'intendant de la justice, avec quel zèle et quelle fermeté, contre l'hérésie, nous le verrons plus loin[3]. En 1649, il fut envoyé en Guyenne pour y rétablir le calme troublé par les querelles du duc d'Épernon et du Parlement de Bordeaux. Après cette mission, où il ne réussit qu'imparfaitement, il prit les ordres sacrés[4] et alla comme ambassadeur à Venise, où il mourut peu de temps après son arrivée, en juillet 1651. Son fils lui fit élever un superbe tombeau sur les plans de l'architecte Claude Perrault.

Héritier de son esprit et de sa piété, Marc-René[5], l'auteur des *Annales*, lui succéda dans sa charge d'ambassadeur à Venise, où il séjourna à ce titre de 1651 à 1656. Nous avons, conservé

1. Cependant, Saint-Simon laisse entendre qu'il était bien dégénéré de l'esprit de ses pères : « Il s'était livré, dit-il, sous le feu roi, aux Jésuites, mais en faisant le moins de mal qu'il pût, sous un voile de persécution qu'il sentait nécessaire pour persécuter moins en effet et même pour épargner les persécutés. »

2. *Lettres du cardinal Mazarin*, t. II, p. 303. Il était chargé de négocier un traité avec le prince Thomas de Savoie.

3. Voir l'année 1645.

4. « Veuf depuis plusieurs années, il embrassa l'état ecclésiastique en février 1651. » Biographie Michaud, art. René de Voyer d'Argenson.

5. Né en 1623, mort en 1700.

aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le recueil de ses Lettres diplomatiques au secrétaire d'État Brienne[1]. Elles nous le font connaître à peu près tel que l'a peint dans son Journal son petit-fils, ce marquis d'Argenson, dans lequel son aïeul eût eu peine à reconnaître un descendant de sa race. Rien de plus piquant que ce portrait de l'aïeul, un des héros de la cabale des dévots, par l'auteur philosophe des *Considérations sur le gouvernement de la France,* l'inspirateur de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau, l'ennemi déclaré de l'aristocratie héréditaire, de l'esprit d'inquisition et de l'intolérance tyrannique du clergé.

« Mon aïeul, dit-il, s'était ruiné dans l'ambassade de Venise. Il n'avait pas les vertus propres à la cour; il avait des parties pour l'ambassade, une très belle figure, de l'esprit, du savoir et infiniment de vertu, et surtout du courage. Mais il allait trop haut : il était fier et avec cela grand dévot; il déplaisait aux gens du monde et surtout aux ministres avec qui il faut, même aux honnêtes gens, quelque sorte de souplesse, et, de plus, il n'eut aucun succès dans les négociations, d'abord par le hasard du temps, et puis parce qu'il était ce qu'on appelle un *gros fin.*

« Il m'a paru ainsi dans ses papiers d'ambassade que j'ai bien lus en les rangeant en ordre.

« Sans doute que mon bisaïeul, homme de grand mérite et, à aller à tout, homme du monde et agréable à la cour, autant pour le moins homme de probité que de religion, s'était trompé sur l'article de mon aïeul en lui procurant si jeune une ambassade; il avait été séduit par les bonnes et idoines qualités que j'ai dit d'abord, et, aveuglé par quelque amour-propre sur son fils, n'avait pas prévu ce qui arriva, quoique cela dût résulter des défauts de mon aïeul. C'est qu'il sortit d'ambassade ruiné de fortune et de biens; il n'eut pas l'adresse de tirer ses appointements de la cour; il paraissait se complaire à être maltraité; on ne gagne rien à la cour à ce personnage d'homme plaintif et malheureux[2]. Il se fit

1. Sous ce titre peu exact : *Négociations de M. d'Argenson en Savoie,* f. fr. 16078.

2. Il y a peu de lettres à M. de Brienne où d'Argenson ne se répande en plaintes amères sur la dureté de MM. les surintendants à son égard : « Si nous avons de quoi vivre, écrit-il, nos pères ou nos femmes nous l'ont donné, et je ne saurais pas montrer pour un quart d'écu des bienfaits de la cour. Mes fumées de jeunesse se sont éteintes dans les lagunes de Venise... La place n'est plus tenable. Je vous supplie de me retirer d'ici, etc... »

détester par le cardinal Mazarin. Ce fut bien pis sous M. Colbert : la dévotion se mêlait de tout et lui servait à déclamer contre les vices des grands ; sa hauteur fit que le roi lui-même le trouva insupportable. Il était conseiller d'État ; on fit une réforme, il fut supprimé étant fort jeune ; il n'avait que trente-deux ans à son retour d'ambassade, et jamais il n'a pu rattraper la place, aucune pension de la cour, aucune grâce, aucune justice. La dévotion qui avait contribué à ses malheurs lui fut certes d'une grande ressource... »

Et ailleurs, dans ses *Pensées sur la réformation de l'État :*

« Mon aïeul était grand dévot ; son zèle avait tourné son esprit vif et travailleur à beaucoup méditer et composer sur Dieu[1]. Je compte que son petit-fils ne démérite pas, ayant tourné son zèle à la dévotion à l'État et à sa chère patrie. »

Il y aurait de curieux rapprochements à faire entre ce portrait et les nombreux passages de la correspondance de l'ambassadeur de Venise, où apparaissent, sans l'atténuation du respect filial, dans toute leur inconscience naïve, les défauts de l'aïeul relevés par son petit-fils : sa hauteur, sa morgue nobiliaire, son ridicule attachement à l'étiquette, son humeur plaintive et maussade, sa dévotion outrée, sa mystique intolérance. Nous ne citerons qu'un exemple de ce dernier trait de son caractère. « Il est déterminé, écrit-il au comte de Brienne, à persécuter pendant tout son emploi, même après la mort, le P. Santi, un dominicain banni de la république pour avoir écrit un livre injurieux contre la France, et qui veut faire imprimer une théologie où il glisserait ses pernicieuses maximes. » Il est très résolu « de faire de très furieuses plaintes de lui à la république, » et, pour mieux le ruiner, il propose de faire imprimer, aux frais de la France, un livre d'un certain Vidal Vicentino qui prouvait, contre les assertions impies de Santi, que la France est la première nation qui ait embrassé le christianisme, prêché en l'an 35 par la Madeleine, que les Français ont été les premiers ennemis des Juifs, les premiers sectateurs de l'Évangile, les premiers fondateurs de temples à la

1. La bibliothèque du Louvre possédait les papiers de d'Argenson : Mémoires et pièces diplomatiques, et un grand nombre de ses écrits de dévotion : traités théologiques, oraisons, litanies et plusieurs poèmes, tels que *l'Art d'aimer Dieu*, le *Poème du Sauveur*, en vingt-sept chants ou récits, etc. — *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, t. I, p. 1 à 4.

mère de Dieu, les premiers qui aient professé des vœux solennels dans les cloîtres.

Marc-René n'eut pas le temps de poursuivre son dessein contre le pauvre Santi; bientôt après, rappelé de son ambassade, où le Sénat de Venise ne lui avait témoigné qu'indifférence et mépris, il se consolait de ses déboires en allant faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette et baiser les pieds du nouveau pape, Alexandre VII, dont il écrivait à Brienne : « Avec lui, Rome va redevenir pieuse, et quantité de prophéties assurent que nous verrons sous ce pontificat grand nombre d'hérétiques convertis. »

Ce fut en vue de travailler à la réalisation de ces prophéties qu'à peine rentré en France il recueillit dans la Compagnie du saint sacrement la succession de son père. Il s'y signala jusqu'à la fin par son zèle dans les diverses fonctions qu'il y remplit comme secrétaire, conseiller et supérieur.

La fondation de cette Compagnie n'est pas un fait isolé dans l'histoire religieuse du XVIIe siècle; elle se rattache étroitement au grand réveil de l'esprit catholique qui suivit la mort de Henri IV et profita de l'état de trouble créé par la régence de Marie de Médicis pour s'emparer de tous les instruments du pouvoir et réduire à l'impuissance tous les efforts de la liberté de conscience provoqués par la Réforme. Aucun règne plus favorable pour le succès d'une pareille entreprise que celui de Louis XIII, monarque faible, superstitieux et dévot, instrument docile entre les mains d'un prince de l'Église et des Jésuites. De toutes parts surgissent des réformateurs religieux, des convertisseurs d'infidèles et d'hérétiques, des fondateurs de couvents et de congrégations, des illuminés et des saints se disant appelés de Dieu pour combattre l'impiété et l'hérésie et ramener toutes les sectes à l'unité de la foi catholique. Les hommes du monde se métamorphosent du jour au lendemain en pères de l'Église, en directeurs de la vie spirituelle. Les gens *de qualité* ou *de condition*, comme on disait alors, se jettent à corps perdu dans la dévotion la plus extravagante, les pratiques les plus puériles. Il faut entendre quel cri de triomphe pousse l'Église à la vue de ces saintes recrues qui lui viennent de la cour et de la ville, de la magistrature et de l'armée :

« Les grands de Juda, s'écrie l'oratorien Amelotte, membre de la Compagnie du saint sacrement, et l'un des grands convertisseurs du temps, passent dans la tribu de Lévi, et toutes sortes de

personnes de qualité sont appelées à la grâce de la prêtrise. Les couronnes de comtes et ducs se fondent en calices et en ciboires. Les docteurs ont fermé les livres de Platon et d'Aristote pour commenter les rituels et les catéchismes. Il ne s'admet plus au rang des prophètes des personnes tirées de la garde des bêtes, ni qui se nourrissent de meures sauvages, comme un Amos. »

Ce fut alors en France comme une contagion de fanatisme que le clairvoyant Nicole constatait ainsi en 1667 :

« Notre siècle, qui a été aussi fécond qu'aucun autre en choses extraordinaires, l'a été particulièrement en fanatiques, et il semble même que les esprits soient tournés, je ne sais comment, de ce côté-là et qu'ils y aient une pente naturelle. Car, comme dans les maladies contagieuses, on voit d'ordinaire que tous les autres maux dégénèrent en peste et en charbons, de même on a vu souvent en ce siècle que les dévotions déréglées et établies sur des caprices humains dégénèrent en illusions fanatiques. L'histoire des Ermites de Caen a été célèbre par tout le royaume, *et si l'on avait fait la recherche que l'on devait de la Compagnie du saint sacrement, on aurait peut-être découvert bien d'autres choses de cette nature.* »

On peut dire en effet que la Compagnie du saint sacrement fut comme la quintessence de l'esprit d'intolérance et de fanatisme qui présida à ce grand mouvement catholique qui devait aboutir à la révocation de l'Édit de Nantes, à l'extinction de Port-Royal, à l'abolition de toutes les libertés si chèrement achetées par un siècle de protestations et de luttes.

Comme on le verra par les extraits que nous allons donner des *Annales* de la Compagnie, c'est surtout à combattre par tous les moyens possibles, *per fas et nefas*, l'hérésie de la R. P. R. qu'elle emploie sa terrible influence, et sous ce rapport elle offre un supplément précieux à l'histoire, si complète déjà, qu'a retracée de l'Édit de Nantes le savant et exact Benoît. Nous savons aujourd'hui d'où partaient les coups qui ne cessaient dans tout le royaume de porter atteinte aux garanties stipulées par cet Édit, et à quel foyer s'inspiraient cette multitude d'arrêts rendus contre les protestants par les parlements, par le Conseil du roi ou les intendants de province. La Compagnie fut assez puissante auprès d'eux pour neutraliser les bonnes intentions que Mazarin manifesta plus d'une fois en faveur des persécutés. Elle eut bientôt, pour l'aider dans cette tâche, cinquante Compagnies auxiliaires

établies sur toute la surface de la France[1], l'instruisant de tout ce qui se passait dans les provinces et recevant d'elle toutes les instructions propres à obtenir des autorités les décisions arbitraires qu'elle désirait. Il reste de cette enquête occulte un monument bien précieux pour l'histoire religieuse de ce temps, un in-folio, où un agent de la Compagnie, Filleau, a réuni, sur ses indications, toutes les décisions catholiques rendues contre les protestants en France depuis 1540 jusqu'en 1667[2].

Mais là ne se bornait point le zèle de la Compagnie. Paris surtout, ses scandales, ses divertissements, ses spectacles, la licence de ses mœurs publiques lui ouvraient un champ infini de réforme et d'inquisition persécutrice. Tout ce qui lui sembla porter quelque atteinte à la religion et à la morale publique ou privée devint de

1. *Liste chronologique des villes où se sont établies des succursales de la Compagnie du saint sacrement :*

1631.	Lyon.
1632.	Orléans.
1632 ou 1633.	Angers.
1635.	La Flèche.
1636.	Blois.
1638.	Aix.
1639 à 1641.	Marseille.
	Cahors.
	Arles.
	Tours.
	Toulouse.
1642.	Poitiers.
	Caen.
	Toulon.
1643.	Dijon.
1644.	Grenoble.
	La Rochelle.
	Le Puy.
	Metz.
1645.	Bordeaux.
	Senlis.
	Laval.
1649.	Alençon.
	Nantes.
1650.	Angoulême.
1651.	Bazas.
1653.	Soissons.
	Agen.
1654.	Montpellier.
1655.	Vitré.
	Vienne.
1656.	Noyon.
	Pau.
	Nevers.
	Morlaix.
1657.	Saint-Brieuc.
1660.	Narbonne.
Dates non indiquées dans les *Annales*.	Périgueux.
	Rouen.
	Limoges.
	Rennes.
	Amiens.
	Riom.
	Clermont.
	Avignon.
	Orange.
	Chartres.
	Pézenas.

2. « Décisions catholiques ou recueil général des arrêts rendus en toutes les cours souveraines de France, en exécution ou interprétation des édits qui concernent l'exercice de la R. P. R., examiné et approuvé par l'Assemblée générale du clergé de France, dédié à Mgr le Tellier, ministre et secrétaire d'État, par Jean Filleau, conseiller d'État, doyen des docteurs régents ès droits en l'Université de Poitiers. » 1668, in-fol.

son ressort; en un mot, elle se chargea de la police religieuse et morale de la capitale, déclarant une guerre impitoyable, non seulement aux hérétiques ou aux impies, huguenots, juifs, illuminés, déistes, quakers, blasphémateurs, compagnons du devoir, faux ou mauvais prêtres, femmes de mauvaise vie, mais encore à tous les usages ou amusements populaires qui pouvaient à ses yeux devenir la source de quelque scandale et faire tache à l'idéal de rigorisme bigot et de religiosité béate qu'elle eût voulu faire régner autour d'elle. Son inquisition s'étend à tout, depuis les églises et les monastères jusqu'aux cabarets et aux foires, depuis les bateleurs du Pont-Neuf jusqu'aux prisons et aux bagnes. Elle poursuit et parvient à faire disparaître une foule d'institutions populaires qui faisaient la joie de Paris : marionnettes *spirituelles*, confréries de mystères, causes grasses, jeux de frondeurs, exhibitions publiques de livres, d'images, de tapisseries; elle voudrait proscrire jusqu'à l'usage du tabac dans les lieux publics. Elle ne se contente pas, comme Tartuffe, de jeter un mouchoir sur le sein de Dorine; elle appelle toutes les rigueurs de l'Église sur l'immodestie du costume féminin; elle surveille et réglemente tous les corps de métiers, jusqu'aux lingères et aux sages-femmes. Il ne tint pas à elle que Paris ne devînt une véritable Jérusalem céleste, angéliquement orthodoxe et immaculée.

On verra plus loin les précautions infinies prises par la Compagnie pour assurer le secret de ses opérations et mettre à l'abri des perquisitions ses registres et ses papiers. Le coffret spécial où ces papiers étaient renfermés, confié à la garde d'un des membres de l'Assemblée, devait porter cet écriteau : « Ce coffret et tout ce qui est dedans appartient à M. N., qui en a la clef et qui me l'a donné en dépôt. » En règle générale, la Compagnie avait décidé qu'elle repousserait toutes les propositions qui seraient de nature à la faire connaître, comme absolument contraires à son esprit : « Ainsi, disaient les statuts, on ne parlera jamais d'elle dans aucun contrat de fondation, de donation ou de testament, ni autres actes publics. Mais quand Dieu inspirera à quelqu'un le désir de se servir de la Compagnie pour exécuter ses pieuses intentions, il pourra choisir pour cet effet deux ou trois des confrères comme particuliers, mais qui seront approuvés d'elle, lesquels prendront soin de bien accomplir les volontés du testateur. » Toutes les propositions qui regardaient l'Église, les ordres religieux, les affaires publiques, ne devaient jamais se faire publi-

quement; mais seulement après que les proposants en avaient conféré en secret avec le supérieur, qui en ordonnait alors selon sa prudence. Un autre article des statuts défendait d'admettre dans la Compagnie toute personne ayant des procès ou affaires particulières à Paris, où elle pourrait être tentée de se servir dans son intérêt de l'influence de la Compagnie.

L'enfantement de la Compagnie fut long et pénible. « Elle a eu, dit d'Argenson, son enfance ou son commencement qui a été fort simple et de peu d'éclat. Elle a eu son adolescence ou son progrès; elle a eu enfin son âge parfait, où l'on peut dire qu'elle a fini lorsqu'elle avait le plus de zèle et le plus de force pour opérer. » La première idée en fut conçue en juin 1627 par un des grands seigneurs les plus acharnés à la ruine du protestantisme, le duc Henri de Lévis de Ventadour, le fils de cet Anne de Lévis qui, de son château de la Voulte, avait dirigé, pendant la guerre de religion de 1619 à 1622, les opérations de l'armée catholique contre l'héroïque cité de Privas. On lisait dans une *Remontrance* adressée en son nom aux défenseurs de la ville assiégée : « On vous écorchera comme veau de dîme, afin qu'à la première foire de Beaucaire il y ait grand marché de cuir paré, dont vous faites trafic. » Henri de Lévis avait hérité de l'esprit de son père et de sa mère, la *bonne duchesse* de Ventadour, non moins fanatique que son mari. En 1622, il succéda à Anne de Lévis comme lieutenant général du gouvernement du Languedoc. Le 17 de décembre, il était chargé de faire exécuter l'Édit de pacification dans le Haut-Languedoc, et à cet effet de faire raser les nouvelles fortifications de Castres et des autres places que les protestants tenaient dans cette partie de la province. En 1625, le maréchal de Thémines ayant été envoyé pour combattre le duc de Rohan nommé généralissime des religionnaires du Languedoc, Ventadour se joignit à l'armée catholique à la tête d'un régiment de 1,500 hommes, guerroya dans les environs de Castres et mit au pillage les petites places de Damiate et de Saint-Paul. En récompense de ses exploits, les États de Béziers, qu'il présidait, lui accordèrent, en 1626, 20,000 livres de gratification. L'année suivante, une nouvelle prise d'armes du duc de Rohan lui remettait les armes à la main; il se signalait, à la suite du duc de Montmorency, en ravageant les environs de Nîmes et de Castres. Un de ses principaux exploits dans cette campagne (1627 à 1629) fut de faire raser le château du Pradel, la propriété des descen-

dants de l'illustre Olivier de Serres, l'auteur du *Théâtre d'Agriculture*, et d'en faire couper les arbres et les vergers. Il présidait les États de Pézenas en 1629, quand Louis XIII lui manda, le 30 mai, les lugubres circonstances de la prise et de l'incendie de Privas, qui mettaient fin à la guerre[1]. En 1631, il céda sa dignité de lieutenant du Languedoc à son frère le marquis d'Annonay pour embrasser l'état ecclésiastique[2].

Tel était l'homme destiné à fonder la Compagnie du saint sacrement. Cette idée lui vint entre deux campagnes contre ces hérétiques qui se riaient de ses menaces et lui infligèrent plus d'une fois de honteux échecs.

Ce fut, dit d'Argenson, par un mouvement tout plein de l'esprit de Dieu qu'un laïque de grande qualité et de solide vertu eut la première idée de la Compagnie, et Notre-Seigneur voulut qu'elle prît naissance dans un lieu qui eût rapport à la pauvreté de la crèche de Bethléem, pour commencer à retracer en elle un portrait de sa vie mortelle. M. le duc de Ventadour, lieutenant du roi en Languedoc et dans l'état de mariage, fut celui à qui Dieu donna la première vue de cette Compagnie. Comme il avait grande ouverture de cœur pour le P. Philippe d'Angoumois, il lui communiqua sa pensée dans le couvent de Saint-Honoré, à Paris, où ce religieux demeurait. Il lui dit le désir que Dieu lui avait inspiré de le servir dans sa condition de laïque et de procurer que parmi les personnes du siècle plusieurs voulussent se lier ensemble pour travailler aux bonnes œuvres. Le P. Philippe entra si bien dans ses vues de société laïque, que le duc l'invita à mettre par écrit ses idées sur ce dessein. Le P. Philippe y travailla; on en fit un petit nombre de copies, que l'on distribua à ceux que l'on jugerait propres à l'esprit de la Compagnie projetée. Le premier dans la confidence fut l'abbé de Grignan[3],

1. Louis XIII lui écrivait dans ce message : « Ayant fait sauver les femmes, je n'ai pu dénier le pillage de la ville à mes soldats; mais c'est chose étrange que, quelques défenses rigoureuses que j'aie pu faire et quelque soin que j'aie pu apporter pour empêcher que la ville fût brûlée, elle a été enfin toute consumée, et Dieu a voulu qu'elle portât des marques perpétuelles de sa rébellion. » — « Il n'est pas resté une maison, écrivait de son côté Richelieu à la reine mère, que le feu n'ait mise en cendres. »

2. Voir l'*Histoire générale de Languedoc*, par Dom Vaissette, et surtout l'*Histoire des protestants du Vivarais et du Velay* par E. Arnaud, 2 vol. in-8°.

3. François-Adhémar de Monteil de Grignan, d'abord évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, puis archevêque d'Arles de 1643 à 1689, oncle du gendre de Mme de Sévigné, qui l'appelait « un très bon et un très digne patriarche. »

depuis évêque de Saint-Paul. Ces trois fondateurs eurent entre eux de fréquentes conférences sur les moyens de faire éclore l'œuvre de Dieu. Lorsqu'ils y travaillaient avec le plus de zèle, M. de Ventadour fut obligé de partir pour aller s'opposer aux rebelles du Languedoc et faire la guerre aux Huguenots, que le roi Louis XIII leur avait déclarée. Ce voyage rompit les desseins de la Compagnie jusqu'au mois de novembre 1629.

Aussitôt après son retour du Languedoc, le duc de Ventadour s'empressa de reprendre l'œuvre interrompue. « Il avait conservé précieusement le petit écrit où avait été jeté le premier plan de la Société. » Les conférences reprirent leur cours une fois par semaine dans le couvent de Saint-Honoré, dans un lieu nommé *la Chambre du Roi*. Aux trois premiers membres s'en était adjoint un quatrième, personnage influent à la cour et en vertu de sa fonction de maître d'hôtel du roi, ayant l'oreille de Louis XIII, M. de Pichery. Mais avec le maître d'hôtel il fallait avoir le confesseur. Le P. Philippe se chargea d'en parler au confesseur du roi et de la reine mère, le jésuite Suffren. Celui-ci accepta avec joie de faire partie de la Compagnie comme directeur spirituel. Mais à peine avait-il accepté qu'il était obligé de quitter Paris et de suivre la reine mère en exil. Il n'en continua pas moins d'être très attaché aux intérêts de la Compagnie; c'est à lui surtout que fut due la fondation de la première succursale qu'elle eut en province, celle de Lyon.

Mais déjà, dans les premiers mois de 1630, les nouveaux confrères affluaient à Paris. Au mois de juillet, onze membres avaient renforcé la Compagnie. C'étaient : M. d'Andelot et M. de Coligny, son fils, ecclésiastique; MM. de Saint-Pierre, de Marsan, de Vic, de Renouard, de la Mazure, Charpentier, prêtre; de Brassac, ambassadeur à Rome; de Barrault, évêque de Bazas; de Noailles, évêque de Saint-Flour; de Saint-Cyr, du nom de Rochechouard.

Comme le nombre des confrères commençait à les faire remarquer aux Capucins, on abandonna en juillet le couvent de Saint-Honoré pour s'assembler dans un lieu plus caché, où la Compagnie pût s'organiser à son aise sans attirer l'attention et provoquer la curiosité. Les premiers statuts furent élaborés, et l'on constitua un bureau composé d'un supérieur, d'un directeur assistés de six conseillers, et d'un secrétaire, éligibles tous les trois mois. Le

premier supérieur nommé fut l'évêque de Bazas[1], et les registres de l'Assemblée s'ouvrirent le 23 juillet.

La Compagnie fit alors de nombreuses et importantes recrues ecclésiastiques, entre autres celle de M. Frizon[2], grand maître du collège de Navarre, et celle du P. de Condren, général de l'Oratoire et confesseur de Monsieur, Gaston de France. Le P. de Condren, par sa réputation établie de sainteté, l'influence extraordinaire que son mysticisme de voyant inspiré exerçait sur ses disciples, était l'homme le mieux approprié aux vues et aux desseins de la Compagnie; il suffit de nommer quelques-uns de ces disciples qu'il y introduisit, les Amelotte, les Brandon, les du Ferrier, les Olier, pour se rendre compte des divers ingrédients qui composaient ce que d'Argenson appelle d'un seul mot l'*esprit* de la Compagnie, mélange incroyable de spiritualité ignorante et niaise, d'aberrations mystiques, de prosélytisme effréné, d'astuce consommée, de zèle intolérant dénué de toute conscience et de toute humanité[3].

Dans le principe, l'association s'appelait simplement *la Compagnie*. Ce ne fut qu'au mois de décembre 1630, sur la fin de la supériorité de M. d'Andelot, qu'elle s'intitula *Compagnie du saint sacrement* : « Ce fut avec beaucoup de raison, dit d'Ar-

1. Le P. de Bérulle s'opposa à ce que cet évêque fût envoyé en Angleterre comme aumônier de la jeune reine, parce qu'il était trop dans la main des Jésuites.

2. Pierre Frizon, nommé en 1632 grand maître du collège de Navarre, dut, peu de temps après, abandonner ce poste, comme ayant approuvé des thèses erronées et hérétiques. Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, p. 129.

3. Si l'on veut connaître dans quel esprit étroit et ennemi de toute science le P. de Condren dirigeait ses disciples, il faut lire les *Mémoires** inédits de l'un d'entre eux, le plus raisonnable et qui finit par reconnaître ses erreurs, l'abbé du Ferrier. En 1634, cet abbé, n'étant encore que sous-diacre, se mit entre les mains du grand saint de l'Oratoire. Le P. de Condren, pour toute étude, lui enjoignit la lecture de l'Écriture sainte à genoux et tête nue. Comme l'abbé lui demandait quel commentaire de l'Écriture il devait lire : « Aucun, lui répondit-il. — Mais, mon Père, je n'entendrai pas ce que je lirai. — Monsieur, repartit Condren, quand vous ne l'entendriez point, il n'y aura pas un grand mal. Lisez l'Écriture, et vous verrez qu'un jour, lorsque vous irez prêcher, il ne vous faudra pas plus de temps pour vous y préparer que ce que vous mettez pour aller de votre chambre à l'église. »

* Il existe deux copies manuscrites de ces *Mémoires*, l'une à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

genson, qu'une Assemblée si secrète et si cachée voulut se revêtir des livrées d'un dieu véritablement caché. » Elle prit pour armes une figure de la sainte hostie dans un soleil et pour mot de ralliement : *loué soit le très saint sacrement de l'autel!* Les confrères durent orner leurs oratoires de tableaux et images analogues.

C'est aussi dans ces trois derniers mois de 1630 que la Compagnie s'essaya aux bonnes œuvres qui étaient l'objet et la fin de son institution. « Elle commença, disent les *Annales*, par solliciter les magistrats contre les blasphémateurs, contre les désordres des cabarets de Paris et de Lyon, » et s'occupa, dans des vues toutes spirituelles, d'adoucir le sort des pauvres galériens. Elle obtint qu'on les fît sortir de temps en temps des basses fosses, « où faute de prendre l'air ils pourrissaient tout vivants dans les cachots, et paya la solde de quatre hommes chargés de les garder à vue pendant qu'ils étaient sur le préau à la chaîne[1]. »

En janvier 1631, le duc de Ventadour étant supérieur et M. Frizon directeur, la Compagnie reçut M. Brandon, le disciple de Condren, conseiller au Parlement de Paris, depuis prêtre et évêque de Périgueux, ainsi qu'un grand nombre de nouveaux associés. Elle songea alors à étendre son influence hors de Paris par la fondation dans les provinces de compagnies formées sur son modèle et animées de son esprit. « Dieu commença, disent les *Annales*, à multiplier son ouvrage par l'établissement d'une Compagnie à Lyon. » Les assemblées s'y tinrent avec le même secret qu'à Paris dans le noviciat des Jésuites, « où le P. Suffren fit plusieurs conférences pour échauffer les cœurs. Cette Compagnie devint l'une des plus zélées et des plus florissantes du royaume. »

Il fut question, à cette époque et plusieurs fois dans la suite, de créer des Compagnies de dames régies par les mêmes statuts et vouées aux mêmes œuvres; mais cette proposition fut toujours rejetée tout d'une voix comme absolument contraire à l'esprit de l'institution. On se défiait de leur discrétion. Le P. de Condren, qui redoutait pour ses disciples les influences féminines et le danger de se perdre par leurs relations avec les religieuses et les dévotes, ne fut sans doute pas étranger à cette décision. A l'inverse de François de Sales, il disait qu'il n'y avait pas deux

1. Il est question ici des galériens logés à la porte Saint-Bernard, en attendant qu'on les envoyât à Marseille.

femmes sauvées pour dix hommes. Il fut même interdit aux confrères par les statuts d'avoir « aucune communication ni correspondance avec aucune Compagnie de femmes, sous quelque prétexte que ce fût. »

Quelque secrète que voulût être la Compagnie, il importait à son succès, à son existence même, d'avoir l'approbation de l'autorité royale et ecclésiastique. Celle de l'archevêque de Paris semblait particulièrement nécessaire à l'exécution du dessein que nourrissait la Compagnie de suppléer à l'incurie du clergé dans la police des paroisses et la répression des scandales dont les églises étaient le théâtre. Aussi ne négligea-t-elle rien pour l'obtenir.

Le 6 février 1631, comme on avait un grand désir de faire approuver les statuts par l'autorité ecclésiastique, on chargea plusieurs confrères de les examiner et de les revoir : l'archevêque d'Arles, Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le docteur Frizon, MM. de Renouard, de Saint-Pierre et de Pichery. Le 26 de mars, les statuts réformés furent transcrits dans les registres, et le 17 juillet on résolut de les présenter à M. l'archevêque de Paris. Des démarches avaient été faites auprès de son grand vicaire par l'abbé de Montpeyroux et auprès de l'archevêque même par le duc de Ventadour. Comme on y avait rencontré de la froideur, M. de Pichery avait été chargé de solliciter du roi une lettre de cachet qui fît connaître à M. l'archevêque que Sa Majesté savait et approuvait la Compagnie, et M. de Pichery l'avait obtenue dès le mois de mai 1631. Le roi, rempli sans doute de l'esprit de Dieu qui lui faisait connaître les grands biens que cette Compagnie produirait un jour dans le royaume, en parla au cardinal de Richelieu. Ce grand et catholique ministre, qui déjà en était informé par d'autres voies, l'approuva extrêmement, et tant qu'il vécut eut toujours une grande considération pour elle. Le garde des sceaux, M. de Châteauneuf, en eut aussi connaissance, et si lors on eût désiré des lettres patentes du grand sceau, on les eût facilement obtenues; mais cela aurait rendu public ce qu'on voulait absolument renfermer dans le secret.

Le roi écrivait à M. de Gondi :

Monsieur l'archevêque de Paris, la connaissance que des plus qualifiés, des plus fidèles et des plus pieux de nos sujets m'ont donnée du dessein qu'ils avaient de s'assembler en secret pour procurer la gloire de Dieu, le soulagement des pauvres et le bien de mon État, m'oblige de vous faire cette lettre pour vous dire qu'après avoir

examiné leur projet et fait examiner par les personnes de ma plus grande confiance, je n'y ai trouvé que de l'avantage pour mon royaume. Ainsi je leur ai permis de s'assembler, sous le nom de la Compagnie du saint sacrement, à la charge que quelqu'un d'entre eux qui me sera connu m'informera de temps à autre de ce qui s'y passe de plus important. Vous me ferez donc chose agréable de donner votre bénédiction à cette Assemblée et de l'approuver en ce qui dépend de vous, et la présente n'étant pour autre sujet, je prie Dieu, M. l'archevêque de Paris, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

A Saint-Germain-en-Laye, le 27 mai 1631.

Signée : LOUIS,

et plus bas DE LOMÉNIE, et cachetée aux armes du roi.

Cette lettre fut plusieurs fois présentée à l'archevêque, appuyée des vives instances de l'archevêque d'Arles[1] et du P. de Condren. « Mais ce fut en vain, disent les *Annales*, et comme on ne voulait point de bruit, les choses ne se poussèrent pas plus avant. La lettre de cachet fut rapportée, qui, par ordre de la Compagnie, fut mise au coffre du dépôt, et l'on résolut de la garder et de demeurer dans le silence... Quelques-uns de l'Assemblée eurent des scrupules à ce sujet, et ce point (de savoir si l'on continuerait à s'assembler) fut mis en délibération; mais, le 7 août 1631, il fut arrêté que l'on continuerait les assemblées, vu qu'elles étaient permises par le roi et qu'elles n'avaient en vue que le service de l'Église et l'avantage du prochain. »

Pour se consoler du refus de l'archevêque, la Compagnie se tourna du côté de Rome et mit tout en œuvre pour obtenir l'approbation du pape. L'archevêque d'Arles et le P. de Condren en parlèrent au nonce de Paris, lui montrèrent la lettre du roi, et l'abbé de Loyac, un des membres de la Compagnie, alors à Rome, fut chargé de solliciter l'autorisation pontificale. Le pape Urbain VIII ne se fit pas prier; il accorda l'approbation demandée, « et sur l'avis qu'on eut que ce bref avait été expédié, toute l'Assemblée en rendit grâces à Dieu par des messes et par des communions. »

Cependant on ne put avoir de copie du bref que le 10 mars

1. Le même Barrault, dont il a été question plus haut, devenu d'évêque de Bazas archevêque d'Arles en 1630, mort en 1643. Il eut pour successeur à Arles Adhémar de Monteil de Grignan, un des fondateurs de la Compagnie.

1633. M. de Pichery fit alors lecture à la Compagnie d'une lettre qu'il avait reçue de Rome et où le bref était inséré. Mais ce bref ne satisfit nullement la Compagnie, scandalisée de se voir traitée par le pape comme une simple confrérie pieuse à laquelle il envoyait des indulgences. Ce n'était pas d'indulgences qu'elle avait besoin. Le pape n'avait pas compris ou n'avait pas voulu comprendre la portée de sa requête.

On dressa donc, dit d'Argenson, un nouveau modèle (du bref désiré), qui fut lu publiquement dans l'Assemblée. Mais avant de l'envoyer, quoiqu'on eût résolu dès le 28 août 1634 de ne plus parler de la Compagnie à l'archevêque de Paris, l'archevêque d'Arles et le supérieur trouvèrent à propos de le voir encore une fois. Mais l'archevêque d'Arles et l'évêque de Saint-Flour eurent sur ce sujet quelque entretien avec le cardinal de Lyon, qui leur fit connaître que l'archevêque de Paris ne se rendrait jamais à ce qu'ils désiraient; ils en firent rapport à la Compagnie, et le nouveau modèle du bref fut envoyé à Rome pour tâcher de l'obtenir. Il ne se trouve point parmi les papiers de la Compagnie : on voit seulement que sur l'instance de M. l'évêque d'Agde et du directeur auprès d'un cardinal, on reçut quelques indulgences de Rome; mais elles ne furent pas acceptées par la Compagnie, parce qu'elles avaient été accordées comme pour une confrérie, ce qui était fort éloigné de l'intention qu'on avait eue sur ce sujet.

La Compagnie dut attendre jusqu'au mois de juillet 1652 la satisfaction qu'elle désirait de Rome[1].

Dès 1631, elle fut en mesure de déployer son zèle dans ce qu'elle appelait les œuvres de charité, charité cruelle et meurtrière, sous le masque de laquelle se cachaient ses vues secrètes de domination religieuse et d'absolutisme catholique. Michelet remarque avec étonnement qu'avec tant de cœur, au milieu des misères de la Fronde, Vincent n'oublie pas son caractère de prêtre et fait de la confession catholique une condition de l'aumône; qu'à sa recette des soupes économiques distribuées aux pauvres, il ajoute qu'en les distribuant on leur lira des prières en latin, qu'on les leur fera répéter et apprendre par cœur. Michelet ne se serait pas étonné de si peu s'il avait lu les *Annales* de la Compagnie du saint sacrement[2]. Il y eût vu l'aumône et la charité érigées en

1. Voir plus loin, années 1652 et 1655.
2. Voir plus loin, année 1633.

système, comme l'instrument le plus efficace de la conversion forcée des âmes et de l'asservissement des consciences. Il fallait abjurer et faire semblant de croire pour manger le pain de l'aumône catholique. Vincent ne faisait qu'obéir à l'esprit de la Compagnie, dont il était une des gloires.

Les œuvres de la Compagnie sont si variées et si multiples qu'il serait difficile de les analyser dans une revue d'ensemble. Nous avons pensé que le meilleur moyen de les faire connaître était de mettre sous les yeux du lecteur des extraits chronologiques des *Annales*, en respectant le texte de d'Argenson, qui traduit d'une façon si naïve l'esprit et les vues de la Société.

1631.

Sous le duc de Ventadour, supérieur, la Compagnie s'appliqua au soulagement spirituel et temporel des pauvres mendiants de Paris. Le projet de l'Hôpital général fut conçu alors, pour être repris en 1636, et on en remit la conduite à huit membres de la Compagnie. Ce fut la désolation des âmes de ces mendiants qui émut la compassion, et le secours qu'elle désira leur procurer regarda bien plus le salut éternel de ces pauvres que leur soulagement temporel.

M. de Renouard fut supérieur après le duc de Ventadour, et M. Martin, official de l'abbaye de Saint-Germain, succéda à M. Frizon comme directeur. Ce fut alors que la charité s'échauffa pour la visite des prisons. M. Martin fit même confesser quelques prisonniers des cachots du Petit-Châtelet, mais cela ne fut pas approuvé des magistrats, qui défendirent expressément de confesser les prisonniers sans une permission spéciale. — On proposa aussi quelques moyens de remédier aux désordres des lieux publics, mais sans beaucoup de succès.

M. Brandon et M. Froger succédèrent à MM. Renouard et Martin. C'est sous eux que l'on résolut de faire adorer le saint sacrement aux criminels, avant de les conduire à la mort. On en avertit les chapelains de la Conciergerie et les docteurs de Sorbonne, qui les assistaient au dernier supplice ; et pour que la chose fût solidement établie pour l'avenir, M. le procureur général fut prié par la Compagnie d'ordonner dans toutes les prisons cette pieuse pratique pour la consolation des patients et de l'obtenir dans toutes les villes bien réglées. — Les femmes de mauvaise vie causaient alors de grands désordres dans les prisons. Elles y entraient et demeuraient en toute liberté, et d'un lieu de pénitence et de douleur faisaient un cloaque de prostitution et de scandale. M. le procureur général fut averti par

ordre de la Compagnie et ordonna aux geôliers de ne laisser plus entrer dans les prisons aucune femme de débauche. Mais comme il était difficile de discerner les bonnes d'avec les mauvaises, on trouva à propos de faire ordonner que les femmes et les filles ne parleraient plus aux prisonniers qu'au travers d'une grille; et cela s'exécuta, excepté à l'égard des dames de qualité et de vertu reconnue, que leur piété mène souvent dans les prisons pour y secourir les prisonniers.

Il fut convenu en automne de cette année qu'il n'y aurait pas de vacances pour la Compagnie. M. Brandon fut continué comme supérieur avec l'abbé de Montpeyroux pour directeur.

Les assemblées furent peu nombreuses à la fin de 1631 à cause de la contagion, chacun se retirant à la campagne. Cependant le zèle était si grand qu'en pleine contagion une personne de qualité prenait la poste à cinquante lieues de Paris, pour se trouver à l'assemblée. Il arriva que la maison de M. Germain, près la place Maubert, où la Compagnie devait s'assembler, fut frappée; on s'assembla alors aux Capucins de Saint-Honoré. C'est vers ce temps que le P. Amelotte, prêtre, personnage d'une haute piété et de très grande capacité, entra dans la Compagnie.

1632.

Deux prêtres de la Compagnie sont chargés d'aller visiter les pauvres de l'Hôtel-Dieu, et des religieux d'aller exhorter les prisonniers et entendre leurs confessions.

Le 26 février, on donna avis à la Compagnie qu'il se faisait une assemblée de Juifs dans le faubourg Saint-Germain. Chacun se chargea de travailler à en découvrir le lieu. Une première recherche fut infructueuse; mais à une seconde on les découvrit et on leur donna la chasse. Cependant ils demeurèrent dans Paris jusqu'en septembre, et, le 26 de ce mois, on assura qu'ils s'étaient retirés. Peut-être aussi n'étaient-ils que mieux cachés; car, selon toute apparence, il y en a toujours un grand nombre dans Paris; aussi, le 14 mai 1649, proposa-t-on des moyens de les bannir entièrement du royaume.

Comme les hérétiques P. R. ont plus attaqué le très saint sacrement que les autres ennemis de l'Église, aussi la Compagnie a-t-elle toujours pris un grand soin de les combattre et d'empêcher leurs entreprises. Elle fit alors supprimer un libelle intitulé *le Jubilé*, plein de railleries et de blasphèmes contre l'Église romaine. Elle dénonça vers le même temps à M. le procureur général un médecin huguenot de Loudun, qui, pour entrer dans l'office de receveur des tailles, avait simulé une abjuration publique de son hérésie, qu'il

professa deux jours après. Sur l'avis qui en fut donné au roi par la Compagnie, un arrêt du conseil déclara sa réception nulle et lui ordonna de se défaire de sa charge. L'arrêt fut délivré gratis, et on l'envoya signifier sur les lieux aux dépens et par les soins de la Compagnie.

Sur la fin de cette année 1632, des voleurs dérobèrent le saint ciboire dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. La Compagnie eut une extrême douleur de cette profanation et fit dire des messes et faire des communions pour la réparer.

Établissement dans les assemblées des conférences ou colloques spirituels et d'un cours de théologie mystique, pour avancer les âmes dans l'oraison et dans la perfection intérieure.

1633.

Établissement des exercices de dévotion extraordinaire dans les églises de Paris, pour réparer les scandales et les débauches qui se commettent pendant le Carnaval et aux fêtes de la Saint-Martin et des Rois. — Grand zèle au commencement de cette année pour la confession des prisonniers les premiers dimanches du mois et aux fêtes de Notre-Dame. La Compagnie nourrit trois prêtres spécialement chargés d'aller confesser les prisonniers aux jours marqués, et stimule le zèle des curés qui croient que l'on fait injure à leur diligence pastorale en envoyant des prêtres étrangers dans les prisons.

Les fréquentes visites que l'on rendait aux prisonniers donnèrent de grandes lumières à la Compagnie pour remédier à un grand nombre de maux qui arrivaient dans les prisons. On remarqua que des hérétiques, sous prétexte d'aller voir des prisonniers de leur religion, tâchaient de pervertir des prisonniers catholiques, sous l'espérance de les assister et de les tirer d'affaire. Mais on ne put trouver le moyen d'empêcher cette mauvaise pratique. — Les femmes débauchées, sous prétexte d'aller visiter leurs parents prisonniers, commettaient aussi mille abominations. On fit ce qu'on put pour les empêcher d'y entrer. On fit séparer les hommes des femmes prisonnières par une grille. Le désordre a été diminué, mais il n'a pas cessé tout à fait.

Le 3 mars, l'archevêque de Lyon [1] est très mal satisfait de ce que la Compagnie s'assemble sans sa permission. Sur quoi MM. de Renouard et de Vitré furent chargés de prier l'archevêque d'Arles de faire agréer à Son Éminence que les assemblées se fissent désormais aisément à Lyon. Mais cet archevêque ni l'évêque de Saint-

1. Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, frère du cardinal, 1628-1653.

Flour[1], qui lui en parlèrent, ne purent rien obtenir, et le 30 octobre 1642, M. l'abbé de Cerisy fit rapport à la Compagnie de Paris que celle de Lyon ne voulait plus s'assembler que le cardinal archevêque ne l'eût agréable. Ce qui arriva selon toutes les apparences, puisque cette Compagnie a toujours continué de s'assembler.

La Compagnie fait prier MM. les curés de ne plus souffrir qu'on donnât l'aumône aux enterrements qu'après un catéchisme fait aux pauvres, ainsi que dans tous les lieux où l'on ferait quelque distribution aux mendiants, afin d'instruire ces pauvres de notre sainte religion et de les dresser à faire un bon usage de leur état et de leurs peines. Plusieurs curés de Paris, celui de Saint-Paul le premier, adoptèrent cette pratique, et la Compagnie se chargea de trouver des religieux pour cet emploi. Elle députa M. d'Hardivilliers, curé de Saint-Benoît et depuis archevêque de Bourges[2], et M. Renard, curé de Saint-Médéric, avec deux autres prêtres pour examiner le mémoire qu'en avait donné M. de la Roche. M. de Braillon, durant quatre ou cinq ans, par le mouvement de la Compagnie, fit l'instruction aux pauvres dans l'église de Saint-Martin-des-Champs, et tous les mendiants qui voulaient y assister recevaient l'aumône à la sortie du catéchisme.

La Compagnie proteste qu'elle ne veut point d'autre esprit que l'esprit général de toute l'Église; dans cette vue, elle exclut de son sein les religieux soumis à un général, à l'exception des seuls chevaliers de Malte, qui n'ont pas d'autre esprit particulier que celui de combattre pour la défense de la foi et le bien de toute l'Église.

Une des choses où la Compagnie a montré le plus de zèle a été d'agir pour empêcher les blasphèmes et pour faire punir les blasphémateurs publics, afin qu'ils servissent d'exemple. Un insigne blasphémateur était prisonnier. La Compagnie députa vers M. le chancelier pour l'empêcher de se tirer d'affaire, et chacun sollicita les juges de sa connaissance pour les convier à faire une justice exemplaire de ce malheureux qui, après de grandes longueurs de procédure, fut à la fin condamné et exécuté en Grève le 28 janvier 1639. Le roi ayant édicté une nouvelle déclaration contre les blasphémateurs le 29 mai 1634, la Compagnie invita le lieutenant civil et le prévôt des marchands à la mettre en exécution.

Une femme hérétique fut, cette même année 1633, condamnée à mort par le bailli de Saint-Germain, pour d'horribles blasphèmes contre le saint sacrement. Cette femme en appela à la Chambre de

1. Charles de Noailles.
2. De 1643 à 1649.

l'édit, et sur ce que ceux de la R. P. R. avaient obtenu qu'elle serait renvoyée et absoute, la Compagnie en fit parler à M. le procureur général, qui fit rétorquer l'arrêt de renvoi, et cette femme fut jugée à Paris.

La Compagnie, pendant qu'elle tient ses assemblées, fait entrer tous les laquais de ces Messieurs dans une chambre où un ecclésiastique les prêche, pendant qu'un laïque les maintient en respect. Cette pratique fut abandonnée dans la suite, parce qu'elle trahissait la Compagnie.

On remédie de même au zèle imprudent de quelques confrères qui faisaient connaître aux pauvres les soins que la Compagnie prenait d'eux ; et l'on décide que, pour remédier au trop grand nombre des confrères qui finirait par la découvrir à Paris, on ne recevrait plus à l'avenir que deux nouveaux membres pendant une supériorité de trois mois.

1634.

Au commencement de cette année, le zèle de la Compagnie se signala à empêcher les scandales dans les églises de Paris. C'était presque en tous ces lieux-là une galanterie ouverte et un caquet perpétuel pendant les messes qui s'y disaient depuis dix heures jusqu'après midi. Les plus affligées de ces désordres étaient celles des Minimes de la Place-Royale, des Capucins du Marais, du petit Saint-Antoine, de la Merci et des Billettes. La Compagnie fit avertir les supérieurs de ces monastères de rechercher les moyens de remédier à ces scandales. Ces sollicitations produisirent de bons effets : les Minimes et les Capucins rétablirent quelque ordre dans leurs églises. Mais le désordre continuant dans les autres, la Compagnie trouva bon de faire en sorte que l'autorité souveraine s'en mêlât. Les amis du garde des sceaux Châteauneuf l'obligèrent d'en parler au roi, ce qui n'eut pas de grands effets.

La mode vint en ce temps-là parmi les femmes de porter la gorge découverte jusqu'à l'excès. C'est ce qui contribua beaucoup aux désordres et aux scandales qui arrivèrent dans les églises. La Compagnie invita les confesseurs de sa connaissance à travailler à corriger cet abus, et par leurs remontrances, et par le refus d'absolution à celles qui ne voudraient pas être dociles, surtout si elles étaient si impudentes que de s'approcher en cet état de la sainte table. Afin que les confesseurs fussent plus exacts sur ce sujet, M. le grand vicaire fut prié de leur en faire un mandement, ce qui fut exécuté, et l'on apporta quelque modération à cette licence effrénée qui manquait de respect à Dieu et aux hommes. On éloigna aussi les femmes

du sanctuaire, à commencer par l'église de Notre-Dame. Il ne fut pas si facile d'y remédier dans les églises des monastères. — Il se trouvait lors que des impies et de malheureuses femmes débauchées se donnaient d'abominables rendez-vous dans l'église de Notre-Dame. La Compagnie nomma cinq ecclésiastiques de grand mérite pour en conférer et le supérieur porta au doyen du chapitre les expédients proposés pour empêcher ces sortes de crimes. L'archevêque de Paris fit un mandement général sur ce sujet, et l'on jugea à propos d'obtenir un arrêt du Parlement, pareil à celui qu'on avait obtenu à Bordeaux. Rien n'indique dans les registres qu'on ait obtenu cet arrêt.

Par les soins de la Compagnie, défense est faite de par le roi de vendre des oignons et autres légumes la veille de la Nativité dans le parvis Notre-Dame, et d'afficher des livres déshonnêtes aux portes des églises. Elle veut aussi empêcher la profanation des jours de fête par les libraires qui étalent ces jours-là sur le Pont-Neuf, les oiseleurs qui vendent leurs oiseaux à la Vallée de Misère, les barbiers et autres artisans qui travaillent publiquement aux charrois et aux déménagements.

On sait que les petits garçons de la ville et des faubourgs s'attroupaient souvent pour se donner des combats à coups de fronde, d'où on les appelait les Frondeurs, et qu'il s'en tuait un bon nombre dans les fossés, qui servaient de champ de bataille. La Compagnie fit prier M. le grand vicaire de faire publier des lettres d'excommunication contre tous ceux qui continueraient ce malheureux exercice, qui peu à peu s'est aboli.

1635.

Le 9 janvier 1635, la Compagnie avertit l'archevêque de l'ignorance dans laquelle les villages des environs de Paris étaient de ce qu'il faut savoir pour se sauver, afin qu'il défendît aux curés de marier qui que ce soit qui ne fût bien instruit de ce que les chrétiens doivent savoir. Comme cela ne produisait pas grand effet, M. Vincent fut prié de remédier à ce grand mal, et sa charité y a pourvu par différentes missions.

La Compagnie concourt à l'établissement de l'hôpital des Incurables et veille à ce que le catéchisme des pauvres de l'Hôtel-Dieu soit continué.

Les enfants marchaient aux processions des paroisses avec un tumulte scandaleux que les archers avaient peine à réprimer; la Compagnie s'y employa, mais sans beaucoup de succès.

Les huguenots manquant dans les rues au respect du saint sacre-

ment que l'on porte aux malades, la Compagnie en fit plainte aux magistrats, et l'on examina les articles de l'Édit de Nantes sur ce sujet pour les faire observer plus exactement.

Sur les avis de la Compagnie, on sépare dans les prisons les femmes honnêtes des femmes de mauvaise vie, afin qu'elles ne fussent plus exposées à ouïr et à voir sans cesse des choses fort indécentes. — On fournit aux prisonniers des livres de dévotion, entre autres le gros volume de la Vie des Saints. Un hérétique prisonnier, qui dogmatisait dans la prison du Petit-Châtelet, est mis au secret et privé de toute communication avec les catholiques.

On commença lors dans la Compagnie d'avoir quelques lumières touchant les impiétés et sacrilèges que commettaient quelques artisans qui se nommaient entre eux *les Compagnons du devoir;* mais la chose ne fut pleinement découverte qu'au mois d'août 1639. Le commissaire Aubry, qui était de la Compagnie, en avertit le procureur général, qui se commit pour y travailler incessamment. Il fut cependant impossible d'avoir des preuves certaines de cette cabale, parce qu'elle consistait dans un secret si bien gardé que pas un des compagnons ne le révélait. Ce fut ce qui obligea la Compagnie de faire dresser un mémoire des abominations que commettaient les compagnons du devoir, et elle le fit présenter à M. l'official, qui décerna un monitoire publié dans les paroisses. Tous ces monitoires n'eurent aucune force sur l'esprit des malheureux compagnons qui, s'étant formé une conduite à leur mode par le serment qu'ils faisaient lors de leur réception, s'imaginaient n'être point obligés d'obéir à l'ordre de l'Église. On trouva bon de distribuer des mémoires aux confesseurs, afin qu'ils pussent interroger les gens de métier qu'ils jugeraient pouvoir être de cette cabale, lorsqu'ils iraient à confesse. On les pria d'avertir ces artisans que leur serment ne les obligeait point à tenir secrètes leurs pernicieuses pratiques et qu'ils étaient obligés de les révéler sous peine de péché mortel. Mais toutes ces exhortations n'empêchèrent pas les compagnons cordonniers de s'assembler dans l'enceinte du temple pour y faire leurs détestables cérémonies, et tout ce qu'on put pour lors ce fut de les faire chasser de l'enclos du temple par le moyen de M. le grand prieur. Nous verrons dans la suite en quelle sorte il a plu à Dieu de remédier à ce désordre par les soins de M. de Renty.

Les prêtres de la Compagnie obtiennent du grand vicaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pouvoir de confesser dans toute l'étendue de la juridiction.

1636.

La chapelle du Grand-Châtelet étant profanée par mille insolences

et blasphèmes, M. Brandon est député pour y remédier. Après bien des examens et des prières, la Compagnie arrêta de faire fermer cette chapelle hors le temps de la messe et des autres dévotions publiques et d'y tenir le tabernacle bien clos. On y fit plusieurs réparations à cet effet aux dépens de la Compagnie, qui donna dans la suite un nouveau tabernacle.

La Compagnie fait prêcher contre les usuriers.

De grands abus s'étaient glissés à l'Hôtel-Dieu dans la vente de la viande pendant le Carême, toutes sortes de personnes pouvant acheter même de la volaille et du gibier, sans aucun respect des défenses de l'Église et de la police. La Compagnie procura des règlements pour la vente de la viande pendant le Carême sur des certificats des médecins et pour la taxe de cette viande en faveur des pauvres malades. Et sur ce que, au préjudice des défenses, un boucher eut l'audace de vendre de la viande à qui en voulait acheter, M. le président Le Bailleul le condamna à une grosse amende sur les sollicitations qu'on lui en fit par les soins de la Compagnie.

La Compagnie a souvent empêché que des particuliers ne donnassent retraite aux joueurs de jeux défendus; mais ces sortes de gens ont toujours trouvé de si puissants protecteurs parmi le grand monde que de peur d'un plus grand désordre on a cessé de se tourmenter pour remédier à celui-là.

La Compagnie eut aussi alors un grand désir de faire ôter les marques de la Passion de Notre-Seigneur de dessus la porte de l'hôtel de Bourgogne; mais il s'y trouva de si grandes difficultés qu'elle fut contrainte de s'en tenir à sa bonne volonté. Elle empêcha les figures dissolues des almanachs et les tableaux déshonnêtes de la Galerie du Palais et de la foire Saint-Germain. Elle crut aussi qu'il fallait mettre ordre à la liberté que se donnaient les libraires de vendre des livres abominables. On en fit plainte au procureur général, et, pour convaincre ces libraires, on acheta de ces mauvais livres; mais ce fut sans succès.

Le 3 juillet 1636, la Compagnie jugea important d'obliger les médecins, après leur première ou leur seconde visite, de ne plus retourner voir leurs malades, s'ils n'avaient fait appeler un confesseur. La Compagnie aurait voulu qu'on en fît faire le serment aux médecins en prenant le bonnet de docteur. Elle ne put jamais, malgré toutes les peines qu'elle prit à ce sujet, établir une si sainte coutume. On eut recours à la puissance ecclésiastique, et M. l'archevêque de Paris fit une ordonnance sur ce sujet; mais elle n'eut d'effet qu'à l'égard de quelques médecins plus vertueux que les autres et de quelques familles de piété.

Vers ce temps, la Compagnie jugea important aussi d'empêcher les abominations de la Cour des Miracles au faubourg Saint-Marceau. Elle en donna avis au procureur général. Ce soin néanmoins n'eut pas grand effet jusqu'à l'établissement de l'Hôpital général. On proposa dans la suite de châtier ces scélérats; une personne de qualité offrit 1,000 écus dans ce but. On commença par quelques coureuses du Pont-Neuf qui furent publiquement fustigées.

La Compagnie s'emploie, avec la plus vive sollicitude et aux dépens de son coffret, de pourvoir de prêtres les frontières de Picardie et de Champagne désolées par la guerre et qui se trouvaient sans messe et sans sacrements; des sommes considérables sont employées à cet effet. Au mois d'août, nombreuses communions, messes et prières eurent lieu dans la Compagnie, afin de détourner l'ire de Dieu de dessus la France.

1637 et 1638.

La Compagnie invite les prédicateurs à déclamer contre les indécences qui se commettent dans les églises et contre le saint sacrement porté aux malades. Le 26 juillet, tous les confrères sont invités à l'accompagner par les rues toutes les fois qu'ils le rencontreraient, et la coutume s'établit de demander à chaque séance par la bouche du supérieur si l'on avait accompagné le saint sacrement, et tous ceux qui en avaient eu la grâce se découvraient en disant tout haut : « J'ai reçu cet honneur-là. » On trouva qu'il était nécessaire de faire porter le saint sacrement sous un dais et de le faire accompagner davantage. En conséquence, au mois de janvier 1639, M. le supérieur et M. Amelotte furent députés vers Messieurs les curés de la ville pour les prier de mettre ordre à ces indécences, et tous les confrères furent conviés de donner par écrit les vues qu'ils auraient sur ce sujet. Cette affaire fut discutée pendant plusieurs années, et le 24 juillet 1642 il fut arrêté qu'on présenterait au grand vicaire un mémoire imprimé sur ce sujet par ordre de l'évêque de Poitiers, qui portait indulgences pour ceux qui l'observeraient dans son diocèse. Ce mémoire fut vu au conseil de l'archevêque de Paris, approuvé et mis en pratique. A partir du 4 septembre 1642, toutes les assemblées de la Compagnie se terminèrent par ces paroles : « Loué soit le très saint sacrement de l'autel ! » Ce fut aussi grâce à la Compagnie que l'usage s'introduisit dans les églises de faire voiler le saint sacrement avant et pendant le sermon.

La Compagnie prit alors soin de faire réformer une tapisserie pleine de figures injurieuses aux cérémonies de l'Église, que l'on voulait transporter hors du royaume, et dont les hérétiques se

seraient prévalus au désavantage des catholiques. Elle fit aussi supprimer un livre plein de blasphèmes composé par un ministre contre le saint sacrement; et dans toutes les affaires qu'on a entreprises contre les huguenots en divers endroits du royaume, elle a toujours fait solliciter les magistrats pour en tirer toute la justice que les affaires de l'État ont pu permettre de rendre contre les ennemis de l'Église catholique.

En ce temps-là, de mauvais prêtres célébraient la messe avec beaucoup d'indécence, particulièrement à Notre-Dame. La Compagnie députa l'évêque de Bayonne et plusieurs autres confrères ecclésiastiques pour conférer des remèdes, et par l'avis de M. Vincent et les soins de M. Perrochel, depuis évêque de Boulogne, et de M. Renard, elle fit faire un examen fort exact de tous les prêtres qui étaient dans la ville et exclure du ministère actuel autant qu'on le put ceux qui se trouvèrent scandaleux. Il y avait alors un grand nombre de prêtres vagabonds, de mendiants, qui faisaient honte au caractère, et l'on eut avis que plusieurs même ne l'avaient pas et qu'ils portaient l'habit de prêtres; que quelques-uns s'habillaient en ermites afin de demander l'aumône plus librement et plus utilement sous ces habits empruntés. M. le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet fut prié d'en avertir le conseil de l'archevêque. On décerna contre eux un décret à l'officialité et l'on pria M. Vincent de trouver bon qu'on les enfermât à Saint-Lazare. Il y fit d'abord quelque difficulté, mais enfin il y consentit. La Compagnie contribua de sa part à leur entretien. Ces prêtres demeurèrent plus d'un an à Saint-Lazare aux dépens de la charité. Le fonds de leur établissement ayant manqué, on les laissa sortir, sur l'assurance qu'ils donnèrent d'une meilleure conduite. Cependant ils retournèrent à leurs mauvaises habitudes et furent de rechef enfermés et nourris sur un nouveau fonds qui fut fait par la Compagnie. Mais enfin on leur donna la liberté, et ils ne parurent plus du depuis.

Un prêtre qui s'était fait hérétique pour se marier s'était retiré à Sedan avec la malheureuse compagne de son péché. La Compagnie fut touchée de ce désordre et envoya à quelqu'un de sa confiance sur les lieux l'arrêt qui défend aux prêtres apostats de se marier, afin de faire arrêter celui-ci pour servir d'exemple.

Vers ce même temps, la Compagnie s'opposa de toutes ses forces à l'établissement d'une académie huguenote dans le faubourg Saint-Germain. Mais la cour, par la considération de quelque puissant protecteur étranger, permit de la faire. Cependant, comme l'..... voulut prêcher à la mode dans son académie, la Compagnie se remua tout de nouveau pour l'empêcher, et elle en vint à bout, comme

aussi chez un colonel étranger de la même religion, dont elle empêcha l'exercice.

Ces entreprises donnèrent sujet à la Compagnie de réveiller son zèle pour s'opposer à la liberté que voulaient se donner les hérétiques de faire ce qui n'était pas permis par les édits. Ainsi, elle fit écrire aux Compagnies de province pour leur demander des mémoires de tout ce qui se passait dans leurs quartiers sur les entreprises des huguenots. La Compagnie de Marseille en envoya de fort bons, dont M. de Morangis fut chargé. Il fit donner sur ce sujet un arrêt au conseil pour servir de règlement, comme aussi pour défendre aux hérétiques d'exercer leur religion dans le diocèse de Grasse, où il n'a jamais été permis. La Compagnie jugea lors qu'il était important qu'elle s'appliquât à inspirer aux magistrats de réprimer avec soin les entreprises de ces hérétiques. Pour cet effet, elle fit recueillir tous les édits, déclarations et arrêts donnés sur cette matière; et l'on en rapporta un grand nombre dont on envoya les copies à M. Filleau, de la Compagnie de Poitiers, pour les insérer dans le recueil qu'il a fait des règlements institués contre les malicieuses entreprises des religionnaires. L'Assemblée jugea fort à propos d'envoyer à toutes les Compagnies l'arrêt du Parlement de Paris, qui défend aux patrons hérétiques de s'ingérer à nommer aux bénéfices qui dépendaient de leurs seigneuries. De plus, la Compagnie empêcha les hérétiques de Metz de multiplier leurs prêches dans les maisons qu'ils achetaient aux environs de la ville; un conseiller huguenot au présidial de Caen de jamais présider; des particuliers de cette religion d'entrer dans des offices de l'hôtel de ville et des ports de Paris, et une huguenote d'être reçue maîtresse lingère, bien qu'elle eût des lettres pour cet effet. Sachant que les hérétiques s'assemblaient tous les lundis dans Paris en diverses maisons pour y tenir leur consistoire, elle y mit bon ordre, MM. de Morangis et d'Argenson agissant de concert.

Par les soins de la Compagnie, des arrêts furent rendus contre les bateleurs du Pont-Neuf, contre un faiseur d'horoscopes et contre trois devineresses qui abusaient de la simplicité des personnes qui allaient les consulter.

1639.

La Compagnie travaille activement à empêcher la profanation des choses saintes, les pratiques qui, sous prétexte de dévotion, tournaient la religion en ridicule; telles les marionnettes des bateleurs, dites *spirituelles*, les confréries de la campagne, où les mystères de la religion sont ridiculisés par des récits, des représentations et des imitations grotesques. Des mémoires sont communiqués à cet effet aux seigneurs des paroisses, qui les ont peu à peu abolies.

Les malheureux que la guerre qui sévit en Lorraine, en Picardie et en Champagne amène à Paris reçoivent de la Compagnie des consolations spirituelles : elle procure tout exprès une mission pour ces pauvres réfugiés à la Chapelle, près le faubourg Saint-Denis. Ils firent tous leur confession générale.

Le zèle des missions s'échauffe lors puissamment dans la Compagnie. Missions dans l'île de Malte, dans les environs de Paris, de Tulle, dans le bailliage de Gex, tout rempli d'hérétiques. On pousse même jusqu'au Levant, aux dépens du coffret.

La Compagnie envoie des confrères aux coches et bateaux le jour de l'arrivée, pour y recueillir les jeunes filles venant à Paris pour y chercher condition et attendues par les infâmes suborneuses qui leur offraient retraite pour les perdre. Elle fait aussi fermer le soir les boutiques de la foire Saint-Germain pour empêcher les désordres qui s'y commettent la nuit.

On empêcha vers ce temps le débit d'un livre huguenot : *l'Anatomie de la messe*, et l'impression d'un autre fort méchant livre contre la pénitence et le respect dû aux pasteurs de l'Église; l'auteur s'appelait François d'Oches, et l'avis en fut donné par la Compagnie de Bordeaux. Celle de Poitiers donna aussi avis d'un autre écrit impie plein de railleries sur le sacré mystère de la Trinité et une paraphrase insolente sur le Cantique de Siméon. L'on tracassa autant qu'il se put pour empêcher le scandale de ces livres.

1640, 1641 et 1642.

La Compagnie assiste au spirituel les jeunes apprentis de l'un et de l'autre sexe pour les amener à fréquenter les sacrements; elle paie la pension de plusieurs jeunes filles dans les séminaires des demoiselles Poulaillon et de l'Estang, visités par un ecclésiastique et un laïque de la Compagnie.

On prend de grandes précautions pour le choix des nouveaux sujets, et de peur que la Compagnie se multipliât par trop, on prit plusieurs résolutions pour l'empêcher.

En 1642, M. d'Argenson eut l'intendance de la province de Poitiers, où son frère l'abbé était prieur de Saint-Nicolas de Poitiers. Sous son intendance, la Compagnie de Poitiers rendit de grands services à l'Église contre les hérétiques [1].

1643.

Mort du très chrétien et très pieux roi Louis XIII. Ce grand prince avait approuvé l'établissement et avait témoigné en plusieurs occa-

1. Voir plus loin, années 1644 et 1645.

sions qu'il voulait le protéger. La Compagnie lui témoigna sa reconnaissance et il fut résolu le 15 mai que le dimanche suivant tous les prêtres diraient la messe et tous les laïques communieraient pour le repos de son âme. Avis de sa mort fut donné à toutes les Compagnies, afin qu'elles fissent la même chose.

Le 12 juin, la Compagnie voulut remédier aux désordres des monastères de femmes, qui regardaient bien plus les grandes dots qu'elles pouvaient y apporter que leur piété et leur solide vocation. Mais comme une si grande réforme demandait le concours des puissances spirituelles et temporelles pour la rendre universelle dans l'Église, la Compagnie en fit parler à la reine régente, pour supplier Sa Majesté d'obliger les abbesses de recevoir sans dot des filles d'une excellente vocation dans les places vacantes. La première proposition en avait été faite dans la Compagnie dès le 17 février 1634 en faveur des pauvres demoiselles de naissance. Ces démarches n'eurent pas beaucoup d'effet, non plus que les ordonnances de Louis XIV qui furent données dans la suite à ce sujet.

Établissement à Marseille d'un hôpital pour les forçats, achevé en 1645 par les soins de Mme la duchesse d'Aiguillon et de M. Vincent. Quatre confrères en sont nommés directeurs. M. Gault, évêque de Marseille [1], assisté de la Compagnie, fit alors une mission de grand éclat dans toutes les galères. Bien des hérétiques et des Turcs se convertirent par les prédications de ce saint prélat, qui mourut quatorze jours après en opinion de sainteté. De nombreux miracles furent opérés sur son tombeau [2].

1644 et 1645.

Fondation de nombreuses Compagnies en province.

Arrêts rendus contre les huguenots d'Antibes et de Grasse en faveur de M. l'évêque de Grenoble, qui en fit de grands remerciements à la Compagnie. A la mort d'Urbain VIII (29 juillet 1644), pour obtenir un digne successeur à ce grand pape, deux des confrères

1. Jean-Baptiste Gault, de 1642 à 1643.

2. L'auteur des *Annales* rappelle à ce sujet un souvenir personnel : « Je me souviens, dit-il, qu'en revenant de Catalogne, je me détournai du grand chemin pour visiter la Sainte-Baume. J'arrivai à Marseille quelques mois après la mort de ce saint évêque. Tout y retentissait du bruit de ses qualités admirables, de ses vertus et de ses miracles, un nombre infini de personnes priaient sur son tombeau. J'y fis aussi ma prière, et je baisai son cœur, que l'on exposa à la dévotion du public. Plusieurs années depuis cette mort, je repassai à Marseille, où je trouvai que l'opinion de la sainteté de ce grand prélat durait toujours, et, selon les apparences, il sera quelque jour jugé digne d'être mis au nombre des saints. »

durent communier chaque jour pendant le conclave jusqu'à la nouvelle élection.

En 1645, la Compagnie de la Rochelle se signala contre les entreprises du ministre Vincent, un des faux zélés de la secte. Les huguenots avaient surpris quelques ordres du roi pendant leur synode national qui se tint cette année, touchant les fauteurs pour la procession du saint sacrement et pour l'entrée aux arts et métiers des originaires de la ville. Ils s'avancèrent même à commencer un collège pour la langue latine. Mais M. d'Argenson, lors intendant en Poitou et en Aunis, averti et sollicité par la Compagnie de Paris de tout ce qui se passait, en écrivit fortement à la cour et en reçut des ordres tout contraires. De sorte qu'il fit de sévères défenses aux hérétiques de continuer leur collège, et il empêcha que l'on ne reçût dans les arts et métiers aucun apprenti de la R. P. La Compagnie fut si bien consolée du bon succès de sa sollicitation qu'elle en remercia M. d'Argenson par une lettre du 25 juillet[1].

La Compagnie de Poitiers donne avis d'une nouvelle coutume que

1. Le zèle de M. d'Argenson se signala en Poitou par bien d'autres exécutions plus sanglantes. En voici un échantillon, tel que nous le trouvons dans la Collection des *Décisions catholiques* de Filleau, p. 72 :

Jugement rendu par M. d'Argenson, intendant de la justice en Poitou, contre un soldat de la R. P. R. qui avait frappé et outragé un Crucifix en la ville de Lusignan.

« Rullot, dit la Forest, déclaré duement atteint et convaincu du crime d'impiété et outrage fait à une image ou tableau du Crucifix, et pour réparation l'avons condamné et condamnons à faire amende honorable nu et en chemise, la corde au col, tenant une torche ardente en la main, au-devant la grande porte et principale entrée de l'église de Notre-Dame-la-Grand de cette ville, et *illec* étant à genoux dire et déclarer que méchamment, malicieusement et contre l'honneur de Dieu il a frappé et déchiré l'image du Crucifix, en demandera pardon au roi et à justice, et, ce fait, sera mené et conduit en la place du Marché vieil de cette ville, pour y être pendu et étranglé à une potence qui à cet effet sera dressée dans ladite place, le tout par l'exécuteur de la haute justice, et son corps mort brûlé et réduit en cendres, et icelles jetées au vent, et outre icelui condamné en 10 livres d'amende envers le roi : ordonné que l'image ou tableau ainsi rompu et déchiré par l'accusé sera mis et apposé en la chapelle du Palais de cette ville, et au-dessous d'icelui sera décrit sommairement le présent jugement. — Donné, fait et prononcé en la Chambre du Conseil de la Cour présidiale de Poitiers, le 20e jour de mars 1646. — Signé : D'ARGENSON, etc. »

Et Filleau ajoute : « On lui fit faire publiquement profession de la foi catholique, apostolique et romaine; après quoi il fut aussitôt jeté au vent par l'exécuteur de la haute justice, laissant à un chacun un témoignage de l'infinie miséricorde de Dieu et une assurance morale de son salut. Le tableau a été posé dans la chapelle du Palais de Poitiers, avec une lame de cuivre dans laquelle le jugement est gravé. »

les hérétiques prêchaient, de porter la Cène à leurs malades, et demande des moyens d'empêcher cette nouvelle pratique. On y a pourvu depuis par le soin des magistrats, et s'ils la donnent à leurs malades, c'est si secrètement qu'on ne s'en aperçoit pas. La même Compagnie demande tous les arrêts rendus contre les hérétiques pour fortifier l'ouvrage de M. Filleau.

La Compagnie de Metz se plaignit de la protection trop grande donnée aux hérétiques par les personnes d'autorité. M. le comte de Brienne, secrétaire d'État, sur la sollicitation de la Compagnie de Paris, promit d'écrire de la part du roi au gouverneur de Metz pour appuyer les catholiques, ainsi qu'on avait fait à Sedan. — L'hôpital de Metz était alors réduit en si misérable état par l'administration d'un hérétique qu'on y avait préposé que la Compagnie s'en plaignit à celle de Paris; celle-ci obtint une lettre de cachet qui fut envoyée au gouverneur : cette lettre et les soins qu'on prit dans la suite de le faire agir apportèrent des remèdes à tous ces désordres.

1646.

Les cabarets dissolus, les académies de jeux défendus attirent de nouveau l'attention de la Compagnie. La Compagnie de Marseille veut empêcher l'usage du tabac à fumer dans les lieux publics, bannit les bohémiens vagabonds et interne leurs femmes dans une maison religieuse, où elles sont converties et catéchisées.

La Compagnie de Bordeaux demande les bons offices de la Compagnie de Paris dans l'entreprise de la démolition du prêche d'Archiac, en Saintonge, bâti depuis l'édit, et pour l'établissement d'un refuge à Bordeaux; puis elle implore son aide au sujet de plusieurs procès entrepris contre les hérétiques de Pujol, de Bergerac, de Castillon, où le Parlement de Guyenne avait été fort favorable aux hérétiques, et sur ce qu'il y eut procès au conseil pour les mêmes affaires. Elle demande que la Compagnie de Paris sollicite pour la bonne cause : ce qui fut fait.

1647 et 1648.

La Compagnie de Bordeaux fait donner un grand arrêt au Parlement pour réprimer les entreprises et les insolences des hérétiques et prie la Compagnie de Paris de soutenir cet arrêt, en cas que les P. R. le soumettent au conseil pour le faire casser.

Une des plus importantes affaires de ce temps-là (1648), ce fut celle que la même Compagnie de Bordeaux entreprit à la sollicitation de celle de Paris contre les filles du comte de Marennes, huguenot. Elles avaient commis de grandes irrévérences dans l'église du bourg de Marennes le jeudi saint contre l'honneur dû au saint sacrement.

Le curé s'en plaignit au Parlement de Bordeaux, et la Compagnie fit toutes les diligences nécessaires pour tirer raison de cet attentat. Il y eut arrêt portant qu'il en serait informé. Un conseiller se transporta sur les lieux; mais M. de Liancourt écrivit au comte de Marennes et lui conseilla de désavouer ce sacrilège dans la meilleure forme que l'on pourrait désirer d'un homme de sa qualité, et de la religion : ce qui fut exécuté avec la participation du Parlement de Bordeaux, qui fit faire une satisfaction convenable pour réparer les scandales que ces demoiselles avaient causés.

La Compagnie de Bordeaux obtint encore deux arrêts contre l'élection d'un échevin huguenot dans la ville de Saintes.

Cette même année, la Compagnie de Rouen prie celle de Paris de prévenir M. et Mme de Longueville pour les obliger de ne point recevoir les députations que leur faisaient les P. R., lorsqu'ils arrivaient à Rouen, parce que ces hérétiques ne font point de corps dans l'État et qu'ainsi ils n'ont pas le droit de députer.

La Compagnie de Limoges écrivit au mois de juillet qu'il n'y avait que quatre familles d'hérétiques dans leur ville, et qu'étant en si petit nombre, le Parlement de Bordeaux leur avait fait défense de s'assembler, ce qui avait donné lieu aux enfants de démolir le temple jusqu'aux fondements; mais que les huguenots avaient obtenu un arrêt du conseil et une lettre de cachet à l'intendant pour le faire rétablir.

Plusieurs Compagnies de province réchauffent leur zèle pour empêcher les entreprises des huguenots contre les édits qui leur ont donné la liberté de professer leur P. religion : la Compagnie d'Arles, pour détruire un temple; celle de Metz, pour en détruire plusieurs et n'en laisser que trois permis par le roi; et pour empêcher qu'il n'y ait tant d'officiers hérétiques dans les Compagnies des bourgeois de la ville et que les juifs ne s'établissent dans les campagnes; celle de Blois, pour appuyer une sentence rendue contre une personne de qualité, mais hérétique, qui avait commis des irrévérences contre le saint sacrement.

En décembre, la Compagnie de Paris écrit une lettre-circulaire à toutes les autres Compagnies pour les convier d'appuyer l'exécution de trois arrêts du conseil donnés contre divers abus ou dérèglements qui choquaient la religion et l'honneur dû au saint sacrement.

1649.

Le blocus de Paris donna beaucoup d'affaires et fort fâcheuses à la Compagnie. Quelques personnes qualifiées qui en étaient se trouvaient engagées dans le parti contraire à la cour; et la Compagnie,

qui a toujours gardé une fidélité inviolable au service du roi, eut un extrême déplaisir de cet engagement de quelques-uns de ses confrères. Elle les fit prier de se remettre en leur devoir, et jusque-là de ne point se trouver aux assemblées; ce qu'ils exécutèrent, et ils n'y rentrèrent qu'après que le roi fût satisfait et que toutes choses fussent pacifiées. — Ce que fit la Compagnie de Paris pendant la guerre civile servit d'exemple aux autres Compagnies. Jamais esprit de pieuse société ne fut plus général, plus désintéressé ni plus zélé pour toutes sortes de biens véritables que celui de cette Compagnie; et j'en puis rendre témoignage authentique devant Dieu, parce que j'ai eu l'honneur de la fréquenter assiduement durant longues années, d'en avoir été de père en fils et de m'y être trouvé avec des principaux seigneurs de la cour, des maréchaux de France, des plus considérables du conseil du roi et des plus grands magistrats de tout Paris. Ceux qui s'y trouvaient de ce temps étaient : M. de Morangis, directeur des finances; M. d'Irreval, depuis président de Mesmes; M. de Lamoignon, depuis premier président du Parlement de Paris; MM. d'Ormesson, de Garibal, président au grand conseil; ducs, maréchaux de France, premiers officiers du roi et princes de la maison royale : le maréchal de la Meilleraye et le maréchal de Schomberg, le duc de Liancourt, premier gentilhomme de la Chambre, le duc de Nemours[1], et sur la fin le prince de Conti, qui y a donné de grands exemples de piété et de charité. Tous les évêques y étaient admis avec grand respect, quand ils demandaient d'y entrer.

La Compagnie, pendant le blocus de Paris, se préoccupa surtout des profanations sans nombre qui se commirent alors : églises profanées, ornements volés, tabernacles rompus, saints ciboires emportés, etc. Après la crise, elle fit un grand déploiement d'expiations et de réparations. Elle donna de son coffret une somme considérable pour fortifier les missions que l'un de ses membres, M. Vincent, et les prêtres de la congrégation faisaient dans tous les lieux les plus profanés par ces abominations; elle députa des ecclésiastiques et des laïques pour assister à la procession de la clôture, y portant chacun un flambeau du poids de deux livres, pour faire amende honorable à Sa Majesté divine. Avis fut donné dans ce sens à toutes les Compagnies par une lettre que M. de Renty avait composée avant de tomber malade[2]. Ces réparations eurent lieu surtout dans les six villages

1. Henri II de Savoie, né en 1625, nommé en 1651 à l'archevêché de Reims, qu'il abandonna en 1657 pour épouser la fille unique du duc de Longueville.

2. Voir la *Vie de M. de Renty*, par le P. de Saint-Jure. D'Argenson fait de lui cet éloge : « M. de Renty a été durant plusieurs années une des plus éclatantes lumières de la Compagnie, par son assiduité aux assemblées, par le suc-

les plus profanés : Limoy, Villeneuve-Saint-George, Beaubourg, Férolles près Lisigny, Ville-l'Abbé près de Corbeil, Aulnoy près le Bourg-la-Reine et Châtillon-sur-Marne. Des missions particulières, de quinze jours à trois semaines, furent organisées dans chacune de ces localités. M. Vincent se chargea de celle de Férolles. Le tout s'élevait à 14,000 livres, tirées en partie du coffret de la Compagnie.

Un misérable déiste, mis à la Bastille à cause des scandales de ses discours pleins d'erreurs et d'abominations, y fut alors retenu longtemps par les soins de la Compagnie, qui fournit à sa subsistance pour empêcher sa sortie. Mais comme les méchants trouvent toujours trop de protection parmi le monde, il fut à la fin mis en liberté, et la Compagnie abandonna cette affaire entre les mains de la Providence, comme aussi celle d'un prêtre qui célébrait tous les jours plusieurs messes, et celle de deux particuliers de la secte des Illuminés, que M. d'Irreval et quelques autres de ses amis firent prendre prisonniers aux dépens de la Compagnie. Ils furent longtemps à l'officialité, nourris des aumônes du coffret; mais il fut impossible de les y faire juger, ni transporter à la Conciergerie. Ainsi cette affaire fut abandonnée comme les autres. Car, si les magistrats ne soutiennent les bonnes intentions d'une Compagnie secrète, qui n'agit que par voies

cès des œuvres confiées à ses soins et par les discours excellents qu'il lui a faits, étant supérieur en diverses occasions. (Pendant dix ans, il fut supérieur onze fois.) Il mourut en donnant les plus intimes avis aux engagés dans les opinions de Jansénius, bien qu'elles ne fussent pas alors condamnées, en odeur de sainteté. La Compagnie lui rendit des honneurs extraordinaires, fit dire trente-trois messes aux autels privilégiés... Personne n'a tant contribué à la perfection de la Compagnie. »

Nous avons dit en commençant combien les contemporains étaient imparfaitement renseignés sur cette Société des dévots; le P. Rapin nous en fournit un exemple dans ce qu'il dit dans ses *Mémoires* au sujet de M. de Renty :

« Une des principales occupations de sa piété fut de résister de tout son pouvoir au progrès de la nouvelle doctrine (le jansénisme), dont il avait des premiers reconnu le venin... Comme on copie tout en France, il se trouva des personnes de qualité qui, vivant dans le siècle, voulurent imiter sa vertu ; et ce fut sur ce modèle que la secte des dévots qui fit depuis tant de bruit se forma, dont le marquis de Fénelon, le comte de Brancas, le marquis de Saint-Mesme, le comte d'Albon, tous personnes de qualité et de la cour, furent les principaux chefs, lesquels commencèrent à se liguer pour exterminer les duels dans le royaume et pour détruire le blasphème parmi les gens de qualité. » Nous avons vu comment l'impulsion donnée à ce que le P. Rapin appelle la « secte des dévots » remonte bien plus haut et bien plus loin; les dévots dont il parle n'étaient qu'une minime portion de la grande association secrète du saint sacrement, et leur programme, une partie de son vaste plan. Quant au jansénisme, il entrait dans la liste des hérésies que la Compagnie se proposait de combattre et d'anéantir.

excitatives, il est impossible qu'elle réussisse dans ses entreprises.

Deux prêtres de Senlis, membres de la Compagnie, ayant été excommuniés par leur évêque, en appelèrent comme d'abus de cette excommunication et traitèrent leur évêque avec beaucoup de mépris. La Compagnie de Paris fut d'avis d'exclure ces deux ecclésiastiques pendant la durée du procès et de chercher à donner satisfaction à l'évêque. M. Duplessis-Montbard fut chargé de ce soin.

Le 20 août, la Compagnie de Poitiers, toujours très zélée à s'opposer aux entreprises des religionnaires, écrit à celle de Paris pour empêcher que le fils d'un hérétique ne fût reçu dans la charge de son père, et afin que les procureurs hérétiques interdits par plusieurs arrêts du conseil n'entrassent point dans leurs fonctions. La Compagnie de Paris s'employa fortement dans ce sens. Mais ses succès dépendaient souvent des conjonctures des affaires générales; et quoique la cour fût toujours pleine de bonne volonté et de droites intentions pour détruire peu à peu l'hérésie et empêcher tous les hérétiques d'entrer dans les charges, elle était souvent forcée de garder des mesures pour ne pas s'attirer des affaires de la part des étrangers. Car les religionnaires de France ont toujours conservé avec eux de grandes correspondances pour se soutenir contre les vrais intérêts de l'État, et tous ces entêtés de fausse religion ont toujours été de pernicieux sujets. Tous les avis qui venaient des confréries touchant les contraventions aux édits et les entreprises des hérétiques étaient soigneusement conservés; et, quoiqu'on ne pût pas les faire réussir dans le temps qu'ils étaient donnés, on en venait à bout dans la suite, soit par des rencontres heureuses que l'on obtenait, soit dans l'occasion des assemblées du clergé, où la Compagnie agissait puissamment par le moyen des évêques de sa confiance[1] et zélés pour le bien de la religion.

1. Liste des principaux évêques ayant appartenu à la Compagnie ou ayant eu sa confiance, dont il est fait mention dans les *Annales* de d'Argenson :

L'abbé de Grignan, évêque de Saint-Paul, puis archevêque d'Arles, de 1643 à 1689.

Philibert de Brandon, évêque de Périgueux, de 1648 à 1652.

Jean-Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles, de 1630 à 1643.

Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, de 1610 à 1646.

François Fouquet, évêque de Bayonne en 1637 et d'Agde en 1643, puis archevêque de Narbonne de 1659 à 1673.

François Perrochel, évêque de Boulogne, de 1644 à 1682.

Alain de Solminiac, évêque de Cahors, de 1637 à 1659.

Denis de la Barde, évêque de Saint-Brieuc, de 1642 à 1675.

Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Digne, de 1664 à 1668, puis de Marseille, de 1668 à 1679.

1650.

Le 20 mars, la Compagnie de Paris songea à députer quelques-uns de ses membres pour visiter toutes les Compagnies de province. Au mois d'avril, M. Duplessis-Montbard, zélé serviteur de Dieu, parfait célibataire et l'un des plus beaux esprits de son temps, s'offrit à faire toutes les dépenses de cette visite générale si la Compagnie voulait lui faire l'honneur de l'en charger. Ce que la Compagnie accepta avec un grand plaisir. Il partit sur la fin d'avril et visita toutes les Compagnies jusqu'à Nantes, puis celles de Rennes et de Bretagne. Il mit par écrit la relation de sa visite pour servir de modèle à l'avenir.

A la Rochelle, les huguenots, étant en bien plus grand nombre, prétendaient être en droit de faire l'assiette des tailles, et avaient obtenu par surprise quelques arrêts pour cet effet. Mais enfin le Conseil rendit justice aux catholiques, et la Compagnie de Paris sollicita fort ceux qui tenaient les places d'autorité pour empêcher que le grand nombre n'opprimât le plus petit dans cette ville[1].

La Compagnie embrasse particulièrement la protection des *nouveaux convertis*, quand les Compagnies de province lui recommandent quelqu'un, et elle les aide avec grand soin.

Fondation de la Compagnie d'Angoulême. M. d'Argenson, conseiller d'État, qui pour l'occasion du mariage de son fils aîné (l'auteur des *Annales*) avec l'héritière de M. Houlier, lieutenant général de cette ville, y fit lors un voyage, est chargé par la Compagnie de Paris de faire cet établissement, de l'agrément de M. Péricard, évêque du lieu.

1651.

Au commencement de cette année, à la Rochelle, un hérétique de qualité s'étant converti, sa femme et tous ses parents huguenots lui

Gabriel de Roquefte, évêque d'Autun, de 1667 à 1707.
Bossuet, évêque de Meaux, de 1681 à 1704.
Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, de 1642 à 1643.
Fulchran de Barrez, évêque d'Agde, de 1629 à 1643.
Charles de Bourbon, évêque de Soissons, de 1656 à 1685.
Pierre de Hardivilliers, archevêque de Bourges, de 1643 à 1649.
Henri-Louis de la Rocheposay, évêque de Poitiers, de 1611 à 1651.
François de Péricard, évêque d'Angoulême, de 1646 à 1687.
Jean-Vincent de Tulles, évêque de Lavaur, de 1646 à 1668.
Pierre Pingré, évêque de Toulon, de 1659 à 1662.
Hardouin de Péréfixe de Beaumont, archevêque de Paris, de 1664 à 1671.

1. Cette affaire fut traitée fort au long dans les Assemblées générales du clergé en 1650 et 1655.

voulaient ôter ses enfants. La Compagnie en écrivit à celle de Paris, qui la servit efficacement.

La Compagnie de Bordeaux se plaint de la facilité avec laquelle les hérétiques obtenaient des lettres de cachet et des arrêts pour être mis en diverses charges, et sur ce sujet on pria plusieurs personnes d'en faire considérer les conséquences à ceux qui pouvaient remédier à ce désordre.

Le 23 mars, M. d'Argenson, sur le point de partir pour l'ambassade de Venise, demande les statuts de la Compagnie dans le dessein d'en établir dans quelques villes d'Italie. La mort l'empêcha de réaliser ce projet et les statuts furent rendus à la Compagnie par son fils aîné à son retour de la même ambassade.

Le 4 mai, M. du Belloy est chargé de mettre en ordre les papiers de la Compagnie pour en composer l'histoire. La vie de M. de Renty, par le P. de Saint-Jure, est envoyée à toutes les Compagnies. — Missionnaires envoyés dans les Cévènes et au Levant. — Au mois de décembre, proposition d'établir à Paris une maison spéciale pour y enfermer de force les filles de débauche publiques. Cette bonne œuvre n'eut son effet qu'après l'établissement de l'Hôpital général.

1652.

La Compagnie revient, sans beaucoup de succès, sur l'ordre à intimer aux médecins de faire confesser leurs malades après leur première visite, sous peine de ne pas continuer à les visiter, s'ils le refusaient.

Le 16 avril, comme les propositions de paix dans le royaume n'avaient pas le succès qu'on en attendait, la Compagnie fut d'avis de procurer la descente de la châsse de sainte Geneviève pour demander à Dieu la fin des misères publiques. Elle fait assembler dans le cimetière Saint-Hippolyte au faubourg Saint-Marceau les pauvres gens de la campagne réfugiés à Paris pour leur donner des secours spirituels et temporels. Elle vient au secours des pauvres religieuses contraintes de se réfugier à Paris en grand danger de se perdre, et propose de les renfermer à ses frais sous la conduite des Filles de la Visitation. Elle secourt aussi les religieuses Bernardines chassées de leur maison, et concourt à leur établissement dans la rue de Vaugirard sous le titre du *Sang précieux de Jésus N.-S.*

Le 12 juillet, le nonce du pape, M. de Bagni, très dévoué à la Compagnie, lui donne l'approbation au nom de Sa Sainteté, Innocent X, et assiste au service de M. Brandon, mort évêque de Périgueux[1].

1. La lettre d'approbation ne fut communiquée à la Compagnie que le 26 novembre 1655. Voir à cette date.

Le 14 novembre, jour de la rentrée du roi à Paris[1], la Compagnie a dit le *Te Deum* et fait plusieurs dévotions en actions de grâces.

1653.

Grands projets et grandes entreprises de missions étrangères. La Compagnie fait de merveilleuses contributions pour le soulagement spirituel des Hébrides, des Orcades d'Hibernie, de la côte d'Angleterre et des îles d'Amérique, ainsi que pour la délivrance des esclaves de Barbarie.

Le 5 juin, M. Duplessis-Montbard est déchargé de tout autre soin pour s'appliquer uniquement à l'ouvrage du Grand-Hôpital général; ce dont il s'acquitta avec fidélité et succès.

La Compagnie donne des secours à une fille d'une exquise beauté pour entrer aux Carmélites de Metz. Elle reçoit le marquis de Fontenay-Mareuil[2] au retour de son ambassade de Rome.

Le 14 août, le marquis de la Motte-Fénelon, chargé par la Compagnie de travailler à l'extirpation des duels, lui annonce la résolution définitive prise par le roi de n'accorder grâce pour ce crime à qui que ce fût et de dresser des règlements à ce sujet; ce dont la Compagnie témoigne son extrême joie et en fait avertir toutes les autres Compagnies.

Elle participe aux frais de la mission du P. Rodin, jésuite, qui repart pour le Tonkin, où il avait déjà, disait-on, baptisé plus de 100,000 personnes.

Le 2 octobre, on eut avis que les huguenots avaient établi un hôpital dans un faubourg de Paris. La Compagnie prit des mesures pour lui donner la chasse et en faire porter les lits à l'Hôtel-Dieu; ce qui s'est exécuté diverses fois par les soins de l'Assemblée.

Le 6 novembre, la Compagnie, ayant un avis que les huguenots voulaient établir un collège à Canilly, en Normandie, résolut de travailler pour empêcher ce mauvais établissement.

1654.

Le 8 janvier, la Compagnie reçoit avis des contraventions que les huguenots faisaient aux édits en plusieurs endroits du royaume; elle nomme des commissaires pour les examiner avec soin et y procurer les remèdes nécessaires par l'autorité du roi et par les arrêts de son

1. Le roi était rentré dans Paris pacifié le 21 octobre.

2. Auteur de *Mémoires*, ambassadeur à Rome en 1641 et en 1647 et mort en 1665. Voir, sur M. de Fontenay, les *Mémoires* du cardinal de Retz, septembre 1652. Fontenay-Mareuil entrait parfaitement dans les vues de la Compagnie, quand il préconisait « le plan de faire de la monarchie française une monarchie universelle au profit du catholicisme, plan, disait-il, que la prise de la Rochelle avait rendu plus facile à exécuter pour la France que pour l'Espagne. »

Conseil. Elle s'oppose à l'établissement d'un prêche que les huguenots voulaient faire dans un faubourg de Bordeaux.

L'archevêque de Paris, M. de Gondi, étant mort, on lui rend tous les secours spirituels, bien qu'il eût été toujours fort contraire à l'établissement de la Compagnie.

La Compagnie s'emploie à faire rentrer les apostats d'Orange dans leurs monastères. Elle travaille aussi, mais toujours avec peu de succès, à extirper le compagnonnage avec l'aide des magistrats. Pour remédier au mal, elle fonde de pieuses congrégations de compagnons imprimeurs, de frères cordonniers et tailleurs[1].

Le 16 juillet, elle nomme plusieurs particuliers pour conférer sur les contraventions des religionnaires aux édits, afin d'en donner le mémoire à ceux qui avaient ordre du roi de les réprimer.

1655.

Il est formé une Assemblée de dames pour subvenir aux besoins de la maison des Nouveaux-Convertis.

Le 22 avril, grande joie dans la Compagnie de l'élection d'Alexandre VII.

M. de Lamoignon, maître des requêtes, s'en allant tenir les États en Bretagne, emporte les lettres de la Compagnie de Paris pour celles de province, et est prié de travailler à l'établissement de la Compagnie de Vitré.

Le 28 mai, on donna avis à la Compagnie qu'un père huguenot avait abandonné ses cinq enfants, n'ayant secours assuré de quoi que ce soit. Quatre personnes de l'Assemblée se chargèrent d'en prendre chacun un, et Mme la duchesse d'Aiguillon voulut avoir le cinquième.

La Compagnie fait examiner les statuts du compagnonnage, qui était une cabale entre les garçons des différents métiers et n'était au fond qu'un sujet de débauches et d'abominations, sous l'apparence d'une feinte charité. Aussi fut-elle condamnée par la Sorbonne, et la Compagnie prit soin de détruire dans tout le royaume ces mauvaises pratiques des Compagnons du devoir.

Le 25 juillet, on retire de la comédie un fameux comédien avec toute sa famille.

Il parut en ce temps-là un hermaphrodite dans Paris que le peuple allait voir pour de l'argent avec beaucoup d'indécence. La Compagnie en fut avertie; par ses soins, les magistrats renvoyèrent cet

1. Les *Annales* s'étendent avec complaisance sur cette Confrérie des cordonniers créée par elle et qui eut bientôt une succursale à Toulouse. Elle eut pour fondateur un cordonnier, suisse de nation, connu sous le nom du *bon Henry*, qui mourut en odeur de sainteté et dont la vie a été imprimée.

homme dans son pays, et Paris fut délivré de cet objet de scandale. Mais afin qu'il ne parût pas à la foire Saint-Germain, où il avait dessein de se montrer, la Compagnie lui fit donner de l'argent pour se retirer. Elle essaya aussi vers le même temps, mais sans beaucoup de succès, d'empêcher le débit des chansons et des sales vaudevilles, que l'on imprimait à Troyes.

Le 5 août 1655, il fut arrêté qu'aux dépens de la Compagnie on poursuivrait le procès d'une fameuse prostituée, qui se vantait de porter le lieu de débauches au plus haut point d'honneur qu'on l'ait jamais vu, et qui en effet, appuyée de grands seigneurs, faisait dans Paris un éclat prodigieux et un scandale plein de triomphe. Comme on en avait souvent fait porter des plaintes à la reine mère et aux magistrats, elle fut arrêtée, et la Compagnie fit solliciter fortement contre elle. Ses soins réussirent : cette malheureuse fut publiquement et sévèrement châtiée, et le scandale cessa quelque temps. Mais cette malheureuse débordée donna bien dans la suite de nouveaux sujets à la Compagnie d'exercer son zèle et ses charités pour dompter son insolence.

Il fut fait alors des propositions de missions dans les grands quartiers d'hiver pour le salut des gens de guerre, et le soin de travailler à l'exécution en fut confié par la Compagnie aux gentilshommes qui s'assemblaient lors pour dresser la déclaration contre les duels.

On eut avis que les médecins de la R. P. R. de Rouen sollicitaient pour être admis dans le corps des médecins de cette ville. La Compagnie jugea qu'il était important de l'empêcher et y travailla. Le 23 septembre, elle chargea quelqu'un de ses membres d'inspirer à M. le garde des sceaux, Molé[1], de faire mettre la clause de la religion catholique dans toutes les lettres de maîtrise, à peine de nullité, et cet avis dans la suite a produit d'excellents effets.

Le 18 novembre, on proposa de détruire de nouveau l'hospice des huguenots qui se trouvait lors dans la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, et le soin en fut laissé à la Compagnie de cette paroisse, qui fut établie en ce temps-là.

Le 26 novembre, M. de Burlamaqui apporte à la Compagnie, de la part de M. de Bagni, une lettre que le secrétaire d'État du pape Innocent X lui écrivait par ordre de Sa Sainteté, et où le pape témoignait toute l'estime qu'il faisait de la Compagnie. M. du Plessis-Montbard fut chargé de répondre au nonce et de lui demander la grâce de laisser à la Compagnie l'original de sa lettre, comme un gage précieux de l'affection paternelle de Sa Sainteté.

1. Mathieu Molé n'eut pas le temps de satisfaire lui-même à ce désir de la Compagnie; il mourut peu de temps après, le 3 janvier 1656.

A la fin de cette année, on nomma des commissaires pour examiner les mémoires des Compagnies de province contre les religionnaires pour les présenter à MM. du clergé, dont l'assemblée se tenait en ce temps-là[1].

1656.

Le 2 février, on proposa d'établir un magasin charitable pour les œuvres de la Compagnie. M. Pépin se chargea du soin de cet ouvrage et prêta sa maison pour cet effet, d'où ce magasin n'est point sorti. Par ce moyen, grand nombre de missionnaires anglais et hibernois ont été habillés, et l'on en a tiré mille commodités pour le succès de quantité d'ouvrages de piété.

Le 1er juin, on fit la proposition de procurer une visite générale de toutes les églises cathédrales exemptes de la juridiction des prélats par des délégués du saint-siège à cet effet, avec le consentement du roi. Mais il s'y rencontra beaucoup de difficultés, tant que les choses demeuraient en l'état, et le plus court serait, de concert avec Rome, de réduire toutes les cathédrales et les collégiales au droit commun.

Assemblée chez M. de Liancourt pour délibérer sur l'achat d'une maison propre aux nouveaux convertis; c'est par là qu'a commencé l'établissement qui s'est fait au faubourg Saint-Victor. La maison fut achetée sur la caution de plusieurs membres de la Compagnie.

Le 6 juillet, M. de la Marguerie[2], conseiller d'État, étant supérieur, on fit la proposition de travailler à obtenir une nouvelle déclaration contre les blasphémateurs, les irrévérences dans les églises, la transgression et la profanation des fêtes, et contre les Compagnons du devoir. Le plus grand succès a été contre les blasphémateurs.

Le 7 septembre, après mon retour de Venise, j'eus l'honneur d'être proposé pour être admis dans la Compagnie. Je fus agréé le 15 du même mois; mais, comme j'étais absent, je n'y entrai que le 26 novembre au retour de mon voyage en Provence. Je la fréquentai avec assiduité pendant sept ans dans sa splendeur, et les trois autres années dans sa décadence.

Des laïques controversistes ne se conduisant pas assez sagement dans leurs disputes publiques, la Compagnie en avertit le grand vicaire, qui en était, pour leur donner une direction plus réglée, et

1. Voir les Procès-verbaux de l'Assemblée du clergé en 1655, 1656 et 1657, t. IV, p. 145-188.

2. M. de la Marguerie mourut le 5 octobre suivant : « Il avait été, dit d'Argenson, président du Parlement de Provence; il était un des anciens conseillers d'État et avait été fait prêtre quelques années avant sa mort. C'était un homme très habile en affaires et de grande piété. »

trois ecclésiastiques de la Compagnie furent nommés pour prendre soin de ces controversistes, et les disputes se firent avec plus d'édification.

1657.

Les œuvres allant se multipliant, la Compagnie établit des succursales particulières dans les diverses paroisses de Paris sur le modèle de celle de Saint-Eustache.

Le prince de Conti, dont les amis étaient membres de la Compagnie, la fait prier d'écrire aux personnes de sa confiance, pour avoir des mémoires assurés de tout ce qui se passait dans les lieux qui lui appartenaient. Il entre lui-même dans la Compagnie.

Le 17 mai, actions de grâces pour l'établissement définitif de l'Hôpital général[1].

Le 1er juin, M. le duc de Nemours[2], qui était autrefois entré dans la Compagnie en qualité d'archevêque de Reims nommé, y fut reçu comme laïque. Pendant plusieurs années, il y a donné de grands exemples de vertu.

Ce même jour, la Compagnie résolut de travailler avec plus de zèle encore à la destruction des duels, et de remédier aux détours par où l'on éludait la force des déclarations tant de fois données contre eux. Le roi Louis le Grand, à qui dès son plus bas âge on avait inspiré l'horreur de ce grand désordre, qui lui ôtait plus de noblesse que les guerres n'en faisaient mourir, entra si fort dans les sentiments de la Compagnie sur ce sujet que Sa Majesté, en différentes reprises, a ajouté aux précédentes déclarations des choses plus fortes que l'on en eût osé imaginer pour détruire absolument les duels en France.

Sur l'avis qu'on avait qu'il se faisait une assemblée de luthériens dans une maison particulière du faubourg Saint-Germain, les magistrats en furent avertis, et ils empêchèrent la suite de cette entreprise et de cet exercice de R. P. qui n'était point permis en France[3].

Le 22 juin, on rapporte que, par les soins de la Compagnie et les avis qu'elle avait donnés à M. le chancelier, on avait mis à la Bastille un trembleur d'Angleterre (un quaker), qui dogmatisait dans Paris.

Le 7 décembre, la Compagnie de Paris invite celle de Rennes à rayer des registres un prêtre qui refusait de souscrire aux bulles

1. Spécialement destiné à renfermer les vagabonds et les mendiants, qui, au nombre de 40,000, infectaient la capitale, l'Hôpital général avait plutôt le caractère d'une prison que d'un hospice.

2. Il mourut au mois de janvier 1659, laissant à la Compagnie 3,000 livres.

3. Il s'agit de la maison de l'ambassadeur de Hollande. Il fut question de cette affaire dans l'Assemblée générale du clergé en 1660, t. IV, p. 522.

d'Innocent X et d'Alexandre VII touchant la condamnation des propositions de Jansénius.

1658.

Le 14 février, on propose de détruire la mauvaise coutume qui depuis longtemps régnait au Châtelet de plaider une cause où l'on se donnait toutes sortes de libertés de parler, un des jours du Carnaval, et que pour ce sujet on nommait la *Cause grasse*. Elle était plaidée par des clercs devant d'autres clercs avec une dernière insolence et un grand concours de fainéants qui prenaient grand plaisir à ouïr et à rire de ces ordures. Ce soin eut son effet, et dans la suite les grands magistrats, qui se sont trouvés être de la Compagnie et agir selon son esprit, ont aboli cette méchante pratique.

Le 28 mars, il fut résolu que, pour cacher mieux la Compagnie, on ne ferait plus le catéchisme aux laquais, si ce n'était dans des maisons hors de la vue du public; que messieurs seraient priés de n'amener avec eux que des gens dociles et que le moins de train qu'ils pourraient, et qu'on n'écrirait plus aux Compagnies que des lettres sans inscription et sans signature.

Le 25 avril, on proposa l'établissement du séminaire général de Paris, mais on y trouva de si grandes difficultés qu'il n'a pas été poursuivi.

Le 4 juillet, on proposa de faire sortir du royaume l'apostat Labadie. Mais je n'en vois pas la suite; je sais seulement que ce malheureux se retira à Orange, et je crois qu'il a fini ses jours en Hollande.

Le 16 juillet, on reçut avis de Bordeaux que le Parlement avait pris jalousie de la Compagnie que l'on nommait *les Invisibles*. Le sujet était que M. le prince de Conti avait fait remettre aux pénitentes une fille de mauvaises mœurs. Le Parlement se plaignit de ce que le prince, qui était gouverneur de la province, faisait acte de juridiction et disait que c'était à la sollicitation des Invisibles. Ce fut là le commencement de la mauvaise humeur qui s'émut contre les dévots, et de la persécution que l'on suscita contre les principales Compagnies du royaume. Le 1er jour d'août, on eut avis que le Parlement de Bordeaux avait donné arrêt contre la Compagnie et lui avait fait défense de s'assembler. Le 1er septembre, pour soustraire le coffret des papiers et registres à l'indiscrétion, M. de Lamoignon agréa qu'il portât son nom, pour empêcher qu'aucun accident ne fît découvrir la Compagnie. Le 26 septembre, on rapporte que Mme de Renty, voulant faire à son mari un tombeau plus magnifique, le fit exhumer, avec la permission de l'évêque de Soissons, et que l'on trouva le corps de ce serviteur de Dieu tout entier depuis la ceinture en haut, particuliè-

rement les yeux, qui étaient aussi beaux que lorsqu'il fut mis en terre, quoiqu'il y eût dix ans depuis sa mort; l'évêque de Soissons, qui était de la Compagnie, en dressa procès-verbal. Le 3 octobre, elle rendit de grandes actions de grâce à Dieu de la promotion de M. de Lamoignon à la charge du premier président du Parlement de Paris, qui ne cessa depuis d'appuyer les bonnes œuvres qui lui furent recommandées par la Compagnie, et qui l'a consolée autant qu'il a dépendu de lui dans la persécution.

Le 25 novembre, on nomme quatre ecclésiastiques et douze laïques commissaires perpétuels pour travailler à l'œuvre des missions étrangères.

1659.

Le 16 janvier, sur le rapport de la profession d'hérésie qu'avait faite un mauvais prêtre avec des termes fort injurieux à l'Église, la Compagnie résolut d'en poursuivre la punition par les voies que le roi a établies sur ce sujet, et M. le coadjuteur de Narbonne promit de le faire à ses dépens.

La Compagnie s'oppose fortement à l'exercice public que les Anglais, en garnison à Amiens, demandaient de leur religion, et la chose leur fut refusée.

Sur un avis certain donné à la Compagnie, elle écrit à M. l'abbé de Brizacier, lors à Rome, de faire savoir au pape que depuis trente ans on n'avait point vu de synode dans Avignon, afin que Sa Sainteté y mît l'ordre qu'elle trouverait à propos.

La Compagnie représente à la cour qu'il était important d'empêcher que les personnes de la R. P. R. ne prissent de jeunes pensionnaires. Elle trouva nécessaire aussi d'empêcher dans Amiens l'établissement de plusieurs maîtres artisans de la R. P. R.; pour cet effet, elle sollicita un ordre de la cour pour faire mettre dans toutes les lettres de maîtrise la clause de la religion catholique.

En décembre, on résolut de pousser à bout le procès des Compagnons du devoir, pour en arrêter les désordres et les impiétés.

Nous sommes arrivés, dans les *Annales* de la Compagnie, à cette époque que d'Argenson appelle son *âge parfait*, « alors qu'elle avait le plus de zèle et le plus de force pour opérer. » Mais elle touchait au moment où, par un brusque revers de fortune, elle allait tomber tout d'un coup dans la décadence et la mort. Déjà, en 1658, ont apparu les premiers présages de la tempête dans laquelle elle va sombrer. Il est probable que les plaintes du Parlement de Bordeaux retentirent jusqu'aux oreilles de Mazarin et lui inspirèrent des craintes sérieuses sur les menées

de cette cabale des Invisibles, si indiscrètement révélées par le prince de Conti. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces craintes ne tardèrent pas à se manifester hautement par des blâmes et des menaces sévères, soigneusement recueillies par divers membres de la Compagnie, désormais avertie et sur ses gardes. Rien que le secret dont elle affectait de s'envelopper devait jeter dans l'esprit de Mazarin des soupçons et des alarmes. Les correspondances mystérieuses qu'elle entretenait dans toutes les parties de la France avaient fini par se trahir, et, quel qu'en fût l'objet, la politique jalouse de l'homme d'État ne pouvait tolérer un tel empiétement sur son pouvoir et sur l'autorité royale. Il y voyait un danger pour la sûreté du trône, le germe de quelque nouvelle Ligue ou de quelque nouvelle Fronde qu'il fallait à tout prix découvrir et étouffer. Dans ces alarmes de Mazarin, comme on le verra par la suite des *Annales*, n'entraient pour rien les préoccupations philosophiques ou morales, la question de liberté de conscience et de tolérance religieuse. Bien qu'il professât sur cette question des principes différents de ceux de la Compagnie et qu'il eût montré quelque velléité de tenir la balance égale entre protestants et catholiques, son libéralisme n'était pas allé jusqu'à réprimer les entreprises du clergé contre les huguenots, et sa police était restée impuissante en face des secrètes menées de leurs ennemis. En somme, il n'avait guère manifesté en faveur des protestants que de bonnes intentions, trop facilement annulées par le mauvais vouloir du clergé et de la Compagnie, implicitement unis contre eux. Il suffisait, pour l'armer contre celle-ci, qu'elle lui fût dénoncée comme exerçant une influence indépendante sur les magistrats et sur les évêques, qu'il avait la prétention de tenir dans sa main, et par conséquent comme un danger réel pour l'affermissement de l'autorité absolue du trône.

Les enquêtes qu'il fit faire sur la Compagnie pour parvenir à la surprendre, les habiles mesures prises par elle pour échapper à ses pièges, les divers entretiens du ministre avec les hauts personnages qui plaidèrent près de lui la cause de la Compagnie irrévocablement condamnée, les révélations faites à Mazarin par l'archevêque de Rouen sur sa conduite et les graves inconvénients qui en résultaient pour l'État et pour l'Église, la dénonciation d'une de ses assemblées par un curé de Paris, enfin l'arrêt du Parlement rendu par ordre de la cour, défendant toute espèce d'assemblée sous quelque prétexte que ce fût ; tout cela, raconté par

d'Argenson avec l'âpre ressentiment du dévot pour le ministre infidèle et les évêques traîtres à leur propre cause, forme un chapitre d'histoire à la fois instructif et piquant.

C'est du 7 décembre 1660, jour où la Compagnie eut avis de l'arrêt du Parlement, que l'auteur des *Annales* date sa véritable fin. Mais elle a la vie dure, et tout en protestant de sa parfaite obéissance aux décisions de l'autorité, elle n'en continuera pas moins, sous la terreur du glaive suspendu sur sa tête, de tenir ses conciliabules secrets et de poursuivre son œuvre. Au milieu des convulsions d'une agonie qui dure cinq années, elle trouvera encore assez de force pour mener à bonne fin les deux entreprises qui couronnent dignement sa carrière : la découverte du pauvre Morin et l'interdiction du *Tartuffe* de Molière.

Mais laissons parler d'Argenson.

1660.

Le 8 janvier, la Compagnie de Paris envoie à toutes celles de province le *Mémoire de son esprit*, rédigé par M. du Plessis-Montbard.

Le 19 février, elle rend de grandes actions de grâces à Dieu pour la conclusion de la paix. A cet effet, des messes et des communions seront célébrées toutes les semaines pendant un an.

M. de Lamoignon supprime définitivement la *Cause grasse*.

Le 1er avril, on propose d'empêcher que les sages-femmes huguenotes n'entrent dans les églises pour y porter les enfants au baptême.

Le même jour, on eut avis de l'abjuration publique du sieur Coliby, premier ministre de la R. P. R. à Poitiers, entre les mains de l'évêque, le jeudi saint, à la porte de l'église cathédrale.

Le 25 avril, les lettres patentes de la maison des nouveaux convertis sont vérifiées au Parlement.

Le 28 mai, l'évêque de Saint-Brieuc, très zélé pour la Compagnie, se charge de parler à l'Assemblée du clergé d'obtenir du roi la translation de toutes les foires qui se tenaient les jours de fête. Cette réforme, n'étant pas appuyée des magistrats et peu goûtée des peuples, n'eut pas de suite.

Cette année-là, on avait remarqué un si grand désordre dans l'exposition des tapisseries et des tableaux déshonnêtes pour la procession du saint sacrement qu'on en fit plainte à tous les curés.

Comme alors, dans l'Assemblée du clergé, il y avait des prélats pleins de bonne volonté pour détruire l'hérésie, ils demandèrent à la Compagnie des mémoires pour mettre ordre aux entreprises des huguenots. Sur cette proposition, on nomma des commissaires pour

travailler à l'examen des contraventions par eux faites à l'Édit de Nantes, et M. L'Eschallier, maître des comptes, homme de solide vertu et de grand sens, fut chargé de faire une lettre-circulaire pour l'envoyer à toutes les Compagnies, afin d'avoir des mémoires assurés de toutes les contraventions présentes à cet édit. Cela fut exécuté ponctuellement, et l'on confia tous les mémoires que l'on en reçut à M. l'évêque de Digne, de la maison de Forbin-Janson, après évêque de Beauvais et cardinal, dont M. le prince de Conti répondit à la Compagnie comme d'un prélat plein de zèle, bien qu'il fût fort jeune; aussi n'y fut-on point trompé. Car ses soins produisirent de grands effets, et ce fut le commencement de la destruction de l'hérésie dans le royaume[1].

Le 1er juillet, M. le prince de Conti fut admis dans la Compagnie de Paris, comme ayant été reçu dans celles de son gouvernement du Languedoc. La Compagnie y était très opposée; elle craignait l'éclat et les suites de cette entrée; elle prévoyait que c'était là le vrai moyen de se faire découvrir et de se rendre suspecte; mais le zèle de ce prince et sa persévérance pendant un long temps à désirer cette consolation l'emportèrent sur la résistance de la Compagnie. On ne put rien refuser à sa haute qualité. On prévit bien que ce serait un écueil où la Compagnie pourrait se briser, et en effet, selon les apparences, l'entrée de M. le prince de Conti a été le sujet de sa destruction, malgré tout son zèle et son amour pour elle. Il n'eut pas assez de crédit auprès de Mazarin, l'oncle de sa femme, pour prévenir sa ruine. Comme il était très zélé contre les huguenots, il fut adjoint à la commission chargée de réprimer les contraventions à l'Édit de Nantes.

Le désordre avait commencé à Caen par un malheureux libelle qu'un ecclésiastique fort emporté avait fait imprimer et distribuer de tous côtés. Ce libelle découvrait toutes les conduites de la Compagnie d'une manière satirique; on ne put pas le supprimer.

Quelques prélats, choqués de ce que la Compagnie était mieux instruite qu'eux-mêmes de ce qui se passait dans leurs diocèses, la regardaient comme instituée pour censurer le clergé. La jalousie des princes des prêtres poussa Jésus-Christ à bout devant Pilate, et les prélats, animés de haine et de ressentiment contre la Compagnie, pour se venger de son zèle, la rendirent si suspecte aux puissances temporelles qu'elles résolurent de l'anéantir. Comme la cour s'échauffait de jour en jour à persécuter la Compagnie, on ne parlait plus

1. Voir les Remontrances adressées au roi par l'Assemblée du clergé de 1660 et 1661 sur les *Mémoires* de la Compagnie, t. IV, p. 522-606.

d'autre chose parmi les confrères. Il est vrai que la reine Anne d'Autriche ne pouvait donner la main à sa destruction. Cette pieuse princesse en connaissait les plus considérables, et elle savait à quel point on pouvait se fier à eux. De sorte qu'elle en parla au cardinal Mazarin assez fortement : « Pourquoi, lui dit-elle, voulez-vous pousser à bout des gens qui sont si bons serviteurs du roi, qui ont toujours soutenu ses intérêts contre la Fronde et même les vôtres contre tous vos ennemis? » — « Il est vrai, Madame, lui répondit le cardinal; mais quoiqu'ils n'aient rien fait de mauvais jusqu'à présent, ils en peuvent faire par leurs grandes intrigues et les correspondances qu'ils ont par tout le royaume, et, en bonne politique, chose pareille ne doit pas se souffrir dans un État. » Le bruit courut que la cour avait résolu de surprendre les confrères assemblés, et l'alarme fut si forte que sur la fin du mois d'août les principaux qui furent avertis de bonne part de cette résolution s'assemblèrent chez moi avec les officiers et quelques anciens. Là, le comte d'Albon leur dit que le cardinal Mazarin s'était plaint à M. de Montaigu[1] des agissements secrets de quantité de Compagnies qui se faisaient sans ordres du roi, que le marquis de la Motte-Fénelon allait par toutes les grandes villes du royaume, où il établissait de pareilles Compagnies, et que cela étant d'importance à l'État, il le priait de s'en informer; que le cardinal avait ajouté que la noblesse s'assemblait aussi en secret, que c'étaient sans doute des gens mécontents et chagrins qui cabalaient quelque chose contre le service du roi et qu'il était nécessaire d'y mettre ordre; que tous ces dévots étaient intéressés et ambitieux; qu'il le priait enfin de s'enquérir de tout cela et de lui en rendre compte. Montaigu, ami particulier du comte d'Albon[2], lui demanda des nouvelles. Le comte dit au Milord que Fénelon ne se mêlait que des duels et que c'était une chose publique qui ne devait donner aucun ombrage; que, pour des Compagnies, il y en avait dans plusieurs paroisses de Paris, et grand nombre de confréries du saint sacrement; que peut-être Fénelon en pouvait avoir promu quelqu'une, parce qu'il était homme de piété; mais que tout cela étant public, il n'y avait rien à craindre.

On conclut de tout cela qu'il était nécessaire d'avertir la Compa-

1. Lord d'Angleterre, converti au catholicisme par les exorcismes de Loudun. Le P. Rapin, dans ses *Mémoires* (I, p. 5 et 6), dit que ce fut à ses intrigues et à celles de la princesse Palatine que Mazarin dut d'être élevé à la place de premier ministre. Le cardinal lui en fut reconnaissant et lui donna toute sa confiance.

2. Le P. Rapin signale le comte d'Albon comme un des dévots les plus suspects à la cour.

gnie de tout ce qui se passait, afin qu'elle avisât comment il faudrait se conduire dans la conjoncture présente. Il fut arrêté de mander à la Compagnie de ne pas se trouver le 16 septembre chez M. Pomet, rue d'Anjou, où était le rendez-vous, mais de s'assembler le 20 de septembre chez M. l'Eschallier, rue de l'Université, pour y apprendre ce qui se passait.

Le jeudi suivant, qui fut le 9 de septembre, les officiers, les anciens et les secrétaires conférèrent ensemble et ouïrent de nouveau les rapports de MM. d'Albon et Bouleau et de quelques autres, surtout de M. du Ferrier, qui dit qu'il avait su que trois évêques avaient eu une grande conférence pour détruire la Compagnie, disant qu'elle s'opposait souvent à la volonté des prélats, qu'elle choquait les autorités, qu'elle se mêlait de toutes choses, et que l'un d'entre eux avait résolu d'aller à l'Assemblée du clergé proposer que l'on demandât la suppression de cette Compagnie. Du Ferrier ajouta qu'un de ces trois évêques en avait parlé au cardinal Mazarin, qu'il y avait sujet de s'alarmer vu la conjoncture de la nouvelle intrigue des prélats.

Le lundi 20 septembre, l'Assemblée fut réunie chez M. l'Eschallier; jamais il ne s'en vit une plus nombreuse. M. le supérieur dit qu'il avait été averti de très bonne part que des personnes malintentionnées à la Compagnie l'avaient rendue suspecte auprès du premier ministre, qui aurait pu faire user de quelques procédures fâcheuses qui la manifesteraient, ce qui l'empêcherait de pratiquer ses bonnes œuvres ordinaires à l'avenir. L'Assemblée devait donc déterminer ce qui sera le plus avantageux dans ces fâcheuses conjonctures. Chacun dit son avis, et, à la pluralité des voix, il fut résolu qu'on différerait les assemblées du jeudi jusqu'à ce que l'on vît jour à pouvoir les faire en liberté, que les officiers seuls s'assembleraient à des jours différents avec dix ou douze anciens, que l'on changerait le jour de l'assemblée et de lieu toutes les fois qu'elle se réunirait, que les secrétaires n'y porteraient point de registres, mais seulement une feuille volante; qu'au lieu d'un secrétaire, on en nommerait huit pour couvrir mieux la correspondance des Compagnies par la diversité des personnes, des écritures et des cachets; que les lettres n'auraient plus la signature du supérieur ni le cachet de la Compagnie. D'un commun accord, il fut aussi résolu qu'en toute diligence on écrirait aux Compagnies la lettre qui suit. Dès le lendemain, on en fit partir la plupart :

« Du 20 septembre 1660, à Paris.

« Nous vous donnons avis, par bien des raisons qui ne se peuvent exprimer, d'être précautionnés plus que jamais dans vos séances, du moins jusqu'à nouveau conseil. Changez les jours et les heures; met-

tez les papiers et les registres en lieu très sûr et autre que l'ordinaire. Il suffit que les officiers le sachent. Ne portez qu'une feuille volante; retardez de quinzaine l'assemblée. Peu de correspondances, mais beaucoup de prières, *quia tempus visitationis...* » — Nulle signature.

Ce jour-là, il y eut contribution fort considérable pour les missions de l'évêque d'Hiéropolis et d'un missionnaire recommandé par l'abbé de Roquette, depuis évêque d'Autun[1]. On pria M. le prince de Conti, présent, de ne parler à personne en faveur de la Compagnie, de peur de la rendre encore plus suspecte. On ne vit jamais tant de zèle pour le bien, tant d'embrassades ni tant de pleurs répandus; il semblait qu'on se dit adieu pour ne plus se revoir et que l'on prévoyait la totale dissolution de la Compagnie. Cette assemblée peut se nommer la dernière assemblée générale de la Compagnie, car, depuis ce temps-là, on ne s'est réuni que par les officiers et par pelotons dans les divers cantons qui furent formés, mais qui peu à peu se sont dissipés.

Le 22 septembre, jour du dimanche, je reçus un billet de M. du Plessis-Montbard, daté du samedi à minuit, qui me donnait avis que M. le prince de Conti se trouverait chez moi vers les six heures du soir avec sa suite d'amis. Il arriva à l'heure marquée, et nous étant enfermés, il nous dit qu'il était allé voir le cardinal Mazarin, qu'il l'avait trouvé en fort mauvaise humeur, et qu'ayant demandé à M. le Tellier le sujet de ce chagrin, M. le Tellier lui dit qu'il était en grosse colère contre des Confréries et des Compagnies de dévots, et surtout contre une assemblée des duels qui se tenait à l'Hôtel-Dieu, qui coûtait tous les ans 6,000 francs au roi, dont la moitié était pour un commis, Aubery, dont il n'avait aucune connaissance; que ces gens-là écrivaient de tous les côtés du royaume, que cela était contre le service de l'État, et que, le roi étant entré comme il parlait de cette affaire, il lui avait dit : « Sire, vous payez un homme qui est contre votre service, et ni vous ni moi n'en savons rien ; » qu'il en avait fait grand reproche à M. Fouquet, surintendant; mais que celui-ci avait fait réponse que c'était une chose publique, que le premier président et lui s'étaient trouvés à cette assemblée et que le commis avait des lettres patentes vérifiées; que néanmoins à l'avenir, si Son Excellence ne voulait pas que l'on continuât, cela ne serait plus. Un autre

1. On peut voir dans le livre de M. J.-H. Pignot : *Un évêque réformateur sous Louis XIV* (2 vol. in-8°, 1876), avec quel acharnement l'abbé Roquette, devenu évêque d'Autun, poursuivit les protestants de son diocèse (t. II, p. 100-179).

jour, devant les évêques en audience de la part de l'Assemblée du clergé, il leur dit qu'il fallait détruire les séminaires de Jansénistes et les cabales du cardinal de Retz et que ces gens qui avaient grand extérieur de piété étaient à craindre, parce qu'ils attiraient beaucoup de monde à leur suite; qu'il y avait de certaines Confréries et Compagnies du saint sacrement qui avaient de grandes intrigues et des correspondances de tous côtés et qu'il serait bien aise d'en savoir toute la vérité; que, là-dessus, l'archevêque de Rouen lui avait dit qu'il les connaissait et lui avait découvert toute la conduite de ces Compagnies par le menu; que le cardinal s'en était fort alarmé et qu'il avait dit : « Ils sont tous intéressés, ces dévots; ils ne tendent qu'à leurs fins[1]. Il faut que le roi détruise toutes leurs cabales; » que l'archevêque de Rouen[2] avait fort appuyé son sentiment et lui avait marqué les inconvénients d'État que ces Compagnies portaient avec elles, qu'elles étaient contraires à la prééminence et à l'autorité des évêques, et cent autres choses qu'il avança pour exciter le cardinal à rompre ces Assemblées : que c'était là le sujet de son chagrin et que son Altesse l'avait trouvé en cet état lorsqu'il était entré dans sa chambre. M. le prince de Conti lui dit : « Et vous, Monsieur, que vous semble de tout cela? » Sur quoi M. le Tellier répondit : « Je trouve que toutes les œuvres que font ces gens-là sont excellentes; mais je ne puis souffrir leurs correspondances par toutes les villes du royaume. Si cette affaire est portée au conseil, je serai d'avis de leur défendre de s'assembler; mais je ne me chargerai jamais de l'exécution de leur arrêt. »

Le 26 septembre, j'appris que le cardinal Mazarin avait dit à la princesse de Conti, sa nièce, qu'il avait fait un grand coup d'État en rompant les assemblées de la Compagnie du saint sacrement, que la Ligue avait eu de moindres commencements et qu'il ne serait pas digne de son ministère s'il n'avait détruit toutes ces cabales de dévots. Puis, comme il s'emportait contre La Motte-Fénelon, disant qu'il voulait dominer et se faire des amis pour se rendre puissant, la princesse lui avait reparti qu'il lui semblait que Fénelon n'en prenait guère le chemin, puisqu'il se faisait ennemi tout autant de gentilshommes que l'on en poursuivait pour le crime de duel. « Il est vrai, dit le cardinal; mais de cela même on s'en forme une gloire qui fait parler de soi et qui rend estimable. » — « Mais, répliqua-t-elle, cette gloire ne fait guère d'amis et ne rend guère puissant. Il faut bien

1. La princesse de Conti écrivait, dès 1657 : « On a dit mille choses contre la dévotion et que *les dévots aiment leur fin*. Je crois qu'on a l'obligation de tout cela à M. de Valence (Daniel de Cosnac). »

2. François de Harlay de Champvallon, 1651-1671.

que quelque autre motif la soutienne. » Le cardinal lui reparla de la Compagnie du saint sacrement et de la grande cabale des dévots; mais sur tout ce point général elle se tut et ne soutint que les particuliers, entre autres Fénelon, qui était de ses amis et véritablement serviteur de Dieu; en quoi elle témoigna beaucoup de prudence et cependant grande fermeté. Elle ajouta néanmoins que ce qu'elle avait connu des gens qu'on appelait dévots, et qui l'étaient en effet, lui avaient toujours paru très soumis au roi et au ministère, parce qu'au fond ils cherchaient Dieu, et que leur maxime était d'être toujours obéissants à l'autorité légitime que Dieu avait mise sur leur tête. Voilà l'entretien du cardinal et de la princesse de Conti, sa nièce, qui fait voir les fautes, les mauvaises vues de l'un et les pieux et sages sentiments de l'autre. Notre-Seigneur en a jugé et tiré sa gloire de tous les deux.

J'appris en même temps que la reine avait dit à M. de Montaigu qu'il avertît le cardinal que tous les dévots qu'il voulait persécuter renfermaient un grand nombre de ses plus intimes amis, et qu'il était bien étrange qu'un homme de sa qualité s'emportât si hautement contre la dévotion; que si quelque mauvais dévot qui ne le serait que de nom faisait quelque chose mal à propos, il fallait le châtier; mais qu'il était fort indécent de blâmer en public toutes les personnes de piété et de vouloir détruire tout le bien que font les véritables dévots. Tout cela n'eut aucun effet, et la Compagnie voyant l'orage si grand, elle fut contrainte d'y céder.

Le 27 septembre, les officiers nommèrent huit correspondants et secrétaires des dépêches, entre lesquels fut M. l'abbé Bossuet, depuis évêque de Condom et précepteur de Mgr le dauphin, et enfin évêque de Meaux. C'était un des ecclésiastiques les plus zélés et les plus exemplaires de la Compagnie, et il a toujours conservé ses pieux sentiments malgré son élévation et l'air de la cour.

Le zèle ne fit que s'enflammer davantage. Le 12 novembre, on eut avis que plusieurs personnes avaient été chargées de la part des ministres de découvrir la Compagnie; il fut alors résolu de se tenir plus que jamais sur ses gardes et que les assemblées se tiendraient avec le plus petit nombre qu'il se pourrait.

La dernière persécution qui donna le coup de mort à la Compagnie fut excitée par un curé de Paris qui avertit Mazarin d'une Assemblée secrète qui se faisait dans sa paroisse. Cela renouvela l'entêtement du ministre contre les dévots, et les officiers jugèrent qu'il était de la prudence de ne se plus assembler, et qu'il fallait céder à l'orage. Il fut convenu que les officiers seuls se verraient tous les quinze jours sans registres et sans forme d'assemblée.

Le 7 décembre, on eut avis que le Parlement avait donné un arrêt par ordre de la cour, portant défense à toutes personnes de faire aucune assemblée sous quelque prétexte que ce fût.

On a su depuis que M. de Lamoignon, premier président, qui connaissait la Compagnie, puisqu'il en était un des plus anciens confrères, y avait apporté tous les adoucissements qu'il se pouvait. Cependant il fut résolu dans l'assemblée que l'on obéirait à cette défense, que pour cet effet les anciens ne s'assembleraient plus, que les seuls officiers se réuniraient sans registres et sans formes d'assemblée.

16 décembre. — Le coffret est épuisé. Ce fut là le jour de la grande décadence de la Compagnie. Les officiers ne se virent plus que de quinze en quinze jours et tout tomba dans une extrême langueur. C'est donc ici proprement où a fini la Compagnie, parce qu'elle voulut obéir à la puissance souveraine, tout aveugle qu'elle était en détruisant un grand bien qu'elle ne connaissait pas. Toutes les entrevues des officiers et des anciens qui se firent depuis ne furent que pour examiner s'il y aurait moyen de calmer l'orage et de faire connaître à ceux qui s'alarmaient sous prétexte de raison d'État qu'il n'y avait aucun sujet de craindre les assemblées de la Compagnie. Mais on ne trouva nulle occurrence à leur faire goûter une chose si utile. Ainsi toutes les petites assemblées, les entrevues et les conférences particulières qui se firent depuis dans l'espérance de rétablir la Compagnie furent forcées de s'anéantir par le renouvellement de la persécution.

1661.

L'Assemblée se réunit dans les premiers mois de cette année chez M. Gaumont de Passy, chez M. de Blampignon, aux Filles de Saint-Thomas et chez M. de Morangis.

Pour se scinder, la Compagnie se forme en cantons. On commence par la paroisse de Saint-Sulpice. Le 21 mai, grande contribution pour une mission à Saint-Quentin et commencement du canton de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. M. d'Argenson est chargé de former le canton du Louvre, par la réunion des paroisses de Saint-Germain, de Saint-Eustache et de Saint-Roch.

Le 5 juillet, formation du canton de Saint-Nicolas-des-Champs. M. Baillot fait un rapport sur les Compagnies du Languedoc qu'il a visitées. Le 19, on résolut une assemblée de missions étrangères chez M. l'Hoste, où l'évêque d'Hiéropolis fit ses adieux pour aller au Levant, au royaume de Golconde. Le 26 du même mois, on propose d'envoyer des prêtres en Suède, pour y aider les catholiques.

Le 16 d'août, l'archevêque de Narbonne, Fouquet, propose une

grande mission à Fontainebleau. — Dans toutes les assemblées de ce mois, la Compagnie travaille à découvrir la demeure d'un nommé Morin, qui se disait le fils de l'homme, et qui publiait quantité d'erreurs et d'impiétés. Il fut enfin attrapé, son procès fut fait, et il fut condamné au feu et exécuté [1].

Le 6 septembre, la Compagnie discute l'ordre qu'il fallait prendre contre les religionnaires sur le sujet des contraventions aux édits, et ces sortes d'affaires se sont heureusement poussées à bout sur les mémoires que la Compagnie en avait donnés de temps en temps aux assemblées du clergé.

Le 4 octobre, on agite la question du grand besoin que la plupart des diocèses avaient de l'établissement d'un séminaire. On nomme des commissaires pour travailler à la promotion de ce saint ouvrage.

Le 3 novembre, on lut la lettre que j'écrivais d'Angoulême sur le sujet des contraventions à l'Édit de Nantes. Une longue maladie qui me retint en Angoumois me donna le loisir de dresser de bons mémoires pour agir contre les huguenots, sur lesquels on a depuis agi pour ce qui regardait cette province.

1662.

On continue de persécuter la Compagnie, qui tâche, en s'humiliant et en se cachant, de se continuer pour servir Dieu.

Le 13 janvier, on rapporte qu'enfin, après bien des sollicitations et des recherches de la Compagnie, le misérable Morin et sa femme avec la Malherbe avaient été mis à la Bastille [2].

L'assemblée du 16 juin aux Incurables vient aux oreilles de la cour. Le 18 juillet, avis de nouvelles persécutions contre la Compagnie. Les officiers s'assemblent chez Mme la duchesse d'Aiguillon [3], dans l'appartement de M. Drouard, où de nouvelles résolutions sont prises pour assurer plus que jamais le secret des assemblées.

1. Le Parlement avait été mieux inspiré lorsqu'en 1652 il avait jugé qu'il y avait dans le cas de celui qui se disait *le fils de l'homme* plus de folie que de malice et l'avait envoyé aux Petites-Maisons pour y finir ses jours.

2. Morin, en vertu d'une sentence du Châtelet, confirmée par le Parlement, présidé par Lamoignon, fut brûlé vif le 14 mars 1663; la Malherbe fut fouettée et marquée et quelques autres disciples du *fils de l'homme* condamnés aux galères.

3. La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, était toute dévouée aux intérêts de la Compagnie. Après la mort de son oncle, elle s'était jetée dans la plus profonde dévotion, sous la direction de M. Vincent. Elle engagea en un seul jour pour 200,000 francs de biens, parce qu'on l'avait assurée qu'elle parviendrait par ce sacrifice à rappeler à la religion catholique la plus grande partie des ministres protestants.

Le 14 août, M. le marquis de Laval rapporta qu'il s'était fort entretenu avec le procureur du roi sur la défense des assemblées qui faisait grand bruit par tout Paris en ce temps-là. Il dit qu'il avait demandé au magistrat s'il y avait danger d'aller à la congrégation des jésuites et aux assemblées des paroisses. Sur quoi le procureur avait répondu que l'on n'en voulait ni aux jésuites ni aux assemblées de paroisse, mais à la seule Compagnie du saint sacrement, qu'on avait résolu de la détruire, qu'on la cherchait et qu'on la trouverait à la fin. Cet avis fit retirer la sixième délibération du 18 juillet, et l'on prit de nouvelles mesures pour mettre les registres en sûreté et donner aux assemblées le moins d'éclat possible.

1663.

Les assemblées deviennent de moins en moins nombreuses et se tiennent de loin en loin. Le 26 avril, on empêcha qu'un huguenot faussement converti pour entrer dans une charge de la bouche du roi y fût reçu.

Le 17 mai, M. du Plessis rapporte ce qui s'était fait pour l'établissement des Missions étrangères, qui a été le dernier enfant de la Compagnie, celui qui lui doit être le plus cher, puisqu'elle l'a enfanté en mourant; aussi semble-t-il que, par un coup de la divine Providence, il a été l'héritier de sa conduite et de son esprit.

1664.

17 avril. — M. le marquis de Laval parla fort de travailler à procurer la suppression de la méchante comédie de *Tartuffe*. Chacun se chargea de parler à ses amis qui avaient quelque crédit à la cour pour empêcher sa représentation, et en effet elle fut différée assez longtemps. Le 27 mai, on rapporta que le roi, bien informé par M. de Péréfixe, archevêque de Paris, des mauvais effets qu'elle pouvait produire, l'avait absolument défendue. Mais dans la suite, malgré tous les soins qu'on en put prendre, elle fut permise et jouée publiquement. Le maudit esprit du monde triompha de tous les soins de la Compagnie et de toute la résistance de la solide piété en faveur de l'auteur libertin de cette pièce, qui sans doute a été puni de toutes ses impiétés par une très malheureuse fin. Car en représentant le *Malade imaginaire*, il mourut subitement sur le théâtre, presque à la vue de tous les spectateurs, sans secours spirituel ni temporel.

26 juin. — On y parla de faire garder le ban à la Derville. C'était une des dangereuses créatures que la Compagnie avait fait pousser à bout pour empêcher les grands désordres qu'elle faisait dans Paris, et enfin on y réussit pour la gloire de Dieu et le salut de beaucoup de gens.

29 juillet. — On représenta qu'il fallait empêcher que les huguenots n'entrassent dans la Compagnie du commerce, et l'on résolut d'y travailler par divers moyens.

22 août. — La Compagnie contribue à une mission dans le Poitou, à Saint-Maixent, une des plus éclatantes de ce temps-là.

14 septembre. — On résolut de faire exhorter une personne de capacité[1] de ne rien écrire contre la comédie du *Tartuffe*, et l'on dit qu'il valait mieux l'oublier que de l'attaquer, de peur d'engager l'auteur à la défendre.

28 septembre. — On y rapporta un grand succès pour les affaires de la religion en Dauphiné contre les P. R., par la suppression de plusieurs temples. — Élection des nouveaux officiers. Il semblait que la Compagnie se préparât à finir en faisant son testament, et qu'elle disposait toutes choses pour suppléer aux affaires qui regardaient la gloire de Dieu et le secours du prochain lorsqu'elle ne serait plus.

1665.

24 février. — On résolut de poursuivre un arrêt au Parlement de Normandie contre un relaps[2].

Les ennemis de la Compagnie font observer et suivre le secrétaire, M. d'Avolé, pour surprendre l'assemblée et se saisir des registres. Depuis ce temps-là, les affaires de la Compagnie allaient en déclinant : les assemblées languissaient, et les œuvres périssaient faute de concours, de bons offices et d'aumônes. Le monde était si déchaîné contre les dévots que par prudence on n'osait parler. Les plus âgés mouraient, les plus zélés prenaient parti ailleurs et les riches se tenaient à l'écart par prudence. On abîma tous les registres[3].

La Compagnie céda à l'orage et fit son testament. Elle continua de vivre dans les assemblées des paroisses, la Compagnie des prisons, l'assemblée de l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital général et le séminaire des Missions étrangères. Pour ce dernier établissement, l'évêque de Babylone donna toutes ses maisons situées dans la rue du Bac, moyennant une pension qu'on lui accorda durant sa vie. Mon frère, Louis de Voyer d'Argenson, autrefois abbé de Beaulieu et doyen de Saint-

1. Il s'agit sans doute ici du prince de Conti, dont le *Traité de la Comédie et des spectacles*, qui condamne les théâtres en général, n'attaque ni les pièces de Molière ni le *Tartuffe* en particulier.

2. On annonce à l'Assemblée générale du clergé en 1665 qu'une déclaration contre les relaps est alors entre les mains de M. le Tellier, contenant contre eux la peine de bannissement à perpétuité hors du royaume.

3. Ce qui veut dire sans doute qu'on en fit disparaître tout ce qu'ils pouvaient contenir de plus compromettant pour la Compagnie aux yeux de l'autorité.

Germain-l'Auxerrois, fit ce séminaire son légataire universel. Toute ma famille et moi, nous avons approuvé de tout notre cœur cette pieuse fondation. Je fus l'un des commissaires nommés par la Compagnie pour s'occuper de ce saint ouvrage.

L'animosité que met la Compagnie à poursuivre l'interdiction du *Tartuffe* ne laisse plus aucun doute sur cette question tant débattue : quels sont les vrais originaux de la comédie de Molière? Les *Annales* de d'Argenson viennent confirmer de la façon la plus éclatante cette assertion de Brossette : « Cette pièce plut à Sa Majesté, qui en parla trop avantageusement pour ne pas irriter la jalousie des ennemis de Molière et surtout la cabale des dévots. M. de Péréfixe, archevêque de Paris, se mit à leur tête et parla au roi contre cette comédie. Le roi, pressé là-dessus à diverses reprises, dit à Molière qu'il ne fallait pas irriter les dévots, qui étaient gens implacables. » Elles expliquent aussi le mot du grand Condé à Louis XIV, s'étonnant de voir les gens qui se scandalisaient si fort de la comédie de Molière ne dire mot de celle de *Scaramouche ermite :* « La raison de cela, c'est que la comédie de Scaramouche joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes, et c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir. » C'est bien encore la Compagnie que vise Molière quand, dans son premier placet au roi (août 1664), il lui dit : « Les Tartuffe sous main ont eu l'adresse de trouver grâce auprès de Votre Majesté, et les *originaux* enfin ont fait supprimer la *copie*, quelque innocente qu'elle fût et quelque ressemblante qu'on la trouvât. »

Parmi ces *originaux*, plus ouvertement désignés par l'opinion publique, et qui eurent sans doute la plus grande influence dans l'interdiction momentanée du *Tartuffe*, se trouvaient trois des principaux membres de la Compagnie du saint sacrement, le fameux abbé Roquette, dont le nom est resté inséparable de celui de Tartuffe, le prince de Conti et le premier président du Parlement lui-même, Chrétien-François de Lamoignon[1]. Nous regrettons d'ajouter aux noms des persécuteurs de Molière en 1664 celui de Bossuet, alors un des plus actifs agents de la Compagnie; mais il est difficile d'avoir quelque doute sur le rôle qu'il

1. On sait comment Lamoignon profita de l'absence du roi en 1667 pour faire interdire par le Parlement les représentations du *Tartuffe;* comment il alla jusqu'à faire déchirer les affiches de la pièce, fermer et garder les portes de la Comédie.

joua en cette occasion, quand nous l'entendons prononcer contre Molière, trente ans après, le terrible anathème que l'on connaît et qui ressemble furieusement à celui de d'Argenson. Il est vrai que la comédie du *Tartuffe* n'y est pas spécialement désignée. Mais il suivait en cela les traditions de la Compagnie, et l'exemple du prince de Conti, qui, dans son *Traité de la comédie*, gardait sur cette pièce un silence prudent, pensant avec ses confrères « qu'il valait mieux, comme dit d'Argenson, l'oublier que de l'attaquer, de peur d'engager l'auteur à la défendre. » Ce qui faisait dire à Boileau :

> Leur cœur, qui se connaît et qui fuit la lumière,
> S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe et Molière.

Ce qu'il y avait de vraiment terrible dans le *Tartuffe* pour les dévots, c'étaient moins les allusions plus ou moins transparentes à de réelles personnalités que l'esprit général de tolérance et d'indulgence philosophique qu'on y sentait circuler partout et qui contrastait d'une façon si frappante avec les principes professés et appliqués par la Compagnie. Elle se sentait, par exemple, directement et profondément atteinte par des vers tels que ceux que Cléante, dans la 1re scène de l'acte IV, adressait à Tartuffe, mettant en avant l'intérêt du ciel pour s'opposer au retour de Damis exilé de la maison paternelle :

> Des intérêts du ciel pourquoi vous chargez-vous ?
> Pour punir le coupable a-t-il besoin de nous?
> Laissez-lui, laissez-lui le soin de ses vengeances ;
> Ne songez qu'au pardon qu'il prescrit des offenses,
> Et ne regardez point aux jugements humains
> Quand vous suivez du ciel les ordres souverains.

Si Mazarin et Louis XIV, par raison d'état, avaient aboli la Compagnie, Molière avait fait quelque chose de plus grand et de plus durable : il avait flétri, au nom de la raison, de l'humanité et de l'Évangile même, le règne de fanatique intolérance qu'avait essayé de réaliser, sous le couvert d'une religion fausse et cruelle, une Société, qui restera marquée du stigmate indélébile de son anathème.

F. RABBE.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

PAPIERS ET CORRESPONDANCE

DU

PRINCE EMMANUEL DE SALM-SALM

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(Suite et fin[1].)

V.

Nous voilà arrivés à la fin de l'année 1791. La Législative a remplacé la Constituante, mais la liquidation du régiment n'est pas chose faite.

Une interruption se remarque dans la correspondance de novembre 1791 à avril 1792. Le voyage que le prince fit à Paris en février-mars 1792 l'explique pour une partie; nous n'avons trouvé aucune justification pour la période antérieure.

Lettre de Bernard.

Paris, 6 avril 1792. — Mon prince,... Je vais remettre votre lettre à M. Rivoallan[2]. Je l'ai vu hier; nous convînmes d'aller ensemble au Comité central. Il est indigné contre ce Comité à cause du retard qu'ils mettent à vos affaires et surtout à celles de la marine, pour laquelle il a une seconde lecture de décret à faire. Il est question de faire payer le traitement de dix mille matelots pour l'année 1790. Il m'a dit que si ce dernier rapport n'était pas fait la semaine prochaine, qu'il dénoncerait le Comité dans les journaux. Le Comité, de son côté, se plaint que l'ordre de son travail n'est point suivi. MM. Vergniaud, La Source, Hérault de Séchelles n'y vont plus; M. de la Cretelle y est peu assidu;

1. Voir *Revue historique*, t. LXXI, p. 62.

2. Jean-Marie Rivoallan (1748-1812) était homme de loi à Lannion lorsqu'il fut élu député à la Législative par le département des Côtes-du-Nord.

presque tout le reste sont des gens faibles ou sans talents. C'est là comme dans tout le reste : *anarchie constitutionnelle*. Je ne vous adresserai plus désormais le *Logographe*, mais il ne fallait donc pas vous abonner pour l'année. La dépense est faite. Je voudrais bien n'avoir pas payé mon abonnement de l'année ; je reprendrais le vôtre en vous en remboursant le prix ; mais alors je n'avais pas prévu que vous vous en dégoûteriez. Je tâcherai cependant d'en retirer ce que je pourrai en traitant avec Mme Beaudouin. Je vous abonnerai à la *Feuille du jour*, mais seulement pour un mois, s'il est possible, afin que vous soyez toujours à même de le changer encore si vous en êtes mécontent. Je ne connais point du tout ce journal. Je suis bien aise d'avoir trouvé la voie la plus sûre pour vous faire parvenir la *Gazette universelle*. Les autres prendront la même route lorsque l'entrée en sera prohibée ; en attendant que j'aie fait ces dispositions, je joins encore à cette lettre les deux derniers numéros d'Audouin. J'ai remis votre lettre chez M. de Noidam (*sic*), mais je ne lui ai pas encore parlé ; il se couche et se lève plus tard que moi.

Billet du prince adressé à « M. Bernard, rue Grenelle-Saint-Germain, n° 98, près l'hôtel Rochechouart : »

Lausanne, le 24 avril 1792. — Je ne compte pas du tout sur ma liquidation dans les circonstances présentes. Mme d'Aguessau me charge de vous prier de lui envoyer le *Mercure* que vous lui avez promis. Adieu, mon cher et malheureux démocrate. Mille choses à Mme Denizot.

Du prince Emmanuel.

Lausanne, le 28 avril 1792. — Vous m'écrivez une demi-page, mon cher Bernard, pour m'apprendre qu'un paquet que je vous ai envoyé a coûté six francs, et vous ne dites *un seul mot* sur ma liquidation, à laquelle, au reste, je suis bien loin de m'attendre désormais ; mais je voudrais qu'on me prononçât : *nous ne voulons pas*. Ne pouvant me flatter d'être liquidé, je désirerais au moins que vous terminassiez mes affaires avec M. Beaujon. Voilà que vous avez perdu huit jours pour vous défaire de mon contrat de 20,000 francs. Pourquoi, au lieu de porter ce contrat chez M. Beaujon, ne l'avez-vous pas tout simplement négocié ?... J'en serais quitte maintenant... J'attends ma table d'acajou et mon vin de liqueur. Je n'en veux point d'autre. [Bernard lui a demandé s'il veut un pied-à-terre à Paris ; il n'en veut point, mais seulement un magasin pour garder ses meubles, surtout ses livres.] Prenez garde qu'ils ne soient point endommagés.

Le même jour, autre billet du prince :

28 avril 1792. — Comme vous allez bientôt déloger et transporter par conséquent tous mes effets, je ne puis trop vous recommander d'avoir le plus grand soin de faire emballer en votre présence mes

pauvres livres, qui, je crois, n'ont que trop souffert dans la vilaine chambre où ils étaient et dont, l'hiver dernier, j'ai trouvé un jour de pluie les fenêtres ouvertes. Mandez-moi en quel état vous les aurez trouvés et si les rats n'en ont pas mangé une partie. Vous savez combien je suis attaché à ma bibliothèque. Ainsi vous ne pouvez en avoir trop de soin.

Par quel hasard me dites-vous que Mme *de Chazan* ne devra qu'à ma recommandation les services que vous lui rendrez? Cette dame a-t-elle eu quelque histoire, quelque anecdote fâcheuse? Pour moi, je ne la connais que pour l'avoir rencontrée à l'auberge et m'avoir paru une bonne femme.

Le souci des livres restés à Paris revient souvent dans les lettres du prince. Le 2 mai 1792, Bernard le rassure et lui donne des détails sur les soins qu'il a pris : « Ils ne sont pas attaqués par les souris. J'ai toujours tenu du poivre auprès d'eux. » Une pièce, qui est jointe au dossier, nous apprend que lorsqu'il était au service de l'Espagne le prince Emmanuel avait obtenu du nonce du pape à Madrid (Lazare Pallavicini, archevêque de Lépante) la licence de lire les livres prohibés. « Connaissant, y lit-on, la piété, la prudence et l'érudition variée et profonde du prince de Salm, après avoir pris l'avis de l'inquisiteur général d'Espagne, nous lui accordons licence de lire les livres prohibés, excepté les œuvres de Machiavel et celles qui traitent de matières obscènes ou contre la foi. » L'acte en forme authentique est daté du 8 décembre 1765.

Lettre de Bernard.

30 avril 1792. — Mon prince. Quand j'eus l'honneur de vous écrire vendredi, j'ignorais absolument que M. Rivoallan avait obtenu votre décret. Je l'avais vu le mercredi matin... Il avait profité habilement d'un moment favorable, que le hasard lui avait présenté le mercredi soir, et ce n'est qu'à la séance où j'allais pour l'entendre (le vendredi, au moment de la poste) que M. Cornet, député de Chagny[1], mon ancien ami, membre du Comité des décrets, vint me dire, à la tribune, qu'il avait déjà parlé aux secrétaires pour qu'ils ne retardassent pas la sanction, et, en effet, vous verrez par ce billet, écrit à la suite de celui que j'écrivais hier à M. Oudot[2], qu'il a été remis chez le ministre samedi. Lorsque j'allai voir M. Rivoallan après la séance pour lui faire mes remerciements, il me dit qu'ayant perdu mon adresse il s'était hâté d'écrire à M. Midi (?), attaché à M. de Rosambo, pour le prier de vous le faire savoir. Conformément à la rédaction que j'avais remise à M. Rivoalan, le décret vous accorde la somme de 243,240 livres, sur

1. Jean-François Cornet, maire de Chagny, député du département de Saône-et-Loire à la Législative.

2. Charles-François Oudot (1755-1841), député de la Côte-d'Or à la Législative.

laquelle sera déduit tout paiement qui a pu vous avoir été fait en vertu de précédents décrets, mais sans intérêts. Il y a eu quelques oppositions de la part de MM. Albite et Carnot.

[*En entier de la main du prince.*]

Lausanne, le 5 mai [1792]. — [Suite de l'affaire de la liquidation; le principe est voté, mais il faut maintenant toucher l'argent, etc.] Je n'ai rien à opposer à ce que vous a dit le rapporteur lui-même. Eh bien! soit; il faut donc le croire et remercier l'adresse de M. Rivoallan, mais je vous avoue, mon cher Bernard, que le dîner que vous vous êtes proposé de lui donner en compagnie de M. Corné [Cornet] ne me paraît point un témoignage suffisant de la reconnaissance que nous lui devons. Mon opinion est qu'il faudrait lui faire un petit présent dont sa délicatesse ne peut point rougir. Ne semble-t-il pas possible de lui offrir une boîte d'or de la valeur d'une cinquantaine de louis? Je désire que vous alliez chez M. de Rosambo et que vous le consultiez de ma part sur cet objet. Il connaît M. Rivoallan et il vous dira s'il croit possible de lui faire accepter cette légère expression de ma gratitude, ou bien s'il faut la rendre plus considérable. Il va sans dire que ce ne sera que lorsque vous aurez touché qu'il faudra prouver ma reconnaissance. Parlons donc de toucher. Ici, je pense qu'il n'y a plus à balancer sur des sacrifices même un peu forts, soit pour la prompte sanction, soit pour ce certificat du bureau des hypothèques, soit enfin pour le bureau Saint-Léon. Songez que la crise est arrivée et que d'un moment à l'autre tout payement peut être arrêté, aussi ne balancez pas, vous dis-je, à donner ce qu'il faudra pour hâter mon expédition, ne fût-ce que de vingt-quatre heures. Si vous parvenez à recevoir, portez mon argent sur-le-champ chez M. Pierre, car il est obligé, par les ordres de ma sœur, de le recevoir. [Ce M. Pierre était l'intendant et l'homme de confiance de la duchesse d'Infantado; il habitait dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin.] Je ne vous répète pas, mon cher Bernard, que j'espère bien que vous prélèverez avant tout sur mes assignats les 2,400 livres que j'ai destinées à votre enfant. Cette faible marque de ma satisfaction des soins que vous vous êtes donnés pour moi ne m'empêchera (*sic*) pas des occasions plus sérieuses de vous prouver ma sensibilité et mon amitié. Parlez à M. Esnés (?) de ma bonne fortune et dites-lui que ce demi-gros de terre foliée de tartre qu'il a mis dans mes jus d'herbes ne me purge pas; demandez-lui si on pourrait augmenter la dose. Adieu, mon cher Bernard, à l'ouvrage pour finir cette grande affaire; faites visite à M. Malouet et engagez-le à m'écrire.

[*De la main du prince Emmanuel.*]

6 mai 1792. — Quand je vous parle d'un sacrifice de 15,000 francs, s'il est nécessaire, j'ajouterai que, non seulement je m'y résigne, mais je vous engage à en sacrifier 40,000, s'il le faut, pour conclure. Vous ferez sentir à celui à qui vous ferez la proposition qu'il faut compter

sur la bonne volonté de M. Dufresne-Saint-Léon pour moi. Vous ajouterez tout ce que vous croirez nécessaire pour le déterminer. Mais, en concluant, il faut toucher sur-le-champ et porter chez M. Beaujon.

[*De la main de Bernard.*]

Paris, le 7 mai 1792. — Mon prince. Je ne sais quels sont les méchants qui ont pu vous écrire ou les journalistes de mauvaise foi qui ont publié que l'Assemblée nationale vous a fait l'horrible injustice de décréter qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur votre demande. J'ai eu l'honneur de vous écrire qu'il n'y avait eu de réclamation que de la part de Carnot et d'Albite; ces réclamations ne portaient pas sur le fond de la demande, mais sur la forme. [Il expose ensuite la marche à suivre pour arriver au payement.] J'emploierai tout ce que j'ai de moyens pour abréger. Il ne paraît pas que l'argent baisse depuis la déclaration de guerre; il s'est toujours soutenu de 55 à 59. Je ne sais ce que vous voulez dire en disant que mes courriers ne se lèvent pas assez matin; c'est moi-même qui porte toutes vos lettres à la grande poste et toujours avant midi. Je n'ai point encore arrêté de logement, j'en voudrais trouver un où il y aurait, non seulement où me retirer, mais encore Mme Fontaine et vos meubles, et jusqu'ici je n'ai rien qui me convienne.

[*De l'écriture de Bernard.*]

Paris, le 11 mai 1792. — Mon prince. Je désirerais bien que la mauvaise humeur que vous ont donnée vos papiers vous dégoûtât de tous les infâmes journalistes qui, sous les noms spécieux d'*amis du roi*, d'*amis du peuple*, sont réellement les ennemis de tout le monde et de tout ordre. J'ai eu à dîner M. Rivoallan, mais je ne suis point d'avis de pousser plus loin la reconnaissance. Il a fait son devoir, il l'a fait avec très grande complaisance, dont vous devez être reconnaissant, et avec une lettre de remercîment vous vous acquitterez; tout autre témoignage lui serait injurieux.

Le prince est fort surpris d'apprendre que l'on ne peut acheter sinon les consciences, au moins les concours. Il insiste. Bernard, qui paraît le plus sage, et en somme le plus habile, finira par l'emporter.

Du prince Emmanuel à Bernard.

Lausanne, le 11 mai 1792. — J'ai reçu votre lettre du 7. Vous me demandez quels sont les *méchants* et les *journalistes de mauvaise foi* qui m'ont dit que je n'avais pas été décrété : lisez le *Journal de Paris*, la *Gazette universelle* et M. Audouin. Voilà mes auteurs, qui sont très positifs. Vous me demandez encore ce que je veux dire en vous écrivant que vos courriers ne se lèvent pas assez matin : je veux dire que vous ignorez le vendredi ce qui avait été décrété le mercredi. Voilà ce que j'appelle avec raison un courrier embourbé. Mais il n'est plus question

de tout cela; il s'agit de nous faire sanctionner et payer. Je vous ai déjà parlé des moyens qu'il faut absolument que vous employiez, sans cela nous n'en finirons jamais. M. Malouet ne peut-il vous indiquer personne qui ait du crédit auprès du Ministre de la justice actuel?

La lettre suivante de Bernard nous apprend que le prince dissimulait alors sa résidence réelle, et en disant demeurer à Senones dans la principauté de Salm, enclavée dans le territoire de France, il espérait faire entendre qu'il n'avait pas émigré.

[*De l'écriture de Bernard.*]

Paris, le 18 mai 1792. — Mon prince. Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai vu M. de Saint-Léon. D'après un rendez-vous que je lui ai demandé, il m'a promis de seconder autant qu'il le pourra mon activité. J'ai obtenu depuis un certificat de non-opposition. Je retourne dans le moment chez M. de Saint-Léon. Je vais le prier de donner des ordres à M. Évrard pour me délivrer une reconnaissance effective. Si je l'obtiens, j'ai de très grandes probabilités de recevoir vos 155,000 francs demain à la trésorerie, parce qu'on n'y suspendra les payements qu'après l'envoi officiel de la suspension, dont il reste encore plusieurs articles à décréter. Comme notre projet peut manquer, je vous prie, à tout événement, de m'écrire une lettre *datée de Senones;* en m'annonçant que vous venez d'apprendre que les liquidations sont suspendues, vous m'ordonnerez de présenter à l'Assemblée nationale une pétition : attendu que vous êtes dans une exception particulière, puisque vous êtes étranger à la France et que ses représentants n'ont pu vous priver de votre propriété sans vous payer à l'instant le prix de cette propriété. J'ai parlé de tout cela avec M. Regnier, et il a approuvé cette idée. Je lui ai annoncé que je le prierais de la faire valoir au comité de liquidation, parce qu'il est très au fait de ce qu'il faut faire là-dessus.

On avait, comme l'on voit, les meilleures raisons pour mettre en complet oubli les lettres de naturalité de 1789.

Du prince Emmanuel à Bernard.

Lausanne, le 19 mai 1792. — [Même objet que la précédente lettre; ses « transes » pour le payement, négociations des contrats, etc.] Mme d'Aguesseau[1] est consternée de la nouvelle que vous lui donnez de la suspension des payements de son mari; j'espère que celui-ci changera d'avis. Il me semble qu'il ne court pas le moindre risque à payer sa femme. C'est comme s'il payait un étranger auquel il est redevable, et

1. Marie-Catherine de Lamoignon (1759-1849) avait épousé Henry-Cardin-Jean-Baptiste Daguesseau, marquis de Fresnes, qui fut député de la noblesse de Meaux en 1789. Les *Mémoires du chancelier Pasquier* (t. I, p. 22) donnent sur Mme Daguesseau d'intéressants détails.

il n'est point obligé du tout de s'en vanter. Suivez donc cette affaire-là et faites ce que M. Blondel vous conseillera. Si M. Daguesseau persiste à ne plus rien donner, il faudra alors voir ce qu'on pourra emprunter sur la vaisselle d'argent de Mme d'Aguesseau. Elle m'a dit qu'elle en avait pour 2,000 écus et sans doute pour beaucoup plus en assignats.

P.-S. — Le 20 mai. — Je reçois votre lettre du 16, qui m'apprend que je suis sanctionné et qu'en conséquence de mon bonheur accoutumé les payements ont été suspendus le même jour. Enfin, s'il faut renoncer à l'espérance de toucher le capital, il faudra bien se contenter des intérêts. Mais alors j'insiste plus que jamais pour trouver un homme qui m'achète mon revenu. Vous me dites que vous ferez cause commune avec M. Regnier, chargé des intérêts de mon neveu ; je ne me soucie point du tout de cette marche combinée et je ne veux avoir rien de commun avec les traités que mon neveu veut faire [trois mots rayés qui semblent ceux-ci : avec les méchants]. Entendez-vous, mon cher Bernard ? Je pense que, si vous faisiez un présent considérable à quelque principal agent du bureau de liquidation, je parviendrais à obtenir ce qui m'est dû. Consultez sur cela.

Du prince Emmanuel.

Le 21 mai. — Je voudrais que vous allassiez chez Mme de Marbeuf et que vous lui fissiez observer la perte énorme qu'éprouvent les assignats, sans compter celle qui les attend ; qu'en conséquence vous lui demandassiez s'il ne lui serait pas égal de me payer dès aujourd'hui ma maison, si son argent est prêt. Je sais fort bien qu'elle n'y est point du tout obligée, mais ce paiement accéléré ne lui ferait aucun tort, et à moi il me ferait un grand bien, ou du moins il en ferait à ceux de mes créanciers qui voudraient convertir leurs assignats en argent, comme par exemple à Mme la princesse de Bouillon, à qui je dois 24,000 livres. Répondez-moi sur cela par retour du courrier. Adieu, mon cher Bernard.

[*De l'écriture de Bernard.*]

23 mai 1792. — Mon prince. Il me reste encore des espérances d'être payé ; le trésor national n'a pas été fermé hier pour les créances au-dessus de 10,000 livres et demain on dit qu'on payera encore. J'allai hier chez M. de Saint-Léon pour le solliciter de nouveau. Il fait fermer sa porte pour se dérober aux importunités. J'ai laissé une lettre à son hôtel qui lui sera remise par son portier et dont je vais à midi savoir le succès à l'ouverture des bureaux. Plusieurs députés m'assurent que vous serez payé, mais je ne négligerai aucun des moyens qui peuvent y contribuer ; j'ai rendez-vous demain avec M. Regnier pour rédiger votre pétition. J'ai vu lundi M. Blondel, qui m'a dit positivement que, malgré la bonne volonté de M. Daguesseau, il ne pouvait lui conseiller de payer madame son épouse, et il m'a engagé à payer les impositions échues des années 1790 et 1791 ; elles se monteront au moins à

1,200 livres. Je vais placer vos meubles rue de Grenelle, vis-à-vis des Saints-Pères, dans un logement que j'ai en vue. On veut en avoir 800 livres.

MM. Grégoire et Brissot ont annoncé dimanche qu'ils prouveraient l'existence du comité autrichien. Il est neuf heures et les tribunes sont pleines depuis ce matin. Une foule de monde est près de la salle. Les gardes ont été doublées aux Tuileries. On craint avec raison une émeute.

De Bernard au prince Emmanuel.

Paris, le 25 mai 1792. — J'ai enfin, depuis hier, une reconnaissance définitive. Lorsque je la pris hier chez M. du Tilleul, il me dit qu'il y avait une lettre à la poste à mon adresse. J'allai à l'instant prendre un numéro, qui est 347; hier, le payement finit à 195; le vendredi, la caisse est fermée. Demain elle est ouverte. On assure que le décret ne sera mentionné que dimanche. Pour arriver à mon tour, il faut que 151 numéros passent avant moi. J'ai peu d'espérance si je ne trouve pas le moyen de passer avant mon tour. Mon affaire est liée avec le suisse qui préside à l'introduction dans le bureau où on donne l'ordre d'aller à la caisse. J'ai rendez-vous à huit heures chez le suisse portier. J'ai promis quelques billets. J'aurai peut-être des sacrifices plus importants à faire.

De Bernard.

Paris, le 28 mai 1792. — Mon prince. J'ai porté, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, mon projet de pétition à M. Regnier. Dans l'agitation où sont les têtes, votre demande ne serait pas accueillie aussi favorablement que lorsqu'elles seront un peu calmées sur les prétendus dangers de la dissolution de l'Assemblée projetée par M. de Brissac et autres. On a posté chez lui une garde considérable, avant de le mettre en état d'accusation. Cent mille personnes étaient bien dans le jardin des Tuileries et autour de l'Assemblée. Je n'y suis pas allé, mais on m'a dit que les plus modérés des groupes parlaient de renfermer la reine dans un couvent, de suspendre l'autorité du roi, etc., etc., et il faut avouer qu'ils donnent bien lieu à ces mécontentements. J'espère toujours sur la fermeté de l'Assemblée; c'est de là que dépend notre sûreté.

Du prince Emmanuel.

Le 30 mai 1792. — Je voudrais que vous m'envoyassiez une provision d'élixir pour les dents pareil à celui que vous envoyez à Mme Daguesseau... *J'espère que vous aurez prodigué ce que vous savez* pour obtenir ce qui m'est dû. Adieu.

Du prince Emmanuel.

Lausanne, le 14 juin 1792. — Mieux vaut un *tiens* que deux *tu l'auras*. Faites un pont d'or aux acheteurs de ma créance... Quand m'enverrez-vous donc mon vin? Il y a six semaines que je vous en parle et

il n'est pas encore en chemin; cela est terrible. J'espère que mes meubles ne sont pas pêle-mêle et que chaque chose est à sa place bien et proprement tenue. Je tremble pour mes pauvres livres. Vous m'avez mandé que vous n'aviez fait mettre dans les caisses que les gros livres, mais j'ai des éditions charmantes en petits formats. Je crains que tout cela ne soit abîmé. Avez-vous eu soin au moins de les couvrir de papier? Dieu veuille que, par-dessus le marché, les brigands et peut-être aussi les cosaques et les houlans ne mettent le feu à tout cela! Vous ne croirez à cette dernière probabilité que lorsqu'ils camperont dans le Champ-de-Mars. Adieu, mon cher Bernard.

Tous les émigrés croyaient que les coalisés n'auraient qu'à paraître en France pour vaincre. Le prince n'échappait pas, comme on le voit, aux illusions de son parti.

Du prince Emmanuel.

Lausanne, ce 17 juin [1792]. — J'ai reçu votre lettre du 13, mais celle que vous m'annoncez de M. Malouet ne m'est pas parvenue. J'attends toujours avec impatience le résultat de vos démarches pour la vente de ma liquidation... Je n'ai rien à vous dire pour Donon, sinon qu'il faut poursuivre son affaire si on vous dit qu'elle est bonne; si on vous dit qu'elle est douteuse, il faut traîner... Adieu, mon cher Bernard; voulez-vous que je vous donne un bon conseil? Quand vous aurez fini mes petites affaires et les vôtres les plus pressantes, allez-vous-en passer quelque temps chez vous, en Bourgogne, si votre peuple est bon; allez-vous-en, croyez-moi, cela me procurera peut-être le plaisir de vous voir, mais ce n'est pas là ce qui me détermine à vous conseiller la sortie de Paris. Tâchez de savoir, sans faire semblant de rien, le parti que prend celui avec qui j'ai voyagé autrefois dans les royaumes du nord; reste-t-il à Paris? Combien vous reste-t-il de vin à m'envoyer et quand l'enverrez-vous?

On trouve au dossier une lettre datée du 8 juin 1792, ainsi conçue:

J'autorise M. Bernard, mon secrétaire, à vendre aux conditions qu'il croira convenables l'indemnité qui m'est due à raison de la propriété du régiment de Salm-Salm décrétée à la somme de 155,360 livres par l'Assemblée nationale le 26 avril dernier.

De Bernard au prince Emmanuel.

Paris, le 13 juin 1792. — [Affaire de Donon, ancien domestique congédié, qui réclamait une pension de 300 livres que, disait-il, le prince lui avait promise.] J'ai retardé tant que j'ai pu l'affaire de Donon. Mais il nous a fait indiquer l'audience du 21, par-devant le tribunal de la section des Minimes, tribunal d'appel. M. Berryer, avocat de réputation, travaille notre cause *ex professo*. [Détails sur les livres du prince.] Je

m'occupe actuellement à les ranger sur des rayons. Ils n'ont pas plus été gâtés où ils étaient que s'ils eussent été dans une bibliothèque. J'en ai seulement trouvé quelques-uns qui étaient collés les uns sur les autres par le travail d'un petit insecte invisible à simple vue et qui y fait son logement, large comme une petite pièce de monnaie, avec les débris de l'épiderme des couvertures... M. Monge l'aîné n'est pas à Paris; le cadet y est depuis peu de temps. Ce dernier est devenu plus calme, mais il faut encore quelques événements pour le convertir. Quand on s'est livré de bonne foi à de brillantes chimères... [Inachevé.]

Du prince Emmanuel.

Le 22 juin 1792. — Eh! mon Dieu, vendez, vendez, vendez mon contrat. Le bon Dieu vous bénisse avec vos incertitudes et vos tentations de présenter des pétitions! Qu'importe le sacrifice d'une cinquantaine de mille francs quand on risque, par un plus long délai, de perdre le double. Ainsi, vendez, vous dis-je.

De Bernard au prince Emmanuel.

Paris, 28 juin 1792. — [Affaire de la vente de la liquidation; il l'a cédée à Roch, « au nom de ses amis élus et à élire, » avec 30,360 livres de perte; reste 125,000 livres; il placera 115,000 livres sur la duchesse d'Infantado, qui devait déjà 85,000 livres au prince.] Il me restera entre les mains 10,000 livres, que j'ai quelque envie de changer en argent, quoique l'arrivée de M. de la Fayette l'ait fait monter; mais, comme c'est une opération d'agiotage, je profiterai de la première baisse.

Du prince Emmanuel.

Lausanne, le 3 juillet 1792. — Je suis très content, mon cher Bernard, de vos opérations. Me voilà délivré d'un grand poids, car je ne doute pas que vous n'ayez touché le surplus, les 15,000 francs, comme vous me l'annoncez, et que vous ne l'ayez porté tout de suite chez M. de Beaujon. J'espère, mon cher Bernard, que vous aurez soin de prélever pour vous, sur les 10,000 francs qui vous restent, la somme dont nous sommes convenus. [Il demande qu'on lui fasse l'envoi de sucre, de vin, de meubles, etc.] Je vous recommande de me mander toujours à l'avance la route que prennent les routiers et le nom de la dernière ville du royaume où ils passent, parce que, faute de cette précaution, mon paquet peut être confisqué en entrant en Suisse. Pour qu'il ne le soit pas, je suis obligé d'envoyer à la frontière ce qu'on appelle ici une patente, qui équivaut à un *laissez-passer*. Sans cette patente, on court risque de la confiscation, comme il vient de m'arriver pour du vin que j'avais fait venir de Senones. Adieu, mon cher Bernard. Que le bon Dieu vous bénisse et vous récompense de vos bonnes actions. Mais, croyez-moi, mettez vos effets et les miens en sûreté et quittez la capitale. Il est temps.

Billet de la main du prince, sans date, mais vraisemblablement de juillet 1792, adressé à M. Bernard, rue de Grenelle, 323 :

Je suis bien fâché, mon cher Bernard, de ne vous avoir point fait venir auprès de moi avant que la France ne fût attaquée ; cependant, pour peu que vous voyiez de possibilité à venir me trouver, non seulement j'en serai charmé, mais je l'exige. Vous m'opposerez peut-être vos engagements de citoyen actif de Paris, mais vous n'auriez point ce dernier titre si je ne vous avais tiré de votre province pour remplir auprès de moi la place que vous occupez. Votre premier devoir, depuis que vous vous êtes attaché à moi, est de faire ce qui convient à mes intérêts, et je vous répète, mon cher Bernard, que mon intention est que vous veniez me trouver en Suisse. Ce voyage ne peut avoir rien de suspect ; on ne s'étonnera pas que vous vous rendiez auprès d'un étranger qui n'a rien de commun avec la France et qui vit tranquillement sur les bords du lac de Genève sans se mêler de ce qui se passe.

Le prince DE SALM-SALM.

De Bernard.

Le 4 juillet 1792. — Mon prince. Votre procès avec Donon a été jugé hier au tribunal des Minimes, par-devant lequel j'étais appelant. Le jugement du premier tribunal a été infirmé et Donon condamné à tous les dépens sans appel... La Donon était présente ; on lui avait persuadé que son procès était bon ; elle est sortie dans le désespoir. Cette femme a huit enfants qui meurent de faim ; quelques livres de pain conserveraient leur misérable vie... Voilà enfin de grandes affaires finies, mais elles m'en laissent, en mon particulier, de bien désagréables. Après m'être adressé inutilement à des notaires, banquiers et agents de change, pour vendre votre liquidation, j'ai été obligé de recourir à des courtiers, agioteurs, escrocs, etc. L'un d'eux, appelé Dubut, vint me trouver mercredi dernier, sur les six heures ; nous convînmes que je vendrais le lendemain, à dix heures, à la personne qu'il me présenterait et me payerait dans la huitaine ; nous nous donnâmes réciproquement parole. Frappé ensuite de la facilité avec laquelle il était descendu de 45,000 livres, qu'il m'avait demandées (de perte) quelques jours auparavant, à 30,000 livres, j'eus des soupçons. Au lieu de l'attendre le lendemain chez moi, j'allai chez quelques amis, membres de l'Assemblée ; aucun ne savait précisément ce qui avait été décidé, parce qu'ils avaient été occupés dans les comités. J'allai avec l'un d'eux, M. Oudot, à l'Assemblée ; je le priai de remettre à M. Cailhasson[1], qui avait fait le rapport le mercredi soir, un billet ; il me répondit au bas que, par mon exposé, votre créance pouvait être cédée et employée en biens nationaux. Fort de cette décision, au lieu de rentrer chez moi, où Dubut m'attendait avec un négociant de la Gironde qui disait avoir acheté des

1. François-Marie Cailhasson, député de la Haute-Garonne à la Législative.

biens nationaux pour une somme considérable, je courus chez tous ceux avec lesquels j'étais en pourparlers et qui tous m'avaient objecté que la créance que je proposais ne pouvait être employée en payement de biens nationaux. J'en trouvai enfin un, M. Roch, agent de change[1], et je terminai à 130,000 livres; il me donnait un à-compte, que l'autre ne m'avait pas offert parce qu'il n'avait pas le sou, m'offrait de payer dans deux jours et je terminai. Le pis-aller, avais-je décidé avec un ami, est de payer à Dubut la différence; mais, aussitôt que les agioteurs surent que j'avais terminé avec Roch, chacun a prétendu m'avoir indiqué l'agent de change et avoir contribué au succès. J'ai d'abord cru que je pouvais contenter cette bande de Cartouches avec quelques billets de 100 livres; j'ai offert à chacun en particulier quelque chose. Ils se sont fait un titre de mes offres pour ne rien céder. Lassé, impatienté, j'ai tout refusé et j'ai fermé ma porte en leur disant de faire valoir leurs prétentions devant les tribunaux. Je n'ai confié mes titres à aucun d'eux; je ne me suis lié par aucun écrit qu'ils puissent représenter, parce que je m'en méfiais. Je ne les crains pas dans les tribunaux, mais je crains qu'ils ne me suscitent quelques mauvaises affaires. Ils m'ont fait les menaces les plus violentes, mais tout cela se passera et vous y aurez gagné quelques mille livres et les intérêts d'un mois.

L'honnête serviteur qui préfère manquer à la parole donnée plutôt que de sacrifier les intérêts du maître!

De Bernard au prince Emmanuel.

Juillet [1792, quantième illisible]. — Mon prince. Enfin, votre affaire est couronnée; j'ai bien reçu les 125,000 francs nets, prix convenu du capitaliste que m'a présenté M. Roch. [Il expose ensuite l'emploi qu'il a fait de ces fonds; la plus grande partie a été convertie en prêt fait au duc et à la duchesse d'Infantado.] Mme la duchesse et M. le duc s'obligeront de vous payer partout où vous serez l'intérêt de 200,000 livres à 4 °/₀, sans aucune retenue, en piastres d'Espagne... J'ai acheté 201 livres de sucre papier blanc à 44 livres 6 sous et 100 livres en papier bleu à 45 livres 6 sous.

[*Billet non signé de la main du prince.*]

Milan, le 11 août [1792]. — Bonjour, mon cher Bernard. J'ai été amené ici par une suite d'aventures trop longues à expliquer. J'y resterai jusqu'au 15. Je retourne en Suisse avec la princesse par le mont Saint-Gothard et les Grisons, et nous serons à Lausanne le 1er ou le 2 septembre. Que j'y trouve de vos nouvelles. Adieu. Portez cette lettre à M. Malouet. Que faites-vous et que fait votre pauvre pays?

1. D'après l'*Almanach royal* de 1792, Roch, agent de change, demeurait rue Poissonnière, 169.

Du prince Emmanuel.

Lausanne, le 4 septembre [1792]. — [Il a reçu une réclamation d'un sieur Pelletier, demeurant à Paris, 44, rue Chabanais, qui a servi d'intermédiaire pour la vente de la créance et juge insuffisante la somme de 300 francs qui lui a été offerte.] Je vous exhorte à vous arranger avec lui le plus tôt possible. Il m'est tout à fait égal de faire quelques sacrifices pour faire taire tous ces aboyeurs. Songez que dans ces temps atroces votre sûreté y est intéressée. Je souscris à tout. Adieu, mon cher Bernard; si vous entendez parler de mon ami de la rue d'Enfer (Malouet), ne manquez pas de m'en avertir.

Il apprend que, par ordre de la section, on a pris des armes chez lui; dans un billet à Bernard, daté du même jour, 4 septembre, il écrit : « Un étranger, *qui n'a rien de commun avec la France*, devrait s'attendre moins qu'un autre à cette violation de propriété. » Mais l'incident a pris des proportions imprévues. A une date que nous ne pouvons fixer d'une manière certaine, à la fin d'août ou au commencement de septembre 1792, les papiers du prince ont été saisis rue de Grenelle; Bernard a été arrêté. Emmanuel écrivit alors la lettre suivante, toute pleine de ratures et sans nom de destinataire, mais qui était, de toute évidence, adressée à son ami Gaspard Monge, qui fut, comme on sait, ministre du 11 août au 2 avril 1793. Remise à un intermédiaire, elle fut sans doute interceptée et versée, à ce titre, dans les papiers de Bernard, sur lesquels on remarque un visa du commissaire de la section de la Croix-Rouge, daté du 1er novembre 1792.

Septembre 1792. — Ce n'est point au ministre que je m'adresse. C'est à un ancien ami qui me connaît, qui m'estime et qui peut me rendre le plus grand service en me faisant rendre justice. On vient d'arrêter M. Bernard. Une vérité aussi prouvée à M. Monge qu'à moi est que M. Bernard est le plus honnête, le plus excellent des hommes et le meilleur des citoyens, dans le sens qu'on doit lui donner aujourd'hui en France. C'est à vous que je dois l'attachement qu'il a pour moi. Le motif de son arrestation est de m'avoir envoyé à moi, ÉTRANGER, une partie de l'argent que j'avais laissé à Paris. Il avait cru devoir, au moment de la guerre, mettre cet argent en sûreté. Il paraît qu'il a été vu lorsqu'il le tirait de son dépôt et qu'il a été dénoncé en conséquence au Comité des recherches... On s'est assuré de sa personne et en même temps de tous ses papiers, ainsi que des miens, de mon argent et des effets qui me restaient à Paris; je vois que la tête lui a tourné; je vois qu'au lieu de dire tout simplement qu'il m'avait fait passer cet argent comme il le devait il l'a nié et qu'il est déjà tombé dans mille contradictions. Je vous demande en grâce de venir à son secours le plus tôt

possible. — En deux mots, je ne suis point Français; mon nom atteste que je suis Allemand. Mon extrait baptistaire prouve que je suis né sur le territoire étranger. Je n'ai pas un pouce de terre en France; je n'y avais qu'une petite maison que je vendis, lorsque la propriété d'un régiment allemand me fût ôtée. D'ailleurs, j'ai cinquante-un ans et je suis très infirme. Je suis rentré dans ma patrie. Depuis que je suis venu en Suisse, je l'habite tranquillement depuis trois ans, et j'y lève mes mains au ciel pour la paix universelle. D'après cet exposé, vous voyez que M. Bernard a dû m'envoyer sans aucun scrupule l'argent qui me restait en France... Il résulte de là qu'il est de toute justice qu'on rende à M. Bernard une liberté qu'il n'a point mérité de perdre. Il est également juste qu'on me rende mon argent et mes effets, qui consistent en quelques meubles et en une bibliothèque assez précieuse, mais ce que je recommande à votre amitié, c'est le soin de mes lettres. Ma correspondance avec mes amis de vingt ans est trop précieuse pour que je ne fusse pas infiniment malheureux d'en être privé. Au nom des sentiments que je vous ai connus pour moi, je vous prie de vous en occuper.

Le prince Emmanuel de Salm-Salm.

Vous trouverez ci-joint un mémoire pour le Ministre de la justice. Si vous croyez qu'il soit bien, je vous prie de le lui remettre; s'il ne faut pas le donner, supprimez-le. S'il faut en faire un autre, je vous prie de vous en charger. Je joins aussi une lettre pour M. Suard, que vous voudrez bien lui remettre, si vous le trouvez convenable pour vous, pour moi et pour ce pauvre M. Bernard.

Était-il vraiment « très infirme » le prince qui se trouvait à Milan le 11 août précédent et qui en revenait par le Saint-Gothard et les Grisons? Inexactitude moins curieuse que celle-ci : « Je suis rentré dans ma patrie. » Le signataire s'appliquera, en effet, dans une lettre qui suivra, à établir qu'il est bien moins français qu'espagnol.

Bernard n'a pas été gardé longtemps en arrestation, soit que les démarches sollicitées aient eu du succès, soit que véritablement on n'eût rien à lui reprocher. La correspondance reprend, de la part du prince seulement, à la fin d'octobre 1792.

Lettre adressée à « M. Bernard, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 323, par la Croix-Rouge à Paris : »

Lausanne, le 27 octobre 1792. — ... J'ai reçu votre lettre du 19, qui contient les extraits de la *Gazette nationale;* je vous en remercie et je vous exhorte extrêmement à les continuer, en y ajoutant ce que vous saurez d'ailleurs, comme vous l'avez fait cette fois-ci. Ce que je vous recommande, c'est de ne point rester en arrière, c'est-à-dire que la date des nouvelles et celle de votre lettre soient les mêmes; au surplus, la

Gazette nationale dont je vous parlais n'est point la même que celle que vous avez extraite; la vôtre est le *Moniteur universel*, mais il y en a une autre qui est fort bien faite; elle est plus courte que votre *Moniteur* et elle vous donnerait par conséquent moins de peine. Si vous pensez comme moi, abonnez-moi pour cette Gazette.

Mandez-moi combien de bouteilles de vin vous m'envoyez par les rouliers, ainsi que la route que vous faites prendre à cet envoi, c'est-à-dire la dernière ville du royaume où il arrivera. Je vous prie aussi de me dire ce qu'il soit à propos à vendre de toutes mes affaires. Il serait temps de s'occuper de cette vente, que je veux faire absolument. Je voudrais savoir si le joli lustre que j'avais dans mon salon est en bon état. S'il n'y est pas, il faut le faire bien arranger, et c'est une des premières choses dont il faut vous défaire. Vous pourriez également vendre le vis-à-vis que j'ai acheté de Mme d'Aguesseau; il ne faut pas le donner à moins de trente louis.

Emmanuel, prince DE SALM-SALM.

La lettre suivante, adressée à Bernard, même adresse, est la dernière de la collection.

Lausanne, le 13 novembre 1792. — Vous auriez dû faire remarquer que je n'ai prêté aucun des serments militaires que les Assemblées constituante et législative ont prescrits pour ceux qui voulaient rester au service, et par cela seul j'ai perdu mon grade de maréchal de camp. Si on objectait la prestation d'un serment civique à la nation[1], il est bien aisé de faire voir que ce serment ne provenait que de la possession d'une maison que j'avais dans la rue de Grenelle et que j'ai vendue il y a deux ans, ce qui fait que je n'ai pas un pouce de terre en France. Vous avez beau dire, il est impossible qu'on veuille sérieusement me déclarer Français. Il serait bien moins absurde de me déclarer Espagnol. J'ai servi quatorze ans en Espagne et je n'en ai servi que douze en France. Après cela, je possède en Espagne un revenu foncier et un revenu viager. J'y possède de plus une commanderie dans l'ordre de Montera, laquelle me constitue membre des États du royaume de Valence. Enfin, j'ai prêté plus d'un serment à l'Espagne, et le roi d'Espagne est mon grand maître. Il m'a fallu une permission spéciale de

1. Le serment auquel il est fait allusion ici est celui du 4 février 1790, dont nous rappelons les termes : « Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi. » On lit au compte-rendu du *Moniteur :* « Le serment fini, M. le président a dit : « Je viens de recevoir le ser« ment qui m'a été envoyé par MM. les suppléants... » La feuille portant les signatures du prince de Salm-Salm et des suppléants ses collègues est conservée, aux Archives nationales, dans les papiers de la Constituante, sous la cote C 37, dossier 316.

lui pour entrer au service de France. Il me semble qu'il n'y a rien à opposer à ces arguments. Si l'Allemagne avait cessé d'être ma patrie ou si j'en avais une seconde, certainement ce serait l'Espagne. Vous pouvez faire usage de ce que je vous mande.

Emmanuel, prince DE SALM-SALM, Wild et Rhingrave.

Ainsi, un prince allié aux plus grandes familles de France et d'Allemagne ne craignait pas de mesurer la valeur d'un serment à « la possession d'une maison. » Il reniait pour de vils motifs un pays qu'il avait aimé, qu'il avait servi, dans lequel il avait humblement sollicité la naturalisation. Que devint-il après 1792? Il est difficile de le savoir. Les biographes l'ont négligé. Un seul (et nous n'osons le citer) le fait mourir en 1808. Le serviteur valait mieux, semble-t-il, que le maître; mais qui s'occupera jamais de l'humble et fidèle Bernard?

Armand BRETTE.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

NÉCROLOGIE.

JULES FLAMMERMONT. — ÉTIENNE CHARAVAY.

Le 29 juillet 1899, notre collaborateur Jules Flammermont a été subitement enlevé par une attaque de paralysie. Nous l'avions vu quelques jours auparavant plein de vigueur et d'activité, tout préoccupé de la grande œuvre historique à laquelle il se consacrait depuis plusieurs années : *le Règne de Marie-Antoinette*. — Par une disposition testamentaire singulière et que nous ne saurions trop déplorer, il a ordonné de brûler tous ses papiers, de sorte qu'il a anéanti non seulement les parties déjà rédigées de son ouvrage, mais même les innombrables copies qu'il avait recueillies dans toutes les bibliothèques d'Europe, à la suite de ses missions officielles et des voyages entrepris à ses frais. Si regrettable que soit la disparition de ces documents, les publications de Flammermont suffisent à lui assurer une place importante parmi les érudits de notre temps. Sorti en 1878 de l'École des chartes et de l'École des hautes études, il s'était d'abord voué aux études médiévales, et son *Histoire de Senlis au moyen âge* a été une des premières parmi ces monographies de villes qui ont, grâce à M. Giry et à ses élèves, renouvelé depuis quelques années la connaissance de nos institutions communales. En même temps, il donnait à la *Revue historique* un article sur la *Jacquerie en Beauvaisis* (1879), qui ramenait à ses véritables causes et à ses véritables proportions cette révolte toute locale et fort éphémère, dont M. Luce, dans sa remarquable thèse de doctorat, n'avait exactement déterminé ni les causes, ni la durée. Chargé par le duc d'Aumale de classer les archives de Chantilly, il ne se contenta pas de s'acquitter à merveille de cette tâche, il sut, avec autant de sagacité que d'énergie, par un examen attentif des documents, faire rentrer l'héritier des Condés dans des droits et des terres dont il avait été frustré. Flammermont aurait pu, s'il l'avait

voulu, se faire à Chantilly une vie facile et douce, en se réservant de larges loisirs pour ses travaux personnels; mais son caractère n'était pas fait pour accepter longtemps une situation subordonnée, si honorable qu'elle fût et si libéral que fût le maître qu'il servait. Il eut le courage à trente-cinq ans de se remettre aux exercices scolaires et de prendre ses degrés de licence. Ses fonctions à Chantilly avaient tourné son esprit vers l'époque moderne. Sa thèse de doctorat sur *le Chancelier Maupeou* (1883) réforma profondément le jugement aussi injuste que superficiel porté depuis un siècle par les écrivains libéraux sur un ministre dont les idées valaient beaucoup mieux que le caractère. Nommé successivement chargé de cours à la Faculté des lettres de Poitiers, puis professeur d'histoire de l'antiquité et du moyen âge à celle de Douai-Lille, Flammermont, tout en s'acquittant de ses obligations professionnelles, tourna toute son activité d'historien vers le XVIIIe siècle. Il consacra de nombreux voyages à recueillir des documents inédits en vue d'une histoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Outre de nombreuses publications de détail, telles que son *Étude critique sur les Mémoires de Mme de Campan*, les *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil*, les *Relations inédites de la prise de la Bastille*, il fit paraître des recueils importants : deux volumes des *Remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle;* deux volumes de la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz* (en collaboration avec M. d'Arneth); la *Journée du 14 Juillet;* une série de *Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution*. Il publiait aussi à l'usage de ses élèves un *Album paléographique du nord de la France* et une petite histoire de *Lille et de la région lilloise au moyen âge*. Flammermont laisse donc derrière lui une œuvre publiée déjà considérable; mais, sauf un article sur le *Second ministère de Necker*, paru dans la *Rev. hist.* en 1891, il n'a donné au public depuis 1883 que des matériaux réunis en vue de son Histoire de Marie-Antoinette. C'est pour nous une profonde douleur de penser à ce que nous perdons par le coup funeste qui a arrêté Flammermont au milieu de sa route. Il laissera le souvenir, non seulement d'un grand travailleur, mais d'un caractère. Brusque, original, capable d'injustice envers ceux qui différaient d'opinion avec lui, même sur des questions d'érudition (nous en avons fait l'expérience quand nous nous sommes permis de le contredire au sujet des Mémoires de Talleyrand), il avait aussi un grand fonds de bonté. Son testament en est une preuve. Il avait connu les débuts difficiles : il a laissé toute sa fortune à l'Université de Paris pour alimenter une caisse de prêts en

faveur des étudiants en histoire moderne. Mais ce qui dominait chez lui, c'était une indépendance de caractère qui ne souffrait aucun compromis. Aucune considération ne le faisait reculer quand il avait à défendre une cause qu'il croyait juste. Il l'a bien montré quand, avec l'appui de ses amis du cercle Saint-Simon, et sans s'inquiéter des criailleries, il entreprit une campagne contre l'administration de la marine qui laissait ses archives dans le désordre, exposées à toutes les dilapidations, et entravait de toutes les manières les recherches des travailleurs. On lui dut la réorganisation des archives, sous la direction d'un de nos confrères, M. Didier Neuville, et d'une commission, qui entreprirent l'inventaire de leurs richesses et les mirent libéralement à la disposition des historiens. Il est inutile d'ajouter qu'un homme de tant de droiture, de désintéressement et de courage devait prendre et avait pris résolument parti, dans les luttes de ces deux dernières années, pour la justice et pour la vérité.

M. Étienne Charavay a été enlevé subitement le mercredi 4 octobre dernier. Ancien élève, lui aussi, de l'École des chartes et de l'École des hautes études, M. Charavay avait comme collectionneur et connaisseur en autographes une réputation européenne. Il était de plus un érudit de grande valeur. Sa thèse de l'École des chartes sur le dauphin Louis avait été très remarquée, et c'est lui qui publia pour la Société de l'histoire de France les deux premiers volumes des *Lettres de Louis XI*. Il fut, avec M. Aulard, un des fondateurs de la *Société de l'histoire de la Révolution française* et un des principaux collaborateurs de la revue *la Révolution française*. Sa biographie du *Général Lafayette* est pleine de renseignements nouveaux. La *Correspondance de Carnot*, dont il a donné deux volumes, est une édition modèle par le soin avec lequel les textes sont établis, par l'abondance et la précision des commentaires. Il allait faire paraître, avec M. Flammermont, les *Mémoires de Choiseul*. La mort a enlevé les deux collaborateurs presque en même temps. M. Charavay était un homme profondément dévoué à toutes les nobles causes, en particulier à celle de l'enseignement populaire. Comme membre de la *Société de l'Instruction populaire*, comme secrétaire général de la *Ligue de l'Enseignement*, il a rendu d'éminents services avec autant de modestie que de dévouement. Avant de mourir, il avait eu une profonde satisfaction morale. Il avait pu, au procès de Rennes, réparer l'erreur qu'il avait commise en 1894 en admettant que le fameux bordereau pût être attribué au capitaine Dreyfus. Il tint à honneur de rétablir lui-même la vérité et de déclarer que le bordereau avait été certainement écrit par le commandant Esterhazy. Avec la simplicité qu'il mettait en toutes choses, mais avec une

émotion profonde, il fit réparation à la noble victime qu'il avait eu le malheur de charger en 1894 d'un crime imaginaire. Les insultes et les insinuations calomnieuses que sa fière rétractation lui attira de la part de quelques misérables n'ont fait que le grandir dans l'estime des honnêtes gens. Ils pleurent en lui un homme de bien et un excellent érudit.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Le livre de M. E. Rodocanachi sur *Bonaparte et les îles Ioniennes* (Alcan) élucide d'une manière complète un point de détail fort intéressant de la politique de Bonaparte. La possession des îles Ioniennes faisait partie de son plan de politique méditerranéenne qui poursuivait deux buts : « Chasser les Anglais de la Méditerranée et occuper des positions qui permettraient à la France de profiter de la ruine de la Turquie. » — Il l'écrivait très clairement au Directoire : « Les îles de Corfou, Zanthe et Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble. L'empire des Turcs s'écroule tous les jours; la possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir autant que ce sera possible ou d'en prendre notre part. Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. » L'occupation des îles Ioniennes par les Français fut la conséquence immédiate de la chute de Venise, à qui elles appartenaient et qui faisait peser sur elles une domination fort arbitraire. Les Français y furent bien accueillis en juin 1797, mais la maladresse des agents du Directoire, sa politique flottante vis-à-vis d'Ali de Tébélen, que la France soutint d'abord pour le combattre ensuite, le manque d'égards pour les coutumes et les idées religieuses du pays nous aliénèrent bientôt la population grecque, et quand une flotte turco-russe entreprit la conquête des îles, les Corfiotes se montrèrent peu disposés à combattre pour nous. Malgré l'héroïsme du général Chabot et de ses troupes, Corfou dut se rendre le 5 mars 1799, après un siège de plus de quatre mois. De 1799 à 1807, les îles formèrent une *république septinsulaire* autonome, où le parti aristocratique, après une courte éclipse en 1801, reprit toute l'autorité et en usa si mal que les Français furent bientôt regrettés. La paix de Tilsitt rendit les îles à la France, mais les Anglais réussirent à les réoccuper toutes, sauf Corfou, en 1809, et Corfou resta jusqu'en 1814 partie intégrante de l'empire français. Elle profita largement, grâce au général Donzelot, de l'énergique impulsion que l'administration impériale donnait partout aux travaux publics et de la supériorité de notre justice sur

celle que les Grecs des îles avaient connue jusque-là. Livrées à l'Angleterre par les traités de Vienne, les îles Ioniennes ne réussirent jamais à en obtenir les institutions libres qui leur avaient été promises; et l'administration française, de 1809 à 1814, resta la meilleure que les îles aient eue au XIXe siècle. Au récit, très précis et très vivant de ces événements, M. Rodocanachi a ajouté en appendice des documents inédits curieux sur les négociations par lesquelles Capo d'Istria chercha, mais en vain, après 1815, à assurer aux îles Ioniennes une certaine autonomie.

Comme préface aux articles de MM. Marcotti et Rodocanachi sur Élisa Bacciochi à Lucques et à Florence, nous devons signaler la consciencieuse étude de M. P. Marmottan sur la jeunesse d'*Élisa Bonaparte* (Champion) jusqu'à la fin du Consulat, et le volume sur le *Royaume d'Étrurie* de 1801 à 1807 (Ollendorff, 1896), ce bizarre royaume constitué à Lunéville pour le prince de Parme Louis et pour sa femme Marie-Louise, infante d'Espagne, et qui n'était guère qu'un département français. M. Marmottan continuera, nous l'espérons, ses études sur l'Italie napoléonienne, au sujet de laquelle il a réuni tant de documents inédits.

M. Georges Picot vient de nous donner le premier volume des *Fragments et Souvenirs du comte de Montalivet* (C. Lévy), son beau-père, et a fait précéder cette première série de souvenirs, qui s'étend de 1812 à 1832, d'une notice biographique où il a fait revivre, avec une émotion communicative, la noble et sympathique figure d'un des meilleurs serviteurs du roi Louis-Philippe. M. de Montalivet était, toute proportion gardée, un de ces hommes de la trempe de Casimir Périer, race devenue bien rare aujourd'hui dans notre France abâtardie, qui savaient être énergiques dans la modération et garder la fière indépendance de leur pensée et de leur parole devant le pouvoir comme devant les électeurs. C'est cette réputation de modération et d'énergie qui le fit choisir comme ministre de l'Intérieur par Louis-Philippe au moment de la crise difficile, créée en 1830 par le procès des ministres, et M. de Montalivet justifia ce choix par l'habileté et le courage avec lesquels il enleva, le jour du verdict, les ministres condamnés aux fureurs de la foule. Il fut pour Casimir Périer un collaborateur digne de lui, et l'on trouvera dans le présent volume le bel article où il a exposé, avec l'impartialité de l'historien, les principes et les résultats de la politique de ce grand homme d'État. En 1832, il quittait l'Intérieur, qu'il ne devait reprendre que de 1836 à 1839 sous les ministères Thiers et Molé. Dans ces deux cabinets, il montra la fermeté d'un esprit pratique, passionné pour le bien public, ouvert à toutes les idées libérales, ennemi de toutes les utopies et inaccessible à ces animosités personnelles, à ces mesquines ambitions,

à ces passions de coterie qui furent, sous Louis-Philippe, le vice du parti doctrinaire comme du parti avancé. De 1832 à 1836 et de 1839 à 1848, M. de Montalivet consacra toute son activité à ses fonctions d'intendant de la liste civile; fonctions délicates et difficiles où il sut allier beaucoup d'indépendance à un absolu dévouement, accomplir beaucoup de bonnes œuvres et de grands travaux avec un budget très restreint, être pour le roi un conseiller aussi sincère que sage, mais dont les conseils ne furent pas, surtout à la fin du règne, suffisamment écoutés. — Le 24 février, M. de Montalivet montra, en protégeant le départ du roi, la même bravoure tranquille qu'il avait déployée le 21 décembre 1830 pour escorter les ministres de Charles X du Luxembourg à Vincennes. La révolution accomplie, il ne se crut pas délié de ses devoirs et continua à défendre la mémoire et les biens de son roi contre toutes les attaques, jusqu'au jour où la troisième république répara les iniquités commises par Louis-Bonaparte en 1852. — Sa santé ébranlée ne lui permit pas de prendre une part active aux luttes politiques des trente dernières années de sa vie (il mourut le 4 janvier 1880), mais il prit plus d'une fois la plume pour défendre les principes de liberté et d'ordre qui lui étaient chers; son action s'exerça souvent d'une façon utile et discrète, surtout lorsqu'il reconnut la vanité des projets de restauration monarchique, et se rallia loyalement au régime républicain; enfin, il travailla avec une admirable et fructueuse persévérance à la prospérité des communes de Saint-Bouize et de Couargues où se trouvent les propriétés des Montalivet. Le petit livre : *Un heureux coin de terre,* où il a retracé les progrès moraux et matériels de ces communes pendant un demi-siècle, est un petit chef-d'œuvre qui devrait servir de bréviaire à tous nos grands propriétaires fonciers. En même temps, M. de Montalivet s'occupait de retracer, pour l'instruction de ses petits enfants, l'histoire des grands événements dont il avait été l'acteur et le témoin. Il n'a pu, malheureusement, laisser que des fragments de ces Mémoires. Ceux que nous donne aujourd'hui M. Picot sur la jeunesse et les débuts de M. de Montalivet à la Chambre des pairs, sur les journées de juillet, sur le procès des ministres et sur la formation du ministère Casimir Périer sont plus que de simples souvenirs. Ce sont des morceaux d'histoire écrits par un homme qui sait juger avec autant de fermeté qu'il a su agir.

Le livre de M. Léopold de Saussure, *Psychologie de la colonisation française dans ses rapports avec les sociétés indigènes* (Alcan), n'a pas été dans la presse l'objet de l'attention qu'il mérite. L'auteur est un officier de marine qui a voyagé dans le monde entier, qui a pu comparer nos procédés de colonisation avec ceux des Anglais et des Hollandais. Il a cherché la raison pour laquelle nos colonies nous

coûtent si cher et donnent, pour la plupart, de si piètres résultats. La principale raison n'en est pas que les Anglais nous ont enlevé les terres les plus productives pour nous laisser les plus ingrates; elle ne réside pas non plus dans notre régime politique qui nous fait remplir les administrations coloniales de tous les fruits secs et de tous les fruits véreux de la mère-patrie; elle réside dans une fausse conception, essentiellement française, la même à laquelle Taine attribuait notre Révolution, la conception classique de l'unité de la race humaine et de l'esprit humain; l'idée de l'excellence de nos lois, de nos institutions, de nos mœurs, de notre langue et de la nécessité de commencer toute colonisation par l'assimilation des indigènes. — C'est cette doctrine de l'*assimilation*, préconisée par nos hommes politiques, nos journalistes et nos administrateurs, comme par nos congrès coloniaux et notre presse coloniale, que M. de Saussure combat avec une verve convaincante, au nom des principes comme au nom des faits. Appuyé sur le livre remarquable de Gustave Le Bon, *les Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, il soutient que l'hérédité des caractères mentaux chez des peuples aussi différents de nous que les peuples de l'Asie et de l'Afrique rend vaine l'espérance de les assimiler rapidement. On ne fait que les pervertir sans les civiliser; on détruit leurs qualités natives et originales pour en faire des singes corrompus de la civilisation européenne, et on emploie en pure perte à leur imposer nos lois, nos institutions et notre langue des sommes immenses qui, employées à mettre en valeur les colonies au point de vue économique, auraient donné des résultats bien plus profitables pour la mère-patrie. Elles auraient même plus contribué à la véritable assimilation, là où elle est possible, que les mesures de contrainte et d'éducation machinale où nous nous obstinons. M. de Saussure montre que si la Gaule antique est devenue romaine, c'est par une transformation naturelle et non imposée d'autorité par Rome; que l'européanisation du Japon n'a, jusqu'ici, produit aucun résultat, sauf au point de vue matériel. Il trace un tableau tristement éloquent de la ruine de nos colonies des Antilles, où l'on a transformé en électeurs les nègres et les mulâtres, et des erreurs commises au Tonkin, en Nouvelle-Calédonie, en Afrique, en Algérie. La Tunisie seule qui, heureusement pour elle et pour nous, n'est pas une colonie, échappe aux funestes conséquences de nos faux principes de colonisation. C'est en respectant les habitudes, les institutions, la religion, la langue des peuples conquis, en utilisant leurs administrations locales qu'on peut, comme l'ont fait les Anglais dans l'Inde, mettre en rapport sans frais les richesses économiques des colonies. La comparaison de nos budgets coloniaux et de ceux des Anglais est suffisante pour

condamner tout notre système. M. de Lanessan est un des rares hommes politiques qui l'ont compris; aussi ne l'a-t-on pas laissé longtemps en Indo-Chine.

M. Hervé de Kérohant a réuni, sous le titre : *Trente ans de politique* (C. Lévy), les articles et discours les plus remarquables de M. Ed. Hervé, son frère. Ces articles méritaient d'être conservés et réunis, non seulement à cause de leur valeur littéraire, mais parce qu'ils marquent des dates de notre histoire politique. La question de République ou de Monarchie y est discutée avec une passion souvent clairvoyante, toujours éloquente. On y trouvera de petits chefs-d'œuvre de polémique, par exemple l'article : *les Vengeurs de Bazaine* (p. 158).

On relira avec admiration les *Notes sur l'Affaire Dreyfus* de M. Cornély, qui ont paru d'abord comme articles dans le *Matin* et le *Figaro*. Ce livre pourrait avoir pour sous-titre : « Confession d'un conservateur honnête homme. » M. Cornély a tenu à conserver le témoignage de toutes les hésitations, de toutes les fluctuations de sa pensée; rien de plus touchant, de plus dramatique que de voir sa conscience, éclairée par degrés, passer de la simple conviction de la nécessité d'une revision à la pleine certitude de l'innocence du condamné de 1894, et de la constatation d'une affreuse erreur judiciaire à celle des crimes commis pour en éviter la révélation. Ces articles sont en même temps des chefs-d'œuvre de finesse et d'esprit, et le lettré, l'historien et le moraliste y trouvent également leur plaisir.

Géographie. — Une omission qui doit être réparée nous a fait négliger d'annoncer, au moment où il a été achevé, l'*Atlas de géographie historique* publié par la maison Hachette sous la direction de M. Schrader. Cet Atlas est accompagné d'un commentaire étendu qui occupe les deux pages du verso de chaque carte. Les cartes ont été établies et les commentaires écrits par MM. Bernard, Blondel, Bourgeois, Cahun, Debidour, Diehl, Doby, Froidevaux, Gallois, Guiraud, Haumant, Haussoullier, Lavisse, Lemonnier, Longnon, Marcel, Maspero, Rambaud, Sorel, Waddington. MM. Waddington, Bourgeois, Haumant et Froidevaux ont été les principaux collaborateurs pour la partie moderne. M. Maspero s'est chargé de tout l'ancien Orient, M. Haussoullier de toute l'histoire grecque, M. Longnon de la Gaule et de toute l'histoire de France au moyen âge. Il a fourni là, dans des cartes admirablement établies et dans des résumés lumineux, un abrégé de cette géographie historique de la France que seul il peut nous donner. Cet Atlas rendra aux historiens de précieux services.

G. Monod.

BELGIQUE.

(*Suite*[1].)

Histoire des institutions et du droit. — M. L. Van der Kindere[2] s'est livré à de patientes recherches dans les documents de l'époque médiévale pour pouvoir déterminer exactement la condition juridique des serfs d'église. Tenant compte aussi des travaux allemands et français sur la question, et les rectifiant parfois, il arrive à cette conclusion que si la protection ecclésiastique a présenté des avantages réels, au point que beaucoup d'hommes ont abdiqué leur indépendance pour jouir du patronage de l'Église, l'état de ces serfs n'en est pas moins de beaucoup inférieur à celui des hommes libres. Il juge en passant la culture morale du XIIe siècle avec une grande sévérité, et tout en faisant, dit-il, la part du temps et des circonstances, il relève à charge de l'Église des actes peu généreux, un amour excessif de l'argent, et il lui reproche d'avoir eu des égards insuffisants pour les droits de l'individu. Nous avons parlé, dans notre Bulletin précédent, de la controverse qui a surgi entre le P. Brabant[3] et M. J. Frederichs[4] au sujet du Grand Conseil créé par Philippe le Bon. M. A. Gaillard[5] a repris cette question. Il résulte de ses explorations dans les papiers de la Chambre des comptes que, dès 1446, le duc de Bourgogne forma un conseil permanent chargé de gouverner le pays en l'absence du souverain ; lorsque le prince résidait dans les Pays-Bas, le Conseil se bornait à lui faire rapport sur les affaires soumises à sa délibération. En 1454, ce Conseil fut érigé en cour de justice suivant le prince dans ses déplacements; en 1473, il devint sédentaire, et Malines lui fut assigné comme résidence. Sup-

1. Voir *Revue historique*, LXXI, p. 123.

2. *Les Tributaires ou serfs d'église en Belgique au moyen âge* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, XXXIV, 409-48. Tiré à part. Bruxelles, 1897, 77 p.).

3. *Étude sur les conseils des ducs de Bourgogne* (*Ibid.*, 5e série, I). — J. Frederichs, *Suite à ma notice* (*Ibid.*).

4. *Le Grand Conseil ambulant des ducs de Bourgogne et des archiducs d'Autriche* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 4e série, XVII. Tiré à part. Bruxelles, 1890, 76 p.).

5. *L'Origine du Grand Conseil et du Conseil privé* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série, VI, 267-324. Tiré à part. Bruxelles, 1896, 57 p.).

primé à la mort de Charles le Téméraire, il fut reconstitué par Philippe le Beau, qui le divisa en deux départements : le Grand Conseil de Malines et le Conseil privé. M. E. Lameere[1] est venu ajouter un nouveau chapitre à cette controverse. Il a retrouvé, dans les manuscrits de la bibliothèque communale de Tournai, un règlement de la cour de Philippe le Bon arrêté le 12 janvier 1437, et d'où il semble résulter que le Conseil ambulatoire pourrait bien avoir été établi avant 1446. M. E. Lameere était déjà connu par une bonne dissertation doctorale sur l'Audiencier[2]. Ce fonctionnaire, simple receveur des droits du sceau au milieu du XIVe siècle, devint, à la longue, le premier secrétaire d'État des Pays-Bas, exerçant sur les affaires politiques intérieures et extérieures une influence toujours grandissante dont le jeune érudit a marqué les étapes avec beaucoup de précision d'après les riches archives de l'Audience, conservées à Bruxelles. Le Conseil de Brabant était une des premières cours de justice des Pays-Bas, investie d'importantes attributions politiques. Dans les limites des duchés de Brabant et de Limbourg, il participait indirectement au pouvoir du prince, en ce sens que plusieurs actes de la souveraineté ne pouvaient être accomplis qu'avec son concours. Dans les luttes fréquentes qui surgirent depuis le XVe siècle entre le peuple et ses princes, le Conseil de Brabant combattit avec ardeur et souvent avec succès pour la cause des libertés publiques. M. Gaillard[3] se refuse à voir l'origine du Conseil de Brabant dans le Conseil de Cortenberg ou dans l'ancien Conseil ducal; pour lui, c'est aux chambres de Conseil créées par les ducs de Bourgogne qu'il faut le rattacher. Après un exposé critique dont les conclusions seront difficilement admises, mais dans la discussion desquelles nous ne pouvons entrer ici, l'auteur passe à l'histoire proprement dite du Conseil, en suivant l'ordre chronologique depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe. Toute cette partie du travail a été faite d'après les archives du Conseil, et presque tout y est neuf. Le Conseil, investi à ses débuts d'attributions politiques et judiciaires, passe par des vicissitudes diverses

1. *L'Origine du Grand Conseil ambulatoire et du Conseil privé* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1897, III, 49-169).

2. *Essai sur l'origine et les attributions de l'Audiencier dans les anciens Pays-Bas*. Bruxelles, Bruylant, 1896, 80 p. — M. E. Lameere a publié les pièces justificatives de sa dissertation sous le titre de *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'origine et des attributions de l'Audiencier dans les anciens Pays-Bas* dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (5e série, VII, p. 145-232).

3. *Le Conseil de Brabant. Histoire. Organisation. Procédure.* T. I. Bruxelles, Lebèque, 1898, in-4°, 492 p.

jusqu'à ce que l'ordonnance de Charles-Quint, de 1531, lui donne un règlement qui, sauf de minimes changements, demeure sa charte constitutionnelle jusqu'aux réformes de Joseph II. Des contestations se produisirent entre le Conseil de Brabant et le Conseil privé, dont Charles-Quint n'avait pas délimité les pouvoirs d'une manière suffisamment explicite; l'introduction des médianates engendre la vénalité des offices et donne lieu à des difficultés sans cesse renaissantes; des conflits s'élèvent entre la justice séculière et les officialités; Philippe II veut réformer la justice criminelle, et son ordonnance, de 1570, une des rares mesures que l'on puisse mettre à son actif, est accueillie par des résistances désespérées. Fréquemment, les membres du Conseil sont frappés d'emprunts forcés par le gouvernement. Au XVIIIe siècle, nous trouvons l'histoire des troubles de Bruxelles et du fameux procès Anneessens; les légendes qui ont cours sur cet épisode célèbre de nos annales sont sévèrement rectifiées. Enfin, les questions du droit de grâce et du maintien de la torture sous le règne de Marie-Thérèse sont exposées avec soin, ainsi que les réformes judiciaires de Joseph II et la restauration du Conseil après la révolution brabançonne. La documentation du livre est très abondante; peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur de s'abstenir trop souvent d'apprécier et de conclure.

Un autre Conseil de justice, celui de la Flandre, a trouvé un historien dans M. N. DE PAUW[1]. M. E. BACHA[2] a cherché à établir, contre l'opinion généralement reçue, que le chancelier de Flandre n'avait ni pouvoirs judiciaires ni pouvoirs politiques, mais qu'il était avant tout le directeur général de la recette publique. Il défend cette thèse avec beaucoup d'érudition. La naissance des gildes marchandes a été expliquée de diverses manières par Wilda, Wauters, Flach, Gross et d'autres. Un jeune professeur belge, M. H. VAN DER LINDEN[3], élève de M. Pirenne, après avoir discuté très judicieusement les théories des savants précités, démontre que la formation des gildes est un phénomène d'ordre économique, né de l'impuissance des pouvoirs publics à protéger efficacement le commerce. L'initiative des particuliers y pourvut au moyen de ces ligues; puis celles-ci se développèrent, et leur extension interurbaine forma la Hanse. Le caractère économique des gildes domine jusqu'au XIIIe siècle. A cette époque, les gildes se placent sous le patronage des conseils urbains récem-

1. *La Cour d'appel de Gand depuis cinq siècles.* Gand, Hoste, 1897, 79 p.
2. *Le Chancelier de Flandre.* Bruxelles, Lamertin, 1897, 160 p.
3. *Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge.* Gand, Engelcke, 1896, 126 p.

ment établis, elles se confondent peu à peu avec le patriciat, et, tout en devenant un rouage de l'organisme communal, elles dominent la grande industrie et manifestent, de plus en plus, des tendances protectionnistes et exclusives. Elles perdent enfin leurs privilèges et disparaissent après les révolutions démocratiques des villes. Un des chapitres les plus étudiés est celui où l'auteur établit que les communes ne proviennent pas des gildes, et que l'influence de celles-ci, sur les constitutions urbaines, a été peu considérable.

Il était intéressant de savoir ce que pensaient des États généraux les hommes politiques et les publicistes des Pays-Bas au moment où la cession de nos provinces aux archiducs Albert et Isabelle put faire espérer l'inauguration d'un régime de sincère autonomie. M. V. Brants[1] a fait connaître le résultat de ses recherches sur ce point. La plupart des documents qu'il a consultés conseillent une politique de modération, mais représentent la réunion des États généraux comme offrant de graves inconvénients.

On sait avec quelle ardeur les tribunaux de l'ancien régime et la plupart des juristes combattirent les tendances réformatrices du gouvernement autrichien en matière pénale, et notamment l'opposition acharnée qu'ils firent à la suppression de la torture. L'auteur de ce bulletin[2] a étudié cette question en recourant surtout aux archives criminelles. *La Chambre des Représentants* par Henry et Livrouw[3] et *le Sénat* par Derie et Marchal[4] ne sont pas des ouvrages d'histoire politique, ainsi que leur titre pourrait le faire supposer; ils contiennent les biographies de tous les membres actuels des deux Chambres législatives belges. L'intérêt de ces livres ne se trouve pas dans cette série de notices, dont les intéressés ont complaisamment fourni tout au moins la substance; il est, pour *la Chambre des Représentants*, dans la volumineuse préface de M. A. de Ridder sur les débats dont la Chambre a été le théâtre de 1830 à 1894. Ce travail est assez complet, et l'auteur y a fait les plus louables efforts pour rester objectif. De même, ce qui nous intéresse dans *le Sénat*, c'est la préface historique de M. Surmont de Volsberghe. Ce membre dis-

1. 1598. *Quelques notes sur les théories politiques et les États généraux aux Pays-Bas sous le règne des archiducs Albert et Isabelle* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1898, 3e série, XXXV, p. 92-113).

2. E. Hubert, *la Torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIe s. Son application. Ses partisans et ses adversaires. Son abolition* (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-4°, t. LV. Tiré à part. Bruxelles, 1897, 276 p.).

3. Bruxelles, Schepens, 1896, 468 p.

4. Ibid., 1897, 537 p.

tingué de la droite sénatoriale plaide avec un incontestable talent la cause de son parti, et il a le bon goût de se garder du panégyrique; sans doute ses appréciations prêtent à la controverse, mais il dit parfois la vérité à ses amis, il montre les erreurs qu'ils ont commises, et garde toujours le ton qui convient à l'histoire. La dernière œuvre sortie de la plume du baron P. DE HAULLEVILLE est aussi une *Étude sur le Sénat*[1]. Il y défend le système des deux chambres contre les socialistes, et examine ensuite en détail les discussions du Congrès national en 1830-31 et des assemblées chargées en 1893-94 de la revision constitutionnelle. Il critique, d'une manière très serrée, la législation actuelle et prône une organisation qui serait basée sur la représentation des classes, il emprunte souvent ses arguments à l'histoire des anciens Pays-Bas.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — Nous devons d'abord indiquer ici plusieurs ouvrages hagiographiques considérables, que nous avons oublié de mentionner dans notre bulletin précédent. La Société des Bollandistes a fait paraître les deux premiers tomes de novembre des *Acta Sanctorum*[2]. Le premier est l'œuvre des PP. C. DE SMEDT, G. VAN HOOF et J. DEBAKER; le second est dû aux mêmes éditeurs, qui se sont associé les PP. F. VAN ORTROY, H. DELEHAYE et A. PONCELET.

On peut rattacher à l'histoire religieuse des travaux bibliographiques importants comme les catalogues des manuscrits hagiographiques latins de la Bibliothèque nationale de Paris[3], la bibliothèque hagiographique grecque[4], le relevé des manuscrits hagiographiques de la bibliothèque royale de Bruxelles[5], et un autre recueil dont la première livraison vient de paraître : la *Bibliotheca hagiographica*

1. Bruxelles, Schepens, 1896, in-8°, 45 p.

2. T. I. Paris, Palmé, 1887, in-fol., 1006 p. Il contient des vies des saints des trois premiers jours du mois de novembre, et notamment la *Vita S. Huberti*. Nous signalerons aussi la savante introduction de ce volume. — T. II, 1re partie. Ibid., 1894, in-fol., 623 p. Il contient des vies des saints du 3 et du 4 novembre, et des notices sur des Bollandistes défunts : Victor de Buck (1817-1876); Remi de Buck (1819-1880), et Auguste Bossue (1804-1882).

3. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI° qui asservantur in bibliotheca nationali Parisiensi*. Bruxelles, Schepens, I, 1889, 606 p.; II, 1890, 646 p.; III, 1893, 739 p. *Indices*, 202 p.

4. *Bibliotheca hagiographica graeca, seu Elenchus Vitarum Sanctorum graece typis impressarum. Ediderunt Hagiographi Bollandiani*. Bruxelles, Polleunis, 1895, 143 p. — *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae nationalis Parisiensis. Ediderunt Hagiographi Bollandiani et Henricus Omont*. Bruxellis, apud editores, 1896, 372 p.

5. *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis*. Bruxelles, Polleunis, I, 1886, 614 p.; II, 1889, 557 p.

latina antiquae et mediae aetatis[1]. Cette dernière publication contiendra le relevé, par ordre alphabétique des noms des saints, de tous les écrits relatifs à leur vie, à leurs miracles, aux translations de leurs corps, etc., rédigés en latin avant le XVIe siècle, avec l'indication de tous les ouvrages où on les trouve imprimés. Elle évitera souvent de pénibles recherches aux hagiographes, et rendra de grands services à tous les érudits qui seront amenés à s'occuper de questions relatives à la biographie des saints. Nous citerons également dans ce domaine les extraits des manuscrits de Jean Gielemans[2], religieux du Rouge-Cloître, près de Bruxelles, dont plusieurs représentent le plus ancien texte connu au sujet de certains sanctuaires brabançons. Les Bollandistes ont aussi poursuivi la publication de leur revue[3]; elle contient un grand nombre de travaux hautement appréciés par les spécialistes. Nous signalerons notamment les bulletins des publications hagiographiques qui sont très développés.

L'abbaye de Saint-Hubert, fondée au VIIIe siècle, a perdu, de bonne heure, la plupart de ses titres antérieurs au XIe. A ces témoignages authentiques, qui font ainsi défaut, se sont substituées des légendes tenaces. M. G. KURTH[4], qui prépare pour la commission royale d'histoire une édition des chartes de l'abbaye, s'est attaché à dégager la vérité historique de ces fictions. Il démontre la fausseté des traditions relatives à la lettre tombée du ciel sous Pépin de Herstal, et, d'accord avec Lecointe et Mabillon, fixe l'établissement du monastère à une des premières années du VIIIe siècle; il conteste l'existence du château d'Ambra, inventé, croit-il, par un moine du XIe siècle pour justifier les droits de Saint-Hubert sur la dîme d'Amberloup; il détermine l'étendue du domaine primitif et en expose le développement par l'abbé Bérégise; la fondation de Wolcand relève l'abbaye de sa décadence, et les Bénédictins sont substitués aux chanoines réguliers. En étudiant les principaux événements dont Saint-Hubert est le théâtre du IXe au XIe siècle, l'auteur fait justice de la légende

1. 1re livr. *A.-Cecilia*. Bruxelles, à la Société des Bollandistes, 1898. Le volume aura 1200 p.

2. *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johanni Gielemans, canonici regularis in Rubea valle prope Bruxellas*. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1895, 496 p.

3. *Analecta Bollandiana*, 1896-1898, t. XV-XVII, 3 vol. in-8° de 464, 543, 496 p. — Nous avons cité dans notre dernier Bulletin (*Rev. hist.*, LXV, 156) la controverse autrefois suscitée par l'édition de Galbert de Bruges, et nous renvoyons à un article de la même Revue, L, 456-457; cette citation doit être complétée par l'indication de l'article de M. G. Monod, *Ibid.*, LII, p. 235.

4. *Les Premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5e série, VIII, p. 7-112).

des huit abbés communs à Saint-Hubert et à Prüm, prouve le caractère apocryphe du diplôme de Clément II en 1047, confirmant aux moines ardennais toutes leurs possessions, et fait l'histoire succincte des huit prieurés nés de l'abbaye dans le troisième tiers du XIe siècle. Enfin il étudie l'historiographie de Saint-Hubert, et, par ce patient travail de reconstitution, enrichit singulièrement nos connaissances d'histoire religieuse et luxembourgeoise.

M. Paul Fredericq, aidé de ses meilleurs élèves, a fait paraître en 1896 la deuxième partie de l'importante collection de documents relatifs à l'Inquisition pontificale et épiscopale dans les Pays-Bas avant la Réforme[1]. Elle contient 203 pièces de diverse nature : listes d'hérétiques, sentences des cours de justice laïques et ecclésiastiques, documents de Glasgow sur Lambert le Bègue, sur les Templiers, sur les béguines et beggards, sur les danseurs et les flagellants, sur les frères et sœurs de la vie commune, etc. Chaque pièce est reproduite dans la langue de l'original, avec une analyse brève et claire et des notes bibliographiques parfois assez étendues. Beaucoup de ces documents sont inédits, et leur découverte est due à des recherches faites dans les archives de Belgique, de Hollande, de France, d'Angleterre et du Vatican; d'autres étaient dispersés dans quantité de collections de toutes les époques. Une table des ouvrages imprimés et des recueils manuscrits consultés par l'auteur, un index chronologique des fragments publiés, enfin une table alphabétique et analytique terminent le volume. Tous les critiques sont d'accord pour regretter que l'auteur ait usé de la langue flamande, qui n'est guère connue en dehors de la Belgique et de la Hollande, et ait condamné ainsi son remarquable ouvrage à rester incompréhensible pour une grande partie du monde savant.

Le même historien a commencé, depuis quelque temps déjà, la mise en œuvre des documents qu'il a recueillis, et nous avons analysé dans le Bulletin précédent la première partie de son *Histoire de l'Inquisition néerlandaise*[2]. Nous avons maintenant la seconde partie de cet ouvrage[3]. Elle porte sur le XIVe siècle, qui fut, pour toute

1. *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis neerlandicae. Verzameling van Stukken betreffende de pauselijke en bisschoppelijke inquisitie in de Nederlanden.* Gand, Vuijlsteke, 1896, t. II, 411 p.

2. *Geschiedenis des Inquisitie in de Nederlanden tot aan hare herinrichting onder keiser Karel V. Eerste deel. De Nederlandsche Inquisitie tijdens de elfde, twaalfde en dertiende eeuwen.* Gand, Vuijlsteke, 1892, 114 p.

3. *Id. Tweede deel. De nederlandsche inquisitie tijdens de veertiende eeuw.* Ibid., 1897, 195 p. Un extrait de ce fascicule a été publié dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (coll. in-4°, t. LIII) sous le titre : *De secte*

l'Europe occidentale, une période de crise religieuse intense, et qui vit naître, dans les Pays-Bas, des sectes nombreuses. M. Fredericq ne s'est pas tenu strictement à son titre, il a élargi ses recherches et y a compris les doctrines professées par les hérétiques aussi bien que les poursuites dont ceux-ci ont été l'objet. Il nous raconte l'histoire agitée des béguinages; la propagande faite en Brabant par l'hérésiarque Bloemardinne, bien connue dans la littérature néerlandaise, et digne adversaire du savant Ruusbroec; les excentricités des flagellants venus d'Italie, qui obtinrent un prodigieux succès dans le pays de Liège, le Hainaut, et le Tournaisis, et les bizarreries non moins étranges des danseurs qui, eux aussi, firent de nombreux adeptes à Liège, dans le Brabant et dans la Gueldre. Vient ensuite le procès des Templiers belges dont un assez grand nombre furent torturés et livrés aux supplices à Paris en 1309 et 1310; enfin l'histoire d'hérétiques isolés comme Walther, brûlé à Cologne en 1322, Jacques Peyt, un des chefs de la révolte des Kerels, le procès de Gérard Groote à Utrecht, etc. Étudiant les rapports de l'Inquisition avec le pouvoir laïque, M. P. Fredericq établit un grand nombre de faits prouvant que l'Inquisition pontificale domine en Allemagne et en France pendant tout le XIVe siècle. Sous Charles IV, elle s'installe dans les Pays-Bas et se fait obéir par les évêques aussi bien que par les autorités séculières.

Nous devons à M. P. Demeuldre[1] une notice très méthodiquement écrite sur un épisode curieux qui eut pour théâtre la ville de Tournai vers la fin du XVe siècle. Un Cordelier, F. Jean Angeli, ayant soutenu des doctrines plus qu'audacieuses en matière de pouvoir pontifical de juridiction et de culte des saints, et attaqué en même temps la moralité des prêtres séculiers, fut vainement sommé par le chapitre de se rétracter. Les chanoines enjoignirent alors à la communauté des Cordeliers de Tournai de désavouer leur frère. Après avoir résisté longtemps, les religieux se soumirent, lorsque la Faculté de théologie de Paris eut proclamé hérétiques et scandaleuses les propositions du F. Jean Angeli. M. J. Mulder[2] nous donne l'histoire religieuse d'Anvers pendant les années 1560-66. Cédant aux instances des magis-

geeselaarsder en der dansers in de Nederlanden tijdens de veertiende eeuw, 1896, 62 p.

1. F. Jean Angeli, *Épisode des conflits entre le clergé séculier et le clergé régulier à Tournai*, 1482-83 (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 1898, 5e série, VIII, 313-368).

2. *L'exécution des placards sur la foi et la résistance laïque à l'Inquisition à Anvers* (*De uitvoering des geloofsplakkaten en het stedelyk verzet tegen de inquisitie te Antwerpen*, 1550-1556). Gand, Vuijlsteke, 1897, 127 p.

trats de cette ville, Charles-Quint avait consenti à mitiger les dispositions draconiennes de l'Édit perpétuel de 1550, et à tolérer la présence des hérétiques dans la métropole commerciale des Pays-Bas. Les dissidents ne tardèrent pas à abuser de cette situation privilégiée, et l'autorité communale fut obligée de sévir pour les faire rentrer dans l'ordre. L'auteur expose les conflits de juridiction qui surgirent fréquemment entre clercs et laïques, le procès du fameux imprimeur Plantin, et enfin il cherche à déterminer le nombre exact des exécutions pour cause de contravention aux placards sur l'hérésie et croit pouvoir le fixer à 147 pour les années précitées. Il a surtout utilisé les comptes de la ville. M. J. Mulder était un excellent élève du séminaire de M. Paul Fredericq, et donnait de grandes espérances; il est mort à la fleur de l'âge, avant l'impression de son travail. Un autre élève du même maître, M. J. Frederichs[1], a prouvé, par l'étude des bulles pontificales, des ordonnances de Charles-Quint et des actes du Conseil de justice, que, contrairement à la tradition courante, l'Inquisition a été établie dans le duché de Luxembourg au XVIe siècle. Elle y fonctionna d'ailleurs moins activement que dans les autres provinces des Pays-Bas. M. A. Thys[2] a traduit en français, et quelque peu complété l'ouvrage qu'il avait publié en flamand il y a cinq ans[3]. On y trouve beaucoup de détails intéressants sur les persécutions infligées au clergé anversois par le gouvernement directorial; ces renseignements sont extraits des archives ou de papiers de famille. Il est regrettable que les sources ne soient pas mieux indiquées et que les documents encombrent trop souvent le texte.

On lira avec profit, même après les livres de Lanzac de Laborie et de l'abbé Balau, l'étude du P. Delplace[4] sur les rapports de l'Église et de l'État en Belgique depuis la conclusion du Concordat jusqu'à la chute de l'empire. La partie la plus neuve est le chapitre consacré à la « petite Église » ou secte des stevenistes. Stevens, ancien vicaire général de Namur, et ses adhérents repoussaient le Concordat, le jugeant contraire aux principes de l'Église. On prétend qu'il existe

1. *L'Inquisition à Luxembourg avant et pendant le XVIe siècle* (*De Inquisitie in het hertogdom Luxembourg voor en tijdens de XVIe eeuw*). Gand, Vuijlsteke, 1897, 127 p.

2. *La Persécution religieuse en Belgique sous le Directoire exécutif*, 1798-1799. Anvers, Kennes, 1898, 328 p.

3. *De geestelykheid van Antwerpen in* 1798-1799 (*le Clergé d'Anvers en* 1798-1799). Ibid., 1894, 238 p.

4. *La Belgique sous la domination française*. Louvain, Istas, 1896, 2 vol., 260, 232 p.

encore aujourd'hui dans quelques villages des adeptes de sa doctrine.

Le dernier livre de M. G. Daris[1] est un recueil d'études qui ont trait à l'histoire religieuse des Pays-Bas et plus spécialement de la principauté de Liège. Nous y remarquons surtout un travail important[2] sur Lambert de Saint-Christophe, autrement dit Lambert le Bègue (1131-1177); et, pour l'époque contemporaine, des éclaircissements sur le mémoire adressé, en 1814, par l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, au Congrès de Vienne, en faveur du rétablissement de la dîme, et pour obtenir que le culte protestant ne pût être pratiqué que dans le palais du souverain. Nous devons citer aussi quelques monographies de maisons religieuses, l'estimable *Histoire du couvent des Dominicains de Namur*, par le chanoine Barbier[3], où nous relevons la biographie du P. Norbert Delebecque, qui joua un rôle assez en vue dans les débats contre le Jansénisme; aussi de bons travaux sur les abbayes de Solières par M. de Paquier[4], et d'Enaeme par M. Beaucarne[5]. Les particularités d'ordre économique y sont spécialement mises en lumière. Le livre de M. N. Tillière, sur Orval[6], non dénué de mérite littéraire, est tout à fait dépourvu de valeur scientifique. Tout autre est l'importance du vaste répertoire historique de D. Berlière[7]. La deuxième partie du tome I nous donne, d'après un plan uniforme, tout ce qui concerne les couvents des grands ordres[8] dans les provinces de Hainaut et de Namur, c'est-à-dire la nomenclature des sources, l'histoire de la fondation, la liste, aussi complète que possible, des supérieurs, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avec la mention des faits principaux qui se passèrent sous le gouvernement de chacun, et l'indication des dépôts où ont passé, depuis la Révolution française, les manuscrits et les archives. Il y a là une somme de travail vraiment colossale, et

1. *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège.* T. XVI. Liège, Demarteau, 1897, 315 p.

2. M. Daris réimprime les documents dits de Glasgow, déjà publiés par M. P. Fredericq, et y joint l'*Antigraphum Petri* d'après une copie conservée à la bibliothèque du séminaire de Liège (voy. sur ce travail un article détaillé dans la *Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* du 15 octobre 1897).

3. Namur, Douxfils, 1898, 172 p.

4. *L'Abbaye de Solières* (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.* X. Tiré à part. Liège, 1896, 109 p.).

5. *Histoire de l'abbaye d'Enaeme.* Gand, Van der Porsten, 1896, 2 vol., 120-520 p.

6. *Histoire de l'abbaye d'Orval.* Namur, Delvaux, 1897, 618 p.

7. *Monasticon belge,* I, 2e livr. Bruges, Desclée, 1897, in-4°, 422 p.

8. Bénédictins, Cisterciens, Prémontrés, Augustins et Chartreux.

l'œuvre de D. Berlière améliore singulièrement la *Gallia christiana*, en ce qui concerne les monastères belges. On a critiqué la disposition des notices : il aurait mieux valu grouper par diocèses que par provinces. Une carte serait aussi une addition utile.

Le même savant religieux a réuni en volume[1] une série d'opuscules pleins d'intérêt sur les diverses réformes introduites dans l'ordre bénédictin, notamment pendant le concile de Bâle, puis du XVe siècle au XVIIe, par exemple, la célèbre réforme de Melk qui réussit en Autriche, en Bavière et en Souabe. Il a écrit également, d'après les sources, un chapitre inédit de l'histoire monastique des Pays-Bas : l'établissement d'une congrégation bénédictine au XVIIe siècle, sous les auspices de l'abbé de Saint-Denis. La nouvelle organisation ne parvint à se maintenir que durant vingt-six ans[2]. M. J. Halkin[3] a cherché, dans divers fonds d'archives, et surtout dans les archives de Cluny, déposées à la Bibliothèque nationale de Paris, les éléments d'une excellente histoire des prieurés clunisiens belges. Citons enfin une volumineuse biographie des Récollets flamands par le P. Naessen[4], qui comprend les religieux des maisons flamandes de cet ordre depuis le commencement du XVIIe s. jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Histoire militaire. — L'histoire militaire a fait l'objet de quelques travaux : M. C. Piot[5] a cherché à établir l'emplacement exact du camp de Labienus, en se basant sur le texte des *Commentaires* et sur des études topographiques. C'est aussi de la période des campagnes de César que s'est occupé M. Hock[6]. L'étude de M. Navez sur la bataille de Groeninghe[7] est un travail fait d'après des documents

1. *Mélanges d'histoire bénédictine.* Imprimerie abbatiale de Maredsous, 1897, 209 p.

2. *La Congrégation bénédictine de la présentation Notre-Dame* (*Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous*, XIII. Tiré à part. 1896, 65 p.).

3. *Les Prieurés clunisiens belges.* 1re partie : *Saint-Pierre d'Aywaille, Saint-Séverin en Condroz, Sainte-Marie de Bertrée, Saint-Étienne de Naméche, Saint-Victor de Huy* (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.* X. Tiré à part. Liège, 1896, 138 p.).

4. *Franciscaansch Vlaanderen of levenschetsen van al de Paters Minderbroeders Recollecten die van de voormalige provincie van Sint-Josef in het graafschap van Vlaanderen hebben toebehoord van* 1629 *tot* 1797 (*la Flandre franciscaine, ou esquisses biographiques des Pères Mineurs Récollets qui ont appartenu à la province précitée de Saint-Joseph au comté de Flandre de* 1629 *à* 1797). Malines, Dierx, 1897, 504 p.

5. *Le Camp de Labienus pendant la guerre des Trévires* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, XXXVI. Tiré à part. Bruxelles, 1898, 115 p.).

6. *Études sur quelques campagnes de Jules César dans la Gaule Belgique.* Namur, Wesmael, 1897, 199 p.

7. *La bataille des Éperons d'or.* Bruxelles, Lebègue, 1898.

de seconde main. L'auteur cherche à démontrer la fausseté de la version de Guiart. M. J. Halkin[1], en publiant les dépêches des officiers de Louis XIV à l'état-major du roi en 1675, a fait connaître beaucoup de particularités inédites sur le plan de la campagne qui eut la Belgique et la Hollande pour théâtre. M. J. Vannerus a découvert à la bibliothèque de Bourgogne un manuscrit[2] du prince de Chimay qui commanda la place de Luxembourg pendant le fameux siège de 1684. On peut, grâce à ce précieux témoignage, contrôler d'assez près les Mémoires de Vauban. Il y a beaucoup de détails historiques très suggestifs dans le dernier ouvrage du grand ingénieur militaire Brialmont[3]. Le général Rouen[4] nous donne un exposé complet et artistement illustré de tout ce qui concerne l'organisation de l'armée belge depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui. Le livre du général F. Beernaert[5] est un utile recueil de renseignements biographiques, non documenté malheureusement.

Histoire économique. — M. G. Des Marez[6], un des meilleurs élèves de M. Pirenne, a fait preuve d'un incontestable talent de juriste et d'historien en menant à bonne fin la tâche très intéressante, mais singulièrement ardue, de retracer l'évolution de la propriété urbaine en Flandre depuis la fin de l'époque carolingienne jusqu'au xve siècle. Comme son ouvrage fera l'objet d'un compte-rendu spécial dans la *Revue historique*, nous nous bornerons à en indiquer ici le point capital. Il conteste le bien fondé des théories de Keutgen, d'Arnold, de Golbers et d'autres savants allemands, et, s'appuyant sur les résultats d'une exploration des archives qui a

1. *Dépêches des officiers au service de la France, concernant les opérations militaires des armées de Louis XIV en Belgique pendant les mois de mai, juin et juillet* 1675, *suivies d'un inventaire des archives au ministère de la guerre de France concernant la Belgique* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série, VI. Tiré à part. Bruxelles, 1896, 77 p.).

2. *Le siège de Luxembourg de* 1684 (*Publications de la Société historique de Luxembourg*, 1896, XLV, 16-76).

3. *Les Progrès de la défense des États et de la fortification permanente depuis Vauban.* Bruxelles, Guyot, 1898, 369 p.

4. *L'Armée belge. Exposé historique de son organisation, de ses costumes et uniformes, de son armement et de sa tactique depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours.* Bruxelles, Lyon-Cheser, 1897-98, in-4°, 768 p.

5. *Fastes militaires des Belges au service de la France*, 1789-1815. Bruxelles, Lamertin, 1898, 297 p.

6. *Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre.* Gand, Engelcke, 1898, 393 p. Voy. aussi du même auteur : *La Formation du territoire de la ville de Gand au moyen âge. Le droit urbain, son extension et son influence au point de vue de la propriété urbaine* (*Revue universitaire de Bruxelles*, 1896, I, p. 221-279).

porté sur des milliers d'actes, ainsi que sur une étude comparative de la situation dans les villes de Gand, d'Ypres, de Bruges, de Hambourg, de Brême, de Lubeck, etc., il conclut que le sol urbain, devenu libre par la suppression du cens (*Vrij huus, vrije erve*), ne peut être confondu avec l'alleu de la période franque. Sans doute, ce livre, si original, a donné et donnera encore lieu à bien des discussions et des controverses, mais on ne pourrait nier sa grande valeur, et tous ceux qui voudront étudier l'histoire de la propriété foncière dans les villes du moyen âge seront obligés d'en tenir compte. M. M. Heins[1] a recueilli un grand nombre d'indications démographiques et statistiques pour servir à l'histoire des transformations de la société européenne depuis la Révolution française. Le tome I concerne la Belgique. Le livre de MM. J. Destrée et E. Van der Velde[2] est une œuvre de propagande qui contient, sur le mouvement socialiste en Belgique, une foule d'indications dont l'historien fera son profit. Nous y remarquons particulièrement ce qui concerne les institutions économiques et l'organisation politique du « parti ouvrier, » la question agraire et surtout la question de la petite propriété rurale. La bibliographie, jointe en annexe, est très développée. On trouvera la contre-partie de l'œuvre due à ces deux *leaders* de la démocratie socialiste dans les révélations faites, au sujet de la fameuse coopérative gantoise *Vooruit,* par un de leurs anciens alliés[3], mécontent de ce qu'il appelle leur tyrannie.

Histoire de l'enseignement. — M. A. Sluys[4] a recueilli un grand nombre de renseignements sur la législation, en matière d'enseignement public, pendant l'occupation française en Belgique; sur le personnel des établissements officiels; sur les méthodes adoptées et la population scolaire de Bruxelles. La documentation fait malheureusement presque toujours défaut.

Ethnographie. — Toponymie. — Archéologie et histoire de l'art. — M. Kervyn de Lettenhove avait autrefois soutenu que les *Kerels* de Flandre étaient des Saxons établis depuis la fin du IVe siècle dans la Morinie et la Ménapie. M. H. Van Houtte[5] a définitivement fait

1. *Expériences, questions et théories sociales. La Belgique et ses grandes villes au XIXe siècle.* Gand, Hoste, 1897, 110 p.

2. *Le Socialisme en Belgique.* Paris, Giard, 1898, 515 p.

3. P. de Witte, *De Geschiedenis van Vooruit, en de Gentsche socialistische werkers beweging sedert* 1870 (*Histoire du Vooruit et du mouvement des travailleurs socialistes gantois depuis* 1870). Gand, de Witte, 1897, 544 p.

4. *L'Enseignement en Belgique sous le régime français.* Bruxelles, Weissembruch, 1898, 68 p.

5. *Les Kerels de Flandre. Contribution à l'étude des origines ethniques de la France.* Louvain, Peeters, 1898, 78 p.

justice de cette thèse; il démontre que les Kerels sont des plébéiens ruraux, et que leur lutte contre les chevaliers au XIVe siècle n'eut rien de politique et fut une véritable Jacquerie.

M. G. Kurth[1] a fait preuve d'une double compétence de philologue et d'historien dans les recherches auxquelles il s'est livré pour déterminer les fluctuations de la frontière linguistique qui divise les Pays-Bas en deux régions, germanique et romane. Suivant la ligne de séparation actuelle, il cherche à se rendre compte de l'ancienneté de cette ligne, en étudiant les noms de localité et les lieux-dits dans les actes de ventes, les cadastres, comptes communaux et autres documents qu'il a pu découvrir jusqu'au XIIIe siècle. Ce travail immense lui a permis de conclure que la démarcation d'aujourd'hui existe, depuis des siècles, sur la rive droite de la Meuse, ainsi qu'entre la Meuse et la Lys; dans le Nord, au contraire, le flamand a reculé notablement devant le français, et dans des régions considérables, comme celles de Boulogne, de Saint-Omer, de Calais, de Dunkerque et d'autres, la toponymie seule conserve le souvenir de l'ancien idiome germanique. Une étude approfondie des noms des cours d'eau lui a prouvé que la Gaule septentrionale, jusqu'au Rhin, a été originairement habitée par des populations celtiques. Il établit aussi que la frontière linguistique, dans la Belgique actuelle et dans le nord de la France, remonte à l'invasion de la Toxandrie par les Francs-Saliens au IVe siècle; la frontière comprise entre la rive droite de la Meuse et le sud du Luxembourg date des invasions des Francs-Ripuaires. De tout temps, la langue française a été parlée de préférence par les classes élevées; après la réunion des provinces belges sous le sceptre de la maison de Bourgogne, elle sert à l'expression officielle des intérêts généraux du pays, tandis que la langue flamande est réservée aux affaires d'intérêt provincial ou communal. La prépondérance du français s'accentue graduellement jusqu'au XVIIIe siècle. Lorsque la conquête française impose administrativement et législativement l'emploi exclusif de la langue du vainqueur, elle trouve le terrain bien préparé, et c'est en vain que le gouvernement hollandais tentera de réagir.

Le luxueux ouvrage du chevalier E. Marchal[2] est un utile répertoire de renseignements sur l'histoire de la sculpture et de l'orfèvre-

1. *La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* (*Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, t. XLVIII, 588 p.; 2e partie, 155 p.

2. *La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge.* Bruxelles, Hayez, 1895, 804 p.

rie dans les Pays-Bas et le pays de Liège depuis l'époque romaine jusqu'aux temps actuels. L'indication des sources n'est pas toujours complète. Les sociétés historiques locales nous fournissent, depuis quelque temps, des descriptions de monuments anciens avec un résumé de leur histoire; le travail de M. L. STROOBANT[1] sur le château de Turnhout est un bon modèle du genre. La notice de M. Alph. WAUTERS[2], sur la merveilleuse Grand'Place de Bruxelles, nous donne l'histoire de chaque maison, et est accompagnée d'illustrations bien exécutées.

Eug. HUBERT.

(Sera continué.)

1. *Le Château de Turnhout* (*Bulletin du Cercle archéologique de Malines*, VI. Tiré à part, 1895, 148 p.
2. *La Grand'Place de Bruxelles*. Bruxelles, Wiessembruch, 1897, 46 p.

BOHÊME.

(1895-1898.)

L'année 1898 fut pour l'Autriche et en particulier pour la Bohême une année de jubilé. A la fin de l'année, l'Autriche célébra le cinquantième anniversaire de l'avènement de son souverain, l'empereur et roi François-Joseph. Pour la Bohême, et en particulier pour la nation tchèque, puisque nous ne pouvons négliger la diversité des nationalités qui habitent la terre, cette même année a rappelé deux événements intéressants pour nos études : d'abord en mai, ce fut le quatre-vingtième anniversaire de la naissance des plus importants des historiens bohémiens, V.-V. Tomek; puis en juin le centième de François Palacký, décédé en 1876.

Pour fêter le cinquantenaire impérial, l'Académie tchèque des arts et des sciences a publié un gros ouvrage destiné à montrer les progrès accomplis pendant cette période par les savants, les écrivains, les artistes tchèques écrivant en langue tchèque[1]. L'exécution en a été confiée à un grand nombre de collaborateurs; de là, une grande variété d'articles, depuis la bibliographie pure jusqu'aux récits historiques. C'est surtout en ce qui concerne les belles-lettres, la musique et les arts qu'ont été produits les morceaux les plus importants, voire les plus brillants. En ce qui concerne l'histoire, le collaborateur, chargé d'en présenter le développement depuis 1848 (Jos. Pekař), s'est proposé de montrer l'activité et l'importance de chaque historien, mais non pas de tous; il y a joint un appendice d'un caractère exclusivement bibliographique.

Pour la nation tchèque, Palacký est encore autre chose que son principal historien; pendant de longues années il a encore été un guide : avant 1848, par ses productions littéraires; en 1848 et plus tard, par son activité politique, où il s'associa son gendre, François-Ladislas Rieger, aujourd'hui vieillard de quatre-vingts ans. Voilà tout ce qu'on a rappelé dans les fêtes célébrées en juin 1898. Le centenaire de Palacký a fait naître toute une littérature, non encore épuisée d'ailleurs, dont je ne puis indiquer ici que les parties les plus importantes. Outre une nouvelle édition de l'œuvre capitale de Palacký, son Histoire du peuple tchèque jusqu'en 1526, on commença de rééditer ses « Petits

1. *Památník na oslavu* 50 *letého jubilea Františka Josefa I.* Prague, 1898, in-4°.

écrits. » La plupart de ces écrits avaient déjà été réunis dans trois recueils formés par Palacký lui-même; la nouvelle édition donne et donnera un certain nombre de choses qui manquent dans ces recueils. Le t. I est déjà paru; il contient les œuvres politiques de Palacký de 1848 à 1876[1]. Ce qui augmente la valeur de cette nouvelle édition, ce sont les introductions ajoutées à chaque morceau; elles sont dues à l'éditeur, au prof. Boh. Rieger, petit-fils de Palacký. Dans sa jeunesse (en 1823), Palacký, s'examinant et se jugeant lui-même, avait déjà composé une autobiographie qui d'ailleurs ne dépassait pas l'année 1818[2]; elle a été imprimée en 1885. En outre, et à la même époque, il a tenu un journal, qui est très détaillé, pour les années 1818-1823. Dans ce journal, qui prend souvent le caractère d'une confession intime, il jette de profonds regards dans sa vie intérieure et nous fait assister au prompt développement du jeune homme qui mûrit vite. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui nous connaissons parfaitement les années de sa jeunesse après la fin de ses études (Palacký étudia au lycée de Presbourg), pendant son séjour en Hongrie, et avant qu'il vînt à Prague, c'est-à-dire en 1823, pour y prendre cette place éminente qu'il ne cessa d'occuper jusqu'à sa mort. Le journal fut aussi continué souvent à cette époque sous la forme de notes très brèves. L'année du jubilé a vu enfin paraître le journal jusqu'en 1827; avec une nouvelle édition de l'autobiographie, il forme la matière du tome I d'une publication entreprise par l'Académie, qui doit encore contenir la correspondance de Palacký[3]. Son éditeur, V.-J. Novaček est aussi le rédacteur du *Památník* de 1898, pour lequel ont contribué la Société des sciences, l'Académie et la Société fondée autrefois par Palacký sous le nom de *Matice česká* pour le développement de la littérature tchèque. Ce *Památník*[4] se com-

1. *Frant. Palackého spisy drobné.* I : *Spisy z oboru politikyi.* Prague, Bursik et Kohout, 1898.

2. Plus tard, Palacký a composé une plus brève esquisse de sa vie jusqu'en 1865.

3. *Frant. Palackého Korrespondence a zápisky*, I. Prague, 1898.

4. *Památník.* Prague, 1898. Le livre contient aussi un mémoire court, mais écrit avec esprit et piété, par le fils de Fr. Palacký, Jean Palacký, professeur de géographie à l'Université tchèque de Prague, ainsi que trois brèves contributions par la petite-fille de Palacký, morte en 1895, Madame Marie Červinka-Rieger. Nous avons d'elle un beau livre, la biographie de sa mère, Marie Rieger, morte en 1895, femme du plus noble caractère (*Marie Riegrova.* Prague, 1890), qui s'occupa très activement d'œuvres philanthropiques; sa fille suivit son exemple, ainsi que nous le raconte son amie, Madame Augustin, dans son livre : *Marie Červinkova-Riegrova* (Prague, 1897). L'ouvrage de Madame Červinka contient beaucoup de détails importants sur la vie et le caractère de son grand-père, François Palacký.

pose de morceaux dus à plus de quarante collaborateurs; ils concernent tous Palacký, sa vie, sa personne, son activité si riche et si variée; ils diffèrent beaucoup quant au sujet traité et aussi quant à leur valeur. Les plus importants sont précisément ceux dont les auteurs ont été le plus étroitement associés à la vie de Palacký; ainsi, François-Ladislas Rieger, s'appuyant sur ce qu'on peut appeler des archives de famille, a décrit d'une façon charmante la situation de la société où se trouva Palacký après son arrivée à Prague (1823); V.-V. Tomek, que l'on peut considérer comme le plus ancien collaborateur, comme l'élève de Palacký, parle de ses rapports avec le maître (c'est en même temps un fragment de l'autobiographie de Tomek), depuis 1839 jusqu'en 1862; Jos. Kalousek, son dernier élève (car Palacký, bien qu'il n'eût pas de chaire à l'Université, avait fondé une école), étudie dans un mémoire très fouillé l'œuvre capitale de Palacký, son Histoire, en tant qu'elle nous peut faire connaître la personne de l'auteur, ses idées, tout ce qu'on peut appeler sa philosophie. Le petit-fils de Palacký, Boh. Rieger, dont il a déjà été question plus haut, a fait connaître mieux et plus profondément que personne autre le politicien des années 1848 et 1849. Parmi les autres mémoires, j'en signalerai seulement encore deux; ils sont dus à des Français qui, dans les années de leur jeunesse où ils étudiaient à Prague, avaient appris à connaître Palacký, MM. Louis Leger et Ernest Denis. Les souvenirs de M. Leger se rapportent aux années 1866-1874; M. Denis, que M. Leger précisément avait présenté à Palacký pendant un de ses séjours en 1872, décrit l'impression que lui produisit Palacký, et aujourd'hui encore, le lecteur sent à chaque mot combien cette impression a été puissante et durable. A côté de ce gros recueil a paru toute une série de courts écrits où l'on s'est efforcé de peindre Palacký dans tous les sens. Je mentionnerai seulement les études publiées par l'auteur du présent Bulletin dans le *Český Časopis Historický*[1], et les feuilletons de M. Pekař dans le journal *Politik*.

L'année 1898 rappelle encore cette année 1848, qui a été si pleine d'événements en Autriche et en Bohême, comme ailleurs. Parmi les publications qui s'y rapportent, il faut signaler une étude de Zd.-V. Tobolka, qui est consacrée aux débuts de la nouvelle vie politique pendant ces années-là, surtout au passage du régime absolutiste à l'état

1. Année 1898; et à part sous le titre : *Frant. Palacký*, par Jaroslav Goll (Prague, 1898; Bursík et Kohout). La Revue mentionnée plus haut contient une revue des ouvrages publiés en 1898 sur Palacký. — Le livre de V. Rezniček, qui a été dédié à Palacký et qui a paru en 1896, a ce mérite que le lecteur y trouvera réunis de nombreux matériaux.

constitutionnel, ainsi que le livre de R. Maršan, où sont exposés les rapports des Tchèques et des Allemands de Bohême en 1848, année qui, à son début, éveilla l'espoir que l'idée de la liberté concilierait tout ce qui déjà alors séparait les deux nationalités[1]. A la Moravie et en particulier aux diètes provinciales, réunies en 1848 et 1849, est consacré le volume de Dvořák, intéressant surtout en ce qu'il montre que la situation de ce pays, en dépit de la communauté du passé historique, présente des caractères propres, ce qui est encore aujourd'hui le cas[2]. Alexandre de Helfert raconte en grand détail les événements orageux de la Pentecôte 1848 à Prague[3]. M. Jos. Toužimský expose par le menu (ce récit est accompagné de nombreuses illustrations remarquables en tant qu'elles reproduisent des gravures de l'année 1848 elle-même) les faits de l'année tout entière[4]. Le récit de M. de Helfert est subjectif; on sent qu'il a été écrit par un contemporain qui puise partout dans son expérience et dans ses souvenirs; celui de Toužimský est d'un caractère populaire. L'année 1848 n'a pas encore trouvé son historien d'ensemble; mais au point de vue politique, elle a été l'objet d'une étude approfondie par B. Rieger, qui a raconté les tentatives (car alors il n'y eut pas de résultats) faites pour donner à la Bohême, où l'ancien état de choses ne pouvait plus se maintenir, de nouvelles institutions politiques. Outre le mémoire signalé plus haut et qui se trouve dans le *Památník* de 1898, il faut accorder ici une mention spéciale à ceux qui ont paru depuis 1897 dans la revue *Osvěta* et qui dépassent dans le temps l'année 1848[5]. Parmi les faits nouveaux qui amenèrent la chute de l'ancien régime se trouvent les journaux politiques. A côté de Palacký, politicien et homme d'état, se trouvait le journaliste K. Havlíček; journaliste, mot qui n'a plus aujourd'hui la même signification qu'autrefois. C'était un homme de talents variés, même un poète, mais, avant tout, un poète satirique (Lad. Quis a réuni et publié ses poésies), une individualité intéressante et originale. On comprend maintenant que Tomas-G. Masaryk ait pris ce nom pour titre d'un livre qui a la prétention d'être et qui est en réalité mieux qu'un ouvrage de circonstance, écrit uniquement pour rappeler l'année 1848. Masaryk, qui ne se limite pas à l'année 1848 et à la per-

1. *Počátky konst. života v čechach*. Prague, 1898. — R. Maršan, *Čechové a Nemci v* 1848. Prague, 1898.

2. *Moravské Sněmování r.* 1848-49.

3. *Der Prager Juni-Aufstand* 1848. Prague, Rivnac, 1897.

4. *Na usvitě nové doby*. Prague, Vilimek, 1898.

5. *Osvěta*, 1897-98; et à part sous le titre : *Náš ústavní vývoj od r.* 1848. — La dernière période (1861-95) a été racontée par M. Adolphe Srb dans son livre *Politické dějiny*, 1861-95. Prague, Simáček, 1898.

sonne de Havliček, va au fond des choses; il recherche les idées créatrices des événements historiques. Ce sont ces idées qui l'intéressent; elles ont pour lui plus de valeur que les faits eux-mêmes. Masaryk est moins un historien qu'un sociologue. Je suis loin de vouloir méconnaître l'importance de ce point de vue ni déprécier les services que la sociologie peut rendre à l'histoire; mais l'historien connaît aussi les dangers de ce point de vue. Cette méthode conduit aisément à des formules qui, en présence des faits réels, paraissent trop abstraites, trop étroites. Masaryk n'a pas complètement échappé à ce danger et n'a pas laissé de soulever des protestations[1]; cependant, ces observations s'adressent moins à son Havliček qu'à son livre, un peu plus ancien[2], sur l'Idée de l'histoire de la Bohême (Masaryk emploie même une fois l'expression d'Idée de la nation tchèque[3]) au XIXe siècle, que l'on désigne comme étant l'époque de la Renaissance nationale, par rapport avec les tendances de cette époque et aussi avec les temps plus anciens, en particulier avec le XVe siècle, époque de la Réforme bohémienne, questions qui paraîtront tout à fait dignes d'attention, même aux yeux de qui n'en approuverait point toutes les solutions. Nous en dirons encore autant du beau livre de M. Mathias Murko[4]; il s'est proposé de montrer l'importance exercée par le romantisme allemand du XIXe siècle sur la littérature poétique et scientifique tchèque, car il emploie le mot de romantisme dans le sens le plus étendu. Son livre est un des plus remarquables qui aient été écrits sur l'histoire de la nouvelle littérature tchèque du XIXe siècle; c'est peut-être le meilleur que nous possédions sur ce sujet; nous en donnerons pour preuve, et malgré les réserves qu'on y rencontre, les comptes-rendus aussi nombreux que détaillés qu'on en a faits. Que la littérature allemande de l'époque romantique ait exercé une grande influence sur la littérature tchèque de la même époque, on n'en saurait douter; ce qui peut faire l'objet d'une controverse, c'est seulement le degré de cette influence. D'ailleurs, ce n'est pas l'opinion de Murko que les impulsions soient venues exclusivement du côté de la littérature allemande. Dans le tome I de son grand ouvrage, Palacký a également formulé comme étant l'objet principal de l'histoire de Bohême le contact et la pénétration des éléments allemands, latins et slaves, et c'est à l'Allemagne qu'il a attribué la part principale.

1. Jos. Kaizl, *České myšlenky*. Prague, 1896.
2. *Česká otázka*. Prague, 1895.
3. *Palacky's Idee des Böhmischen Volkes*. Prague, 1899. Ce qu'on trouve dans ce livre, c'est bien plutôt l'idée de l'auteur que celle de Palacký.
4. *Deutsche Einflüsse auf die Anfænge der böhmischen Romantik*. Graz, Styria, 1897. — Comp. *Revue hist.*, LXI, 172.

L'objet assigné ainsi par Palacký à ses propres travaux et aux travaux futurs sur le domaine de l'histoire de Bohême (et aujourd'hui encore ils sont loin d'être définitifs) constitue le programme du livre considérable de Ferdinand Tadra. Il s'est imposé une grande et difficile tâche, celle d'analyser toutes les influences étrangères qui ont agi sur la civilisation de la Bohême au moyen âge, avant le xve siècle, avant la période hussite[1]. Lorsqu'il combat l'opinion que la Bohême a tout ou presque tout reçu de l'Allemagne ou par l'intermédiaire des Allemands, opinion qui a été mainte fois exprimée en Allemagne, on doit reconnaître qu'il a raison : il suffit de rappeler les rapports directs de la Bohême avec la France, Paris et Avignon, ainsi qu'avec l'Italie, au xive siècle; mais, outre un très grand nombre de points de détail qui font naître des doutes et qui doivent être résolument écartés, la valeur de l'ouvrage, plus remarquable d'ailleurs comme un répertoire de faits très abondants que par la manière dont il est présenté, est certainement amoindrie par le parti pris d'éliminer l'influence allemande ou de la rabaisser, même là où il ne peut y avoir de controverse[2].

J'en ai fini avec les souvenirs jubilaires de 1898, et je puis mentionner maintenant d'autres jubilés des années 1895-1898 qui rentrent dans le cadre de ce bulletin. En parlant ici du jubilé du grand érudit slavisant Paul-Jos. Šafařík (né en 1795, mort en 1861), je dépasse, je le sais, les limites de mon programme, qui comprend l'histoire de la Bohême et non l'histoire slave ni le slavisme. L'année 1895 n'a pas été pour Šafařík aussi féconde que celle de 1898 promet de l'être pour Palacký. Une édition de sa correspondance nous a été promise par l'Académie, mais cette promesse paraît s'enfoncer dans un lointain de plus en plus reculé, et il faut nous contenter de ce qui nous arrive de temps à autre, en particulier de Russie[3]. Cependant, sur la vie de Šafařík, sa personnalité si noble et si sympathique, le nombre et l'importance de ses productions, l'année 1895 nous a fourni mainte contribution remarquable. Une excellente revue

1. *Kulturni styky Čech s cizinou.* Prague, 1897.

2. Je me suis expliqué en détail sur ce point dans un compte-rendu que j'ai donné du livre dans *Česky časopis historický* (1897), où l'on trouvera aussi une réplique détaillée de l'auteur. Mes objections ont été acceptées en très grande partie dans un autre compte-rendu, également détaillé, des *Mittheil. des Vereins für die Geschichte der Deutschen in Böhmen*, t. XXVI; l'ouvrage ne mérite cependant pas l'exécution sommaire qui en a été faite dans la *Historische Zeitschrift* (1898), sans parler du ton haineux dans lequel cet article a été écrit.

3. Dans le tome II de l'*Istočniki dlja istorij slav. fil.* de Jagić (Publications de l'Académie de Saint-Pétersbourg).

de cette littérature a été donnée en 1896 par M. Murko dans l'*Archiv für slavische Philologie*[1].

Un jubilé d'une autre nature est celui de saint Vojtěch-Adalbert, le patron commun des Tchèques et des Polonais, qui, il y a neuf siècles, chercha et trouva la mort du martyr comme missionnaire dans la Prusse païenne. Son culte a, dans le cours du temps, suscité une vaste littérature et fourni des sujets nombreux d'inspiration aux arts du dessin en Bohême, en Pologne et dans d'autres pays. Aussi le recueil de mélanges publié en 1897 intéresse-t-il surtout l'histoire de l'art[2]; mais deux ouvrages historiques ont paru en 1898. Le livre de H.-G. Voigt[3] est le meilleur que nous possédions aujourd'hui sur le second évêque de Prague. Le second, composé par deux auteurs[4], est fort étendu; il comprend aussi l'histoire du culte du saint et celle du monastère de Břevnov qu'il fonda; aussi est-il impossible de porter un jugement d'ensemble sur un ouvrage qui contient de bonnes parties à côté d'autres qui sont moins bien réussies ou tout à fait superflues; en somme, cette compilation consciencieuse, si elle est un nouveau livre, n'est pas, à proprement parler, un travail nouveau.

Avec et après l'Histoire de la nation tchèque, par Palacký, l'œuvre historique la plus importante de la littérature tchèque est l'histoire de la ville de Prague, par W.-W. Tomek[5], dont j'ai eu plusieurs fois à signaler le progrès dans ces bulletins. L'âge n'a pas affaibli la force de travail du Nestor de la science tchèque, qui, nous l'avons déjà dit, atteignit sa quatre-vingtième année en 1898. Avec le tome X, mentionné dans mon dernier bulletin, il était arrivé à l'année 1526, à l'avènement de Ferdinand Ier; le tome XI, paru en 1897, s'arrête en 1547, autre année qui fit époque. L'opposition des états protestants de la Bohême (M. Tomek l'appelle un soulèvement), qui se produisit parallèlement à la guerre de Smalcalde et qui peut en être considérée comme la phase bohémienne, se termine par la victoire du

1. Mentionnons en première ligne les mémoires publiés en 1895 dans l'*Osvěta* par Constantin Jireček, le petit-fils de Šafařík. Parmi les articles publiés en 1895 dans *Česky Čas. histor.*, je mentionnerai ceux où L. Niederle apprécie l'œuvre capitale de Šafařík, ses *Antiquités slaves* (une traduction allemande de l'original tchèque a paru en 1843-1844). Je saisis cette occasion pour dire que l'auteur de cet article a, sous le titre de *Věstník slov.-starožitnosti*, fondé en 1898 une revue bibliographique et critique du domaine slave; les articles peuvent y être écrits en allemand et en français aussi bien qu'en slave.

2. A. Podlaha et Ed. Šittler, *Album Svatovojtěšské*. Prague, 1897, avec de nombreuses illustrations.

3. *Adalbert von Prag*. Berlin, 1898.

4. Fr. Krasl et J. Ježek, *Sv. Vojtěch*. Prague, 1898.

5. *Dějepis města Prahy*.

roi et de la royauté. Ces événements eurent particulièrement leur écho dans l'histoire des villes et surtout de la capitale. Dans mon précédent bulletin (*Rev. hist.*, LI, 348) j'ai déjà parlé de l'ouvrage en deux volumes de M. Sig. Winter qui traite des villes et de la vie urbaine en Bohême au xve et au xvie siècle; ce livre a été continué dans un autre ouvrage également en deux volumes consacrés à la vie religieuse et ecclésiastique à cette même époque [1]. A cela se rattache une monographie sur l'histoire de l'Université de Prague depuis le commencement du xve siècle jusqu'à celui du xviie [2]. Les ouvrages de M. Winter sont toujours basés sur une vaste connaissance des documents imprimés et inédits, à l'aide desquels l'auteur sait composer ce qu'on pourrait appeler des travaux de mosaïque. Il aime à étaler l'étendue de son érudition; il sacrifie avec peine la moindre des trouvailles dues à son zèle infatigable; il laisse souvent les documents parler dans leur langue originale, briller de leurs propres couleurs; aussi arrive-t-il parfois, pour continuer la même figure, que l'unité du dessin est compromise par l'excès des détails et que les couleurs ne sont pas en harmonie.

Je reviens à cette histoire moderne de la Bohême et de la Moravie depuis la fin de la guerre de Trente ans, par M. Ant. Rezek, que j'ai déjà signalée dans mes précédents bulletins, en particulier aux tomes LI et LXI de cette *Revue*. La suite, depuis 1664, a été entreprise par M. Jos. Svatek, qui, sans atteindre au mérite de son prédécesseur, n'en a pas moins fait un livre méritoire; mais, précisément par le fait que l'ouvrage ne fournira plus autant que les premiers volumes composés par M. Rezek, M. Svatek pouvait avancer plus rapidement en besogne. A la mort de l'auteur (décembre 1897), il avait déjà atteint l'année 1780 [3]. Dans mon dernier bulletin (LXI, 124) j'ai, en outre, noté le commencement d'une nouvelle histoire de Moravie composée par B. Bretholz. Une suite qui, avec la seconde partie du tome I, nous amène à l'année 1197, a paru en 1895 [4]. A la plus récente période de l'histoire de Bohême appartient le recueil de monographies sur l'histoire de l'industrie publié par la Société pour

1. *Život církevní v Čechách*, I-II. Prague, 1895-1896 (Académie).
2. *Dějiny vysokých škol Pražských*, 1409-1622. Prague, 1897 (Académie).
3. *Dějiny Čech a Moravy nové doby*, II. Prague, Kober, 1894-1897.
4. *Geschichte Mährens*, I, 1. Brünn, 1895. L'ouvrage a paru aussi en tchèque. A la question de savoir depuis quelle époque la Moravie a été unie d'une manière permanente à la Bohême, M. Bretholz a consacré un mémoire dans l'*Archiv für österreichische Geschichte* (1895); la conclusion est que la Moravie n'appartenait pas encore à la Bohême au xe siècle. M. J. Kalousek l'a combattue, avec raison, à mon avis, dans *Český čas. hist.*, II, 47.

l'histoire des Allemands en Bohême; il en est arrivé au sixième volume, qui remonte au XVIIe et au XVIIIe siècle[1]. Dans un bulletin précédent, j'ai mentionné l'ouvrage, composé sur un vaste plan et richement illustré, de M. Auguste SEDLAČEK sur les places fortes de la Bohême, leur description (ce n'est le plus souvent qu'une description de ruines et de vestiges) et leur histoire. Commencée en 1882, cette publication ne compte pas moins de onze volumes. Quand elle sera terminée, cette œuvre, exécutée par un seul homme, formera l'œuvre historique la plus volumineuse, à coup sûr, de toute la littérature tchèque[2].

Dans mes précédents bulletins, j'ai eu souvent l'occasion de mentionner des ouvrages anglais qui s'occupent de l'histoire de Bohême, en particulier de la période hussite, ouvrages dont les auteurs manifestent une touchante sympathie pour le sujet qu'ils étudient, mais qui témoignent de peu de science et de pénétration. Je pourrais en signaler d'autres sur lesquels j'aurais la même chose à dire. Il faut cependant mettre en bon rang le livre du comte François LUETZOW, où la science et la pénétration sont unies à la sympathie[3]. L'auteur n'est pas un étranger écrivant sur l'histoire étrangère; il appartient au pays dont il parle; il connaît la littérature historique tchèque. Il traite surtout en grand détail la période hussite et protestante (1400-1620). Les affaires religieuses sont partout mises au premier plan et une grande place est faite à l'histoire littéraire. Félicitons encore l'auteur de ce que sa sympathie n'ait pas enchaîné son jugement; il ne tombe pas dans le panégyrique. Bien qu'il ne soit pas historien de profession, les historiens de profession auront beaucoup à apprendre de lui.

La plus importante contribution à l'histoire de la Bohême qui nous soit venue dans ces dernières années du côté allemand est l'Histoire sociale de M. Jules LIPPERT[4]. Le t. I, paru en 1896, expose l'origine de la formation de l'État, surtout le développement des groupes sociaux (de là le titre de livre) pendant la période slave, c'est-à-dire avant que le pays eût été pénétré par les influences étrangères, et en particulier allemandes, y compris le christianisme, alors que s'étaient développées, et prédominaient encore, ces formations sociales qui ont leurs racines dans le sol slave. C'est l'époque la

1. A. Pribram, *Das böhmische Kommerzkollegium*, 1648-1748.
2. *Hrady, zámky a tvrze království Českého.*
3. *Bohemia; an historical sketch.* Londres, Chapman et Hall, 1896.
4. *Socialgeschichte Bœhmens in vorhussitischer Zeit.* Bd. I : Die slavische Zeit und ihre gesellschaftlichen Schœpfungen. Bd. II : Der sociale Einfluss der christlich-kirchlichen Organisationen und deutschen Colonisation. Prague, 1896, 1898.

plus obscure, malgré les travaux dont elle a déjà fait l'objet, de l'histoire de la Bohême. Sans doute, les questions d'origines sont partout les plus difficiles ; on ne peut y faire que des réponses incomplètes. En outre, pour les origines de l'histoire de Bohême, les sources manquent. Malgré son importance, le livre de M. Lippert laisse beaucoup de ces questions, notamment en ce qui concerne le groupement social, sans solution définitive. Il me serait impossible ici d'entrer dans ces détails ; je songe plutôt à la méthode suivie par l'auteur surtout dans le premier volume. L'auteur ne pouvait d'ailleurs remédier à l'absence de documents ; il les remplace par des hypothèses et par des analogies. Cette méthode est certainement admissible, mais non pas au point où elle est appliquée ici. L'histoire primitive de la Bohême y est trop isolée ; elle tire son développement trop exclusivement d'elle-même et tient trop peu de compte d'un facteur important : les influences étrangères. L'objet du t. II, paru en 1898, est indiqué par le sous-titre : Christianisme et vie urbaine. Ici, il n'y avait, à vrai dire, plus de grands problèmes à résoudre ; il fallait ou bien entrer dans les détails, en particulier pour retracer l'histoire des monastères et des villes, ou bien condenser ces détails dans des tableaux d'ensemble. L'auteur a mieux réussi dans la première de ces tâches que dans la seconde. Il faut ajouter qu'il a renoncé à achever son ouvrage selon son plan primitif. Pourquoi? Il est impossible de l'expliquer ici ; mais il faut le regretter. Malgré tout, l'ouvrage, comme nous l'avons dit, est un des plus importants qui aient paru dans ces dernières années, et cela est d'autant plus digne d'éloge que l'histoire primitive de la Bohême avant la période hussite n'a pas été étudiée de nos jours avec tout le zèle désirable.

A l'histoire intérieure de la Bohême pendant la même période se rapportent encore les travaux de MM. Jasinskij et Vacek, qui s'éloignent en partie des résultats tenus jusqu'ici comme établis[1].

Le travail le plus considérable qui ait paru dans ces dernières années sur la période hussite est une monographie de M. Hugo Toman, qui est mort malheureusement pendant l'impression de son livre, en février 1898, travail qu'avaient préparé des études de détail

1. Le livre de M. Jasinskij a paru à Kiev en russe en 1895 sous le titre : « Chute des institutions territoriales de l'état bohémien aux xe-xiie siècles. » Ce titre indique le point de vue de l'auteur : dans cette période se sont développées, selon l'opinion de l'auteur, les formations sociales et se sont formées des institutions politiques indépendantes, sans influences étrangères. Pour expliquer ce développement, l'auteur emprunte souvent des analogies à l'histoire de la Russie. — Le travail de M. Vacek a paru en tchèque dans la revue *Aletheia* et n'est pas encore terminé.

mentionnées à la fin de mon dernier bulletin. C'est une histoire de l'art de guerre pendant la période hussite[1]. Ce sujet avait été à peine exploré; aussi est-ce déjà un mérite de l'avoir choisi. L'exécution en est à bien des égards remarquable. Pour dire si tous les résultats de ce travail, exécuté avec zèle et amour, doivent être acceptés, il faudrait se livrer à des études approfondies sur un domaine à coup sûr très difficile où il y aurait à considérer surtout les rapports de l'histoire militaire des Hussites avec l'histoire générale que l'auteur, d'ailleurs, n'a pas entièrement négligée.

François Palacký a toujours consacré à la période hussite de l'histoire de Bohême une attention particulière; par des recherches dans de nombreuses archives et bibliothèques, il a notablement augmenté le nombre de sources qu'il connaissait déjà et recommandé à ses successeurs de continuer ce travail. Ce travail est rendu difficile, à Prague précisément, par ce fait que les bibliothèques, si elles y possèdent d'importantes collections de manuscrits, manquent de catalogues suffisants. C'est tout récemment seulement qu'on a entrepris celui de la riche bibliothèque de l'Université; le travail a été confié à M. Jos. Trublař et a déjà donné d'importants résultats[2]. On a trouvé entre autres des sermons en latin de Jean Hus, inconnus jusqu'ici. Même pour les écrits de Hus connus depuis longtemps, il est souvent besoin de les reviser au point de vue critique, d'en établir le texte, d'en fixer la date. C'est à un examen de ce genre, surtout en ce qui concerne le dernier point, que M. V. Novotný a soumis les lettres de Hus[3]. A côté de Hus et au second rang apparaît Jérôme de Prague, l'agitateur. Il a mené une vie errante, comme les humanistes, et c'est un humaniste, comme on sait, un des premiers de son temps, le Pogge, qui dans une lettre célèbre a raconté les dernières péripéties de son existence, son procès devant le concile de Constance et sa mort dans les flammes du bûcher. Une autre relation de sa mort, racontée également par un témoin oculaire, a été publiée par M. Loserth en 1895, à côté d'autres documents, parmi lesquels un récit des derniers moments de Jean Hus[4]. Les actes d'un autre

1. *Husitské válečnictví*. Prague, 1898.

2. Les premiers renseignements sur ces découvertes sont fournis par le Bulletin (*Věstník*) de l'Académie tchèque.

3. *Listy Husovy* (*Věstník* de la Société des sciences, 1898). Il y en a un tirage à part.

4. *Beiträge zur Geschichte der Husitischen Bewegung*, V (*Archiv österr. Geschichte*. Académie de Vienne, 1895). J'ai moi-même indiqué les rapports de ces documents avec les autres sources dans mon compte-rendu (*Mittheil. d. Instituts für österr. Geschichtsforschung*, 1897).

procès intenté contre Jérôme à Vienne en 1410, et auquel il échappa par la fuite, ont été retrouvés par M. Lad. Klicman dans un ms. du Vatican et publié en 1898[1].

La vieille discussion sur la valeur du sauf-conduit accordé par l'empereur Sigismond à J. Hus pour son voyage à Constance et sur le point de savoir s'il a été violé par le fait de la condamnation a été reprise dernièrement par Paul Uhlmann[2] et V. Novotný[3]; ils ont conclu tous deux que le sauf-conduit a été violé par la condamnation, tandis que Karl Mueller, d'accord sur ce point avec Wilhelm Berger[4], accuse le roi d'avoir violé non le sauf-conduit écrit, mais des promesses verbales qui, à ce qu'il croit, accompagnaient le sauf-conduit[5]. — Parmi les adversaires du wycliffisme et du hussitisme figure Nicolas Magni, Silésien, qui fut professeur à Prague, puis à Heidelberg (depuis 1402), membre des conciles de Constance et de Bâle. M. A. Franz lui a consacré une bonne monographie[6].

Le fait capital de l'histoire de la Bohême au xvie siècle est l'introduction du protestantisme, dans lequel passa en partie l'ancien utraquisme; puis, dans la seconde moitié du siècle, la lutte du protestantisme et de la contre-Réforme, ou, pour mieux dire, de la Réforme catholique; parallèlement se produisit, depuis l'avènement de Ferdinand Ier, la lutte de la royauté grandissante contre les États, luttes qui se terminèrent au xviie siècle par l'écrasement du protestantisme et des États. Ce qui se produisit dans d'autres pays eut aussi lieu en Bohême; le problème se posa partout de même, mais l'issue ne fut pas identique partout. L'opposition nationale entre les Allemands et les Tchèques, qui, au xve siècle, s'était encore exaspérée par de l'opposition religieuse, se calma au xvie siècle. La nouvelle foi unit les protestants en Bohême et en Allemagne; Hus et Luther furent nommés côte à côte. C'est Luther lui-même qui a fait les premiers pas pour ce rapprochement, ou, pour mieux dire, pour cette union fraternelle. Ce sujet a été traité d'une façon plus détaillée

1. *Processus iudiciarius contra Jeronimum de Praga habitus Viennae a.* 1410-1412. Prague, 1898 (Académie).

2. *K. Sigmunds Geleit für Hus und das Geleit im Mittelalter.* Halle, 1894.

3. *Husuv glejt* (*Česky čas. hist.*, 1896).

4. *Joh. Hus und K. Sigmund.* Augsbourg, 1871.

5. *K. Sigmunds Geleit für Hus* (*Histor. Vierteljahrschrift*, 1898).

6. *Der Mag. Nikolaus Magni de Jawor.* Fribourg-en-B., Herder, 1898. — L'ouvrage publié par l'auteur du présent Bulletin sous le titre : la Bohême et la Prusse au moyen âge (*Čechy u Prusy ve středověku*) appartient en grande partie au xve siècle. Il en a été rendu compte par M. Denis dans la *Revue historique* (LXIV, 390), et par M. J. Caro dans le *Litterar. Centralblatt* (1897, n° 29).

qu'on ne l'avait fait jusqu'alors par M. Jos. Čihula[1], qui a également étudié une question voisine, celle des rapports de Luther avec l'Unité des frères bohêmes[2]. L'Unité a beaucoup reçu du protestantisme dans le cours du XVIe siècle, sans perdre cependant son originalité. On sait l'importance qu'elle eut pour la vie religieuse de la nation tchèque, le développement de sa langue et de sa littérature; chaque nouvelle étude sur ce domaine vient encore la confirmer. L'unité considérée à ce point de vue, dans ses rapports avec les étrangers et avec son indépendance relative, est admirablement représentée par Jean Blahoslav, un de ses hommes les plus importants. Blahoslav se distingua en outre par des talents et une culture très variés. La musique sacrée fut en grand honneur dans l'Unité; Blahoslav a, comme plusieurs autres, composé des poésies pour les chants d'église. Il connaissait d'ailleurs la pratique et la théorie de la musique, ainsi qu'en témoigne sa *Musica* qu'il composa en tchèque et qui parut en 1569. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été donnée en 1896 par M. Otokar Hostinsky, avec une série de recherches qui enrichissent nos connaissances sur beaucoup de points, ainsi en ce qui concerne l'histoire de la poésie religieuse et de la musique sacrée de l'Unité; il faut ajouter que ces études de Hostinsky nous ont pour la première fois fait connaître Jean Blahoslav dans toute son importance[3].

L'ouvrage en deux volumes de M. Georges Loesche ne raconte pas seulement la vie de Joh. Mathesius qui, né en Saxe, fut recteur de l'École latine de Joachimsthal de 1532 à 1565, mais encore la diffusion du protestantisme dans la Bohême du Nord[4]. La situation religieuse de la Moravie a ses particularités propres : là régna durant les guerres de religion une liberté religieuse qui fit de ce pays l'asile des persécutés, en particulier des anabaptistes. Leur réception dans le pays, et aussi, ce qui est un point très intéressant, leur organisation sociale, font l'objet de plusieurs études de M. Loserth, qui se complètent réciproquement[5].

1. *M. Luther a Čechové podoboji*, dans le *Česky čas. hist.*, 1897. Comparez aussi Fronius : *Luthers Beziehungen zu Bœhmen* dans le *Jahrbuch der Gesellschaft für die Geschichte des Protestantismus in Œsterreich*, 1895. Cette Revue a, dans ces dernières années, publié nombre de travaux intéressants pour l'histoire des rapports des protestants de Bohême avec ceux d'Allemagne.

2. *Poměr Jednoty k M. Luterovi.* Prague, 1897. Société des sciences.

3. *Jan Blahoslav a Jan Josquin.* Prague, 1896. Académie.

4. *Joh. Mathesius.* Gotha, Perthes, 1895. Un choix des écrits de Mathesius a été donné dans la « Bibliothèque des écrivains allemands de la Bohême » (Prague, Tempsky).

5. *Balth. Hubmaier und die Anfænge der Wiedertaufe in Mæhren.* Brünn,

Le principal instrument de la Réforme catholique, en Bohême comme ailleurs, a été l'ordre des Jésuites. Les plus récentes publications concernant l'ordre, et elles croissent rapidement[1], intéressent aussi la Bohême. C'est le cas pour la correspondance de Canisius, qui introduisit les Jésuites en Bohême vers le milieu du XVIe siècle[2]. Sur le rôle joué par les Jésuites dans la contre-Réforme (ici l'expression est exacte) au XVIIe siècle et sur l'histoire de la contre-Réforme en général, on trouvera des lumières nouvelles dans des articles publiés dans diverses revues; à noter en particulier ceux de M. H. KOLLMAN parce qu'ils sont tirés de documents inédits conservés dans les archives de la Propagande. (*Čes. čas. hist.*, 1898.)

La figure de Wallenstein dépasse le cadre de l'histoire de Bohême qui paraît trop étroit pour la renfermer; elle lui appartient cependant. Le motif bohémien, si l'on peut ainsi parler, de la biographie de Wallenstein apparaît plus fortement qu'on ne l'avait vu jusqu'alors, dans le livre de M. Josef PEKAŘ paru en 1896[3]. Tant que dura la guerre qui avait commencé en Bohême, il y eut une question bohémienne; c'est seulement la paix de Westphalie qui la résolut dans un sens favorable aux vainqueurs de la Montagne-Blanche. Il fallait que la Bohême restât catholique ou le devînt; les émigrés se voyaient fermer pour toujours les portes de la patrie. C'est précisément dans les plans de l'émigration qu'un grand rôle avait été réservé à Wallenstein. Était-il prêt à le jouer? Jusqu'à quel point a-t-il voulu aller? Voulut-il devenir roi de Bohême? Était-il résolu, pour atteindre ce but, à s'allier avec les ennemis de l'empereur, son maître? Ces questions et d'autres semblables, qui se présentent à notre esprit quand nous prenons en main ce livre, ainsi que tout autre livre sur Wallenstein, y sont exposées une fois de plus dans un brillant épilogue qui commence par une citation de Schiller[4]. La ques-

1893. — *Der Communismus der Mæhr. Wiedertæufer* (Archiv für œsterr. Geschichtsforschung, 1895). — *Der Communismus der Huterischen Brüder* (Zeitschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte, 1895).

1. Une revue de ces publications a été donnée par B. Navrátil dans *Česky čas. hist.*, 1898. Une histoire des Jésuites surtout en Bohême a été publiée par M. Bilek en langue tchèque en 1896; mais elle ne tient pas compte des travaux les plus récents.

2. *B. Petri Canisii epistulae et acta*, éd. Braunsberger. Fribourg-en-B., Herder. Ajoutons encore : *Der sel. Petrus Canisius in Œsterreich*, par A. Kröss. Vienne, 1898.

3. *Déjiny Valdštejnského spiknutí*, 1630-1632. Prague, 1896. Académie, 507 p.

4. Voici cette citation : « Der Mann ist uns ein kostbares Gefæss, das wichtige Dinge einschliesst. — Fand man viel? »

tion de Wallenstein n'est pas, comme chacun sait, de celles auxquelles on peut répondre simplement par oui ou par non. Sur un point cependant, l'auteur la croit résolue; il tient Wallenstein pour un traître et intitule nettement son ouvrage : *Histoire de la conspiration de Wallenstein, 1630-1634*. Dans une introduction très instructive, il passe en revue les ouvrages qui se rapportent à la question de Wallenstein. Sa bibliographie est complète et critique. M. Pekař s'était proposé d'écrire l'histoire de la trahison; d'une conspiration qui d'ailleurs ne fut pas consommée. Ce sont ses fils qu'il cherche à débrouiller, sa marche tortueuse qu'il veut suivre dans tous ses détours. Il nous apporte une grande quantité de recherches de détail, sans s'y perdre. Sans cesse revient cette question que se posaient déjà les contemporains, ennemis et amis du duc : que voulait cet homme? Là était et est encore la difficulté, le problème de l'histoire de Wallenstein. Nous ne demandons pas ce qui est arrivé, mais ce qui aurait dû arriver. Plus encore : quelles étaient les raisons d'agir, soit de Wallenstein, soit de ceux qui comptaient avec lui? S'il avait convoité la couronne, et l'auteur est convaincu qu'il y aurait été fatalement amené, ce n'eût été par l'amour, ni de sa patrie, qu'il n'avait pas perdue, comme les émigrés, ni de sa religion, car il avait depuis longtemps changé de religion, ni de sa race, bien qu'il appartînt à une vieille famille noble d'origine tchèque. Les sentiments qui l'animaient étaient l'égoïsme, l'orgueil, l'ardent désir de se venger de l'empereur qui, on connaît l'histoire de son premier généralat, l'avait sacrifié à ses ennemis. Chez lui, l'homme d'État (mais ici je ne sais si j'irais aussi loin) était bien au-dessous du condottière, à qui manqua cependant cet esprit de décision rapide qui force la fortune. Ce Wallenstein, dont l'auteur nous trace ainsi un portrait minutieux, est une nature à la Hamlet, mais sans les nobles traits du tragique héros de Shakespeare, et nous pouvons ajouter aussi de Schiller. L'auteur n'est pas (on le voit) un apologiste du duc, ni quand il demande ce que voulait cet homme, ni quand il demande ce qu'il était. — A côté de Wallenstein se trouve Arnim. Ce que l'un perd dans le livre de M. Pekař, l'autre le gagne. La question de Wallenstein est en même temps pour lui une question d'Arnim. Que voulait celui-ci? Malgré les plans de l'émigration, Wallenstein n'était pas un patriote tchèque; Arnim était-il un patriote allemand? L'auteur est enclin à répondre que oui. — Je me suis arrêté longuement sur ce livre. Il n'y a pas à vrai dire une question de Wallenstein de plus; c'est le résultat de travaux antérieurs; mais il y a une série de questions qui occuperont longtemps encore les historiens de la conspiration de

Wallenstein[1]. Le travail accompli jusqu'ici, y compris le livre de M. Pekař, n'a pas été inutile à cet égard. La citation bien connue de Schiller[2] n'est plus tout à fait exacte : le caractère de Wallenstein est fixé dans ses lignes principales.

Un épisode de la guerre de Trente ans qui s'est joué sur le sol de la Moravie, l'opiniâtre défense de Brünn contre les Suédois en 1645, a été en 1895 l'objet de deux publications par M. H. Bretholz. L'une contient les sources ; l'autre la mise en œuvre[3]. L'occupation de Prague par les Franco-Bavarois en 1741-1743 a été racontée par M. O. Weber[4].

Le plus grand nom de l'histoire de la Bohême au xviie siècle n'est pas fourni par l'histoire politique, et il n'appartient pas à la Bohême seule. Je veux parler d'Amos Comenius. Quelques-uns de ses ouvrages ont été réédités en Bohême par l'Académie, d'autres à l'étranger. M. Kvacsala, à qui l'on doit déjà une biographie de Comenius publiée en 1892 (*Rev. hist.*, LI, 354), a été chercher sa correspondance dans la moitié de l'Europe, et il a trouvé beaucoup de choses ; au recueil publié par M. Patera en 1892 (*Rev. hist.*, LI, 353), il a pu en ajouter un second[5].

J'arrive maintenant à des publications de documents que j'ai déjà annoncées dans nos précédents bulletins et en particulier dans le dernier (*Rev. hist.*, LXI) ; c'est de la suite que j'ai à parler aujourd'hui. Les tomes XIV et XV de l'*Archiv český* contiennent des documents pour l'histoire des xve et xvie siècles (1896-1897) ; le second est tout entier consacré à un seul homme, un des meilleurs de son temps, à Guillaume de Pernstein, mort en 1521. Les matériaux insérés dans ce volume ont été assemblés par M. Fr. Dvorsky. Les tomes VIII et IX (1895-1897) des Actes de la diète (*Sněmy, Land-*

1. La question de savoir dans quelles circonstances Wallenstein reçut en 1632 son second généralat a fait l'objet d'un mémoire de M. Kollman (*Česky čas. hist.*, 1895) ; on y a utilisé les relations de l'ambassadeur de Toscane Sacchetti.

2. « Von der Parteien Gunst und Hass verwirrt, schwankt sein Charakterbild in der Geschichte. »

3. *Urkunden zur Belagerung der Stadt Brünn* 1643 *und* 1645. — *Der Vertheidigungskampf der Stadt Brünn gegen die Schweden*, 1645. — Le même sujet a été traité en tchèque par M. Šujan dans son livre intitulé : *Svédové u Brna*.

4. *Die Occupation Prags*, 1741-1743. Prague, 1896. — Sur la bataille d'Austerlitz (1805), qui intéresse également les Français, nous pouvons mentionner un récit par A. Slovák : *Bitva u Slavkova*. Brünn, 1898.

5. *Korrespondence Jana Amosa Komenského*. Nova Sbirka. Prague, 1897-1898 (Académie).

tagsverhandlungen) se rapportent aux années 1592-1599. Du *Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae*, il faut mentionner le t. XIII (1897), qui comprend les années 1400-1407. Le *Codex juris municipalis regni Bohemiae*, publié par M. Čelakovský, en est arrivé au second volume (1895), qui contient les privilèges de quarante-quatre villes royales de la Bohême[1]; le premier était tout entier consacré à la capitale du pays. Une autre ville importante, Usti (Aussig), a en outre son cartulaire, qui a été publié[2]. Le recueil des actes de fondations en faveur des étudiants dans le royaume de Bohême (*Rev. hist.*, LXI, 122) est arrivé au tome V[3]; ces documents, en particulier ceux du XVIIe siècle, intéressent aussi l'histoire de la contre-Réforme en Bohême : dans les années 1620-1700, soixante-dix fondations ont été faites, dont plus de soixante en faveur des collèges des Jésuites. Dans les « Archives historiques » (*Archiv historický*) de l'Académie tchèque, il faut mentionner avant tout les tomes III et IV (1392-1404) des *Acta judiciaria consistorii Pragensis*, très importants et très bien édités par M. Tadra, ainsi que le tome II de la correspondance de Catherine de Žerotin publiée par M. Dvorský. A M. Ferd. Tadra nous devons en outre l'édition de la *Summa cancellariae Caroli IV* (*Archiv hist.*, 1895). A une époque plus ancienne, à la fin du XIIIe siècle, appartient le formulaire publié par M. Loserth[4]. Dans les publications de l'Académie nous trouvons encore quelques documents de médiocre étendue, mais de réelle importance : au temps du roi Georges (1467) se rapporte un traité composé en langue tchèque par un des principaux adversaires de ce prince parmi le clergé catholique, l'administrateur Hilarius; il a été édité par M. Zd. Tobolka. A l'époque de la guerre de Trente ans nous ramènent le journal de Borbonius, médecin bohémien qui, condamné à mort en 1621, fut amnistié (ce journal a été publié par M. Dvořák), et celui de Jean Harant de Polžic (1624-1648), dont le

1. La condition juridique des Juifs en Bohême vers l'an 1500 a été exposée dans un travail de M. Jar. Čelakovský qui a paru dans le *Čas. Mus.*, 1898, et à part (*Příspěvky k dějinám židův*). Des documents nouveaux ont permis de jeter une lumière nouvelle sur la question.

2. *Urkundenbuch der Stadt Aussig bis* 1526. Commencé par U. Hieke et terminé par Ad. Horčička (Prague, 1896), ce volume forme la 3e partie de la publication entreprise par la Société pour l'histoire des Allemands en Bohême sous le titre « Städte- und Urkundenbücher aus Bœhmen. »

3. *Studijní nadání. Studien-Stiftungen im Königreiche Bœhmen*, I-V. Prague, 1894-1897.

4. *Das S. Pauler Formular. Briefe und Urkunden aus der Zeit Wenzels II.* Prague, 1896. Le livre fait partie des publications de la Société pour l'histoire des Allemands en Bohême.

frère Christophe, un des chefs du soulèvement, mourut en 1621 sur l'échafaud (publié par M. Menčik). La correspondance de Wenceslas Holický de Sternberk (1638-1674, éditée par M. Schulz) nous reporte à l'époque de la contre-Réforme.

Des documents publiés dans le Bulletin (*Věstnik, Sitzungsberichte*) de la Société des sciences pendant les années 1895-1898, je mentionnerai seulement les suivants : en 1895 parut le recueil du nonce Bertrand de Macello, 1366-1368, publié par M. Novaček; en 1897, M. Kollman a édité, avec un commentaire détaillé qui constitue comme un mémoire sur les collectes pontificales, les actes d'un collecteur de 1412; en 1898, M. Tille a donné d'après un ms. de Paris (Bibl. Arsenal, n° 5128) le journal de voyage de l'empereur Charles IV en France en 1377-1378. Il a pour titre : *la Venue de l'empereur Charles en France et sa réception par le roy Charles-Quint*. M. A. Bachmann a consacré des recherches approfondies à certains documents du xive et du xve siècle, en particulier à la *Cronica Aulae regiae*[1]. M. Krones s'est occupé d'un groupe de documents qui ont été rédigés au xive siècle dans le monastère morave de Saar[2]. — Quand il s'agit de documents anciens, antérieurs au xive siècle, il faut avant tout séparer les vrais des faux, travail qui n'est toujours pas encore terminé et qui révèle un nombre croissant de falsifications de date récente. Ces falsifications proviennent de l' « atelier » d'Ant. Boček, l'initiateur et le premier éditeur du *Codex Moraviae*, mort en 1847. Citons ici deux de ces études : l'une, par M. Bretholz, s'occupe d'un groupe de documents qui appartiennent, dit-on, au xiiie siècle et qui se rapportent à l'invasion mongole [3]; l'autre, par M. G. Friedrich, concerne certains morceaux tirés du « Codex Tizsnowiensis[4]. »

L'Histoire de la littérature tchèque par M. Iaroslav Vlček, que j'ai mentionnée avec éloge dans mon dernier bulletin, a été continuée. Elle traite maintenant de l'époque où se forma l'Unité des frères bohêmes, époque où la Renaissance pénètre en Bohême, époque de l'introduction de la Réforme en Bohême (xve et

1. *Beitræge zur Kunde Bœhm. Geschichtsquellen des* 14 *u.* 16 *Jahrh.* Tirage à part des Mittheil. d. Vereines f. Geschichte d. Deutschen in Bœhmen, vol. XXXV et XXXVI.

2. *Das Cistercienserkloster Saar in Mæhren und seine Geschichtschreibung.* Vienne, 1898 (Archiv für œster. Geschichte, vol. LXXXV).

3. *Die Tataren in Mæhren und die moderne Mæhrische Urkundenfælschung.* Brünn, 1897. Tiré à part de la Zeitschrift f. die Geschichte Mæhrens und Schlesiens, t. I.

4. *Kodex Tišnovský* (*Český časopis hist.*, 1897).

XVIe siècles). Puis, remettant à plus tard de traiter l'époque qui suit immédiatement, l'auteur aborde celle où la contre-Réforme atteignit à son apogée, mais aussi où se prépare la Renaissance nationale, le XVIIIe siècle. Je signalerai en particulier le chapitre où l'on voit le jansénisme faire sentir son influence jusqu'en Bohême. Son représentant sur le sol bohémien est le comte François-Antoine Sporck († 1758), qui était Allemand d'origine (son père venait de Westphalie) et Français d'éducation. Il avait fondé à Lysá une imprimerie d'où sortirent un grand nombre d'ouvrages, la plupart en allemand, ainsi que des adaptations d'œuvres de Pascal, Sacy, etc. Il faut louer M. Vlček d'avoir reconnu un janséniste chez le comte Sporck. Une seconde histoire de la littérature tchèque, plus abrégée, et d'un caractère surtout descriptif et bibliographique, a été commencée par M. V. Flajšhans; elle atteint maintenant le XVe siècle. Il est curieux de constater que l'auteur est passé dans le camp, aujourd'hui presque entièrement abandonné, des défenseurs du ms. de Králové Dvůr, qu'il avait, lui aussi, attaqué autrefois.

Parmi les monographies relatives à l'histoire moderne de la littérature tchèque, je mentionnerai le livre de M. Jakubec. Ant. Marek (1785-1876), auquel il est consacré, en est un des fondateurs[1]. A une génération plus récente appartient Venceslas Nebeský; ce n'est point en qualité de poète, bien qu'il ne manquât pas de talent poétique, mais comme historien de la littérature qu'il a le plus contribué au développement des lettres tchèques. L'auteur de la monographie qui lui a été consacrée est M. J. Hanuš[2].

Sur le terrain de l'histoire de l'art, il faut cette fois encore, avant tout, signaler les publications de M. Jos. Neuwirth. Son histoire de l'art chrétien en Bohême jusqu'en 1300 (1888) a été suivie d'un second ouvrage sur le XIVe siècle, c'est-à-dire sur l'époque de Charles IV, qui présente un intérêt exceptionnel pour l'histoire de l'art (*Rev. hist.*, t. LI). C'est à cette même période qu'appartiennent les travaux plus récents de M. Neuwirth; je signalerai surtout deux monographies, brillantes et richement illustrées, sur la décoration artistique du château de Karlstein, la création favorite de Charles, et du monastère d'Emaus, qu'il fonda à Prague[3]. A une époque plus récente appartient l'ouvrage, également enrichi d'illustrations nom-

1. *Ant. Marek*. Prague, Bačhkovský, 1896.
2. *Zivot a spisy V.-B. Nebeského*. Prague, 1898.
3. *Mittelalterliche Wandgemælde und Tafelbilder der Burg Karlstein*. Prague, Calve, 1896. — *Wandegemælde im Kreuzgang des Emausklosters*. Ibid., 1898. — Joignez le mémoire de M. H. Lambel, *Aus Bœhmens Kunstleben unter Karl IV* (OEsterreichisch-Ungarische Revue, XIII-XIV).

breuses, de M. Charles Chytil; c'est une histoire de la miniature à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, époque dite des Jagellons[1]. En 1897, l'Académie tchèque a décidé d'entreprendre, en réunissant un grand nombre de collaborateurs, une statistique descriptive des œuvres d'art existant dans le pays tout entier[2]. On procède en suivant les divisions politiques : dans chaque « okres » (Bezirk), les monuments sacrés ou profanes et même toutes les œuvres d'art doivent non seulement être mentionnés, mais décrits, avec de nombreuses illustrations pour appuyer les descriptions. On doit y faire figurer aussi les trouvailles préhistoriques. On s'arrêtera seulement au commencement du xixe siècle. Cette intéressante entreprise marche rapidement : cinq volumes ont déjà paru.

La musique a sur les autres arts cet avantage que, alors même qu'elle reçoit une empreinte nationale, elle parle une langue universelle. Il en est ainsi, par exemple, de la musique tchèque moderne. Ses principaux représentants sont Smetana, qui composa des opéras, et Dvořák, le maître de la musique instrumentale. Leurs œuvres ont pour ainsi dire conquis le monde et surtout l'Allemagne, malgré l'hostilité des races; enfin la France elle-même s'y laissera gagner. L'initiateur pour ce dernier pays veut être M. A. Soubies, avec son *Histoire de la musique en Bohême*[3]; malheureusement il faut répéter ce que j'ai dit plus haut de certaines publications anglaises dont je n'ai, d'ailleurs, pas même cité les titres : c'est à des ouvrages écrits en allemand, avant tout, que le lecteur français est obligé de recourir. Parmi ces derniers, je signalerai le livre de M. Bronislav Wellek consacré à Frédéric Smetana, sa vie et ses œuvres[4].

En terminant ce bulletin, j'ai le triste devoir de signaler le décès de deux historiens considérables. A la fin de 1897 est mort, à l'âge avancé de quatre-vingt-six ans, Constantin Hœfler. Né en Bavière, il fut, en 1851, nommé professeur à l'Université de Prague. Ses travaux sont nombreux et variés; ils se rapportent à différentes époques de l'histoire et à différents peuples. Dans ses dernières années, c'est surtout l'histoire d'Espagne, et de préférence celle de Charles-Quint et de son temps, qu'il étudia. Quant à celle de la Bohême, il s'en occupa surtout pendant les années qui suivirent son arrivée à Prague. De 1856 à 1866 il publia ses *Geschichtschreiber der hussitischen Bewe-*

1. *Vývoj miniaturního malířství českého*. Prague, 1896.
2. *Soupis památek historických a uměleckých v království českém*.
3. Paris, librairie des Bibliophiles, 1898.
4. *Friedrich Smetana*. Prague, 1895. Paru d'abord dans *Œsterreichisch-Ungarische Revue*, 1894-1895.

gung; en 1864 parut son *Mag. Joh. Hus.* Hœfler a toujours écrit d'une façon vive et attrayante, même quand il éveillait la contradiction; toujours il cherchait à rattacher les événements particuliers à l'histoire générale; c'était même là son originalité propre. Sur les affaires de Bohême, il écrivit, avec les sentiments d'un catholique et d'un Allemand, ce qui le mit en conflit avec Palacký, protestant et Tchèque. Un des nombreux élèves de Hœfler (l'auteur du présent bulletin compte aussi parmi eux), M. Ad. Bachmann, a raconté sa vie dans les *Mittheilungen* de la Société pour l'histoire des Allemands en Bohême (1898) et dressé la bibliographie complète de ses très nombreuses publications. — En février 1899 est mort prématurément, à l'âge de soixante-trois ans, Josef Emler, professeur des sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université tchèque. J'ai mentionné son nom dans presque chacun de mes bulletins; je rappellerai seulement ses *Regesta Bohemiae* et les *Fontes.* Une liste de ses publications et travaux, qu'a donnée le *Časopis Musea* (1895), atteint au chiffre de quatre-vingt-dix. Pour les sciences historiques en Bohême, la mort d'Emler est une grosse perte dont les conséquences se feront douloureusement sentir pendant longtemps.

Iaroslav Goll.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

H. Tolra. **Saint Pierre Orseolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa en Roussillon (Conflent), sa vie et son temps, 928-987.** Paris, Fontemoing, 1897. In-8°, xxix-439 pages.

Nous n'insisterons pas outre mesure sur ce travail; il nous suffira de quelques citations pour montrer qu'il n'a qu'une valeur médiocre, parce que son auteur n'a lui-même qu'une notion très vague de la méthode historique. M. Tolra considère encore l'histoire comme une variété du genre oratoire : d'un bout à l'autre de son livre court un souffle d'éloquence qui ennuierait, même s'il était de la meilleure qualité; car « l'éloquence continue ennuie. » Il est aussi un de ces écrivains qui usent et abusent des considérations théologiques et métaphysiques : la Providence n'a pour lui aucun secret; à chaque instant, à tout propos, il en explique si bien les desseins qu'il semble jouir déjà de la vision béatifique des élus. D'après les révélations qu'il paraît avoir eues, la Providence avait des vues toutes particulières sur les lagunes de Venise; elle y a accompli de nombreux *flats* (p. x). Aussi, « le lion vénitien a montré ses ongles et bondi sur le Continent » (p. xxi). Les considérations morales abondent dans ce livre; elles sont marquées au coin d'un bon sens aussi banal qu'attristé; c'est un mélange indéfinissable des naïvetés de Joseph Prudhomme et des lamentations de Jérémie. Partant du mariage que Orseolo contracta en 946, à l'âge de dix-huit ans, il fait un triste retour sur les mœurs d'aujourd'hui : « Des mariages à cet âge paraîtraient bien étranges avec nos mœurs actuelles et offriraient à l'existence conjugale bien des dangers pour l'avenir. Les noces hâtives n'y sont en général que la conséquence d'élans irréfléchis et impétueux que rien hélas! ne protège contre la satiété et les écarts criminels. Le *Nubat in Domino* de l'apôtre saint Paul n'est guère aujourd'hui qu'un vain mot, et cette absence de foi religieuse apporte fatalement dans les foyers tous ces éléments de dissolution qui, en détruisant la famille, déchirent le corps social. Mais, éclairée par la foi, fortifiée par la grâce, la jeunesse elle-même prend bientôt toutes les qualités de l'âge mûr. Elle comprend le but de la vie, elle en apprécie toute la dignité, et, jalouse de veiller à la loi providentielle qui la dirige, elle aspire à tous les grands devoirs du chef de famille et du citoyen, se sentant l'esprit assez droit pour les bien comprendre, le cœur assez fort pour les bien remplir » (p. 33). Ailleurs, il déplore ainsi le malheur des mariages stériles : « Au milieu de la dépravation des mœurs actuelles, le chrétien seul, puisant dans les

douces austérités de l'union conjugale cette sensibilité élevée et ce besoin impérieux de dévouement dont le sentiment religieux enrichit le cœur des époux, est capable de comprendre toute la tristesse des unions stériles et le vide immense d'un foyer sans berceau » (p. 53). M. Tolra a une imagination débordante qui supplée amplement à la pauvreté des documents. Souvent, il nous explique comment les choses ont *dû* se passer; il *présume* ce que des sources plus ou moins originales ne lui disent pas. Il sait par exemple que la mère de Pierre Orseolo supporta vaillamment sa stérilité : « Elle était du nombre de ces âmes toujours prêtes aux plus héroïques résignations, et, dans son admirable humilité, elle ne poussa jamais vers le ciel de ces reproches qui sont des blasphèmes, ou de ces désespoirs qui sont des révoltes; mais les larmes, les soupirs, les plaintes étouffées de l'épouse stérile, qui les condamnera? » (p. 54). Il connaît aussi les sentiments qui ont pénétré le cœur de Félicie Orseolo quand elle se sentit mère. « Tous les instants qui la séparèrent de cette heureuse naissance durent être des actions de grâce; chaque mouvement de l'enfant dans le sein de sa mère dut provoquer une élévation, un cri d'amour, un acte d'humilité qui, montant vers le trône de Dieu, en redescendait en pluie de bénédictions » (p. 55). En revanche, il ne faut pas demander à l'auteur des dissertations critiques sur la valeur des documents. « Ce livre a été écrit pour le commun des lecteurs, et la grande préoccupation de l'auteur a été de ne point le charger de ces dissertations ou de ces observations critiques qui fatiguent l'esprit et enlèvent au récit toute puissance d'édification en en coupant et refroidissant l'intérêt » (p. XXVII). On le voit bien en parcourant ces pages; l'auteur est avare de références, et le plus souvent il faut le croire sur parole, comme par exemple quand il prononce solennellement qu'il « est impossible de s'arrêter à l'énonciation de Manfredi » sur le pèlerinage de Guarin en Terre sainte (p. 120), ou lorsqu'il parle comme d'un axiome de l'évangélisation de Venise par saint Marc. D'autre part, il ne se doute pas des problèmes que soulève la vie si obscure de Pierre Orseolo, en particulier son départ de Venise pour un monastère perdu des Pyrénées.

Après ces critiques générales, nous n'insisterons pas sur des questions de détail, comme la confusion entre le Frioul et la ville de Fréjus (p. II, note); nous ne relèverons pas les expressions telles que réforme *clunienne*. Ce que nous avons dit suffira à montrer le peu que vaut cette œuvre, inspirée, comme tant d'autres, par les Darras et les Rohrbacher. En terminant, nous conseillerons à M. Tolra de se séparer de maîtres aussi mauvais, qui ont failli compromettre la science catholique, et de se mettre à l'École de savants tels que les Bollandistes et M. l'abbé Duchesne. Sa foi religieuse n'y perdra rien, son esprit y gagnera.

Jean GUIRAUD.

R. Eberstadt. **Magisterium und Fraternitas.** Eine verwaltungsgeschichtliche Darstellung der Entstehung des Zunftwesens. Leipzig, Duncker und Humblot, 1897. In-8°, 241 pages. (Staats- und Socialwissenschaftliche Forschungen herausgegeben von G. Schmoller, t. XV, fasc. 2.)

Je viens un peu tard parler de cet ouvrage, et après MM. von Below (*Literarisches Centralblatt*, 1897, col. 1062), Rietschel (*Historische Vierteljahrschrift*, 1898, p. 119), Uhlirz (*Mittheilungen des Instituts für Œsterrheichische Geschichtsforschung*, 1898, p. 185) et Des Marez (*Revue critique*, 1898, t. I, p. 144) m'inscrire en faux à mon tour contre la thèse qui y est développée. Mais l'importance du sujet servira d'excuse aux lignes suivantes.

M. Eberstadt s'est proposé d'étudier l'origine des corporations de métier. Il croit avoir trouvé la solution de ce problème si controversé, et c'est avec assurance qu'il formule les conclusions de son travail ou, pour mieux dire, qu'il résume les points principaux de son système. Le métier, d'après lui, dérive des groupements de travailleurs serviles du droit domanial, mais il n'en dérive pas directement. Entre l'état de choses que nous fait connaître, par exemple, le *Capitulare de villis* et celui qui nous apparaît dans les corporations autonomes du XIIIe siècle, se place un stade intermédiaire, caractérisé par une institution à laquelle l'auteur donne le nom de *magisterium*. Il entend par là un ensemble de gens de même profession placés sous l'autorité et la juridiction d'un fonctionnaire seigneurial (*magister*). Le *magisterium* est un organisme administratif, mais il n'est en rien une corporation. Les confréries d'artisans, dont les plus anciennes remontent à la fin du XIe siècle, ont en effet, au début, une nature purement religieuse. Ce n'est qu'à la longue qu'elles se sont laïcisées et que, s'amalgamant avec le *magisterium*, elles ont transformé celui-ci en corporation de métier. Il résulte de là que, si le métier est le produit de deux facteurs distincts, le *magisterium* et la *fraternitas*, le premier a exercé sur lui une influence bien plus profonde que le second. Toute l'organisation du métier est en germe dans celle du *magisterium*. L'élément corporatif, quelle que soit son importance, n'a rien d'essentiel.

On voit que M. Eberstadt est un adepte convaincu de la théorie qui cherche dans le droit domanial des premiers siècles du moyen âge (*Hofrecht*) l'origine des institutions urbaines[1]. On alléguait contre cette manière de voir l'impossibilité d'établir un lien entre les anciens groupements serviles et les métiers proprement dits. Le *magisterium* vient à point combler cette lacune. Grâce à lui, aucun chaînon ne manque plus à l'évolution et l'œil charmé peut suivre la courbe harmonieuse d'un développement continu. Mais je crains bien que ce beau spectacle

1. Sur cette théorie, voir *Revue historique*, t. LIII, p. 59 et suiv.

ne soit, en somme, qu'un mirage. C'est sans doute une des qualités les plus précieuses de l'esprit historique que la faculté de saisir les phénomènes dans leur devenir perpétuel. Mais il faut se garder pourtant d'en abuser. Les faits sociaux ne se succèdent pas toujours dans le même mouvement. Des évolutions commencées s'arrêtent; sous des impulsions puissantes se dégagent des phénomènes nouveaux. Je crois bien, pour ma part, que la renaissance économique du XIe-XIIe siècle a interrompu la carrière du droit domanial, que les métiers urbains n'ont avec lui que de très lointains rapports, et que le *magisterium* élaboré par M. Eberstadt pour les relier l'un à l'autre en une même *Entwickelung* reste suspendu dans le vide.

C'est en France et spécialement à Paris que M. Eberstadt a découvert tout d'abord le *magisterium*. Mais, en cherchant bien, il l'a retrouvé ensuite en Allemagne, à Bâle, à Leipzig, à Magdebourg et à Brunswick. Dans ces diverses villes, il constate qu'au XIIe siècle certains métiers sont soumis à des prestations au profit du seigneur et jouissent d'une juridiction spéciale. Voilà pour lui autant de preuves de leur origine domaniale. Est-ce bien sûr? Les faits allégués par l'auteur n'autorisent pas, me semble-t-il, la conclusion qu'il en tire. Parmi les prestations exigibles des artisans, on rencontre, par exemple, le hauban et le guet. Or, rien n'est moins établi que le caractère domanial du hauban. Il y faut voir sans doute un droit frappant, à l'origine, l'exercice du commerce (voy. Meyer, *Deutsche und Französische Verfassungsgeschichte,* II, p. 278). Quant au guet, c'est tout simplement un service public.

Il est très dangereux d'admettre sans preuve sérieuse les redevances coutumières du moyen âge comme les vestiges d'une servitude originelle. Beaucoup d'entre elles sont de nature justicière (voy., par exemple, les prestations des métiers dans l'ancien droit de Fribourg-en-Brisgau, Gaupp, II, p. 20; celles des métiers d'Amiens, *Monum. de l'hist. du tiers état,* t. I, p. 312), d'autres ont été établies à une époque relativement récente par l'arbitraire du seigneur (exemple du XIe siècle dans Fagniez, *Docum. relatifs à l'hist. de l'industrie et du commerce,* p. 65). Mais, surtout, il arrive fréquemment que ces redevances ne constituent qu'une indemnité fournie au prince pour un privilège obtenu de lui. Tels sont, par exemple, les muids de vin que doivent, au XIIe siècle, les boulangers de Pontoise au roi de France. A première vue, on pourrait être tenté de considérer cette prestation comme une marque de l'origine domaniale du métier. Heureusement, nous avons conservé une charte de 1162-1163 (Fagniez, *op. cit.*, p. 88) qui nous en révèle clairement la nature. Elle nous apprend que la prestation en question est due au roi en retour du privilège accordé par lui aux boulangers de la ville d'avoir le droit exclusif de la fabrication du pain et de former un groupe distinct sous l'autorité d'un *magister,* « cui respondeant et pro quo justicient se et pro nullo alio, neque pro populo neque pro serviente aliquo, salvis redditibus prepositure nostre et salvo jure Anscufi de Senortio. »

Cette charte ne nous explique pas seulement la nature vraie d'une prestation d'apparence domaniale, elle suffit à ruiner de fond en comble la théorie du *magisterium*. Il est clair, en effet, que le *magister* des boulangers d'Étampes n'a rien de commun avec les anciens *ministeriales* préposés aux artisans serviles. C'est, si l'on peut ainsi dire, un fonctionnaire de nouveau style. En l'obtenant du roi, les boulangers obtiennent du même coup leur réunion en un corps de métier. Ils forment désormais, *et pour la première fois*, une collectivité distincte, et cette collectivité n'a rien de commun avec le droit domanial. Elle ne sort pas de lui, elle se constitue en dehors de lui. Cela est si vrai que les droits, bien certainement domaniaux, dus à Anscufus de Senortio, continuent à exister indépendamment d'elle. On peut appeler, si l'on veut, le corps des boulangers de Pontoise, tel qu'il est organisé par la charte de 1162, un *magisterium*, mais il faut reconnaitre alors que ce mot est tout simplement un synonyme du mot métier.

Indépendamment de ce texte décisif, on pourrait faire valoir encore contre la thèse de M. Eberstadt une objection très sérieuse. On sait qu'on a compris, dès la fin du XIe siècle, sous le nom de *mercatores*, la population commerciale et industrielle des villes. A ce point de vue, on ne fait aucune différence entre le marchand proprement dit et l'artisan. Or, les *mercatores* sont enlevés partout à la juridiction privée pour être placés sous la juridiction publique[1]. Il en résulte que, dès l'époque de la formation des villes, les artisans ont dû sortir nécessairement du droit domanial. Et si dans certaines contrées, dans l'Ile-de-France par exemple, les métiers nous apparaissent au cours du XIIe siècle en possession d'une juridiction particulière, cette juridiction ne peut donc être considérée comme l'héritage d'un passé lointain, mais comme un privilège nouveau, comme une sorte d'immunité, les enlevant à leur juge ordinaire, le tribunal public.

Je serai plus bref dans l'examen de la seconde partie du livre de M. Eberstadt, qui est consacrée à l'étude de la *fraternitas*. Comme lui, je crois, *qu'en droit*, la corporation n'est pas un élément essentiel du métier. Il en est d'elle comme de la commune jurée qui n'est pas indispensable aux villes libres. Il est arrivé plus d'une fois, au moyen âge, que l'on ait supprimé le métier comme confrérie autonome, sans l'abolir pour cela comme corporation industrielle[2]. Mais, *en fait*, l'association des gens d'une même profession est un phénomène très général et très ancien. Les ouvriers se sont groupés en *caritates* pour la défense

1. On se demande, d'ailleurs, comment les immigrants, si nombreux dès l'époque de la formation des villes, eussent pu se faire recevoir dans les métiers domaniaux. C'eût été une charge pour le seigneur à laquelle il se fût certainement opposé. D'autre part, dans les villes où il existait deux ou trois grandes abbayes, par exemple, ayant chacune ses artisans propres, on devrait trouver plus tard le même métier en deux ou trois exemplaires.

2. Voir, par exemple, Hegel, *Städte und Gilden*, t. II, p. 100; H. Pirenne, *Hist. de Dinant*, p. 38.

de leurs intérêts communs comme les marchands se groupèrent en gildes dans le même but. Associations de travailleurs et associations de marchands ont, naturellement, un caractère religieux, mais elles ne sont certainement pas, comme le pense l'auteur, dues à l'intervention de l'Église. Dès le milieu du XIIe siècle déjà, Guiman se plaint de ce que les *caritates* d'Arras négligent le monastère, et, en 1189, un concile provincial de Rouen interdit les confréries. Loin d'être favorable aux groupements autonomes des travailleurs, l'Église s'y est donc montrée hostile, comme elle était hostile aux communes. Elle y voyait un danger menaçant, non seulement pour ses intérêts temporels, mais pour l'intégrité de la foi. L'histoire des hérésies montre, en effet, avec quelle facilité les artisans se laissaient entraîner hors de l'orthodoxie.

Malgré son zèle, son érudition et une foule de remarques intéressantes qui suffisent à faire recommander la lecture de son ouvrage, M. Eberstadt n'a donc pas réussi à conduire par un chemin ininterrompu les artisans du moyen âge depuis les grands domaines carolingiens jusque dans l'enceinte emmuraillée des villes du XIIIe siècle. La solution de continuité qu'il a voulu combler subsiste malgré tout. Le métier est un fait nouveau, un organisme créé en vue des conditions économiques et sociales du milieu urbain et du marché local. Il s'oppose aux anciens *ministeria* de la période agricole et féodale ; il n'en provient pas. C'est dans ceux-ci que s'est conservée, depuis l'époque romaine, la technique professionnelle qui s'est plus tard épanouie dans les villes, mais ce n'est pas eux qui ont donné aux métiers leur caractère et leur organisation. Cette organisation s'explique par le but même des métiers : protection des producteurs et garantie pour les consommateurs. Le pouvoir public et la corporation, celui-ci visant surtout l'intérêt des acheteurs, celui-là l'intérêt des vendeurs, ont travaillé ensemble à la former. De ces deux collaborateurs, le premier a été, d'ailleurs, le plus important, si bien que le métier pleinement constitué nous apparaît surtout, en dépit d'innombrables différences locales, comme un groupe de fonctionnaires de l'alimentation urbaine coïncidant avec une confrérie[1]. Partout il a fini par absorber ce qui subsistait encore çà et là, à côté de lui, d'artisans domaniaux, comme sont venus se fondre dans la bourgeoisie les habitants des terres claustrales et des immunités.

H. PIRENNE.

Alexander CARTELLIERI. **Philipp II August, Kœnig von Frankreich,** Erstes Buch. Bis zum Tode Ludwigs VII (1165-1180). Leipzig, Meyer, 1899. In-8°, XV-92 pages, et Appendices, 1-76 pages.

C'est un érudit allemand qui a le courage d'entreprendre cette œuvre

1. Je ne vise naturellement pas ici les métiers de grande industrie travaillant pour l'exportation, comme les drapiers ou les ouvriers du métal.

complexe et de longue haleine, l'*Histoire du règne de Philippe-Auguste*. Il l'entreprend, dit-il lui-même dans son avant-propos (p. VI), « parce que la biographie du roi capétien n'est pas moins importante pour l'histoire générale de l'Europe que pour l'histoire de France. » Il a raison ; sans compter la satisfaction particulière que ressent tout savant d'Outre-Vosges à frayer la route à la science française et à la devancer sur son propre terrain. Nous pouvons d'autant mieux féliciter M. Cartellieri, que ses recherches, à en juger par ce premier fascicule, ont été conduites avec une critique des plus exactes et des plus soigneuses, qu'il se montre tout à fait au courant des sources et de la bibliographie du sujet, et que son étude du détail et des ensembles témoigne d'un sens historique très pénétrant. C'est une étude, en effet, plutôt qu'une synthèse, une étude d'érudition et de critique, propre à faciliter singulièrement la tâche de l'historien français qui fera sur Philippe-Auguste et son règne le beau livre attendu de nos médiévistes et de notre public instruit. Il faut espérer que M. C. aura le loisir et la force de mener sa difficile besogne à bonne fin. Quand on songe que ce premier fascicule ne conduit l'histoire de Philippe-Auguste que jusqu'à la mort de Louis VII (septembre 1180) et n'entame pas encore le véritable règne du Conquérant, on se demande, avec inquiétude, quel chiffre de fascicules il faudra atteindre, si l'auteur continue dans les mêmes proportions de développement et de minutieuse recherche, pour arriver au terme de ce long règne de quarante-trois ans.

A vrai dire, nous n'avons ici que le préambule de l'œuvre, un chapitre d'introduction où M. C. a fondu des articles déjà publiés dans cette *Revue* même (t. XLVII, LII, LIII, LIV) et dans le *Journal de la Société historique d'Aix-la-Chapelle* (t. XV) ; mais il faut reconnaître que l'auteur a complété et fort amélioré ses premières esquisses. Les chapitres relatifs à la naissance de Philippe-Auguste, aux anecdotes qui coururent sur ses mots d'enfant précoce et à la situation politique du petit prince avant son sacre, sans apporter du nouveau, forment une contribution utile à l'histoire des dernières années de Louis VII. On remarquera davantage les pages consacrées aux négociations de Louis VII avec l'empire allemand, de 1171 à 1173, pour opposer Frédéric Barberousse à Henri II et se concilier l'empereur par des alliances matrimoniales. Il en ressort que le mariage de Philippe-Auguste avec une fille de Frédéric fut sérieusement en question, et que, plus tard, Louis VII projeta aussi, pour son unique héritier, l'alliance avec une nièce de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, la fameuse Ida de Boulogne, qui finit, après plusieurs mariages, par épouser Renaud de Dammartin. Le tableau de la France en 1179, pour être tout à fait utile, aurait dû être plus approfondi. M. C. entre ensuite au vif de son sujet quand il examine et résout successivement les questions relatives aux préparatifs du couronnement, au sacre de Philippe-Auguste (1er novembre 1179), à l'influence croissante du parti flamand, au mariage du Capétien avec une nièce du comte de Flandre, à son conflit avec sa mère et ses oncles de

Champagne et au renouvellement du traité de Gisors avec Henri II (28 juin 1180), point de départ de la baisse de l'influence flamande et d'une sorte de patronage exercé par le puissant roi d'Angleterre sur son jeune suzerain de Paris. Un problème intéressant est celui de savoir pourquoi Henri II, qui aurait pu, au début de l'année 1180, profiter des querelles intestines de la maison capétienne, et de l'impuissance de ce roi de quinze ans pour écraser définitivement la dynastie ennemie et se rendre maître de la France entière, n'a pas saisi cette occasion unique; pourquoi, au contraire, il a préféré conclure alliance avec Philippe et l'entourer d'une protection qui permettra au Capétien de résister à la formidable coalition de la haute féodalité flamande et champenoise. M. C. explique assez bien ce revirement du Plantagenet par les nécessités de sa politique extérieure, et la crainte de voir le roi de France et le comte de Flandre s'unir contre lui à Frédéric Barberousse, que les ambassadeurs de Philippe-Auguste étaient allés trouver à Sinzig.

A la fin du dernier chapitre, consacré à l'étude des premières expéditions de Philippe-Auguste dans le Berri et la Bourgogne pour défendre les églises contre leurs persécuteurs féodaux, M. C. émet la conjecture que Philippe-Auguste fut fait chevalier par le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, dans le brillant tournois qui eut lieu à Arras, le 8 juin 1180, et que ses campagnes contre Ebbon de Charenton-sur-Cher et les comtes de Chalon et de Mâcon (août et septembre) ne furent ainsi pour lui, comme l'a dit un contemporain, que l'occasion d'offrir à Dieu et à ses clercs « les premices de sa chevalerie. » Cette hypothèse s'accorde assez bien avec les faits.

La seconde moitié du fascicule est composée de dix appendices, dont quelques-uns ne manquent pas d'importance. L'auteur montre d'abord, avec toute raison, que le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, n'a pas été en réalité le parrain de Philippe-Auguste, et que le fils de Louis VII doit son prénom à son arrière-grand-père Philippe Ier. Le deuxième excursus a trait à la « capacité gouvernementale » de Philippe-Auguste et n'aboutit pas à une conclusion bien précise. Dans le troisième, l'auteur prouve que Philippe d'Alsace n'a jamais eu officiellement le titre et la fonction de régent de France, ce qui est absolument exact. Dans le quatrième, il examine avec soin les témoignages relatifs au mariage avec Isabelle de Hainaut et à la détermination du territoire flamand qu'elle apporta en dot. Nous sommes tout à fait de l'avis de M. C. sur le degré limité de confiance qu'il faut accorder à la *carta de matrimonio*, cette prétendue lettre de Philippe d'Alsace sur le mariage de sa nièce, et nous trouvons même qu'il lui attribue encore (p. 28 des *Beilage*) trop d'importance, comme d'ailleurs, d'une façon générale, aux documents soi-disant historiques extraits des formulaires de lettres[1]. Dans le cinquième appendice, M. C. admet le témoignage

1. Nous reviendrons sur ce dernier point quand nous ferons, ici même, très prochainement, le compte-rendu du 2e fascicule de M. Cartellieri.

de Raoul de Dicet sur « le sceau de la chancellerie capétienne enlevé par Philippe-Auguste à Louis VII, » et essaye d'établir que l'acte de rigueur dont le vieux roi fut victime n'a pu avoir lieu qu'un peu avant le traité de Gisors, c'est-à-dire du commencement de juin 1180 au milieu du même mois. Cet appendice aurait pu être fondu, sans inconvénient, dans le septième, où M. C. traite de la situation constitutionnelle de Philippe-Auguste après son sacre et du vivant de Louis VII. Nous avouons que nous conservons quelques doutes, sinon sur la réalité du fait rapporté par Raoul de Dicet, au moins sur la façon dont il l'interprète. Il est possible qu'à dater du mois de juin, Louis VII se trouvât trop atteint par la maladie pour conserver, en réalité, l'usage du sceau royal, et que depuis lors Philippe-Auguste s'en fût seul servi ; mais nous avons peine à croire que le fils ait brutalement et sans nécessité dépouillé le père de son droit. M. C. cite lui-même d'ailleurs la chronique de Mailros qui présente les choses d'une façon plus conforme à l'ensemble des faits connus. A ce sujet, on peut faire à l'auteur deux observations de détail. 1° De ce qu'il existe au Cabinet des médailles de la Bibl. nat. un denier de Laon contenant au droit la légende *Philippe roi* et au revers *Louis roi*, il ne faut pas se hâter de conclure que nous avons là un témoignage historique irréfragable de la participation officielle de Philippe-Auguste à la puissance gouvernementale. Cette pièce unique (et exceptionnelle dans son genre) est peut-être tout simplement le résultat d'une erreur de frappe, sur laquelle on fera bien de ne pas insister. 2° La charte (n° 67 du catalogue de M. C.), que l'auteur invoque comme fournissant la preuve que Louis VII conservait encore après le mois d'avril 1180 le droit de sceller des actes à son nom, est un acte de Philippe-Auguste relatif à la monnaie d'Orléans (Delisle, *Catalogue*, n° 201) d'où il ressort qu'à la dernière fête de Pâques avant sa mort, Louis VII aurait décidé que ses agents ne percevraient pas les droits de mainmorte sur les héritages serviles survenus depuis un laps de sept années. Mais cette charte ne prouve rien, car c'est par erreur que M. Delisle l'a introduite dans son *Catalogue;* elle est de Louis VII, et la mention de la concession faite aux mainmortables d'Orléans s'applique à Louis VI et à l'année 1137, comme il est facile de s'en convaincre par l'examen de tout son contenu, et notamment par l'allusion à la tentative communaliste des Orléanais en 1137.

Dans le sixième excursus, M. C., à propos de la chronologie de Rigord, semble bien avoir raison contre M. Delaborde, l'éditeur de Rigord et de Guillaume le Breton. Le huitième, sur le chancelier Hugue du Puiset, et le neuvième, où l'auteur établit que les ambassadeurs de Philippe-Auguste et de Philippe d'Alsace rencontrèrent Frédéric Barberousse à Sinzig, entre le milieu et la fin de mai 1180, n'ont aussi qu'une utilité de détail. Mais le plus important de tous est, sans contredit, le dixième, collection de 101 notices où M. C. a réuni toutes les mentions de chartes et de lettres qui se rapportent à Philippe-Auguste depuis la date de sa naissance jusqu'à celle de la mort de

Louis VII (19 septembre 1180). Ce catalogue, d'où il faudrait enlever, d'après ce que nous venons de dire plus haut, le n° 67, pourrait être encore complété, malgré les recherches si consciencieuses de l'auteur. On y adjoindrait, par exemple, une charte de juin 1180 (Justel, *Hist. de la maison de Turenne,* preuves, p. 23) terminée par la formule : « Philippo Francorum rege regnante, » et une autre charte d'août 1180, du comte de Toulouse, terminée par : « Regnante Francorum rege Philippo anno primo. » Ces deux documents sont cités dans la Table de Bréquigny, et si les dates d'année en sont exactes, ils s'ajouteraient utilement aux n°s 65, 72, 82 et 85 des registres de M. C. Enfin, nous connaissons un acte d'André, abbé de Saint-Mesmin d'Orléans, qui offre, comme formule finale, cette phrase très caractéristique : « Anno 1180, *regnante* Philippo rege, *vivente* tamen adhuc patre ejus piissimo Ludovico » (Bibl. nat., Baluze, t. LXXVIII, fol. 150, n° 168).

Il nous reste à signaler à M. C., pour lui montrer tout l'intérêt que nous attachons à son étude, quelques légères inexactitudes faciles à rectifier. P. 9, l'abbé de Saint-Victor, qui fut un des parrains de Philippe-Auguste, est appelé *Hervig ;* il faudrait *Ernis.* P. 50, il semble bien que l'auteur confonde la commune de Laon avec la commune rurale du Laonnais. P. 19 des *Beilage,* l'éditeur des *Grands traités du règne de Louis XIV* est *Vast* et non *Vaast.* P. 59 des *Beilage,* notice 41, l'auteur, induit en erreur par nous-mêmes (*Études sur les actes de Louis VII,* n° 758), cite un *Simon, abbé de Saint-Denis ;* il faut écrire : *Simon de Saint-Denis,* car il n'y a jamais eu, au XIIe siècle ni au XIIIe, d'abbé de Saint-Denis appelé Simon.

Achille LUCHAIRE.

Wilhelm VON GIESEBRECHT. **Geschichte der deutschen Kaiserzeit,** t. VI, publié par B. VON SIMSON. Leipzig, Duncker et Humblot, 1895. In-8°, XIII-814 pages.

Tous ceux de nos lecteurs qui étudient l'histoire d'Allemagne au moyen âge connaissent et apprécient les beaux travaux de Giesebrecht; la mort est venue arrêter l'éminent professeur (18 décembre 1889) avant l'achèvement de son œuvre capitale, sa grande histoire de l'Empire. Un de ses amis, le professeur B. von Simson, de Fribourg, déjà connu lui-même par d'importants travaux (notamment par la publication de plusieurs volumes des *Jahrbücher der deutschen Geschichte*), a fait paraître, d'après les notes et manuscrits laissés par l'auteur, un sixième et dernier volume qui mérite une mention particulière.

Ce volume traite des dernières années du règne de Frédéric Barberousse (1182-1190). Celui-ci est à l'apogée de sa puissance. Ses victoires sur Henri le Lion ont affermi partout son autorité; la paix et la tranquillité intérieure peuvent être considérées comme rétablies dans l'Allemagne, dans l'Italie et dans l'Église. Il est intéressant de suivre alors

la conduite de l'empereur envers les villes italiennes et de rechercher les derniers échos des conflits qui l'avaient depuis si longtemps mis aux prises avec la cour de Rome.

On trouve en effet dans ce volume d'intéressants détails sur l'alliance conclue par l'empereur avec Milan contre Crémone; sur son rôle en Toscane et la prise de possession des biens de la comtesse Mathilde; sur la politique des papes Urbain III, Grégoire VIII et Clément III. Les deux auteurs se sont efforcés de nous montrer comment, au lendemain de ces fêtes de Mayence auxquelles toute l'Europe chrétienne avait participé, et où l'on avait vu, indépendamment des princes laïques et ecclésiastiques de l'Empire, soixante-dix mille chevaliers de toutes les nations, Frédéric, grisé par la gloire et le succès, voulut réaliser un projet auquel les empereurs saxons et saliques avaient jusqu'alors renoncé. Ils font très bien ressortir l'importance politique du mariage conclu à Milan entre le fils aîné de Frédéric, Henri, et la princesse normande Constance, future héritière du royaume de Naples et de Sicile. Frédéric ne semble point alors avoir pressenti combien cette union serait fatale tant à l'Allemagne qu'à sa propre famille. Le dernier chapitre du livre est consacré à cette mémorable croisade où l'empereur devait trouver la mort; on y trouvera beaucoup de détails sur la manière dont cette expédition fut préparée; sur les sollicitations adressées aux rois de France et d'Angleterre; sur les ambassades envoyées en Hongrie, à Constantinople, à Iconium et auprès du sultan Saladin; sur le mariage d'un des fils de l'empereur Conrad avec Bérangère de Castille; sur la condescendance de Frédéric envers le pape et la restitution d'un certain nombre de villes (Orvieto, Viterbe, Corneto, Vetralla, Orte, Narni, Tusculum, Terracine, etc.). La mort de l'empereur, à la suite d'un bain dans les eaux glacées du Cydnus, le 10 juin 1190, eut, dans toute la chrétienté, un profond retentissement. Mais il est démontré que c'est à Frédéric II et non à Frédéric Ier que se rattache la fameuse légende de la grotte du Kyffhäuser où un pâtre, disait-on, aurait vu un jour ce dernier assis dans son armure, sommeillant, le coude appuyé sur une table de marbre dont sa barbe faisait neuf fois le tour. Jusqu'au XVIe siècle, on n'eut aucun doute sur la mort de Barberousse. C'est seulement en 1519 qu'un *Volksbuch* confondit l'aïeul et le petit-fils; on sait comment la légende fut accréditée depuis par la célèbre ballade de Rückert. Il n'en est pas moins certain, comme le dit Giesebrecht, que Frédéric Ier est resté, dans l'esprit du peuple allemand, le plus aimé et le plus vénéré de ses empereurs. On ne peut dire sans doute que ce soit un caractère sans tache, ou un homme d'état d'une grande hauteur de vues, pas même un grand général; il suffit cependant de le comparer avec ses prédécesseurs Conrad III ou Lothaire pour reconnaître qu'il les dépasse de beaucoup. C'est à lui certainement que l'Empire dut la forte position qu'il occupait à la fin du XIIe siècle parmi les puissances chrétiennes; c'est en lui que s'incarne finalement le mieux l'idée impériale : nul n'a su faire valoir, avec plus de fermeté et avec une conscience plus nette de ce qu'ils devaient être, les « droits de l'empire romain de nation

germanique, » et cela à la fois vis-à-vis de la papauté, des Romains, des villes italiennes, de l'empire byzantin et du sultan. Sans doute, ses prédécesseurs s'étaient déjà considérés comme les successeurs de Constantin, de Théodose, de Justinien; mais nul ne sut tirer meilleur parti que lui du droit romain pour opposer une barrière aux revendications de la papauté. On peut aller jusqu'à dire qu'il a « fait passer dans la réalité les conceptions qui ne nous apparaissaient encore chez Otton III que comme une fantaisie mystique. » Sa politique inflexible fut peut-être aussi, comme le remarque Giesebrecht, une des raisons de sa faiblesse; il eut cette bonne fortune que les médiocres successeurs du pape Alexandre III, Urbain III notamment, firent preuve vis-à-vis de lui d'une grande condescendance. Il est même assez remarquable que l'insuccès de la croisade n'ait point nui davantage à son œuvre; des milliers de guerriers y perdirent cependant la vie, les Allemands, péniblement rassemblés sous les murs d'Acre par le duc de Souabe, se firent mépriser par les Français, auxquels, dit un écrivain anglais contemporain, ils étaient déjà devenus antipathiques, et Richard Cœur-de-Lion leur témoigne un profond mépris. Mais la mort de Frédéric Barberousse l'idéalisa en quelque sorte, et l'Empire, même après l'insuccès de cette expédition, conserve un tout autre prestige qu'après la croisade de Conrad III. « La vaillance de l'empereur et de ses guerriers, dit un écrivain byzantin, a produit partout une profonde impression, même chez ses ennemis. » Giesebrecht reconnait d'ailleurs que Frédéric, en s'engageant dans cette « pieuse » entreprise, poursuivait aussi le dessein d'étendre la puissance de l'Empire du côté de l'Orient. La méfiance des empereurs d'Orient à son égard n'était point vaine : déjà fortement ébranlés par les attaques des Normands, ils avaient beaucoup à redouter des convoitises des Césars germains, et Henri VI ne devait-il pas bientôt diriger contre eux ses attaques? Et puis, un certain nombre de princes orientaux (comme Léon d'Arménie, qui devait plus tard se faire couronner par l'archevêque de Mayence et s'intituler roi des Arméniens par la grâce de Dieu et de l'empire romain) étaient prêts à accepter la suzeraineté des empereurs, en même temps qu'une habile politique de famille et d'adroits mariages assuraient à la maison de Hohenstaufen l'alliance ou l'amitié des Normands, de la maison de Bourgogne et d'une partie de l'Espagne. On peut donc admettre que Frédéric, sans être un puissant génie, « dépassa les espérances que son élection avait fait concevoir. » Il faut ajouter seulement que son impuissance à réconcilier les Guelfes et les Gibelins ne pouvait manquer de favoriser, dans la suite, la désagrégation intérieure de l'Empire, et d'affaiblir sa situation vis-à-vis des peuples du Nord et des royaumes scandinaves. La mort prématurée d'Henri VI, attiré plus qu'il n'aurait fallu du côté de l'Italie, devait amener infailliblement le démembrement de l'Empire, justifier les alarmes de la cour de Rome, rendre à l'Église une force nouvelle le jour où celle-ci aurait un homme de valeur à sa tête, et finalement briser la puissance impériale en Italie.

On voit par cette brève analyse quel est l'intérêt de ce sixième volume

pour la connaissance générale du moyen âge. On y trouve aussi une étude approfondie des sources du règne de Frédéric Ier, des chroniques et des annales allemandes ou étrangères (notamment de celles qui concernent la papauté, les Barbares, les Normands et la croisade). Mentionnons également un substantiel aperçu des principaux ouvrages de seconde main que l'auteur a consultés. Peu d'ouvrages offrent, au surplus, une pareille abondance de documentation ; aux notes déjà très remarquables de Giesebrecht qui n'avait encore pu se servir de certaines publications récentes, telles que les « lois de Frédéric Ier » publiées en 1893 par Weiland dans les *Monumenta Germaniæ* ou les Annales de Milan publiées en 1892 par Holder-Egger, M. B. von Simson a ajouté les siennes. L'annotation est si abondante qu'on pourra se dispenser quelquefois de recourir aux recueils eux-mêmes. On trouvera, par exemple (p. 324), les divers portraits qui nous ont été donnés de Frédéric Ier, le texte intégral des conventions conclues avec les villes italiennes, les principaux passages des chroniques nous disant l'impression causée par sa mort et les éloges qui lui furent décernés. Un *index nominum* très complet pour les tomes V et VI accompagne ce volume; enfin M. B. von Simson l'a fait précéder d'une intéressante introduction, où il met en relief le talent, l'enthousiasme et l'idéalisme de Giesebrecht. Il montre comment, par son application infatigable au travail, par les dons naturels de son esprit, par son éducation scientifique, cet excellent élève de Ranke était admirablement préparé à écrire l'histoire de l'Empire allemand, « dont la splendeur attirait son sens patriotique et son esprit romanesque, » mais dont il ne voyait peut-être pas assez les parties obscures et les défectuosités; il commença son œuvre à une époque (1855) où le particularisme régnait encore en Allemagne. Il eut la bonne fortune de voir se réaliser cette unité germanique dont il avait étudié avec tant d'amour les grandeurs passées; le succès de son œuvre est dû en partie à l'enthousiasme qui perce dans ses écrits, mais aussi à un style limpide et populaire qui se concilie chez lui avec une méthode excellente et une science rigoureuse. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'en reprenant avec amour l'œuvre inachevée de son collègue, M. B. von Simson a su mériter pour lui-même la plupart des éloges qu'il lui décerne.

Georges Blondel.

Henri Pirenne. **Geschichte Belgiens.** Band I : *Bis zum Anfang des 14. Jahrhunderts.* Deutsche Uebersetzung von Fritz Arnheim. (Collection des *Geschichte der Europæischen Staaten*, publiée par Heeren, Ukert, Giesebrecht et Lamprecht.) Gotha, F.-A. Perthes, 1899. XXIV-496 pages.

Je ne pense pas que depuis le *Siècle des Artevelde* (1879) de M. Vanderkindere il ait paru en Belgique un ouvrage d'ensemble aussi remarquable que ce premier volume d'une nouvelle histoire nationale.

L'auteur, M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand, nous le donne d'abord en traduction allemande dans la série bien connue des histoires des pays d'Europe, fondée par Heeren, Ukert et Giesebrecht et dirigée actuellement par le célèbre professeur de Leipzig, M. Karl Lamprecht; mais le livre de M. Pirenne a été écrit en français et ne tardera pas à paraître dans le texte original.

Les historiens belges de ce siècle, Moke, David, Namèche, pour ne citer que les principaux, s'attachaient à exposer en détail les fastes des petites principautés féodales dont, à partir du xve siècle, la réunion a fait les Pays-Bas, scindés plus tard en Belgique et Hollande à la suite des guerres de religion. M. Pirenne repousse cette façon fragmentaire et étroite de comprendre le passé médiéval de cette région de l'Occident et il présente à la place une conception nouvelle qui frappe par sa justesse et sa simplicité. Pour lui, jusqu'au xiie siècle, il n'y a pas d'histoire de Belgique, parce que la France et l'Allemagne se partagent le pays. Ces deux grands États y possèdent chacun une sorte d'annexe éloignée, habitée, chose curieuse, en majeure partie par des populations parlant une autre langue et appartenant à une autre race que l'état suzerain. Dans le haut moyen âge, pour comprendre le sens vrai de l'histoire de Belgique, il faut y voir avant tout deux morceaux distincts d'histoire de France et d'Allemagne. C'est là, en effet, que se rencontrent les deux grandes civilisations du continent européen, c'est là qu'elles se pénètrent, agissent et réagissent l'une sur l'autre dans une zone où les questions de langue et de race ne jouent qu'un rôle infime, au moins jusqu'au xive siècle. La Flandre et la Lotharingie, toutes deux bilingues, mi-romanes, mi-germaniques elles-mêmes, servent pendant des siècles d'intermédiaires entre la civilisation française et la culture allemande.

M. Pirenne, dans les premiers chapitres de son livre, développe cette conception originale et si simple avec une érudition et une force d'arguments irrésistibles.

A partir du traité de Verdun (843), tous les changements de frontières qui s'accomplissent dans la zone bilingue, dont M. Pirenne renouvelle l'histoire à la lumière de ce principe nouveau, s'accomplissent sans que jamais la question de langue ou de race influe sur le tracé des limites politiques sans cesse fluctuantes. Déjà même plus tôt, dès le viie siècle, quand se constituent la Neustrie romane et l'Austrasie germanique, la frontière linguistique, qui ailleurs est aussi la frontière politique, cesse de l'être en Belgique : les Flamands sont en Neustrie, les Wallons des Ardennes en Austrasie. C'est Charlemagne qui, en reculant la frontière de l'empire franc jusqu'à l'Elbe, a donné définitivement aux Pays-Bas leur situation et leur rôle d'état central au confluent des races germaniques et romanes.

De là leurs destinées ultérieures : tout à la fois champ de bataille et champ d'expériences de l'Europe centrale, ils ressentent le contre-coup de tous les mouvements politiques, religieux et sociaux de France et

d'Allemagne; ils servent de canal aux mœurs, aux principes, aux évolutions et aux révolutions des deux grandes races continentales établies entre l'Elbe et les Pyrénées. De même que les fleuves y convergent d'Allemagne et de France, on y trouve une civilisation mélangée et quasi internationale dès le haut moyen âge. Les classes dirigeantes y parlent les deux idiomes en présence, et servent de trait d'union aux deux groupes principaux des peuples de l'Occident. Le chroniqueur Otton de Freisingen raconte que Godefroid de Bouillon fut choisi comme chef de la première croisade, « parce que, élevé à la frontière linguistique, il comprenait la langue des Latins et des Germains. »

L'Allemagne et la France implantent le mieux en Belgique leurs institutions et leurs tendances. C'est surtout là que s'épanouit le système carolingien; car Charlemagne trouve dans cette population de races et de langues mixtes un terrain tout préparé à recevoir la féconde mais délicate semence de son système chrétien universel et international. C'est là aussi que les empereurs saxons voient fleurir dans toute leur force leur organisation germanique en plein pays wallon de Liège et de Cambrai. Plus tard, la France, reprenant le dessus, y fait triompher la réforme de Cluny, la paix de Dieu, la chevalerie et les tournois, l'esthétique littéraire des troubadours et des trouvères, l'architecture et la sculpture françaises; et tous ces grands courants traversent les Pays-Bas pour aller influencer et conquérir, au moins partiellement, le saint empire germanique.

On conçoit que, entendue de cette façon, l'histoire de Belgique acquière tout à coup une ampleur et une signification considérables. Elle devient un facteur essentiel de la civilisation en Occident au lieu d'être l'histoire négligeable et fastidieuse des petits ducs de Lothier et de Limbourg, des petits comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur et de Hollande bataillant obscurément entre eux et contre leurs voisins mitrés, les petits princes-évêques de Liège, d'Utrecht et de Cambrai. A la place d'un chaos de faits sans intérêt et sans valeur, surtout pour l'étranger, M. Pirenne nous donne pour la première fois une histoire profondément attachante et de haute portée. Pour ce faire, il fallait, comme lui, connaître à fond l'histoire de France et d'Allemagne au moyen âge. Or, c'est ce qui a manqué jusqu'ici à presque tous les historiens belges. Ils s'enfonçaient dans l'étude des chroniqueurs nationaux et des chartes locales et traitaient l'histoire de Belgique comme si leur pays avait formé un coin de terre isolé du reste de l'Occident.

Mais, peu à peu, la frontière de l'Escaut s'efface; la Flandre et la Lotharingie, ces deux morceaux de la France et de l'Allemagne, se détachent de leur état suzerain et se rapprochent, s'entremêlent, tendent à se souder et à former une agglomération de territoires, un groupe politique et social qui n'est plus ni en Allemagne ni en France. Ainsi se forme l'embryon des Pays-Bas des ducs de Bourgogne et de Charles-Quint.

M. Pirenne a admirablement mis en lumière les origines et les

phases diverses de cette lente évolution depuis le XIIe siècle jusqu'à la crise décisive du commencement du XIVe siècle en Flandre.

Tandis que la suzeraineté de l'Allemagne devient purement nominale dans les Pays-Bas, la suzeraineté française devient de plus en plus absorbante. L'annexion du comté de Flandre en 1300 couronne le travail opiniâtre deux fois séculaire des rois capétiens et semble leur ouvrir aussi la route vers l'absorption de la Lotharingie, lorsque la bataille de Courtrai (1302) vient ruiner ce grand rêve et sauver l'autonomie des Pays-Bas. Deux nouveaux facteurs ont surgi dans l'intervalle : l'Angleterre et les grandes communes. Les Pays-Bas ne sont plus seulement le champ de bataille de l'Occident, ils en sont devenus le grand marché international. Les villes des Pays-Bas jouent, entre la France et l'Angleterre, le rôle des communes lombardes aux temps où les papes et les empereurs négociaient avec Milan, Vérone et Padoue. La Flandre alors, grâce à la richesse et à la puissance de ses communes, a assuré l'indépendance des Pays-Bas et empêché la France de conquérir la frontière du Rhin, à laquelle elle aspirait déjà. Mais la France a fait pacifiquement la conquête intellectuelle des Pays-Bas. Sa langue, sa littérature, sa science, son art s'y sont installés en vainqueurs, parmi les Flamands presque autant que parmi les Wallons. Paris est devenu l'université des Romans et des Germains des bords de l'Escaut, de la Meuse et des bouches du Rhin. Plus encore qu'au XIe siècle, les Pays-Bas sont le canal de l'influence française vers l'Allemagne.

M. Pirenne étudie alors avec ampleur et en se fondant sur des recherches personnelles tout à fait remarquables le problème si compliqué de l'origine et de l'épanouissement des grandes communes dans les Pays-Bas. Il s'efforce de montrer que ni les exigences nationales ni les nécessités politiques ni les actions monarchiques n'ont agi fortement sur elles; pour lui, ce sont de pures manifestations du développement économique. A ce propos, il esquisse un tableau très intéressant de l'histoire du commerce, de la marine et de l'industrie au nord des Alpes depuis l'époque carolingienne.

Puis il consacre un chapitre tout aussi neuf à la politique des petits princes des Pays-Bas et montre qu'elle a été énormément influencée par les exigences économiques. La suzeraineté allemande s'évanouit peu à peu par suite de l'éloignement et de l'absence de tout intérêt commun en matière de commerce et d'industrie. L'Allemagne rhénane reste longtemps agraire, alors que les bassins de la Lys et de l'Escaut (le comté de Flandre soumis à la couronne de France) deviennent des centres commerciaux et industriels; petit à petit, toute la Lotharingie de suzeraineté allemande s'oriente vers la Flandre, qui exerce l'hégémonie économique, et la suzeraineté française monte, tandis que celle de l'Allemagne baisse et disparaît à peu près. Mais l'Angleterre, grande puissance nouvelle, devient avec la Flandre indomptable l'ancre de salut contre l'annexion capétienne. Du reste, toute la politique des comtes

de Flandre, des ducs de Brabant, des princes-évêques de Liège et d'Utrecht, des comtes de Hollande, etc., s'explique surtout par des questions de commerce et d'industrie. C'est ce que M. Pirenne montre d'une manière bien neuve dans son chapitre sur la bataille de Worringen (1288) et sur les luttes des d'Avesnes et des Dampierre, et surtout dans ses admirables chapitres sur les changements politiques et sociaux opérés par l'extension du commerce, du système financier, de la grande industrie et par la transformation de l'agriculture.

Dans la dernière partie de son livre, la plus détaillée et la plus colorée, l'auteur expose la lutte des grandes communes de Flandre contre la couronne de France; cette lutte aboutit à l'héroïque bataille des Éperons d'or ou de Courtrai (1302) et marque un des grands tournants de l'histoire des Pays-Bas. M. Pirenne y complète et rectifie souvent le beau livre de M. F. Funck-Brentano sur *Philippe le Bel en Flandre* (1897). Notons enfin, parmi les morceaux les plus neufs, les chapitres qui nous donnent une série de tableaux d'ensemble très soignés sur la vie économique et intellectuelle du xe au xive siècle. Les grands domaines agricoles, l'excès de population et les émigrations, les populations de la côte, l'action de l'épiscopat impérial en Lotharingie, les hanses, la condition des ouvriers drapiers, les « villes-neuves, » la diversité de l'organisation municipale en Flandre, en Brabant et dans le pays de Liège, les classes rurales, la « crise » de la propriété foncière, la transformation de l'administration féodale, la littérature française et flamande, les beaux-arts, la vie religieuse y sont tour à tour étudiés d'une manière absolument originale et avec une érudition qui frappera tous les spécialistes.

Le style de ce beau livre est simple, mais vivant et attachant, autant qu'on peut en juger à travers une traduction allemande, du reste très coulante. L'auteur, d'ailleurs, ne vise pas à frapper par la forme, mais bien par les idées. Sans cesse il émaille ses chapitres de comparaisons, de remarques, de rapprochements heureux et saisissants. D'autres fois, il emprunte avec bonheur quelque détail pittoresque aux chroniques les plus frustes.

Parlant des changements territoriaux survenus coup sur coup en Belgique après Louis le Débonnaire, il les compare à ceux de la fin du xviiie et du commencement du xixe siècle, mille ans plus tard. De la bataille d'Andernach (876), entre Charles le Chauve et Louis III de Germanie, il fait observer que c'est la première bataille entre Allemands et Français, dont l'enjeu fut la possession de la Belgique, comme si souvent dans la suite. Zwentibold (895) est le premier de ces souverains étrangers dont la Belgique a eu si souvent besoin dans le cours des siècles jusqu'à Léopold Ier. Il meurt l'épée à la main dans un combat obscur, comme, six siècles plus tard, Charles le Téméraire, qui tenta en vain, comme lui, de fonder un royaume de Lotharingie. A l'époque des Croisades, la Belgique est le pays des cloîtres comme elle sera plus tard celui des villes. Dans l'Europe féodale du xie siècle, le comte de

Flandre occupe une place analogue à celle des ducs de Bourgogne au xve. La Hollande absorbe les Frisons comme le Brandebourg absorbe les Wendes à l'autre extrémité de l'empire germanique. Louis VI le Gros est le premier roi de France qui ait pénétré en personne jusqu'au cœur de la Flandre, tandis que son contemporain Henri V est le dernier empereur allemand du moyen âge qui ait pénétré au cœur de la Lotharingie. Philippe-Auguste fut le Louis XI de son oncle Philippe d'Alsace en Flandre. La journée de Bouvines ouvre la longue série des batailles d'une portée européenne livrées sur le sol de la Belgique. La bataille de Courtrai détruit les conséquences qu'avait entraînées celle de Bouvines pour les Pays-Bas.

Après ces quelques exemples, notés au hasard de la lecture, citons encore quelques petits morceaux colorés et savoureux tels que le parallèle entre Godefroid de Bouillon et le comte Robert II de Flandre à la première croisade (p. 116), la description du bourg de Bruges (p. 131) et celle du château de Mons au xie siècle (p. 136), le tableau de la ville de Liège à la même époque (p. 142), les considérations sur l'accession de la maison d'Alsace au trône de Flandre en 1127 (p. 216-219), le portrait du duc de Brabant Henri Ier, sorte de *Renard* couronné (p. 238), ainsi que les portraits si vivants de Philippe d'Alsace (p. 234-238) et du duc de Brabant Jean Ier le Victorieux (p. 267), le tableau brillant de Bruges au xiiie siècle (p. 288 et suiv.), etc.

Il y a dans ce livre beaucoup de petites découvertes et de petites remarques de détail qui appartiennent à l'auteur. Mais il y a surtout la conception d'ensemble, qui est bien à lui et qui, je ne crains pas de le dire, ouvre une ère nouvelle dans l'historiographie belge. Ce qui frappe dans la première partie du volume, c'est l'idée maîtresse qui rattache l'histoire de la Flandre à celle du royaume de France et l'histoire de la Lotharingie à celle de l'empire allemand. Dans la seconde partie, tout ce qui a trait aux institutions municipales et à la situation économique est admirablement exposé d'après des recherches personnelles qui ont abouti à des résultats merveilleux dans un champ presque inexploré avant M. Pirenne.

L'auteur y était d'ailleurs préparé par ses travaux sur la constitution urbaine de Dinant (1889), sur les grands domaines ecclésiastiques (voir la préface de son édition du *Livre de Guillaume de Ryckel*, abbé de Saint-Trond au xiiie siècle, 1896), et par ses études si remarquées, parues dans la *Revue historique* (1894 et 1895), sur l'origine des villes au moyen âge, etc. En outre, M. Pirenne a su former une école de jeunes savants, qui étudient les mêmes problèmes que lui, tels M. Herman Vander Linden (*Hist. de la constitution de Louvain au moyen âge*, 1892; *les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge*, 1896), M. Guillaume Des Marez (*Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre*, 1898) et M. A. Hansay (*Étude sur la formation et l'organisation économique du domaine de Saint-Trond jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 1899). Enfin, l'auteur prépare depuis quelques années une

histoire de la draperie au moyen âge, dont il a réuni les sources puisées aux archives belges et du nord de la France. Tout cela explique que M. Pirenne ait pu produire un ouvrage dont l'érudition et les tendances font songer à la *Deutsche Geschichte* de M. Karl Lamprecht.

Aussi la critique ne lui a-t-elle pas ménagé les éloges en France, en Allemagne et en Belgique; mais, comme il est impossible de contenter tout le monde et son père, M. F. Funck-Brentano (dans la *Revue encyclopédique de Larousse*, 24 juin 1899) conteste vivement le mérite de l'ouvrage : « Dans l'*Histoire de Belgique* de M. Pirenne, dit-il, la Flandre occupe une place prépondérante. Il est d'autant plus regrettable que l'auteur n'ait pas su s'élever à une conception impartiale des faits et se soit laissé dominer par les théories en faveur parmi les flamingants d'Anvers et de Gand. » Aussi M. Funck-Brentano attend-il une bonne histoire de Belgique d'« un Wallon qui aurait su se soustraire aux exagérations flamingantes. » Certes, M. Pirenne, bien que Wallon lui-même, ne cache pas son admiration pour l'admirable Flandre du XIIIe et du XIVe siècle ; mais sa conception de l'histoire n'est pas faite pour plaire au parti flamingant, auquel il n'appartient du reste ni de près ni de loin. En sa qualité d'étranger, M. Funck-Brentano est bien mal renseigné sur ce point. Dans son livre, M. Pirenne prouve scientifiquement que le conflit épique entre la Flandre et Philippe le Bel, avant d'être une guerre d'indépendance nationale, est surtout une lutte de classes et nullement une lutte de races et de langues. Il montre en même temps qu'à cette époque la langue, la littérature, la science et les beaux-arts de la France avaient fait la conquête pacifique de la Belgique. Ce sont là deux thèses que la plupart des flamingants ignorent et qu'ils auront bien de la peine à admettre. De ce côté, M. Pirenne peut s'attendre à des critiques aussi passionnées que celle de M. Funck-Brentano, mais en sens inverse; ce qui sera assez piquant, il faut en convenir.

Le maître de M. Pirenne, M. le professeur Godefroid Kurth, de Liège, a formulé une objection de doctrine tout autrement sérieuse. Dans un compte-rendu, d'ailleurs très élogieux, paru dans sa revue, *les Archives belges* (25 février 1899), M. Kurth dit : « Tout en étant parfaitement d'accord avec l'auteur sur l'importance, trop peu reconnue jusqu'à présent, des faits économiques, il me semble qu'il y a excès et danger à vouloir tout expliquer par eux et que des réserves s'imposent. A mon sens, deux grandes forces mènent le monde et forment la civilisation : celle des idées et celle de l'or; pour parler en d'autres termes, l'influence religieuse et l'influence économique. Celle-ci n'est que la seconde, parce que, plus d'une fois, elle est déterminée elle-même par la première et que, lorsque celle-ci s'appelle le christianisme, elle ne la détermine jamais. Il faut donc, pour tracer le tableau complet de l'histoire de notre peuple, descendre dans les profondeurs de sa conscience religieuse pour y voir naître et se développer l'idée qu'il se fait de ses fins dernières et de sa raison d'être ici-bas, ainsi que de ses rela-

tions avec ses semblables et avec Dieu ; il faut montrer à quel degré il se laisse pénétrer, et individuellement et socialement, par la loi de la morale du christianisme, et quelles transformations conscientes ou inconscientes il subit de la sorte. Sous ce rapport, les quelques pages consacrées dans divers chapitres à la vie religieuse sont loin d'être suffisantes. »

Disciple fervent de Lamprecht, M. Pirenne a peut-être exagéré un peu le rôle des facteurs économiques dans l'histoire ; mais quel historien belge pourrait lui reprocher les admirables chapitres, puissants et neufs, que nous vaut cette préoccupation maîtresse de l'auteur? Quant au reproche d'avoir négligé les influences religieuses, il me semble peu fondé. M. Pirenne a bien exposé, je crois, tout ce que ce mouvement eut de vraiment original et profond dans les Pays-Bas : l'évangélisation, l'internationalisme chrétien de Charlemagne, l'épiscopat impérial en Lotharingie, la réforme monastique de Gérard de Brogne, la réforme de Cluny, le caractère spécial de l'enthousiasme suscité par les Croisades, l'Église et l'État en Flandre et en Lotharingie, les hérésies et les béguines. Certes M. Pirenne aurait pu, comme M. Kurth le désirerait, insérer dans son livre « le tableau attendri et tout idyllique tracé de la vie religieuse dans la Belgique orientale au XIIIe siècle par un observateur étranger, Jacques de Vitry, ou telle page d'une rare suavité de la Chronique de Villers, racontant les annales de ce monastère, ou telle vie de saint, comme celle de saint Arnoul d'Oudenbourg, apôtre de la Flandre au XIe siècle, etc. » Mais alors M. Pirenne serait tombé dans l'histoire ecclésiastique et même quelque peu dans l'hagiographie, tandis qu'il a voulu, à bon droit, je pense, « se confiner dans le cadre d'une histoire purement laïque. »

Pour terminer, je formulerai quelques critiques de détail.

M. Pirenne ne se lasse pas de répéter, à bon droit, qu'au moins avant le XIVe siècle, la question des langues et des races est une quantité négligeable dans l'histoire des Pays-Bas. Cependant, le soulèvement de la Flandre germanique contre la comtesse wallonne Richilde au XIe siècle semble faire exception à la règle. M. Pirenne paraît avoir été lui-même quelque peu embarrassé par cet épisode, puisqu'il combat en note (p. 112) l'opinion de M. Meyer von Knonau (qui voit dans cette guerre une lutte entre Flamands et Wallons), mais avoue lui-même à la page suivante que Robert le Frison, vainqueur de Richilde, dut son trône à une « *reine germanische* Reaktion. » Plus loin (p. 163), il y revient et montre que le groupe « flamingant » de la population maritime du comté de Flandre, soudainement apparu au temps de Richilde, trouve au XIIIe siècle son expression la plus complète dans le célèbre poète-démocrate Jacques van Maerlant et lève le premier l'étendard national contre Philippe le Bel au commencement du XIVe siècle.

Il me semble aussi que M. Pirenne est trop laconique sur l'architecture des Pays-Bas avant le XIIe siècle. Il y avait mieux à dire, croyons-

nous, après les grands ouvrages de Reusens et autres, voire même après la courte mais si originale notice de M. Ch. Buls dans la *Patria belgica* (t. III, 1875).

Racontant le soulèvement de la « commune » de Cambrai en 1077, M. Pirenne n'omet pas de mentionner le rôle important joué par le moine Ramihrdus, qui finit sur le bûcher (p. 210 et 211). Mais n'est-ce pas se priver d'un trait essentiel du tableau en taisant que Ramihrdus fut brûlé *comme hérétique* par l'évêque, créature de l'empereur, tandis que le pape Grégoire VII fulmina contre cette exécution ?

Dans son désir fort louable d'expliquer tout au point de vue des idées de chaque époque, M. Pirenne est bien près d'excuser la révoltante et basse trahison de Philippe de Namur, livrant à Philippe-Auguste les deux orphelines mineures, ses nièces, dont il était de plus le tuteur. En cela, M. Pirenne me semble avoir eu la conscience encore plus large que le coupable lui-même, puisque Philippe de Namur mourut bourrelé de remords (p. 243 et 244).

Enfin, et l'auteur serait le premier à en convenir, le livre de M. Pirenne contient un assez grand nombre d'hypothèses et de solutions plus ou moins provisoires. On trouvera aussi que çà et là il est en somme bien affirmatif. Mais l'auteur a le sens de l'histoire, et sa vaste et solide érudition lui donne le droit de deviner parfois ce qui peut-être ne sera scientifiquement prouvé que demain ou après-demain.

Paul FREDERICQ.

C. KOEHNE. **Die Wormser Stadtrechtsreformation vom Jahre 1499.** I. Berlin, Speyer et Peters, 1897. In-8°.

On sait qu'à partir du XVe siècle les villes impériales firent codifier, remanier et compléter leur droit municipal. Ces codifications, qui sont toutes plus ou moins profondément influencées par le droit romain, portent le nom de *Reformationen*. M. Koehne, auteur d'un ouvrage bien connu sur l'histoire constitutionnelle de Worms, vient de consacrer à la *Réformation* de cette ville une étude détaillée. La première partie de sa dissertation comprend trois chapitres. Dans le premier, il décrit les diverses éditions de la *Réformation* et fixe les rapports qu'elles présentent entre elles. Le second expose les circonstances politiques qui poussèrent le conseil à faire procéder à la refonte du droit urbain. Enfin, en terminant, M. Koehne étudie la nature et les caractères de la *Réformation*. Celle-ci ne contient pas l'ensemble du droit municipal et ne supprime pas la coutume non écrite. Elle fait de larges emprunts aux ouvrages des juristes italiens du XIIIe au XVe siècle, au *Klagspiel*, exposé populaire du droit romain en langue allemande, et à la *Réformation* de Nuremberg. Son auteur n'a pas voulu seulement composer un recueil juridique : son œuvre devait encore tenir lieu de manuel ou de traité de droit. Dans une seconde partie de son travail, M. Koehne se propose de

rechercher l'influence exercée par la *Réformation* de Worms et d'étudier en détail le contenu et les sources de ses diverses parties.

H. P.

KAUFMANN (Georges). **Die Geschichte der deutschen Universitæten.** T. II. (*Entstehung und Entwicklung der deutschen Universitæten bis zum Ausgang des Mittelalters.*) Stuttgard, Cotta, 1896. In-8°, XVIII-587 pages.

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'enseignement supérieur connaissent l'ouvrage de M. Georges Kaufmann, auquel d'assez vives polémiques avec le P. Denifflе ont donné naguère un surcroît de notoriété. Voici un second volume qui, plus complètement peut-être que le premier, mérite l'approbation de tous ceux qu'intéresse l'histoire des anciennes universités. Il a quelque peu tardé à paraître parce que l'auteur cherchait toujours, paraît-il, des matériaux nouveaux : ces recherches n'ont point été malheureusement bien fructueuses, et M. K. n'a pu finalement utiliser que très peu de documents inédits. Il a, du moins, patiemment réuni une foule de renseignements dispersés dans des ouvrages rares ou peu connus et il a su exposer les faits avec clarté. Le premier volume retraçait surtout le mouvement général des esprits au XIIIe siècle, le réveil des études dans divers pays et la création des premiers centres scientifiques. Le second volume n'est pas, comme le titre pourrait le faire croire, l'histoire plus ou moins détaillée de chaque université prise à part; c'est surtout une synthèse qui nous donne, dans des cadres habilement disposés, une vue d'ensemble de l'organisation intérieure des études dans les différentes universités allemandes et un aperçu de la vie académique. La première partie traite de la fondation même des universités et de leur organisation primitive; la seconde, plus intéressante et plus neuve, étudie leur essor jusqu'à l'époque de la Réforme.

M. K. nous montre d'abord, par l'analyse des lettres de fondation, quelle était la pensée première des fondateurs. Il est hors de doute que jusqu'au milieu du XVe siècle on ne sollicita des lettres de fondation que du pape et jamais de l'empereur. Cela est incontestable au moins pour les neuf premières universités : Prague, Vienne, Erfurt, Heidelberg, Kulm, Cologne, Wurzbourg, Leipzig, Rostock. Il en est de même pour Louvain, en Flandre, pour Cracovie, Fünfkirchen, Ofen et Copenhague; mais il en est autrement pour les universités d'Italie et de Bourgogne. On ne trouve en Allemagne de lettres de fondation émanées de l'empereur que sous le règne de Frédéric III, c'est-à-dire pour Fribourg en 1456, pour Lunebourg en 1471 et pour Tubingue en 1484. Et encore ces lettres impériales demandent-elles, en raison d'une certaine imprécision des termes, à être étudiées de près; l'empereur en effet ne conteste nullement au pape le pouvoir de conférer des lettres semblables.

Frédéric III par exemple déclare simplement que c'est un devoir pour le chef du saint empire romain de développer dans l'empire l'étude du droit romain; d'où on peut conclure que c'est la création de la faculté de droit romain qui seule est un droit réservé de l'empereur. Ce n'est là sans doute que la conséquence de l'interprétation donnée par les glossateurs à la constitution « Omnem » de Justinien. M. K., qui cherche à mettre en relief l'indépendance dont jouissaient les universités vis-à-vis du pouvoir spirituel, dont il veut manifestement réduire l'influence au *minimum*, nous montre avec quelle ardeur les seigneurs, les villes et même certains bourgeois rivalisèrent de générosité pour favoriser les hautes études et accroître l'importance de certaines universités. Il analyse avec soin les éléments dont se composait la corporation universitaire, les nations, les facultés, leur rang et leur appellation. Il nous montre l'autonomie dont elles jouissaient, nous donne de curieux détails sur les discussions qui s'y produisaient, sur les votes du sénat et le rôle des divers fonctionnaires académiques. Il insiste surtout sur la situation respective des maîtres et des élèves et montre qu'en dépit de grandes analogies il y avait entre les universités, surtout en matière d'élection, de très grandes diversités. La participation des étudiants à la direction même des universités est bien curieuse; elle n'a pas été sans influence sur le rôle que certaines d'entre elles ont joué dans l'État; cette question se rattache de très près au développement de l'esprit d'association qui a marqué si fortement de son empreinte la vie publique et privée de toute l'Allemagne. Peut-être pourra-t-on trouver que l'auteur en étudiant l'évolution des universités n'a pas assez tenu compte de l'influence qu'ont eue certaines questions locales et qu'il ne nous renseigne pas très bien non plus sur les auditoires et leur composition : les sources paraissent malheureusement très sobres sur ces divers points.

Les chapitres où sont étudiés les rapports des universités avec l'Église et l'État méritent d'être signalés. Ce fait que les universités étaient des établissements ecclésiastiques leur avait *ipso facto*, en vertu même de leur fondation, conféré, au point de vue de la juridiction, des exemptions considérables; celles-ci étaient en principe exercées par le recteur *in causis civilibus et injuriarum*. Ces exemptions en matière de juridiction provoquèrent une série de récriminations et de troubles, sur lesquels au surplus les documents ne manquent pas. Le dernier chapitre (p. 419 et suiv.) renferme, sur l'histoire intérieure des universités allemandes jusqu'au début du XVIe siècle, des considérations fort intéressantes. Contrairement aux idées reçues, M. K. n'admet qu'une influence très atténuée de la véritable renaissance sur les corps enseignants de l'Allemagne, voués à une scolastique pédante et que le paganisme italien effrayait beaucoup plus qu'il n'attirait. Je crois au surplus qu'il est dans l'erreur en essayant de soutenir que l'éducation était un monopole de l'État. En réalité, l'éducation au moyen âge n'était le monopole de personne, pas plus de l'État ou de l'Eglise que de la province. Ce problème n'était point agité comme il l'est de nos jours. Mais il est certain qu'avant

le schisme la puissance de l'Église y était très forte, en raison surtout des dotations en biens d'Église qu'elles avaient reçues. Aussi était-il intéressant de rechercher quelle conduite les universités allemandes adoptèrent au moment du grand schisme, lorsqu'un certain nombre de maîtres de l'université de Paris se rendirent en Allemagne (contribuant grandement, soit dit en passant, à la prospérité des universités nouvellement créées d'Erfurt, d'Heidelberg, de Vienne et de Cologne).

En Allemagne pas plus qu'en Italie, l'humanisme ne fut un produit des universités. Il n'affecta que faiblement les méthodes et les matières d'enseignement. L'humanisme naquit beaucoup plus tôt dans les écoles de grammaire que dans les universités mêmes, et ce fut par son union avec la réforme que l'humanisme agit finalement et d'une façon considérable sur le système d'éducation en Allemagne.

Complétant les recherches antérieures de Wenck et de Noël Valois, M. K. nous montre fort bien comment les universités donnèrent asile à ce mouvement d'esprit qu'avaient provoqué les Guillaume d'Occam et les Marsile de Padoue pendant la lutte soutenue par Louis de Bavière contre les prétentions de la cour de Rome. C'est à ce moment que l'on commença à s'affranchir de l'autorité absolue de la papauté. Les universités furent des centres importants pour cette évolution des idées. Dans quelle mesure ont-elles été touchées par le schisme lui-même? On ne peut à cet égard se contenter d'une réponse unique; il faudrait pour être exact faire une étude spéciale de chacune. Il paraît certain que les universités allemandes se sont beaucoup moins passionnées à ce moment que les universités françaises et n'ont pas joué, à beaucoup près, un rôle aussi considérable. Ainsi non seulement on ne trouve en Allemagne aucune déclaration analogue à celle qui fut faite au mois de mai 1398 devant l'assemblée de notables ecclésiastiques réunie par le roi de France pour délibérer sur la question de savoir s'il fallait refuser de reconnaître le pape d'Avignon, mais il semble que la hardiesse avec laquelle les professeurs français déclarèrent qu'il fallait contraindre le pape à céder n'ait trouvé aucun écho en Allemagne. De même au concile de Bâle, les universités allemandes n'ont joué qu'un rôle effacé : elles paraissent plus préoccupées de considérations matérielles que de grandes vues morales ou religieuses. Leur zèle et leur désintéressement a en somme beaucoup varié et elles ont fait preuve, dans des questions qu'elles avaient pourtant maintes fois déclarées sacrées, d'une véritable faiblesse. M. K. nous décrit aussi, et sous un jour bien peu favorable, l'état de l'enseignement à la fin du xve siècle. Une curieuse lettre de Jacques Stourm au chancelier du comte palatin nous laisse entendre qu'il était aussi misérable que possible. On lisait Aristote « dans une mauvaise traduction latine, faite par un homme qui savait aussi peu de latin que de grec, et ni le professsur qui faisait cette lecture, ni les auditeurs n'y comprenaient un mot. » M. K. commente à ce propos les idées de Wimpfeling et de Spiegel qui s'attachent surtout à la réforme des facultés de théologie; demandent l'abandon des procédés scolastiques;

peut-être, disent-ils, ne faudrait-il pas les supprimer brusquement; on devrait plutôt s'entendre à cet égard avec les ordres mendiants auxquels les cours de scolastique pourraient être abandonnés; ces cours passeraient alors au second rang, et l'enseignement fondamental serait donné par deux professeurs, connaissant le latin, le grec et l'hébreu, et qui devraient faire chacun une leçon par jour, l'un sur Moïse et les prophètes, l'autre sur les évangiles et sur saint Paul. Ils reviendraient pour commenter ces écrits à la méthode des pères de l'Église et renonceraient définitivement aux subtilités scolastiques introduites par l'Université de Paris. Wimpfeling parait craindre que ces propositions ne se heurtent à une vive résistance des théologiens, et pourtant il semble bien que cette réforme était déjà dans l'air. Érasme et quelques-uns de ses amis avaient déjà dénoncé les lacunes et les imperfections du haut enseignement; leurs efforts s'étaient brisés devant la citadelle de la théologie scolastique, peut-être parce qu'ils n'avaient pas eu la hardiesse de substituer à celle-ci une théologie nouvelle. C'est à Luther, formé lui-même par l'enseignement scolastique et connaissant par expérience personnelle ses faiblesses, qu'il était réservé de promouvoir une véritable réforme. Aux critiques, jusque-là isolées, d'un Nicolas de Cuse, d'un Vala, d'un Hutten, critiques trop timides pour qu'elles pussent aboutir à de sérieux résultats, Luther substitua des attaques d'une telle vivacité que la position inexpugnable en apparence qu'Aristote avait prise dans l'enseignement fut définitivement ébranlée. Mais ce fut surtout par les sécularisations auxquelles il procéda que Luther détermina une profonde réorganisation des universités, en supprimant d'une part la tutelle ecclésiastique sous laquelle elles étaient encore placées, en mettant d'autre part aux mains des princes les ressources pécuniaires qui étaient la condition même de cette réorganisation. Remarquons en terminant avec M. K. que la réforme des universités allemandes au XVIe siècle ne fut en réalité l'œuvre ni d'un universitaire, ni d'un humaniste; on a pu dire de Luther qu'il a été le réformateur des universités surtout parce qu'il a déblayé le terrain sur lequel la science devait se développer à l'avenir en dehors de la théologie.

Georges BLONDEL.

Dr Paul DARMSTÆDTER. **Die Befreiung der Leibeigenen (Mainmortables) in Savoyen, der Schweiz und Lothringen.** (*Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg.* Heft XVII.) Strasbourg, Trübner, 1897. 1 vol. in-8°, 265 pages. Prix, 7 m.

Le livre de M. Darmstædter est une étude d'histoire sociale très intéressante, dont les conclusions reposent sur de sérieuses recherches et sur une analyse très consciencieuse des documents. Elle sera lue avec fruit par tous les érudits qui étudient l'histoire des classes rurales. Elle

intéresse directement l'histoire de France, car si l'auteur ne décrit l'affranchissement des mainmortables que dans les régions qui ont conservé une existence politique indépendante, il s'agit cependant de pays de langue française et où prévalent les institutions françaises.

Le grand mouvement d'affranchissement qui, au XIIIe et au XIVe siècle, a eu pour effet de supprimer presque entièrement le servage, s'est fait sentir aussi en Savoie, en Suisse, en Lorraine. Mais, en ces pays, le servage n'a pas disparu complètement, ou, tout au moins, l'un des éléments caractéristiques du servage a persisté fort longtemps : c'est la mainmorte, à laquelle sont soumis bien des paysans, qui déjà sont délivrés de la taille arbitraire. Cette mainmorte affecte, d'ailleurs, — M. Darmstædter l'a fort bien montré, — des formes très diverses, suivant les coutumes locales. Elle s'est maintenue même dans des contrées, comme les cantons forestiers de la Suisse, où les paysans ont conquis l'indépendance politique. L'auteur remarque très justement que la mainmorte d'ailleurs ne constitue pas pour le tenancier une charge accablante; elle est plutôt gênante, parfois vexatoire et blessante pour l'amour-propre, car elle reste un signe de servitude.

Les mainmortables de Savoie, de Suisse et de Lorraine sont soumis, comme les autres paysans, à ce qu'on peut appeler le régime domanial. Pour chacun de ces pays, M. D. nous décrit ce régime avec précision. Il distingue toujours les « droits de seigneurie » ou « de justice » des droits « domaniaux. » Il est de fait que les juristes du XVIIe et du XVIIIe siècle tiennent essentiellement à cette distinction : « La propriété n'a rien de commun avec la juridiction, » telle est l'une de leurs maximes favorites. Mais il est permis de se demander si les deux principes sont à tel point distincts. Les banalités, les corvées ne sont-elles pas des attributs du droit domanial? M. D. reconnaît lui-même que la basse justice est le plus souvent confondue avec la propriété. Ce qui est vrai, c'est que les seigneurs haut justiciers et surtout les princes souverains se sont efforcés d'enlever aux simples seigneurs, propriétaires fonciers, une foule de droits et de redevances, auxquels ils ont attribué un caractère *justicier*.

L'étude de M. D. nous montre qu'en Savoie, comme en Lorraine et en Suisse, le mouvement d'affranchissement a déjà été très puissant au XIIIe siècle : il en indique très nettement les causes, qui sont surtout d'ordre économique; les défrichements considérables, la mobilité de plus en plus grande des classes rurales, l'attraction exercée par les villes, dotées de libertés et de privilèges, ont obligé le seigneur, pour éviter le dépeuplement de leurs domaines, à libérer leurs tenanciers de la taille arbitraire et de la mainmorte.

Faut-il croire, avec M. D., que la ferveur des idées religieuses au XVIe siècle ait déterminé beaucoup d'affranchissements? Nous n'en voyons pas d'exemples bien probants. Mais au contraire, l'auteur a absolument raison lorsqu'il montre que les progrès de l'État devaient aboutir à la suppression de la mainmorte et même, dans une certaine mesure, à l'affaiblissement du régime domanial.

C'est avec Ferri III (1251-1303) que la puissance ducale commence à se développer en Lorraine : ce prince s'attaque aux nobles, bat en brèche leurs droits de juridiction, et, en même temps, il affranchit un grand nombre de tenanciers serfs. Au XIVe et au XVe siècle, le gouvernement central est paralysé par la noblesse. Mais le contre-coup de la guerre de Cent ans, les guerres terribles de Charles le Téméraire dépeuplent la Lorraine : les seigneurs sentent la nécessité d'opérer de nouveaux affranchissements. — Bientôt, au XVIe et au XVIIe siècle, l'État se constitue définitivement, une politique économique commence à se dessiner. Le duc Léopold, qui a créé en Lorraine la grande industrie, se préoccupe aussi d'augmenter le chiffre de la population ; il accorde des faveurs aux étrangers qui viennent s'établir dans ses États; et pour empêcher les Lorrains d'émigrer, il pense que rien ne serait plus salutaire que la suppression de la mainmorte. Mais l'édit de 1711, malgré ses considérations philosophiques sur la liberté et l'égalité, ne fut que froidement accueilli par les mainmortables : c'est que la taxe de rachat était trop élevée. Le gouvernement fit alors de nouvelles concessions : en 1719, la mainmorte fut supprimée, sans condition de rachat, dans les domaines de la couronne, et, sur les terres des vassaux, le prix de rachat devait être très modéré. — Mais cette réforme n'était que limitée; la mainmorte réelle persista encore longtemps, et, dans la Lorraine allemande, l'ancien servage dura jusqu'à la Révolution. Dans aucune partie du duché, le régime domanial ne fut sensiblement modifié.

En Savoie, la première tentative d'affranchissement général remonte au XVIe siècle. Le duc Emmanuel-Philibert veut fonder une monarchie absolue; un des premiers effets de cette politique devait être d'établir l'égalité juridique des sujets. L'édit du 25 octobre 1561 déclare que les mainmortables, fort nombreux encore en Savoie, seront affranchis. On veut les forcer, en quelque sorte, à l'affranchissement, on prévoit l'apathie du plus grand nombre, leur médiocre désir d'acquérir la liberté. De fait, le tarif d'affranchissement était assez élevé; et, malgré les idées généreuses, chrétiennes ou philosophiques du préambule, il nous semble bien que l'édit avait un caractère surtout fiscal : M. D. nous le laisse entendre, sans se prononcer très nettement à cet égard.

L'édit de 1561 a eu cependant pour résultat un assez grand nombre d'affranchissements. Dans quelle proportion? C'est ce qu'il est difficile de savoir. En tout cas, au XVIIIe siècle, les mainmortables sont encore nombreux. Charles-Emmanuel III résolut d'achever l'œuvre de ses prédécesseurs. Il était un des représentants les plus authentiques du despotisme éclairé; toute trace de l'ancien servage lui faisait horreur, et il désirait accroître la puissance économique de ses États. Or, pour prévenir l'émigration des Savoyards, si désastreuse pour l'agriculture, quel meilleur procédé que la suppression de la mainmorte? Il était décidé à vaincre les résistances de la noblesse. L'édit de 1762 déclare que toute communauté, qui en émettra le désir, devra être affranchie par le seigneur et s'entendre avec lui sur les conditions du rachat : il

s'agit donc d'affranchissements collectifs. Mais la procédure, établie par l'édit, était trop compliquée, trop formaliste pour plaire aux paysans, qui, d'ailleurs, se souciaient assez peu de la mainmorte personnelle. La plupart des communautés ne réclamèrent pas l'affranchissement.

Charles-Emmanuel, loin de se décourager de cet insuccès, eut recours à une mesure plus radicale : en 1771, il affranchit les paysans non seulement de la mainmorte, mais de tous les droits seigneuriaux, dont ils purent se racheter en donnant un supplément d'impôt. Cette fois, les communautés répondirent à l'appel de leur souverain : elles demandèrent avec enthousiasme l'affranchissement. La noblesse, de son côté, protesta avec énergie contre un acte qu'elle considérait comme une spoliation, et qui, en réalité, la ruinait; mais le gouvernement tint bon. La maison de Savoie a non seulement préparé, mais devancé l'œuvre sociale de la Révolution.

Telles sont les conclusions fort intéressantes qui se dégagent de l'étude de M. Darmstædter. Ajoutons que l'auteur, par d'instructives comparaisons et de suggestifs aperçus, nous aide à mieux comprendre la portée des transformations sociales, que son livre contribue à nous faire connaître.

Henri Sée.

Die Hansestædte und die Barbaresken, mit einem Anhang, von Dr Ernst Baasch. Kassel, Max Brunnemann, 1897. 1 vol. 238 pages.

Ce livre fait partie de la collection des *Beiträge zur deutschen Territorial-und Stadtgeschichte*, dont la publication a été récemment inaugurée sous la direction de MM. von Below, Diemar et Keugen. Il est pour la plus grande partie fondé sur les archives de la Chambre de commerce et de la ville libre de Hambourg; les archives de Brême, de Lubeck, de Berlin, de Dresde et de la Haye ont aussi fourni leur contingent de renseignements.

A vrai dire, — l'auteur le confesse à demi dans sa préface, — le titre exact serait *Hambourg, Alger et le Maroc*, car il ne s'agit guère que des négociations diplomatiques qui, depuis le milieu du XVIIIe siècle, ont été conduites entre le Sénat du grand port de commerce de l'Elbe, les deys d'Alger et le sultan du Maroc. Lubeck et Brême sont en règle générale restées à l'arrière-plan, et Tunis, ainsi que Tripoli, ont causé bien moins de soucis aux armateurs hambourgeois que leurs redoutables voisins de l'Ouest. Un sous-titre emprunté à notre théâtre comique achèverait de donner l'idée précise des négociations racontées par M. Baasch; ce serait celui d'une des pièces de Beaumarchais : *La précaution inutile*.

D'une pièce émanée en 1747 des armateurs de Hambourg, il résulte que 50 navires hambourgeois naviguaient dans la Méditerranée; 50 autres trafiquaient dans le golfe de Biscaye, 8 allaient à Cadix et 12 à Oporto

et à Lisbonne; Hambourg avait donc un intérêt majeur à assurer la sécurité de son pavillon et à s'entendre avec les Algériens moyennant un tribut annuel. Mais ceux-ci ne manquaient pas d'argent, tandis que, souvent à court de canons et de munitions de guerre, ils maintinrent et imposèrent la condition que le tribut serait acquitté sous cette forme. Un vieux négociant expérimenté, Andreas Beckhoff, avait en vain prévenu ses collègues de la *Députation du commerce* qu'accepter cette condition c'était à coup sûr appeler les représailles de l'Espagne et du Portugal constamment en guerre avec Alger. On ne l'écouta pas, le traité fut conclu, et ce que Beckhoff avait prédit arriva. Le 10 novembre 1751, Poniso, consul d'Espagne à Hambourg, remettait au Sénat un mémoire rédigé en français déclarant que « Sa Majesté catholique ne peut dissimuler plus longtemps son juste ressentiment..., mais, pour en mesurer la démonstration avec sa grandeur d'âme, elle a déterminé de rompre et interdire absolument tout commerce avec la ville d'Hambourg et avec ses habitants, dépendants et sujets. » Le surlendemain déjà, le Sénat répondait par une longue lettre latine retrouvée aux archives de Dresde et couchée dans les termes les plus contrits, où le Sénat expose avec amertume sa triste situation. Rien n'y fit; la cour de Madrid demeura inexorable, et, le 21 juillet 1752, le Sénat fut contraint d'annoncer à « très illustre, très magnifique, sage et vertueux Seigneur, » le dey d'Alger, « qu'il lui faut anéantir le traité de paix contracté l'année passée. » Entre temps, deux navires hambourgeois avaient pourtant pris leur chargement d'affûts, de boulets et de poudre, d'agrès maritimes, etc., et l'avaient, conformément aux stipulations du traité, débarqué à Alger. Le dey avait donc fait une excellente affaire; quant aux Hambourgeois, il leur fallut pour se raccommoder avec l'Espagne avoir recours à l'intervention de l'empereur et de la France; celle-ci leur avait déjà accordé ses bons offices au cours de leurs pourparlers avec les Algériens, pourparlers souvent traversés par la crainte d'éveiller la vigilance jalouse des Pays-Bas et du Danemark.

Nous ne suivrons pas M. Baasch dans le récit détaillé des négociations postérieures avec Alger et le Maroc. Ce nouveau chapitre très documenté de l'histoire d'Alger permet de constater une fois de plus que la force de résistance des pirates barbaresques a eu pour élément principal les rivalités et les déchirements tantôt masqués et tantôt déclarés des États européens.

E. Castelot.

What Gunpowder plot was, by S. R. Gardiner. Londres, Longmans, 1897. 208 pages. Crown in-8°. Prix, 5 sh.

Dans un ouvrage publié en 1897 (*What was the Gunpowder plot? The traditional story tested by original evidence.* Londres, Osgood Mac Ilvaine and Co.) le P. Gérard, S. J., a soutenu avec beaucoup de science et

d'habileté une thèse nouvelle et paradoxale sur la conspiration des poudres. D'après lui, cette conspiration fameuse serait, si je puis m'exprimer ainsi, un coup monté par la police; le véritable auteur du complot serait non pas Guy Fawkes ou Catesby, mais le propre ministre du roi Jacques, Robert Cecil, comte de Salisbury. Le P. Gérard ne l'accuse pas seulement d'avoir falsifié les témoignages écrits des principaux accusés, retranchant ici, ajoutant là, usant à l'occasion de la torture pour faire signer aux récalcitrants des « confessions » de pure fantaisie. Il va plus loin. Il prétend démontrer que Salisbury était parfaitement au courant de ce qui se préparait, longtemps avant d'avoir eu communication de la lettre mystérieuse où les conspirateurs conseillaient à Lord Monteagle de ne pas se rendre au Parlement le jour de la rentrée des chambres. Chose plus grave encore, il insinue que le ministre avait avec quelques-uns des conspirateurs des relations secrètes dont la nature est plus que suspecte. Les motifs de cette conduite, étrange au premier abord, se laissent aisément deviner : le but de Cecil était tout ensemble de satisfaire sa haine contre les catholiques, d'amener à ses vues le roi qui penchait vers la tolérance, d'établir enfin solidement et définitivement son pouvoir en faisant croire qu'il avait sauvé l'état et la vie du roi. Le P. Gérard avoue que, à l'heure actuelle, personne ne peut savoir au juste ce qui s'est passé; une chose demeure certaine, c'est que la conspiration des poudres, telle qu'on la raconte ordinairement, n'est qu'un tissu de contradictions et de mensonges.

M. Gardiner a écrit en réponse à l'ouvrage du P. Gérard un livre qui peut passer pour un modèle de critique historique. Tous les textes sont soumis l'un après l'autre à une discussion serrée et minutieuse qui aboutit en somme, sauf sur quelques points de peu d'importance, à rétablir la version traditionnelle. M. Gardiner montre par une étude approfondie des anciens plans du palais de Westminster que les choses *peuvent* s'être passées comme on les raconte. Rien dans la disposition des lieux n'empêche de croire que l'on ait pu essayer de creuser une mine sous la chambre des lords; rien n'empêche de croire que les conspirateurs aient pu amener par la Tamise et introduire pendant la nuit dans la cave qu'ils avaient louée les 36 barils de poudre que l'on y trouva cachés sous des fagots. D'un autre côté, pas un mot de la correspondance de Salisbury ne permet de supposer qu'il connaissait d'avance le complot; l'eût-il connu que l'on ne saurait guère lui faire un crime de ne pas avoir averti les conjurés. Ses relations avec Percy qui, suivant le P. Gérard, aurait joué le rôle d'agent provocateur, ne sont rien moins que prouvées. Comment supposer, si Percy était véritablement à la solde de Cecil, qu'il eût été assez dénué de sens pour s'enfuir de Londres en même temps que les autres conspirateurs, et pour aller se faire tuer sottement, les armes à la main, dans une petite bourgade du Staffordshire[1]? Quant à Tresham, sur lequel portent égale-

1. On ne peut même pas, M. Gardiner le montre bien, s'arrêter à l'idée que

ment les soupçons du P. Gérard, son but, en faisant tenir à lord Monteagle une lettre évidemment convenue d'avance et destinée à la publicité, son but, dis-je, n'était certes pas de faire le jeu de Salisbury. Tresham et Monteagle se proposaient sans doute un double objet : prévenir le gouvernement pour éviter un malheur, et, en même temps, prévenir les conjurés et leur donner la possibilité de s'enfuir à l'étranger. Or, il est difficile de voir en quoi la fuite des conspirateurs pouvait servir les intérêts de Salisbury.

Si, laissant de côté ces détails, nous essayons de nous rendre compte des motifs qui pourraient avoir poussé Salisbury à d'aussi ténébreuses machinations, ces motifs n'apparaissent pas bien clairement. Nommé par le roi d'abord Viscount Cranborne, puis Earl of Salisbury, Cecil était en 1605 rassasié d'honneurs. Bien plus, il venait d'avoir la satisfaction d'amener le roi à ses vues sur la question catholique. Après avoir essayé de négocier une entente avec les catholiques d'Angleterre et avec le pape, Jacques Ier avait récemment changé de politique et ordonné d'expulser d'Angleterre les Jésuites et les prêtres. Cecil n'avait donc aucune raison d'être mécontent, tandis que les catholiques avaient toutes les raisons possibles de l'être; ils accusaient hautement le roi d'avoir violé ses promesses, et il est très naturel que quelques-uns d'entre eux aient voulu se venger de ce manque de foi.

M. Gardiner, après avoir examiné avec un soin scrupuleux les dépositions de Guy Fawkes et de Thomas Winter, n'y trouve point trace des prétendues falsifications de Cecil. Les contradictions qui se rencontrent dans les différentes dépositions de Fawkes s'expliquent par son désir de ne compromettre personne et de prendre tout sur lui. Il est cependant un point sur lequel M. Gardiner passe condamnation. Le gouvernement a voulu, de propos délibéré, trouver dans la conspiration la main des prêtres et surtout des Jésuites ; Cecil et ses amis tenaient à compromettre le plus de Jésuites possible, et, dans ce dessein, n'ont pas hésité à prendre quelques libertés avec la vérité. Ceux des Jésuites qui avaient eu vent du complot, d'une manière ou d'une autre, ne semblent pas, il est vrai, avoir montré une horreur bien vive de cet attentat contre un prince hérétique et persécuteur, mais de là à une coopération active, il y a loin.

Le P. Gérard vient de publier un nouveau volume (*Thomas Winter's confession and the Gunpowder Plot.* Londres, Harper, 1898) que nous n'avons pas eu entre les mains. Jusqu'à plus ample informé, il nous paraît bien difficile qu'il ait pu y répondre d'une façon satisfaisante aux arguments de M. Gardiner.

D. Pasquet.

Cecil avait donné au shériff du comté l'ordre de le débarrasser d'un témoin gênant. Personne ne savait où étaient les fugitifs, et le ministre n'aurait pas su *à quel shériff* envoyer cet ordre confidentiel.

Kaiser Wilhelm I, von Erich Marcks. Leipzig, Duncker und Humblot, 1897. In-8°, XIII-370 pages.

La vie de l'empereur Guillaume Ier n'avait pas encore été l'objet d'un travail scientifique. Les biographies ne manquent certes pas. Elles sont même de jour en jour plus nombreuses et plus dithyrambiques. Les « jubilés » en ont fait surgir à foison. Mais ce sont ou des élucubrations populaires dénuées de sens critique ou des compilations sans portée. M. Erich Marcks vient de nous donner la première étude critique de la vie et de la carrière du fondateur de l'empire allemand sous ce simple titre : *l'Empereur Guillaume Ier*.

C'est une biographie de 370 pages qui a d'abord paru dans l'*Allgemeine deutsche Biographie* (42e volume). L'auteur, avant d'en faire un volume, l'a retouchée sur plusieurs des points et l'a complétée.

L'historien Sybel avait d'abord été chargé de ce travail. Il le commençait en 1895 lorsque la mort vint le surprendre. A défaut de Sybel, les éditeurs de cette importante publication ne pouvaient mieux s'adresser qu'à M. Erich Marcks, avantageusement connu par une excellente étude sur Coligny et par plusieurs travaux critiques (biographie de Baumgarten et de Sybel) qui sont des modèles de lucidité, d'élégante ordonnance et de finesse psychologique.

M. M. possède à un haut degré la qualité primordiale du biographe : la sympathie intelligente. Il s'intéresse à tout. Il est dépourvu de passion et de parti pris. Il joint à cela le goût des idées, du bon sens et un esprit alerte et précis. Sa forme est toujours nette et sobre.

Toutes ces qualités se retrouvent dans sa biographie de Guillaume Ier qui, sous une forme très personnelle, est remarquable à la fois par la richesse du fond et la brièveté de l'expression.

Pour écrire cette étude, M. M. n'a pas eu besoin de recourir aux sources inédites. Avec la riche matière que nous possédons déjà, il est possible de faire la psychologie d'un homme qui n'est pas très compliqué et dont la politique fut d'une lumineuse simplicité. On n'a point à fouiller très profondément pour découvrir les mobiles de sa conduite. Il réserve peu de surprises. Avec le grand ouvrage de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches;* avec les mémoires et les correspondances de Natzmer, de Léopold de Gerlach, du comte de Roon, de Moltke, du roi Charles de Roumanie; avec les nombreux ouvrages sur les points particuliers d'histoire dont la littérature s'enrichit chaque jour, on a des matériaux en abondance.

On a reproché à M. E. Marcks[1] d'avoir écrit son œuvre plutôt en historien qu'en biographe, c'est-à-dire d'avoir considéré le souverain et l'homme politique plutôt que l'homme. Mais pouvait-il en être autrement? Guillaume Ier n'a pas d'intérêt comme homme, ou peu. Sa vie se

1. M. Paul Bailleu, *Deutsche Rundschau,* avril 1898.

confond avec les événements. On aurait compris ce reproche pour un caractère comme Frédéric-Guillaume IV, chez lequel l'intérêt personnel est supérieur à l'intérêt politique; mais chez Guillaume, ce qu'il y a d'intéressant s'est traduit en actions.

La manière d'écrire l'histoire de M. M. est essentiellement psychologique. Il s'attache moins aux faits qu'à leur signification; il est plus explicatif que narratif. Ce qu'il nous fait admirablement connaître, c'est la politique prussienne et la politique allemande, vues au travers de la personnalité de Guillaume Ier.

Sa conception de Guillaume Ier n'a rien de nouveau. Il nous montre dans le roi l'incarnation parfaite d'un type plutôt général qu'individuel, qui représenta à la fois le vieux prussianisme et les nécessités du temps. Mais il rafraîchit ce type par l'originalité des détails qu'il donne et par son interprétation des faits.

Aujourd'hui, chez les historiens prussiens règne la tendance de diminuer la part de l'empereur dans l'œuvre de l'unité, au profit de celle de ses collaborateurs, Bismarck et Moltke. Les plus grands même sont ceux qui vont le plus loin dans ce sens. On a pu remarquer, non sans ironie, que c'était une chose assez plaisante que d'écrire comme Sybel sur la couverture d'un ouvrage : *la fondation de l'Empire allemand par Guillaume Ier*, quand Guillaume Ier n'est, dans la pièce, qu'un comparse avec les autres.

M. M. détermine avec beaucoup d'équité la part du roi dans cette œuvre. Étudiant calmement les faits, sans fanatisme d'aucune sorte, il montre que cette part fut de tout premier ordre. Bien avant Bismarck, Guillaume avait vu de quelle manière l'unité se ferait. Dès 1849 il écrivait : « Qui veut commander à l'Allemagne doit d'abord conquérir ce pays; à la Gagern, cela ne va décidément pas. Si le moment de cette unité est proche, Dieu seul le sait. Mais que la Prusse soit destinée à prendre la direction des choses allemandes, c'est ce que prouve toute notre histoire... Quand et comment? C'est la question. » A ce moment aussi, il approuvait entièrement la constitution de Dahlmann.

A ces idées, qui furent le fond de sa politique, il s'attacha passionnément. Elles devinrent la raison de sa vie; il fit tout pour les réaliser. En s'identifiant avec cette chose, avec cette application passionnée qui faisait le fond de sa nature, il arriva au résultat qu'il voulait.

« C'est être inventeur, dit M. M., que d'avoir prévu et préparé tout cela et d'avoir choisi avec un tact singulier les hommes propres à réaliser ses vues. » La part de Bismarck fut plus considérable, si l'on veut, plus éclatante, en tout cas, mais celui qui « en pondérant, en modérant, en coordonnant » rendit la chose possible, est non moins admirable[1]. M. M.

1. M. Fritz Hœnig a montré aussi dans son ouvrage intitulé *Volkskrieg an der Loire* l'action personnelle et incessante du roi dans tous les détails de la guerre.

montre que plus l'on va au fond des choses, plus l'on sait que cette action personnelle du roi fut importante.

L'esprit du travail de M. M. est l'impartialité scientifique. Il lui arrive souvent de contredire Sybel. Celui-ci, préoccupé avant tout de défendre envers et contre tous la politique prussienne, tire souvent des faits des conclusions arbitraires. Il dira par exemple du roi de Prusse, à propos du conflit militaire, que celui-ci croyait n'avoir jamais violé son serment constitutionnel. M. M. rectifie ainsi la chose : « Les considérations de droit étaient pour le roi moins importantes que celles de la puissance de son état et de son sentiment de responsabilité » (p. 204).

Sybel tranche dans le sens prussien toutes les questions relatives aux guerres danoise, autrichienne et française. M. M. affirme, lui, que « tous ces problèmes sont loin d'être résolus » (p. 218, 224, 249); que quelques-unes de ces questions, comme les origines de la guerre de 1870, sont « les plus difficiles des énigmes à démêler. » Sybel affirmait que l'abrégement de la dépêche d'Ems ne signifiait rien; M. M. reconnaît que cet abrégement « dépassait de beaucoup la pensée du roi » (p. 280), etc.

Partout M. M. montre un esprit juste et pondéré qui cherche à voir les choses en elles-mêmes, telles qu'elles ont été réellement. « Mes sentiments personnels, dit-il dans sa préface, je ne pouvais les étouffer. J'ai jugé, comme je le devais, du point de vue auquel je me suis placé. Mais ce que je puis affirmer, c'est que j'ai fait tous mes efforts pour comprendre, être juste et sincère envers chacun... Ce n'est pas un panégyrique que j'ai écrit, mais une investigation loyale » (Vorrede X).

M. M. est resté fidèle dans son pays à l'enseignement de Ranke, dont il a l'objectivité, la sincérité et l'esprit philosophique.

Antoine Guilland.

B. Auerbach. **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** Paris, Alcan, 1898. 333 pages et 1 carte.

L'étude si complète et si clairvoyante de M. Auerbach est principalement un livre d'ethnographie, un fragment d'une étude géographique sur la vallée du Danube; mais on peut dire qu'il touche par tous les points à l'histoire contemporaine.

L'introduction est consacrée au problème des races et des nationalités, à la définition préalable de ces deux termes. Problème et définition sont peut-être ce qu'il importe le plus de comprendre pour expliquer l'histoire de l'Europe depuis un demi-siècle : les convulsions de l'Autriche-Hongrie, dont nous sommes témoins, les souffrances de l'empire danubien et leurs remèdes, en particulier, ne peuvent se concevoir en dehors d'une étude des races, de leurs revendications, de leurs titres, d'un examen des droits de chaque nationalité.

M. Auerbach a pris soin de prévenir le lecteur qu'il n'avait ni la prétention ni le moyen de résoudre en vingt pages, d'une manière qui lui fût propre et personnelle, la difficulté d'ordre général qu'il a rencontrée tout d'abord. Des définitions de la race et de la nation lui ont paru indispensables ; il a donné celles qui lui ont semblé les plus justifiées. On doit lui savoir gré de sa prudence, de cette réserve qui témoignent d'un esprit avisé et scientifique ; il n'a pas négligé ce problème essentiel ; il l'a examiné avec méthode et tact.

Des critiques, dont je ne suis point, lui reprocheront peut-être une conclusion aussi catégorique que celle-ci, après les réserves dont je viens de le louer : « Le droit de la race est un argument et un instrument au service des plus forts. Mais la formule est d'autant plus spécieuse qu'elle se place sous le patronage de la science. » Ce que je serais plutôt tenté de reprocher à M. Auerbach, c'est sa définition de la nationalité qu'il emprunte à M. Renouvier : « fruit de la réflexion et du vouloir. » C'est une détermination, à mon sens, incomplète, plus philosophique qu'historique, plus idéale que réelle, et qui a le tort de ne pas séparer assez la *race* et la *nation*. Que des hommes de même race, séduits par les théories que la science venue d'Allemagne a répandues dans les milieux humains depuis cent ans, manifestent une volonté commune et réfléchie, des sentiments « analogues à ceux d'une religion » de se grouper autrement que l'histoire ne les a répartis, ils seront justifiés à former une nation. Le pangermanisme, le panslavisme, sources et justifications de consciences et d'unités nationales, je ne le crois pas. M. Auerbach non plus, puisqu'il souhaite et annonce l'avenir en Autriche-Hongrie d'un fédéralisme très bariolé, où les Slaves du Sud ne seront pas réunis à ceux du Nord, ni les Polonais aux Ruthènes. Mais sa définition des nationalités paraît mal s'accorder avec les résultats auxquels le conduit son examen très approfondi des faits, des hommes et des choses.

J'insisterai, en revanche, sur ce dernier éloge : le grand mérite de cette étude, ce qui la recommande à l'attention des historiens, c'est le souci du détail et de la précision. Dans un pareil sujet, cela est d'un prix véritable. Un simple regard sur la carte des groupements ethniques dans cette région et, plus encore, les indications abondantes de livres que l'auteur a consultés, livres de doctrine, brochures tendancieuses, pamphlets politiques contre lesquels il s'est mis en garde, suffisent à faire sentir l'importance de la recherche minutieuse pour un examen de cette sorte. Je ne pense pas que nous ayons encore en France un livre écrit avec cette clarté, où se trouve condensée et recueillie avec cette méthode la littérature slave, hongroise ou allemande, publiée là-dessus depuis soixante ans.

Je signalerai, par exemple, l'examen de la question qui se pose en ce moment à Vienne avec le plus d'acuité : la lutte entre les Slaves et les Allemands au sujet des langues. M. Auerbach a bien marqué les deux étapes principales du conflit : avril 1880, suppression de la primauté de

l'allemand en Bohême; avril 1897, parité des langues en Bohême et en Moravie. Dans cette guerre, qu'on appelle un conflit de peuples, et qui est surtout une lutte de races, la langue est le signe de ralliement visible, tangible. C'est pour cela que l'école est ordinairement le champ clos. Contre le Welche, les Allemands ont-ils assez abusé de la langue et de l'école? Les Tchèques leur rendent la pareille, et les voilà victimes à leur tour, ou près de l'être, victimes très mal résignées. Ils l'ont prouvé au Reichsrath. M. Auerbach a bien posé cette question, bien éclairé toute cette histoire. Le seul et très léger reproche que je lui adresserais c'est de nous obliger, obligé lui-même par les exigences de son plan, à rechercher en deux endroits (p. 61-65, 152-167) les éléments et les conclusions de cette enquête.

Peut-être y aurait-il eu également intérêt à rattacher immédiatement, directement, les Allemands du Tirol et du Vorarlberg à ceux de l'Autriche proprement dite. A eux tous, ils occupent ce qu'on pourrait appeler la forteresse allemande; ils font masse et corps et ne se laissent guère entamer. Leur loyalisme traditionnel pour les Habsbourg est intact. Dans les vallées qui touchent au Danube et au Pô seulement apparaissent d'autres populations : les *Slovènes*, à qui M. Auerbach consacre un chapitre spécial inséré à tort, selon moi, entre les deux chapitres essentiels sur les Allemands, race, sinon nation, ce que je ne crois pas, puisqu'ils n'ont pas eu d'histoire, très puissante en Carniole; les *Italiens* de l'Adige et du Trentin; les *Ladins*, disséminés autour des Dolomites. Tout cela, c'est le pourtour; entre tous les Allemands des Alpes groupés pour la colonisation autour des Babenberg, ensuite autour des Habsbourg, il y a toujours eu, sinon identité de dialectes, au moins une très forte communauté de souvenirs, d'histoire et d'efforts. Si les Germains, en ce siècle, ne s'étaient pas tellement attachés aux revendications de langue et de race qui se retournent contre eux, là serait leur vraie force, leur raison d'être, la justification même des frontières *nationales* de la Cisleithanie.

Au delà de la Leitha, les Magyars ont, selon moi, beaucoup mieux compris leur rôle, leurs chances de vaincre dans cette mêlée : à la différence des Allemands, c'est la plaine qui a été le centre de leur histoire, le cœur de leur vie nationale. Ils s'y massent, formant un bloc de sept millions et demi d'hommes chaque jour accru. Ils ont l'avantage, en effet, d'être la race la plus prolifique de cette région peuplée de Slaves aussi et de Roumains sur le pourtour. Ils assimilent, par un phénomène qui en dérive, les Allemands, les Slovaques, les Tsiganes même. Et cependant, sans négliger ces avantages, ce n'est pas l'argument que les Hongrois font valoir pour maintenir l'unité de leur État menacé par les revendications des Slaves du Sud, des Latins de Transylvanie. Ils invoquent leur histoire, la portée de leur civilisation, la durée de leurs efforts couronnés de succès en 1867. Qu'est-ce, en effet, que les cent soixante-dix ans de l'époque daco-roumaine, lointaine et discutée, dont se vantent les Roumains des Carpathes, au regard des

huit siècles pendant lesquels la nation hongroise a souffert et lutté pour se constituer un État, une conscience, des titres, une foi ? Contre les Croates, Serbes slaves du Sud, de la Bosnie, de la Dalmatie, ralliés tantôt autour de la Grande-Serbie ou de la Grande-Croatie, l'argument est moins fort. Chez les Jougo-Slaves, le rêve de la race et des savants est appuyé, sinon sur la communauté de religion, du moins sur des souvenirs du passé toujours vivants, une culture et des goûts communs que Raguse et Agram ont tour à tour représentés avec éclat. De la Save à Belgrade et de Belgrade à Spalato, il y a des conditions historiques dont la politique hongroise aurait intérêt à tenir compte.

Je m'associe donc très volontiers à la conclusion de M. Auerbach, qui me paraît fondée sur une étude scrupuleuse des faits dont j'ai dit et me plais à redire le mérite. « C'est un État fédératif que l'Autriche doit élaborer, » un rapprochement de peuples aujourd'hui armés d'arguments qui ne se valent pas tous, une harmonie où ils retrouveront le calme et la sécurité dans le respect mutuel de leurs titres. L'expérience et le résultat importent à l'Europe tout entière. Encore faut-il s'entendre : la division à l'infini ne peut être un principe d'harmonie. Les revendications de la race, le « commun vouloir » de quelques-uns, leur tendance à constituer par la langue de petits groupes morcelés outre mesure éloigneraient l'Autriche-Hongrie de l'avenir, qui, seul, peut lui promettre la paix et l'ordre. Dans la fédération, il y a une mesure à garder, des précautions à prendre. A ce point de vue, le dualisme, qui paraît condamné, était une étape prudente et nécessaire.

Émile Bourgeois.

Péninsule balkanique, esquisse historique, ethnographique, philologique et littéraire, cours libre professé à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, par Léon Lamouche, capitaine de génie, diplômé de l'École des langues orientales. Paris, Ollendorf, 1899. 1 vol., 310 pages.

M. Léon Lamouche, qui a séjourné plusieurs années dans les pays balkaniques, en parle en connaissance de cause. Les données, tant ethnographiques qu'historiques, que contient son livre sont toutes parfaitement exactes, et la façon logique et lucide dont il enchaîne les événements donne une idée assez complète du développement de ces peuples, ainsi que de leur état actuel et des tendances qu'ils manifestent pour l'avenir. Quoique écrit sans prétentions à l'érudition, l'ouvrage de M. Lamouche n'en est pas moins basé sur une connaissance approfondie de toutes les multiples questions que doit pouvoir résoudre celui qui se livre à l'étude du conglomérat des peuples balkaniques. L'auteur y met parfaitement en lumière les diverses peripéties par lesquelles l'existence de tous ces peuples a passé, et il rattache avec rai-

son le développement si divers des différentes nationalités à une seule et même impulsion originaire, le désir de se soustraire à la domination musulmane, dont la force et l'autorité tombaient tous les jours davantage dans une décadence de plus en plus complète. L'auteur n'ajoute rien de nouveau aux connaissances que nous possédons sur les peuples balkaniques; le mérite de son ouvrage consiste dans la systématisation de toutes ces connaissances résumée dans un exposé court et substantiel. La partie plus originale du livre, ce sont les considérations linguistiques qui le terminent, qui placent dans leur vrai jour les caractères des différents idiomes parlés par les peuples balkaniques. L'histoire littéraire de ces diverses nationalités est aussi esquissée d'une façon satisfaisante.

A la page 75, M. Lamouche dit qu'on ne peut s'expliquer pourquoi ni comment ces Valaques, du Balkans et du Rodope, disparaissent bientôt et comment, de Valaque-Bulgare, l'empire des Asinides devient purement Bulgare. Nous avons pourtant, dans notre *Histoire des Roumains de la Dacie trajane* (1896, Leroux), I, p. 174, donné une explication suffisante de cette disparition, qui n'a pas besoin de la théorie de Rœsler pour être comprise.

Ailleurs, p. 104, M. Lamouche dit que « l'origine des principautés de Valachie et de Moldavie est assez obscure. Il serait probable que ces deux États furent fondés vers la fin du XIIIe siècle par des Roumains venant de la Transylvanie. » Le doute ne saurait exister que pour la Valachie; pour la Moldavie, la cause qui amena la constitution du pays en État est parfaitement certaine et prouvée par des documents authentiques.

En général, le livre de M. Lamouche est fait pour répandre une connaissance plus approfondie et une appréciation plus juste des aspirations et des tendances des peuples balkaniques.

A.-D. Xénopol.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — La Correspondance historique et archéologique. 1899, juillet. — Paul D'ESTRÉE. La jeunesse de Suard. — H. L. Hortense Mancini, duchesse Mazarin, et son projet de retour en France en 1689 (avec un état de ses dettes à ce moment). = Août. L.-G. PÉLISSIER. Un ruffian vénitien au XVIIIe siècle (publie le rapport adressé à l'Inquisition d'État par un espion). — ID. Accurse Meynier et une victime de César Borgia, 1500. — Vicomte DE GROUCHY. Le fief de Mercadé, seigneurie de Belleville; aveu et démembrement du 2 janvier 1672. — F. BOURNON. Documents sur l'Observatoire de Paris, 1784-1789. = Septembre. F. BOURNON. L'assemblée provinciale de l'Ile-de-France; les départements de Saint-Germain et de Corbeil, 1787-1790 (monographie très précise et détaillée). — J. MOMMÉJA. Philippe Tamizey de Larroque. Essai bio-bibliographique; suite, nos 87-108 (1883-1884). — SAINT-MAURONT. Le négociant Rostan Blancard et la commune de Florence (publie deux lettres en latin adressées le 17 juin et le 30 septembre 1499 par la commune de Marseille à la république de Florence; elles signalent un petit conflit qui s'éleva en ce moment entre les deux cités au sujet de marchandises appartenant à Rostan Blancard et indûment confisquées, d'après lui, par les Florentins).

2. — Revue des Études historiques. 1899, août-septembre. — R. BITTARD DES PORTES. Mesdemoiselles de la Tour du Pin la Charce (récit, sous une forme romanesque, du rôle joué par Philis de la Charce lors de l'invasion du Dauphiné en 1692). — A. AUZOUX. Bouvet de Lozier et l'île Bourbon en 1815 (étude abondamment documentée). — Fr. FUNCK-BRENTANO. Bibliographie critique de la prise de la Bastille.

3. — Bulletin critique. 1899, no 21. — *Abbé F. Laugier.* Le schisme constitutionnel et la persécution du clergé dans le Var (attrayant et instructif). = No 22. *Mgr Janssen.* L'Allemagne et la Réforme; t. V, 1580-1618, trad. par *E. Paris.* — *F. Engerand.* Inventaire des tableaux du Roy, rédigé en 1709-1710 par Nicolas Bailly. — *E. Rodocanachi.* Bonaparte et les Iles ioniennes, 1797-1876 (fort intéressant; la bibliographie manque de précision). — La « Chronologie » de M. Harnack (Alfred Loisy expose et discute plusieurs des conclusions présentées par Harnack sur la date et l'authenticité des plus anciens monuments de la littérature chrétienne); suite et fin au no 23. = No 23. *A. E. Brun.* An introduction to the creeds and to the Te Deum (notre symbole des Apôtres est le vieux Credo romain déjà fixé dans le premier quart du IIe siècle. Le *Quicumque*, ou symbole d'Athanase, a été rédigé à Lérins entre 420 et 430; le Te Deum

a pu être composé par le saint évêque Niceta de Remesiana, contemporain et ami de Paulin de Nole). — *A. Morel-Fatio* et *H. Léonardon*. Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Espagne, 1701-1793 (fin de cette importante publication). = N° 24. Recueil des Instructions. Savoie-Sardaigne et Mantoue, par le comte *Horric de Beaucaire* (très intéressant). = N° 25. *C.-H. Cornill*. Geschichte des Volkes Israël (bon livre de vulgarisation écrit par un savant). — *P. Allard*. Saint Basile (bon). — *Reuss*. L'Alsace au XVIIe s.; t. II (ouvrage de grande érudition, mais l'auteur, en traitant des affaires religieuses, n'a point su rester impartial; son jugement sur la politique de Louis XIV à l'égard des protestants est erroné). = N° 26. *Arbois de Jubainville*. La civilisation des Celtes et celle de l'époque homérique (deux articles, l'un par A. de Barthélemy, l'autre par E. Ernault). — *C. de Mandach*. Saint Antoine de Padoue et l'art italien (remarquable, malgré une tendance à l'exagération). — *A. Lichtenberger*. Le socialisme et la Révolution française (thèse bien construite et conduite par un esprit impartial, mais à un point de vue un peu étroit). = N° 27. Mélanges Henri Weil. — *P. Allard*. Études d'histoire et d'archéologie (fort intéressant). — *Mme de Flavigny*. Saint Hyacinthe et ses compagnons (récits très intéressants pour l'histoire de l'évangélisation des pays slaves). — *Deloche*. Les archiprêtres de l'ancien diocèse de Limoges (bon). — *Pirogoff*. Lettres de Sébastopol, 1854-1855 (remarquable). = N° 28. *P. Ladeuze*. Étude sur le cénobitisme pakhomien (excellente thèse de doctorat). — *Abbé Clerval*. L'ancienne maîtrise de Notre-Dame de Chartres, du ve siècle à la Révolution (excellent). — *L. Deschamps*. Les colonies pendant la Révolution. La Constituante et la Réforme coloniale (du travail, des recherches originales, mais documentation très insuffisante, des partis pris, une bibliographie imprécise). — *L. Leger*. Slaves et Russes.

4. — Journal des Savants. 1899, juillet. — G. Maspero. Deir el Bahari (second article sur l'ouvrage d'Ed. Naville. Le drame religieux de la vie d'un Pharaon, d'après les peintures des temples égyptiens). — E. Babelon. Monnaies antiques de la Grèce septentrionale (annonce le premier demi-volume du *Corpus nummorum graecorum* publié par l'Académie de Berlin). — G. Perrot. Mantinée et l'Arcadie orientale; fin. = Août. R. Dareste. Évolution économique de l'Europe (annonce de l'ouvrage de M. Kovalevsky. Le premier volume a un intérêt autant économique que juridique; il montre le développement parallèle de deux systèmes de propriété : le système romain et le système germanique). — L. Delisle. Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham; suite.

5. — Polybiblion. 1899, août. — *Abbé Viteau*. Passions des saints Écaterine et Pierre d'Alexandrie, Bonbara et Amisios, publiées d'après les mss. grecs de Paris et de Rome (bonne édition de textes médiocres). — *Comtesse de Flavigny*. Saint Hyacinthe et ses compagnons (bon). —

Fernan Nuñez. Vida de Carlo III (excellente édition avec des notes par A. Morel-Fatio et Paz y Melia). = Septembre. *Mgr Bellet*. Les origines des églises de France et les fastes épiscopaux (E. Jordan : « L'opinion de M. l'abbé Duchesne a pour elle la probabilité, une sérieuse probabilité. Quant au livre de Mgr Bellet, s'il constitue le plaidoyer le plus habile qui ait encore été présenté en faveur des « traditions » apostoliques, il n'a pas réussi à sauver une cause perdue d'avance »). — *M. Tay*. Une héroïne de la charité : Marthe d'Oraison, baronne d'Allemagne, fondatrice des Capucines de Marseille, 1590-1627 (bonne biographie, qui est « en parfaite conformité avec la théologie morale et ascétique »). — *A. Lumbroso*. Correspondance de Joachim Murat, juillet 1791-juillet 1808 (recueil important de 401 lettres). — *Clément Mellié*. Les sections de Paris pendant la Révolution française, 21 mai 1790, 19 vendémiaire an IV (étude très fouillée sur l'organisation et le fonctionnement de ces sections). — *D. José Balari y Jovany*. Origines históricos de Cataluña (très remarquable).

6. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1899, n° 31. — *H. Gismondi* et *C. de Luigi*. Maris Amri et Slibae, De patriarchis Nestorianorum commentaria (bonne édition de la chronique des patriarches nestoriens contenue dans le *Livre de la Tour* de Mari, fils de Salomon, et dans les recensions abrégées qu'Amr ibn Matta et Sliba de Mossoul ont faites de ce livre). — *P. Kruger*. Iustiniani Institutiones (nouvelle édition très érudite). — *C. Rabaud*. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais depuis la révocation de l'édit de Nantes (bon). — *P. Matter*. La dissolution des assemblées parlementaires (excellent). — A propos de *Waterloo* (lettre de M. Henry Houssaye en réponse à l'article de S. Reinach). = N° 32. *Deloche*. *Pagi* et vicairies du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles). — *J. Burckhardt*. Die Cultur der Renaissance in Italien (7e édition mise au courant avec beaucoup d'érudition par L. Geiger). — *A. Heulhard*. Villegagnon, roi d'Amérique (intéressant, très vivant, mais trop de polémique). = N° 33. *F. H. Skrine* et *D. Ross*. The heart of Asia; a history of russian Turkestan and the central asian khanates, from the earliest times (bon). = N° 34. *R. Parisot*. Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens, 843-923 (art. détaillé de Ch. Pfister). — *Du Causé de Nazelle*. Mémoires du temps de Louis XIV publiés par *E. Daudet* (mémoires assez curieux sur la conspiration de Rohan et de Latréaumont; mais la critique n'en a pas été sérieusement faite). = N° 35. *Bouché-Leclercq*. L'astrologie grecque (œuvre très remarquable de science et de patience). — *A. Cartellieri*. Philipp II August, Kœnig von Frankreich (second livre consacré aux années 1180-1186). — *C. Jireček*. Die Bedeutung von Ragusa in der Handelsgeschichte des Mittelalters (courte brochure, mais remplie de faits intéressants). — *Al. d'Ancona*. Spigolature nell' archivio della polizia austriaca di Milano (ces documents se rapportent à P. Giordani, qui fut exilé de Parme en 1824 et plus tard emprisonné à Parme en 1834 par l'inintelligent despotisme du gouvernement autrichien). =

N° 36. *P. Wernle.* Die synoptische Frage (question bien posée et discutée). — *Max. Schultz.* De Plini epistolis quaestiones chronologicae (bonne dissertation). — *G. Weissenborn.* Titi Livi ab Urbe condita libri, ed. *M. Müller*, pars II, fasc. 1 (insuffisant). — *G. Bulard.* Les traités de Saint-Germain, 1679 (bon). — *P. Lacombe.* Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant (ingénieux, mais très aventureux et d'une pratique fort incertaine). = N° 37. *Mgr Graffin.* Le synode de Mar Jésuyab (texte syriaque du synode tenu en 588 par le patriarche nestorien Jésusyab Ier et traduction française. Le texte est établi sur des bases insuffisantes, la traduction fourmille de fautes, le commentaire historique est insignifiant). — *O. Cartellieri.* Abt Suger von Saint-Denis (bonne monographie; A. Luchaire y ajoute quelques faits nouveaux). = N° 38. *E. Amélineau.* Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1895-1896. Compte-rendu in extenso des fouilles, description des monuments et objets découverts (G. Maspero discute la doctrine d'Amélineau sur les fouilles historiques de Manéthon et sa théorie des Mânes). — *Id.* Le tombeau d'Osiris (prétend prouver que ce tombeau est celui d'Osiris, mais d'Osiris homme ayant régné véritablement sur l'Égypte. G. Maspero combat cette doctrine évhéméristé). — *J. Krall.* Grundriss der altorientalischen Geschichte, I, bis auf Kyros (excellent manuel). — *Quibell.* The Ramesseum (important). — *Id.* El-Kab (intéressante relation des fouilles exécutées dans ce cimetière). — *Lisio.* Niccolo Macchiavelli, Il Principe; testo critico (édition remarquable). — *J. Garson.* Les créateurs de la légende napoléonienne : Barthélemy et Méry (assez intéressant). — *Ch. Garnier.* Méthode de transcription rationnelle générale des noms géographiques s'appliquant à toutes les écritures usitées dans le monde (remarquable). — *Sir Harry H. Johnston.* A history of the colonisation of Africa by alien races (remarquable, avec de très forts préjugés britanniques). — *L. Frobenius.* Ursprung der Kultur. Bd. I : Ursprung der afrikanischen Kulturen (prétentieux, consciencieux, curieux). = N° 39. *W. Spiegelberg.* Zwei Beitræge zur Geschichte und Topographie der Thebanischen Necropolis im Neuen Reich (intéressant). — *A. Billerbeck.* Das Sandschak Suleimania und dessen persische Nachbarlandschaften zur babylonischen und assyrischen Zeit (ouvrage très important pour la topographie et l'histoire militaires de l'époque assyrienne). — *Mark Lidzbarski.* Handbuch der Nordsemitischen Epigraphik (excellent manuel). = N° 40. *Hartmann.* Gregorii I papae registrum epistolarum (excellente édition). — *A. Galton.* The message and position of the church of England (manifeste assez virulent contre l'Eglise de Rome).

7. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** T. LX, 1899, mars-juin. — Alfred Morel-Fatio. La donation du duché de Molina à Bertrand Du Guesclin (publie, d'après l'original scellé, l'acte de donation qui est du 4 mai 1369. Commentaire historique et diplomatique, suivi de notes biographiques très détaillées. C'est la première fois qu'on donne le texte exact de ce document). — L. Mirot et E. Deprez. Les

ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans. Catalogue chronologique; suite : 1360-1396. — L. Delisle. Note sur un fragment d'un *Liber confraternitatum* de l'église de Saint-Bertin (ce fragment est un ancien catalogue des frères de l'abbaye de Corvey en Westphalie, c'est-à-dire des religieux et peut-être aussi des bienfaiteurs que les moines de Corvey recommandaient aux pieuses intentions de leurs associés. Ces noms paraissent appartenir à la période comprise entre le milieu du IXe siècle et la fin du Xe). — H.-Fr. Delaborde et L. Le Grand. Léon Gautier, 1832-1897 (notice nécrologique détaillée avec la bibliographie de ses œuvres). — Lucien Merlet (notice nécrologique et bibliographique). = Bibliographie : *G. Celidonio.* Nuove critiche Celestine (brève étude sur l'autobiographie de Célestin V). — *J. Doizé.* Le gouvernement confraternel des fils de Louis le Pieux et l'unité de l'Empire, 843-855 (excellent). — *A. Cartellieri.* Philipp II August (1er livre : 1165-1180; peu de choses vraiment nouvelles, mais les faits sont réunis avec beaucoup de diligence et bien présentés). — *H. Malo.* Renaud de Dammartin (bonne biographie d'un des chefs pris à Bouvines). — *Ch. Sellier.* Le quartier Barbette (excellente monographie). — *Abbé P. Pourcher.* Manuscrit ou livre de Saint-Privat, par Aldebert le Vénérable, précédé et suivi de ce qui a été écrit en latin sur les saints du diocèse de Mende (publication utile, bien que faite avec peu de critique). — *A. Brizi.* Della Rocca di Assisi (belle étude archéologique). — *E. Male.* L'art religieux du XIVe siècle en France (excellente étude sur les sources littéraires de l'iconographie du moyen âge). — *S. Berger.* Les manuels pour l'illustration du psautier au XIIIe siècle (fort ingénieux). — *V. Mortet.* Un très ancien devis français; marché pour la reconstruction de l'église des Cordeliers de Provins, 1284 (beaucoup d'érudition). — *L. Morin.* Les apprentis imprimeurs au temps passé. Essai sur la police des compagnons imprimeurs sous l'ancien régime (consciencieux). = Chronique : Alfred Spont (notice nécrologique et bibliographique). — La condamnation de Jean Sans-Terre par les pairs de France (réponse de Ch. Bémont à P. Guilhiermoz : sur la prétendue condamnation à mort de 1203 on ne possède qu'un témoignage, celui de Louis de France, qui est éminemment suspect. Quant au point de droit, il faudrait le régler en employant des textes au moins contemporains de l'événement; les textes allégués par Guilhiermoz sont tous postérieurs. — Réplique de Guilhiermoz, qui maintient ses conclusions).

8. — La Révolution française. 1899, 14 août. — J. Flammermont, par A. Aulart. — Gustave Laurent. Un faux dauphin. Jugement du tribunal criminel de la Marne contre Jean-Marie Hervagault, pseudo-dauphin, 12 et 13 germinal an X (il mourut fou en 1812). — Léon Deschamps. La représentation coloniale à la Constituante (montre comment l'idée de la représentation est née et a grandi parmi les idées généreuses de 1789). — Ad. Crémieux. Le théâtre de Nimes de 1807 à 1815. — Cl. Perroud. Une amie de Mme Roland : souvenirs inédits de Sophie Grandchamp; fin. = 14 sept. J. Guillaume. La Convention et les erreurs judi-

ciaires. — Ad. Crémieux. Le théâtre de Nîmes, de 1807 à 1815; suite. — F. Baboin. L'application de la Constitution civile du clergé dans la Drôme. — H. Cheguillaume. M. Edmond Biré et les légendes révolutionnaires. — L.-Ph. Kellogg. Sur la translation des restes de Voltaire au Panthéon le 11 juillet 1791 (résumé d'un mémoire rédigé par Miss Kellogg, de Milwaukee, Wisconsin). — La franc-maçonnerie à Paris en l'an V.

9. — Bulletin de correspondance hellénique. 1899, janvier-juin. — G. Colin. Inscriptions de Delphes. Sénatusconsulte de l'an 112 av. J.-C. (concernant un procès survenu entre les technites dionysiaques d'Athènes et ceux de l'Isthme et de Némée). — P. Jouguet. Fouilles du port de Délos (publie les inscriptions qu'on y a découvertes). — G. Colin. La dodécade délienne (inscription concernant ce mode de sacrifice, qui consistait à immoler douze victimes). — Perdrizet. Inscriptions d'Acræphiæ (décrets de proxénie). — Th. H. Décret de Delphes pour le roi Pærisadès. — G. Millet. Inscriptions byzantines de Mistra (publie des chrysobulles de 1315, 1319, 1320, 1322, des actes épiscopaux du xive siècle, plusieurs dédicaces d'autel, une poésie politique, etc.). — Miss C. A. Hutton. Peinture de vase représentant les Boréades. — G. Cousin. Inscriptions de Termessos de Pisidie.

10. — Mélanges d'archéologie et d'histoire (École française de Rome). 1899, avril-juin. — J. Luchaire. Un manuscrit de la légende de sainte Catherine de Sienne (ce manuscrit, qui est conservé dans les archives de la maison généralice de l'ordre des Prêcheurs à Rome, a appartenu à fr. Thomas d'Antonio Nacci Caffarini et a été même écrit en partie par lui). — L. Delaruelle. Deux lettres inédites de Pierre Danès (professeur de langue grecque au Collège de France, mort le 21 avril 1577). — A. Macé. Observations critiques sur le texte de Solin (d'après le Vat. 3343, dont A. Mommsen n'a pas voulu faire état dans l'édit. de Solin donnée par lui en 1895). — M. Besnier. Les *scholae* de sous-officiers dans le camp romain de Lambèse (signale et commente un certain nombre de textes épigraphiques concernant le droit d'association dans l'armée romaine. Ce droit, dénié aux simples soldats, *milites*, était reconnu aux sous-officiers). — Eug. Déprez. La trahison du cardinal Balue, 1469; chanson et ballades inédites. — L. Homo. Les suffètes de Thugga, d'après une inscription récemment découverte. — Ph. Lauer. Le poème de la *Destruction de Rome* et les origines de la Cité Léonine (avec un plan de la Cité Léonine par M. Patouillard; cité construite après l'invasion sarrasine de 846 et le pillage de la basilique de Saint-Pierre, événements dont le poème de Philippe Mousket a tracé un tableau saisissant et exact).

11. — Revue archéologique. 1899, juillet-août. — H. Derenbourg. Les monuments sabéens et himyarites du musée d'archéologie de Marseille. — L. de Launay. Sur la nature des roches employées dans la décoration des monuments de Mycènes (ce sont des calcaires cristallins

provenant des terrains métamorphiques qui occupent une si grande extension en Grèce et dans les îles de l'Archipel). — Paul PERDRIZET. Syriaca; suite (la dédicace des propylées de Gerasa, ville qui appartint d'abord à la province de Syrie, puis à celle d'Arabie, 162-195, puis à celle de la Syria Phœnice, avant de revenir enfin à l'Arabie, etc.). — Abbé F. POULAINE. Les tombeaux en pierre des vallées de la Cure et du Cousin, Yonne (ces tombeaux se rencontrent en très grand nombre sur le passage de la grande voie d'Agrippa). — G. KATHERETZ. Notes d'archéologie russe; suite : fouilles au pays des Drevlianes, sud-ouest de la Russie. — SEYMOUR DE RIGGI. Répertoire épigraphique des départements de l'Aisne et de l'Oise : Bellovaci, Silvanectes, Suessiones. — G. BONSOR. Les colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis. — R. CAGNAT. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.

12. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1899, n° 4. — Édouard CUQ. Les vice-préfets du prétoire (prouve que le *vices agens* et le *vicarius* sont deux fonctionnaires différents). — J. TOUTAIN. Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir Mettich; fin. — G. ESPINAS. Les guerres familiales dans la commune de Douai aux XIIIe et XIVe siècles; les trêves et les paix (montre, d'après un assez grand nombre de documents, qu'il y eut à cette époque une opposition directe entre les droits anciens de la parenté et les prétentions nouvelles des pouvoirs publics. C'est une époque de transition, mais la faide joue toujours un rôle considérable dans la vie communale. Publie 28 documents inédits). — E. FOURNOL. Esquisse d'une restitution doctrinale de l'ancien droit public français (analyse l'ouvrage principal et les idées politiques de l'avocat Claude Joly, mort en 1700). — Paul FOURNIER. Paul Hinschius (notice nécrologique).

13. — Revue celtique. 1899, juillet. — E. PHILIPON. Note sur les limites de la cité des Ambarres au temps de l'empire romain (corrections à certaines étymologies erronées accueillies par O. Hirschfeld dans le 1er fasc. de ses Inscriptions des Gaules, t. XIII du *C. I. L.*). — J. LOTH. Le brittonique en Somerset.

14. — Revue de l'histoire des religions. 1899, mai-juin. — N. SŒDERBLOM. Les Fravashis. Études sur les traces dans le Mazdéisme d'une ancienne conception sur la survivance des morts; fin. — V. BÉRARD. Les Phéniciens et les poèmes homériques; fin (nous avons certainement un écho des récits des Phéniciens dans les poèmes homériques, et l'Odyssée est incompréhensible si l'on n'a recours pour l'expliquer à des mots et à des coutumes sémitiques). = Juillet-août. E. BLOCHET. Études sur l'histoire religieuse de l'Iran; 2e art. : l'ascension au ciel du prophète Mohammed. — A. BARTH. Bulletin des religions de l'Inde; 2e art. : le Brahmanisme. — L. MARILLIER. La doctrine de la réincarnation des âmes et les dieux de l'ancienne Irlande (d'après les ouvrages récents de MM. Nutt, Hull et Weston).

15. — Revue de l'Orient latin. 1899, n° 3. — Le R. P. Petit. Règlements généraux des Arméniens catholiques. — Abbé F. Nau. Opuscules maronites; suite (fragments d'une chronique syriaque maronite; histoire de Mar Sévère, patriarche d'Antioche, 512-518, écrite par Zacharie le Scolastique, qui étudia avec lui, d'abord à Alexandrie, puis, plus tard, pour l'étude des lois, à Beyrouth). — Dom Parisot. La bénédiction liturgique des raisins. — Ed. Blochet. Neuf chapitres du *Songe du Viel Pelerin* de Philippe de Mézières, relatifs à l'Orient (publie, avec des notes, ces neuf chapitres qui, sous une forme allégorique, contiennent des renseignements assez curieux sur l'Orient, ou plutôt montrent l'idée qu'on se faisait de ces pays dans les régions occidentales). — Abbé J.-B. Chabot. La vie du moine Rabban Youssef Bousnaya; suite. — Le R. P. Ermoni. L'ordinal copte; suite. — J. Rabakhan, d'Ourmiah. Protestantisme et catholicisme chez le peuple nestorien. Une revue néo-syriaque à Ourmiah (expose les progrès accomplis par les missions protestantes à Ourmiah depuis 1835; montre les fautes commises par les missionnaires catholiques. La revue qui a commencé de paraitre sous le titre de la *Voix de la Vérité* a pour but de reprendre et d'activer l'œuvre des Lazaristes). — J.-B. Chabot. Les évêques jacobites du viiie au xiiie siècle, d'après la chronique de Michel le Syrien.

16. — Revue d'histoire et de littérature religieuses. 1899, juillet-août. — J. Turmel. Histoire de l'angélologie, depuis le faux Denys l'Aréopagite; 2e art. : le diable et les démons. — Henri Margival. Richard Simon et la critique biblique au xviie siècle; 11e art. : l'affaire du Nouveau Testament de Trévoux (Richard Simon a eu cette double bonne fortune d'avoir lutté avec honneur contre Bossuet et d'avoir fourni à celui-ci une occasion de manifester avec éclat son éloquence). — P. Chavanne. Le patriotisme de Prudence; 1er art. : Prudence et Rome considérée comme capitale du monde.

17. — Journal des sciences militaires. Juillet 1899. — Général Galliéni. Trois colonnes au Tonkin, 1894-1895; suite : opérations contre Ba-Ky et sur le haut Song-Cau (avril 1895); fin en juillet. — Général Grisot. Maximes napoléoniennes. Répertoire militaire; suite en septembre. = Août. Colonel Bourdeau. Le Grand Frédéric; suite en septembre. = Bibliographie : *Chuquet*. L'École de Mars. — *Rousset*. Les Maitres de la guerre : Frédéric II, Napoléon, Moltke. — *Despiques*. Soldats de Lorraine. — *Von Landmann*. Die Kriegführung des Kurfürsten Max Emmanuel von Bayern in den Jahren 1703 und 1704. = Septembre. La guerre de la succession d'Autriche, 1740-1748. Campagne de Silésie, 1741-1742; suite. — Les maréchaux de Tessé, de Villars et de Berwick dans les Alpes, 1707-1710.

18. — Revue militaire. Archives historiques. 1899, juillet. — Le siège de Gibraltar en 1782; suite en août et en septembre. — Les historiographes militaires aux armées. Armée de Rhin-et-Moselle.

Campagne de 1796; suite en août. — La guerre de 1870-1871. Historique du 5e corps d'armée; suite en août et en septembre. = Septembre. Les débuts de la campagne de 1792 à l'armée du Nord.

19. — Revue maritime. 1899, juillet. — P. Cadiou. La marine à Brest sous la Révolution : le vaisseau « les Droits de l'homme » (histoire de ce vaisseau qui, lancé en l'an II, prit part à l'expédition d'Irlande en l'an V et vint faire naufrage près d'Audierne, après un glorieux combat de treize heures contre deux vaisseaux anglais). — Ch. Barrières et F. Ollivier. Historique du service de la mousqueterie dans la marine, depuis Richelieu jusqu'à nos jours; suite et fin.

20. — Revue de géographie. 1899, juillet. — M.-A. Leblond. Mahé de la Bourdonnais (esquisse biographique); suite en août, septembre et octobre. = Septembre. G. Ammann. Méthode de transcription rationnelle générale des noms géographiques, par Christian Garnier. — P. Ristelhuber. Tribunci, fort des Triboques, près Lauterbourg (complète l'histoire de la ville de Lauterbourg d'Aug. Meyer, qui est très incomplète pour l'époque romaine).

21. — Revue des bibliothèques. 1899, avril-mai. — Victor Mortet. Recherches sur l'emploi des termes Βιβλιοθήκη, Βιβλιοφύλαξ dans l'Égypte romaine, d'après la publication des papyrus de Berlin et de Vienne, suivie d'une note relative aux bibliothèques et archives d'Alexandrie. — E. Blochet. Inventaire et description des miniatures des mss. orientaux conservés à la Bibliothèque nationale; suite.

22. — Le Correspondant. 25 août 1899. — F. Klein. Metz et son évêque après l'annexion. L'Alsace-Lorraine devant le Reichstag. Le Kulturkampf. Guillaume Ier à Metz (intéressants détails sur Mgr Dupont des Loges, l'héroïque et patriotique évêque de Metz). — M. Vanlaer. Les catholiques belges et la question électorale; I (aperçu de l'histoire électorale de la Belgique de 1831 à 1884; analyse de la réforme de 1892). — P. de Vaissière. Un conspirateur royaliste sous la Restauration : le baron de Batz (d'après des documents des Archives nationales qui ont échappé à M. Lenôtre; a reconstitué tout son itinéraire pendant la Terreur, mais n'a rien retrouvé sur lui de 1800 à 1814; croit que M. Lenôtre a exagéré la profondeur de ses desseins et l'efficacité de son action pendant la Convention). = 10 septembre. Druon. Bossuet à Meaux (fin le 25 sept.; bonne étude). — L. de Seilhac. L'évolution du parti syndical en France (montre l'impuissance à laquelle l'absence de discipline réduit le socialisme français et l'influence dissolvante de Guesde). — Vanlaer. Les catholiques belges et la question électorale (fin; l'auteur défend avec raison la représentation proportionnelle). — Derouet. La renaissance de la nationalité française en Acadie (très curieux; les Français acadiens, réduits à 1,267 individus à la fin du XVIIe siècle, sont aujourd'hui 125,000 qui ont conscience de leur nationalité). — Biré. Alfred Nettement et la Quotidienne (très intéressant). = 25 sept. A. Desjardins. Les droits de l'Angleterre sur le

Transvaal (très belle protestation adressée à la reine Victoria contre la politique de rapine de M. Chamberlain). — DESCOTAY. Le bilan de l'Affaire. Les faits (cet article, comme tous ceux que le *Correspondant* a publiés sur l'affaire Dreyfus, est un chef-d'œuvre de perfidie et d'impostures. Ils sont très précieux à lire pour connaître les procédés et l'absence de scrupules de la politique cléricale. La calomnie fait le fond de cette politique, et l'affaire Dreyfus se réduit pour elle à la bouffonne invention du syndicat de trahison alimenté par l'or juif et étranger. On est surpris de voir traîner ces basses légendes dans une revue où le nom de Montalembert est encore prononcé avec respect). — DARCY. Les possessions portugaises de l'Afrique du Sud.

23. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1899, 5 août. — G. LONGHAYE. La jeunesse de Louis Veuillot. — H. CHÉROT. Figures de soldats; IV. Un volontaire algérien : le général Fleury, 1815-1884 (d'après ses *Souvenirs*). = 20 août. G. LONGHAYE. Mme de Staël; 2e art. — F. RONZEVALLE. Un épisode de l'histoire contemporaine des églises d'Orient : captivité et délivrance d'un évêque grec, août 1858. Récit de M. Ferdinand Ronzevalle, consul de France en retraite. = 5 sept. H. CHÉROT. Canrobert, 1809-1895; fin le 20 sept. = 20 septembre. L. MÉCHINEAU. L'autorité humaine des livres saints et le « concessionisme. »

24. — La Revue de Paris. 1899, 1er août. — E. FAGUET. Taine; fin. = 15 août. A. AULARD. Les origines historiques du socialisme français (ces origines se trouvent dans les principes, les actes, les circonstances de la Révolution française. L'auteur laisse de côté tout ce qu'il peut y avoir de socialiste dans les mesures décrétées par l'Assemblée, pour rechercher uniquement les traces de doctrines ou de lois socialistes depuis les premiers mois de 1791 jusqu'au 9 thermidor. « Le socialisme est né, pendant la Révolution, non seulement d'une sorte d'interprétation logique de la Déclaration des droits, mais d'une expérience inconsciente, d'un commencement de réalisation provisoire, involontaire et fortuit de la cité collectiviste »). — Le Père COLDRE. Le protectorat français en Chine. = 1er sept. J. FLAMMERMONT et Ét. CHARAVAY. L'attentat de Damiens, extrait des Mémoires du duc de Choiseul. = 15 sept. A. VIALLATE. Vingt-cinq ans de finances anglaises. — Vicomte DE REISET. Les derniers jours de Louis XVIII (par un témoin oculaire). — G. MOUSSOIR. Mademoiselle Savalette de Lange, 1786-1858 (biographie d'un personnage fort énigmatique, qui se fit passer pour fille d'émigré, et qui vécut de pensions accordées par les Bourbons et par Louis-Philippe; à sa mort, on constata que cette prétendue fille d'un conseiller au parlement était un homme). = 1er octobre. Victor HUGO. A Reims, 1825-1838 (notes sur deux séjours du poète à Reims : au moment du sacre de Charles X, où Nodier lui révéla Shakespeare, et en 1838, lors de la naissance du comte de Paris. Ces notes ont été

rédigées en exil). — J. Charles-Roux. Le canal de Suez; 1er art. (histoire de la construction du canal et de l'opposition que ne cessa d'y apporter l'Angleterre). — A. Guilland. Henri de Treitschke.

25. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1899, 4e série, t. XXVII. Bulletin de mai-juin. — Delattre. Fouilles exécutées à Carthage pendant le premier trimestre de 1899 dans la nécropole punique située entre Bordj-Djedid et la colline de Sainte-Monique. — Heuzey. Notes sur les récentes découvertes de M. de Sarzec. — P. Gauckler. Note sur un nouveau proconsul d'Afrique : le jurisconsulte L. Octavius Cornelius Salvius Julianus Æmilianus. — L. Delisle. Une lettre du bâtard d'Orléans acquise pour le Musée Condé (lettre de Dunois à Charles VII pour lui annoncer la prise de Blaye, du 23 mai 1451; note sur le ms. qui contient cette lettre. Suit une description de 27 livrets de nouvelles se rapportant aux règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, qui se trouvent aux archives de Condé. Ce sont les précurseurs des journaux modernes). — J. Oppert. L'administration des domaines au cinquième millénium avant l'ère chrétienne.

26. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu, 1899, août. — René Stourm. Les collaborateurs financiers de Bonaparte au début du Consulat (Gaudin). — G. Monod. La renaissance carolingienne (chapitre tiré du volume sur l'historiographie carolingienne). = Sept.-oct. E. Levasseur. Les manufactures royales avant 1789 (rapport sur le concours pour le prix à décerner en 1899). — P. de Boutarel. Mazarin hors de France.

27. — Société de l'Histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1899, 15 août-15 sept. — J. Kont. La littérature hongroise et le protestantisme de la langue française aux xvie et xviie s. — F. Kuhn. Les préliminaires de la loi de germinal; 2e art. : les négociations. — H.-V. Aubert et Eug. Choisy. La Réforme française après la mort de Calvin. Extraits de la correspondance de Th. de Bèze, 1564-1575 (texte et traduction). — L. Couyba et N. W. Politique inquisitoriale du clergé après la Révocation. — M. de Richemond et N. W. Fugitifs et nouveaux convertis rochelais en 1690. — Id. Un prêtre catholique mariant des nouveaux convertis à la huguenote. Interrogatoire de Jean Gorrin, prisonnier à l'évêché de la Rochelle, 3 juin 1710. — A. Bernus. Un pasteur de Castres au xviie s. : Jean Josion. — J. Pannier. Les séjours et la sépulture d'Abraham Du Quesne au Bouchet, 1681-1688.

28. — Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Mémoires, t. XXV, 1898 (H. Champion). — Albert Babeau. Un financier à la Bastille sous Louis XV; journal de La Jonchère (La Jonchère était trésorier de l'Extraordinaire des guerres lorsqu'il fut arrêté par les ordres des frères Paris, chargés de mettre l'ordre dans les finances après la chute de Law; il resta à la Bastille du 26 mai 1724 au mois de

juillet 1725. Publie le journal qu'il y tint pendant sa détention). — Léon Le Grand. Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du xive s. (étude très riche en faits précis, qui a pour base le Registre des visites de ces Maisons, publié par l'auteur au t. XXIV des Mémoires de la Société. Chap. i : les Maisons-Dieu et les pauvres; statistique de ces Maisons et conditions habituelles de leur fondation; exercice de l'hospitalité dans les campagnes. Chap. ii : les maladreries et les lépreux; statistique des léproseries du diocèse de Paris; fondation des léproseries; les lépreux. Chap. iii : organisation intérieure des Maisons-Dieu et des léproseries dans les campagnes). — J. Guiffrey. Nicolas Houel, apothicaire parisien, fondateur de la maison de Charité chrétienne et premier auteur de la tenture d'Artémise (pour servir à l'histoire de la médecine et des arts au temps de Catherine de Médicis). — H. Omont. Catalogue des éditions françaises de Denys Janot, libraire parisien, 1529-1545. = Bulletin, 1899, livr. 5. Trudon des Ormes. État civil d'artistes fixés à Paris à la fin du xviiie s. (relève les mentions de décès d'artistes dans le *Journal de Paris* et le *Journal général de France*).

29. — Annales de Bretagne. 1899, juillet. — Ch. Bellier-Dumaine. L'administration du duché de Bretagne sous le règne de Jean V, 1399-1422; 1er art. (étude très érudite). — G. Vallée et P. Parfouru. Brief discours de la vie de Mme Claude du Chastel par son mari Charles Gouyon, baron de la Moussaye; suite. — J. Buléon. La légende de saint Cornély (conte brièvement cette légende, qui est d'origine celtique). — P. Hémon. La Révolution en Bretagne : légende de Le Roux de Chef-du-Bois (fin de cette intéressante biographie à laquelle se trouve mêlée celle d'un autre chef chouan, Taupin).

30. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1899, juil.-sept. — Abbé Fillet. L'Ile-Barbe et ses colonies du Dauphiné; suite en oct.-déc. — Abbé Lagier. La baronnie de Bressieux; suite en oct.-déc. (xviie s.). — Abbé Ph. Eydoux. Philis de la Charce (il s'agit de Mademoiselle de la Tour du Pin, l'héroïne qui fut l'âme de la résistance contre l'invasion piémontaise en 1692; elle mourut le 4 juin 1703). = Oct.-déc. Mlle A.-M. de Franclieu. Les derniers jours de Pie VI (itinéraire du pape prisonnier, depuis le 27 juin 1799 jusqu'au 27 août, jour de sa mort).

31. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1898, n°s 9-10. — Abbé Henri de Surrel de Saint-Julien. Les évêques de Clermont, les abbés des monastères et la collation des bénéfices de ce diocèse, d'après les *schedae* inédites des archives du Vatican (dépouillement considérable). = 1899, n°s 1-3. Fr. Apollinaire. Études franciscaines sur la Révolution dans le département du Puy-de-Dôme; suite aux n°s 4-5.

32. — Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de

Bar-le-Duc. 3e série, t. VII (Bar-le-Duc, Contant-Laguerre), 1898. — L. Maxe-Werly. Les divisions ecclésiastiques du pays Barrois antérieures à la rédaction du Pouillé de 1303. — Id. Études sur les différents *pagi* qui, au xe siècle, formèrent le comté du Barrois; suite (2e partie : *pagus Odornensis;* étude fort érudite sur le pays d'Ornois, avec une carte. 3e partie : *pagus Bedensis* ou pays de Void). — Id. Médaille du bienheureux Pierre de Luxembourg du xve s. — Id. Jean Lambert, fondeur (xve s.). — Léon Germain. Armorial des écuyers du bailliage de Saint-Mihiel, rédigé par Dominique Callot d'après la recherche de Didier Richier, fin du xvie s. — E. Fourier de Bacourt. Extraits de correspondances Barrisiennes, xviiie s. — F. Houzelle. Breux, son histoire et sa seigneurie (consciencieuse monographie de 200 pages).

33. — Revue africaine. 1899, 2e et 3e trim. — L. Rinn. Le royaume d'Alger sous le dernier dey; chap. v. — E. Bigonet. Une lettre du bey de Constantine en 1827 (lettre adressée aux autorités et aux habitants de Bône; le bey leur donne des instructions sur la conduite à tenir à l'égard des navires de guerre qui s'approcheront du littoral maritime et à l'égard des Français et des autres chrétiens qui habitent leur ville. Texte, d'après l'original, et traduction). — Aumerat. Le bureau de bienfaisance musulman. — Colonel Robin. Notes et documents concernant l'insurrection de 1856 à 1857 de la Grande-Kabylie; suite. — Ibn-el-Athîr. Annales du Maghreb et de l'Espagne, trad. par E. Fagnan; suite.

34. — Revue archéologique, historique et scientifique du Berry (Revue du Centre). Châteauroux, Mellottée. 1899, mars-avril. — Eugène Hubert. Recueil historique des chartes intéressant le département de l'Indre, vie-xie s.; suite (nos 4-38, de 860 à 1072).

35. — Revue de l'Agenais. 1899, juillet-août. — Comte de Dienne. Bibliographie des hommages rendus à la mémoire de Ph. Tamizey de Larroque, précédée d'une étude sur les principaux d'entre eux et de notes intimes. — F. M. Le marquisat de Ferrières (Lot) et ses seigneurs (ce marquisat, situé aujourd'hui dans la commune de Sérignac, canton de Puy-Lévêque, fut créé en 1723). — Ph. Lauzun. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-1580; suite. — F. de Mazet. Étude sur les statuts, actes des consuls et délibération de jurade, de la commune et juridiction de Villeneuve-d'Agenais; suite : 1748-1752.

36. — Revue de Gascogne. 1899, sept.-oct. — Abbé A. Degert. Saint Vincent, évêque de Dax; traditions et traditions; fin (la véritable tradition concernant ce saint évêque nous est fournie par le Bréviaire de Dax, composé au xiiie s. pour les Frères Mineurs de Dax à l'aide d'éléments qui remontent au moins au xie. C'est la seule qui s'accorde avec les découvertes de l'archéologie locale et avec les données incontestables de l'histoire générale). — Abbé C. Tauzin. Chroniques lan-

daises : prélude de la Grande Révolte ; suite (de 1173 à 1216). — L. Couture. Une nouvelle édition de la « S. Silviae Peregrinatio ad loca sancta » (maintient contre l'éditeur, Paul Geyer, que l'auteur de la *Peregrinatio* peut fort bien avoir été Sylvia, sœur de Rufin). — Abbé J. Lestrade. Approbations commingeoises des *Pensées* de Pascal. — Ph. et Henry T. de L. Un évêque de Condom (Matignon), bibliophile. *Ex-libris*. — L. C. Un acte d'émancipation de 1710. — J. de Carsalade du Pont. Les places fortes de Gascogne en 1626-1627.

37. — Revue historique et archéologique du Maine. 1899, 2e sem. T. XLVI, 1re livr. — Abbé L. Froger. L'abbaye de Saint-Calais au viiie et au ixe s.; fragment d'une histoire de Saint-Calais (état social des sujets de l'abbaye). — Abbé Toublet. Un industriel au xviiie s. : Élie Savatier ; suite dans la 2e livr. — A. Foucault. Histoire religieuse et féodale de la paroisse de Pouillé ; fin. — Chanoine J. Didiot. Le culte oriental de saint Julien du Mans. — Robert Triger. Une maison de rapport au Mans en 1674 (histoire d'une spéculation municipale). = 2e livr. Robert Triger. La prise du Mans par les Chouans, le 15 octobre 1799 (étude minutieuse et bien documentée).

---

38. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. Août-sept. 1899. — Numa Droz. Charles Monnard et le conflit franco-suisse en 1838 (d'après des documents inédits qui mettent en pleine lumière l'énergie et la sagesse que déploya Charles Monnard pour défendre la dignité de la confédération helvétique quand le ministère Molé lui réclama l'expulsion du prince Louis-Napoléon Bonaparte).

---

39. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 5e série, t. IX, 1re livr. — L. van der Kindere. Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge. La Flandre. = 2e livr. N. de Pauw. Note supplémentaire au rapport sur le document inédit relatif à Jacques von Artevelde. — H. Pirenne. Note sur un passage de van Velthem relatif à la bataille de Courtrai (réponse à M. Funck-Brentano). — Baron de Chestret de Haneffe. Testament de Philippe de Clèves et de La Marck, seigneur de Ravestein (document de 1526).

40. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 1899, n° 3. — M. Stroobant. Le journal de Schamp de Romrée (notes d'un contemporain concernant l'histoire locale gantoise de 1784 à 1831). = N° 4. A. Varenbergh. Un épisode de l'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand pendant l'occupation française (détails curieux sur la sécularisation de cette abbaye en 1796).

41. — Le Musée belge. Bulletin. 1899, n° 1. — Compte-rendu : *H. Zivy*. Le 13 vendémiaire an IV (sérieux). = N° 2. Comptes-rendus : *M. Sepet*. Saint Louis (plein de vie et de vérité). — *H. Lesêtre*. Saint

Henri (bonne page de l'histoire d'Allemagne au XIe siècle). — *L. Horn.* Saint Étienne, roi apostolique de Hongrie (éloquent résumé de l'histoire politique et religieuse de la Hongrie). — *V. de Chalembert.* Histoire de la Ligue (réédition d'un ouvrage publié en 1850, sans modifications). — *Busch.* Bismarck, some secret pages of his history (curieux et instructif). — *A. Sorel.* Nouveaux essais d'histoire et de critique (remarquable). — *V. Déprez.* La libération de la Flandre flamingante, par Jacques van Artevelde (beaucoup d'aperçus nouveaux). = N° 3. *F. Magnette.* Joseph II et la liberté de l'Escaut (excellent mémoire sur une question intéressante et peu connue).

42. — Revue de Belgique. 1899, 4e livr. — E. Gossart. Un libéral chrétien (étude pleine d'intérêt sur la vie et les travaux d'E. Banning, historien et publiciste belge, † 1898). — L. Leclère. La journée d'un Bourbon (détails suggestifs sur la vie de la cour de France de 1661 à 1789, d'après l'*État de la France* des Bénédictins de Saint-Maur). = Comptes-rendus : *Martin-Saint-Léon.* Histoire des corporations de métiers depuis leur origine jusqu'à leur suppression, en 1791 (bonne synthèse). = 6e livr. G. des Marez. Une histoire nationale (belle étude sur le *Geschichte Belgiens* de H. Pirenne). — A. du Bois. Les coulisses du Gouvernement provisoire (étude originale et neuve, d'après les documents des archives; beaucoup de renseignements sur les graves difficultés que rencontra le Gouvernement aux premiers jours de son existence).

43. — Revue générale de Belgique. 1899, 4e livr. — Ch. Woeste. Windthorst (étude sur le rôle politique du député allemand, d'après Bazin et Kannengiesser). — P. Verhaegen. Le comte de Mérode et Joséphine Bonaparte (d'après les archives de la maison de Mérode). — A. Charlot. Hommes politiques anglais. M. Balfour. = Comptes-rendus : *C. Aimard.* Maximilien empereur du Mexique (biographie consciencieusement documentée). — *A. Merghelynck.* Les velléités matrimoniales de l'avant-dernier comte de Flètre (curieux épisode de l'histoire de la liberté individuelle au XVIIIe siècle). — *L. Opdebeck.* Histoire de Jeanne d'Arc (pas documentée). — *E. Reusens.* Éléments de paléographie (excellent). — *A.-J. Wauters.* L'État indépendant du Congo (très méthodique et très complet). = 5e livr. V. Collin. Le Congo belge. Fachoda et le Bahr-el-Gazal (préconise l'alliance avec l'Angleterre). = Comptes-rendus : *C. Duvivier.* Actes et documents anciens intéressant la Belgique (recueil utile pour l'histoire de la topographie et des institutions au moyen âge). — *H. Lonchay.* Commentaire de Verdugo sur la guerre de Frise (bonne édition). = 6e livr. Comptes-rendus : *L. Garreau.* L'état social de la France au temps des croisades (manque de méthode). — *A. Le Franc.* Olivier de Clisson, connétable de France (beaucoup d'érudition). — *De Maulde la Clavière.* Les femmes de la Renaissance (doit être utilisé avec réserve). — *H. Pirenne.* Geschichte Belgiens (livre de premier ordre).

44. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1899, 1re livr. — P. Hoffmann. L'opinion de l'historien Édouard Gibbon sur les études classiques (il a entrevu un des premiers que les études classiques doivent être avant tout des études historiques). — F. Renard. La géographie dans l'enseignement supérieur en Belgique (programme de réformes). = Comptes-rendus : *P.-J. Waltzing*. Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains (excellent). — *P. Viollet*. Histoire des institutions politiques et administratives de la France, t. II (érudition prodigieuse ; la méthode de l'auteur est plutôt celle d'un sociologue que celle d'un juriste). — *P. Darmstädter*. Die Befreiung der Leibeigenen in Savoyen, der Schweiz und Lothringen (bien documenté et très méthodique). — *P. Lehugeur*. Histoire de Philippe le Long, roi de France, t. I (excellent). — *A. Boullet*. Liber miraculorum sancte Fidis (document précieux pour l'histoire des mœurs). — *G. Dittenberger*. Sylloge inscriptionum Græcarum (beaucoup de critiques de détail assez vives). — *E. Reusens*. Éléments de paléographie (manuel très utile). — *Grotefend*. Taschenbuch der Zeitrechnung (très pratique). — *H. Geffcken*. Lex salica (édition pourvue d'un riche commentaire). — *R. Röhricht*. Geschichte der Kreuzzüge im Umriss (écrite avec beaucoup de vie et de clarté). — *Th. Lindner*. Die deutsche Hanse. Ihre Geschichte und Bedeutung (bon tableau d'ensemble). — *G. Skalweit*. Der Kreuzzug des Bischofs Heinrich von Norwich im Jahre 1383 (étude consciencieuse, mais manquant de notions suffisantes sur l'historiographie belge du xiveᵉ siècle). = 2e livr. Comptes-rendus : *G. de Sanctis*. Storia della Repubblica Ateniese dalle origini alle riforme di Clistene (travail très utile). — *C. Halgan*. Essai sur l'administration des provinces sénatoriales sous l'empire romain (manque d'exactitude et de critique). — *A. Réville*. Le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381 (précieuse contribution à l'histoire sociale du xiveᵉ siècle. Ce soulèvement est tout à fait différent de la Jacquerie, mais il présente une certaine analogie avec la révolte de la West-Flandre en 1323-1325). — *L. Halkin*. Correspondances du baron de Crassier avec Dom B. de Montfaucon et Dom E. Martène (beaucoup de renseignements sur l'histoire littéraire). — *H. Stein*. Manuel de bibliographie générale (à la fois rationnel et pratique). — *Baron de Chestret de Haneffe*. Histoire de la maison de La Marck, y compris les Clèves de la seconde race (très complet). = 3e livr. M. Laurent. La déesse de la Victoire (d'après la récente étude de Franz Studniczka). — P. Fredericq. Note sur la signification du mot *hérite* (hérite est synonyme de sodomite et non d'hérétique). = Comptes-rendus : *J. Weber*. Le panorama des siècles. Aperçu d'histoire universelle (excellent). — *A. Dieudonné*. Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours, 1056-1133 (étude copieuse et relativement approfondie ; erreurs dans le chapitre relatif à la répression de l'hérésie). — *F. Funck-Brentano*. Chronique artésienne, 1295-1304 (l'éditeur exagère un peu la valeur du document qu'il a publié). — *Étienne Martin-Saint-Léon*. Histoire des corporations de métiers depuis leurs

origines jusqu'à leur suppression en 1791 (travail consciencieux, mais dont les tendances sont très discutables). — *C.-H.-Th. Bussemaker.* L'abolition de l'union générale des Provinces-Unies (excellent. L'auteur n'est peut-être pas assez sévère pour les calvinistes de Gand). — *Am. Salmon.* Coutumes de Beauvaisis, de Ph. de Beaumanoir (texte excellemment établi). — *P.-J. Blok.* Histoire du peuple néerlandais (ouvrage de premier ordre). — *M. Busch.* Graf Bismarck und seine Leute während des Krieges 1870-1871 (renseignements inédits qui doivent être accueillis avec circonspection). — *M. Busch.* Bismarck und sein Werk (panégyrique). — *C. von Tiedemann.* Persönliche Erinnerungen an den Fürsten Bismarck (bonne étude faite par un personnage bien placé pour être au courant de tout). — *L. Bamberger.* Bismarck posthumus (intéressant, mais peu objectif). — *Horst Kohl.* Wegweiser durch Bismarcks Gedanken und Erinnerungen (ne tient pas ce que le titre fait espérer).

45. — Revue de l'Université de Bruxelles. 1899, 6e livr. — L. Leclère. La théorie historique de M. Karl Lamprecht (examen critique très judicieux). = 7e livr. M. Ansiaux. Des principales phases de l'histoire économique (aperçu clair et plein d'intérêt des diverses théories imaginées de nos jours pour rendre compte du développement de l'histoire économique).

46. — Analecta Bollandiana. 1899, fasc. 1. — L'auteur et les sources de la passion de sainte Gorgone et de sainte Dorothée (à propos d'une lettre d'un évêque Adalbert à Milon, évêque de Minden, † 996, retrouvée et publiée par M. A. Kolberg. Étude critique très serrée). — La vie de saint Firmanus, abbé au diocèse de Fermo, par Thierry d'Amerbach (il vivait au xie siècle). — Les vies primitives de saint Pierre et de saint Célestin. Nouvelles observations (controverse avec le chanoine J. Celidonio). — Quelques pages supprimées dans le tome V du Spicilège de Dom Luc d'Achery. = Comptes-rendus : *N. Nilles.* Kalendarium manuale utriusque ecclesiae orientalis et occidentalis (n'a pas utilisé les travaux les plus récents). — *G. Ratzinger.* Forschungen zur Bayrischen Geschichte (beaucoup de perspicacité. Quelques réserves à propos de la méthode suivie). — *P. Ladeuze.* Étude sur le cénobitisme pakhomien pendant le ive siècle et la première moitié du ve (dissertation doctorale de Louvain qui témoigne d'une érudition complète et sûre). — *A. Dürrwaechter.* Die Gesta Caroli Magni der Regensburger Schottenlegende (excellente édition). — *J. Guiraud.* Saint Dominique (biographie très érudite; critique sagace et sincère). — *H. Joly.* Saint Ignace de Loyola (remarquable). — Traité des miracles de saint François d'Assise, par le baron *Thomas de Celano.* = Fasc. 2. Comptes-rendus : *de Broglie.* Saint Ambroise (étudie l'évêque, le politique et le moraliste. N'a pas suffisamment tenu compte des travaux récents de Förster, Coen et van Ortroy). — *J.-B. Laforêt.* Histoire d'Alcuin (dissertation de 1851 rééditée sans souci suffisant des travaux récemment publiés sur la ques-

tion). — *G. Hüffer*. Korveier Studien (étudie notamment d'une manière approfondie la « Paix de Salz »). — *E. Hallberg*. Sainte Mathilde (l'auteur n'est pas au courant de la méthode historique. Le compte-rendu relève toute une série de fautes incroyables). — *H. Lesêtre*. Saint Henri (soigneusement écrit, mais ne met pas suffisamment en relief la physionomie du personnage). — *E. Horn*. Saint Étienne, roi de Hongrie (intéressant, mais mêle un peu trop parfois la légende à l'histoire). — Vie de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, par un religieux de la Grande-Chartreuse (œuvre de vulgarisation et d'édification). — *B. Christen von Andernatt*. Leben des heiligen Franciscus von Assisi (ouvrage d'édification ; n'est pas au courant de la science). — *L. de Chérancé*. Saint Bonaventure (pas de valeur scientifique).

47. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. T. XI, 1899, 2e livr. — De Marneffe. Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem. — Lettre pastorale de l'archevêque de Malines relative aux études historiques (programme des monographies paroissiales dont le métropolitain recommande l'étude aux membres du clergé malinois). — E. Maréchal. Relation du cinquième centenaire de l'institution de la Fête-Dieu, célébré dans la collégiale de Saint-Martin, à Liège, en 1746. — A. Cauchie. Études sur l'histoire religieuse de Bruges (d'après de Schrevel). — Questionnaire-programme pour les monographies paroissiales du diocèse de Cambrai (l'évêque de ce diocèse a fait à son clergé des recommandations analogues à celles de l'archevêque de Malines. Des deux côtés la tentative est intéressante).

48. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1899, n° 1. — U. Berlière. Le P. Placide Braun (étude sur la vie et les travaux du bibliothécaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Ulric d'Augsbourg, auteur d'une histoire du diocèse d'Augsbourg, 1576-1829). — D. Besse. L'enseignement ascétique dans les premiers monastères orientaux. — R. Proost. Le comput pascal (a pour but de mettre en lumière la tradition constante que l'Église a observée dans la célébration de Pâques et de faire connaître, dans leurs éléments essentiels, les principaux systèmes de supputation qui ont été en usage). = N° 2. G. Morin. D'où était évêque Nicasius, l'unique représentant des Gaules au concile de Nicée ? (il était évêque de Die, dans le pays des Voconces, et non de Digne ou de Dijon comme on l'a prétendu). = Comptes-rendus : *Ingold*. Les manuscrits des anciennes maisons religieuses d'Alsace (utile). — *Grisar*. Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter (remarquable). — *Ingold*. Alsatia sacra ou Statistique religieuse et ecclésiastique de l'Alsace avant la Révolution, avec des notes inédites de Schœpflin. Nouvelles œuvres inédites de Grandidier (excellente contribution à l'histoire monastique). = N° 3. G. Morin. Le testament de saint Césaire d'Arles et la critique de M. Bruno Krusch (réfutation du travail de Krusch, qu'il estime hâtif et outré). — U. Berlière. L'étude de l'histoire ecclésiastique (étude sur la leçon d'ouverture du cours d'his-

toire ecclésiastique professé à Vienne par le Dr Albert Ehrhard). = Compte-rendu : *R. von Scherer*. Handbuch des Kirchenrechtes ; 2e partie (très complet). = N° 4. L. Halkin. Correspondance de Dom E. Martène avec le baron de Crassier, archéologue liégeois (très intéressant). — A. Hansay. Étude sur la formation et l'organisation économique du domaine de l'abbaye de Saint-Trond depuis les origines jusqu'à la fin du XIIIe siècle (très méthodique). = Compte-rendu : *Funck-Brentano*. Chronique artésienne (1295-1304), nouvelle édition et chronique tournaisienne (1296-1314) (bon; excellentes notes). = N° 5. U. Berlière. Dom Anselme Berthod, bollandiste (intéressante biographie de cet hagiographe et notice sur ses écrits, 1733-1788). — G. Morin. Notes sur divers manuscrits : le manuscrit namurois du *Liber de locis sanctis* de Bède, le manuscrit de Louvain 174 des *Acta S. Francisci et sociorum eius*, à propos du travail du P. Delehaye sur la lettre du Christ tombée du ciel. — D.-H. Geisser. Le système musical de l'Église grecque. = Comptes-rendus : *H. Delassus*. L'américanisme et la conjuration antichrétienne (établit des rapprochements nombreux entre l'israélitisme et l'américanisme). — *R. Parisot*. Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (méthode sûre, vaste érudition). = N° 6. U. Berlière. Lettres de Jean des Roches à Dom Berthod (renseignements sur l'état des lettres aux Pays-Bas vers la fin du XVIIIe siècle). — Id. Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond, et les reliques des saints de Cologne (inventaire de ces reliques rapportées à Saint-Trond par l'abbé). = Comptes-rendus : *J. Braun*. Die pontificalen Gewänder des Abendlandes nach ihrer geschichtlichen Entwicklung (grande abondance de renseignements historiques ; contrôle précis des travaux antérieurs). — *A. Ehrhard*. Die orientalische Frage und Œsterreichs Beruf in ihrer Lösung (examine la question du schisme oriental dans le cadre de la civilisation).

49. — Le Muséon et la Revue des religions. 1899, n° 1. — Fl. de Moor. La dynastie déjocide. Une contribution à l'histoire de Médie (recherches sur le point de savoir si les Manda sont la même chose que les Mèdes ; essai d'établissement de la série des rois aryens déjocides qui régnèrent en Médie). — Signe-Rink. Traité sur le fétiche grœnlandais-esquimau Tu-pi-lak. = Comptes-rendus : *A. Roussel*. Cosmologie hindoue (important). — *Cook*. A Glossary of the aramic inscriptions (fait avec soin et conscience). — *Jastrow*. The religion of Babylonia and Assyria (grand mérite). — *Blau*. Das altjüdische Zauberwesen (renseignements précis et curieux puisés principalement dans les sources rabbiniques). — *Wagner*. Le livre des Islandais (traduction du livre d'Ari sur la découverte et la colonisation de l'Islande, écrit au XIIe siècle). — *L. Schneller*. L'apôtre Paul et le monde ancien (pittoresque et descriptif plutôt que dogmatique et moral).

50. — Annales du cercle archéologique de Termonde. 2e sér., t. VII, 3e livr., 1899. — P.-C. de Maesschalck. Les cloches du pays de Termonde (relevé des inscriptions qu'elles portent). — J. Broeckaert. Les brigands à Termonde, 1798 (épisodes de la guerre des Paysans). —

L. Lepère. Lettres inédites du P. Jean de Smedt de Termonde (il s'agit du célèbre missionnaire des Montagnes rocheuses, † 1875). — L. de Busscher. Le château de Laerne (étude d'archéologie militaire).

51. — Annales de la Société historique et archéologique de Tournai. Nouv. sér., t. III, 1899. — A. d'Herbomez. Sources de l'histoire du Tournaisis (inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris intéressant le Tournaisis). — A. Henri. Pierre Chabotteau, fondeur en cuivre bouvignois, établi à Tournai (bonne contribution à l'histoire de la Dinanderie). — De la Grange. Les vraies armes de Tournai et le sceau de la ville. — A. d'Herbomez. La maison de la ville de Tournai à Paris (réimpression d'une intéressante étude publiée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*). — Du Chastel de la Howarderie. Eustache de la Fosse, voyageur tournaisien du xve siècle, et sa famille. — De la Grange. Notes sur quelques couvents de Tournai (il s'agit de couvents fondés au xviie s. : Carmélites, Dominicaines, Annonciades, Ursulines, etc.). — A. Hocquet. La capitation à Tournai, 1696-1747 (étude d'une grande importance sur les rôles de la capitation pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV).

52. — Annales du cercle archéologique du pays de Waas. 1899, n° 1. — G. Willemsen. Documents pour servir à l'histoire de Saint-Nicolas sous la domination française (épisodes de la guerre des Paysans de 1798; ce travail contient des détails intéressants, mais la lecture en est pénible parce que l'auteur a encombré son texte de documents qu'il aurait dû rejeter en note).

53. — Bulletin du cercle archéologique de Malines. 1898. — A. Reydams. La guerre des paysans à Waelhem (épisode du soulèvement des Pays-Bas contre la France en 1798). — L. van den Bergh. Numismatique malinoise (catalogue descriptif des monnaies, méreaux, jetons et médailles frappés à Malines ou ayant trait à son histoire). — G. van Caster. Le vrai plan de la tour de Saint-Rombaut à Malines (étude archéologique et historique d'après les documents des archives).

54. — Annales du cercle hutois des sciences et des beaux-arts. T. XII, 1re livr., 1899. — L. Casterman. Description de la forteresse de Huy (écrite en 1835; ne méritait pas une réédition). — E. W. La guerre de la Vache (résumé du bon travail d'Éd. Poncelet publié en 1893 dans le *Bulletin de la Commission d'histoire*). — J. Frison. Le doyen de Huy : Isidore de Bouille (détails sur les malheureuses restaurations que subit la collégiale de Huy pendant les années 1727 à 1745). — Liège, Huy et Modave en 1667 (lettres de Mme de Villedieu).

---

55. — Ons Hemecht. Revue historique du Luxembourg. 1899, 6e livr. — A. Reiners. Histoire du couvent des Clarisses à Echternach. — Th. Bassing. Contribution à l'histoire du château et de la seigneurie de Falkenstein.

---

56. — Historisches Jahrbuch. Bd. XX, Heft 2-3. — F. Schroeder. Recherches sur l'époque de la guerre de succession de Clèves; fin. — H. Grauert. Études sur l'élection des papes (étude critique sur la législation des années 1059-1060 sur les élections pontificales. Réplique au P. Michael). — H. Weber. Les privilèges de l'ancien évêché de Bamberg (il s'agit de savoir si l'exemption a été accordée à l'évêché en 1007, quand il fut fondé, ou en 1020, lors de la visite de Benoît VIII à Bamberg, ou en 1052, lors de la visite de Léon IX. L'auteur pense que l'exemption de l'autorité du métropolitain a été accordée à Bamberg par la bulle même de fondation). — J. Widemann. L'historiographie à Passau jusqu'au commencement du XVIIIe s. — Le P. J. Stiglmayr. Le néoplatonisme de Denys le Chartreux. = Comptes-rendus : Bulletin des ouvrages relatifs à l'histoire de la Sicile parus dans ces dix dernières années (par *Joseph Führer*). — Ouvrages récents relatifs aux Sibylles et à l'Apocalypse. — *Br. Krusch.* Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici et antiquorum aliquot. — Bibliographie des ouvrages récents sur la patrie des décrétales pseudo-isidoriennes.

57. — Gœttingische gelehrte Anzeiger. 1899, mai. — *E. Besta.* L'opera d'Irnerio (important pour l'histoire du droit en Italie). — *Cagnat* et *Gauckler.* Les monuments historiques de la Tunisie : Les temples payens (important). — *A. Lapôtre.* L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne (ouvrage qui a été sévèrement apprécié en Allemagne, peut-être parce que l'auteur est un jésuite. Kehr proteste contre cette sévérité et disserte sur ce que l'auteur appelle le libelle impérialiste de Spolète). — *J. Marquart.* Die Chronologie der alttürkischen Inschriften (important pour la chronologie turque et bulgare au VIIIe siècle). = Juin. *H. Coote.* The Dieppe world maps. Bibliotheca Lindesiana, n° 4 (art. de H. Harrisse sur une mappemonde anonyme de 1536, une autre de 1546 attribuée à Descelier et une troisième signée de Descelier, de 1550). — *F. Priebatsch.* Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles; Bd. II : 1475-1486. — *G. Hüffer.* Korveier Studien (remarquable). — *L. W. King.* The letters and inscriptions of Hammurabi, king of Babylon, about B. C. 2200, to which are added a series of letters of other kings of the first dynasty of Babylon (très intéressant). = Juillet. *A. Mommsen.* Feste der Stadt Athen in Alterthum, geordnet nach dem attischen Kalender (nouvelle édition très améliorée en certains points, mais qui demeure en d'autres très arriérée; l'auteur a utilisé tous les renseignements fournis par les inscriptions et ignore ceux que contient l'archéologie. Un commençant ne devrait utiliser l'ouvrage qu'avec circonspection). — *Svoronos.* Der athenische Volkskalender (très intéressant). — *Harnack.* Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius; 2e partie : Chronologie (très remarquable et substantiel). = Août. *Lidzbarski.* Handbuch der nordsemitischen Epigraphik (recueil de textes cananéens et araméens, avec un excellent commentaire). — *Murko.* Deutsche Einflüsse auf die Anfænge der bœhmischen Romantik (érudition consommée et impartialité méritoire).

58. — Neues Archiv der Gesellschaft für æltere deutsche Geschichtskunde. Bd. XXV, Heft 1.—H. Bresslau. Les sources du *Chronicon Wirziburgense* (étudie les rapports de cette chronique avec Hermann, le *Chronicon suevicum universale*, etc., jusqu'en 741). — F. Gueterbock. Les Annales de Vérone d'après un manuscrit trouvé dans les papiers de Sigonio (les papiers de Carlo Sigonio sont actuellement dans les archives de la famille Buoncompagni à Piombino; le manuscrit des Annales qui en provient est très récent, étant du xvie siècle, mais il est plein d'intérêt. Les Annales de Vérone ont été composées au milieu du xiiie siècle par Parisius de Cerea et ses continuateurs). — O. Holder-Egger. Études sur les sources de l'histoire de la Thuringe; suite (la *Legenda de sanctis patribus conventus Ysenacensis, O. P.;* les sources de Sifrid de Ballhausen; la 4e rédaction de la *Cronica major* et les notes de Saint-Marien d'Erfurt). — Br. Krusch. La légende d'Eptadius et d'Eparchius; réplique (corrections au texte de la *Vita Eptadii*. Maintient contre L. Duchesne que la *Vita Eparchii* n'est pas authentique). — B. von Simson. Les *Annales Mettenses* et son modèle retrouvé. — Id. La *Translatio S. Alexandri* et les *Annales Maximiniani*. — E. Duemmler. Deux lettres du temps de Charles le Chauve. — Manitius. Réginon et Justin. — Id. Sur Adam de Brême (tournures de phrase empruntées à Tacite). — E. Duemmler. Une lettre adressée au roi Henri IV. — J. de Pflugk-Harttung. Une bulle de Victor IV pour le monastère de Saint-Georges à Naumbourg. — R. Davidson. Récits contemporains sur les luttes soutenues par un Nuncius imperatoris en Toscane en 1196. — H. Kaiser. Les sources de la *Summa cancellariae Karoli IV.*

59. — Neue Jahrbücher für das classische Alterthum, Geschichte und deutsche Litteratur. Jahrg. II, 1899, Heft 5.—O. Seeck. Formation de la religion grecque; suite (la religion du soleil); suite dans Heft 6-7 (religion et morale). — O.-E. Schmidt. Les villas de Cicéron; suite dans Heft 6-7. — E. Drerup. Un antique statut d'association (découvert à Athènes en 1894). = Heft 6-7. B. Viese. De quelques publications récentes concernant l'historiographie grecque.

60. — Philologus. Bd. LVIII, 1899, Heft 3. — B. Heisterbergk. Solum italicum (expose la situation juridique des colonies de citoyens et des colonies militaires dans l'ancienne Rome). — A. Mommsen. Ῥάκος dans les inscriptions attiques (dans les inventaires épigraphiques de l'Artémis Bauronia, ce mot signifie un acte votif accompli quand une fille avait atteint l'âge nubile). = Supplementband VII, Heft 3. Engelbert Drerup. Éditions de Démosthène dans l'antiquité (54 pages, avec de nouvelles collations). — Th. Opitz. Le Codex Ashburnamiensis de Salluste (ce manuscrit n'est pas absolument sans valeur).

61.—Rheinisches Museum für Philologie. Neue Folge, Bd. LIV, 1899, Heft 5. — L. Ziehen. La législation draconienne (l'intérêt pour Dracon, qui avait pâli jusqu'à la fin du ve siècle avant J.-C., fut ranimé

par les oligarques. Le pamphlet oligarchique, dont s'est inspiré Aristote dans son Ἀθ. πολ., chap. IV, a été composé en 409-408, c'est-à-dire l'année même du décret du peuple concernant le remaniement des νόμοι περὶ φόνου de Dracon. La tradition relative aux lois draconiennes qui n'appartiennent pas au droit du sang ne peut être absolument repoussée; mais il faut l'examiner pour chaque cas. Dracon a fait plus que de rédiger le droit coutumier; sa législation marque la fin de luttes plus passionnées que leur forme sèche ne le ferait deviner). — J. Beloch. La population de la Gaule au temps de César (d'après les données fournies par les commentaires et les principes généraux du recensement. L'auteur attache moins d'importance aux résultats, qui restent ici incertains, qu'à sa méthode. Il estime que la croyance aveugle aux chiffres fournis par les récits de l'antiquité est aussi peu justifiée que le scepticisme contraire). — F. Reuss. Arrien et Appien (cherche à montrer qu'Appien a utilisé l'histoire d'Alexandre par Arrien). — E. Ziebarth. Comment nous sont parvenues les inscriptions de la Crète.

62. — Zeitschrift für die deutsche Philologie. Bd. XXXI, 1899, Heft 3. — Th. Gottlieb. Les manuscrits de Zimmern à Vienne (manuscrits ayant formé la collection du comte de Zimmern, mort en 1594; ils sont à la bibliothèque de la cour de Vienne). — Richard-M. Meyer. Le sens du prodige dans l'Edda (« notre sens du prodige est lié à l'idée des lois générales; le sens du prodige mythologique est lié à l'idée de lois qui diffèrent selon les classes des êtres. Ce qui est un prodige, opéré par un homme, n'en est plus un, opéré par un demi-dieu. » C'est sur cette relativité du sens du prodige que repose la nécessité absolue dans la mythologie. L'auteur passe en revue les êtres et les choses et distingue chaque fois les faits « étonnants » et « prodigieux. » Un esprit de sévère ordonnance caractérise ce chapitre de théologie eddique. « On n'y voit point régner la licence effrénée du conte, car c'est la conviction qu'il y a dans toutes les choses et dans tous les êtres des propriétés fondamentales éternelles qui constituent le fondement immuable de la mythologie germanique »). = Heft 4. Fr. Kauffmann. Pour servir à la connaissance de l'antiquité germanique (c'est un Goth, peut-être même Ulphilas, qui a composé l'*Opus imperfectum* qui nous est parvenu sous le nom de Jean Chrysostome. L'auteur cherche ensuite à mettre ceci en lumière pour les passages relatifs aux rois et à la royauté, et espère y glaner des notions intéressantes pour les antiquités germaniques).

63. — Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland. Bd. CXXIV, 1899, fasc. 1. — Les causes de la guerre des Paysans en 1525. La condition sociale des Paysans vers 1500; suite dans les fasc. 2 et 3, fin dans le fasc. 4. = Fasc. 2. Le cardinal Philippe de Wittelsbach, évêque de Ratisbonne, 1576-1598. = Fasc. 4. La politique ecclésiastique de la reine Élisabeth, 1558-1564 (à propos de l'ouvrage récent de Henry Gee). = Fasc. 7. Les Jansénistes pendant la

Révolution française (origines jansénistes de la constitution civile du clergé).

64. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1899, III Quartalheft. — F. Walter. Le prophétisme et sa mission sociale; suite dans Heft 4. — B. Duhr. Pombal (portrait du ministre portugais d'après les papiers espagnols de Simancas). = IV Quartalheft. B. Duhr. Paulus Hoffaeus; épisode de l'histoire des Jésuites en Allemagne, d'après des lettres inédites (biographie très détaillée de ce jésuite, qui fut un des disciples les plus militants de Canisius, 1535-1608). — G. Dreves. Herrade de Landsperg (ses œuvres lyriques). — B. Duhr. Paul Laymann et son histoire des procès de sorcellerie en Bavière.

65. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XX, Heft 2. — J. de Pflugk-Harttung. Organisation intérieure de l'ordre de Malte en Allemagne, surtout dans la partie orientale de la Basse-Allemagne; fin. — F. Priebatsch. L'État et l'Église dans la Marche de Brandebourg à la fin du moyen âge; suite (élections épiscopales, rapports avec les évêques voisins; politique des évêques de la Marche); suite dans Heft 3. — Fr. von Bezold. Luther au retour de la Wartbourg. — Enders. Une lettre récemment découverte de Luther à Christian II, roi de Danemark, prisonnier, 28 septembre 1532. — P. Tschackert. Un mot sur la correspondance de Luther avec la ville de Gœttingue, avec une lettre inédite du lic. Basilius Schumann, pasteur à Rogæsen en Saxe, du 5 janvier 1531. — W. Friedensburg. Additions à la correspondance des savants catholiques de l'Allemagne à l'époque de la Réforme. = Heft 3. P. Tschackert. Les travaux préparatoires de l'ordonnance ecclésiastique à Gœttingue et le premier essai d'un vœu d'ordination luthérien en 1529. — F. Hubert. Catéchismes strasbourgeois du temps de la Réforme.

66.—Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XLII, 1899, Heft 1. — G. Hœnnicke. L'ordre de l'Hôpital dans la seconde moitié du XIIe siècle (d'après le *Cartulaire* publié par Delaville Le Roulx). — Fr. Holdewey. Johannes Monheim et les habitants de Cologne. Le premier combat entre le Jésuitisme et le Protestantisme (luttes de Monheim, directeur du gymnase de Dusseldorf, contre les Jésuites, depuis 1535). = Heft 2. E. Zeller. Le christianisme primitif : Esséniens et Orphiques (76 pages. Explique l'importance de l'essénisme pour le christianisme et en même temps celle des mystères orphiques et pythagoriciens). — Fr. Gœrres. Le roi Reccarède le Catholique (histoire du premier roi catholique de l'Espagne, 586-601; intéressant pour le passage de l'arianisme germanique au catholicisme roman). = Heft 3. G. Hœnnicke. L'ordre de l'Hôpital dans le royaume de Jérusalem, 1099-1187 (son importance dans l'histoire de la civilisation dans ce royaume). — Fr. Gœrres. Mélanges sur l'histoire de l'Église et de la civilisation dans l'Espagne wisigothique.

67. — Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins. Bd. XXI,

1898, Heft 1. — G. Rindfleisch. Le pays du Hauran à l'époque romaine et de nos jours (met largement à profit les relations de voyage de Wetztein, de Waddington, etc. La civilisation du Hauran est tout entière l'œuvre de peuples sabéens). — M. Kabatnik. Description de la ville de Jérusalem, 1491-1492, et de ses environs (traduction du tcherkesse). = Heft 2. M. Blanckenhorn. Sodome et Gomorrhe (polémique géologique contre le mémoire de Diener publié dans les Mittheilungen de la Société de géographie en 1897). = Heft 3. C. Mommert. La Dormitio et le terrain acheté par les Allemands sur la Sion de la tradition (commentaire topographique avec de nombreux détails historiques).

68. — Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft. Bd. XIII, Heft 1-2, 1898. — Georg Cohn. La famille et la communauté de biens entre frères et sœurs et entre cohéritiers (étude sur cette institution, dont l'origine est en Suisse, à la lumière de l'histoire du droit chez tous les peuples. 128 pages). — Kurt Klemm. Ordalie et serment dans l'Inde postérieure. — Al. Philipoff. Le but des punitions dans la législation de Pierre le Grand. — Max Schmidt. Le droit chez les peuples sauvages de l'Amérique du Sud sous les tropiques.

69. — Deutsche Rundschau. 1899, juillet. — Max Lenz. Les pensées et souvenirs de Bismarck; notes critiques; seconde partie. = Août. L. Friedlænder. La Grèce sous les Romains; 1er article; fin en septembre. = Octobre. J. von Verdy du Vernois. Au quartier général de la IIe armée en 1866, sous le commandement du prince royal Frédéric-Guillaume de Prusse; 1er article : jusqu'à l'explosion des hostilités (souvenirs personnels sur le prince et plusieurs grands personnages militaires de son entourage). — Paul Heyse. Souvenirs de jeunesse; 1er article. Séjour à Berlin : E. Geibel et Fr. Kugler. — Une visite chez Gœthe en 1808.

70. — Nord und Süd. Bd. XCX, Heft 269, août 1899. — Br. Gebhardt. L'État et l'Église en France de la Révolution jusqu'à la chute du second empire (d'après l'ouvrage d'A. Debidour, si riche en documents et si bien construit qu'il se lit sans fatigue).

71. — Preussische Jahrbücher. Bd. XCVII, Heft 1. Juillet 1899. — W. Bode. Ma foi politique; un discours familier de Gœthe (ce discours fictif, composé à l'aide d'idées empruntées à ses Conservations, donne une bonne idée de ses opinions politiques). — Émile Daniels. Christine de Suède; fin (Bildt, qui n'insiste que sur les côtés faibles de cette reine, doit être complété avec Ranke, qui lui a procuré une « immortalité distinguée. » La nature énigmatique de Christine a de la ressemblance avec celle de Frédéric-Guillaume IV de Prusse). — W. Stærck. Les croyances religieuses des Juifs au temps de Jésus. — A. Wolfstieg. Contes guelfes (critique l'ouvrage de Hassel intitulé *Geschichte des Königreichs Hannover;* se tient au point de vue annexioniste de la Prusse). = Heft 2. Août. Marie Goslich. Lettres de Jeanne Kinkel (première femme de Gottfried Kinkel; important pour faire

connaître la démocratie allemande). — A. Pott. Le ritualisme anglais de nos jours. — É. Daniels. Le prince Bismarck et les papiers du chemin de fer roumain (d'après un fragment des Mémoires du roi Charles publié par Sidney Whitman. L'attitude de Bismarck à l'égard de la Roumanie après le congrès de Berlin fut déterminée par les intérêts des actionnaires allemands dont les capitaux étaient engagés en Roumanie).

72. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Sitzunsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. Munich, 1898. Bd. II, Heft 3 (paru en 1899). — E., baron de Œfele. Lettres écrites par ou adressées à Conrad Peutinger. — H. Riggauer. Les monnaies de Frédéric à la Poche vide, comte de Tirol, xve siècle. — W. von Hertz. Aristote chez les Parsis (étudie des légendes persanes sur Alexandre et sur Aristote, considéré comme plagiaire de la science persane). — Sigmund Riezler. La Bavière et la France pendant la suspension d'armes de 1647 (d'après des actes inédits des archives secrètes du gouvernement bavarois. La sagesse politique de Maximilien se révèle dans sa conduite à l'égard de la France. 50 pages). — H. Simonsfeld. Projets de mariage de l'empereur Frédéric II (une lettre de ce prince, conservée dans un manuscrit de Munich et provenant d'un formulaire de Raoul de Tours, établit : 1° qu'après la mort de sa troisième femme, l'empereur voulut épouser la fille d'Albert de Saxe; 2° que ce remaniement des formules de Raoul de Tours s'est produit au milieu du xiiie siècle dans l'Allemagne du Sud).

73. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte. Berlin, 1899, n° 27. — Ed. Sachau. Les Damascène et leurs ouvrages sur l'Église de la Syrie (étudie des manuscrits liturgiques acquis pour la bibliothèque royale de Berlin). = N° 28. Al. Conze. Rapport annuel sur les travaux de l'institut archéologique de l'empire allemand. = N° 29. Otto Hirschfeld. L'Épitomé de Florus; son plan, époque à laquelle il a été composé (à l'origine, il ne faisait que raconter les guerres extérieures jusqu'à César; sous cette forme, il fut composé aussitôt après la mort de Trajan. Le récit des guerres civiles et de l'époque d'Auguste a été ajouté par Florus seulement au commencement du règne de Hadrien). = N° 33. Al. Conze. L'autel de Pergame et les emplacements où se faisaient les sacrifices (des fondations retrouvées ont permis de les reconstruire). = N° 37. Joh. Geffcken. Une vision gnostique (se rapporte aux oracles sibyllins, V, 512-531). = N° 38. H. Schæfer. Fragment d'un roman copte sur la conquête de l'Égypte par Cambyse (publication et traduction du papyrus 9009 du musée de Berlin). = Abhandlungen. Berlin, 1898. E. Duemmler. Article nécrologique sur W. Wattenbach. — Rud. Virchow. De la situation ethnographique des Égyptiens préhistoriques et protohistoriques, avec des remarques sur la décoloration et la teinte des cheveux (les Égyptiens de l'époque néolithique sont une race jaune, aux che-

veux plats et foncés, qui a des rapports avec les Hamites de nos jours et qui est sans doute venue d'Asie). — Carl WEINHOLD. Le culte des sources en Allemagne (69 pages pleines de détails mythologiques. Recueil de légendes d'origine surtout récente).

74. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge, Bd. XIV, 1899, Heft 3. — F.-L. BAUMANN. Le livre des morts de Salem (d'après un extrait pris par le moine Maternus Guldemann sur le nécrologe complet, qui a été brûlé en 1512; l'extrait se trouvait dans la bibliothèque du monastère de Stams, dans la haute vallée de l'Inn). — J. PRAUN. Les tombeaux des empereurs dans la cathédrale de Spire (décrit la condition et l'histoire de ces tombeaux d'après des documents d'archives inédits). — Alcuin HOLLÆNDER. Sleidaniana (pour compléter la biographie de Sleidan par Baumgarten. 1° Notes tirées des *Annales suevici* de Martin Crusius. 2° Deux lettres inédites de Sleidan). — G. KNOD. Georges Nessel, docteur in utroque jure (il était employé aux gages de Strasbourg au temps de la Réforme. D'après les actes de la collégiale de Saint-Thomas. Ses rapports autographes font connaître la situation des écoles à Strasbourg et comment s'est formé un jeune juriste au temps de la réception du droit romain. Nessel raconte son voyage à Orléans et son séjour près du tribunal impérial de Spire). — J. WILLE. Correspondance de Balthasar Neumann avec le cardinal Schœnborn, 1728-1730, avec un mémoire de 1746.

---

75. — Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde. Neue Folge, Bd. XXIX, 1899, Heft 1. — H. HERBERT. La Contre-Réforme à Hermannstadt au temps de Charles VI (d'après les registres municipaux de la ville). — M. WERTNER. Les voïvodes de Transylvanie au XIVe siècle (article de 198 pages, qui fait suite à un article sur les voïvodes au temps des Arpades inséré au t. XXVIII. L'auteur a utilisé des sources difficilement accessibles et ne peut garantir d'être complet; souvent il donne des biographies détaillées et des portraits des voïvodes).

76. — Blætter des Vereins für Landeskunde von Nieder-Œsterreich. Neue Folge, Jahrg. XXXI, 1897, nos 1-4. — G.-E. FRIES. Le soulèvement des paysans dans la Basse-Autriche à la fin du XVIe siècle, d'après des documents d'archives; suite dans Heft 7-11. — R.-Fr. KAINDL. Documents pour servir à l'histoire locale de la Basse-Autriche, XVIIe-XVIIIe s. = Nos 5-6. A. DACHLER. Les maisons de paysans dans la Basse-Autriche et leur origine (attestent une colonisation franconienne et bavaroise). — W. KUBITSCHEK. La question de la propagation du christianisme en Pannonie (dans les pays danubiens de l'Autriche, le christianisme n'a fait aucun progrès notable jusqu'à la dissolution de l'empire; c'est ce que montrent les inscriptions). — G. WINTER. Le maréchalat en Autriche au moyen âge (analyse élogieuse de l'ouvrage d'A. de Wretschko, paru à Vienne en 1897).

= Nos 7-10. Alph. Zack. Le couvent des femmes de Pernegg. = No 11. W. Kubitschek. Le théâtre de la guerre contre les Quades, 374-375 (l'invasion que les Quades et leurs alliés tentèrent sur le sol de l'empire en 374, ainsi que la campagne de représailles conduite l'année suivante par Valentinien et par ses généraux n'ont touché en aucune façon la Haute-Pannonie; elles eurent lieu seulement dans les plaines du Danube, situées au sud de Bakonyerwald). — Ed.-E. Katschthaler. Ignace-François Keiblingen (bénédictin né en 1797, mort en 1869; sa biographie); suite dans Heft 12. = Jahrg. XXXII, 1898, nos 2-6. Max Vancza. Notes bibliographiques sur l'histoire de la Basse-Autriche en 1896-1897. — Léop. Senfelder. Dernières années et mort de l'empereur Maximilien II (étudie les relations existantes au point de vue médical). — Alfred de Wretschko. Le gouverneur de l'Autriche, surtout sous le duc Albert V (d'après une charte de 1425 tirée des archives municipales de Vienne). — M. Tangl. L'itinéraire de Léopold en 1217, d'après les chartes. — Jos. Lampel. La puissance des comtes de Peilstein en Basse-Autriche; suite dans la livraison suivante. = Nos 7-11 et 12. Karl Schalk. Un registre terrier de Medling du xve siècle, 1407-1543; la seigneurie de Lichtenstein.

77. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XX, Heft 3. — Edw. Schrœder. Études diplomatiques d'un germaniste (5o le *Breviarium S. Lulli;* comment il nous est parvenu, quelle en est la valeur; étude sur les noms de lieu contenus dans ce document). — H. Spangenberg. Le couronnement du duc Wratislas comme roi de Bohême et le prétendu synode de Mayence en 1086. — F. Wagner. Les puissances européennes jugées par Frédéric le Grand, 1746-1757 (tableau de la Russie, de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, d'après la correspondance politique et le testament de 1752). — Aug. Fournier. Pour servir à l'histoire de la question polonaise en 1814-1815 (publie des lettres de Zichy, de Kollar, de Metternich et un mémoire de ce dernier sur la question). — Br. Stuebel. La prière de Gustave-Adolphe lorsqu'il débarqua sur le sol allemand, le 26 juin 1630 (cette prière se trouve mentionnée pour la première fois dans le manifeste du roi de Suède à son entrée en campagne. De là elle est passée dans les *Arma Suecica* d'Arlanibeus parues en 1631, où les historiens postérieurs sont allés la prendre). = Comptes-rendus : *J. Ficker*. Untersuchungen zur Erbenfolge der ostgermanischen Rechte; t. IV, 1re partie (important). — Regesta episcoporum Constantiensium, 517-1496. — *W. Erben*. Quellen zur Geschichte des Stiftes und der Herrschaft Mattsee (intéressant). — Les programmes historiques des écoles secondaires en Autriche pour 1898. — L'histoire dans la littérature périodique de la Bohême, la Moravie et la Silésie autrichienne en 1895-1897.

---

78. — The Athenæum. 1899, 5 août. — *R. S. Whiteway*. The rise of Portuguese power in India (beaucoup d'érudition, simple et discrète;

facile à lire et très instructif). — *J. W. Ebsworth.* The Roxburghe ballads; vol. IX, part. XXVII (dernier volume de cet important recueil de chansons populaires qui arrive jusqu'à l'époque de la Restauration). — *J. Buchan.* Brasenose college (très médiocre). — *H. Blakistone.* Trinity college, Oxford (monographie très érudite). — *J. Wells.* Wadham college (agréable). — *Doble* et *W. Rannie.* Remarks and collections of Thomas Hearne; vol. III-IV (excellente édition). — *H. M. Jenkins.* The family of William Penn, founder of Pennsylvania (intéressant). — Les archives anciennes de la colonie du Cap. = 12 août. *A. Macgregor.* History of the clan Gregor (savante monographie). — *Al. Macrae.* The history of the clan Macrae (intéressant). — *Ch. H. Read* et *O. M. Dalton.* Antiquities from the city of Benin and from other parts of West Africa in the British Museum. = 19 août. *A. H. Beesly.* Life of Danton (peu nouveau et peu intéressant). — *H. Belloc.* Danton (déclamatoire et excentrique). — Robespierre and the red Terror, from the dutch of *Dr. Jan ten Brink,* by *J. Hedeman* (peu d'esprit critique). — *C. G. Robertson.* All Souls college, Oxford (bon). — *K. D. Ewart.* Cosimo de' Medici (biographie très étudiée). — *M. Bateson.* Catalogue of the library of Syon monastery Isleworth. — *C. Hill.* Story of the princesse des Ursins in Spain (superficiel). — Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, par *A. Morel-Fatio* et *H. Léonardon* (textes fort intéressants édités avec beaucoup d'érudition). — *A. F. Murison.* King Robert the Bruce (prolixe, mais consciencieux). — *Sir A. H. Dunbar.* Scottish kings (bon; livre de référence). = 26 août. *C. Wessely.* Schrifttafeln zur æltern lateinischen Palæographie (bon plan, reproductions médiocres). — *T. F. Thiselton-Dyer.* Old english social life as told by parish registers (assez intéressant). — *Sir C. A. G. Bridge.* History of the russian fleet during the reign of Peter the Great, by a contemporary englishman, 1724 (texte curieux, assez bien publié). — Nelson à Naples (Laughton s'applique à repousser les attaques lancées par M. Badham contre Nelson et contre le capitaine Mahan ou de ses plus récents biographes). = 2 sept. *W. Foster.* Letters received by the East India Company from its servants in the East; vol. III, 1615 (très intéressant; publié avec soin). — *Comte Fleury.* Louis XV intime et les petites maitresses (intéressant). — *Molenaer.* Les livres du gouvernement des rois (assez bonne édition de la traduction française du *De regimine principum* d'Egidio Colonna). = 9 sept. *Al. Krausse.* Russia in Asia; a record and a study, 1558-1899 (ouvrage de circonstance écrit dans un sentiment très hostile à la Russie, et où d'ailleurs les erreurs abondent). — *H. Lucas.* Fra Girolamo Savonarola (intéressante biographie écrite par un jésuite fort admirateur de l'hérésiarque). — *H. B. George.* Napoleon's invasion of Russia (remarquable). = 16 sept. *F. H. Skrine* et *E. D. Ross.* The heart of Asia; a history of russian Turkestan and the central Asian khanates, from the earliest times (intéressant et en partie nouveau). — *S. J. H. Statham.* The history of the castle, town and port of Dover (monographie très conscien-

cieuse; la partie archéologique appelle des réserves). — *W. Budge*. Facsimiles of the papyri of Hunefer, Anhai, etc. (publication très soignée). = 23 sept. *L. Becke* et *W. Jeffery*. Admiral Philipp; the founding of New South Wales (intéressant). — *J. C. Ropes*. The story of the civil war; part. II (cette seconde partie comprend les événements de l'année 1862). — *I. del Lungo*. Da Bonifazio VIII ad Arrigo VII (adaptation emphatique, mais intéressante, de la chronique de Dino Compagni). — *J. H. Robinson*. The protest of the Cour des Aides of Paris of April 10, 1775 (très bonne édition critique). = 30 sept. *M. Foster*. The embassy of sir Thomas Roe to the Court of the Great Mogul, 1615-1619, as narrated in his journal and correspondence (très intéressant). = 7 octobre. *Thomas A. Spalding*. A life of Richard Badiley, vice-admiral of the fleet (bonne étude sur un marin, distingué, mais tout à fait oublié, du temps de Cromwell). — *Dodge*. Piers Gaveston, a chapter of early constitutional history (biographie médiocre, mal écrite et insuffisamment informée. Quelques documents et quelques extraits de chroniques ont été réunis en appendice).

79. — The Contemporary Review. 1899, août. — L'acte de suprématie et l'autorité ecclésiastique conférée à la couronne « par la loi » (polémique entre le chanoine Mac Coll et M. J. H. Round). = Sept. William Clarke. La chambre des lords (faut-il la réformer ou la supprimer?). — J. R. Mozley. Cinq lettres du cardinal Newman.

80. — The Nineteenth Century. 1899, août. — Sir William Des Vœux. Du lien qui rattache Terre-Neuve à l'Angleterre. — Marcia C. Maxwell. Madame Necker. — Michael Mac Donagh. L'évolution du serment parlementaire. = Septembre. George M. Trevelyan. Carlyle considéré comme historien (présente les titres de Carlyle à être considéré comme un historien et non pas seulement comme un brillant écrivain traitant de sujets historiques).

---

81. — The Nation. 1899, 25 mai. — *Th. E. Watson*. The story of France (manuel écrit avec imagination par un ami enthousiaste des idées libérales qui a beaucoup lu, mais qui n'est pas un érudit). = 8 juin. *Thayer*. Throne makers (recueil d'articles divers parmi lesquels figurent les portraits de Bismarck, Napoléon III, Kossuth et Garibaldi; l'auteur est un libre esprit, de l'école de Carlyle, et un bon écrivain.) = 15 juin. *Lord Ashbourne*. Pitt (utilise un grand nombre de documents inédits). = 22 juin. The history of South America (traduction anglaise d'un ouvrage anonyme écrit en espagnol par un partisan de la fédération des États du sud de l'Amérique; le récit est brillant; l'auteur veut rester impartial. Ce n'est qu'un amateur). = 6 juillet. *S. N. Patten*. The development of english thought; a study in the economic interpretation of history (beaucoup d'hypothèses et de paradoxes). = 13 juillet. *M. F. Force*. General Sherman (excellente biographie). = 27 juillet. *Th. A. Cook*. The story of Rouen (bon). — The chronicle of

the discovery and conquest of Guinea, written by *G. Eannes de Azurara;* now first done into english by *C. R. Beazley* and *E. Prestage;* vol. II (excellente édition). = 31 août. *J. R. Tucker*. The constitution of the United states; nouv. édit. par *H. Tucker* (intéressant commentaire de la constitution par un juriste). = 14 sept. Les routes romaines et les pierres milliaires en Asie Mineure (notes de voyage par J. R. S. Sterrett).

---

82. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXIV, 1899, fasc. 3. — F. Cerasoli. Grégoire XI et Jeanne Ire, reine de Naples; documents inédits tirés des archives du Vatican; suite. — M. Schipa. Description du royaume de Naples en 1773 par P. M. Doria; fin. — G. Romano. Niccolò Spinelli da Giovinazzo, diplomate du xive s.; suite (premières légations, 1350-1360; Spinelli au service de l'Église, 1360-1363). — Journal napolitain de 1799 à 1825; suite.

83. — Archivio della r. Società romana di storia patria. Vol. XXII, 1899, fasc. 1-2. — E. Maurice. Sur un recueil d'hymnes sacrés contenu dans les mss. Vatic. 7172 et Paris, lat. 1092. — P. Fedele. Chartes du monastère des saints Côme et Damien *in mica aurea;* suite (nos 20-61, de 1005 à 1060). — F. Pometti. Études sur le pontificat de Clément XI, 1700-1721; suite (la dernière lettre de la chrétienté contre les Osmanlis). — P. Fedele. La bataille du Garigliano en 915 et les monuments qui la rappellent. — V. Federici. Inventaire des actes du monastère de saint Sylvestre *de Capite* (ce monastère fut fondé au viiie s.; il existait déjà en 761. Sa fondation appartient à l'histoire de la querelle des Iconoclastes. Les sept premiers documents vont de 761 à 1093). — P. Fedele. Découvertes au forum (publie le texte de l'inscription en vieux caractères latins découverte sur la base du monument voisin du *lapis niger,* avec une traduction latine). — P. Egidi. Le troisième évêque de Viterbe (c'est Philippe, chapelain d'Honorius III, qui fut consacré par ce pape en 1224).

84. — Nuovo Archivio veneto. Anno IX, 1899, no 33. T. XVII, 1re partie. — Eugénie Levi. La conjuration contre Venise en 1618. Une relation de Fra Paolo Sarpi (cette relation était inédite; l'auteur la publie avec une copieuse annotation). — C. Bullo. Des mouvements insurrectionnels dans le pays vénitien sous la domination napoléonienne et surtout du brigandage politique en 1609; suite. — M. Papadopoli. Un tarif, avec des dessins de monnaies, imprimé à Venise en 1517 (document analogue à notre tableau des monnaies à refuser et à recevoir qu'on trouve dans les bureaux de poste et chez de nombreux débitants). — Ag. Vian. Sebastiano Veniero et la bataille de Lépante (longue analyse de l'ouvrage que P. Molmenti vient de publier sous ce titre). = Bibliographie : *F. Franceschetti.* Hieronimo Atestino. Cronica della antiqua cittade de Ateste (réimpression d'une édition ancienne et devenue très rare). — *C. Agnoletti.* Treviso e le sue pievi (beaucoup de faits

et aussi d'inexpérience; presque pas de documents). — Bulletin de bibliographie vénitienne, année 1897. — C. Cipolla. Publications relatives à l'histoire de l'Italie au moyen âge; suite.

85. — Studi e documenti di storia e diretto. Anno XX, 1899, fasc. 1-2. — G. Baviera. Histoire et théorie de la *Separatio bonorum* en droit romain. — G. Mercati. De quelques nouveaux éléments pour la critique du texte de saint Cyprien; suite et fin, avec des planches en phototypie. — Id. Notes sur la littérature patristique (1° les lettres du pape saint Corneille à saint Cyprien; 2° la *Passio Mariani, Iacobi et sociorum* et le fragment de Ravenne; 3° le nom de l'auteur du *Libellus fidei* attribué à Julien d'Eclana; 4° le ms. de l'Avellana et « domnus Damianus; » 5° une épitaphe métrique du pape Eugène III; 6° Agobard et Irénée; le pentateuque de Lyon). — V. di Gianlorenzo. Les Barbares dans le sénat romain au vi^e siècle (dresse la liste des sénateurs « résidents » et « honoraires »).

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1900.

SECTION D'HISTOIRE.

La *Section d'histoire du Congrès international d'enseignement supérieur,* qui doit avoir lieu en 1900 à l'occasion de l'Exposition universelle, a tenu le 22 juillet dernier une réunion préparatoire dans une des salles de la Sorbonne, sous la présidence de M. Gabriel Monod, un des vice-présidents de la commission d'organisation.

M. Monod a rappelé les décisions prises par la section de géographie[1], qui a résolu de soumettre au Congrès de 1900 deux questions relatives à l'organisation de l'enseignement géographique. Il pense que la section d'histoire devra maintenir ses délibérations sur le même terrain. Il pourrait n'être pas sans inconvénient, dans un temps où les susceptibilités nationales sont si éveillées, de porter à l'ordre du jour des questions d'histoire générale, qu'il s'agisse d'histoire diplomatique, d'histoire des institutions ou d'histoire des mœurs. Par contre, les questions pédagogiques relatives à l'enseignement supérieur et à l'enseignement secondaire de l'histoire se posent de la même façon pour tous les pays civilisés et sont aujourd'hui l'objet de vifs débats en Europe comme en Amérique; il y aurait un véritable intérêt à provoquer par l'intermédiaire du Congrès une enquête internationale sur ces questions.

Le premier sujet de délibérations qui pourrait être soumis au Congrès serait l'examen des conditions essentielles de l'étude de l'histoire dans les universités. En France, où les universités sont encore dans une période d'organisation, il reste beaucoup à faire pour que l'enseignement historique ait tout son développement et toute son efficacité. Dans les vieilles universités anglaises, l'enseignement est de date récente et n'est encore que peu développé. En Allemagne, des polémiques retentissantes ont révélé l'antagonisme qui existe entre les partisans de la conception politique de l'histoire telle que Ranke l'a enseignée et la conception sociologique que Lamprecht préconise aujourd'hui. Enfin, les États-Unis peuvent montrer au vieux continent des instituts historiques munis d'abondantes ressources et organisés d'après un plan très large et très rationnel et qui peuvent à bien des égards servir de modèles. Il sera très intéressant de recueillir les observations des maîtres

1. Voir *Revue internationale de l'enseignement,* 15 juin 1899.

des divers pays sur les relations qui doivent exister entre l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie, du droit, de l'économie politique, des beaux-arts et sur les méthodes les plus propres à former des historiens.

Un second sujet de délibérations qui s'imposera tout naturellement au Congrès est l'enseignement secondaire de l'histoire. Quels rapports doit-il soutenir avec l'enseignement supérieur? Et qui peut-il y préparer? Que doit-il être pour répondre à l'objet propre de l'enseignement secondaire et pour contribuer à l'éducation intellectuelle et morale des enfants qui ne sont pas destinés à fréquenter les universités? La comparaison des programmes et des méthodes en usage dans les divers pays peut être d'une réelle utilité. Ce sujet s'impose à notre section, puisqu'il a été décidé d'établir des liens aussi étroits que possible entre les deux congrès d'enseignement supérieur et d'enseignement secondaire.

La réunion, après un échange d'observations, a formulé les deux questions suivantes :

1° *Quelles sont les conditions essentielles de l'étude et de l'enseignement de l'histoire dans les universités?*

2° *En quoi doit consister l'enseignement secondaire de l'histoire?*

Ces questions seront soumises à une nouvelle réunion préparatoire qui aura lieu à la rentrée des universités. On examinera s'il y a lieu d'ajouter à ces formules générales un questionnaire détaillé ou s'il faut attendre, pour dresser ce questionnaire, la réunion du Congrès.

Étaient présents : MM. Ammann, Bondois, Émile Bourgeois, Correard, Debidour, Lemonnier, Marillier, A. Molinier, Monod, Picavet, J. Réville, P. Viollet. Un grand nombre de membres de la commission d'organisation retenus aux sessions d'examens ou déjà absents de Paris s'étaient fait excuser.

On peut faire partie du Congrès d'enseignement supérieur en envoyant son adhésion à M. Larnaude, secrétaire général du Congrès, et en s'engageant à payer, avant l'ouverture du Congrès, qui aura lieu du 1er au 8 août 1900, une somme de 10 francs.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Édouard Beaudouin, originaire d'Alençon, est décédé, le 6 août 1899, dans sa quarante-sixième année, à Saint-Jean de Bournay, à peu de distance de cette Faculté de droit de Grenoble, où il enseignait depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis son entrée dans la carrière, le droit romain et l'histoire du droit. Nous le savions très gravement atteint, et cette mort, qui est un deuil pour la science, nous afflige sans nous surprendre. Esprit actif, intelligence ouverte, cœur profondément religieux, Beaudouin avait le culte de tout ce qui est bon, l'admiration de tout ce qui est beau.

Beaudouin était historien, jurisconsulte, artiste; par-dessus tout, c'était un laborieux. Sa thèse de doctorat en droit sur les *Associations religieuses et charitables,* soutenue devant la Faculté de droit de Rennes, est déjà un livre. L'inexpérience du débutant s'y trahit assurément; mais le jeune auteur réussit à projeter un jour nouveau sur bien des questions difficiles, notamment sur la nature des obstacles apportés dans l'ancienne législation à l'accumulation des biens de mainmorte. Dans cet ouvrage, Beaudouin se montre, en ce qui touche les associations religieuses, animé du véritable esprit moderne, c'est-à-dire de l'esprit de liberté. Cependant, je suis enclin à aller dans cette voie plus loin encore que lui.

Plusieurs des qualités qui caractériseront les travaux du savant se laissent déjà entrevoir dans ce premier essai. Le jeune Beaudouin ne se contente guère des livres de seconde main, il va le plus souvent aux sources (à travers quelques détours, il est vrai). Il les interroge avec tous les scrupules d'un honnête juge d'instruction; mais s'oublie parfois un peu dans les méandres qui conduisent à la découverte de la vérité.

Je retrouve cette manière avec cette abondance dans l'étude sur le *Majus* et le *Minus Latium,* publiée en 1879 dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger;* à cette date, le texte des §§ 95 et 96 du livre Ier de Gaius, récemment restitué par Studemund, était encore presque inconnu en France. Un Français l'avait cité sans en tirer parti, et, si j'en crois Beaudouin, c'est tout. Notre savant, s'entourant de toutes les ressources de l'épigraphie, reprenant toutes les conjectures des meilleurs critiques qui, quoique rendues inutiles par la lecture de Studemund, peuvent cependant jeter encore de très loin quelques reflets ou intéresser certains esprits, approfondit et éclaire cette difficile matière du droit latin, et, déjà historien du droit coutumier français, prend place parmi les romanistes. L'essai n'est pas sans tache aucune, mais il fait grand honneur au jeune auteur.

En 1888, se place un incident capital dans la vie scientifique de Beaudouin. Fustel de Coulanges vient de publier une étude sur *l'Organisation judiciaire dans le royaume des Francs*. Jusqu'alors on admettait unanimement que la justice dans le royaume des Francs était rendue, soit par tous les hommes libres, soit par des notables pris au milieu d'eux. Fustel de Coulanges tente de démontrer que le roi et le fonctionnaire royal étaient, au contraire, les seuls juges. Beaudouin n'accepta pas cette opinion; il la combattit dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, et il le fit avec la méthode et les procédés chers à Fustel de Coulanges : analyse minutieuse de tous les textes; discussion du sens apparent et du sens réel; en un mot exégèse approfondie. C'était peut-être se donner une peine trop grande et mettre beaucoup de bonne volonté, je ne dirai pas à résoudre, mais même à poser un problème qui, pour plusieurs des cas étudiés, est inexistant; car la question s'évanouit en face de certains textes dont la limpidité semble un défi à l'opinion nouvelle. Fustel, dont la nervosité maladive était extrême, prit très mal, — à son habitude, — cette courtoise discussion et montra pour son jeune adversaire le méprisant dédain dont il était coutumier. A cette joute, le style de Beaudouin s'est trempé; sa verve s'est aiguisée. Il faut lire sa courte réplique et en savourer la fine ironie.

Dès l'année suivante, Beaudouin, sans quitter la période franque, publie, dans les *Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble*, une étude fort remarquable sur la *Recommandation et la justice seigneuriale*. Il soutient, dans cet article, que le *senior* n'est pas le juge de son *vassus* et que celui-ci est toujours justiciable du tribunal public; le droit franc a seulement préparé l'évolution au terme de laquelle le *vassus* comparaîtra devant le tribunal du seigneur lui-même.

Cette étude terminée, Beaudouin revenait aux Romains et quittait le droit proprement dit pour nous donner dans les mêmes Annales ces articles, si finement, trop finement pensés peut-être, qui ont pour titre : *le Culte des empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise*, 1891. Il y montre une connaissance approfondie des sources, les manie avec une dextérité et une élégance parfaites.

L'espace me manque pour analyser, même sommairement, tous les travaux de Beaudouin. Je me contenterai de citer *la Limitation des fonds de terre dans ses rapports avec la propriété romaine*, 1893-1894 (*Nouvelle revue historique de droit*); *la Colonisation romaine dans l'Afrique du Nord* (*Revue générale*, 1896); *la Preuve par le serment dans le droit franc* (*Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble*, 1896); enfin *les Grands domaines dans l'empire romain d'après les travaux récents* (Paris, 1899. Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*), ouvrage étincelant d'érudition, d'où jaillissent à chaque page les aperçus et les vues sur une foule de sujets : origine des immunités; chorévêques; communisme chrétien, etc. Je rappellerai enfin les comptes-rendus nombreux écrits de main de maître qu'il donne dans la

Revue générale de droit, dans le *Bulletin critique*, dans la *Nouvelle Revue historique de droit*, dans la *Revue critique*, dans la *Revue historique*, etc.

Il y a une grande distance entre Beaudouin, jeune aspirant au doctorat en droit, présentant à ses juges son premier essai, et Beaudouin, arrivé à la plénitude de son talent, communiquant à ses pairs le résultat de ses laborieuses recherches. L'auteur de la thèse consacrée en 1877 aux associations religieuses et charitables est un commençant qui fait déjà d'assez bonne érudition; l'auteur des *Grands domaines dans l'empire romain* est un érudit consommé. Le jeune aspirant au doctorat n'a pas encore un style à lui, il se fait comprendre et c'est tout. L'auteur des *Grands domaines dans l'empire romain* est depuis longtemps un écrivain et même un excellent écrivain. Son style est limpide et rend bien sa pensée, qui est précise, mais toujours très abondante et comme embarrassée de scrupules. Beaudouin continue à nous faire un peu trop assister peut-être à l'élaboration de ses œuvres. Ces derniers traits rappellent dans le savant qui vient de mourir le jeune docteur consciencieux et inquiet de 1877.

Beaudouin était plus qu'un homme pieux et honnête. C'était un homme vaillant. Il eut vers la fin de sa vie une grande joie : il trouva un jour son nom sur la première des listes de protestation contre l'emprisonnement de l'admirable Picquart et même en tête de la liste que le *Temps* avait établie alphabétiquement. Ce nom, en tête d'une liste établie à Paris, fut pour nous autres Parisiens une surprise et comme une énigme. Beaudouin avait donné pleins pouvoirs et blanc-seing à son parent et ami Louis Havet; c'est Louis Havet qui, de loin, lui avait ménagé cet honneur. Beaudouin cherchait la vérité passionnément à travers les nuages qui la couvrent. Il signalait au besoin avec une énergie courageuse les obstacles semés sur la route. L'éducation trop exclusivement juridique est un de ces obstacles tout comme l'absence complète d'éducation juridique est un autre obstacle pour le pauvre esprit humain, toujours inférieur à sa tâche. Il faut entendre notre jurisconsulte, notre professeur de droit faire le procès d'une éducation trop exclusivement juridique. Il vient d'analyser un ouvrage historique; il ajoute : « Cet ouvrage est l'antidote nécessaire à ce que les études juridiques des étudiants en droit peuvent avoir parfois de malfaisant pour leurs esprits. Je veux parler du mauvais pli que leur donnent l'escrime de l'argumentation juridique, l'habitude des constructions abstraites, la lutte vaine des systèmes et l'abus du raisonnement déductif sur des textes qui semblent n'avoir d'autre office au monde que de servir de prémisses à des syllogismes. Pour décrasser les intelligences de toute cette vieille scolastique, nulle étude n'est un remède plus sûr que l'histoire du droit; parce qu'elle oblige à chercher, par l'étude des faits et la critique des documents, et non par des efforts d'abstraction ou par des exercices de logique, l'origine et la raison d'être des principes « sacrosaints. »

Pour lui, il purifiait son intelligence, non seulement par l'étude de

l'histoire, mais aussi par la contemplation amoureuse des chefs-d'œuvre de l'art ou des merveilles de la perfection chrétienne. Depuis de longues années professeur titulaire à Grenoble, il entreprenait un voyage d'artiste en Italie avec le titre modeste de *membre hors cadre de l'École de Rome.* Et un jour il donnait dans les *Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble,* d'après le beau livre de Paul Sabatier, une charmante étude sur *saint François d'Assise,* cet amant délicieux de la Nature, ce joyeux serviteur de Dieu. Paul VIOLLET.

— M. Charles NERLINGER est mort le 29 septembre dernier âgé seulement de trente-cinq ans. Ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, il s'était vivement intéressé à l'histoire de sa patrie, l'Alsace. Il s'était plu à en recueillir les légendes, à en faire revivre les coutumes locales, et il s'était efforcé de les faire connaître au public français par des articles de journaux et de revues, par des brochures de propagande signées la plupart d'un pseudonyme. Mais en même temps il en avait abordé l'histoire érudite. Son étude sur Pierre de Hugenbach, où il utilisa bon nombre de documents inédits, avait fait concevoir des espérances que sa mort inattendue et prématurée ne lui permettra pas de réaliser.

— Le 11 octobre dernier est mort à Versailles M. Arsène LEGRELLE, dont le nom est bien connu de nos lecteurs. Il laisse en effet des travaux historiques aussi nombreux qu'importants par l'étendue des recherches, l'abondance et la sûreté de l'information, la conscience dans la mise en œuvre. A une époque où peu de Français sortaient de leurs frontières, il avait, tout jeune encore, été prendre le grade de docteur à l'Université d'Iéna. Plus tard, il avait parcouru toute l'Europe, partout observant, notant, travaillant. Il s'était fait recevoir docteur ès lettres avec une thèse sur *Holberg considéré comme imitateur de Molière.* Le *Volga,* notes sur la Russie, ses traductions du *Voyage en France en 1789* de Karamzine, du *Tzar Boris* de Tolstoï, des *Malheurs d'avoir de l'esprit* de Griboiedov, de *l'Orage* d'Ostrovsky, de *la Chicane* de Kapnist, de *O temps* de Catherine II firent de lui l'un des premiers initiateurs à la connaissance de la Russie dans notre pays. Très douloureusement affecté par les événements de 1870, il émit sur les responsabilités de l'Allemagne une opinion que les aveux de Bismarck ont depuis confirmée (*la Prusse et son roi durant la guerre de 1870*), et il montra dans les quatre éditions successives de son *Louis XIV et Strasbourg* comment l'Alsace était devenue française. Mais son grand ouvrage fut le livre de la *Diplomatie française et la succession d'Espagne,* recueil incomparable de documents où il a repris pièce par pièce, en le conduisant jusqu'au traité d'Utrecht, le travail parfois fautif et incomplet de Mignet. D'abord paru en quatre volumes (1888-1892), il avait préparé une nouvelle édition plus complète en six volumes, dont un reste à imprimer. Il laisse aussi inachevé un important travail sur la Normandie. L'œuvre de M. Legrelle a été, on le voit, longue et fruc-

tueuse. Qu'il soit permis à quelqu'un qui a eu l'honneur de le connaître d'ajouter que la droiture de sa nature morale, le charme et la sûreté de son commerce le feront profondément regretter de tous ses amis. L. F.

— Voici le programme pour le concours de l'agrégation d'histoire et de géographie en 1900 : *Histoire*. Histoire de la Grèce, depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la mort d'Alexandre. — La civilisation athénienne aux IVe et Ve siècles : religion, vie privée, industrie, commerce, lettres et arts. — Histoire extérieure de Rome, depuis le commencement de la première guerre punique jusqu'à la fin de la conquête des Gaules. — Histoire de l'empire romain : 1° de la mort d'Auguste à celle d'Antonin ; 2° de l'avènement de Dioclétien à la mort de Théodose. — Les Carolingiens : histoire, institutions, civilisation. — Les Croisades et l'Orient latin jusqu'à la fin de la septième croisade. — Histoire intérieure de la France, de l'avènement de Philippe-Auguste à la mort de Charles V. — Histoire intérieure de l'Angleterre, de l'avènement de Henri II à la mort d'Édouard III. — L'art roman et l'art gothique en France. — Histoire de la France depuis l'expédition de Charles VIII en Italie jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis : le gouvernement, la politique extérieure, les lettres et les arts. — Histoire politique (intérieure et extérieure) de l'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand et d'Isabelle jusqu'à la mort de Philippe II. — L'Europe en 1661 : les principaux États ; leur constitution ; les relations internationales. — Relations de la France et de l'Angleterre depuis l'avènement de Guillaume III jusqu'au traité de Versailles (1783). — État politique et social de la France en 1789 et histoire des institutions politiques en France de 1789 à 1848. — Histoire des institutions politiques en Angleterre de 1815 à 1885. — La politique internationale et les guerres en Europe, de l'avènement de Napoléon III au congrès de Berlin. = *Géographie*. Les mers et les courants marins. — Les formes du relief terrestre et les différents types de montagnes. — Les climats et les zones de végétation. — L'hydrographie des eaux douces. — Les grandes voies de communication. — États, nations, répartition et modes de groupement des populations. — *Nota*. L'application des questions générales comprises dans le programme de géographie sera faite particulièrement à l'Europe, et c'est sur cette partie du monde que portera le sujet de la composition.

— MM. Paul Bailly et Pierre Caron ont fondé, au mois de mai dernier, une *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, dont les premiers numéros permettent de très bien augurer. Elle paraît tous les deux mois, par fascicules de six à sept feuilles, et comprend des articles de fond, des documents inédits, un bulletin historique français, des bulletins étrangers, des comptes-rendus critiques et une chronique. Elle attache une importance particulière à ces bulletins et à la chronique. Elle fournit en outre à ses lecteurs un *Répertoire méthodique annuel de*

l'histoire moderne et contemporaine de la France dressé sur le modèle de l'excellent Répertoire de M. Vidier pour le moyen âge. L'histoire économique et sociale, l'histoire de l'art y figurent comme dans le Bulletin. Enfin la Revue met à la disposition de ses lecteurs un *service de renseignements* pour toutes les questions relatives à l'histoire moderne de la France, se charge de faire exécuter des recherches et des copies dans les bibliothèques et archives. — C'est là un beau programme dont tous les amis de l'histoire doivent désirer le succès.

— En vertu d'un décret signé le 28 mai 1899 par le Président de la république, les archives historiques du ministère de la Marine vont être déposées aux Archives nationales. Il faut féliciter le ministre, M. E. Lockroy, qui a été le promoteur de cette mesure excellente, d'avoir fait appliquer les décrets du 22 déc. 1855 et du 14 mai 1887 qui règlent la matière. L'administration de la marine est jusqu'ici la seule qui ait exécuté la loi.

— Le Catalogue des actes de François Ier, entrepris par l'Académie des sciences morales et politiques, est aujourd'hui terminé. Il comprend sept volumes. Dans un 8e tome, on donnera la liste des grands officiers de la couronne, des ambassadeurs, des membres des cours, en un mot des personnages constituant l'état de la France sous François Ier. Le tome IX contiendra la table générale, dont le manuscrit ne pourra, paraît-il, être terminé avant 1901. — L'Académie va maintenant entreprendre la publication des actes les plus importants, de façon à continuer le Recueil des Ordonnances; les actes relatifs aux années 1515-1517 sont déjà imprimés; ils fourniront la matière d'un demi-volume.

— Outre le t. XXV de ses Mémoires, que nous avons analysé plus haut, p. 411, la *Société de l'Histoire de Paris* a publié le t. I des *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois, extraits des registres de la chancellerie de France*, par M. Jules Viard. Ce volume contient 207 documents, la plupart très étendus. Le tome II contiendra la fin de ces documents avec une table générale alphabétique et une introduction. Ce travail n'est qu'une faible partie des documents amassés depuis plusieurs années déjà par M. Viard en vue d'une histoire du premier des Valois (H. Champion, 339 p.).

— L'excellente Bibliographie géographique annuelle, publiée sous la direction de M. L. Raveneau dans les *Annales de géographie*, vient de paraître (no du 15 sept. 1899. A. Colin, 304 pages). Elle comprend 934 numéros. Ce répertoire est indispensable à toute personne qui désire se tenir au courant du mouvement scientifique dans le vaste domaine de la géographie.

— M. le Dr Joseph Mouclier, de Romazières (Charente-Inférieure), vient de publier des notices historiques sur les communes de Saleignes, Villiers-Couture, Romazières, les Éduts, Seigné, Chives, Vinax et

Fontaine-Chalendray, marquées au coin d'une solide et sûre érudition, et écrites d'un style plein de charme. Jusqu'ici, ces communes n'avaient fait l'objet d'aucune monographie.

— La ville de la Rochelle vient d'ériger un buste en bronze à l'un de ses plus glorieux enfants, Réaumur; c'est le maire, M. Alcide d'Orbigny, qui, de ses deniers personnels, a acquitté la dette de reconnaissance de la cité envers cette illustre mémoire; le buste est de l'académicien Jean-Baptiste Lemoyne. La bio-bibliographie la plus complète de Réaumur est due à M. Frédéric Lusson, directeur du laboratoire municipal, dont la Rochelle pleure la perte récente et prématurée. M. Georges Musset a publié un recueil de *Lettres inédites de Réaumur* et M. de Richemond, *les Savants rochelais précurseurs de Réaumur.*

— Le *Mercure poitevin* vient de publier *la Rochelle à travers les siècles,* étude littéraire et sociale par MM. de Richemond et Théodore Ruyssen, l'éminent professeur agrégé de philosophie auquel la Rochelle doit la fondation de la Maison du Marin, d'après les principes de la ligue anti-alcoolique.

— La librairie A. Colin a mis en vente le t. II du *Cours d'histoire à l'usage des écoles normales primaires,* par M. Charles Normand; il va de la fin du moyen âge à la Révolution française. Il a fallu un talent peu commun pour resserrer en 600 pages un aussi vaste sujet, pour être précis sans être sec, pour résumer les principaux faits dans des formules lumineuses qui n'interrompent pas le récit.

— La librairie catholique J. Salaun, à Quimper, se propose de publier par souscription une nouvelle édition du célèbre ouvrage d'Albert Le Grand, des Frères Prêcheurs : *les Vies des saints de la Bretagne-Armorique,* avec notes nouvelles et compléments inédits par M. l'abbé Thomas, chanoine honoraire de Quimper; les Catalogues des évêques de Bretagne complétés par M. l'abbé Peyron, chanoine de la cathédrale de Quimper, chancelier-archiviste de l'évêché; et des Notices archéologiques par M. l'abbé Abgrall, chanoine honoraire de Quimper, membre correspondant de la Commission des monuments historiques. Cette nouvelle édition Le Grand formera un volume in-4° au prix de 12 francs. Ce prix sera porté à 16 francs dès que la souscription sera close.

Livres nouveaux. — Histoire locale. — *A. Ponthieux.* L'assemblée municipale de Guiscard avant 1789. Abbeville, impr. Fourdrinier, 38 p. — *G. Malicorne.* Recherches historiques sur l'agriculture dans le pays de Bray, 912-1583. Rouen, impr. Gy, 91 p. — *E. Longin.* Essai historique sur Villefranche pendant les guerres religieuses du xvie siècle. Lyon, Brun, viii-239 p. — *R. d'Argent.* Histoire diplomatique de la neutralité du Chablais et du Faucigny. Châteaudun, impr. de la Société typographique, 77 p. — *L. Batcave.* Voyages de Léon Godefroy en Gascogne, Bigorre et Béarn, 1644-1646. Pau, Ribaut, x-49 p. — *Abbé J. Pourrat.* Essai historique sur le village de Millery et la baronnie

de Montagny, Rhône. Lyon, Vitte, 525 p. — *E. de Beauséjour.* Quelques documents inédits relatifs à la terre, à la seigneurie et au nom de Grandvelle, 1516-1805. Vesoul, Bon, 71 p. — *H. de Chabannes.* Histoire de la maison de Chabannes. Dijon, impr. Jobard, 1037 p., avec tableaux généalogiques hors texte et un album. — *H. Sauvage.* Mortain pendant la Terreur; 3e partie : le comte de Sourdeval. Avranches, impr. Durand, 20 p.

Biographie. — *E. Dupré-Lasale.* Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France; 2e partie : 1555-1560. Fontemoing, 287 p. — *J.-J. Vernier.* Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; son mariage avec Marguerite de Flandre en 1369. Lille, impr. Danel (Bulletin de la Commission hist. du dép. du Nord, t. XXII). — *G. Maze-Sencier.* Le dernier séjour de l'empereur en France : la rade de l'Ile d'Aix, 8-16 juillet 1815. Berger-Levrault, 51 p.

Documents. — Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens; t. IV : Registres aux délibérations de l'administration municipale, du 1er janvier 1789 au 18 brumaire an VIII; année 1791. Picard et fils, 417 p. — *E. Pilot de Thorey.* Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné. Grenoble, impr. Truc (Soc. de statistique du dép. de l'Isère), 476 p. — *C. de la Jonquière.* L'expédition d'Égypte, 1798-1801, t. I. Charles-Lavauzelle, 675 p. Prix : 10 fr. — *P. Parfouru.* Inventaire des archives de la paroisse Saint-Sauveur de Rennes, par Gilles de Languedoc, 1720. Rennes, impr. Prost, 83 p. (Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine, t. XXVIII).

Allemagne. — Le prof. Karl de Weizsæcker, chancelier de l'Université de Tubingue, est mort dans la nuit du 13 au 14 août. Né le 11 déc. 1822, il fut le disciple de Ferdinand-Christian Bauer et un des représentants les plus distingués de l'« École critique » dite de Tubingue. Parmi ses œuvres nous rappellerons : *Das apostolische Zeitalter der christlichen Kirche* et *Untersuchung über die evangelische Geschichte, ihre Quelle und den Gang ihrer Entwickelung.* — Le 8 août est mort à Dresde Alfred Fleckeisen, qui, de 1855 à 1897, dirigea les *Neue Jahrbücher für Philologie;* il était né en 1820. — Le 17 août est mort à Gotha A.-W. Pertsch; né à Cobourg en 1832, il fut, à partir de 1855, employé à la bibliothèque ducale; il en devint directeur en 1879. Orientaliste distingué, il fut en indologie le disciple d'Albert Weber; versé dans les langues sémitique, persane et turque, il rédigea le Catalogue descriptif des mss. orientaux de Gotha (8 vol.) et celui de Berlin (2 vol.). — Eugène Kolbing, professeur de philologie anglaise à Breslau, est mort âgé de cinquante-quatre ans.

— Paul Scheffer-Boichorst et Ulrich de Willamovitz-Mœllendorf ont été élus membres ordinaires de l'Académie de Berlin, classe de philosophie et d'histoire.

— Le prof. W. Sieglin a été nommé professeur de géographie historique à Berlin en remplacement de Kiepert, décédé. — Le Dr Voigt a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Kiel.

— Dans les Beilage de l'*Allgemeine Zeitung* ont paru les articles suivants : 1899, no 207. A. Holm, article nécrologique sur le numismate

hollandais J.-P. Six; n° 179. Le Main dans l'histoire économique de la Franconie, par l'ingénieur Heubach (à propos de l'ouvrage d'Alfred Kœberlin paru en 1899 à Erlangen et à Leipzig); n° 196. Chez les Roussniaks du Pruth et du Dniester, par F.-R. Kaindl (contribution à l'histoire des Ruthènes).

— La ville de Mayence se propose de célébrer, par des fêtes internationales, le 24 juin 1900, le cinquième centenaire de la naissance de Jean Gutenberg, et, pour perpétuer le souvenir de cet événement, de fonder un musée Gutenberg.

— Pendant ce dernier exercice, la Commission d'histoire de l'Académie des sciences de Bavière a publié les ouvrages suivants : 1° *Allgemeine deutsche Biographie,* vol. XLIV, livr. 2-5, et vol. XLV, livr. 1; 2° Histoire des sciences en Allemagne : *Geschichte der Geologie,* par Karl de Zittel; 3° *Deutsche Reichstagsakten,* vol. XI, préparé par G. Beckmann, avec une préface par L. Quidde. Les t. X et XII des Recès de la diète, partie ancienne, sont prêts pour l'impression; le t. III des Recès, pour la partie moderne, est sous presse. Dans le recueil des chroniques des villes allemandes, le t. XXVI contiendra celles de Lubeck, publiées par le Dr Koppmann; le t. XXVII formera le deuxième volume des chroniques de Magdebourg. Dans les autres séries, le travail est poussé plus ou moins activement; aucune publication n'est prochaine. La Biographie générale de l'Allemagne sera terminée avec le t. XLV; mais on y ajoutera quatre tomes supplémentaires et, quand ceux-ci seront terminés, on réglera la question de savoir s'il ne convient pas d'entreprendre aussitôt une refonte complète de l'ouvrage. Le prof. Riezler a proposé de reprendre la publication intitulée : *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte,* qui est interrompue depuis 1863; on y ferait insérer une édition des chroniques locales de la Bavière du xve et du xvie siècle, dont les auteurs (André de Ratisbonne, Ebran de Wildenberg, Veit Arnpeck, Ulrich Füterer, etc.) sont considérés comme les précurseurs d'Aventin.

Autriche-Hongrie. — Le Prof. Paul Scheffer-Boichorst a été appelé à succéder à Max Buedinger à Vienne. — A Vienne également ont été nommés professeur ordinaire pour la philologie allemande, M. Th. Gartner, professeur à Czernowitz; et professeur ordinaire de droit germanique, M. de Wreschko.

— L'archiduc Rainer a fait don à la bibliothèque de la cour de sa collection de papyrus, parchemins et papiers, qui comprend plus de cent mille articles. Le Dr Jos. Karabaček, actuellement directeur de cette bibliothèque, continuera la mise en œuvre des papyrus.

— La librairie Wagner, à Innsbruck, a mis en vente une traduction en vers allemands des poèmes historiques composés en Allemagne au temps des empereurs saxons, saliens et des Staufen. Le t. I contient le poème sur Otton le Grand de Hrotsvitha; le t. II le chant de la

guerre de Saxe ; le t. III les poèmes sur Frédéric Barberousse. Chaque volume est accompagné d'une introduction sur les œuvres publiées et sur le milieu historique et littéraire où elles ont pris naissance, ainsi que de copieux extraits des chroniqueurs et d'autres documents contemporains. Les *Heldenlieder der deutschen Kaiserzeit aus dem Lateinischen übersetzt* forment ainsi une division d'une entreprise plus générale conçue sous le titre : *Deutsche Geschichtsschreibung im Zeitalter der Sächsischen, Salischen und Staufischen Kaiser*. L'éditeur est W. Gundlach, collaborateur des *Monumenta Germaniae historica* (3 vol. de xxxix-654, xix-818 et xxiii-1061 p.; le tout au prix de 13 florins).

Angleterre. — L'ouvrage de M. William George Searle : *Anglo-saxon bishops, kings and nobles* (Cambridge, at the University press. Londres, J. Clay, xii-469 p. Prix, 20 sh.), est le fruit d'un labeur considérable. Le meilleur honneur qu'on puisse lui rendre est d'en donner l'analyse : 1° listes des archevêques et évêques d'Angleterre à l'époque anglo-saxonne, avec les dates de consécration, d'avènement, de mort ou de translation, et enfin avec l'indication des sources pour chacun de ces détails. L'ordre dans lequel sont rangés les diocèses est parallèle à celui des royaumes anglo-saxons. On a ajouté les évêques de Withern (*Candida Casa*), de Galloway et ceux de Glasgow; plus une liste d'évêques anglo-saxons ayant occupé des sièges temporaires, étrangers ou douteux en Angleterre, en Écosse, en France, en Allemagne, dans les pays scandinaves ; enfin une liste d'évêques ayant occupé des sièges inconnus. Une table alphabétique de tous les évêques anglo-saxons, qui termine cette première partie, facilite les recherches; 2° généalogies des souverains des royaumes anglo-saxons et de quelques autres familles régnantes. Ces listes commencent par la généalogie d'Odin, l'ancêtre des rois anglo-saxons, et par celle des descendants d'Odin, ancêtres de ces monarques. Suit la généalogie des rois dans les différents royaumes : Kent, Sussex (avec Wight), Essex, Anglie orientale, Mercie, Bernicie ou Northumbrie, Deira, Lindsey, Wessex et Angleterre ; rois anglo-danois ; maison de Godwine ; chefs des Hwiccas ; comtes de Northumberland ; descendants de Ragnar Lodbrog ; 3° généalogies des quatre-vingt-trois familles nobles qui n'ont pas régné ; toujours avec le renvoi aux sources pour chaque personne dénommée. Ces généalogies sont, naturellement, très fragmentaires ; les plus importantes sont celles d'Æthelstan le Demi-Roi, d'Æthelwine Dei Amicus, de Beorhtnoth ou Brithnoth, le héros de la bataille de Maldon, du comte Leofric et de lady Godiva. Comme pour les évêques, il y a une table alphabétique des nobles anglo-saxons dont la généalogie a été donnée. — Établi avec un soin des plus méritoires, cet ouvrage sera d'un constant secours à ceux qui étudient l'histoire anglo-saxonne; elle sera pour eux un élément de travail indispensable. — B.

— Dans la collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, M. John E. Matzke, professeur de langues romanes

à Leland Stanford junior University (Californie), a donné une édition critique des *Lois de Guillaume le Conquérant, en français et en latin* (A. Picard, LIV-32 p.). Dans sa préface, M. Matzke établit que ces Lois ont été d'abord rédigées en français et que le texte latin n'est qu'une traduction du français ; l'étude très minutieuse de la langue, comparée avec celle des autres textes anglo-normands du XIIe siècle que nous connaissons, lui a permis d'ajouter que le texte original a dû être rédigé entre 1150 et 1170. C'est à peu près la date (un peu plus ancienne, cependant) à laquelle M. Liebermann était arrivé par la comparaison des Lois avec les autres tentatives d'adaptation des lois anglo-saxonnes, qui ont été relativement nombreuses dans le cours du XIIe siècle. L'édition de M. Matzke marquera dans l'histoire de la législation anglaise. Si la préface s'adresse plus particulièrement aux romanistes, les historiens étudieront le texte avec plus de profit que dans l'édition, à tous égards vieillie, de Schmid, en attendant qu'il trouve sa place dans le monument qu'élève lentement, et avec une érudition si solide, M. Félix Liebermann.

— Voici un nouveau recueil d'articles d'érudition formé par M. J. H. ROUND sous le titre : *The commune of London and other studies* (Westminster, A. Constable, XVIII-336 p. Prix, 12 sh. 6 d.) ; quelques-uns d'entre eux complètent des notes ou mémoires déjà insérés dans *Geoffrey de Mandeville* ou dans *Feudal England ;* d'autres sont tout à fait nouveaux. En voici, en attendant mieux, une rapide analyse : 1° Établissements formés par les Saxons du Sud et de l'Est (étude sur les noms de lieu appliqués à des habitations humaines, c'est-à-dire ceux avec les suffixes *ing, ham* et *ton,* qui se trouvent dans les comtés de Sussex et d'Essex). 2° Ingelric, prêtre, et Albert de Lorraine, clerc (deux personnages mentionnés dans des chartes du temps de Guillaume le Conquérant et dans le Domesday book). 3° Les Anglo-Saxons et l'art de la guerre (discute certaines opinions présentées par M. Ch. Oman ; par exemple, sur la question de la bataille de Hastings, sur l'architecture militaire, sur le service militaire de chevalier, et en tire cette conclusion, que la *History of the art of war* ne doit être lue qu'avec précaution). 4° Origine de l'Échiquier (prouve que certains des procédés particuliers à l'Échiquier qui avaient été imaginés, à ce que l'on prétend, sous Henri Ier, étaient déjà appliqués sous le Conquérant et même sous le Confesseur ; le fait nouveau introduit au XIIe siècle fut qu'au lieu de se contenter, pour vérifier les comptes des agents de la royauté, des tailles de bois, on employa la table recouverte de drap quadrillé, qui est proprement l'échiquier ; d'autre part, le Trésor, qui était à Winchester, se transforma peu à peu et devint l'Échiquier siégeant à Westminster). 5° Londres au temps d'Étienne (prouve qu'à cette époque Londres n'était pas gouverné par ce qu'on appelle le « cnihtengeld »). 6° L'enquête des Shériffs en 1170 (polémique contre M. Hubert Hall). 7° La conquête de l'Irlande (observations critiques sur l'édition du poème de Dermot et du Comte, par M. Orpen). 8° Le pape et

la conquête de l'Irlande (la bulle *Laudabiliter* n'est pas authentique ; c'est une confirmation fausse d'une fausse bulle attribuée au pape Adrien III ; critique du texte de Giraud le Gallois). 9° Le couronnement de Richard Ier (la description de cette cérémonie donnée par Benoît de Peterborough et Roger de Hoveden n'a pas été, comme on l'a dit, tirée d'un rôle officiel de l'Échiquier ; c'est seulement Mathieu de Paris qui fait allusion à un de ces rôles, et c'est de celui où ont été consignées les fêtes du couronnement de la reine Aliénor en 1236 ; il se retrouve dans le Livre rouge de l'Échiquier). 10° La lutte entre Jean Sans-Terre et Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, 1191 (étude critique sur le récit de Benoît de Peterborough, de Richard de Devizes et de Guillaume de Newburgh). 11° La commune de Londres (une commune fut accordée à Londres en octobre 1191 ; c'était une commune jurée. M. Round publie pour la première fois le texte du serment que les bourgeois devaient prêter « au maire et aux échevins » et prouve que Londres eut en outre, comme Rouen, un conseil des Vingt-Quatre. Les aldermen n'avaient, dans cette organisation, aucune fonction municipale. Née pendant la captivité de Richard, la commune jurée, importée de toutes pièces du continent, ne survécut pas au retour du roi. Montre à ce propos que les *Établissements de Rouen* ont dû être rédigés à peu près dans le même temps que Henri II accorda à Rouen la charte de 1174-1175). 12° La grande enquête de 1212 sur les services des vassaux directs de la couronne (l'enquête sur ces services, insérée dans la *Testa de Nevill*, et celle qui figure dans le *Liber rubeus* de l'Échiquier sont un seul et même document, qui doit être certainement placé en 1212). 13° Le service de garde et le cornage (le *cornagium* est un droit sur les bêtes à corne ; il n'a rien à voir avec le service de garde dans un château fort). 14° Bannockburn (discute les textes relatifs au nombre des soldats engagés de part et d'autre et à la disposition des armées ; contre M. Oman). 15° La maréchaussée d'Angleterre (c'est par une erreur manifeste qu'on a fait de Richard Strongbow et de son père Gilbert des maréchaux d'Angleterre. Il y eut un Gilbert, comte de Striguil, qui fut maréchal d'Angleterre, mais non pas, comme l'a dit Coke, au couronnement de Henri II ; c'est à celui d'Aliénor de Castille, en 1236, qu'il remplit cet office. Un traité sur l'office de maréchal d'Angleterre a été plusieurs fois copié dans les manuscrits à côté du *Modus tenendi parliamentum in Anglia*, qui a été rédigé exactement en l'année 1386). Tel est, succinctement fait, le résumé de ce livre, qui attaque beaucoup de personnes, signale et redresse de nombreuses erreurs, propose sur certains points, considérables ou minces, de l'histoire des institutions des solutions ingénieuses et neuves. Les articles relatifs à l'organisation financière de l'époque anglo-normande, si érudits qu'ils soient dans le détail, ne laissent pas une impression d'ensemble très nette ; c'est sans doute la faute du sujet lui-même. Ceux qui se rapportent à l'organisation municipale de Londres constituent, au contraire, une grande page d'histoire. C'est peut-être aussi l'opinion

de M. Round qu'ils sont la partie la plus originale du livre, puisqu'à ce recueil d'articles qu'un lien chronologique très lâche rattache entre eux il a donné le titre, d'ailleurs insuffisant, de « la Commune de Londres. » B.

— Nous avons encore reçu de M. Round un lot de six brochures dont le sujet intéressera les érudits en France autant qu'en Angleterre : 1° *Some early Sussex charters* (de quelques chartes relatives au Sussex et provenant de l'abbaye de Fécamp ; dans les *Collections* de la *Sussex archæological society*, t. XLII) ; 2° *The battle of Hastings* (bref inventaire des travaux publiés sur cette bataille depuis 1892 ; *Ibid.*) ; 3° *Essex vineyards in Domesday* (sur les huit vignobles mentionnés dans le DB., sept ont été constitués après la conquête et probablement aussi le huitième ; ce sont donc les Normands qui ont essayé d'introduire la culture de la vigne en Angleterre ; dans les *Transactions* de l'*Essex archæological society*, t. VII, 1899) ; 4° Bernard, le scribe du roi (*The English historical Review*, juillet 1899 ; cf. *Rev. hist.*, LXXI, 203) ; 5° *The families of Saint John and of Port* (d'après *The Genealogist*, juillet 1899) ; 6° *The foundation of the priories of St Mary and St John, Clerkenwell* (la charte relative au prieuré de Clerkenwell, publiée par M. J. Delaville le Roulx dans son *Cartulaire des Templiers* et placée par lui vers 1100, est en réalité plus récente d'un demi-siècle ; elle est du milieu du règne d'Étienne ; *The Archæologia*, vol. LVI).

Espagne. — Pour fêter la vingtième année de professorat de M. Menéndez y Pelayo, quelques disciples et amis de l'illustre critique viennent de lui faire hommage d'un recueil d'études sur l'histoire littéraire de l'Espagne. Il comprend deux volumes in-4° et les travaux insérés arrivent au chiffre de cinquante-sept, dont les plus importants sont signés par Asin, Böhmer, Cotarelo, Croce, Haan, Farinelli, Hinojosa, Hübner, Menéndez Pidal, Mérimée, Michaelis de Vasconcellos, Miola, Morel-Fatio, Paz y Melia, Pereda, Perez Pastor, Pons, Rajna, Ribera, Rodriguez Villa, Rouanet, Schiff, Serrano et Wulf. Parmi les sujets traités, on doit citer les suivants : Lettres inédites d'Alphonse Valdès ; Traducteurs castillans de Molière ; le *Don Juan* et sa littérature ; le Droit dans le *Poema del Cid* ; les Plus anciens poètes de la Péninsule ; Notes pour le *Romancero* du comte Fernan Gonzalez ; Lettres inédites du marquis de Mondejar et d'Étienne Baluze ; Notices inédites sur Lope de Vega ; Origines de la philosophie de Raimund Lulle ; la Première traduction espagnole de la *Divine Comédie* ; Deux chansons inédites de Cervantès. Le tout est précédé d'une préface par D. Juan Valera. Le premier volume contient un beau portrait de M. Menéndez y Pelayo.

— Notre collaborateur M. Rafael Altamira y Crevea, professeur à l'Université d'Oviedo, se propose de publier une *Historia de España y de la civilizacion española*, composée d'après les données les plus récentes de l'érudition, mais destinée au grand public, c'est-à-dire sans aucun

appareil critique. Cet ouvrage comprendra deux volumes comprenant 1,300 pages avec plus de 250 photogravures, car il sera illustré, au prix de six pesetas. (Juan Gili, Cortes 223, Barcelone). Nous aurons prochainement l'occasion d'y revenir.

Italie. — On trouvera dans le *Polybiblion* (août 1899) une longue bibliographie des œuvres publiées par Cornelio Desimoni, de qui nous avons annoncé la mort dans notre dernière livraison.

Suisse. — M. Auguste Bernoulli, dans une brochure intitulée *Die Sagen von Tell und Stauffacher, eine kritische Untersuchung* (Bâle, Reich, 1899, in-8° de 55 p.), a tenté de réhabiliter une partie des récits traditionnels qui entourent les origines de la Confédération. L'essai est fort intéressant; la réaction contre l'école de Kopp n'a rien produit de meilleur.

— Le quatrième volume de l'*Urkundenbuch der Stadt Basel* a paru (Bâle, Reich, 1899, in-4° de IV et 492 p.); il est publié par M. Rodolphe Wackernagel, sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle. Ce volume contient des actes de droit public de 1301 à 1381.

— Le t. VIII des *Documents relatifs à l'histoire du Vallais,* recueillis par l'abbé Gremaud, a été publié par M. Holder dans les *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande.* Ce volume comprend les années 1432-1457; il est précédé de la biographie de l'abbé Gremaud par M. Max de Diesbach.

— Les centenaires des deux batailles de la Calvène et de Dornach, 1499, ont été fêtés en Suisse cette année; il a été fait deux publications à l'occasion de ces solennités, l'une par MM. Constant et Fritz Jecklin : *Calvenfeier, 1499, 1799, 1899, Festschrift* (Coire, Hitz, 1899, in-8° de 246 p., avec grav. et cartes), l'autre de M. Eugène Tatarinoff : *Die Betheiligung Solothurns am Schwabenkriege bis zur Schlacht von Dornach, 22 Juli 1499* (Soleure, Luethy, 1899, in-4° de XII et 171 p., avec grav.).

— M. Berthold van Muyden vient de terminer la publication du t. II de son *Histoire de la nation suisse* (Lausanne, Mignot, 1899, gr. in-8°), qui comprend la période de la Réforme, le XVIIe et le XVIIIe siècle.

Erratum.

Page 185. La *Revue archéologique* a été analysée, par erreur, sous les deux numéros 13 et 18.

Page 408, ligne 1, au lieu de : *Revue de l'Orient latin*, lire : *Revue de l'Orient chrétien.*

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Baasch (*E.*). Die Hansestædte und die Barbaresken, 390.
Bonnal (général *H.*). Frœschwiller, 97.
Eberstadt. Magisterium und Fraternitas, 365.
Granvelle (cardinal *de*). Correspondance, publiée par *C. Piot*, 129.
Kurze (*Fr.*). Einhard, 144.
Magnette. Joseph II et la liberté de l'Escaut, 134.
Margueron. Campagne de Russie. Première partie : préliminaires, 93.
Normand (*Charles*). Cours d'histoire à l'usage des écoles normales primaires, t. II, 441.
Piot (*C.*). Voy. *Granvelle*.
Ribier (*Gabriel de*). Répertoire des traités de paix, faisant suite au répertoire de M. Tétot, 218.
Rott (*Ed.*). Perrochel et Masséna; l'occupation française en Helvétie, 1798-1799, 448.
Tille. La venue de l'empereur Charles (IV) en France et sa réception par le roy Charles V, 359.
Weber (*O.*). Die occupation Prags, 1741-1743, 357.

ANTIQUITÉ.

Attinger (*G.*). Beitræge zur Geschichte von Delos bis auf ol. 153-152, 120.
Benndorf et *Heberdey*. Ephesus, 118.
Benndorf, *Petersen* et *Luschan*. Reisen im sudöstlichen Kleinasien, 117.
Berger (*H.*). Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen, 109.
Blass. Aristotelis Πολιτεία Ἀθηναίων, 143.
Bürchner (*L.*). Das ionische Samos, 115.
Buresch. Aus Lydien, 116.
Corpus inscriptionum semiticarum, 216.
Cumont (*Fr.*). Recueil de textes et monuments figurés relatifs à Mithra, 221.
Curtius (*E.*) et *Kaupert*. Karten von Attika, 110.
— Die Stadtgeschichte von Athen, 112.
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 216.
Dœrpfeld (*W.*). Troja, 1893, 119.
Ehrenburg. Die Inselgruppe von Milos, 115.
Fabricius (*E.*). Theben, 114.
Fischer (*K.-Th.*). De Hannonis Carthaginiensis periplo, 108.
Gœbler (*H.*). Erythrae, 121.
Gamurrini (*G.-F.*). Stele con iscrizione latina arcaïca, scoperta nel foro romano, 223.
Haubold. De rebus Iliensium, 121.
Heberdey. Opramoainschrift vom Heroon zu Rhodiapolis, 118.
— Voy. *Benndorf*.
Humann et *Puchstein*. Reisen in Kleinasien und Nordsyrien, 115.
Jacobs (*E.*). Thasiaca, 120.
Kaupert. Voy. *Curtius*.
Kern (*O.*). Die Gründungsgeschichte von Magnesia am Maiandros, 119.
Knoke (*F.*). Das Caecina-Lager bei Merhrholz, 143.
Koldewey. Die antiken Baureste der Insel Lesbos, 118.
Kubitschek (*J.-W.*). Rundschau über ein Quinquennium der antiken Numismatik, 1890-94, 122.
Lanckoronski (comte *Karl*). Stædte Pamphyliens und Pisidiens, 117.
Lenschau. De rebus Prienensium, 121.
Lolling (*H.-G.*). Hellenische Landeskunde und Topographie, 110.
Luschan. Voy. *Benndorf*.
Milchhœfer. Erlæuternder Text zu den Karten von Attika, 110.
Mueller (*W.*). Die Umsegelung Afrikas durch phönikische Schiffer, 108.
Oberhummer. Studien zur alten Geographie von Kypros, 119.
Partsch. Die Insel Corfu, die Insel Leukas, die Inseln Kephalonia, Ithaka, Zante, 111.
Pauly. Real Encyclopædie des klassischen Alterthums; nouv. éd. par *Wissowa*, 110.
Petersen. Voy. *Benndorf*.
Philippson (*A.*). Karte von Epirus und Thessalien, 110.
— Der Peloponnes, 111.
Piot. Le camp de Labiénus pendant la guerre des Trévires, 337.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Pomtow. Beiträge zur Topographie von Delphi, 115.
Pridick (*A.*). De Cei insulae rebus, 120.
Reisch (*E.*). Ithaka, 111.
Schmidt (*Bernard*). Korkyrische Studien, 112.
Schœffer (*V. von*). De Deli insulae rebus, 121.
Schwedler. De rebus Mantinensium, 120.
Thrœmer (*E.*). Pergamos, 116.
Wachsmuth. Geschichte der Stadt Athen im Alterthum, 112.
Wilamowitz-Mœllendorf (*U. von*). Aristoteles und Athen, 115.
Wissowa. Voy. *Pauly*.

AFRIQUE.

Baratieri (général *O.*). Mémoires d'Afrique, 1892-1896, 103.
Mille (*Pierre*). Au Congo belge, 103.
Pichon (commandant *J.*). Abd-el-Kader, 97.
Toutée (commandant). Du Dahomé au Sahara; la nature et l'homme, 103.

ALLEMAGNE.

Andler (*Charles*). Le prince de Bismarck, 105.
Giesebrecht (*W. von*). Geschichte der deutschen Kaiserzeit, 372.
Gundlach (*W.*). Deutsche Geschichtsschreibung im Zeitalter der Sæchsischen, Salischen und Staufischen Kaiser, 443.
Hueffer (*G.*). Korveier Studien, 146.
Kaufmann (*G.*). Die Geschichte der deutschen Universitæten, t. II, 384.
Kœhne. Die Wormser Stadtrechtsreformation 1499, 383.
Marcks (*Erich*). Kaiser Wilhelm I, 394.

AMÉRIQUE.

Alden (*G. H.*). New government West of the Alleghanies before 1780, 165.
Bentzon (Mme *Th.*). Nouvelle France et Nouvelle Angleterre, 107.
Hazen (*Ch. D.*). Contemporary american opinion of the French revolution, 163.
Reddaway. The Monroe doctrine, 161.

AUTRICHE-HONGRIE.

Auerbach. Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie, 396.
Helfert (*Al. von*). Der Prager Juni-Aufstand, 1848, 345.

BOHÊME.

Bachmann. Beiträge zur Kunde Bœhm. Geschichtsquellen, 359.
Borbonius. Journal, p. p. *Dvorak*, 358.
Bretholz (*B.*). Geschichte Mæhrens, 349.
— Der Vertheidigungskampf der Stadt Brünn gegen die Schweden, 357.
— Die Tataren in Mæhren, 359.
Comenius (*Jean-Amos*). Correspondance, p. p. *Kvacsala*, 357.
Čelakovský. Codex juris municipalis regni Bohemiae, 358.
Chytil. Vývoj miniaturntho malirství českého, 361.
Čihula. M. Luther a čechové podobojí, 354.
Dvorák. Moravské Snémování, 1848-1849, 345.
Franz. Der Mag. Nikolaus Magni de Jawor, 353.
Friedrich. Kodex Tisnovsky, 359.
Goll (*Iar.*). Fr. Palacký, 344.
Hanuš. Zivot a spisy V. B. Nebeského, 360.
Harant de Polžic. Journal, 1624-1648, p. p. *Menčík*, 359.
Hieke et *Horčička*. Urkundenbuch der Stadt Aussig, 358.
Holický de Sternberk. Correspondance publiée par *Schulz*, 359.
Hostinsky (*Ot.*). Jan Blahoslav a Jan Josquin, 354.
Jakubec. Ant. Marek, 1785-1876, 360.
Klicman. Processus iudiciarius contra Jeronimum de Praga, 353.
Krasl et *Ježek*. Sv. Vojtech, 348.
Krones. Das Cistercienserkloster Saar in Mæhren und seine Geschichtschreibung, 359.
Kvacsala. Voy. *Comenius*.
Lippert (*Jules*). Socialgeschichte Bœhmens in vorhussitischer Zeit, 350.
Lœsch (*Georg*). Joh. Mathesius, 354.
Loserth. Beiträge zur Geschichte der Husitischen Bewegung, 352.
— Der Communismus der Huterischen Brüder, 354.
— Das S. Pauler Formular, 358.
Lützow (comte *Fr.*). Bohemia, 350.
Maršan. Počátky Konst. zivotu v čehach, 345.
Masaryk (*T.-G.*). Havlíček, 345.
Murko (*Mathias*). Deutsche Einflüsse auf die Anfænge der bœhmischen Romantik, 172, 346.
Müller (*Karl*). K. Sigmunds Geleit für Hus, 353.
Neuwirth (*Jos.*). Mittelalterliche Wandgemælde und Tafelbilder der Burg Karlstein, 360.
Novotný. Listy Husovy, 352.
— Husuv glejt, 353.
Palackého (*Fr.*). Spisy drobné, 343.
— Korrespondence, 343.
Pekar. Dejiny Valdstejnského spiknuti, 355.

Pribram. Das Bœhmische Kommerzkollegium, 1648-1748, 350.
Sedlaček (*Aug.*). Hrady, zámky a torze království českého, 350.
Soubies. Histoire de la musique en Bohême, 361.
Studijni nadani, 358.
Svatek (*Jos.*). Dejény čech a Moravy nové doby, 349.
Tadra. Summa cancellariae Caroli IV, 358.
— Acta judiciaria consistorii Pragensis, 358.
— Kulturni Styky čech cizinou, 347.
Toman (*Hugo*). Husitské válečnictvi, 351.
Tomek (*W.-W.*). Dejepis mesta Prahy, 348.
Toužimský. Na usvité nové doby, 345.
Uhlmann (*Paul*). K. Sigmunds Geleit für Hus, 353.
Voigt (*H.-G.*). Adalbert von Prag, 348.
Wellek. Friedrich Svetana, 361.
Winter (*Sig.*). Život cirkevni v čechách, 349.

ÉGLISE, PAPAUTÉ, CROISADE.

Acta Sanctorum. Novembre, t. I et II, 331.
Braunsberger. B. Petri Canisii epistulae et acta, 355.
Consalvi (cardinal *Hercule*). Correspondance avec le prince Clément de Metternich, p. p. *C. van Duerm*, 221.
Duerm (*C. van*). Voy. *Consalvi*.
Haller. Concilium Basiliense, t. II, 153.
Jorga. Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au xve s., 217.
Vacant. Dictionnaire de théologie catholique, 216.

ESPAGNE.

Altamira y Crevea (*Rafael*). Historia y arte; estudios criticos, 223.
Desdevises du Dezert. L'Espagne de l'ancien régime. La société, 159.
Uhagon (*Fr. de*). Ordenes militares, 165.
Vianna (*Antonio*). Documentos para a historia contemporanea. Jose da Silva Calvalho e o seu tempo, 167.

FRANCE.

Baston (abbé). Mémoires, 1803-1818, publiés par *J. Loth* et *Ch. Verger*, 208.
Cartellieri (*Alex.*). Philippe II August, Kœnig von Frankreich, 368.
Cartellieri (*Otto*). Abt Suger von Saint-Denis, 145.
Catalogue des Actes de François Ier, 439.
Chuquet. L'École de Mars, 218.
Cornély. Notes sur l'affaire Dreyfus, 326.
Courson (*Aurélien de*). 1832. Chouans et réfractaires, 95.
Engerand. Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues, 1767-1846, 93.
Garsou (*Jules*). Les créateurs de la légende napoléonienne : Barthélemy et Méry, 95.
Gorce (*Pierre de la*). Histoire du second empire, t. IV, 96.
Gourgaud (général baron). Sainte-Hélène. Journal inédit de 1815 à 1818; avec préface et notes par le vicomte *de Grouchy* et *A. Guillon*, 94.
Grouchy (vicomte *de*). Voy. *Gourgaud*.
Guillon (*Antoine*). Voy. *Gourgaud*.
Hervé de Kerohant. Trente ans de politique, 326.
Guy (*Henri*). Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale, 147.
Holtzmann (*Robert*). Wilhelm von Nogaret, 152.
Jeanroy (*Alfred*) et *Henry Guy*. Chansons et dits artésiens du xiiie s., 147.
Loth (*Julien*). Voy. *Baston*.
Meyer (*Paul*). Voy. *Terralh*.
Montalivet (comte *de*). Fragments et souvenirs, p. p. *G. Picot*, 323.
Musset (*Georges*). Voy. *Réaumur*.
Ollivier (*Émile*). L'empire libéral, t. IV, 96.
Pélissier (*Léon-G.*). Voy. *Pons de l'Hérault*.
Picot (*Georges*). Voy. *Montalivet*.
Pilot de Thorey. Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné, 219.
Pons de l'Hérault. Mémoire aux puissances alliées, p. p. *L.-G. Pélissier*, 218.
Réaumur. Lettres inédites, p. p. *G. Musset*, 440.
Reillinger (*F.*). Une mission diplomatique en octobre 1870, 98.
Richemond (*M. de*). Les savants Rochelais précurseurs de Réaumur, 441.
— La Rochelle à travers les siècles, 441.
Rodocanachi (*E.-P.*). Les derniers temps du siège de la Rochelle, 1628, 156.
— Bonaparte et les Iles ioniennes, 322.
Roserot (*Alph.*). Lettres missives de rois et reines de France, 1527-1575, 218.
Rousset (lieutenant-colonel). Le 4e corps de l'armée de Metz, 98.

Saussure (*Léop. de*). Psychologie de la colonisation française dans ses rapports avec les sociétés indigènes, 324.
Steyert (*André*). Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, 219.
Teilhet de Lamothe (*J.* et *H. du*). Mémoires du lieutenant-colonel Aubin du Teilhet de Lamothe, 94.
Terralh (*Ugo*). Livre-journal, p. p. *P. Meyer*, 217.
Verger (*Ch.*). Voy. *Baston*.
Viard (*Jules*). Documents parisiens du règne de Philippe de Valois, extraits des registres de la chancellerie de France, 440.
Vingtrinier (*E.*). La vie lyonnaise, 219.

ITALIE.

Marmottan (*Paul*). Élisa Bonaparte. Le royaume d'Étrurie, 323.
Rattazzi (Mme). Emilio Castelar, 104.
Tolra. Saint Pierre Orseolo, doge de Venise, 363.

PAYS-BAS.
(BELGIQUE ET HOLLANDE.)

A Godefroid Kurth, 221.
Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans, canonici regularis in Rubea valle prope Bruxellas, 332.
Beaucarne. Histoire de l'abbaye d'Eenaeme, 336.
Beernaert (général *F.*). Fastes militaires des Belges au service de la France, 1789-1815, 338.
Berlière (dom *U.*). Monasticon belge, 336.
— Mélanges d'histoire bénédictine, 337.
Bacha. Le chancelier de Flandre, 329.
Barbier. Histoire du couvent des dominicains de Namur, 336.
Béthune. O. Vredius, 1596-1667, 138.
Biographie nationale de Belgique, 137.
Bois (*A. du*). Les bourgmestres de Bruxelles, 139.
Bormans et *Schoolmeesters*. Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège. Liber officiorum ecclesiae Leodiensis, 127.
Brants (*V.*). Quelques notes sur les théories politiques et les États généraux aux Pays-Bas, 1598, 330.
Brialmont. Les progrès de la défense des États et de la fortification permanente depuis Vauban, 338.
Canegem (abbé *van*). La guerre des Paysans, 135.
Crahay. Coutumes du comté de Looz et de la seigneurie de Saint-Trond, 129.
Crassier (baron *G. de*). Lettres inédites à Bernard de Montfaucon, p. p. *L. Halkin*, 131.
Daris (*G.*). Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège, 336.
Decker (*Th. de*). J.-F. van de Velde de Eximius van Beveren, 1743-1823, 138.
Delaplace. La Belgique sous la domination française, 335.
Delecourt (*J.*). Recueil des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, 3e série, 132.
Demeuldre (*P.*). Fr. Jean Angeli, épisode des conflits entre le clergé séculier et le clergé régulier à Tournai, 334.
Deprez (*V.*). La libération de la Flandre flamingante, par Jacques van Artevelde, 138.
Derie et *Marchal*. Le sénat belge, 330.
Devillers. Chartes du comte de Hainaut en 1200, 127.
— Une députation des États du Hainaut en Espagne, 1572, 133.
Diegerick. Voy. *Müller*.
Duvivier (*Ch.*). Actes et documents anciens intéressant la Belgique, 127.
Even (*E. van*). Onbekende bijzonderheden over de oplichting uit de hoogeschool van Leuven van Philips Willem graf van Buren, 134.
Fredericq (*Paul*). Corpus documentorum inquisitionis hereticae pravitatis Neerlandicae, 333.
Frederichs. L'inquisition à Luxembourg avant et pendant le XVIe siècle, 335.
Froissart's (*Jehan*). Cronyke van Vlænderen, traduit en flamand par *G. Potter van der Loo*; p. p. *N. de Pauw*, 129.
Gaillard (*A.*). L'origine du Grand Conseil et du Conseil privé, 327.
— Le Conseil de Brabant, 328.
Gilliodts van Severen. Coutumes des pays et comté de Flandre. Coutumes de Furnes, 129.
— Notes et documents pour servir à la biographie de Josse de Damhoudere, 138.
Halkin (*L.*). Les prieurés clunisiens belges, 337.
— Dépêches des officiers au service de la France concernant les opérations militaires des armées de Louis XIV en Belgique, 1675, 338.
— Voy. *Crassier*, *Martène*.
Halleville (baron *P. de*). Étude sur le sénat, 331.
Haye (*L. La*). Cartulaire de la commune d'Andenne, 131.

Heins. La Belgique et ses grandes villes au XIXe siècle, 339.
Henry et *Lieroux*. La chambre des représentants (Belgique), 330.
Herbomez (*H. d'*). Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, 127.
— Philippe le Bel et les Tournaisiens, 127.
Hock. Études sur quelques campagnes de J. César dans la Gaule-Belgique, 337.
Houtte (*H. van*). Les kerels de Flandre, 339.
Hubert (*Eug.*). La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIe s., 330.
Hymans (*P.*). La politique de Frère Orban, 139.
— et *Delcroix* (*A.*). Histoire parlementaire de la Belgique, 137.
Kerchove de Denterghem (*O. de*). Les préliminaires de la révolution belge en 1830, 137.
Kindere (*L. van der*). Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge, 132.
— Les tributaires ou serfs d'église en Belgique au moyen âge, 327.
Kurth (*G.*). Le comte Immon, 138.
— Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert, 332.
— La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France, 340.
Lameere. Recueil des ordonnances des Pays-Bas, 2e série, 131.
— Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas, 328.
— L'origine du Grand Conseil ambulatoire et du Conseil privé, 328.
Landtsheere. Le dossier d'un Brigand, 136.
Linden (*H. van der*). Les gildes marchands dans les Pays-Bas au moyen âge, 329.
Marchal (*E.*). La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge, 340.
Marez (*G. des*). Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge, 338.
Marneffe (*E. de*). La principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle, 130.
Martène (*dom E.*). Correspondance avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois, p. p. *Halkin*, 131.
Müller (*P.-L.*) et *Diegerick* (*A.*). Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, 130.
Mulder (*J.*). L'exécution des placards sur la foi et la résistance belgique à l'inquisition à Anvers, 334.
Muyldermans. Sans-Culot en Brigand, 135.
Noessen. Franciscaansch Vlaanderen, 337.
Nuvez. La bataille des Éperons-d'Or, 337.
Opdebeek. La guerre des Paysans, 136.
Pallemaerts. Beknopte geschiedenis der Boerenkrijgs, 136.
Paquier (*de*). L'abbaye de Solières, 336.
Pattijn. Uit de herinneringen van een vlaamschen Brigand, 136.
Pauw (*N. de*). La cour d'appel de Gand depuis cinq siècles, 329.
— Voy. *Froissart*.
Pirenne (*H.*). Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel, 1249-1272, 128.
— Documents relatifs à l'histoire de la Flandre pendant la première moitié du XIVe siècle, 128.
— Geschichte Belgiens, t. I, 375.
Potter (*F. de*). Onder het Schrikbewind, 136.
Potter van der Loo. Voy. *Froissart*.
Poullet. Les premières années du royaume des Pays-Bas, 136.
Ratazzi (Madame). La petite reine (Wilhelmine de Hollande), 104.
Rees (*A. de*). De Boerenkrijg te Mechelen in 1798, 136.
Robyns. De Brigands van 1798, 136.
Rœrsch (*A.*). Correspondance inédite de Jean van Loo, abbé d'Eversham, 130.
Rouen. L'armée belge, 338.
Schoolmeesters. Voy. *Bormans*.
Scott (*E.*) et *Gilliodts van Severen*. Le Cotton ms. Galba, B I, 128.
Sevens. De Boerenkrijg in het voormalig department der Lein, 136.
Sluys. L'enseignement en Belgique sous le régime français, 333.
Stroobant. Le château de Turnhout, 341.
Thys (*A.*). La persécution religieuse en Belgique, 1798-1799, 335.
Tillière. Histoire de l'abbaye d'Orval, 336.
Vannerus. Le siège de Luxembourg de 1684, 338.
Wauters (*Alph.*). André Vesale, 138.
— La grand'place de Bruxelles, 341.

PÉNINSULE DES BALKANS.

Drandar (*A.-G.*). Les événements politiques en Bulgarie depuis 1876, 173.
Lamouche. Péninsule balkanique, 377.

ROYAUME-UNI.

Airy (*Osmond*). Voy. *Burnet*.
Burnet. History of my own time, par O. Airy, 176.
Dodge (*W. Ph.*). Piers Gaveston, 373.

Gardiner (*S. R.*). What Gunpowder plot was, 391.
Harris (Mlle *M. D.*). A history of Coventry, 222.
Kirby. Register of bishop William Wykeham, 223.
Liebermann. Gesetze der Angelsachsen, 222.
Lonchay. La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 134.
Matzke. Lois de Guillaume le Conquérant, 444.
Pike (*G. H.*). Oliver Cromwell and his times, 223.
Round (*J. H.*). The commune of London and other studies, 445.
Searle (*George*). Anglo-saxon bishops, kings and nobles, 443.
Thureau-Dangin (*Paul*). La renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle : Newman et le mouvement d'Oxford, 106.

SUISSE.

Becker (*F.*). Die erste Schlacht bei Zürich, 1799, 448.
Bernoulli. Die Sagen von Tell und Stauffacher, 447.
Gremaud (abbé). Documents relatifs à l'histoire du Vallais, t. VIII, p. p. *Holder*, 448.
Jecklin. Calvenfeier, 1499, 1799, 1899, 448.
Meyer (*W.*). Die zweite Schlacht bei Zürich, 1799, 448.
Muyden (*B. van*). Histoire de la nation suisse, 448.
Tatarinoff. Die Betheiligung Solothurns am Schwabenkriege bis 1499, 448.
Wackernagel (*Rud.*). Urkundenbuch der Stadt Basel, 447.
Zeller-Werdmüller. Aus zeitgenössischen Aufzeichnungen und Briefen, 448.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliotheca hagiographica graeca, 331.
Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, 332.
Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis, 331.
Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saec. XVI°, qui asservantur in bibliotheca nationali Parisiensi, 331.
Omont. Catalogue général des manuscrits français. Nouvelles acquisitions françaises, 219.

GÉOGRAPHIE.

Kiepert (*Henri*). Formae orbis antiqui, 109.
— Specialkarte vom westlichen Kleinasien, 110.
Raveneau. Annales de géographie. Bibliographie annuelle, 440.
Schrader. Atlas de géographie historique, 326.
Sieglin (*W.*). Voy. *Spruner-Menke*.
Spruner-Menke. Atlas antiquus, nouv. éd. par *W. Sieglin*, 110.

SOCIOLOGIE.

Bérenger (*Henry*). La France intellectuelle, 99.
Bonnet (*A.*). Voy. *Labriola*.
Brenier de Montmorand. La société française contemporaine, 99.
Darmstædter (*Paul*). Die Befreiung der Leibeigenen, 387.
Destrée (*J.*) et *E. van der Velde*. Le socialisme en Belgique, 339.
Durckheim. L'année sociologique, 2e année, 102.
Eichthal (*Eug. d'*). Socialisme et problèmes sociaux, 101.
Jaurès (*Jean*). Action socialiste, 100.
Labriola (*Antonio*). Socialisme et philosophie, traduit par *A. Bonnet*, 102.
Rambaud (*Joseph*). Histoire des doctrines économiques, 101.
Seilhac (*Léon de*). Les congrès ouvriers en France, 1876-1897, 100.
Velde (*E. van der*). Voy. *Destrée*.
Vigouroux (*Louis*). La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord, 107.
Witte (*P. de*). De geschiedenis van Vooruit, 339.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

A. Bourguet. Le duc de Choiseul et l'Angleterre. La mission de M. de Bussy à Londres 1
A. Luchaire. Saint Bernard 225
F. Rabbe. Une société secrète catholique au XVIIe siècle. . . 243

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

P. Bonnefon. Un mémoire inédit de Dumouriez sur l'état de l'Europe en 1773 42
A. Brette. Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française . . 62, 303
L. Gallois. Les *Grundkarten* d'Allemagne 89
Petit-Dutaillis et G. Monod. Une nouvelle théorie sur la condamnation de Jean Sans-Terre 33

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne et Autriche. Travaux relatifs à l'histoire grecque, 1886-1896, par Ad. Bauer 108
Belgique, par Eug. Hubert 123, 327
Bohême, par I. Goll 342
France, par A. Lichtenberger et G. Monod 93, 319

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. F. Des Robert 139
— M. Paul Marmottan 141
— H. Hueffer (à propos de l'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt) 141

Le Congrès international d'enseignement supérieur en 1900 . 433

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. H. Alden. New government West of the Alleghanies before 1780. (**Seignobos.**) 165

Pages

B. Auerbach. Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie. (**É. Bourgeois.**) 396
E. Baasch. Die Hansestædte und die Barbaresken. (**E. Castelot.**) 390
Blass. Aristotelis Πολιτεία Ἀθηναίων. (**Ch. Lécrivain.**) . . . 143
Burnet. History of my own times. (**Ed. Sayous.**) 158
Al. Cartellieri. Philipp II August, Kœnig von Frankreich. (**A. Luchaire.**) 368
O. Cartellieri. Abt Suger von Saint Denis. (**A. Molinier.**) . 145
P. Darmstædter. Die Befreiung der Leibeigenen. (**H. Sée.**) . 387
G. Desdevises du Dezert. L'Espagne de l'ancien régime. La Société. (**H. Léonardon.**) 159
A.-D. Drandar. Les événements politiques en Bulgarie depuis 1876. (**P. Pisani.**) 173
R. Eberstadt. Magisterium und Fraternitas. (**H. Pirenne.**) . 365
R. S. Gardiner. What Gunpowder plot was. (**D. Pasquet.**) . 391
W. von Giesebrecht. Geschichte der deutschen Kaiserzeit. (**G. Blondel.**) 372
H. Guy. Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale. (**Funck-Brentano**). 147
Haller. Concilium Basiliense, t. II. (**J. Guiraud.**) 153
Ch. D. Hazen. Contemporary american opinion of the french Revolution. (**Seignobos.**) 163
R. Holtzmann. Wilhelm von Nogaret. (**Funck-Brentano.**) . 152
G. Hueffer. Korveier Studien. (**A. Molinier.**). 146
A. Jeanroy et H. Guy. Chansons et dits artésiens du xiiie s. (**Funck-Brentano.**). 147
G. Kaufmann. Die Geschichte der deutschen Universitæten. Vol. II. (**G. Blondel.**) 384
F. Knoke. Das Caecina-Lager bei Mehrholz. (**Ch. Lécrivain.**) 143
C. Kœhne. Die Wormser Stadtrechtsreformation 1499. (**H. Pirenne.**) 383
F. Kurze. Einhard. (**A. Molinier.**) 144
L. Lamouche. Péninsule balkanique. (**A.-D. Xénopol.**). . . 399
E. Marcks. Kaiser Wilhelm I. (**A. Guilland.**). 394
M. Murko. Deutsche Einflüsse auf die Anfænge der Bœhmischen Romantik. (**L. Leger.**) 172
H. Pirenne. Geschichte Belgiens, t. I. (**P. Fredericq.**) . . 375
W. F. Reddaway. The Monroe doctrine. (**R. de K.**) . . . 161
E.-P. Rodocanachi. Les derniers temps du siège de la Rochelle. 156
H. Tolra. Saint Pierre Orseolo, doge de Venise. (**J. Guiraud.**). 363
F. de Uhagon. Ordenes militares. (**Desdevises du Dezert.**). 165
A. Vianna. Documentos para a historia contemporanea. (**Id.**). 167

Pages

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin) 426
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) 198, 426
3. Archiv für Frankfurts Geschichte 198
4. Deutsche Rundschau 425
5. Gœttingische gelehrte Anzeigen 421
6. Hermes 196
7. Historisches Jahrbuch 421
8. Historisch-politische Blætter f. d. kathol. Deutschland. 198, 423
9. Jahrbuch d. k. deutschen archæolog. Instituts . . . 196
10. Mittheilungen d. h. Vereins der Pfalz 199
11. Mittheilungen d. k. deutschen archæol. Instituts . . 196
12. Neue Jahrbücher f. d. classische Alterthum 197, 422
13. Neues Archiv 422
14. Neues Lausitzisches Magazin 199
15. Nord und Süd 197, 425
16. Philologus 422
17. Preussische Jahrbücher 198, 425
18. Rheinisches Museum für Philologie 422
19. Westdeutsche Zeitschrift 199
20. Zeitschrift d. Bergischen Geschichtsvereins 200
21. Zeitschrift d. d. Palæstina-Vereins 424
22. Zeitschrift d. Gesellschaft f. Geschichte Freiburg . . 200
23. Zeitschrift d. Harzvereins f. Geschichte. 200
24. Zeitschrift für die deutsche Philologie 423
25. Zeitschrift für deutsches Alterthum. 197
26. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 427
27. Zeitschrift für katholische Theologie. 424
28. Zeitschrift für Kirchengeschichte. 424
29. Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft . . 425
30. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie 424

ANGLETERRE.

1. The Athenaeum. 202, 428
2. The Contemporary Review. 430
3. Edinburg Review 205
4. The English historical Review. 203
5. The Nineteenth Century. 206, 430
6. Quarterly Review. 206

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Akademie der Wissenschaften (Vienne) 201

Pages
2. Archiv des Vereins f. Siebenbürg. Landeskunde . . 427
3. Blætter des Vereins f. Niederœsterreich 427
4. Mittheilungen d. Instituts f. œsterreich. Geschichtsf. . 428
5. Mittheilungen d. k. Kriegsarchivs 436
6. Mittheilungen f. d. Gesch. d. Deutschen in Böhmen . 202

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. 417
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique. . . 418
3. Annales de l'Académie royale d'archéologie 193
4. Annales de la Société historique de Tournai 420
5. Annales du Cercle archéologique de Termonde . . . 419
6. Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. . 420
7. Annales du Cercle hutois des sciences 420
8. Archives belges. 194
9. Bulletin de l'Académie royale d'archéologie 194
10. Bulletin de l'Académie royale des sciences 195
11. Bulletin de la Commission d'histoire 414
12. Bulletin de la Société d'histoire de Gand 414
13. Bulletin du Cercle archéologique de Malines 420
14. Le Musée belge. 414
15. Le Muséon et la Revue des Religions 419
16. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 418
17. Revue de Belgique. 415
18. Revue de l'Instruction publique 416
19. Revue de l'Université de Bruxelles 417
20. Revue générale de Belgique 415

ESPAGNE.

1. Boletin de la r. Academia de la historia 213
2. Revista critica de historica y literatura. 214

ÉTATS-UNIS.

1. The Nation 430

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 190, 411
2. Académie des sciences morales et politiques 190, 411
3. L'Ami des monuments et des arts 186
4. Annales de Bretagne 412
5. Annales de Géographie 184
6. Annales de l'Est 191
7. Annales des sciences politiques 184
8. Annales du Midi 192
9. Le Bibliographe moderne 187
10. Bibliothèque de l'École des chartes 404
11. Bulletin critique 182, 401

Pages
12. Bulletin de correspondance hellénique 406
13. Bulletin de littérature ecclésiastique (Toulouse) . . . 186
14. Bulletin d'histoire ecclésiastique (Valence). 412
15. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne . . 192,412
16. La Correspondance historique et archéologique . . . 181,401
17. Le Correspondant 187,409
18. Études publiées par des PP. de la Compagnie de Jésus. 188,410
19. Journal des Savants 182,402
20. Journal des sciences militaires. 408
21. Mélanges d'archéologie et d'histoire 406
22. Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc . . 412
23. Le Moyen Age 182
24. Nouvelle Revue historique de droit 184,407
25. Polybiblion 183,402
26. La Province du Maine 192
27. La Révolution française 181,405
28. Revue africaine. 413
29. Revue archéologique 185,406
30. Revue archéologique du Berry. 413
31. Revue celtique 407
32. Revue critique d'histoire et de littérature 183, 403
33. Revue d'Auvergne 192
34. Revue de Champagne et de Brie 193
35. Revue de Gascogne 193,413
36. Revue de géographie 409
37. Revue de l'Agenais 192,413
38. Revue de l'Histoire des religions 407
39. Revue de l'Orient chrétien 186,408
40. Revue de Paris 188,410
41. Revue de Saintonge et d'Aunis 193
42. Revue des Bibliothèques. 409
43. Revue des Deux-Mondes. 189
44. Revue des Études anciennes 185
45. Revue des Études historiques 401
46. Revue des Questions historiques 179
47. Revue d'histoire diplomatique. 181
48. Revue d'histoire et de littérature religieuses 408
49. Revue historique et archéologique du Maine 193,414
50. Revue maritime 187,409
51. Revue militaire 187,408
52. Société archéologique de Tarn-et-Garonne. 191
53. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 191,411
54. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 191,411
55. Société des Antiquaires de l'Ouest 191
56. Société des Sciences historiques de l'Yonne 192
57. Société nationale des Antiquaires de France 190

Pages

ITALIE.

1. Archivio della Società romana di storia patria . . . 431
2. Archivio storico italiano. 206
3. Archivio storico lombardo 207
4. Archivio storico per le provincie napoletane 208, 431
5. Archivio storico siciliano 209
6. Deputazione di storia patria per le prov. di Romagne . 209
7. Nuovo archivio veneto 210, 431
8. Rivista storica italiana 210
9. Studi storici 212, 432

LUXEMBOURG.

1. Ons Hemecht 420

SUISSE.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse 414
2. Bollettino storico della Svizzera italiana 212

Chronique et Bibliographie 216, 435
Index bibliographique 449
Erratum. 224, 448

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
Cicéron, de Orat., II, 15.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-ONZIÈME

II. — Novembre-Décembre 1899.

SOMMAIRE.

Achille Luchaire, de l'Institut. Saint Bernard.

Fr. Rabbe. Une société secrète catholique au XVIIe siècle : les Annales de la Compagnie du saint-sacrement.

A. Brette. Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française. *Suite et fin.*

Bulletin historique : France. Nécrologie (J. Flammermont, Étienne Charavay) et Publications nouvelles, par G. Monod, de l'Institut. — Belgique. *Deuxième article*, par Eug. Hubert. — Bohême, 1895-1898, par I. Goll.

Le Congrès international d'enseignement supérieur en 1900.

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)

Publications périodiques et Sociétés savantes.

Chronique et Bibliographie.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE.

142

Renouvellement d'abonnement du 1er Janvier 1900

Cette livraison étant la dernière de l'année 1899, nous prions ceux de nos abonnés qui désirent se réabonner pour l'année 1900, de nous adresser leur renouvellement par l'intermédiaire de leur libraire ou du bureau de poste.— Tout abonné qui ne nous aura pas envoyé pour le [illegible]mbre un avis contraire recevra par l'intermédiaire de la poste une [illegible] montant de son abonnement pour 1900.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

H. Tolra. Saint-Pierre Orseolo, doge de Venise. (**Jean Guiraud.**)
B. Ebersstadt. Magisterium und Fraternitas. (**H. Pirenne.**)
Al. Cartellieri. Philipp II August, Kœnig von Frankreich. (**A. Luchaire.**)
W. von Giesebrecht. Geschichte der deutschen Kaiserzeit. Vol. VI. (**G. Blondel.**)
H. Pirenne. Geschichte Belgiens. Vol. I. (**P. Fredericq.**)
O. Kœhne. Die Wormser Stadtrechtsreformation 1499. (**H. Pirenne.**)
G. Kaufmann. Die Geschichte der deutschen Universitæten. Vol. II. (**G. Blondel.**)
P. Darmstædter. Die Befreiung der Leibeigenen. (**H. Sée.**)
E. Baasch. Die Hansestædte und die Barbaresken. (**E. Castelot.**)
R. S. Gardiner. What Gunpowder plot was. (**D. Pasquet.**)
E. Marcks. Kaiser Wilhelm I. (**A. Guilland.**)
B. Auerbach. Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie. (**Émile Bourgeois.**)
L. Lamouche. Péninsule balkanique. (**A.-D. Xénopol.**)

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

L. Auvray. Les négociations de la paix de San Germano entre Frédéric II et Grégoire IX (1229-1230), d'après de nouveaux documents.
Paul Fabre. Les patrimoines de l'Église romaine avant Charlemagne.
E. Glasson, membre de l'Institut. Le rôle politique du Conseil souverain d'Alsace.
Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
H. Hauser. Correspondance d'un agent genevois en France sous François Ier, 1546.
H. Hueffer. Notes et documents sur la campagne de Souvarov en Suisse en 1799.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
P. Matter. La Prusse au temps de Bismarck.
G. Monod, de l'Institut. La légende de la Loi Salique et la succession au trône de France au XIVe siècle.
G. de Nouvion. Talleyrand, prince de Bénévent.
Ch. E. Œlsner. Fragments de mémoires relatifs à la Révolution française, publiés par **Alfred Stern.**
L.-G. Pélissier. Sur quelques épisodes de l'expédition de Charles VIII en Italie.
F.-T. Perrens, de l'Institut. Le premier abbé Dubois. Épisode d'histoire religieuse et diplomatique, d'après des documents inédits.
R. Poupardin. Les grandes familles comtales à l'époque carolingienne.
G. Weil. Les républicains sous la Restauration.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

LA REVUE HISTORIQUE

PARAIT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORME TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie Félix Alcan, Paris.
Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan). Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.

Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Bordeaux — Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris.

3e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris.

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS.

Prix des Billets : 1re classe, **163** fr. **50** c.; 2e classe, **122** fr. **50** c.

EXCURSIONS en TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la ligne de Saint-Nazaire au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re *classe* : **86** *francs*. — 2e *classe* : **63** *francs*. — DURÉE : **30 Jours.**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande**, et retour à **Paris**, *via* **Blois** ou **Vendôme**, ou par **Angers** et **Chartres**, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre **Nantes** et **Saint-Nazaire** peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de **10** jours, moyennant payement, pour chaque période, d'un supplément de **10** °/₀ du prix du billet.

2e ITINÉRAIRE

1re *classe* : **54** fr. — 2e *classe* : **41** fr. — DURÉE : **15 Jours.**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais**, et retour à **Paris**, *via* **Blois** ou **Vendôme**.

Facilités données aux voyageurs partant de Paris pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans.

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, dans le but de faciliter aux Parisiens les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, vient de soumettre à l'Administration supérieure la proposition d'émettre des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes, dans les conditions suivantes :

Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 300 kilomètres au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'*un mois*, non compris le jour du départ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le payement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 juillet au 1er octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1er novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 novembre au plus tard.

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris, l'Allemagne et la Russie.

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures.
(Par le Nord-Express, en 17 heures.)

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir.
Départs de Berlin, à 1 h. 5, 10 h. et 11 h. 55 du soir.

Quatre express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 13 heures.

Départs de Paris, à midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 h. du soir.
Départs de Francfort, à 8 h. 25 du matin, 5 h. 50 et 11 h. 5 du soir et 1 h. du matin.

Deux express sur Saint-Pétersbourg, trajet en 56 heures.
(Par le Nord-Express, en 46 heures.)

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 h. du soir.
Départs de Saint-Pétersbourg, à midi et 8 h. 30 du soir.

Deux express sur Moscou, trajet en 62 heures.

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 du soir.
Départs de Moscou, à 5 h. 15 et 10 h. 30 du soir.

Nord-Express.

Les Mercredi et Samedi de chaque semaine un train de luxe *Nord-Express* circule de Paris et Calais à Berlin et Saint-Pétersbourg.

Aller. — Départ les mercredis et samedis de Paris, à 1 h. 55 soir et de Calais à 2 h. 37 soir. Arrivée à Berlin les jeudis et dimanches à 8 h. matin, à Saint-Pétersbourg les vendredis et lundis, à 2 h. 50 soir.

Retour. — Départ de St-Pétersbourg les samedis et mercredis, à 6 h. du soir. Départ de Berlin les dimanches et jeudis, à 11 h. soir. Arrivée les lundis et vendredis, à Paris, à 4 h. soir et à Calais, à 3 h. 25 soir.

Services directs entre Paris et Bruxelles.

(Trajet en 5 heures.)

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.
Départs de Bruxelles à 8 h. et 8 h. 57 du matin, 1 h. et 6 h. 4 du soir et minuit 15.
Wagon-salon et *wagon-restaurant* aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 8 h. du matin.
Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 4 du soir.

Paris à Londres (Viâ Calais ou Boulogne).

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens, trajet en 7 heures, traversée en 1 heure.

Départs de Paris : *viâ* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir; — *viâ* Boulogne-Folkestone : 10 h. 30 du matin et 3 h. 45 du soir.
Départs de Londres : *viâ* Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 9 h. du soir; — *viâ* Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin et 2 h. 45 du soir.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS DE BAINS DE MER AU DÉPART DE PARIS

Valables 33 jours, non compris le jour du départ

avec prolongation facultative moyennant le paiement d'une surtaxe

Délivrés du samedi, veille de la fête des Rameaux, jusqu'au 31 octobre.

SECTION 1re. — Billets ne donnant pas le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

GARES de départ à Paris.	GARES D'ARRIVÉE sur le réseau de l'État.	ITINÉRAIRES	PRIX DES BILLETS (Aller et retour compris). 1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.
Montparnasse ou Austerlitz	Royan	Par toute voie État *viâ* Chartres et Saumur ou par Tours-transit.	71,30	52,40	38,10
	La Tremblade		74,25	54,20	39 »
	Le Chapus		67,20	49,10	35 »
	Le Château-quai (Ile d'Oléron)		68,70	50,60	36,20
	Marennes		66,25	48,35	34,50
	Fouras		63,90	46,50	33,20
	Châtelaillon		62,35	46,10	32,40
	Angoulins-sur-Mer		61,80	45,70	32,15
	La Rochelle		61,10	45,10	31,80
	Les Sables-d'Olonne		62,60	46,30	32,55
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie		64,55	46,55	32,70
Montparnasse ou Saint-Lazare	Challans	Les voyageurs pour ces stations peuvent s'arrêter 48 h. à NANTES soit à l'aller soit au retour.	63,35	44,65	31,35
	Bourgneuf		58,50	42,90	30,10
	Les Moutiers		58,50	43,30	30,40
	La Bernerie		58,50	43,55	30,60
	Pornic		58,80	44,30	31,15
	Saint-Père-en-Retz		58,50	43,30	30,65
	Paimbœuf		59,05	43,30	30,80

SECTION 2e. — Billets donnant le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

GARES de départ à Paris.	GARES D'ARRIVÉE sur le réseau de l'État.	ITINÉRAIRES	PRIX DES BILLETS (Aller et retour compris). 1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.
Montparnasse ou Austerlitz	Royan	Faculté d'arrêter entre CHARTRES ou TOURS et la station balnéaire.	80,65	61,20	43,50
	La Tremblade		83,80	63,30	44,55
	Le Chapus		77,05	58,20	40 »
	Le Château-quai (Ile d'Oléron)		78,55	59,70	41,20
	Marennes		76,10	57,50	39,45
	Fouras		73,75	55,75	37,90
	Châtelaillon		71,95	55,25	37,05
	Angoulins-sur-Mer		71,35	54,75	36,70
	La Rochelle		70,50	54,20	36,30
	Les Sables-d'Olonne		72,25	56,95	37,20
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie		74,50	57,30	37,35

BILLETS DE BAINS DE MER AU DÉPART DES GARES AUTRES QUE PARIS.

Depuis le samedi, veille de la fête des Rameaux, jusqu'au 31 octobre suivant, le réseau des chemins de fer de l'État délivre, au départ de toutes ses gares, des billets à prix réduits dits « billets de bains de mer », valables pendant 33 jours, non compris le jour de la délivrance.

La validité de ces billets peut être prolongée de 20, 40 ou 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10, 20 ou 30 0/0 du prix primitif.

Les billets de bains de mer sont délivrés pour les destinations suivantes :

Royan, La Tremblade, Le Chapus, Le Château-Quai (Ile d'Oléron), Marennes, Fouras, Châtelaillon, Angoulins, La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, St-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, Les Moutiers, La Bernerie, Pornic, St-Père-en-Retz et Paimbœuf.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE TOUTE GARE A TOUTE GARE

Il est délivré, tous les jours, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'État et pour tous les parcours sur ce réseau, des billets d'aller et retour à prix réduits.

Les coupons de retour sont valables : 1° pour les trajets jusqu'à 100 kilomètres, le jour de l'émission, le lendemain et le surlendemain jusqu'à minuit ; 2° pour les trajets de plus de 100 kilomètres, un jour de plus par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

La durée de validité des billets d'aller et retour peut, à deux reprises, être prolongée de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Exceptionnellement, les voyageurs ayant à effectuer un trajet d'au moins 300 kilom. (600 kilom. aller et retour), peuvent, moyennant un supplément de 1 fr. en 1re classe, 0 fr. 75 en 2e classe et 0 fr. 50 en 3e classe, se faire délivrer un billet spécial (dit billet d'arrêt), leur donnant le droit de s'arrêter à deux gares intermédiaires. Les arrêts peuvent avoir lieu, au choix des voyageurs, soit tous les deux au retour, soit l'un à l'aller et l'autre au retour.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer par ses gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) des billets d'aller et retour pour l'Ile de Jersey.

Ces Billets sont valables un mois (non compris le jour de la délivrance) et peuvent être prolongés d'un nouveau mois moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0.

Leurs prix sont fixés comme suit :

1. *Par Granville (toute l'année).*

1re classe, **67** fr. **80** ; 2e classe, **44** fr. **75** ; 3e classe, **33** fr. **50**

2. *Par Granville et Saint-Malo (toute l'année).*

1re classe, **73** fr. **85** ; 2e classe, **49** fr. **60** ; 3e classe, **37** fr. **45**

Avec excursion au Mont-Saint-Michel.

Itinéraire : Granville, Jersey, Saint-Malo, Mont-Saint-Michel, ou inversement.

PARIS A LONDRES

Viâ **Rouen, Dieppe et Newhaven** (par la Gare **SAINT-LAZARE**).

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) **et toute l'année.**

Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :	
1re classe	43f 25	1re classe	72f 75
2e classe	32 »	2e classe	52 75
3e classe	23 25	3e classe	41 50

Départs de Paris (St-Lazare)		10 h. m.	9 h. soir.	Départs de Londres	London Bridge	10 h. mat.	9 h. soir
Arrivées à Londres	London Bridge	7 h. soir.	7 h. 40 m.		Victoria	10 h. mat.	8 h. 50
	Victoria	7 h. soir.	7 h. 50 m.	Arrivées à Paris (St-Lazare)		6 h. 55 s.	7 h. 15 m

Des VOITURES A COULOIR (W.-C. toilette, etc.)

SONT MISES EN SERVICE

Dans les trains de marée de jour entre PARIS et DIEPPE.

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, des petits **Guides-Indicateurs** du service de Paris à Londres.

AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ

DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR

(Grandes lignes)

Faculté de prolongation de ces Billets

Depuis le 15 mars, la validité des billets *Aller et retour* (grandes lignes) est portée pour les parcours inférieurs à 31 kilomètres, de **Un à Deux jours** ; ce qui est également la durée fixée pour les coupures de 31 à 125 kilomètres.

Les coupures de	126 à 250	kilomètres sont valables	3	jours.
— de	251 à 400	— —	4	—
— de	401 à 500	— —	5	—
— de	501 à 600	— —	6	—
— au-dessus de	600	— —	7	—

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du billet.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Voyages circulaires en Italie

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle aux voyageurs qu'elle met à leur disposition pendant toute l'année de nombreuses combinaisons qui permettent d'effectuer des excursions variées à des prix très réduits au nord des Alpes (parcours en dehors de l'Italie) et au sud des Alpes (parcours italiens).

Les billets circulaires qui sont valables pendant 60 jours permettent, soit au départ de Paris (*viâ* Troyes-Belfort), soit au départ des principales gares situées sur l'itinéraire, de faire des excursions en Italie dans des conditions très économiques.

Les billets de 2e classe sont valables par les trains rapides, au nombre de deux par jour dans chaque sens, qui mettent Bâle à environ 9 heures de Paris.

Entre Paris et Bâle ces trains sont composés de voitures de 1re et de 2e classes à intercirculation et à water-closet. Les voyageurs sont admis dans ces voitures sans avoir à payer de supplément.

Les trains de jour comprennent un wagon-restaurant, ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie internationale des Wagons-Lits et une voiture directe de 1re classe entre Paris et Milan.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont contenus dans le Livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Services les plus directs entre Paris et Francfort-sur-Mein

La Compagnie des chemins de fer de l'Est rappelle au public que les services les plus directs et les plus rapides entre Paris et Francfort-sur-Mein sont assurés par la voie de Pagny-sur-Moselle-Metz et par celle d'Avricourt-Carlsruhe.

Voie de Pagny-sur-Moselle-Metz.

ALLER		VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE	VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE ET WAGONS-LITS
Paris	*Départ.*	8 h. 30 matin.	8 h. 25 soir.
Metz	*Départ.*	4 h. 20 soir.	5 h. 25 matin.
Francfort-sur-Mein	*Arrivée.*	10 h. 42 soir.	11 h. 28 matin.

RETOUR		VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE	VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE ET WAGONS-LITS
Francfort-sur-Mein	*Départ.*	8 h. 25 matin.	3 h. 48 soir.
Metz	*Départ.*	3 h. 42 soir.	Minuit 52.
Paris	*Arrivée.*	10 h. 35 soir.	9 h. 10 matin.

Durée du trajet : *treize heures environ.*

En effectuant le trajet entre Paris et Carlsruhe par l'Express-Orient, *viâ* **Avricourt-Strasbourg,** on atteint Francfort-sur-Mein *en douze heures :*

Paris	*Dép.*	7 h. 10 soir.	Francfort-s.-Mein	*Dép.*	8 h. 10 soir.
Carlsruhe	*Arr.*	5 h. matin.	*viâ* Schwetzingen.		
	Dép.	5 h. 10 mat.	Carlsruhe	*Arr.*	10 h. 37 soir.
viâ Schwetzingen.				*Dép.*	10 h. 44 soir.
Francfort-s.-Mein	*Arr.*	8 h. 29 mat.	Paris	*Arr.*	7 h. 25 mat.

NOTA. — Le nombre de places étant limité dans les trains d'Orient, les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ces trains doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie pour le trajet simple entre Paris et Carlsruhe est de 17 fr. 45.

REPRÉSENTATIONS D'OBERAMMERGAU

Nous sommes informés que les célèbres représentations de la *Passion* qui, depuis plus de deux siècles, ont lieu tous les dix ans à Oberammergau (Bavière), auront un éclat extraordinaire en 1900. De Paris à Munich on a, par le train d'Orient ou par les express ordinaires, des communications excellentes. On pourra en 1900, après avoir vu l'Exposition de Paris, faire un voyage des plus intéressants en visitant Bayreuth, Munich, Oberammergau, les châteaux du roi Louis II et les magnifiques Alpes bavaroises.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET BALNÉAIRES

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne

ARCACHON, BIARRITZ, LUCHON, SALIES-DE-BÉARN

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** 0/0 suivant le nombre des personnes, sont délivrés, toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans et du Midi, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Adge (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Aix-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Capbreton), Lalouque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades, (Molitg), Quillan (Ginolles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Flour (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussal-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** jours (non compris les jours de départ et d'arrivée).

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et en 3e classe sur les prix du tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations des réseaux de l'État, d'Orléans et du Midi pour les mêmes stations hivernales et balnéaires que ci-dessus.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Cette durée peut être prolongée d'une ou deux périodes de 10 jours, moyennant payement, pour chacune d'elles, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet d'aller et retour.

NOTA. — La demande de ces billets doit être faite 3 jours au moins avant celui du départ.

Un Livret indiquant en détail les prix et les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions ci-dessus est envoyé *franco* à toute personne qui en fait la demande à la Compagnie du Midi. Cette demande peut être adressée, soit au bureau commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris, soit au bureau des tarifs, rue de la Gare, à Bordeaux.

CHEMIN DE FER

DE

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à Coupons combinables

SUR LE RÉSEAU P.-L.-M.

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou de famille pour effectuer sur ce réseau, en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces billets comportent des réductions très importantes qui atteignent, pour les billets de famille, 50 0/0 du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1500 kilomètres; 45 jours de 1501 à 3000 kilomètres; 60 jours pour plus de 3000 kilomètres.

Faculté de prolongation de 15, 23 ou 30 jours suivant les cas, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix total du carnet pour chaque prorogation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte, 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à 3 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

N. B. — Les carnets délivrés aux conditions de ce tarif sont constitués par une série de coupons reproduisant complètement l'itinéraire demandé par le voyageur, chacun des coupons servant de billet pour le parcours correspondant. Cette mesure dispense les voyageurs de passer au guichet avant le départ et leur permet de sortir de la gare sans autre formalité que la remise à la sortie du coupon correspondant au parcours effectué.

Relations directes entre Paris et l'Italie

(*viâ Mont-Cenis*).

Billets d'aller et retour de Paris à Turin, à Milan, à Gênes et à Venise

(*viâ Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane*).

Prix des billets	Turin 1re classe,	148.50	2e classe,	106.75	Validité : 30 jours.
	Milan —	166.90	—	119.45	
	Gênes —	169.45	—	123.80	
	Venise —	221.15	—	157.35	

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris-Lyon et dans les bureaux succursales. La validité des billets d'aller et retour Paris-Turin est portée gratuitement à 60 jours lorsque les voyageurs justifient avoir pris à Turin un billet de voyage circulaire italien. — D'autre part, la durée de validité des billets aller et retour Paris-Turin peut être prolongée d'une période unique de 15 jours moyennant le paiement d'un supplément de 14 fr. 85 en 1re classe et de 10 fr. 70 en 2e classe.

Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours. Franchise de **30** *kilogrammes de bagages sur le parcours P.-L.-M.*

Trajet rapide de Paris à Turin et à Milan, sans changement de voiture.

FÉLIX ALCAN, Éditeur, 108, Boulevard Saint-Germain. PARIS

BIBLIOTHÈQUE Scientifique Internationale

93 volumes parus
LA PLUPART ILLUSTRÉS

Prix de chaque volume cartonné à l'anglaise. 6 *francs*

Physiologie

BINET et FÉRÉ. Le Magnétisme animal, *illustré*.
BINET. Les Altérations de la personnalité, *illustré*.
BERNSTEIN. Les Sens, *illustré*.
MAREY. La Machine animale, *ill.*
PETTIGREW. La Locomotion chez les animaux, *illustré*.
JAMES SULLY. Les Illusions des sens et de l'esprit, *illustré*.
DE MEYER. Les Organes de la parole, *illustré*.
LAGRANGE. Physiologie des exercices du corps.
RICHET (Ch.). La Chaleur animale, *ill.*
BEAUNIS. Les Sensations internes.
ARLOING. Les Virus, *illustré*.

Philosophie Scientifique

ROMANES. L'Intelligence des animaux. 2 vol. *illustrés*.
LUYS. Le Cerveau et ses fonctions, *illustré*.
CHARLTON BASTIAN. Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux. 2 vol. *illustrés*.
BAIN. L'Esprit et le Corps.
MAUDSLEY. Le Crime et la Folie.
LÉON DUMONT. Théorie scientifique de la sensibilité.
PERRIER. La Philosophie zoologique avant Darwin.
STALLO. La Matière et la Physique moderne.
MANTEGAZZA. La Physionomie et l'Expression des sentiments, *ill.*
DREYFUS. L'Évolution des mondes et des sociétés.
LUBBOCK. Les Sens et l'Instinct chez les animaux, *illustré*.

Anthropologie

DE QUATREFAGES. L'Espèce humaine.
JOLY. L'Homme avant les métaux, *ill.*
LUBBOCK. L'Homme préhistorique. 2 vol. *illustrés*.
HARTMANN. Les Peuples de l'Afrique, *illustré*.

Anthropologie (suite)

CARTAILHAC. La France préhistorique, *illustré*.
TOPINARD. L'Homme dans la nature, *illustré*.
LEFÈVRE. Les Races et les Langues.
BRUNACHE. Le Centre de l'Afrique (Autour du Tchad), *illustré*.

Zoologie

SCHMIDT. Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, *illustré*.
SCHMIDT. Descendance et Darwinisme, *illustré*.
HUXLEY. L'Écrevisse (Introduction à la zoologie), *illustré*.
VAN BENEDEN. Les Commensaux et les Parasites du règne animal, *ill.*
LUBBOCK. Fourmis, Abeilles et Guêpes. 2 vol. *illustrés*.
TROUESSART. Les Microbes, les Ferments et les Moisissures, *ill.*
HARTMANN. Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme, *illustré*.
DE QUATREFAGES. Darwin et ses précurseurs français.
DE QUATREFAGES. Les Émules de Darwin. 2 vol.

Botanique - Géologie

DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Cryptogames), *illustré*.
DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Phanérogames). 2 vol. *illustrés*.
COOKE et BERKELEY. Les Champignons, *illustré*.
DE CANDOLLE. Origine des plantes cultivées.
DE LANESSAN. Le Sapin (Introduction à la botanique), *illustré*.
FUCHS. Volcans et Tremblements de terre, *illustré*.
DAUBRÉE. Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes, *ill.*
FALSAN. La Période glaciaire, *ill.*

Chimie

WURTZ. La Théorie atomique.
BERTHELOT. La Synthèse chimique.
BERTHELOT. La Révolution chimique : Lavoisier.
SCHUTZENBERGER. Les Fermentations, *illustré*.

Astronomie

SECCHI (le Père). Les Étoiles. 2 vol. *illustrés*.
YOUNG. Le Soleil, *illustré*.

Physique - Mécanique

BALFOUR STEWART. La Conservation de l'énergie, *illustré*.
TYNDALL. Les Glaciers et les Transformations de l'eau, *illustré*.
THURSTON. Histoire de la machine à vapeur. 2 vol. *illustrés*.

Beaux-Arts

BRUCKE et HELMHOLTZ. Principes scientifiques des beaux-arts, *illustré*.
ROOD. Théorie scientifique des couleurs, *illustré*.
P. BLASERNA et HELMHOLTZ. Le Son et la Musique, *illustré*.

Sciences Sociales

HERBERT SPENCER. Introduction à la science sociale.
HERBERT SPENCER. Les Bases de la morale évolutionniste.
A. BAIN. La Science de l'éducation.
BAGEHOT. Lois scientifiques du développement des nations.
DE ROBERTY. La Sociologie.
DRAPER. Les Conflits de la science et de la religion.
STANLEY JEVONS. La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.
WHITNEY. La Vie du langage.
STARCKE. La Famille primitive, ses origines, son développement.

Viennent de paraître

G. DE MORTILLET. Formation de la nation franç., *ill.*
DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. L'évolution régressive en biologie et en sociologie, *illustré*.
NIEWENGLOWSKI. La photogr. et la photochimie, *ill.*
DE LANESSAN. Principes de colonisation.
LE DANTEC. Théorie nouvelle de la vie.
A. ABBOT. Les aurores polaires, *illustré*.
JACCARD. Le pétrole, le bitume et l'asphalte, *illust.*
STAN. MEUNIER. La géologie comparée, *illustré*.
ROCHÉ. La culture des mers, *illustré*.
COSTANTIN. Les végétaux et les milieux cosmiques, *illustré*.
GUIGNET et GARNIER. La céramique, *illustré*.
GELLÉ. L'audition et ses organes, *illustré*.
STAN. MEUNIER. La géologie expérim., *illustré*.
COSTANTIN. La nature tropicale, *illustré*.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 1895-99.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS POUR LA FIN DU XIXe SIECLE

61, *rue de Rennes, à Paris.*

Viennent de paraître les livraisons 630 à 640 de la *Grande Encyclopédie*. La fin de cette grande œuvre approche rapidement. Ces livraisons vont du mot **Pêche** au mot **Philosophie**.

Cette partie contient une série d'articles originaux signés, pour la plupart, de noms connus, et tous fort intéressants. Il nous est impossible d'en citer la liste complète; nous nous bornerons donc à signaler : **Pélage** et **Pélagianisme**, par E.-H. Viollet; **Pédagogie**, par Gabriel Compayré; **Peine**, traité dans toutes ses acceptions, par May, Boyer, Lesueur, Levasseur; **Peking**, par Courant. — Pour l'économie politique : **Pensions civiles et militaires**, par Samuel. — Dans le domaine administratif : **Percepteur**, par Léon Sagnet; dans le domaine philosophique : **Perception**, par Renault; **Perfectibilité**, **Perfection**, par Boirac. — La partie biographique y est représentée par les articles **Pereire**, **Périer**; l'industrie par **Perforateur**; la médecine par **Péricarde**, **Péritoine**. — La livraison 635 renferme une belle monographie de la **Perse**, due à la plume autorisée de M. Huart, consul de France et professeur à l'Ecole des langues orientales. Nous trouvons ensuite : **Phare**, **Pharmacie**, étude de la pharmacie dans ses rapports avec les sciences, chez les Grecs, chez les Romains, au moyen âge; l'historique de la profession de pharmacien; la législation pharmaceutique, l'exercice de la pharmacie actuelle en France et à l'étranger. Ce magistral article a été écrit spécialement pour la *Grande Encyclopédie* par G. Planchon, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris; **Phénicie**, par Berger, de l'Institut, et Dussaud; **Peste**, par Martha; **Pétrarque**, par Jeanroy; **Phalanstère**, par Bourgin. — La dernière livraison comprend le commencement de l'article **Philosophie**, qui sera continué et achevé dans la livraison qui suivra, par MM. Delbos, H. Laurent, Georges Lyon et D. Parodi. Les mêmes livraisons renferment les biographies de tous les personnages ayant porté le nom de **Philippe**, etc., etc.

Prix : de la livraison, 1 fr.; du volume br., 25 fr.; du volume rel., 30 fr.

Envoi franco d'un spécimen contre toute demande affranchie adressée à la Société de la **Grande Encyclopédie**, 61, rue de Rennes, Paris.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

VIENNENT DE PARAITRE :

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

VII. — **ESSAI DE RESTITUTION DES PLUS ANCIENS MÉMORIAUX DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS**, par **Joseph PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY** et **THEODORU**, préface de **Ch.-V. LANGLOIS**, chargé de cours à la Faculté des lettres. 1 vol. in-8°, avec un fac-similé en phototypie. 9 fr.

VIII. — **ÉTUDES SUR QUELQUES MANUSCRITS DE ROME & DE PARIS**, par **A. LUCHAIRE**, membre de l'Institut, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Paris. 1 vol. in-8°. 6 fr.

La Librairie FÉLIX ALCAN se charge de fournir franco à domicile, à Paris, en province et à l'étranger, tous les livres publiés par les différents éditeurs de Paris, aux prix de catalogue.

N. B. *MM. les libraires-éditeurs d'Allemagne sont priés d'adresser les livres pour la* Revue historique *soit directement à la* **Librairie Félix Alcan**, *soit par l'intermédiaire de* **M. Max Rube**, *libraire-éditeur à Leipzig.*